

5571

# HISTOIRE DES ROUMAINS

ET DE LA  
ROMANITÉ ORIENTALE

PAR  
N. IORGA

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE  
SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES II  
ET DE  
L'ACADÉMIE ROUMAINE

VOL. VII  
LES RÉFORMATEURS

B U C A R E S T

1940

~~Inv. 23590.~~

HISTOIRE  
DES  
ROUMAINS  
ET DE LA  
ROMANITÉ ORIENTALE

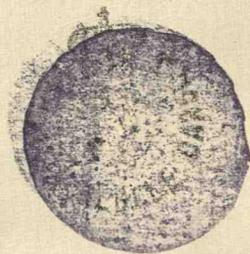
PAR  
N. IORGA

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE  
SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES II  
ET DE  
L'ACADÉMIE ROUMAINE

VOL. VII  
LES RÉFORMATEURS

68672  
27989

65512



B U C A R E S T

1940

C/953

1958

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ  
BUCUREȘTI  
COTA 23647

~~BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ  
BUCUREȘTI  
Cota 23647  
Inventar 27989~~

1961

D

DC244/02

B.C.U. Bucuresti  
  
C27989

VOLUME VII  
LES RÉFORMATEURS

VOLUME VII  
THE REFORMERS

THE  
REFORMERS  
1875

LIVRE PREMIER

RÉFORMES DE LA BYZANCE  
EUROPÉANISÉE

LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF NATURAL HISTORY  
AND  
ZOOLOGICAL GARDEN  
OF THE  
CITY OF LONDON

## CHAPITRE PREMIER

### ORIGINE DES PREMIÈRES RÉFORMES LE PHANAR

Dès la fin du XVII-e siècle, on voit clairement comment, sur la base de la monarchie absolue qui s'est profondément enracinée dans la vie politique des pays roumains, on passe du plan essentiel des traditions ayant des origines millénaires au régime des idées.

Ce régime n'est pas sans rapport avec ce qu'on observe alors en Occident, surtout dans l'Occident français qui, dès la moitié de ce siècle, donne le ton à l'Europe. Là, en effet, c'est l'époque où un Fénelon créait sur des bases théoriques un nouvel État de droit au caractère nationaliste et avec des buts philanthropiques où, pour l'éducation du duc de Bourgogne, on élabore tout un programme qui ne concorde pas avec le sens de la Monarchie tel que l'avait fixé Bossuet dans son « Discours sur l'histoire universelle », et le si calomnié régent, le duc d'Orléans, proposait de changer même les ressorts principaux du royaume aux origines médiévales. Des philosophes comme Leibnitz prêchent, eux aussi, une réforme fondamentale des formes politiques. « La Révolution française » commence donc beaucoup plus tôt qu'on ne le croit; elle n'est pas un point de départ, mais le résultat dernier de tout un mouvement d'idées politiques et sociales.

Lorsque, comme on le verra, apparaissent dans les pays roumains d'un règne à l'autre, des tentatives d'innovation qui sont conçues comme une espèce de devoir, il n'y avait encore, sauf des relations personnelles entretenues par Démé-

trius Cantémir à Constantinople avec l'ambassade de France, — et la Russie elle-même a découvert Paris seulement par Antiochus Cantémir, envoyé auprès de Louis XV <sup>1</sup> —, aucun rapport avec ce monde français en cours de transformation profonde de l'esprit public, qui devra nécessairement mener à de nouvelles institutions. Ce qui vient donc pour recouvrir par endroits une tradition à laquelle tout le monde était habitué depuis plusieurs siècles, *c'est Constantinople*, c'est la nouvelle Constantinople, où se prépare cet état d'esprit, totalement inaccoutumé, qui incitera des Turcs envoyés à Paris à revenir avec des projets d'imprimerie et avec des façons de vivre qui effrayeront les vieux khodchas <sup>2</sup>.

Donc, si l'influence vient de cette immense capitale où les races combattent entre elles et se mélangent, où les courants s'affrontent, on croirait que l'œuvre qui s'accomplit peu à peu aussi en Moldavie, en Valachie, appartient aux ainsi-dits Phanariotes, qu'on considère d'une façon totalement erronée comme des nationalistes grecs, préoccupés de dénationalisations <sup>3</sup>, alors qu'ils représentent *une forme de nouvelle synthèse*, à laquelle participent les Roumains aussi, dans ce Sud-Est de l'Europe. C'est de cette compréhension incomplète, et de sentiments qui appartiennent seulement au XIX-ème siècle, qu'on est arrivé à la conception, fautive et humiliante pour les Roumains, d'un « règne des Phanariotes », d'un « siècle des Phanariotes ».

Il faut définir d'abord le sens du Phanar et de ses habitants avant de passer à l'étude des tentatives de transformation d'un passé roumain qui jusque là avait été respecté aussi par les dominateurs aux origines les plus étrangères.

<sup>1</sup> Ça et là dans la chronique de Neculce sont signalés les faits de l'histoire contemporaine de France.

<sup>2</sup> Voy. Iorga, *Voyageurs orientaux* (extrait de la *Revue Hist. du S-E eur.*, IV, 1927), pp. 10—11; le cas de Saïd-Effendi vers 1740.

<sup>3</sup> Voy. Th. Moschopoulos, *Oi Phanariōtai ἀπολογούμενοι*, 1894; Psachou, dans *Ξενοφάνης*, VII (1910), p. 193 et suiv., et mes conférences *Cultura română supt Fanarioși*, Bucarest, 1898.

Le mot de « Phanar » apparaît seulement vers le commencement du XVIII-ème siècle, chez certains chroniqueurs roumains, sans qu'il y ait un sens politique représentant une désignation haineuse<sup>1</sup>. Ce quartier du « phare » n'était pas, comme cela est arrivé beaucoup plus tard, la place où se rassemblaient plusieurs familles, grecques ou grécisées, ayant entre elles des liens étroits d'intérêt, qui n'excluent pas cependant une concurrence continue pour les situations et les honneurs. Les princes roumains avaient leur habitation de retraite pendant leur disgrâce sur différents points de l'immense capitale ou dans les villages voisins, comme à Kourou-Tchechmé: ainsi, le palais de Basile Lupu, celui de Șerban Cantacuzène, dont nous connaissons même les comptes de construction<sup>2</sup>, celui du prince Duca, où fut installée ensuite l'ambassade d'Allemagne, celui de Démétrius Cantémir, qui n'était que la continuation de celui de son beau-père, Cantacuzène<sup>3</sup>. Les Mavrocordato préféraient un séjour en marge de Constantinople, à Arnaout-Keui, les Ypsilanti à Kourou-Tchechmé<sup>4</sup>.

En ce qui concerne le nombre, le caractère et l'origine des grandes familles grecques de cette époque, Delacroix, dans l'« État présent des nations et Églises grecques, arménienne et maronite », présentait, en 1673, celles-ci: Iouliano, dans laquelle, comme on l'a vu, le prince Nicolas avait cherché son fidèle représentant auprès de la Porte pendant plusieurs années; Rosetti, rapidement roumanisée entièrement, des Levantins d'ancien établissement en Orient; Diplovatatz, qui viennent de la province, peut-être même de l'Asie; Chryso-skoulo ou Chryso-skouléo, auxquels nous avons marqué que Démétrius Cantémir attribue une origine « royale » byzantine; Vlasto, qui se fixa très rapidement en pays roumain; Ka-

<sup>1</sup> Auxentius le Secrétaire, pp. 127, 131; Mustea (voy. plus loin).

<sup>2</sup> Iorga, *Studii și Doc.*, XXII, pp. 84—85; *Doc. Grecs*, I, p. 261, n° CCCXXIX.

<sup>3</sup> Les passages le concernant, dans Élie Minea, *Dimitrie Cantemir*, p. 63, note 3.

<sup>4</sup> Auxentius le Secrétaire, p. 123. Cf. Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 472, surtout pp. 481—482, n° CCCLV.

ryophile, qui a donné un lettré, un grand logothète à l'Église œcuménique; Mamona, des Péloponnésiens, de l'époque de l'Empire chrétien<sup>1</sup>; Eupragioti, dont l'un se trouvait auprès du prince Démétrius, lequel était, de fait, plus « Phanariote » que beaucoup des Phanariotes considérés comme tels; Mousélimo, alliés des Cantacuzène, desquels était venu le patriarche constantinopolitain Denis; Soutzo (*Succi*) même, pour lesquels on a suscité la légende d'une émigration venue de l'Anatolie, leur nom étant mis en rapport avec le terme turc qui pourrait désigner aussi le vendeur de lait, — alors qu'on trouve un Iamandaki Soutzo en pays roumain dès le commencement du XVIII<sup>e</sup>-ème siècle<sup>2</sup>, — « Vénéli » (peut-être Vénézélo d'Athènes), Tzouki, parmi lesquels Nicolas Mavrocordato avait choisi une de ses femmes, la princesse Pulchérie, et le beau-père, très flatté de cette qualité venue de la parenté princière<sup>3</sup>, la mentionnait en signant; Kontoradi, autrement inconnus; Mavrodi; Ramadan, parmi lesquels l'un joua un rôle principal sous le premier règne « grec » en Moldavie; Frankoudi et Frangopoulo, des Crétois ou autre espèce insulaires mêlés aux Latins —, un Frangopoulo étant le beau-frère de la princesse Catherine de Valachie et l'oncle du prince Mihnea devenu Turc<sup>4</sup>, à la fin du XVI<sup>e</sup>-ème siècle. Dès lors, les Mavrocordato ne manquent pas. Voici de quoi devait se former peu à peu, et à savoir en terre roumaine, où fut créée la synthèse grecque et la conscience de l'unité grecque nationale, par des situations officielles sur le Danube, et, puis, par des mariages avec les familles indigènes, un monde grec nouveau, différent de celui des anciens archontes qui y avaient été transportés dès le XVI<sup>e</sup>-ème siècle<sup>5</sup>.

Au commencement de cette ère qui n'est pas pour les Roumains celle d'étrangers venus en tant qu'étrangers et dans le but de dénationaliser, Démétrius Cantémir, qui con-

<sup>1</sup> Voy. aussi D. Russo, dans le *Bul. Com. Ist.*, II, p. 78, note 1.

<sup>2</sup> Auxentius le Secrétaire, p. 130.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 927, n° DCCCCI; pp. 1123—1124, n° MXCIII; pp. 98—99, n° LX; Auxentius le Secrétaire, p. 171.

<sup>4</sup> P. 7.

<sup>5</sup> Voy. Iorga, *Byzance après Byzance*, 1935.



Fig. 1. — Nicolas Mavrocordato.



naissait bien ces gens, par son long séjour dans la capitale impériale, note comme des Grecs établis dès lors dans les deux pays roumains : les Cantacuzène et les Paléologue, ce qui est bien naturel, mais aussi les Sévastos, que nous ne pouvons pas trouver dans les chroniques et les documents, s'il ne s'agit pas du grand didascale de Bucarest, les Grillo, de la famille, levantine, de celui qui fut fiancé à la princesse Roxane, fille de Basile Lupu, et qui étaient donc des orthodoxes, les Assanes, dont l'un figure une seule fois dans la tradition historique des Roumains, les Chrysobergès, en rapport aussi avec Pierre-le-Boiteux, le fils ayant fait des études à Venise, dans la compagnie du célèbre Jésuite Possevino<sup>1</sup>, les Chrysoskouléo, les Pétralipho, d'autres provinciaux, sans doute à côté des Rosetti, bien connus, et ce dignitaire de Démétrius lui-même, Eupragiotis<sup>2</sup>. Ajoutons aussi un capitaine Afendouli, auteur d'un récit grec sur le séjour à Bender de Charles XII<sup>3</sup>.

Quelques-uns de ces Grecs amenaient avec eux, comme Panagiotis Nikousios, comme Alexandre Mavrocordato, des rapports de famille avec les catholiques italiens ou des souvenirs d'études en Italie, comme celles des « iatrophilosophes », c'est-à-dire médecins ayant une préparation de culture « philosophique » générale, dans le sens de la Renaissance. Ceux-ci n'avaient pas du tout l'aspect de nationalistes exclusifs, dans le sens moderne, qui serait, du reste, anachronique à cette époque, d'environ 1700. Insulaires, comme l'était Mavrocordato lui-même, du reste fils d'une Roumaine d'origine princière<sup>4</sup>, ce qui le reliait à Étienne-le-Grand et à Alexandre-le-Bon —, tradition qui se conservait puissante dans la fa-

<sup>1</sup> Veress, *Annuae literae Societatis Jesu de rebus transylvanicis temporibus principum Bathori*, Budapest 1921 ; cf. Iorga, dans la *Rev. Ist.*, VII, pp. 213—214.

<sup>2</sup> *Hronicul*, p. 23. Cf. Préface, pp. xxxiv—xxxv.

<sup>3</sup> Mentionné aussi en 1718 ; Litzica, *Cat. mss. grecs*, p. 197, n° 372. Son récit, dans Papadopoulos-Kérameus, Hurmuzaki, XIII (aussi traduction roumaine de Litzica et Gh. Murnu). Voy. aussi, à Jérusalem, « Le recueil d'Aphendoulis » ; Omont, *Missions scientifiques, 1855—1856*, p. 645. Cf., pour d'autres Grecs contemporains, Kambouroglou, *Oi Chalxononðhla*, Athènes 1926.

<sup>4</sup> Voy. Démétrius Cantémir, *Ist. Imp. otoman*, p. 391, note 13 ; Al.

mille —, ils avaient un horizon plutôt international. Quelques-uns parmi eux croyaient, plus que Démétrius Cantémir, à l'avenir de l'Empire ottoman, qu'ils étaient loin, du reste, d'aimer. Celui qui, comme délégué du Sultan, à côté d'un Turc qui lui-même pouvait avoir des antécédents chrétiens, avait préparé pour ses maîtres la paix, désastreuse, de Carlowitz, sans attirer la foudre sur sa tête d'incapable ou de traître, confessait, dans un mémoire rédigé en italien, sa seconde langue, la troisième étant naturellement le latin, absolument nécessaire dans les négociations diplomatiques, et le turc officiel seulement une quatrième, les motifs de la décadence turque: le luxe, le manque d'obéissance, les dévastations périodiques de la peste, — ici on sent le médecin, — la malhonnêteté permanente, le manque de justice et ainsi de suite, jusqu'au nombre de quinze points<sup>1</sup>. Mais ceci ne signifie pas qu'il aurait pensé, le moins du monde, à une résurrection, à une palingénèse du phénix hellénique. C'était aussi un homme d'affaires, un gros marchand, qui s'était associé avec l'un des Rosetti, Manolaki, en ce moment représentant de Démètre Cantacuzène à la Porte, pour une grande entreprise commerciale en Occident, qui sera cependant ruinée par des pirates<sup>2</sup>. Comme écrivain, nous avons dit qu'il avait formé un traité de rhétorique que son fils Nicolas fit traduire en roumain —, et nous en avons trouvé quelques feuilles d'une belle calligraphie. On a de lui aussi une « Histoire Sainte », destinée peut-être aux écoles qu'on fondait alors, aussi à Constantinople et en Épire, par les dons de Georges Castriote, ainsi que des Mémoires concernant la guerre liquidée par cette paix dûe à ses propres efforts, en 1699. Au total, rien de plus étranger que le type, de pure fantaisie, d'un Grec grécisant et grécisateur.

Une nouvelle génération n'aura plus, aussi à cause de l'inimitié sauvage entre l'Empire des Sultans et Venise, qui

Mavrocordato, *Despre originea Mavrocordatilor*, dans l'*Arhiva* de Jassy, V, pp. 170—188.

<sup>1</sup> « Un discours italien écrit par le sieur Maurocordato, touchant la force et la faiblesse de l'Empire Ottoman »; Galland, *Journal*, éd. Schéfer, I, p. 236.

<sup>2</sup> Al. Mavrocordato, ouvr. cité, pp. 170—171.

avait conquis la Morée pour en être exclue au prix de flots de sang, le contact avec l'Italie. On cherche maintenant, pour atteindre l'Occident, le voyage de Paris, où se rend Chrysanthe Notaras, avec Radu, fils du stolnic Cantacuzène. Cette jeunesse se tournera donc, en l'absence de tout autre idéal, vers l'antiquité classique.

Entre les lettres, bien rédigées, mais dans lesquelles il n'y a rien de recherché, toute prétention manquant, d'Alexandre Mavrocordato<sup>1</sup> et de son fils Nicolas, — car l'autre fils, Jean, n'a rien laissé d'écrit, — il y a une grande différence. Celui que nous avons vu deux fois prince de Moldavie, en attendant aussi une domination en Valachie, en 1716, est un imitateur habile et intelligent des écrivains helléniques de l'époque classique; chez lui, on rencontre sans cesse des allusions aux éléments de cette vie de sérénité païenne. Il s'intéresse ainsi aux identifications faites par le patriarche Chrysanthe pour les anciennes cités de Clazomène et de Téos, patrie d'Anacréon<sup>2</sup>, et il suit sur les livres, les monnaies et les images le voyage en Ionie, du côté de Smyrne, de ce savant helléniste, amateur du classicisme<sup>3</sup>. Les lettres rédigées par ce prélat dans un pur dialecte ionien ont pour lui du charme<sup>4</sup>. Les noms géographiques mêmes sont empruntés à ce trésor littéraire, et Démétrius Cantémir sera donc, à cause de la légende tatare de sa famille, un « esclave de Scythie ». Beaucoup de ces missives ne contiennent pas autre chose que, grâce aux souvenirs des lectures de l'écrivain princier, des exercices parfaits de rhétorique savante.

Il donnera à la littérature un livre de morale en grec, *Περὶ καθηκόντων*<sup>5</sup>, qui est modelé d'après le célèbre ouvrage philosophique de Cicéron sur les « Devoirs », — il y a aussi une forme latine, dûe au Saxon de Braşov, au « Stéphano-

<sup>1</sup> Voy. *Ἀλεξάνδρου Μανροκορδάτου τοῦ ἐξ ἀποργήτων ἐπιστολαὶ θ'*, Trieste, 1879. Cf. aussi Al. Papadopol-Calimah, *Despre Alexandru Mavrocordat Exaporitul și despre activitatea sa politică și literară*, Bucarest 1884.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 897.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 901-902, n° DCCCLXXXIX.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 904, n° DCCCLXXXI.

<sup>5</sup> Aussi *Φιλοθέου πάρεργα*.

polite » Étienne Bergler, — et il présentera des exemples et des préceptes de politique dans son « Théâtre Politique » écrit dans le même style hellénique élégant<sup>1</sup>. Il nous a laissé aussi une collection de citations, « Opinions et pensées », *Γνώμαι καὶ φρονήματα*<sup>2</sup>. Nous ne savons pas le fondement de l'assertion de Sulzer, Suisse qui habitait en Valachie pendant la seconde moitié de ce siècle, que le prince Nicolas s'était occupé aussi d'agriculture en Valachie (*Walachische Maie-reien*)<sup>3</sup>: un pareil écrit, ayant un sujet de réalité pratique, ne correspondrait pas à la disposition, purement idéologique, de son esprit.

L'idéologie de ce second Mavrocordato, fixé à Constantinople et ayant une maison au Phanar, se distingue totalement de celle des princes antérieurs, dont le type comme monarques, appuyés sur une tradition strictement maintenue, est représenté par Constantin Brâncoveanu. Il s'intéresse à l'histoire des pays sur lesquels il est arrivé à régner; il lit leurs chroniques, il cherche à les faire continuer, formant ainsi un corps qui va des origines jusqu'à son règne, mais le fondement même de cette vie politique, qu'il veut connaître non pas pour soumettre la raison, qui le domine, à la coutume, ne l'intéresse pas. Ses Pensées<sup>4</sup>, du reste banales et d'une originalité douteuse, contiennent une morale qui ne demande rien aux cieux. En tout cas, il n'entend pas passer sur ce trône fragile sans laisser une trace, et nous le verrons entrer en concurrence, sous ce rapport, avec des indigènes, mais élevés à Constantinople, qui pensent de la même façon. Il cherchera aussi à rivaliser avec Brâncoveanu, élevant près de Bucarest ce couvent de Văcărești qui, en concurrence avec

<sup>1</sup> Voy. aussi *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XXXVII, p. 93.

<sup>2</sup> Voy. Émile Legrand, *Généalogie des Mavrocordato*, Paris, 1887, 1890. Pour la traduction en latin, Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 877, n° DCCCLII. Bergler, éditeur de classiques, travaille aussi à la correction d'un *Lexique grec*; *ibid.*, p. 886.

<sup>3</sup> Ms. de la Bibliothèque du Lycée saxon de Braşov; copie dans la *Bibl. de l'Ac. Roum.* Voy. aussi D. Russo, dans le *Bul. Com. Ist.*, II, p. 9, note 2. Le même Sulzer mentionne une étude sur « L'ancienne et la nouvelle Dacie ».

<sup>4</sup> Papadopoulos-Kérameus, *ouvr. cité*, n° XXI.

celui de Hurezi, imite les colonnes du pronaos de l'église épiscopale d'Argeș et cherche à les recouvrir de tous les raffinements de la sculpture à la mode, mais il lui manque le sens religieux, si profond, du magnifique prince de Valachie, bien qu'il eût eu entretenu une correspondance avec l'archevêque de Canterbury<sup>1</sup>. Sa fondation, qui porte en tête une inscription dans le style hellénique versifié le plus pur et le plus difficile à comprendre, cherche à affirmer aussi une nouvelle dynastie partant des grands princes moldaves, et, en effet, c'est là que seront placés, en 1730, ses restes dans un tombeau en marbre, dans lequel la proclamation de ses propres mérites est tout aussi fière que la dédicace à Dieu. Mais, au fond de son âme, celui qui s'adresse aux dieux immortels n'a aucune piété pour la nouvelle foi surgie, par une révolution de l'esprit, à Jérusalem. A telle occasion, il le déclare à quelqu'un dont il pouvait être sûr qu'il ne le dénoncera pas. Le plus savant des Grecs de son époque parlait de cette façon au Français Saumery: « La croyance des Grecs ressembloit plutôt à un labyrinthe de superstitions et d'erreurs qu'à un système raisonné et suivi »<sup>2</sup>. Et un autre Occidental en rapport avec lui caractérise de cette façon l'homme qui ne rendait hommage à aucune puissance plus grande de son propre orgueil: « Il croiroit déroger à la dignité de prince si quelqu'un le surpassoit en générosité. Il joint à beaucoup de savoir toute la vanité des Grecs anciens et modernes<sup>3</sup>. »

¶ Dans le même esprit avait été élevé aussi le frère de Nicolas, Scarlate, époux d'une fille de Brâncoveanu, qui détruisit sa santé à force d'études et mourut très jeune, et, à son tour, Nicolas emploiera les mêmes méthodes d'éduca-

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 886—887, n° DCCCLIX.

<sup>2</sup> Saumery, *Mémoires et aventures secrètes et curieuses d'un voyage du Levant*, II, Liège, 1732, p. 177. Cependant, un Corphiote, Christophe Emporokomitès, lui dédie l'ouvrage par lequel il combat l'adhésion au catholicisme de Nicolas Commène Papadopoulos; Litzica, *Cat. mss. grecs*, pp. 192—193, n° 366.

<sup>3</sup> « Le dernier surtout se pique de magnificence »; Omont, dans *Missions scientifiques*, 1855—1856, p. 502.

tion pour son fils, de bonne espérance, mais de résultats inférieurs, Constantin. On en arriva à écrire sur son compte : « Il auroit été mis au nombre des savants dans les pays chrétiens où la littérature est plus connue que dans ceux où il a vécu »<sup>1</sup>.

Son grand orgueil consiste à rassembler des livres grecs, latins, orientaux, parfois aussi roumains, pour une bibliothèque qui a été connue et désirée dans tous les pays<sup>2</sup>. Pour cette bibliothèque, il ajouta un élégant bâtiment spécial dans la ligne des cellules de Văcărești, devant l'église, cas unique de symbiose entre le dogme éternel et cette culture antique que le fondateur voulait voir ressusciter<sup>3</sup>.

On a cru que cette bibliothèque, dont nous avons trouvé un volume scellé aux armes valaques d'un Constantin Mavrocordato, — c'est une élégante édition de la traduction de Longin par Boileau, — aurait brûlé en entier en 1739, malheur qui est déploré par un Français établi à Constantinople<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Lettre de l'ambassadeur de France, Villeneuve; Omont, loc. cit., p. 695. L'éloge pour *De Officiis*, *Περί καθήκοντων*, *ibid.*, pp. 693, 697. Pour la protection qu'il accorda à un lettré grec, D. Procope Pampéris, Litzica, *Cat. mss. grecs*, pp. 344—346, où, à la page 399, il y a aussi ses Conseils. Sa préface à l'*Histoire des Patriarches* par Alexandre Mavrocordato; *ibid.*, p. 411, n° 677. Lettres de Nicolas; *ibid.*, p. 446, n° 704.

<sup>2</sup> Voy. son catalogue, publié par nous, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XXXVII (1914) (*Activitatea culturală a lui Constantin-Vodă Brâncoveanu și scopurile Academiei Române*); *Doc. Grecs*, III, p. 145 et suiv. Cf. aussi les catalogues de la collection du couvent de Barnovschi à Jassy; *ibid.*, II, pp. 909—911.

<sup>3</sup> Voy., sur la bibliothèque, aussi Bonnac, *Mémoires historiques sur l'ambassade de France à Constantinople*, éd. Schéfer, Paris 1894, p. LXIV; Sulzer, partie manuscrite; Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, loc. cit.

<sup>4</sup> 20 août 1739: « Les Grecs ont fait une perte irréparable dans la bibliothèque que le prince de Valachie, Nicolas Maurocordato, avoit amassée depuis plusieurs années et qu'on dit qui (*sic*) étoit pleine de mss. et autres livres très curieux. Quoiqu'elle fût dans un lieu voûté, bâti exprès, le feu y a pénétré, et l'a réduite en cendres, aussi bien qu'une grande quantité d'effets que les principaux Grecs y avoient réfugiés », Omont, loc. cit., pp. 732—733. Mais voy. p. 787: « J'ai fait connoissance et lié une étroite amitié avec un gentilhomme valaque, fort lettré, qui a accompagné Mr. le comte des Alleurs depuis la Pologne jusqu'aux frontières de Boucharest, capitale de cette principauté. Il m'a promis de m'avoir le catalogue des livres grecs de la biblio-

Ce grand amour pour les livres se rencontre, du reste, chez les hommes de deux générations dans ce monde sud-est oriental qui se sentait de nouvelles excitations pour la pensée et l'action. Le postelnic Constantin Cantacuzène avait rassemblé lui-même un pareil trésor à Mărgineni, qui fut conservé ensuite avec respect et piété par son fils homonyme, le stolnic, qui aurait transporté avec lui, à la campagne, à Afumați et ailleurs, ses livres, alors que, malgré le patronage accordé par Brâncoveanu aux écrivains et aux traducteurs, nous ne connaissons aucune bibliothèque à lui ou à ses fils, si bien élevés et connaissant à un haut degré les mystères de la rhétorique grecque. Un témoignage français montre aussi, dans Panagioti Nikousios un précurseur dans cette direction vers l'antiquité, par l'existence chez lui d'une collection « considérable »<sup>1</sup>. Le nom de Chrysanthe Notaras<sup>2</sup> se trouve quelquefois sur des livres donnés à cette haute

thèque du prince de Valachie » (septembre 1747). Pour les Vies des Saints vivant dans les déserts que voulait acheter Nicolas Mavrocordato, voy. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII et XVIII siècles*, p. 390. Un achat de livres « curieux »; *ibid.*, p. 459. On désirait avoir de sa part, et on lui faisait des éloges, des cadeaux pour la Bibliothèque Royale de Paris (« Ce que la renommée nous apporte de son ardeur et de ses connoissances en fait de livres »; *ibid.*, pp. 467—468). « Je sçais de bonne partie qu'il a visité le Mont Athos à plusieurs reprises ». On fait des recherches aussi en Morée, dans le Magne, chez des évêques, demandant aussi des médailles; p. 602. On croyait à Paris qu'on pourrait lui envoyer la collection de Conciles de Hardouin; *ibid.*, pp. 470, 473, 485, 487, 511. Cependant, l'incendie de Constantinople dispersa sa bibliothèque en 1730; p. 518. Pour sa mort, pp. 670-671; cf. aussi Paspatis, dans les *Σύμμικτα* de Constantinople, IV, n<sup>os</sup> 16-18. Plus récemment, d'après les mêmes sources, V. Mihordea, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1940.

<sup>1</sup> « La bibliothèque de Panajotti, premier drogman du Grand Vizir, estoit fort considérable »; Omont, *Missions archéologiques*, Paris 1902. Sont mentionnés ses *Σύλλογοι*, dans un manuscrit; Omont, *Missions scientifiques*, p. 645. Voy. aussi Sevin, *Lettres sur Constantinople*, Paris, an X, 1802, dans Iorga, *Mém. Ac. Roum.*, 1926—1927, p. 170 (là aussi sur la bibliothèque des Mavrocordato). Dans Sevin, loc. cit., pp. 5, 25—26, aussi sur le médecin Fonseca, en rapport avec le prince Nicolas.

<sup>2</sup> Il mourut après Nicolas Mavrocordato, en 1730 seulement; Omont, loc. cit., p. 695.

<sup>2</sup> N. Iorga: *Histoire des Roumains*, VII.



école de Jassy dont il prit soin toujours, la considérant comme un établissement de culture hellénique <sup>1</sup>.

Avant Nicolas Mavrocordato, la passion pour les livres avait été partagée par le patriarche œcuménique Denis (mort le 23 septembre 1696) <sup>2</sup>.

Se bornant à cet horizon de classicité grecque, les hommes de ce temps ont peu de rapports avec les Occidentaux. Nicolas Mavrocordato en entretenait seulement avec ce traducteur saxon de son ouvrage de morale, puis avec Schendius Vanderbeck, qui se jeta ensuite contre lui <sup>3</sup>, ou avec le médecin juif Fonseca <sup>4</sup>. On le voit même échanger des lettres avec Le Quien, l'auteur des séries d'évêques orientaux <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Dans les derniers temps de sa vie, Nicolas Mavrocordato lisait aussi « Les Histoires de Valachie »; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1051—1052, n° XXX.

<sup>2</sup> Litzica, ouvr. cité, p. 333, n° 629.

<sup>3</sup> Émile Legrand, *Généalogie des Mavrocordato*, citée.

<sup>4</sup> Pour lui, voy. Sevin, loc. cit., pp. 5, 25—26, et Al. Mavrocordato, dans l'*Arhiva*, loc. cit.

<sup>5</sup> Voy. Iorga, dans la même revue, X, pp. 132—134, 185 et suiv.

## CHAPITRE II

### LA NOBLESSE ROUMAINE ET LE PRINCE NICOLAS MAVROCORDATO

Animé des meilleures intentions, qui sont indubitables, le prince Nicolas, qui a recommandé ensuite à son fils de ne pas amener de Grecs avec lui, pas même autant qu'il en avait amenés lui-même<sup>1</sup>, chercha à donner en Moldavie, où il vint d'abord en 1709, la place la plus large dans son Conseil aux représentants des anciennes familles, et nous avons trouvé parmi ses conseillers Nicolas Costin, vrai camarade pour les lectures et les écrits, qui occupe la première place. Lorsque, en 1716, on lui donna l'autre État roumain, où il nomma comme lieutenant Michel Cantacuzène, qui devait être ensuite appelé à la Porte pour expier, puis Radu Golescu et Șerban Bujoreanu, il fut accueilli à la frontière par des boïars indigènes, qui montraient leur confiance au prince capable d'amener un armistice dans les terribles luttes intérieures des derniers temps. Auxentius le Secrétaire mentionne, parmi ces boïars, Petrașcu Brezoianu, qui ressentira plus tard la colère vengeresse de ce prince, qu'il avait trahi, passant aux Impériaux autrichiens, Grégoire Băleanu, Radu Dudescu, le chroniqueur Radu Popescu, qui sera chargé de présenter ce règne valaque<sup>2</sup>.

Mais il ne fallut pas même certaines manifestations d'un tempérament violent, capable de condamner à mort un pauvre

---

<sup>1</sup> Voy. Daponte, *Éphémérides daces*, éd. Émile Legrand, I, Préface; Papadopoulos-Kérameus, dans Hurmuzaki, XIII, chapitre XXI; Litzica, *Cat. mss. greccs*, p. 127.

<sup>2</sup> P. 172.

officier qui avait violé le protocole<sup>1</sup> et de faire exécuter immédiatement une autre sentence, prononcée trop vite<sup>2</sup>, ni les mesures inexorables que, dès le début, pendant son premier règne moldave, il avait osé prendre contre les plus puissants boïars du pays, qui étaient aussi les intrigants les plus agités, pour que des gens qui avaient toléré dans leur Moldavie à eux des Grecs de pure race, probablement eux aussi ne connaissant pas la langue du pays, comme un Démètre Cantacuzène et un Antoine Rosetti, se lèvent tous contre cet étranger, ignorant des coutumes et incapable de comprendre ce qu'on lui présentait aux procès jugés devant lui.

Le mécontentement des boïars partisans de Michel Racoviță ou de Démétrius Cantémir était puissant, et il contribuera à former un nouveau parti chrétien en Moldavie, après celui de sympathies polonaises de la famille des Costin. Le chroniqueur de cette dynastie des Racoviță parle des boïars que Nicolas « ne recevait pas », sauf Élie Cantacuzène, bientôt disgrâcié lui-même, « et des Grecs constantinopolitains, qui sont habitués, avec tous les princes », — et donc il n'est pas question d'une innovation de la part du premier Mavrocordato, — « à venir dans le pays pour y vivre, au milieu des plaisirs, les uns pour gagner de l'argent, d'autres pour des extorsions ». Mais ce dont on accuse Nicolas c'est l'habitude de faire « trop de dépenses » (à Constantinople) « et son orgueil grec », son arrivée avec toute une armée exotique de Serbes et d'Albanais, comme s'il avait craint ses nouveaux sujets. « Il n'agissait pas comme un prince, mais comme un lion contre tous. . . Il ne les regardait pas même, leur parlait encore moins, ni ne posait de questions à quiconque. . . Les boïars ne jouissaient d'aucune considération. . . Ne sachant pas le roumain, il parlait toujours par interprète. » Et, ensuite, continuant cette critique passionnée: « Beaucoup de Grecs vinrent ici », — mais il faut avouer que les documents n'en indiquent pas tant, —

<sup>1</sup> P. P. Panaitescu, *Călători poloni*, pp. 37—38.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 73.

« de sorte que le Phanar de Constantinople était resté désert n'y ayant que leurs femmes » — quelle imagination ! —, « car il fallait beaucoup marcher pour y trouver un, mais, arrivant ici, ils ont rempli toute la Cour princière, dans toutes les chambres, et, en ville, dans les maisons... L'argent qu'on recueillait dans le pays était drainé vers les Grecs, et pas vers le Trésor du pays ». Les impôts étaient recueillis par « des receveurs grecs », — mais on sait combien le nouveau prince donnait de soins à cette question des revenus de la Moldavie, introduisant, ainsi qu'on le verra, des innovations fiscales dans lesquelles il ne manquait pas même une certaine philanthropie, au sens « philosophique » de l'antiquité. Et le chroniqueur revient sur le tempérament violent que ce sage ne pouvait pas toujours refréner : « Il était tout à fait terrible et ne pouvait pas se dominer aux moments de colère, de sorte que tout le monde en tremblait », — mais il était question plutôt de cette coutume de terreur chez les Turcs qui régnait en ce moment à Constantinople, dont on a la preuve la plus horrible dans la catastrophe de la famille de Brâncoveanu.

Habitué aux formes imposantes de cette Monarchie impériale byzantino-ottomane, il veut introduire en pays roumains une nouvelle étiquette, plus stricte, isolant la personne du prince, qui, jusque là, comme ancien boïar, conservait les coutumes de camaraderie et de familiarité de son passé. Et le chroniqueur, partisan de Michel Racoviță, qui avait été le type même d'un pareil prince à la disposition et au niveau de tous, comprend le changement de cette façon : « Sa porte était fermée aussi à cause de cet orgueil qu'il avait. Pour tout le monde, le prince Nicolas était haïssable, déplaisant et, s'il avait régné encore, toute la noblesse » —, qui était habituée à aller jusqu'au bout, avec les émigrations comme moyen de démonstration et d'accusation —, « se serait levée pour quitter le pays et aller présenter des plaintes à Constantinople... C'était un homme qu'on ne pouvait pas adoucir et qui était resté étranger au naturel des Moldaves », — naturel qui avait été formé par cette politique de perpétuel remplacement des princes, que Brâncoveanu avait su empêcher chez

ses Valaques, dans la même mesure où il l'encourageait de toutes ses forces chez les Moldaves, étant presque le créateur de ce malheureux système. Et, comme, en Moldavie aussi, en dépit des intentions de Démétrius Cantémir, qui continuait à s'intituler en exil « prince héréditaire », — et nous avons vu que cette tendance de l'ancien prince avait suscité contre lui aussi une puissante opposition des boïars —, on était arrivé maintenant à introduire le principe de l'élection des princes, le chroniqueur observe, dans la diatribe qu'il glisse parmi les informations sur ce premier règne du « Constantinopolitain » : « il était venu comme prince quand personne ne le désirait »<sup>1</sup>. Ceci, en dehors de la critique, dont il sera question dans la suite, de cette « démocratie paysanne », que l'homme venu de chez les Turcs avait introduite, représentant, comme là-bas, une autre conception des rapports entre les classes.

Cette sentence s'abat aussi sur le second règne de Nicolas : « Le prince Nicolas conservait sa coutume du premier règne; et il ne prêtait foi à aucun des boïars; sa porte restait fermée »; « au jugement il ne voulait faire aucune distinction pour personne, car il ne savait pas la langue du pays ». Et cet écrivain capable d'avoir une pensée originale sur les affaires du monde, — et qui montre tant de sentiment pour la catastrophe de Brâncoveanu, — exprime cette opinion : « Là où les princes ferment leurs portes à leurs sujets, les sujets eux-mêmes ferment leurs cœurs à leur prince »<sup>2</sup>.

Dans une autre forme, sans la même éloquence et aussi sans la même vulgarité, ces accusations se rencontrent dans cette chronique de Neculce qui représente de fait ses Mémoires écrits plus tard, sous l'influence des circonstances de sa propre vie, après 1711. Chez cet homme qui est lui-même un demi-Grec (par son père) de tradition moldave, il y a les mêmes plaintes contre ce Byzantin inabordable : « Sa porte était strictement fermée; personne n'entrait chez lui: deux ou trois jours se passaient avant d'appeler quelques boïars pour deux ou trois paroles; autrement personne ne pou-

<sup>1</sup> P. 40 et suiv. de l'éd. Kogălniceanu.

<sup>2</sup> P. 51.

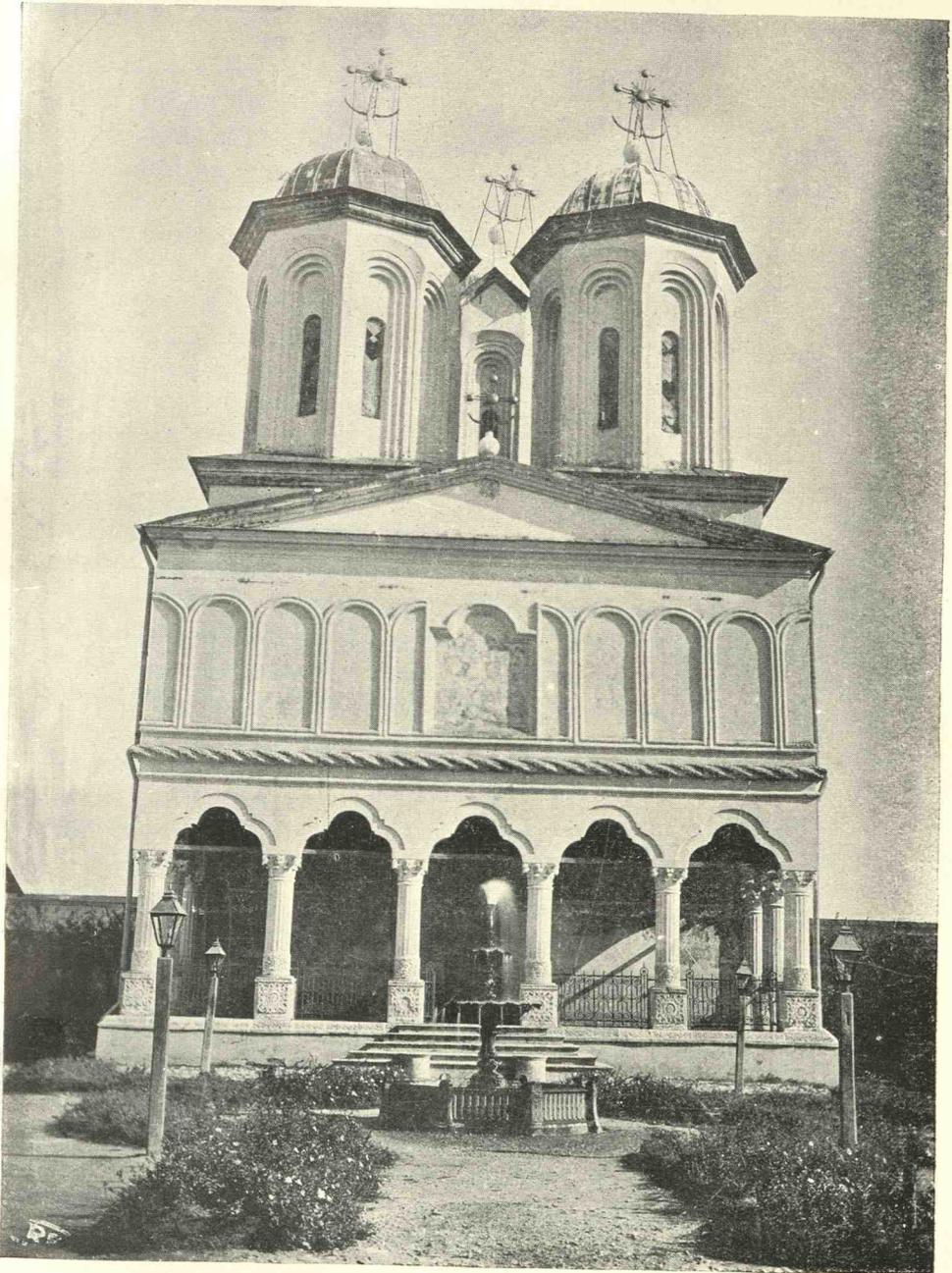
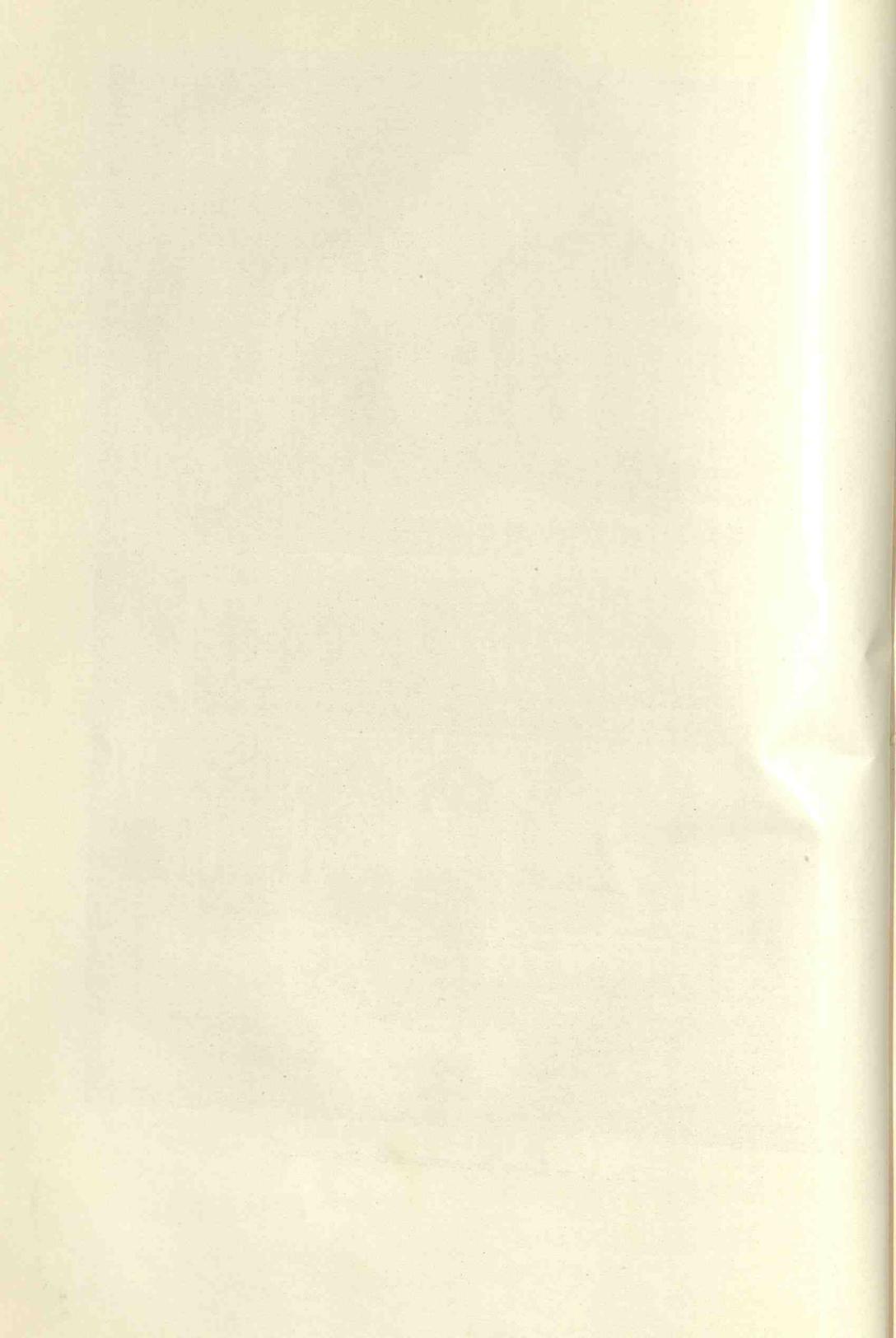


Fig. 2. — Église conventuelle de Bucarest.



vait entrer chez lui, et il était interdit d'aller plus loin que la chambre du spathaire, ni les boïars ni les anciens boïars de la campagne ». Chez cet autre chroniqueur, est incriminée l'intimité exclusive avec les Grecs, les seuls, du reste, qui purent connaître personnellement le nouveau venu, et Neculce mentionne, à côté de ce Spandoni qui ne fut fait que căminar, une des modestes dignités, le chambellan Skouli, qui avait la charge des revenus personnels du prince, et ce Ramadan, descendant, comme nous l'avons vu, d'une ancienne lignée grecque, auquel seul le prince osait confier les secrets de ses relations extérieures, que Démétrius Cantémir lui-même avait, jadis, confiés à Eupragiotis, tout aussi Grec et appartenant à la même aristocratie grecque signalée déjà pendant le dernier quart du siècle précédent. Ici encore, l'insuffisance de l'initiation dans la langue du pays, — que, du reste, ce premier Mavrocordato régnant chercha à corriger dès le début, — forme un chef d'accusation : « Le prince Nicolas ne connaissait pas la langue moldave, et ceci était une chose très déplaisante pour les boïars et le pays... Pour lui-même, ce n'était pas trop facile de ne pas connaître les traditions du pays et ne pouvoir pas conduire ses boïars dans leur direction » (*chiverniseală*), — ce qui signifie, non pas les comptes de boïars comme fonctionnaires, mais le gouvernement monarchique lui-même —, « d'après sa volonté ». Mais, se distinguant du partisan, inférieur et obscur, de Racoviță, cet homme intelligent qu'était Neculce, parent des Cantacuzène, tout en faisant de grands éloges du lettré, comprend tous les motifs de cette attitude peu commune et capable de surprendre : « Et il avait un grand orgueil... Il voulait régir la Moldavie comme la Porte turque, avec une grande pompe... Et, devant lui, il ne pouvait pas être question de distractions, de plaisanteries », car il avait l'idéal de royauté impériale de l'antiquité. « Et il connaissait très bien la valeur des hommes, et récompensait ceux qui le servaient bien<sup>1</sup> ». Neculce devra reconnaître ce fait que, pendant son second règne, pour lequel aussi l'autre chroniqueur abandonne cer-

<sup>1</sup> P. 296.

taines accusations, « le prince Nicolas avait laissé tomber la manière orgueilleuse qu'il avait eue pendant son premier règne; il en avait beaucoup réduit et vivait avec les boïars amicalement ».

Mais tout ce système monarchique à caractère constantinopolitain, sans peut-être la puissante influence de ce « classicisme » dont Mavrocordato a été dominé dans tous ses écrits et dans toutes ses actions, se rencontre *chez tous les princes de cette époque*, sauf Antiochus Cantémir, resté très indigène, malgré son long séjour à Constantinople, où il ne s'est jamais enraciné, désirant aller plutôt, lui aussi, à Pétersbourg <sup>1</sup>, et à l'exception de Michel Racoviță, qui, malgré ses trois règnes, resta un « boïar », sans penser à élever même une église à sa mémoire, étant donc ce qu'il avait été à ses débuts, malgré une origine qui, pour une moitié, venait des Cantacuzène. Chez tous, le même besoin d'autorité, — et il ne faut pas oublier que Démétrius Cantémir pouvait, dans ses moments de colère, frapper jusqu'à la mort ses officiers, avec la masse d'armes et l'épée <sup>2</sup>, — les mêmes désirs de s'imposer par la pompe, comme dans la cérémonie de l'« acceptation » par les boïars de la Monarchie héréditaire imposée par Démétrius, le même entourage grec.

Mais un Constantin Duca écrit en grec et fait preuve de solides études classiques, se montrant très fier d'y avoir réussi, et Démétrius Cantémir non seulement adopte et retient Anastase Condoïdi, qui le comble d'éloges <sup>3</sup>, mais conserve pendant son exil des officiers grecs autour de lui, à un moment où, en Valachie, un « nationaliste » aussi convaincu et fervent que le stolnic Constantin Cantacuzène confiait l'éducation de ses fils à Anastase de Ianina <sup>4</sup>, — qui peut être Condoïdi, — de même que Brâncoveanu lui-même avait fait précepteur de ses fils le Grec Georges Maïota, et avait

<sup>1</sup> Ciobanu, ouvr. cité, annexes.

<sup>2</sup> Neculce.

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Doc. Grecs*, III, pp. 69 et suiv., 71 et suiv., n° XLV; pp. 83—85, n° LI.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 95.

donné l'enseignement supérieur au Grec Sébastos le Kyménite, écoutant à la Cour les prêches en grec de Jean Abramios.

Le même penchant contre les Grecs se rencontre à cette époque aussi parmi les membres du clergé.

Mais, ici, il y a une justification, et elle est puissante. Dosithee de Jérusalem avait été, en effet, une espèce de « surmétropolitite » dans les deux pays roumains, les recouvrant, et les humiliant aussi, de son prestige, les exploitant pour les besoins d'un trône patriarcal totalement appauvri par la domination turque. Plus envahissante a été l'influence, accompagnée cependant de quelques concessions, de Chrysanthe, successeur de ce patriarche. Par lui, la question des monastères dédiés prend un autre aspect. Il ne s'agit plus de retirer une partie de leurs revenus pour soutenir, dans leur situation si difficile sous « les Infidèles », les Lieux Saints, mais d'un détachement total des églises qui conservaient jusque là leurs attaches avec l'évêque local, donc un nouvel état, d'une vraie annexion, s'étendant sur dix monastères, et allant jusqu'à imposer le grec dans les prières des curés de villages en rapport avec ces monastères. Contre ce système s'est élevé, avec une énergie qui a fini par vaincre, ce Géorgien dépouillé de tout vêtement culturel grec et maintenant assimilé d'âme à la société roumaine, qu'il servait, le métropolitite Anthime.

Appuyé sur « les canons des ancêtres », de même que sur « les lois divines », celui-ci discute « les ordres du patriarche », qui voulait le dépouiller d'un droit qu'il ne veut pas céder. Il n'admet aucune « domination » étrangère, sauf le seul cas de ces stauropygies, qui dépendent directement du Siège patriarcal les ayant créés. Avec la décision de sa dignité blessée et avec la puissance de sa conscience de droit, il affirme « qu'il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais, dans cette Hongro-Valachie, des monastères soumis à quelqu'un parmi les patriarches étrangers, mais tous sont sous notre administration, monastères dans lesquels, même lorsque nous accomplissons le sacrifice non sanglant, c'est nous seuls qui nous trouvons sur le trône sacré, et pas le patriarche de Jérusalem ; et, donc, c'est de notre propre volon-

té que nous donnons des subsides au Saint-Sépulcre sur les revenus de nos monastères : au patriarche de Jérusalem, autrefois aussi au métropolitain de la Hongro-Valachie ». Si, néanmoins, une autre coutume avait été établie, quel que fût le nombre de princes ignorants qui l'aient établie, lui, Anthime, appuyé sur les canons, sur les actes des fondateurs, ne la reconnaît pas et défend au patriarche de Jérusalem d'habiter même dans les cellules de ses couvents. S'adressant directement au patriarche œcuménique Athanase, dont il avait déclaré respecter les stauropygies qu'il croit être menacées elles aussi, il s'écrie : « Mais de quel droit lui (Chrysanthe) s'attribue-t-il ces couvents qui se trouvent dans notre diocèse et (introduit-il), par un saut immense, son arrogante mention dans les prières, invoquant que ceci se fait déjà pour les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche ? ». « Car les lois divines disent que ce qui est mal fondé ne peut pas être confirmé, ni par le temps, ni par la coutume et, encore, ce qui est sûr dès le début, malgré tout ce qui viendrait à l'encontre, ne perd pas sa force... L'Église du Saint-Sépulcre n'est pas Dieu lui-même, mais une Église de Dieu, et de Dieu seul, comme les autres Églises... Et, si un ange du ciel venait nous en donner l'ordre, nous, jugeant que les saints canons des Pères de l'Église et les lois divines valent mieux que son ordre, nous ne nous soumettrons pas » (26 décembre 1710) <sup>1</sup>.

Ce n'est qu'après plus d'un an que les relations furent reprises, après que Chrysanthe eût abandonné son point de vue <sup>2</sup>. A ce moment, en automne de l'année 1712, Anthime se considère comme étant « revenu à l'amour et à la bienveillance », à l'ancienne intimité du patriarche envahissant, mais il ne peut pas ne pas observer « certaines discussions et anciennes suspicions, que Votre Béatitude montre avoir été jetées dans l'abîme de l'oubli, mais qui se relèvent de cet abîme et renouvellent leur souvenir avec bruit ». Il est disposé à présenter de nouveau ses arguments : « Mais, du moment que votre amour paternel ordonne de ne plus rien écrire sur cette

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 79—82, n° XLIX.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 100.

affaire, passons-la sous silence pour le moment, comme signe d'obédience et de piété »<sup>1</sup>.

Anthime, pleinement conscient de son rôle, avait eu, du reste, à se défendre non seulement contre de pareilles usurpations dans le domaine de l'Église, mais aussi contre des intrigues intérieures, partant, au moins en partie, de ce clergé grec qui n'avait rien signifié jusque là en Moldavie, malgré la présence de trois patriarches, en fonction ou déposés, à la cérémonie funèbre du prince Constantin Cantémir, et malgré la mort à Jassy d'un des chefs de cette hiérarchie patriarcale.

Ont été conservées, animées de cette même éloquence que pour la lutte contre Chrysanthe, et que dans les prédications, pleines de reproches contre le luxe et autres péchés, comme à l'époque du Chrysostôme, de son recueil de « didachies », les actes d'un procès dans lequel, de nouveau, Anthime gagna la victoire<sup>2</sup>.

Déterminé aussi par certaines influences constantinopolitaines, car le métropolitain avait été en 1711 un partisan presque ouvert de la politique chrétienne à côté du tzar, le prince Constantin Brâncoveanu lui demanda de quitter un siège où sa présence pourrait être compromettante pour le trône lui-même. Or Anthime refusa avec toute sa décision.

Le 24 janvier 1712, la suggestion de la part du prince lui avait été présentée par le confesseur de Brâncoveanu, Métrophane de Nisse, originaire du monastère de Dionysiou, au Mont Athos. On lui faisait dire que, s'il ne se retire pas, il sera déposé par le patriarche œcuménique, après avoir été expulsé par le prince.

La réponse d'Anthime montre avec quel esprit d'humilité il avait vécu dans le pays depuis son arrivée, ajoutant qu'il n'avait jamais rien désiré pour lui-même, mais, là où il avait été placé, il a fait tout son devoir. Si la métropole a des charges, n'est-ce pas la même chose que, à cause des « circonstances », pour la principauté elle-même et « pour tous

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 105—106, n° LXV. La correspondance ultérieure concerne des affaires d'imprimerie; voy. *ibid.*, n° LXVI.

<sup>2</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 476 et suiv., d'après les *Didahii*, éd. C. Erbiceanu, p. 96 et suiv.

ceux qui souffrent dans ce pauvre pays »? Il ne se sent pas un étranger singulier, comme on l'en accuse: « En Christ, nous sommes tous un peuple, et, du reste, je n'ai pas été, moi, le seul évêque et métropolitain étranger en Valachie, mais beaucoup d'autres aussi, ainsi qu'on le voit dans les registres, et ainsi que cela se passe dans toute l'Église, de même qu'il y a eu d'autres princes aussi, indigènes et étrangers, comme par tout le monde, car Dieu a fait le monde libre pour tous ». Du reste, après la vérification en sa faveur des comptes et sa réconciliation avec le prince, qui n'osa pas aller plus loin, Anthime, faisant bâtir la splendide église d'art qui porte son nom, à Bucarest, décidait, dans son testament, daté de juillet 1715, que les revenus qu'il lui avait créés serviraient à entretenir également l'imprimerie grecque et l'imprimerie roumaine<sup>1</sup>.

En Moldavie, Nicolas Mavrocordato avait montré tout le respect au métropolitain Gédéon, un Roumain, dont il fit, pendant son premier règne, l'arbitre suprême dans son procès avec les boïars conspirateurs. Mais il est vrai que Gédéon lui-même ne protesta pas lorsque le prince dépouilla de tous ses droits Marie, veuve d'Élie Cantacuzène, pour donner au patriarche Samuel d'Alexandrie, abrité, après de longs rapports avec les pays roumains<sup>2</sup>, à côté de ce prince, l'administration de la terre de Hangu, appartenant au skite de ce nom, dédié au patriarcat en ce moment-même<sup>3</sup>.

A Bucarest, le prince Nicolas emmena avec lui Samuel, qui conserva son rôle d'arbitre, et on le voit juger entre le prince et les boïars, mécontents de sa nomination, intervenant pour que son clergé soit exempté d'impôt et récla-

<sup>1</sup> C. Erbiceanu, loc. cit., Préface, p. xvii; Cipariu, *Acte și fragm.*, p. 226; *Condica Sfântă*, p. 111 et suiv.; Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 472, note 4.

<sup>2</sup> Auxentius le Secrétaire, pp. 168—170; Codrescu, *Uricariul*, V, p. 365 et suiv.; Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 419; VI, pp. 414—419, note 2; Georges Ungureanu, *Mănăstirea Hanguului sau Buhalnița*, Jassy 1931. Voy. la présentation de ces séjours en Moldavie du patriarche, employant toutes les sources, dans Démètre G. Ionescu, *Relațiile Țărilor Române cu Patriarhia de Alexandria*, Bucarest, 1935, p. 34 et suiv.

<sup>3</sup> On trouve le patriarche Samuel aussi à Argeș, en Valachie, d'où il donne un privilège; Démètre G. Ionescu, ouvr. cité pp. 34—35.

mant, en guise de récompense, le couvent de Cernica, près de Bucarest, à la place de ceux qui ont été dépouillés par des guerres, comme Segarcea, en Olténie<sup>1</sup>. C'est à lui que s'adresse, dans ses affaires, toute la noblesse du pays, et son rôle de nouvel « archimétropolitain » fut plus décisif que, jadis, celui du patriarche Dosithée de Jérusalem, aussi dans les affaires politiques. Il fut imposé dans cette qualité par les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait la Valachie, peu de mois après l'établissement à Bucarest de Nicolas Mavrocordato, en 1716.

Mais, pour comprendre ce qui se passa pendant cette année, il est nécessaire de connaître l'esprit même dont était animé le prince pendant ce premier contact avec la noblesse de Valachie, qu'il voulait certainement gagner par la nouvelle méthode de la douceur, ainsi qu'il venait de le faire en Moldavie.

Ayant chargé Radu Popescu, qui n'était que vornic de Târgoviște, de remplir, dans cet autre pays, la charge confiée, en Moldavie, au secrétaire Auxentius, — bien qu'il n'eût pas trouvé ici la même âme honnête, incapable de toute passion et de tout mensonge —, et acceptant comme préface narrative un écrit antérieur de l'ancien auteur de Mémoires, qui n'avait pas même le calme de sujet fidèle d'un Greceanu, il montrait de quelle façon il entend qu'on traite, dans ce qui ne pourrait pas être intitulé une « histoire », ses prédécesseurs sur le trône de Valachie.

Donc, dans cette présentation historique, d'une passion triviale et charriant des inimitiés qui sont personnelles à l'écrivain, Brâncoveanu sera celui qui, pour sauver son trône en 1703, a « surchargé » le pays, qui « sera désormais sans cesse torturé par les maux qui vinrent, lui arrachant des gémissements et des larmes ». A partir de ce moment, ce prince, que d'autres sources montrent avoir été doux jusqu'à la fin, « en devint plus méchant, plus terrible », demandant sans cesse de

<sup>1</sup> Correspondance de Chrysanthe avec Marie Dudescu, publiée par C. Olănescu, dans les *Conv. Lit.*, XXVI et XXVII. En général, Démètre G. Ionescu, ouvr. cité, p. 37 et suiv.

l'argent pour assouvir un moment l'avidité de ses maîtres. D'un autre côté, Brâncoveanu, n'ayant plus sous la main les Impériaux d'Occident, car la paix avait été conclue dès 1699, s'entend avec les Moscovites, auxquels il demande d'accourir sur le Danube, promettant tout son concours, et se réservant, pour lui et pour les siens, le titre de « knèzes de Moscovie ». C'est lui donc, de même que Démétrius Cantémir, qui est coupable de l'erreur militaire russe de 1711. Le chroniqueur prétend, ce qui n'est pas vrai, qu'il avait refusé aux Turcs de sortir de son abri de Urlați, où Radu Popescu n'oublie pas de dire aussi que, avec les boïars, il y avait aussi Anthime, qui s'était entendu avec Thomas Cantacuzène pour passer aux Russes. La défaite des chrétiens sur le Pruth aurait été dûe uniquement au manque des provisions promises par le prince de Valachie, les Russes étant « détruits par la faim ». Après cette terrible épreuve, le tzar considère cet allié non-sincère comme « un traître et trompeur des chrétiens », alors que, pour les Turcs, il est, sans qu'ils veuillent le dire, dès lors un « rebelle ». On voit donc que ce prince Constantin « a trahi son maître, le Turc, qui lui avait fait grâce de ce règne pendant plusieurs années ». Un moment vint cependant où cette duplicité devait être punie. Dans les Mémoires antérieurs du même écrivain, on avait fait l'éloge de ce prince heureux, riche, avec une nombreuse famille et jouissant de tout ce que la vie a de bon, et la culpabilité pour les circonstances tragiques de 1711 retombait seulement sur « ces descendants de Satan », — on voit bien l'ancienne haine contre les Cantacuzène de la part de cette race ennemie de Hrizea Popescu —, qui est le spathaire Thomas. Ces descendants de « Chaïtan-Oglou », « ces fils du diable », voilà les auteurs de la catastrophe.

Donc, le châtimeut de Dieu contre Brâncoveanu s'accomplira par « les Cantacuzène, qui ont toujours été traîtres de leurs princes »<sup>1</sup>. Et ceux-ci sont critiqués pour avoir

<sup>1</sup> Cf., comme preuve absolue que les Mémoires cités et la Chronique de Mavrocordato appartiennent au même auteur, ce qui, nous l'avons dit, était contesté, les passages concernant ces ennemis de l'écrivain: *Mémoires Mag. Ist.*, V, p. 176: « Mais les Cantacuzène, c'est-à-dire les descendants

eu sous le règne de leur neveu tout ce qu'il leur fallait, étant « pleins d'argent, de villages, de vignobles, exempts d'impôts, d'emprunts », à l'encontre des autres boïars. « Je dis la vérité et pas un mensonge : ils vivaient mieux que le prince Constantin, car, lui, il avait les soucis du règne et eux les promenades et les fêtes, et le gain et tout le bien, et cependant ils n'étaient pas contents de tout ce bien, mais désiraient encore plus, c'est-à-dire le trône ». Ils vont jusqu'à la falsification des sceaux des boïars dans leurs dénonciations mensongères envoyées aux Turcs, et ils employèrent pour conduire leurs dénonciations à Constantinople Diikiti, l'auteur du journal de l'expédition turque en Morée. Présentant la scène de la destitution de Brâncoveanu, de nouveau les Cantacuzène, « en tant que chefs des armées du pays », sont présentés comme les auteurs de la catastrophe de Constantin, ayant empêché

---

de Chaïtan, qui étaient toujours de leur naturel agités et ingrats envers tous les princes, comme on le verra plus loin, car ils avaient montré leur astuce et leur méchanceté envers tous les princes »; Chronique, *ibid.*, IV, p. 25 : « Les Cantacuzène, qui toujours ont été des traîtres des princes et ne se tinrent jamais cois sous aucun prince, aussi maintenant sous le prince Constantin, ont commencé à le trahir pour le déraciner, n'ayant d'autre motif que cette méchanceté naturelle qu'ils ont prouvée aussi auparavant ». Comme on le voit, les termes sont les mêmes. Dans les deux sources, on trouve ensuite la même notion du bien qu'ils ont eu de la part de Brâncoveanu. Voy., ensuite, Chronique, p. 26 : « Voyant que les relations du prince sont devenues mauvaises de tous les côtés, surtout de celui des Turcs, à cause de la réputation qu'il s'était gagnée, d'être rebelle »; Mémoires, p. 176 : « Voyant que les Turcs sont furieux contre lui, le traitant de rebelle ». Plus loin, on rencontre le même récit sur les sceaux qu'il avait fait faire à Braşov. Chronique, p. 27 : « Le prince Constantin ne savait que faire »; Mémoires, p. 177 : « Il n'a eu plus que dire et que faire ». La même chose pour parler de l'état heureux de Brâncoveanu; Chronique, pp. 28—29; Mémoires, p. 170. Puis, le contraste entre la vie remplie de soucis de Brâncoveanu et la façon agréable de passer leur vie chez les Cantacuzène : Mémoires, p. 182; Chronique, p. 26. D'un côté et de l'autre, on appelle « Roumains », non pas seulement les serfs, comme c'était la coutume, mais les habitants du pays en général (p. 38), dans la Chronique, vers la fin, alors que, dans les Mémoires, Brâncoveanu est « traité de prince des Roumains ». Antérieurement aussi, la Valachie seule s'appelait le pays roumain, mais pas le prince. Le portrait d'Étienne Cantacuzène, qui se trouve au commencement de l'histoire de son règne dans les Mémoires, apparaît aussi dans la Chronique.

une fuite éventuelle dans les pays de la chrétienté. Ce sont eux qui, employant l'intervention du postelnic Caramanli, ancien fidèle du prince déposé, auprès de Moustapha-aga, arrivent à faire nommer, à la place du prince, Étienne Cantacuzène. Ne manquent pas non plus les considérations philosophiques sur ce vrai bonheur que Brâncoveanu n'a jamais eu, car il lui manquait la base seule pour cela, que sont les bonnes actions : « Le prince Constantin n'a montré aucune bonté d'âme, pendant sa vie et son règne, qui sont restés, pour les successeurs, comme un poids et une malédiction. Son avidité était sans bornes, et il a détruit les bonnes coutumes du pays qui avaient été introduites, avec beaucoup de sagesse et d'efforts, par les anciens, et en a fait d'autres selon son bon plaisir. Ces soldats ruraux qui soutenaient seuls le tribut dû à l'Empereur ont été rassemblés pour devenir des serfs dans ses villages et ceux de ses parents, les Cantacuzène, ainsi que d'autres abus innombrables », et à cette place est répétée l'accusation d'avoir accru le tribut pour se sauver soi-même, en 1703. L'auteur trouve le moyen de mêler à l'histoire de la destitution aussi les partisans de Brâncoveanu qu'avaient été Șerban Greceanu et le boïar Bujoreanu.

En ce qui concerne Étienne Cantacuzène, le nouveau prince, est repris le terrible portrait de légèreté, d'instabilité et d'avidité, de trahison en faveur des Impériaux qui est donné dans les Mémoires<sup>1</sup>. C'est lui qui, par le moyen de Constantin Știrbei, traité avec tant d'inimitié par Radu Popescu dans ses Mémoires, et aussi par Radu Dudescu celui qui, par ses dénonciations réitérées, a réussi à faire verser le sang des chrétiens à Constantinople<sup>2</sup>. Dans ces accusations formelles, exprimées avec passion, le stolnic Constantin est traité avec la trivialité coutumière, dans les Mémoires, comme dans la Chronique de Popescu : « ce vieux brigand », « ce méchant vieillard », qui profitait de tous les secrets, qu'il connaissait,

<sup>1</sup> P. 179.

<sup>2</sup> Voici d'autres éléments d'identité. Chronique, p. 31 : « Pour que le prince Constantin et ses fils ne restent pas en vie » ; voy. Mémoires, p. 180 : « Pour que ne reste pas en vie, ni le prince Constantin, ni ses fils ».

de son prince et neveu. On n'oublie pas non plus, dans les Mémoires, l'intervention, provoquée par la même vieille haine, auprès du grand écuyer turc de la part du spathaire Michel. Ces « vieillards méchants et fourbes » organisent aussi la manifestation, devant l'envoyé turc, des paysans, qui se plaignent des charges si lourdes sous le prince déposé, de ces « vilains qu'ils faisaient paraître comme plaignants, contre leur volonté »<sup>1</sup>.

La crise de folie, d'épilepsie de la princesse Păuna, femme d'Étienne, au monastère qu'on appelait « d'un seul bois », le jour même de la catastrophe de la famille des Brâncoveanu, est reproduite, presque littéralement, des Mémoires, plus anciens. Mais, ici, on ajoute que la tante de la princesse, qui était suspectée par la famille d'avoir jeté des charmes, aurait été « enmurée dans une cellule », et deux « femmes » qui se trouvaient autour d'elle, pendues.

N'ayant plus, à partir de ce moment, l'appui d'un ouvrage antérieur, Radu Popescu présente ensuite les événements principaux de ce court règne. Ayant accompagné Charles XII à son passage par la Valachie, il n'oublie pas de le dire. Lorsque ce prince Étienne tombe, l'auteur ajoute l'infâmie que le stolnic, ayant montré à l'envoyé turc sa fidélité et celle de sa famille, aurait déclaré que, voyant les mauvais sentiments à l'égard du Sultan de son propre frère, le prince Șerban, il l'aurait empoisonné, ainsi qu'un autre frère aussi, Georges (Iordachi), qui s'était compromis avec les Impériaux, et que c'est pour le même motif qu'il a amené aussi la mort de Brâncoveanu<sup>2</sup>. Des attitudes qui contrastent avec celle de l'agent du prince Nicolas à la Porte, qui désire que la vie d'Étienne soit conservée et n'oublie pas la nouvelle Hécube<sup>3</sup>, la princesse Păuna, qui ira à travers le vaste monde, vers

<sup>1</sup> De même dans la Chronique, conservant le même qualificatif de « vilains ». Cf. aussi dans les Mémoires, p. 182. — Dans les Mémoires aussi, sont comptés parmi les accusateurs aussi Constantin Știrbei, constamment poursuivi par la haine de Popescu, et Radu Dudescu; pp. 181—183.

<sup>2</sup> « Nous l'avons vu de nos yeux et nous avons palpé cela de nos mains »; p. 37.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 783.

Venise, Rome, Vienne, avec ses deux fils, destinés à une vie de tristes aventures <sup>1</sup>.

Et, ajoutant son servilisme envers les nouveaux maîtres, le chroniqueur apporte, non sans en avoir eu la permission, le témoignage de Jean Mavrocordato lui-même, qui aurait été informé sur ce sujet par les Turcs : « Ianaki l'interprète, frère de Sa Majesté le prince Nicolas » <sup>2</sup>. Pour le compte d'Étienne lui-même, tout en reconnaissant qu'il a dû épargner au pays l'impôt sur le bétail <sup>3</sup>, et mentionnant l'exemption d'impôt des prêtres, peut-être d'après l'intervention de Chrysanthe, il ajoute cependant que, « d'un côté, il faisait une chose bonne, et, de l'autre, dix choses mauvaises » <sup>4</sup>.

Bien entendu, le chroniqueur affirme, de la façon la plus catégorique, que le prince Nicolas, dont la généalogie par sa mère, Sultane Skerlet, et par sa grand'mère, Cassandre, fille d'Alexandre Iliaş, le relie aux grands princes de Moldavie,

<sup>1</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, I; le même, *Radu Cantacuzino*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 3-ème série, XIII.

<sup>2</sup> P. 37.

<sup>3</sup> Le décret, dans Iorga, *Studii și doc.*, III, pp. 94—96, qui contient une attaque violente contre Brâncoveanu : « C'est pour cela que, constatant, avec beaucoup de dégoût et de tristesse de notre cœur, tant de difficultés et de misères du pays qui est notre patrie, et les blessures non encore fermées qui ont été faites à tout le peuple par l'injustice qui n'a jamais été aussi grande que sous le règne du prince Constantin Băsărabă Brâncoveanu, notre prédécesseur, nous avons reconnu que l'avidité et l'injustice et les impôts non accoutumés ont amené notre patrie à cet état misérable et digne de larmes, et surtout ce maudit impôt sur le bétail, qui a été inventé pour la première fois dans notre pays, pour sa ruine, par celui qui vient d'être nommé, — car il a soumis à l'impôt jusqu'aux animaux, ravissant par cet acte exceptionnel de cruauté jusqu'au lait pour les petits enfants, qui s'en nourrissaient ». Il montre qu'ils s'enfuient « dans les montagnes, d'autres dans des cavernes, d'autres dans des forêts, d'autres dans des roseaux, et d'autres dans les trous de la terre, avec leur femme et leurs enfants », pour y mourir, n'ayant pas de quoi rassasier l'avidité insatiable de ce prince au cœur dur ». C'est de là, disait le décret, qui est un pamphlet, qu'est venue « la juste colère de Dieu, pour punir cet homme injuste », et elle « l'a fait tomber de son siège et l'a ruiné sans espoir, comme étant un ennemi des pauvres de la patrie ». La date est curieuse : 4 mars 7222 (1714), lorsqu'Étienne n'était pas encore prince.

<sup>4</sup> P. 38.

n'a rien fait pour amener cette nouvelle catastrophe. Il a invité même le stolnic Constantin, qui voulut, de son propre gré, accompagner son fils dans le malheur<sup>1</sup>, à revenir auprès de lui, et il a pardonné au spathaire Michel, le maintenant dans son rôle de lieutenant princier, mais il n'est pas coupable de ce que Michel, voulant s'enfuir en Transylvanie, eût été arrêté par les douaniers de Câmpina<sup>2</sup>. Si donc la colère impériale qui atteignit les Cantacuzène est dûe seulement à leurs rapports au-delà des frontières, d'où leur venaient « des lettres, des confirmations, et des privilèges », qui ont été découverts, — et, à cette occasion, de nouveau le chroniqueur officiel se retourne et frappe aussi cet autre rusé, Brâncoveanu, — le prince Nicolas sera « attristé » par ce malheur, qu'il n'aurait pas provoqué<sup>3</sup>, car il avait pitié surtout de Dudescu, « jeune et ayant des enfants en bas âge », et il ira jusqu'à dépenser beaucoup d'argent pour le sauver<sup>4</sup>.

Voilà donc la façon dont le nouveau prince traitait le passé du pays où il venait pour la première fois. On comprend donc combien il lui fut difficile de s'entendre avec une noblesse nombreuse, riche et fière, habituée à gouverner à côté des princes sortis, à partir de Șerban Cantacuzène, de son milieu et avec sa volonté.

Étienne Cantacuzène avait eu autour de lui presque tous les boïars indigènes, qui avaient donc abandonné Brâncoveanu, consentant même, par le décret injurieux contre l'impôt sur le bétail, à rabaisser sa mémoire. Sous cet acte, en effet, il y a la signature de ces boïars: Constantin Știrbei, que l'ancien prince avait fait rendre gorge pour des règle-

<sup>1</sup> P. 41. Jean Mavrocordato lui aussi affirme que le stolnic n'était pas compris dans le firman qui appelait son fils à Constantinople; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 776—777, n° DCCLXVI; cf. *ibid.*, p. 778, n° DCCLXVIII.

<sup>2</sup> *Ibid.* Pour la situation ultérieure jusqu'à sa convocation à la Porte; Radu Popescu, pp. 42—43.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 41—45.

<sup>4</sup> Mais le chroniqueur se réjouit de la mort, dans la bataille de Belgrade, du vizir Dchine-Ali, « homme méchant et cruel »; p. 46. Cf. Neculce, p. 351; Chrysanthe le regrette; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 793—794, n° DCCLXXXV.

ments financiers, Bunea Grădişteanu, Radu Dudescu, beau-frère d'Étienne, Radu Cantacuzène, frère de ce prince, Michel Cantacuzène, fils homonyme du spathaire, Şerban Greceanu, mêlé lui aussi à la catastrophe des Brâncoveanu, Şerban Bujoreanu, présenté par le chroniqueur comme un des accusateurs de 1714, un autre Şerban, Prisăceanu, un Petraşcu Brezoianu, qui périt bientôt sous l'épée constantinopolitaine, bien acérée, de Mavrocordato, un Eustrate Leurdeanu, cependant un ennemi, par toute la tradition, des Cantacuzène, un Neagoe Topliceanu et un Şerban Herăscu, tous des jeunes gens, appartenant à la génération du nouveau maître.

Plus tard, parmi ses boïars, on trouve aussi un Şerban Cantacuzène, un Barbu Brăiloiu, un Chirca Rudeanu, un Constantin Coţescu<sup>1</sup>. Nous avons déjà rencontré certains d'entre eux, lorsqu'ils étaient venus accueillir, plutôt par crainte, le prince étranger, mais, à côté de Brezoianu et Dudescu, il y a Grégoire Băleanu, qui ne figure pas dans le Conseil d'Étienne Cantacuzène, et ce Radu Popescu, le chroniqueur lui-même, auquel le prince qui venait de tomber n'avait accordé aucune attention<sup>2</sup>.

Bientôt, des mésintelligences éclatèrent entre ces ralliés par nécessité et le prince que, dans ce pays où il y avait eu deux règnes par élection, personne n'avait demandé. La guerre commencée en juin par l'empereur Charles VI, allié des Vénitiens, contre les Turcs, dont l'Empire paraissait devoir être partagé, donna aux mécontents l'espoir d'un retour à un passé que, par les continuelles dénonciations contre les Cantacuzène, qui arrivèrent ainsi jusqu'à leur destruction et à la mort de leur parent Dudescu, le prince Nicolas cherchait à annuler aussi sous le rapport matériel, après avoir approuvé une tentative d'annulation par les odieuses calomnies de son chroniqueur.

Nous avons vu que l'explication complète de l'origine du conflit est donnée par ce chroniqueur lui-même.

<sup>1</sup> Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XXI, p. 20, note.

<sup>2</sup> Auxentius le Secrétaire, p. 172.

A côté de ces quatre<sup>1</sup> lieutenants princiers mentionnés par les deux chroniques princières, celle de Moldavie et celle de Valachie, « le Grec » avait envoyé, comme ses hommes de confiance, Constantin Tzouki et Constantin Ramadan, appartenant à ses plus intimes serviteurs<sup>2</sup>. Parmi ses conseillers étrangers, ne manque pas Spandoni<sup>3</sup>, qui, signant : « de Scarlat », semble avoir affirmé sa parenté avec ces Mavrocordato que les Turcs appelaient « les fils de Scherlet<sup>4</sup> », puis Spiléoti et l'évêque de Bethléem<sup>5</sup>. Quand les Turcs demandèrent à Nicolas d'envoyer un contingent à la guerre contre les Impériaux, il trouva trois mille hommes pris sur les « corporations » des habitants exempts d'impôts, et le commandant était un petit boïar de l'Olténie, Obedeau, auquel le prince avait cependant ajouté son propre beau-frère, Jean (Ianachi) Rosetti<sup>6</sup>, — un autre Rosetti, Nicolas, qui se fixera ensuite comme comte catholique en Transylvanie, écrivant des lettres pleines de néologismes latins, tout en conservant ses anciens goûts pour le tabac oriental<sup>7</sup>, donnera, dans un style orné, sur un fond totalement vide, un opuscule de glorification pour ce « Phanariote »<sup>8</sup>. On a vu enfin le rôle décisif, qui devait rendre jaloux le métropolitain Anthime, de Samuel d'Alexandrie, et, peu après, la faveur du prince devait chercher, pour le siège métropolitain, l'humble Métrophane, qui avait été jusque là simple typographe pour les livres grecs<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Radu Popescu ajoute aussi Radu Dudescu ; p. 40.

<sup>2</sup> Auxentius le Secrétaire, p. 171 ; Radu Popescu, p. 40.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 774—775, n° DCCLXV.

<sup>4</sup> Iouliano est maintenant grand logothète du patriarche œcuménique ; *ibid.*, p. 777, n° DCCLXVII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 780—781, n° DCCLXX ; p. 791, n° DCCLXXXIII. Cet évêque reçoit des signes d'amitié de la part de Hiérothée le Comnène, évêque de Silistrie ; *ibid.*, pp. 788—789, n° DCCLXXX. On voit Chrysanthe qui s'empresse de venir ; *ibid.*, pp. 748—755, n° DCCLXXII.

<sup>6</sup> P. 47.

<sup>7</sup> Iorga, *Studii și doc.*, V, pp. 56—57, nos 255—256. Il était le frère d'Étienne Rosetti ; *ibid.*, p. 57, n° 257.

<sup>8</sup> Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, pp. 230—232.

<sup>9</sup> Voy. ses lettres adressées au patriarche Chrysanthe, en 1716, dans Iorga, *Doc. Grecs*, III, pp. 119—121, 123.

### CHAPITRE III

## LES BOÏARS ROUMAINS ET LES IMPÉRIAUX AUTRICHIENS. LES PREMIERS RAPTS DE TERRE ROUMAINE

La guerre qui éclata, en 1716 même, entre les Turcs et les Impériaux autrichiens, qui, ayant à leur disposition les talents militaires d'Eugène de Savoie, croyaient pouvoir ajouter aux États de Charles VI le reste « des provinces vassales de la Hongrie » qu'on venait de conquérir, donna à la noblesse valaque l'occasion de montrer ses sentiments envers le prince qu'elle considérait, beaucoup plus que les Moldaves, maintenant habitués à être gouvernés de cette façon, comme un étranger.

Une espèce de « nationalisme roumain » se produisit surtout en Olténie, qui était le foyer du vieux Matthieu et de Brâncoveanu, en 1716, lorsque les soldats de l'empereur chrétien d'Occident firent leur apparition. Obedeanu, le commandant des troupes de Nicolas, trahit secrètement, lorsque les Turcs de la frontière partirent vers Cladova, et il se retira, laissant les Impériaux « occuper » ces districts. Bientôt, d'autres boïars aussi se déclarèrent pour les chrétiens: Barbu, fils de Cornea Brăiloiu, l'ancien ennemi de notre chroniqueur Radu Popescu, et un Bengescu, originaire de cet ancien bourg de Benga ou de la rivière du Gilort, qui s'appelle maintenant Cărbunești. Jean Rosetti ne résista pas plus, et le représentant à la Porte du prince régnant, Iouliano, l'accuse de trahison, de même que le capitaine de ce district, dont la capitale, Târgul-

Jiiului, fut occupée par les soldats impériaux, qui avaient pénétré par les défilés de Vâlcan <sup>1</sup>.

Alors, pour empêcher l'invasion, le prince envoya le ban lui-même, Bujoreanu, qui devait travailler avec cet Obedeanu dont on ne connaissait pas encore les relations avec l'ennemi.

Le second corps d'invasion passa, le 26 août, par le défilé de l'Olt, à Câineni, vers Pitești. Et, alors, le prince Nicolas, n'ayant aucune troupe à sa disposition, se décida à se retirer vers Giurgiu, « à Copăceni ou à Călugăreni, formant un camp », jusqu'à l'arrivée des Turcs, qui tardait.

A ce moment, le métropolite Anthime, qui savait qu'on l'accuse, depuis longtemps, de déloyauté et s'en plaignait à Chrysanthe <sup>2</sup>, prit sur lui de déclarer au prince étranger que le pays ne veut pas de lui, qu'il se sépare de son maître, et que lui-même, qui est son pasteur, est obligé de revenir à Bucarest, où, d'après une information envoyée par Abramios, qui, lui aussi, avait passé du côté des chrétiens, devait arriver comme nouveau prince Georges Cantacuzène, avec des troupes impériales.

Mavrocordato dut donc aller s'abriter, sans avoir tenté de résister, chez les Turcs de Giurgiu, pour passer ensuite le Danube à Roustchouk <sup>3</sup>. Anthime refusa de le suivre et revint de fait dans la capitale, avec une légitimation que le chroniqueur, qui est son ennemi personnel, ne peut pas manquer de consigner, et elle correspond au coeur de cet évêque, tel qu'il s'était montré aussi à d'autres occasions: « Étant leur pasteur, il ne peut pas abandonner son troupeau ».

Aussitôt arrivé à Bucarest, il rassemble le peuple, car telle est la signification de « ce groupe d'anciens boïars », dont parle Radu Popescu. Le nouveau règne devait donc venir d'une espèce de « Conseil National », réuni à la métropole. Mais, au lieu des Impériaux qu'on attendait, parut Nicolas lui-même,

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 794. Pour les troupes dont disposait le prince, voy. Hurmuzaki, VI, p. 159, n° LXXXVIII.

<sup>2</sup> Il expliquera plus tard son départ de Bucarest par la crainte de la peste; *ibid.*, p. 162.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 796.

ce prince que le métropolite considérait comme déchu, et il était entouré d'un groupe de Turcs danubiens, accourus <sup>1</sup>.

Il demanda aussitôt au patriarche œcuménique, qu'il continuait à considérer comme ayant tous les droits sur cette Église roumaine de Valachie qui avait affirmé énergiquement son indépendance quant à l'organisation, la destitution solennelle du traître. Iouliano écrit, de Constantinople: « Le prince avait reconnu que le bienheureux métropolite est aussi un conspirateur et avait trouvé des lettres et des conventions de sa part avec les Allemands, et il le destitua aussitôt et le fit arrêter, ordonnant qu'on envoie, d'ici, l'acte de destitution, pour qu'on établisse en Valachie un autre métropolite », et il écrit à Chrysante: « Voyez ce qui en est de ce bon ami, qui a reçu enfin le châtiment pour sa méchanceté <sup>2</sup>! ». Et Spandoni, maintenant grand rhéteur de l'Église de Constantinople, explique, de son côté: « Le métropolite de Hongro-Valachie a été destitué aussi d'après un ordre impérial, étant reconnu comme apostat et conspirateur, et l'acte de destitution a été envoyé ici, il y a quelques jours, d'après le rapport et la demande du très-haut prince, ainsi que la permission du patriarche, selon les canons, pour l'élection et la consécration ou la permutation d'un autre métropolite de Valachie, celui qui sera le plus apte à être élu et déclaré digne » <sup>3</sup>. La destitution fut aussitôt accordée, avec une fausse conscience du droit et avec la certitude de prouver ainsi la loyauté envers l'Empire.

Aussitôt fut élu le typographe Métrophane, le protégé de Chrysante <sup>4</sup>, ce Métrophane qui arrivera ensuite, au milieu de ses souffrances physiques accompagnées de remords, à regretter sa décision. Mais, le 29 septembre, sûr de lui-même, il faisait connaître à Chrysante, son ancien patron, cette élévation, expliquant la destitution de son prédécesseur par le fait que « Anthime, jadis métropolite de Hongro-Valachie, n'a

<sup>1</sup> *Ibid.*, III, p. 122 (24 mars 1716).

<sup>2</sup> *Ibid.*, II, pp. 794—795.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 796.

<sup>4</sup> Voy. *ibid.*, II, pp. 790—791, n° DCCLXXXII.

pas observé la règle qui gouverne les évêques, mais s'était mêlé aussi dans les affaires politiques »<sup>1</sup>.

Livré aux Turcs, qui devaient mener le traître à Constantinople, celui qu'on appelait, après sa destitution, « le moine André » disparut en chemin, pas noyé, ainsi qu'on l'a cru<sup>2</sup>, dans les eaux de la rivière de Toundcha, mais dans les environs d'Énos. Dans le pays même, Petrașcu Brezoianu paya de sa tête l'illusion qu'il aurait pu devenir prince<sup>3</sup>.

Maintenant, le gouvernement « grec » pouvait être considéré comme assuré. Les Tatars arrivaient déjà, et le chroniqueur de Mavrocordato fut l'un de ceux qui allèrent les accueillir à la frontière de la Moldavie, où régnait Michel Racoviță. Le khan fut accueilli par le prince au village de Cornățel, sur le Danube, et accompagné jusqu'à Cerneți, sur la frontière du Danube, car il allait secourir Timișoara, assiégée par Eugène de Savoie, vainqueur, ne sachant pas que la forteresse avait déjà capitulé; cet « empereur » de Crimée fut destitué pour son retard, et ses Nogais, qui étaient partis de leur propre mouvement vers leur patrie, furent dispersés par la petite troupe valaque qu'on avait pu organiser.

<sup>1</sup> *Ibid.*, III, pp. 124—125, n° LXXX; C. Erbiceanu, dans la *Bis. ortodoxă*, XV, pp. 397—398; Nicolas Dobrescu, *Antim Ivireanul*; Iorga, *Ist. lit. rom.* II, pp. 472—473; *Ist. Bis.*, I.

<sup>2</sup> Del Chiaro, éd. Iorga, pp. 202—203. Cf. Mustea, éd. Kogălniceanu, p. 57: « Il a fait tuer le métropolitain Anthime, parce qu'il a critiqué sa tyrannie, sans qu'on sache la façon dont il est mort ». De la même façon, décapité en chemin, périt aussi le grand boïar moldave Lupu Costachi, que le prince Michel avait créé grand vornic du Pays Inférieur, et avec lui, « deux boïars serbes »; Neculce, p. 351; Mustea, p. 58.

<sup>3</sup> Métrophane Grégoras, éd. D. Russo, *Rev. Ist. Rom.*, IV. Ses quatre fils s'enfuirent en Transylvanie, sa mère, sa femme, ses filles étant retenues. Ils déclarèrent que, en ce moment, le prince retient en otage le métropolitain et douze boïars et qu'il aurait décapité l'époux de la sœur (?) de Georges Cantacuzène; Hurmuzaki, VI, p. 160, n° LXXXVIII. Le récit de ces circonstances, dans le numéro suivant. Brezoianu avait été tué par un Turc, — le commandant de la troupe turque du prince, qu'on appelait le bechli-aga, ayant refusé d'accomplir cet acte. Le prince Nicolas aurait eu sept canons; *ibid.* Voy. aussi le rapport du capitaine de Sainte-Croix; *ibid.*, p. 162. Une lettre de Barbu Brăiloiu, qui parle de deux de ses frères retenus par le prince; *ibid.*, pp. 168—169, n° xcVII.

Mais elle ne suffisait pas pour défendre le pays, et le ban Șerban Bujoreanu lui-même fut pris par les Impériaux à Brâncoveni, puis libéré. La famille active des Brăiloiu, ces fils du vieux Cornea, Barbu et le moine Dosithée, se déclarèrent ouvertement pour les envahisseurs. D'autres soldats impériaux étaient au couvent de Tismana, puis, par delà la rivière de l'Olt, à Vieroș, d'où, partant pour des actes de brigandage, avec un capitaine roumain, Mihiu, qui pourrait être le vrai héros d'une célèbre ballade populaire, ils tuèrent Șerban Priseceanu, un Vlădescu de Tigveni, dans le district d'Argeș, un Izvoranu. Pénétrant jusqu'au village de Golești, ils étaient sûrs que le boïar de là-bas, bien qu'il eût été un conseiller apprécié de Mavrocordato, est partisan des « Allemands ». Cependant, on put chasser les occupants de cette région, employant aussi le secours des Tatars. La place de ban fut maintenant accordée à Radu Popescu lui-même, et, aussitôt après qu'il eût pris avec lui le peu de forces dont disposait Mavrocordato, fut organisée l'expédition qui devait se saisir de cet intrus princier qu'était Mavrocordato. Excité par Goleșcu et par Băleanu, mais apportant un manifeste du général Stainville contre celui qui était qualifié de violateur de la paix<sup>1</sup>, le capitaine Étienne Dettine, dit Pivoda, probablement un Serbe au service des Impériaux, se glissa, avec Barbu Brăiloiu et l'échanson Șerban, de ces régions de l'Olt et, le 25 novembre, ils pénétraient à Bucarest, où personne n'avait eu conscience du danger. Les conspirateurs armés forcèrent le peu de seïmens qui se trouvaient à la Cour à capituler. Le prince fut donc pris avec tous les siens, parmi lesquels Alexandre, fils de Roxane, sa sœur, qui avait épousé Alexandre Ghica<sup>2</sup>, — la princesse Pulchérie<sup>3</sup> était morte,

<sup>1</sup> C. Giurescu, *Material pentru istoria Olteniei supt Austriaci*, I, Bucarest 1913, pp. 50—52, n° 55.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 802—803, n° DCCXC; pp. 806—808, n°s DCCXCVII—DCCXCVIII; p. 813, n° DCCCV; p. 827 et suiv. (pour la libération). Cf. aussi Hurmuzaki, VI, pp. 166—167, n° xciv. Un autre fils, Grégoire, était maintenant grand interprète; *ibid.*, n° suivant.

<sup>3</sup> Sa lettre adressée à Chrysanthe; *ibid.*, pp. 779—780, n° DCCLXIX. Elle était l'amie des jeunes filles de Brâncoveanu; *ibid.*, pp. 785—786, n° DCCLXXV;

et ensevelie dans l'église métropolitaine —, et, après un emprisonnement provisoire à Cotroceni, il fut mené, par Târgoviște, à Sibiiu, en Transylvanie, où il eut tout le temps, comme prisonnier de guerre, de penser à ses œuvres littéraires<sup>1</sup>.

Tous ces mouvements étaient dûs, non pas autant à Stainville, gouverneur de Transylvanie, encore un Français, qu'au groupe de boïars qui représentaient l'opposition du pays, sur la ligne politique de Brâncoveanu, contre la domination de l'étranger. Bien que le prince grec cherchât à entretenir de bons rapports avec ses voisins de Transylvanie, bien que, dans sa lettre du 20 octobre de l'ancien style aux habitants de toutes les catégories, condamnant l'acte de trahison de Barbu Brăiloiu, il eût annoncé l'arrivée des Turcs, « de Roustchouk, de Giurgiu et d'autres régions turques », et qu'il eût appelé chacun pour aider à la « destruction des ennemis de notre Empire », ces boïars pensaient à la possibilité de faire venir, le plus tôt possible, le fils du prince Șerban. Par leur lettre du 25 novembre, ils lui annonçaient, dans sa retraite de Brașov, que « les chrétiens ont été libérés » enfin « par l'ober-capitaine » impérial et par ces deux boïars qui l'avaient guidé. Ils regrettaient que les armées allemandes ne fussent pas restées « pour la garde de la ville et des chrétiens et des monastères de ce pays ». L'arrivée d'autres soldats est absolument nécessaire, étant donnés les dangers d'une

---

Iorga, *Zece inscripții de mormânt ale Mavrocordaților*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1937.

<sup>1</sup> Radu Popescu, pp. 57—59. Radu Popescu, abandonné par les soldats, fut, lui aussi, emmené à Târgoviște et à Sibiiu, mais avec la permission de s'établir à Brașov; *ibid.*, pp. 60—61. Le prince Nicolas n'oubliait pas ses bibliothèques de St-Sabbas et de St-Georges; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 782, n° DCCLXX. Cf. C. Giurescu, ouvr. cité, p. 22 et suiv. (surtout les rapports, datés de Tismania, de Sainte-Croix), p. 71, n° 75; pp. 74, 79, 84—85, 110, 114—115, 151—152. Le prince Nicolas se plaint de Barbu Brăiloiu; *ibid.*, pp. 43—44, n° 49. Les mêmes écrivent au général Tige, le 7 novembre de l'ancien style; *ibid.*, pp. 46—48, n°s 52—53. Le rapport de Dettine lui-même; *ibid.*, pp. 58—59, n° 62 (il avait trouvé dix-sept beaux canons venant de Michel-le-Brave lui-même) et n°s 69, 79; pp. 108—109, n° 103. Les objets volés; *ibid.*, p. 122 et suiv.

vengeance de la part des Turcs. Bien qu'on ne lui eût parlé que comme à un médiateur, le ton de la lettre exprime dès lors ce qui est confirmé dans l'acte d'union du 13 décembre <sup>1</sup>. Sous ce billet, rédigé pendant la nuit, le jour de ce « mercredi, 14 novembre 7225 » <sup>2</sup>, se trouvent ces signatures : « Șerban Bujoreanu, Vornic, Élie Știrbei, trésorier, Grégoire Băleanu, Radu Golescu, Șerban Greceanu, stolnic, Matthieu Crețulescu, trésorier, Jean Băleanu (*Balanul*), capitaine de mercenaires et autres : tous se relieut avec de même sentiment de soumission à Ta Majesté » <sup>3</sup>. Mais, comme c'était encore une chose secrète, quelques-uns de ces boïars, et d'autres ayant les mêmes sentiments, comme Radu Popescu, se trouvent parmi ceux auxquels s'adresse le frère et successeur du prince Nicolas <sup>4</sup>. Certains autres boïars écrivent de Târgoviște, où ils s'étaient retirés, à Stainville et au métropolitain <sup>5</sup>.

Ce qui suivit, ce fut l'anarchie, car les boïars qui avaient fait le coup se préoccupaient de la forme qu'ils doivent donner au pays et, proposant une administration confiée à quatre personnes, ils ne surent pas organiser leur succès. Donc le sentiment du pays, offensé par ce continuel passage des étrangers, amena des scènes sanglantes, comme le massacre des cousins du prince prisonnier, les frères Chrysokoulo : Démètre, qu'on venait à peine de nommer grand postelnic <sup>6</sup>, et Jean, qui avait fait en Italie des études de médecine. Pendant quelques jours, des gens armés de mas-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 67—69, n° 71. Ceux qui n'accepteront pas cet acte seront considérés comme « des chiens »; on emploie, dans une forme roumaine, le mot allemand lui-même de « Hund ».

<sup>2</sup> De la Création.

<sup>3</sup> C. Giurescu, ouvr. cité, pp. 53—54, n° 57.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 56—57, n° 60. Dettine déclare avoir trouvé une noblesse : « si belle qu'on ne pouvait en trouver une autre ailleurs »; *ibid.*, pp. 58—59, n° 63.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 62—63, n° 66. Suit une lettre de Georges Cantacuzène; la réponse, n° 68. Voy. aussi nos 71, 86. Il s'enfuirent, avec le métropolitain, à Brașov; *ibid.*, n° 102. Le mémoire de Bujoreanu et Băleanu, demandant des garnison dans la province; *ibid.*, n° 80. Stainville allait jusqu'à croire que les Turcs avaient voulu faire du prince de Valachie un prince de Transylvanie; *ibid.*, p. 78.

<sup>6</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 802, n° DCCLXXXIX.

sues pillèrent et frappèrent à tort et à travers. Les boïars restés à Bucarest n'osèrent donc pas se prévaloir de la permission du pacha de Giurgiu, qui, ayant repassé le Danube, leur avait recommandé d'élire un nouveau prince. Le patriarche Samuel d'Alexandrie, forcé de célébrer un office pour l'empereur chrétien, auquel participèrent aussi deux anciens évêques d'Ochrida et de Vidin, resta seul pour représenter les habitants honnêtes et paisibles, car l'humble Métrophane s'était retiré, lui aussi, vers la montagne<sup>1</sup>.

Comme Stainville n'avait pas les moyens d'occuper la Valachie<sup>2</sup>, où, après avoir évacué aussi Târgoviște, ses soldats restaient seulement là où il y avait des couvents capables d'être défendus: Mărgineni, Brebu, Sinaïa, Câmpulung et Cozia<sup>3</sup>, la Porte put envoyer<sup>4</sup> le frère de Nicolas, ce grand interprète Jean (Ianaki), qui, depuis peu, avait visité Bucarest<sup>5</sup> et qui n'avait pas oublié l'offense subie en 1711, lorsqu'il se croyait prince de Moldavie, où maintenant il considérait Michel Racoviță comme un bon ami<sup>6</sup>, relié aussi à Chrysanthe<sup>7</sup>, et s'était trouvé tout à coup remplacé par

<sup>1</sup> Chronique de Métrophane Grégoras, loc. cit.

<sup>2</sup> Dès le mois de mai, un agent de Nicolas avait manifesté aux Impériaux l'intention de se soumettre lui-même aux troupes impériales, mais, naturellement, on ne s'était pas fié à sa promesse; Hurmuzaki, VI, p. 150, n° LXXVII.

<sup>3</sup> Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1936: communication sur Mărgineni.

<sup>4</sup> Voy. Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 804—805, n° DCCXCIII.

<sup>5</sup> Radu Popescu, pp. 53—54. Jean Mavrocordato avait, depuis longtemps, la charge de vaquer aux affaires roumaines; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 797—799, n° DCCLXXXVII. Une lettre de Bucarest, dans C. Giurescu, ouvr. cité, pp. 48—50, n° 54.

<sup>6</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 769—770, n° DCCLX. Il s'était réjoui aussi de la nomination de son frère en Valachie.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 772—773, n° DCCLXIII. Sa signature roumaine est lourde et gauche. Il avait reçu et protégé Côme, ancien patriarche œcuménique; *ibid.*, 787—788, n° DCCLXXIX. La lettre par laquelle Nicolas annonce à Chrysanthe le nouveau règne; *ibid.*, p. 774, n° DCCLXIV. Racoviță aurait écrit en décembre qu'au lieu d'un prince ils auront le séraskier turc Housséin; C. Giurescu, ouvr. cité, pp. 69—70, n° 72; cf. n° 107. Stainville nomma une régence de quatre boïars; *ibid.*, pp. 71—72, n° 76. Il s'arrêta ensuite seulement à Radu Golescu et Barbu Brăiloiu; *ibid.*, p. 84, n° 84.

son frère. A ce moment même, sa situation était indécise : bien que le prisonnier de Sibiu le considérât seulement comme lieutenant princier, il s'intitulait « prince Jean », délivrait des documents princiers et inspirait au poète atticisme Métrophane Grégoras l'idée d'écrire une chronique destinée à montrer les erreurs de son frère et la catastrophe qui était résultée de l'impopularité qu'il avait provoquée<sup>1</sup>.

Au mois de mars de l'année suivante, Jean, qui avait emmené à Bucarest les gendres de Brâncoveanu, — et la princesse Marica elle-même, revenue, portant avec elle son petit-fils, le seul échappé au massacre, transporta les ossements de son mari, qu'elle déposa sous une pierre sans inscription, mais toujours éclairée par la veilleuse portant son nom, dans l'église de St Georges à Bucarest<sup>2</sup> —, avait avec lui comme ban un Șerban Năsturel, descendant du parent du vieux Matthieu, un Pană Negoescu, le frère de cette « Hécube » qu'était Marie Brâncoveanu, un Georges Crețulescu, qui était l'un des gendres de ce prince, Șerban Greceanu, revenu à ses anciennes sympathies, un parent de Jean Văcărescu le décapité, Constantin, — c'est lui qui écrira ensuite un opuscule assez érudit sur la généalogie de Nicolas lui-même<sup>3</sup>, — un autre Greceanu, Constantin, puis Constantin Băleanu, Barbu Merișanu, l'intime du prince : le sloudchar Done, à côté d'un autre ami sûr de Nicolas, cet époux d'une princesse Brâncoveanu, Nicolas Rosetti, qui n'avait eu, sous le dernier prince, aucun rôle, tandis que maintenant il est grand échanson,

<sup>1</sup> Voy. Radu Popescu, p. 93 et suiv., et sa lettre d'Andrinople, 1-er décembre; C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, pp. 56—57, n° 60. Celle du 17, condamnant la politique de son frère; pp. 70—71, n° 74. Celle au métropolitain; p. 93, n° 91; celle de Crețulescu; n° suivant. Il est envoyé par Jean chez les Impériaux; *ibid.*, p. 102, n° 98.

<sup>2</sup> Elle écrivait, le 17 mai, de Bucarest, à l'empereur, rappelant les services et la fidélité de son mari, sacrifié; C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, p. 305. Cf. *ibid.*, p. 306 et suiv. Une lettre, datée de leur ancienne maison de Potlogi, à Stainville; *ibid.*, pp. 309—310, n° 463 (elle recommande Nicolas Rosetti). Elle demandait, par son agent, Georges de Trébizonde, le dépôt de Brâncoveanu en Transylvanie; *ibid.*, pp. 311—313, n° 466, et C. Giurescu, ouvr. cité, pp. 97—98, n° 94.

<sup>3</sup> Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, pp. 232—235.

et enfin un seul Grec nouveau, le postelnic Dimitraki<sup>1</sup>. C'était une vraie restauration du régime des Brâncoveanu, et le sort parut vouloir lier ce bon prince, pour l'éternité, à ce pays, car, peu de mois après, mourant de la peste, il sera enseveli à Bucarest, dans cette même église de St Georges, et sous la pierre portant une inscription roumaine, à côté des ossements du prince Constantin<sup>2</sup>.

Ayant montré que, autour de lui, « les boïars sont venus tous, sauf deux ou trois », Jean se réjouit que, par sa lettre envoyée à Eugène de Savoie, renouvelée au mois de septembre, qui déclarait qu'une terre sans forteresses ne peut pas être une base militaire<sup>3</sup>, et à la suite de l'envoi de son postelnic, immédiatement, en Transylvanie, il avait obtenu de Stainville l'évacuation du pays, les soldats impériaux partant du couvent de Mărgineni et de Câmpulung<sup>4</sup>, — et le médecin Démètre Géorgoulis Notaras ajoutait que, parmi ceux qui sont partis, il y a aussi ces Serbes, anciens mercenaires autrichiens, dont s'était servi Pivoda. L'Olténie seule restait occupée, sous prétexte qu'on ne peut pas s'en aller en hiver. La convention, conclue en février 1717, au prix de cent bourses, ne prévoyait cependant pas le départ de la garnison qui se trouvait encore dans le couvent de Câmpulung, de même qu'à Râmnic et dans l'espace olténien entre les deux couvents de Cozia et de Tismana<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, XII, 2-ème série, p. 290, note.

<sup>2</sup> Voy. plus loin.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, V, pp. 190—191, n° cxxiii. Jean lui déclara qu'il n'avait pas une mission formelle et lui proposa comme médiateurs, — ce mot étant employé par Radu Popescu, — l'Angleterre et la Hollande.

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 809—811, n° xcviij.

<sup>5</sup> C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, pp. 143 et suiv., 156—157, n° 130; Hurmuzaki, VI, pp. 169—170, n° dcccj. Les exilés pouvaient, par la grâce de Jean, recevoir leurs revenus. En mai, ce prince, montrant qu'il ne se fie pas aux boïars, se plaignait que les Turcs l'eussent appelé à l'armée; *ibid.*, pp. 175—176, n° civ; l'ordre, *ibid.*, p. 180, n° cxj. D'autres relations avec la Transylvanie; n° suiv. Nicolas Rosetti assurait que le prince Jean n'ira pas; *ibid.*, p. 182, n° cxiv. Voy. aussi n° suiv. (cf. aussi pp. 188—189, nos cxxi-cxxii). Pour Tismana, brûlée ensuite par les Turcs; *ibid.*, p. 176, n° cv. Des informations de la part de Bengescu; *ibid.*, p. 185, n° cxvii; de Barbu Brăiloiu; n° suivant.

Son régime était si différent de celui de Nicolas que la situation du nouveau métropolitain, occupé plutôt de ses éditions grecques<sup>1</sup>, de son école grecque près de l'église St Georges<sup>2</sup>, arriva à être difficile jusqu'au point de devoir offrir, à un certain moment, de se retirer<sup>3</sup>. Devant lui, s'élevait la grande influence de Samuel d'Alexandrie<sup>4</sup>, qui cherchait maintenant à mettre la main sur le couvent des Știrbei à Cernica, ainsi que nous l'avons dit, et Métrophane dut suivre l'exemple d'Anthime, affirmant que, bien que le patriarche œcuménique eût donné son assentiment, détachant ce couvent des liens établis, sous le métropolitain Théodose, avec sa propre métropole à lui, et malgré l'autorisation de Chrysanthe aussi<sup>5</sup>, « les coutumes du pays » s'y opposent : « Comment pouvons-nous soumettre les couvents dédiés à la métropole à d'autres sièges ? Ceci non seulement nous rendrait sujet à de graves accusations, mais encore il est totalement impossible que nous voulions, nous, maintenant, au bout de notre vie et gisant dans notre lit, faire une chose que personne n'a faite jusqu'ici, et surtout étant étranger, de sorte que, si même nous entreprenions de faire ceci, nous ne le pourrions pas, car cela ne nous est pas permis . . . Mon maître est ici, le prince du pays », — mais, d'ailleurs, il regrette que ne soit pas prince celui qu'il veut, le prisonnier de Sibîu<sup>6</sup>, — « ici, il y a des boïars, et ils ont le droit de le faire eux, et, s'ils voulaient dédier non seulement Cernica, mais tout ce qui appartient à la métropole à n'importe quel siège patriarcal, ils le peuvent ; mais que je sois, moi, l'initiateur et la cause de l'établissement de coutumes si in-

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 127, n° LXXXIII. Il traduisait, en vulgaire (?), une Philosophie Morale. Une édition des canons ; *ibid.*, II, p. 138.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° suivant.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 133—135, n° LXXXVII.

<sup>4</sup> Démètre G. Ionescu, ouvr. cité p. 39. En échange Abramios continuait à être le partisan de Georges Cantacuzène ; C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, pp. 310—311, n°s 464—465.

<sup>5</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 833—837, et n° suiv., pour d'autres revenus. Voy. aussi Démètre G. Ionescu, loc. cit. ; Athanase Mironescu, *Mănăstirea Cernica*, Bucarest 1930.

<sup>6</sup> Voy. aussi Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 132.

Cour princière » : Chrysanthe, qui connaît bien les coutumes de ce pays, devrait bien les rappeler au prince <sup>1</sup>. Ces lignes, écrites peu avant sa mort, après de longues souffrances, ont une importance toute particulière : dans l'âme de celui qui se sentait et se déclarait être étranger, se reflétait la conscience même du pays dont il était le guide spirituel.

De fait, le prince Nicolas répandit des proclamations dans ce sens, promettant pardon et justice et confirmant, par serment, cette déclaration, et le patriarche Chrysanthe se sentait obligé d'ajouter « sa garantie » <sup>2</sup>. Ceux qui s'étaient fourvoyés ne se contentèrent pas de sortir à sa rencontre à Bucarest, mais ils allèrent le chercher au relais sur la route et puis à Constantinople même, où il était allé obtenir sa confirmation <sup>3</sup>.

Et, en effet, voilà quels sont, en 1721, les boïars du prince rétabli : à côté de Radu Popescu, revenu dans la faveur du maître, — pour être remplacé ensuite par Matthieu Fălcoianu <sup>4</sup> —, Georges Crețulescu, gendre de Brâncoveanu, son beau-frère, Nicolas Rosetti, puis leur parent, Matthieu Crețulescu, Jean Dedulescu, parent de celui que les Tatars capturèrent à

<sup>1</sup> *Ibid.*, III, pp. 140—142, n° xci.

<sup>2</sup> Radu Popescu, p. 162—163.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 163—164. Pour le cadeau du baïram, Nicolas envoya à la Porte Mihalachî Rosetti; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 189, n° dcccxcix. Il sort à la rencontre de Chrysanthe en 1727; *ibid.*, pp. 924—925, n° dcccxcix. C'était un neveu du prince par sa sœur; Radu Popescu, p. 169. Jean Rosetti est, en 1728, grand comis; *ibid.*, pp. 174—175. Une lettre de celui-ci, *ibid.*, pp. 999—1000, n° dcccclxvi. Leur maison à Constantinople; *ibid.*, pp. 1052—1053, n° mxî. Cf. Radu Popescu, p. 152. Un autre Jean était le mari d'une des princesses, dont le mariage avait été conclu lorsqu'elle avait treize ans (?); *ibid.*, pp. 111—112; voy. aussi p. 125; sur sa mort, p. 142. Cf. *Généalogie des Maurocordato*, et Iorga, *Zece inscripții de mormânt ale Mavrocordaților*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1937. Un « Ioniță » Rosetti épousa Păuna, fille de Matthieu Filipescu; Radu Popescu, p. 129. Un Grégoire Filipescu fut suspecté de vouloir s'enfuir; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1023—1024, n° dcccxxxv (année 1728). La sœur de la princesse épouse Constantin, fils du Constantinopolitain Andronic; Radu Popescu, pp. 123—124. Le secrétaire Jean, frère de la princesse Smaranda, est mari de la fille de Barbu Greceanu; *ibid.*, p. 149.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 128.

Focşani, en 1717, — lequel, arrivé au rang de grand trésorier, trahira le prince <sup>1</sup>, — Barbu Merişanu, un autre parmi ceux qui avaient passé chez les Allemands, et il reviendra dans leur camp <sup>2</sup>, pour être de nouveau grâcié; le deuxième logothète est Constantin Văcărescu, qui appartenait à l'héritage humain de l'ancienne domination indigène. Le kloutchar Manolachi paraît être Lambrino, gendre de la princesse Marica. Constantin, fils de Radu Dudescu, le gendre du stolnic, ayant épousé une fille d'Antiochus Cantémir, fut nommé comis sous le prince étranger <sup>3</sup>.

Peut-être même que, s'ils n'avaient pas été retenus sous ce quasi-prince de l'Olténie, Georges Cantacuzène, nommé par les Impériaux ban à Craiova, d'autres aussi, d'anciens boïars, seraient entrés dans cette Cour. Parmi les vieux Grecs, maintenant « naturalisés », paraît Ramadan. Puis, à côté de Panaiotaki, grand kloutchar, ces autres Grecs: le postelnic, dont la situation était ordinairement accordée à des Grecs, Jean Stamo, depuis peu arrivé, le trésorier, pour une meilleure administration des revenus, devant être un autre Oriental, Grégoire Halepli, Syrien <sup>4</sup>, que Nicolas dut cependant destituer pour les malversations qui allaient reprendre ensuite <sup>5</sup>. Plus tard seulement, le Grec Drako Soutzo arrive à être grand logothète du pays (1728) <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 150 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 115—116, 124—125.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 123—124.

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 875, n° DCCCL. Des rapports furent conservés avec un correspondant d'affaires de Brâncoveanu à Venise, Nicolas Caragiani; *ibid.*, p. 888. Cf. Iorga, *Studii și doc.*, IV, p. 76, n° LXXIII; p. 85, note 1. Le testament, en 1715, du banquier Nico Papa, ayant de vastes relations à Bucarest; les témoins sont Abramios, Mano Apostolou et le « iatrophilosophe » Georges Hypoménas de Trébizonde.

<sup>5</sup> Radu Popescu, pp. 116—118. Entre-temps il est trésorier.

<sup>6</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 566—567, n° DCCCXXXIX. Le même à Constantinople; *ibid.*, p. 1021, n° DCCCLXXXII. Le n° suivant contient une lettre de Ramadan (pour son fils Georges, qui fut grand postelnic); Radu Popescu, p. 171.

## CHAPITRE IV

### PREMIERS ACTES DE RÉFORME PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVII<sup>-ÈME</sup> ET LE COMMENCEMENT DU XVIII<sup>-ÈME</sup> SIÈCLE

Jadis, en Moldavie, ce qui était noté au commencement du règne par les chroniqueurs, avec des éloges ou des critiques, pour que le souvenir n'en soit pas perdu, c'était la façon dont le prince comprenait le système de ses impôts pour l'Empire dont il dépendait, et aussi pour lui. De cette façon, on sait quel prince a emprunté aux Valaques l'impôt sur le bétail, dont l'explication est donnée <sup>1</sup>, quel est celui qui l'a annulé sous les malédictions et qui a été forcé par les circonstances d'y revenir; nous savons quelles étaient, sur les dîmes que le pays devait, en principe, celles qui étaient prélevées sur les brebis (*goștina*), sur les ruches (*desetina*), sur les vignes (*pogonărit*), sur les cornes des bêtes vendues (*cornărit*), sur le miel (et, comme il y avait chez les Valaques la brebis « sèche », il y aura aussi le miel « sec »), sur la mesure de capacité (*vădrărit*) <sup>2</sup>, sur les Tziganes, sur toute source de revenu, et même le *fumărit*, comme en France, dont on parlait à Constantinople: sur les « fumées », donc sur les maisons, jusqu'au dernier taudis. Et ces chroniqueurs notent quelles sont les catégories sociales qui souffrirent par suite de cette averse fiscalité, imposée aux princes par les exigences des Turcs.

<sup>1</sup> Voy. aussi C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, Préface.

<sup>2</sup> Nicolas Costin, pp. 46, 52—53, 56—57. Aussi des impôts sur la « pierre » de cire, due aux couvents, et sur les cabarets; p. 51.

Mais, depuis quelque temps, on trouve aussi d'autres préoccupations dans le jugement sur ces régimes qui, pendant longtemps, changèrent si vite. Le jeune prince Constantin Duca, habitué, à Constantinople, à des façons de penser qui n'étaient pas précisément celles du pays sur lequel avait régné son père, est pris par un penchant philanthropique, et il tient, devant le public, à montrer qu'il a allégé ce qui se trouvait comme impôts dans l'héritage paternel: « d'abord, le prince Constantin se leva, et, ôtant son bonnet et inclinant la tête avec humilité vers le pays, demanda pardon de ce que, sous son règne, on ait créé ces nouvelles coutumes, ce qui a beaucoup affaibli le pays, et, ainsi, le pays entier, avec des sentiments d'amour pour lui, cria, par trois fois: « Que Dieu lui pardonne »<sup>1</sup>. »

Revenant sur le trône, Michel Racoviță se crut obligé de promettre, par ce que la chronique appelle « un testament », sous malédiction, qu'on ne paiera plus « la *desetina* à la paysanne », et le chroniqueur le critique d'avoir violé cette promesse solennelle, traitant cette action d'« inconvenante »<sup>2</sup>. Duca aussi est présenté par Neculce comme ayant abrogé le paiement du tribut en quatre termes<sup>3</sup>, introduit par Antiochus Cantémir<sup>4</sup>.

Peut-être aussi sous l'influence du régime turc, toujours favorable aux pauvres, — et de là vient la recommandation donnée à tous les princes de ne pas mécontenter « la pauvre raïa », — on cherche maintenant un jugement juste, de sorte que les paysans et le monde des humbles n'aient pas de dommages. La chronique fait l'éloge du « jugement comme dans les codes » d'Antiochus le « sévère », d'une culture plus modeste. Le fils lettré de Miron Costin ne le critique pas d'avoir crié grossièrement, avec une violence héritée de son père, le simple, à l'évêque Barlaam de Huși: « Pope, pourquoi ne juges-tu pas selon la justice, lorsque mes lettres t'arrivent? Je te ferai couper les cheveux ». Et le même chro-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 46. Cf. Neculce, p. 271.

<sup>2</sup> Nicolas Costin, p. 56.

<sup>3</sup> Neculce, p. 270.

<sup>4</sup> P. 274.

niqueur trouve que c'est une bonne chose, lorsqu'un prince fait des reproches « non seulement à ceux qui sont petits, mais aussi à ceux qui sont grands ». Son seul péché est que, lorsqu'il y avait des procès pour la liberté des villageois, « il soumettait trop facilement les gens au servage »<sup>1</sup>.

Si ces gens, nés et élevés jusqu'à un certain âge dans le pays, introduisent cette nouvelle coutume de rabaisser les privilèges au profit des paysans, d'autant plus devait le faire Nicolas Mavrocordato, nourri de la philosophie des institutions athéniennes et habitué à l'exemple que, sous ses yeux, lui donnaient journallement les Turcs. Tous les témoins de ces deux règnes moldaves le disent, avec des sentiments qui dépendent de leur rang et de leur intérêt.

Nicolas Costin, qui décrit si largement le premier règne du prince homonyme, nous montre que Mavrocordato, qui avait rassemblé des paysans de partout, les fixant dans les villages exemptés d'impôts pour quelque temps, et qui était fier d'avoir ainsi repeuplé le pays, défend de faire circuler ces « papiers scellés » abusifs que Michel Racoviță, conservant le paiement du tribut en quatre termes, avait répandus, par dessus cette exigence, au milieu des habitants. Les paysans « sont instigués » de venir au-devant du prince avec des plaintes contre les fonctionnaires du fisc<sup>2</sup>. Nous avons déjà vu qu'il avait ordonné, contre la coutume, d'enfermer quelques-uns des plus grands boïars, les menaçant de mort<sup>3</sup>.

Ce grand logothète de Mavrocordato tolère les effets, de fait révolutionnaires, de cette politique. Neculce n'en juge pas de même, étant le défenseur des privilèges de sa classe, bien que, comme nous le verrons, le prince qui a été servi par ce chroniqueur, Démétrius Cantémir, eût suivi, au moins au début, — car, dans sa convention avec les Moscovites, il n'est question que des boïars, — la même politique de « démocratie » : « le prince Nicolas invita aussi tous les rustres à venir reprendre leur argent chez les boïars agents

<sup>1</sup> Nicolas Costin, p. 55.

<sup>2</sup> Pp. 74—75.

<sup>3</sup> Voy. plus haut, ch. 1.

du fisc . . . Il donna l'ordre à ses agents de la fiscalité, avec la plus grande sévérité, de rendre tout l'argent aux rustres. . . . Alors, tous les paysans du Pays Inférieur se levèrent avec de grandes plaintes contre ces boïars du fisc, dans toutes les villes: à Tecuciu, à Bârlad, à Vasluiu, à Scânteia, à tous les relais; il y avait sans cesse des procès entre les gens du fisc et les rustres, et les agents du fisc, les pauvres, s'en allaient, implorant les paysans, et leur promettaient, par écrit, qu'ils rendront l'argent, pourvu qu'ils attendent un peu, mais les rustres ne l'admettaient nullement. Après l'arrivée du prince Nicolas à Jassy, toute la ville se leva contre les agents du fisc, et on ne pouvait pas trouver son chemin dans les rues, à cause de cette énorme multitude, car telle est la coutume des simples . . . Et le prince Nicolas a frappé les boïars de sa masse d'armes et les a jetés en prison, comme des voleurs, de sorte qu'ils en arrivèrent à vendre ce qu'ils avaient et à payer aux paysans jusqu'à un sou. Donc, les rustres, ayant connu que cela leur est permis, s'en irritèrent d'autant plus et devinrent insolents dans tout le pays <sup>1</sup>. » Et, plus loin: « Il voulait se montrer charitable et juste envers le pays, envers les basses classes, et voulait leur être favorable », rétablissant les quatre termes, avec des quittances imprimées. Et le grand narrateur doit reconnaître le fait que « l'administration des districts, les places de burgrave et de staroste » étaient confiées à des « boïars honorables », à la place de ces agents du fisc, abusifs <sup>2</sup>.

Il est intéressant de voir comment cette attitude est jugée par un troisième chroniqueur.

La chronique attribuée à Mustea est l'œuvre d'un homme qui pense sur les conditions du règne et sur la politique. En quelques lignes, il montre toutes les causes de la catastrophe russe de 1711: changement de direction dans l'armée du tzar, son éparpillement, l'expédition, exigée par Thomas Cantacuzène, de la cavalerie à Brăila, le manque de provi-

<sup>1</sup> P. 295.

<sup>2</sup> P. 297.

sions et de connaissance des localités, l'ignorance envers l'ennemi, l'espoir vain qu'une cavalerie sera donnée par les Moldaves et les Valaques, l'erreur de s'être empêtré dans des régions boisées, le manque, donc, de cet élément essentiel de l'armée qui est la cavalerie, et enfin la possibilité, inadmissible, d'un acte de trahison de la part du général Janus.

On y trouve même des qualificatifs qui montrent une certaine habileté littéraire. Ainsi, lorsque Démétrius Cantémir est présenté comme « pressé d'avoir un règne qui ne soit pas changé », c'est-à-dire un droit héréditaire.

Très Moldave, il n'admet pas l'hégémonie, qui a duré pendant si longtemps, des Valaques. Les deux pays sont et doivent être égaux, chacun s'appuyant sur son droit. « Chacun de ces deux princes a un pays distinct et leur gouvernement est égal <sup>1</sup>. »

Le narrateur a pleine confiance dans un souci de la justice plus élevé qui soutient le faible contre le puissant, et il explique de cette façon, au profit des Moldaves, parmi lesquels il laisse découvrir toujours l'intérêt pour Michel Racoviță, la catastrophe de Brâncoveanu.

Chez lui, on rencontre enfin une vraie morale du gouvernement princier et de la vie publique.

Nous avons à faire avec un ennemi des « grandes discordes », qui, « le plus souvent, se déchargent sur le dos des petits, et toutes les méchancetés retombent sur les sujets et les innocents ». Il ajoute : « Ceux qui commencent ces choses mauvaises, déversant leur colère sur ces innocents, en rendront compte » <sup>2</sup>. Contre le prince lui-même, il ne faut pas se soulever. « Car tous les boïars moldaves qui se sont soulevés contre leur prince n'y ont rien gagné, mais, au contraire, ils ont été détruits par le châtement divin. » « Je dis ceci : qu'il faut que personne ne calomnie le prince, car le prince, fût-il bon ou mauvais, doit être épargné. Ce n'est pas en vain que le prince porte une arme, et les armes des princes dominant et blessent surtout ceux qui s'opposent. Et, chaque

---

<sup>1</sup> P. 56.

<sup>2</sup> P. 37.

fois que des troubles . . . se sont élevés contre tel prince, c'est le pays, au fond, qui a été en réalité ruiné »<sup>1</sup>.

C'est aussi un adversaire des partis de la noblesse, qui ne s'occupent que d'intrigues, de conspirations, de désertions à l'étranger: « Car tel est le naturel des Moldaves, disposés toujours à des innovations ». « Toutes ces révoltes contre leurs princes étaient pour la décadence et l'affaiblissement du pays<sup>2</sup>. » Et tout à coup, au milieu de la seconde domination, en elle-même indifférente, sans grands événements et transformations, d'Antiochus Cantémir, il intercale toute une théorie du rôle des gouvernements: le prince doit « tenir parole », avant tout, sans distinction, « de sorte que personne, parmi les boïars, et même parmi les gens du commun, ne puisse le surprendre faisant un acte malfaisant, car il ne faut pas que les injustices partent de la place où naissent les jugements ». Le jugement du prince doit donc être juste, même « envers celui qui vient de pays lointains, car il vaut mieux qu'un prince distribue tout ce qu'il a à ses dignitaires, que d'être partial à leur égard, lorsqu'il s'agit d'un jugement ». La vérité doit être toujours sa règle: « Il doit se garder, lorsqu'il parle, de jeter des paroles en l'air », donnant ainsi des espoirs vains. « Lorsqu'il y a des fêtes, il doit être aimable et chercher à bien récompenser les services qu'on lui rend. » « Il ne lui est pas permis de parler à la légère, ni d'écouter les paroles légères. » « Qu'on ne trouve pas près de lui des spéculateurs et des innovateurs. » Et le chroniqueur finit en s'excusant de cette façon pour ce qu'il vient de dire: « Que personne ne s'en offusque, car cela a été écrit pour un bon conseil et pour qu'on s'en souviennne ».

Un pareil moraliste, vrai rival moldave d'Agapète, qui aura lu, dans la traduction de Nicolas Costin, l'*Éloge des Princes* par Guevara, doit considérer avec satisfaction la politique de Nicolas Mavrocordato à l'égard des paysans<sup>3</sup>. Cependant, il observe que ce prince « avait permis aux paysans de se

<sup>1</sup> P. 63. Et il apporte des exemples tirés de toutes les époques qu'il connaît.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II.

lever avec leurs plaintes contre les boïars, pour lesquels il n'avait aucune considération ». Ainsi, au Conseil, les rustres injuriaient les boïars et, à la sortie du Conseil, si un paysan faisait le procès d'un boïar, aussitôt le boïar était livré au paysan, sans aucun jugement et sans aucune justice ». Donc, du moment qu'il n'y avait pas de justice, tout n'était que ce que nous pourrions appeler aujourd'hui « réclame » ou « démagogie ». Ainsi, ce petit boïar ajoute, lui aussi, de même que Neculce, une critique offensée et pleine d'amertume de la part de la classe dont, bien qu'au dernier rang, il ne peut pas se séparer : « Car, s'il l'avait fait avec quelque justice, voilà, il aurait fallu l'en louer et l'appeler bon juge, n'étant partial pour personne et montrant à tous quel est leur droit, ce qui est le devoir d'un prince, mais celui-ci le faisait seulement pour critiquer et couvrir de honte cette lignée de boïars, ne sachant plus ce qu'il pourrait faire encore pour les terroriser »<sup>1</sup>.

Venant d'un monde de savants, de penseurs, de poètes, de Turcs élevés dans les préceptes d'humanité du Coran, de Grecs lecteurs de Plutarque, d'Occidentaux français à l'époque des illusions sociales de Fénelon, Démétrius Cantémir devra suivre lui-même cette direction tracée une fois par son rival, le jeune Duca, et ce sera, donc, un réformateur. Par goût « philosophique » pour la simplicité, et, de même, à cause de tant de difficultés, et peut-être pressé par le désir ardent de revoir sa patrie où il n'avait régné que quelques jours, il apparaît donc sans la pompe princière habituelle, en voiture de poste, étant accompagné seulement par « l'aga de l'installation », et sans troupes, sans drapeau turc, sans cette « musique impériale » que prêtait le Sultan, et c'était un sacrifice d'autant plus grand qu'il était lui-même connaisseur et codificateur, innovateur dans le domaine des chansons turques de toute façon. On vit, au moment où les boïars sortaient à sa

<sup>1</sup> Pp. 41—42. Il semble découvrir, sous ce rapport aussi, comme conseiller Spandoni, « cet homme laid, malade de la podagre . . . , un misérable et homme de rien, sans aucun métier; il se nourrissait seulement de mensonges et des aumônes qu'on lui donnait »; p. 42. Il décrit comment a été expulsé « ce monstre misérable »; p. 43.

rencontre, seulement un Turc portant « une espèce de longue massue en bois ».

Le discours qu'il fit, — discours conservé par Nicolas Costin —, est empreint du même esprit philosophique, Démétrius ne voulant pas qu'il soit surpassé par ce savant phanariote, de vues éclairées, dans le sens de l'époque, qui l'avait précédé. « Le prince Dumitrașcu a parlé lui-même à toutes les personnes présentes, car il avait du talent pour celà, recommandant l'amour réciproque, s'adressant aux vieillards comme à des parents, à ceux de son âge comme à des frères, aux plus jeunes comme à des fils, leur montrant quel serait l'avantage de l'union entre les boïars moldaves<sup>1</sup>. » Ceci comme un reproche pour les luttes de parti, qui ne peuvent pas être admises, dans sa façon de penser, sous un prince qui ne doit pas changer, transmettant son pouvoir au fils aîné, ainsi que l'avait fixé sa convention avec le tzar, et ainsi qu'il le considéra toujours, même dans la façon sévère dont il gouvernait les siens, qu'il considérait comme « extra-territoriaux » dans l'Empire russe, et dans le titre qu'il se donne dans ses ouvrages, pendant cette vingtaine d'années d'exil. Du reste, pour montrer que même envers les princes rivaux, qui attendaient à Constantinople, il n'a aucun sentiment d'inimitié, il parle, dans un acte de confirmation de terres, de « notre frère, Sa Grandeur le prince Constantin Duca », et « du frère de Notre Grandeur », le jeune Étienne, ainsi que des « sœurs de Leurs Grandeurs, la jeune princesse Élisabeth et la jeune princesse Anastasie »<sup>2</sup>.

Et, aussi, de l'autre côté, Nicolas Mavrocordato fera tout son possible pour que cesse enfin le malheureux système des dénonciations, et on arriva par la mort, la fatigue et la crainte inspirée aux grands intrigants qui avaient sapé les fondements même du pays à ce que le désir qu'avait montré pour le règne septennaire de Michel Racoviță une des chroniques soit surpassé par les onze années entières du troisième règne de Michel, et Nicolas lui-même règnera en Valachie qua-

<sup>1</sup> Pp. 89—90.

<sup>2</sup> Élie Minea, *Dimitrie Cantemir*, p. 401.

torze ans, la mort seule ayant mis un terme à son rôle, après tout ce qu'il avait préparé pour l'héritage de son fils aîné, Constantin.

De son côté, Neculce, qui connaissait Démétrius Cantémir, de son premier règne, comme « impatient et coléreux, méchant lorsqu'il s'enivrait », de sorte qu'on le « considérait comme un mauvais caractère », resta tout surpris devant le philosophe que renvoyaient des années d'éducation à Constantinople : « Il se présentait d'une façon si bonne et douce que sa porte était ouverte à tout le monde, et il n'avait aucun orgueil, de sorte qu'il parlait à tous les enfants ». Il montra ses bons sentiments envers le pays, dès le début, diminuant la somme dûe pour son installation. Étant favorable aux petits propriétaires de la campagne qui étaient à l'origine de sa propre famille, ceux-ci arrivèrent à reprendre confiance, et on a vu ensuite comment ils ont été offensés par Michel Racoviță, revenu sur son trône. Il leur demande seulement la « moitié de leur impôt », et « pour certains d'entre eux il fait encore mieux », en même temps cependant qu'il épargne, par un « acte écrit », — car il y a maintenant la coutume de garantir par les actes écrits, à l'encontre de la tradition —, aux boïars la *désétina* paysanne. S'il lui arrive de se tromper au jugement, c'était, comme l'explique Neculce, « peut-être parce qu'il avait vécu longtemps à Constantinople, à l'étranger », mais aussi parce que son âme s'était séparée de ces traditions qu'il présente lui-même comme des curiosités locales, dans « la Description de la Moldavie ». Il faut croire que, si Cantémir avait eu ce règne dans le terme qu'il espérait, il aurait cherché même à remplacer la coutume du pays, qui lui paraissait vieillie et manquant de logique, par des lois comme les « canons » byzantino-ottomans de l'Empire dont il venait, et que, sous lui, la Moldavie, complètement réformée, aurait gagné, à son avantage ou non, un autre aspect que ce mélange confus et chaotique de coutumes auxquelles le monde était si habitué qu'il s'en déclarait content.

Enfin, aussi la chronique attribuée à Mustea a les mêmes termes de reconnaissance pour un règne de pacification et de bienfaisance : « Il s'est montré envers tous plein de sympathie

et de douceur, et il n'a pas incommodé le pays par des demandes d'argent, mais a laissé que les pauvres puissent payer d'une façon plus facile »<sup>1</sup>.

Neculce constate la même attitude pour Nicolas Mavrocordato pendant son second règne, alors que Mustea, ayant ses sympathies pour Michel Racoviță, ne veut pas dépenser un mot d'éloge: « Alors, le prince Nicolas avait abandonné son orgueil, tel qu'il l'avait montré pendant son premier règne; il en avait laissé une bonne partie, et il vivait bien avec les boïars, amicalement . . . Il était doux envers tous », son souci principal étant de pouvoir rassembler le pays dispersé, boïars et « gens du commun », autour de lui.

Mais Nicolas Mavrocordato tenait à ce que le bien qu'il avait fait pour le pays auquel il était maintenant attaché plus étroitement reste, avec tous les détails, dans la mémoire de ces successeurs que ce philosophe, soucieux de la « postérité », devait apprécier avant tout. Il confia donc la charge d'écrire l'histoire de son règne, continuant Nicolas Costin, à quelqu'un qui, comme secrétaire, avait en même temps des qualités de calligraphe et la connaissance des règles de la grammaire et des conditions de la rhétorique, telles que les présentait l'Exaporite, dans un écrit que Nicolas, son fils, avait fait probablement, ainsi que nous l'avons dit, traduire en roumain: Auxentius<sup>2</sup>.

Cette histoire de son règne devait s'intégrer ensuite dans le corps de chroniques désiré par le maître, ce corps qui était pour lui, non pas une collection d'annales cousues ensemble, mais, plus que cela: « *Les histoires* du pays de Moldavie », que Nicolas Costin déclare avoir « tirées au clair par sa peine »<sup>3</sup>.

L'opuscule d'Auxentius est intéressant d'abord par le caractère de l'écrivain. Celui qui rédige l'histoire des princes

<sup>1</sup> P. 43.

<sup>2</sup> Pour Auxentius le Secrétaire, voy. aussi les informations nouvelles que nous donnons dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1935.

<sup>3</sup> Ce prince grec « les fit écrire »; Kogălniceanu, *Letopisițe*, II, p. 172.

après la mort de Nicolas Costin <sup>1</sup> n'est pas un grand boïar et il ne vient pas avec ses intérêts et les passions de sa carrière. Il n'y aura donc aucun jugement, même lorsqu'il est question des ennemis du maître, qui peuvent être, sous un autre règne, servi par le même secrétaire, les puissants de demain. Les qualificatifs injurieux et mêmes les simples piqures disparaîtront donc; une fois seulement, Auxentius se laisse aller à critiquer la coutume des Turcs de faire tout pour de l'argent <sup>2</sup>. Il a de l'admiration ouverte pour l'héroïsme des Suédois et leur amour fanatique pour le roi, aux côtés duquel ils préfèrent mourir <sup>3</sup>, mais il rend responsable Charles XII de tous les maux qui ont résulté pour le pays roumain de son refuge à Bender <sup>4</sup>. On « le mena vers Constantinople entouré de draps et sur un mauvais chariot, ce roi et célèbre héros » <sup>5</sup>.

Il ressent une profonde douleur pour l'occupation de Hotin par les Turcs: « comme une plaie sur tout le pays, elle lui causait beaucoup de faiblesse et de diminution de droits . . . Seulement, que celui qui guérit tout, guérisse aussi cette blessure et rende la santé à tout le corps! » <sup>6</sup>. Nicolas Mavrocordato est présenté suppliant, les larmes aux yeux, pour que la frontière du pays ne soit plus attaquée <sup>7</sup>. Quand à la forteresse occupée s'ajouta le district, le chroniqueur écrit: « A partir de cette année, le pays de Moldavie a perdu cet admirable district de Hotin » <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> P. 137. Auxentius le qualifie de: « homme fameux, qui était aussi de grande lignée par ses parents et savant, en tant que fils de Miron Costin, et par lui-même vraiment orné de science »; p. 172.

<sup>2</sup> P. 136.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 155—156.

<sup>4</sup> P. 151.

<sup>5</sup> P. 156. Il montre ce qu'a dû subir le roi Stanislas et regrette que Joseph Potocki n'ait pas eu lui-même son châtement; *ibid.*: « car la noblesse et le bon sang, quand ils ne sont pas accompagnés de bonnes actions, n'honorent pas, mais, au contraire, blâment un homme ».

<sup>6</sup> P. 158.

<sup>7</sup> P. 159. — La date de l'opuscule doit être à un moment où Nicolas était encore prince. Et, alors, il faut compter comme une chose ajoutée la mention de la mort, en 1718, de Charles XII; p. 166.

<sup>8</sup> P. 170.

Avec beaucoup de discrétion, le nouveau chroniqueur avait continué son prédécesseur, qui était un aussi grand boïar que Nicolas Costin, mais, alors que celui-ci introduit le règne de Nicolas Mavrocordato dans la série des récits concernant les princes, Auxentius détache comme une biographie l'activité du prince pendant son second règne <sup>1</sup>. Ce chapitre biographique s'étend bien au-delà des proportions qui avaient été observées jusque là, mais, cependant, ce n'est pas une biographie dans le vrai sens du mot, une biographie qui aurait dû commencer par la vie même de celui dont le rôle n'est présenté qu'entre certaines limites de temps.

Comme moyen d'information, il avait, — et c'est le premier cas, — la correspondance même de Mavrocordato, et jusqu'à certaines informations prises dans les « gazettes » (le terme y est) <sup>2</sup>. Nous pouvons dire donc qu'il y a devant nous Nicolas Mavrocordato lui-même parlant de ses intentions et de ses actions.

Auxentius nous dira, dès le commencement, ici encore, que le nouveau prince a rappelé, avec des promesses d'oublier le passé, tous les boïars réfugiés, « leur disant que ce qui s'est passé est voué à l'oubli », les relations avec lui devant être dorénavant *directes* <sup>3</sup>. De même que Démétrius Cantémir, Mavrocordato arrive « seul de sa personne, sans aucune suite » <sup>4</sup>. Lorsque des paysans rachetés aux Tatars reviennent,

<sup>1</sup> Cependant, p. 126 : « Ainsi qu'on l'a écrit sur le règne du prince Dumitraşcu ».

<sup>2</sup> P. 135. Une lettre de Stanislas est donnée aussi en latin ; p. 157. On fait une distinction entre « les annales du pays » et « cette histoire » ; p. 158. Mais le chroniqueur dit pour la bataille de Poultava : « Ainsi qu'il est écrit dans cette histoire » ; p. 166. Il semble qu'il est arrivé ensuite à l'idée de passer de « l'histoire » aux « annales » : « et les autres événements qui se sont passés et qui se passeront seront écrits au troisième règne du prince Michel et sous d'autres règnes de la Moldavie » ; p. 172. — Il cite Euripide, « l'écrivain de tragédies » (p. 158), et fait l'éloge des connaissances de Chrysanthe, qui avait été envoyé, dit-il, « dans toute l'Europe, du Pays Moscovite jusqu'au Pays de France et jusqu'en Angleterre » (p. 162), et le souci qu'il a eu, de même que le prince, son ami, pour l'impression et les écoles (*ibid.*).

<sup>3</sup> Pp. 129—131. Sur les boïars enfermés à Varna ; p. 136.

<sup>4</sup> P. 129.

il leur donne des vêtements, « de l'argent pour leurs dépenses et accorde des privilèges d'exemption à ceux qui sont mariés »<sup>1</sup>. Malgré les lourdes charges qui pesaient sur le pays, les impôts ne sont pas accrus<sup>2</sup>, et le prince diminue la somme du *vedrit*, ou *vădrărit*, impôt sur les mesures de vin, il abroge l'impôt sur les vignes, le *pogonărit*, il exempte de contributions les membres du haut clergé et annule les dettes contractées par tous les privilégiés, jusqu'aux petits propriétaires nobles, donnant ce qu'il appelle des « scutelnics » ou bien « des serviteurs exempts » correspondant aux « exkousates » de Byzance, aux veuves nobles sans fortune<sup>3</sup>. « Les pauvres n'étaient dorénavant importunés par personne, et on ne les surchargeait pas d'impôts comme jadis<sup>4</sup> ». Il méritait donc qu'on lui dise, comme dans le firman qui le transportait en Valachie : « tu défends avec énergie la raia<sup>5</sup> ».

Cette fois, le grand souci du prince constantinopolitain est d'introduire dans un pays si terriblement pillé le contrôle le plus strict de l'argent public. Comme Démétrius Cantémir l'avait accusé, sans raison, d'extorsions, il nomma une commission de vieux boïars du pays, composée de Manolachi Rosetti, de Jean Sturdza et d'un échanson Georges, pour qu'ils finissent par découvrir que, par erreur, dans ses comptes antérieurs, un « emprunt » a été placé deux fois et que, à la place du titre : « argent pour le tribut », on a mis : « pour le cadeau du baïram »<sup>6</sup>. Après une année de règne, il rassembla la noblesse dans la principale chambre du palais et lui présenta les « registres » de revenus et de dépenses, ajoutant même ceux qui concernaient son premier règne, et il pose cette question : « Veuillez répondre si on a pris quelque chose en plus sans être portée au compte, ou s'il y a quelque titre

<sup>1</sup> P. 132.

<sup>2</sup> Pp. 137—138. Pour la façon dont on cherche à masquer que Marie Cantacuzène a été dépouillée au profit du patriarche d'Alexandrie; pp. 168—169.

<sup>3</sup> Pp. 170, 171—172.

<sup>4</sup> P. 172.

<sup>5</sup> P. 171.

<sup>6</sup> P. 122.

aux dépenses qui ne pourrait pas être justifié ». Et alors on arriva à fixer le déficit, que le prince aurait couvert donc de sa propre fortune <sup>1</sup>.

Une seconde assemblée de ce genre fut réunie après la seconde année de ce règne surveillé, ayant des comptes publics, peut-être d'après des exemples européens, qui cependant n'auront en France une forme ouverte et complète qu'avec le compte-rendu de Necker. Cette fois « le compte du Trésor » est présenté aussi devant le patriarche Chrysanthé, devant « tous les prélats et les boïars du pays » <sup>2</sup>. C'est donc une « Assemblée Nationale », pareille à celle qui, vers la fin du siècle, pour un examen de comptes aussi et pour trouver le moyen d'améliorer l'état des finances, a été appelée à Versailles par Louis XVI. Il est certain que, jusque là, dans aucun pays d'Europe, on n'avait osé apporter devant ceux qui avaient le droit de l'examiner, ce qu'on pourrait appeler un budget, devenu de la sorte public. Le chroniqueur, sans ajouter les éloges qui auraient été dûs, se borne à finir ainsi : « et, de nouveau, on a trouvé que le prince Nicolas avait dépensé plus que les revenus pour les besoins du pays, car tout ne pouvait pas être couvert par les revenus ; et il demanda qu'on lui en donne un reçu signé par les prélats et par les boïars » <sup>3</sup>.

En Valachie, après le règne, bref et troublé, de Nicolas, son frère Jean essaya d'agir de la même façon, autant que le lui permirent les circonstances, encore pires.

Pour la Moldavie, après le départ de ce « philanthrope », des charges s'ajoutent, que n'oublie pas de mentionner Auxentius, promettant de continuer l'examen de cette œuvre de réformes : « Mais ce qu'on a fait ensuite et ce qu'on fera sera écrit au troisième règne du prince Michel et sous d'autres règnes de la Moldavie » <sup>4</sup>. Et Neculce aussi dénonce l'imposition d'une dîme double « à la paysanne », aussi sur le clergé

<sup>1</sup> P. 140.

<sup>2</sup> P. 163.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> P. 172.

Cour princière »: Chrysanthe, qui connaît bien les coutumes de ce pays, devrait bien les rappeler au prince<sup>1</sup>. Ces lignes, écrites peu avant sa mort, après de longues souffrances, ont une importance toute particulière: dans l'âme de celui qui se sentait et se déclarait être étranger, se reflétait la conscience même du pays dont il était le guide spirituel.

De fait, le prince Nicolas répandit des proclamations dans ce sens, promettant pardon et justice et confirmant, par serment, cette déclaration, et le patriarche Chrysanthe se sentait obligé d'ajouter « sa garantie »<sup>2</sup>. Ceux qui s'étaient fourvoyés ne se contentèrent pas de sortir à sa rencontre à Bucarest, mais ils allèrent le chercher au relais sur la route et puis à Constantinople même, où il était allé obtenir sa confirmation<sup>3</sup>.

Et, en effet, voilà quels sont, en 1721, les boïars du prince rétabli: à côté de Radu Popescu, revenu dans la faveur du maître, — pour être remplacé ensuite par Matthieu Fălcoianu<sup>4</sup> —, Georges Crețulescu, gendre de Brâncoveanu, son beau-frère, Nicolas Rosetti, puis leur parent, Matthieu Crețulescu, Jean Dedulescu, parent de celui que les Tatars capturèrent à

<sup>1</sup> *Ibid.*, III, pp. 140—142, n° xci.

<sup>2</sup> Radu Popescu, p. 162—163.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 163—164. Pour le cadeau du baïram, Nicolas envoya à la Porte Mihalachi Rosetti; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 189, n° dcccxcix. Il sort à la rencontre de Chrysanthe en 1727; *ibid.*, pp. 924—925, n° dcccxcix. C'était un neveu du prince par sa sœur; Radu Popescu, p. 169. Jean Rosetti est, en 1728, grand comis; *ibid.*, pp. 174—175. Une lettre de celui-ci, *ibid.*, pp. 999—1000, n° dcccclxvi. Leur maison à Constantinople; *ibid.*, pp. 1052—1053, n° mxl. Cf. Radu Popescu, p. 152. Un autre Jean était le mari d'une des princesses, dont le mariage avait été conclu lorsqu'elle avait treize ans (?); *ibid.*, pp. 111—112; voy. aussi p. 125; sur sa mort, p. 142. Cf. *Généalogie des Maurocordato*, et Iorga, *Zece inscripții de mormânt ale Mavrocordaților*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1937. Un « Ioniță » Rosetti épousa Păuna, fille de Matthieu Filipescu; Radu Popescu, p. 129. Un Grégoire Filipescu fut suspecté de vouloir s'enfuir; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1023—1024, n° dcccxxxv (année 1728). La sœur de la princesse épouse Constantin, fils du Constantinopolitain Andronic; Radu Popescu, pp. 123—124. Le secrétaire Jean, frère de la princesse Smaranda, est mari de la fille de Barbu Greceanu; *ibid.*, p. 149.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 128.

Focșani, en 1717,— lequel, arrivé au rang de grand trésorier, trahira le prince <sup>1</sup>, — Barbu Merișanu, un autre parmi ceux qui avaient passé chez les Allemands, et il reviendra dans leur camp <sup>2</sup>, pour être de nouveau grâcié; le deuxième logothète est Constantin Văcărescu, qui appartenait à l'héritage humain de l'ancienne domination indigène. Le kloutchar Manolachi paraît être Lambrino, gendre de la princesse Marica. Constantin, fils de Radu Dudescu, le gendre du stolnic, ayant épousé une fille d'Antiochus Cantémir, fut nommé comis sous le prince étranger <sup>3</sup>.

Peut-être même que, s'ils n'avaient pas été retenus sous ce quasi-prince de l'Olténie, Georges Cantacuzène, nommé par les Impériaux ban à Craiova, d'autres aussi, d'anciens boïars, seraient entrés dans cette Cour. Parmi les vieux Grecs, maintenant « naturalisés », paraît Ramadan. Puis, à côté de Panaiotaki, grand kloutchar, ces autres Grecs: le postelnic, dont la situation était ordinairement accordée à des Grecs, Jean Stamo, depuis peu arrivé, le trésorier, pour une meilleure administration des revenus, devant être un autre Oriental, Grégoire Halepli, Syrien <sup>4</sup>, que Nicolas dut cependant destituer pour les malversations qui allaient reprendre ensuite <sup>5</sup>. Plus tard seulement, le Grec Drako Soutzo arrive à être grand logothète du pays (1728) <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 150 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 115—116, 124—125.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 123—124.

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 875, n° DCCCL. Des rapports furent conservés avec un correspondant d'affaires de Brâncoveanu à Venise, Nicolas Caragiani; *ibid.*, p. 888. Cf. Iorga, *Studii și doc.*, IV, p. 76, n° LXXIII; p. 85, note 1. Le testament, en 1715, du banquier Nico Papa, ayant de vastes relations à Bucarest; les témoins sont Abramios, Mano Apostolou et le « iatrophilosophe » Georges Hypoménas de Trébizonde.

<sup>5</sup> Radu Popescu, pp. 116—118. Entre-temps il est trésorier.

<sup>6</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 566—567, n° DCCCXXXIX. Le même à Constantinople; *ibid.*, p. 1021, n° DCCCLXXXII. Le n° suivant contient une lettre de Ramadan (pour son fils Georges, qui fut grand postelnic); Radu Popescu, p. 171.

#### CHAPITRE IV

### PREMIERS ACTES DE RÉFORME PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVII<sup>ÈME</sup> ET LE COMMENCEMENT DU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Jadis, en Moldavie, ce qui était noté au commencement du règne par les chroniqueurs, avec des éloges ou des critiques, pour que le souvenir n'en soit pas perdu, c'était la façon dont le prince comprenait le système de ses impôts pour l'Empire dont il dépendait, et aussi pour lui. De cette façon, on sait quel prince a emprunté aux Valaques l'impôt sur le bétail, dont l'explication est donnée <sup>1</sup>, quel est celui qui l'a annulé sous les malédictions et qui a été forcé par les circonstances d'y revenir; nous savons quelles étaient, sur les dîmes que le pays devait, en principe, celles qui étaient prélevées sur les brebis (*goștina*), sur les ruches (*desetina*), sur les vignes (*pogonărit*), sur les cornes des bêtes vendues (*cornărit*), sur le miel (et, comme il y avait chez les Valaques la brebis « sèche », il y aura aussi le miel « sec »), sur la mesure de capacité (*vădrărit*) <sup>2</sup>, sur les Tziganes, sur toute source de revenu, et même le *fumărit*, comme en France, dont on parlait à Constantinople: sur les « fumées », donc sur les maisons, jusqu'au dernier taudis. Et ces chroniqueurs notent quelles sont les catégories sociales qui souffrirent par suite de cette avide fiscalité, imposée aux princes par les exigences des Turcs.

<sup>1</sup> Voy. aussi C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, Préface.

<sup>2</sup> Nicolas Costin, pp. 46, 52—53, 56—57. Aussi des impôts sur la « pierre » de cire, due aux couvents, et sur les cabarets; p. 51.

Mais, depuis quelque temps, on trouve aussi d'autres préoccupations dans le jugement sur ces régimes qui, pendant longtemps, changèrent si vite. Le jeune prince Constantin Duca, habitué, à Constantinople, à des façons de penser qui n'étaient pas précisément celles du pays sur lequel avait régné son père, est pris par un penchant philanthropique, et il tient, devant le public, à montrer qu'il a allégé ce qui se trouvait comme impôts dans l'héritage paternel: « d'abord, le prince Constantin se leva, et, ôtant son bonnet et inclinant la tête avec humilité vers le pays, demanda pardon de ce que, sous son règne, on ait créé ces nouvelles coutumes, ce qui a beaucoup affaibli le pays, et, ainsi, le pays entier, avec des sentiments d'amour pour lui, cria, par trois fois: « Que Dieu lui pardonne »<sup>1</sup>. »

Revenant sur le trône, Michel Racoviță se crut obligé de promettre, par ce que la chronique appelle « un testament », sous malédiction, qu'on ne paiera plus « la *desetina* à la paysanne », et le chroniqueur le critique d'avoir violé cette promesse solennelle, traitant cette action d'« inconvenante »<sup>2</sup>. Duca aussi est présenté par Neculce comme ayant abrogé le paiement du tribut en quatre termes<sup>3</sup>, introduit par Antiochus Cantémir<sup>4</sup>.

Peut-être aussi sous l'influence du régime turc, toujours favorable aux pauvres, — et de là vient la recommandation donnée à tous les princes de ne pas mécontenter « la pauvre raïa », — on cherche maintenant un jugement juste, de sorte que les paysans et le monde des humbles n'aient pas de dommages. La chronique fait l'éloge du « jugement comme dans les codes » d'Antiochus le « sévère », d'une culture plus modeste. Le fils lettré de Miron Costin ne le critique pas d'avoir crié grossièrement, avec une violence héritée de son père, le simple, à l'évêque Barlaam de Huși: « Pope, pourquoi ne juges-tu pas selon la justice, lorsque mes lettres t'arrivent? Je te ferai couper les cheveux ». Et le même chro-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 46. Cf. Neculce, p. 271.

<sup>2</sup> Nicolas Costin, p. 56.

<sup>3</sup> Neculce, p. 270.

<sup>4</sup> P. 274.

niqueur trouve que c'est une bonne chose, lorsqu'un prince fait des reproches « non seulement à ceux qui sont petits, mais aussi à ceux qui sont grands ». Son seul péché est que, lorsqu'il y avait des procès pour la liberté des villageois, « il soumettait trop facilement les gens au servage »<sup>1</sup>.

Si ces gens, nés et élevés jusqu'à un certain âge dans le pays, introduisent cette nouvelle coutume de rabaisser les privilèges au profit des paysans, d'autant plus devait le faire Nicolas Mavrocordato, nourri de la philosophie des institutions athéniennes et habitué à l'exemple que, sous ses yeux, lui donnaient journallement les Turcs. Tous les témoins de ces deux règnes moldaves le disent, avec des sentiments qui dépendent de leur rang et de leur intérêt.

Nicolas Costin, qui décrit si largement le premier règne du prince homonyme, nous montre que Mavrocordato, qui avait rassemblé des paysans de partout, les fixant dans les villages exemptés d'impôts pour quelque temps, et qui était fier d'avoir ainsi repeuplé le pays, défend de faire circuler ces « papiers scellés » abusifs que Michel Racoviță, conservant le paiement du tribut en quatre termes, avait répandus, par dessus cette exigence, au milieu des habitants. Les paysans « sont instigués » de venir au-devant du prince avec des plaintes contre les fonctionnaires du fisc<sup>2</sup>. Nous avons déjà vu qu'il avait ordonné, contre la coutume, d'enfermer quelques-uns des plus grands boïars, les menaçant de mort<sup>3</sup>.

Ce grand logothète de Mavrocordato tolère les effets, de fait révolutionnaires, de cette politique. Neculce n'en juge pas de même, étant le défenseur des privilèges de sa classe, bien que, comme nous le verrons, le prince qui a été servi par ce chroniqueur, Démétrius Cantémir, eût suivi, au moins au début, — car, dans sa convention avec les Moscovites, il n'est question que des boïars, — la même politique de « démocratie » : « le prince Nicolas invita aussi tous les rustres à venir reprendre leur argent chez les boïars agents

<sup>1</sup> Nicolas Costin, p. 55.

<sup>2</sup> Pp. 74—75.

<sup>3</sup> Voy. plus haut, ch. 1.

du fisc . . . Il donna l'ordre à ses agents de la fiscalité, avec la plus grande sévérité, de rendre tout l'argent aux rustres. . . . Alors, tous les paysans du Pays Inférieur se levèrent avec de grandes plaintes contre ces boïars du fisc, dans toutes les villes: à Tecuciu, à Bârlad, à Vasluiu, à Scânteia, à tous les relais; il y avait sans cesse des procès entre les gens du fisc et les rustres, et les agents du fisc, les pauvres, s'en allaient, implorant les paysans, et leur promettaient, par écrit, qu'ils rendront l'argent, pourvu qu'ils attendent un peu, mais les rustres ne l'admettaient nullement. Après l'arrivée du prince Nicolas à Jassy, toute la ville se leva contre les agents du fisc, et on ne pouvait pas trouver son chemin dans les rues, à cause de cette énorme multitude, car telle est la coutume des simples . . . Et le prince Nicolas a frappé les boïars de sa masse d'armes et les a jetés en prison, comme des voleurs, de sorte qu'ils en arrivèrent à vendre ce qu'ils avaient et à payer aux paysans jusqu'à un sou. Donc, les rustres, ayant connu que cela leur est permis, s'en irritèrent d'autant plus et devinrent insolents dans tout le pays <sup>1</sup>. » Et, plus loin: « Il voulait se montrer charitable et juste envers le pays, envers les basses classes, et voulait leur être favorable », rétablissant les quatre termes, avec des quittances imprimées. Et le grand narrateur doit reconnaître le fait que « l'administration des districts, les places de burgrave et de staroste » étaient confiées à des « boïars honorables », à la place de ces agents du fisc, abusifs <sup>2</sup>.

Il est intéressant de voir comment cette attitude est jugée par un troisième chroniqueur.

La chronique attribuée à Mustea est l'œuvre d'un homme qui pense sur les conditions du règne et sur la politique. En quelques lignes, il montre toutes les causes de la catastrophe russe de 1711: changement de direction dans l'armée du tzar, son éparpillement, l'expédition, exigée par Thomas Cantacuzène, de la cavalerie à Brâila, le manque de provi-

<sup>1</sup> P. 295.

<sup>2</sup> P. 297.

sions et de connaissance des localités, l'ignorance envers l'ennemi, l'espoir vain qu'une cavalerie sera donnée par les Moldaves et les Valaques, l'erreur de s'être empêtré dans des régions boisées, le manque, donc, de cet élément essentiel de l'armée qui est la cavalerie, et enfin la possibilité, inadmissible, d'un acte de trahison de la part du général Janus.

On y trouve même des qualificatifs qui montrent une certaine habileté littéraire. Ainsi, lorsque Démétrius Cantémir est présenté comme « pressé d'avoir un règne qui ne soit pas changé », c'est-à-dire un droit héréditaire.

Très Moldave, il n'admet pas l'hégémonie, qui a duré pendant si longtemps, des Valaques. Les deux pays sont et doivent être égaux, chacun s'appuyant sur son droit. « Chacun de ces deux princes a un pays distinct et leur gouvernement est égal <sup>1</sup>. »

Le narrateur a pleine confiance dans un souci de la justice plus élevé qui soutient le faible contre le puissant, et il explique de cette façon, au profit des Moldaves, parmi lesquels il laisse découvrir toujours l'intérêt pour Michel Racoviță, la catastrophe de Brâncoveanu.

Chez lui, on rencontre enfin une vraie morale du gouvernement princier et de la vie publique.

Nous avons à faire avec un ennemi des « grandes discordes », qui, « le plus souvent, se déchargent sur le dos des petits, et toutes les méchancetés retombent sur les sujets et les innocents ». Il ajoute : « Ceux qui commencent ces choses mauvaises, déversant leur colère sur ces innocents, en rendront compte » <sup>2</sup>. Contre le prince lui-même, il ne faut pas se soulever. « Car tous les boïars moldaves qui se sont soulevés contre leur prince n'y ont rien gagné, mais, au contraire, ils ont été détruits par le châtement divin. » « Je dis ceci : qu'il faut que personne ne calomnie le prince, car le prince, fût-il bon ou mauvais, doit être épargné. Ce n'est pas en vain que le prince porte une arme, et les armes des princes dominant et blessent surtout ceux qui s'opposent. Et, chaque

<sup>1</sup> P. 56.

<sup>2</sup> P. 37.

fois que des troubles . . . se sont élevés contre tel prince, c'est le pays, au fond, qui a été en réalité ruiné »<sup>1</sup>.

C'est aussi un adversaire des partis de la noblesse, qui ne s'occupent que d'intrigues, de conspirations, de désertions à l'étranger: « Car tel est le naturel des Moldaves, disposés toujours à des innovations ». « Toutes ces révoltes contre leurs princes étaient pour la décadence et l'affaiblissement du pays<sup>2</sup>. » Et tout à coup, au milieu de la seconde domination, en elle-même indifférente, sans grands événements et transformations, d'Antiochus Cantémir, il intercale toute une théorie du rôle des gouvernements: le prince doit « tenir parole », avant tout, sans distinction, « de sorte que personne, parmi les boïars, et même parmi les gens du commun, ne puisse le surprendre faisant un acte malfaisant, car il ne faut pas que les injustices partent de la place où naissent les jugements ». Le jugement du prince doit donc être juste, même « envers celui qui vient de pays lointains, car il vaut mieux qu'un prince distribue tout ce qu'il a à ses dignitaires, que d'être partial à leur égard, lorsqu'il s'agit d'un jugement ». La vérité doit être toujours sa règle: « Il doit se garder, lorsqu'il parle, de jeter des paroles en l'air », donnant ainsi des espoirs vains. « Lorsqu'il y a des fêtes, il doit être aimable et chercher à bien récompenser les services qu'on lui rend. » « Il ne lui est pas permis de parler à la légère, ni d'écouter les paroles légères. » « Qu'on ne trouve pas près de lui des spéculateurs et des innovateurs. » Et le chroniqueur finit en s'excusant de cette façon pour ce qu'il vient de dire: « Que personne ne s'en offusque, car cela a été écrit pour un bon conseil et pour qu'on s'en souviennne ».

Un pareil moraliste, vrai rival moldave d'Agapète, qui aura lu, dans la traduction de Nicolas Costin, l'*Éloge des Princes* par Guevara, doit considérer avec satisfaction la politique de Nicolas Mavrocordato à l'égard des paysans<sup>3</sup>. Cependant, il observe que ce prince « avait permis aux paysans de se

<sup>1</sup> P. 63. Et il apporte des exemples tirés de toutes les époques qu'il connaît.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II.

lever avec leurs plaintes contre les boïars, pour lesquels il n'avait aucune considération ». Ainsi, au Conseil, les rustres injuriaient les boïars et, à la sortie du Conseil, si un paysan faisait le procès d'un boïar, aussitôt le boïar était livré au paysan, sans aucun jugement et sans aucune justice ». Donc, du moment qu'il n'y avait pas de justice, tout n'était que ce que nous pourrions appeler aujourd'hui « réclame » ou « démagogie ». Ainsi, ce petit boïar ajoute, lui aussi, de même que Neculce, une critique offensée et pleine d'amertume de la part de la classe dont, bien qu'au dernier rang, il ne peut pas se séparer : « Car, s'il l'avait fait avec quelque justice, voilà, il aurait fallu l'en louer et l'appeler bon juge, n'étant partial pour personne et montrant à tous quel est leur droit, ce qui est le devoir d'un prince, mais celui-ci le faisait seulement pour critiquer et couvrir de honte cette lignée de boïars, ne sachant plus ce qu'il pourrait faire encore pour les terroriser »<sup>1</sup>.

Venant d'un monde de savants, de penseurs, de poètes, de Turcs élevés dans les préceptes d'humanité du Coran, de Grecs lecteurs de Plutarque, d'Occidentaux français à l'époque des illusions sociales de Fénelon, Démétrius Cantémir devra suivre lui-même cette direction tracée une fois par son rival, le jeune Duca, et ce sera, donc, un réformateur. Par goût « philosophique » pour la simplicité, et, de même, à cause de tant de difficultés, et peut-être pressé par le désir ardent de revoir sa patrie où il n'avait régné que quelques jours, il apparaît donc sans la pompe princière habituelle, en voiture de poste, étant accompagné seulement par « l'aga de l'installation », et sans troupes, sans drapeau turc, sans cette « musique impériale » que prêtait le Sultan, et c'était un sacrifice d'autant plus grand qu'il était lui-même connaisseur et codificateur, innovateur dans le domaine des chansons turques de toute façon. On vit, au moment où les boïars sortaient à sa

<sup>1</sup> Pp. 41—42. Il semble découvrir, sous ce rapport aussi, comme conseiller Spandoni, « cet homme laid, malade de la podagre . . . , un misérable et homme de rien, sans aucun métier ; il se nourrissait seulement de mensonges et des aumônes qu'on lui donnait » ; p. 42. Il décrit comment a été expulsé « ce monstre misérable » ; p. 43.

rencontre, seulement un Turc portant « une espèce de longue massue en bois ».

Le discours qu'il fit, — discours conservé par Nicolas Costin —, est empreint du même esprit philosophique, Démétrius ne voulant pas qu'il soit surpassé par ce savant phanariote, de vues éclairées, dans le sens de l'époque, qui l'avait précédé. « Le prince Dumitrașcu a parlé lui-même à toutes les personnes présentes, car il avait du talent pour cela, recommandant l'amour réciproque, s'adressant aux vieillards comme à des parents, à ceux de son âge comme à des frères, aux plus jeunes comme à des fils, leur montrant quel serait l'avantage de l'union entre les boïars moldaves<sup>1</sup>. » Ceci comme un reproche pour les luttes de parti, qui ne peuvent pas être admises, dans sa façon de penser, sous un prince qui ne doit pas changer, transmettant son pouvoir au fils aîné, ainsi que l'avait fixé sa convention avec le tzar, et ainsi qu'il le considéra toujours, même dans la façon sévère dont il gouvernait les siens, qu'il considérait comme « extra-territoriaux » dans l'Empire russe, et dans le titre qu'il se donne dans ses ouvrages, pendant cette vingtaine d'années d'exil. Du reste, pour montrer que même envers les princes rivaux, qui attendaient à Constantinople, il n'a aucun sentiment d'inimitié, il parle, dans un acte de confirmation de terres, de « notre frère, Sa Grandeur le prince Constantin Duca », et « du frère de Notre Grandeur », le jeune Étienne, ainsi que des « sœurs de Leurs Grandeurs, la jeune princesse Élisabeth et la jeune princesse Anastasie »<sup>2</sup>.

Et, aussi, de l'autre côté, Nicolas Mavrocordato fera tout son possible pour que cesse enfin le malheureux système des dénonciations, et on arriva par la mort, la fatigue et la crainte inspirée aux grands intrigants qui avaient sapé les fondements même du pays à ce que le désir qu'avait montré pour le règne septennaire de Michel Racoviță une des chroniques soit surpassé par les onze années entières du troisième règne de Michel, et Nicolas lui-même régnera en Valachie qua-

<sup>1</sup> Pp. 89—90.

<sup>2</sup> Élie Minea, *Dimitrie Cantemir*, p. 401.

torze ans, la mort seule ayant mis un terme à son rôle, après tout ce qu'il avait préparé pour l'héritage de son fils aîné, Constantin.

De son côté, Neculce, qui connaissait Démétrius Cantémir, de son premier règne, comme « impatient et coléreux, méchant lorsqu'il s'enivrait », de sorte qu'on le « considérait comme un mauvais caractère », resta tout surpris devant le philosophe que renvoyaient des années d'éducation à Constantinople : « Il se présentait d'une façon si bonne et douce que sa porte était ouverte à tout le monde, et il n'avait aucun orgueil, de sorte qu'il parlait à tous les enfants ». Il montra ses bons sentiments envers le pays, dès le début, diminuant la somme dûe pour son installation. Étant favorable aux petits propriétaires de la campagne qui étaient à l'origine de sa propre famille, ceux-ci arrivèrent à reprendre confiance, et on a vu ensuite comment ils ont été offensés par Michel Racoviță, revenu sur son trône. Il leur demande seulement la « moitié de leur impôt », et « pour certains d'entre eux il fait encore mieux », en même temps cependant qu'il épargne, par un « acte écrit », — car il y a maintenant la coutume de garantir par les actes écrits, à l'encontre de la tradition —, aux boïars la *désétina* paysanne. S'il lui arrive de se tromper au jugement, c'était, comme l'explique Neculce, « peut-être parce qu'il avait vécu longtemps à Constantinople, à l'étranger », mais aussi parce que son âme s'était séparée de ces traditions qu'il présente lui-même comme des curiosités locales, dans « la Description de la Moldavie ». Il faut croire que, si Cantémir avait eu ce règne dans le terme qu'il espérait, il aurait cherché même à remplacer la coutume du pays, qui lui paraissait vieillie et manquant de logique, par des lois comme les « canons » byzantino-ottomans de l'Empire dont il venait, et que, sous lui, la Moldavie, complètement réformée, aurait gagné, à son avantage ou non, un autre aspect que ce mélange confus et chaotique de coutumes auxquelles le monde était si habitué qu'il s'en déclarait content.

Enfin, aussi la chronique attribuée à Mustea a les mêmes termes de reconnaissance pour un règne de pacification et de bienfaisance : « Il s'est montré envers tous plein de sympathie

et de douceur, et il n'a pas incommodé le pays par des demandes d'argent, mais a laissé que les pauvres puissent payer d'une façon plus facile »<sup>1</sup>.

Neculce constate la même attitude pour Nicolas Mavrocordato pendant son second règne, alors que Mustea, ayant ses sympathies pour Michel Racoviță, ne veut pas dépenser un mot d'éloge: « Alors, le prince Nicolas avait abandonné son orgueil, tel qu'il l'avait montré pendant son premier règne; il en avait laissé une bonne partie, et il vivait bien avec les boïars, amicalement . . . Il était doux envers tous », son souci principal étant de pouvoir rassembler le pays dispersé, boïars et « gens du commun », autour de lui.

Mais Nicolas Mavrocordato tenait à ce que le bien qu'il avait fait pour le pays auquel il était maintenant attaché plus étroitement reste, avec tous les détails, dans la mémoire de ces successeurs que ce philosophe, soucieux de la « postérité », devait apprécier avant tout. Il confia donc la charge d'écrire l'histoire de son règne, continuant Nicolas Costin, à quelqu'un qui, comme secrétaire, avait en même temps des qualités de calligraphe et la connaissance des règles de la grammaire et des conditions de la rhétorique, telles que les présentait l'Exaporite, dans un écrit que Nicolas, son fils, avait fait probablement, ainsi que nous l'avons dit, traduire en roumain: Auxentius<sup>2</sup>.

Cette histoire de son règne devait s'intégrer ensuite dans le corps de chroniques désiré par le maître, ce corps qui était pour lui, non pas une collection d'annales cousues ensemble, mais, plus que cela: « *Les histoires* du pays de Moldavie », que Nicolas Costin déclare avoir « tirées au clair par sa peine »<sup>3</sup>.

L'opuscule d'Auxentius est intéressant d'abord par le caractère de l'écrivain. Celui qui rédige l'histoire des princes

<sup>1</sup> P. 43.

<sup>2</sup> Pour Auxentius le Secrétaire, voy. aussi les informations nouvelles que nous donnons dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1935.

<sup>3</sup> Ce prince grec « les fit écrire »; Kogălniceanu, *Letopisițe*, II, p. 172.

après la mort de Nicolas Costin <sup>1</sup> n'est pas un grand boïar et il ne vient pas avec ses intérêts et les passions de sa carrière. Il n'y aura donc aucun jugement, même lorsqu'il est question des ennemis du maître, qui peuvent être, sous un autre règne, servi par le même secrétaire, les puissants de demain. Les qualificatifs injurieux et mêmes les simples piqûres disparaîtront donc; une fois seulement, Auxentius se laisse aller à critiquer la coutume des Turcs de faire tout pour de l'argent <sup>2</sup>. Il a de l'admiration ouverte pour l'héroïsme des Suédois et leur amour fanatique pour le roi, aux côtés duquel ils préfèrent mourir <sup>3</sup>, mais il rend responsable Charles XII de tous les maux qui ont résulté pour le pays roumain de son refuge à Bender <sup>4</sup>. On « le mena vers Constantinople entouré de draps et sur un mauvais chariot, ce roi et célèbre héros » <sup>5</sup>.

Il ressent une profonde douleur pour l'occupation de Hotin par les Turcs: « comme une plaie sur tout le pays, elle lui causait beaucoup de faiblesse et de diminution de droits . . . Seulement, que celui qui guérit tout, guérisse aussi cette blessure et rende la santé à tout le corps! » <sup>6</sup>. Nicolas Mavrocordato est présenté suppliant, les larmes aux yeux, pour que la frontière du pays ne soit plus attaquée <sup>7</sup>. Quand à la forteresse occupée s'ajouta le district, le chroniqueur écrit: « A partir de cette année, le pays de Moldavie a perdu cet admirable district de Hotin » <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> P. 137. Auxentius le qualifie de: « homme fameux, qui était aussi de grande lignée par ses parents et savant, en tant que fils de Miron Costin, et par lui-même vraiment orné de science »; p. 172.

<sup>2</sup> P. 136.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 155—156.

<sup>4</sup> P. 151.

<sup>5</sup> P. 156. Il montre ce qu'a dû subir le roi Stanislas et regrette que Joseph Potocki n'ait pas eu lui-même son châtiment; *ibid.*: « car la noblesse et le bon sang, quand ils ne sont pas accompagnés de bonnes actions, n'honorent pas, mais, au contraire, blâment un homme ».

<sup>6</sup> P. 158.

<sup>7</sup> P. 159. — La date de l'opuscule doit être à un moment où Nicolas était encore prince. Et, alors, il faut compter comme une chose ajoutée la mention de la mort, en 1718, de Charles XII; p. 166.

<sup>8</sup> P. 170.

Avec beaucoup de discrétion, le nouveau chroniqueur avait continué son prédécesseur, qui était un aussi grand boïar que Nicolas Costin, mais, alors que celui-ci introduit le règne de Nicolas Mavrocordato dans la série des récits concernant les princes, Auxentius détache comme une biographie l'activité du prince pendant son second règne<sup>1</sup>. Ce chapitre biographique s'étend bien au-delà des proportions qui avaient été observées jusque là, mais, cependant, ce n'est pas une biographie dans le vrai sens du mot, une biographie qui aurait dû commencer par la vie même de celui dont le rôle n'est présenté qu'entre certaines limites de temps.

Comme moyen d'information, il avait, — et c'est le premier cas, — la correspondance même de Mavrocordato, et jusqu'à certaines informations prises dans les « gazettes » (le terme y est)<sup>2</sup>. Nous pouvons dire donc qu'il y a devant nous Nicolas Mavrocordato lui-même parlant de ses intentions et de ses actions.

Auxentius nous dira, dès le commencement, ici encore, que le nouveau prince a rappelé, avec des promesses d'oublier le passé, tous les boïars réfugiés, « leur disant que ce qui s'est passé est voué à l'oubli », les relations avec lui devant être dorénavant *directes*<sup>3</sup>. De même que Démétrius Cantémir, Mavrocordato arrive « seul de sa personne, sans aucune suite »<sup>4</sup>. Lorsque des paysans rachetés aux Tatars reviennent,

<sup>1</sup> Cependant, p. 126 : « Ainsi qu'on l'a écrit sur le règne du prince Dumitraşcu ».

<sup>2</sup> P. 135. Une lettre de Stanislas est donnée aussi en latin; p. 157. On fait une distinction entre « les annales du pays » et « cette histoire »; p. 158. Mais le chroniqueur dit pour la bataille de Poultava : « Ainsi qu'il est écrit dans cette histoire »; p. 166. Il semble qu'il est arrivé ensuite à l'idée de passer de « l'histoire » aux « annales » : « et les autres événements qui se sont passés et qui se passeront seront écrits au troisième règne du prince Michel et sous d'autres règnes de la Moldavie »; p. 172.— Il cite Euripide, « l'écrivain de tragédies » (p. 158), et fait l'éloge des connaissances de Chrysanthe, qui avait été envoyé, dit-il, « dans toute l'Europe, du Pays Moscovite jusqu'au Pays de France et jusqu'en Angleterre » (p. 162), et le souci qu'il a eu, de même que le prince, son ami, pour l'impression et les écoles (*ibid.*).

<sup>3</sup> Pp. 129—131. Sur les boïars enfermés à Varna; p. 136.

<sup>4</sup> P. 129.

il leur donne des vêtements, « de l'argent pour leurs dépenses et accorde des privilèges d'exemption à ceux qui sont mariés »<sup>1</sup>. Malgré les lourdes charges qui pesaient sur le pays, les impôts ne sont pas accrus<sup>2</sup>, et le prince diminue la somme du *vedrit*, ou *vădrărit*, impôt sur les mesures de vin, il abroge l'impôt sur les vignes, le *pogonărit*, il exempte de contributions les membres du haut clergé et annule les dettes contractées par tous les privilégiés, jusqu'aux petits propriétaires nobles, donnant ce qu'il appelle des « scutelnics » ou bien « des serviteurs exempts » correspondant aux « exkousates » de Byzance, aux veuves nobles sans fortune<sup>3</sup>. « Les pauvres n'étaient dorénavant importunés par personne, et on ne les surchargeait pas d'impôts comme jadis<sup>4</sup> ». Il méritait donc qu'on lui dise, comme dans le firman qui le transportait en Valachie : « tu défends avec énergie la raia<sup>5</sup> ».

Cette fois, le grand souci du prince constantinopolitain est d'introduire dans un pays si terriblement pillé le contrôle le plus strict de l'argent public. Comme Démétrius Cantémir l'avait accusé, sans raison, d'extorsions, il nomma une commission de vieux boïars du pays, composée de Manolachi Rosetti, de Jean Sturdza et d'un échanson Georges, pour qu'ils finissent par découvrir que, par erreur, dans ses comptes antérieurs, un « emprunt » a été placé deux fois et que, à la place du titre : « argent pour le tribut », on a mis : « pour le cadeau du baïram »<sup>6</sup>. Après une année de règne, il rassembla la noblesse dans la principale chambre du palais et lui présenta les « registres » de revenus et de dépenses, ajoutant même ceux qui concernaient son premier règne, et il pose cette question : « Veuillez répondre si on a pris quelque chose en plus sans être portée au compte, ou s'il y a quelque titre

<sup>1</sup> P. 132.

<sup>2</sup> Pp. 137—138. Pour la façon dont on cherche à masquer que Marie Cantacuzène a été dépouillée au profit du patriarche d'Alexandrie ; pp. 168—169.

<sup>3</sup> Pp. 170, 171—172.

<sup>4</sup> P. 172.

<sup>5</sup> P. 171.

<sup>6</sup> P. 122.

aux dépenses qui ne pourrait pas être justifié ». Et alors on arriva à fixer le déficit, que le prince aurait couvert donc de sa propre fortune <sup>1</sup>.

Une seconde assemblée de ce genre fut réunie après la seconde année de ce règne surveillé, ayant des comptes publics, peut-être d'après des exemples européens, qui cependant n'auront en France une forme ouverte et complète qu'avec le compte-rendu de Necker. Cette fois « le compte du Trésor » est présenté aussi devant le patriarche Chrysanthe, devant « tous les prélats et les boïars du pays » <sup>2</sup>. C'est donc une « Assemblée Nationale », pareille à celle qui, vers la fin du siècle, pour un examen de comptes aussi et pour trouver le moyen d'améliorer l'état des finances, a été appelée à Versailles par Louis XVI. Il est certain que, jusque là, dans aucun pays d'Europe, on n'avait osé apporter devant ceux qui avaient le droit de l'examiner, ce qu'on pourrait appeler un budget, devenu de la sorte public. Le chroniqueur, sans ajouter les éloges qui auraient été dûs, se borne à finir ainsi : « et, de nouveau, on a trouvé que le prince Nicolas avait dépensé plus que les revenus pour les besoins du pays, car tout ne pouvait pas être couvert par les revenus; et il demanda qu'on lui en donne un reçu signé par les prélats et par les boïars » <sup>3</sup>.

En Valachie, après le règne, bref et troublé, de Nicolas, son frère Jean essaya d'agir de la même façon, autant que le lui permirent les circonstances, encore pires.

Pour la Moldavie, après le départ de ce « philanthrope », des charges s'ajoutent, que n'oublie pas de mentionner Auxentius, promettant de continuer l'examen de cette œuvre de réformes : « Mais ce qu'on a fait ensuite et ce qu'on fera sera écrit au troisième règne du prince Michel et sous d'autres règnes de la Moldavie » <sup>4</sup>. Et Neculce aussi dénonce l'imposition d'une dîme double « à la paysanne », aussi sur le clergé

<sup>1</sup> P. 140.

<sup>2</sup> P. 163.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> P. 172.

et les boïars <sup>1</sup>, puis l'impôt sur le bétail est rétabli, avec l'introduction des impôts sur les moulins (*morărit*), sur les ruches (*prisăcărit*), sur les esclaves tziganes. Nous avons vu que Michel Racoviță, revenant au régime de la tradition, qui s'appuyait sur la simple oportunité, avait provoqué toute une rébellion, au profit des Impériaux, d'une large partie du pays. De son côté, Neculce se montre ennemi des innovations, quelles qu'elles soient et, parlant de la situation qui existait en Pologne, il s'écrie : « O, mes frères, boïars moldaves, qui êtes favoris et conseillers auprès des princes et introduisez des coutumes qui n'ont jamais été dans notre pays de Moldavie, je vous prie de vous souvenir, ayant lu le point susdit, et de voir ce que ces hetmans ont dû subir pour avoir commencé à introduire des coutumes nouvelles en Pologne <sup>2</sup> ».

Et le même défenseur de la noblesse attaque Michel pour la partie de son activité dans laquelle il a tenu lui aussi à s'affirmer comme prince des paysans : « Il ne donnait pas facilement à leurs maîtres les serfs des boïars et des moines, prétextant qu'ils ont été amenés par lui, en partie, de la raïa turque, et il affirmait que d'autres serfs sont des paysans libres. Très rarement, si un boïar avait des preuves très concluantes, par des actes, il finissait par lui rendre les serfs, mais il ordonnait que le paysan se cherche des personnes qui confirment par serment sa liberté, de façon à pouvoir échapper ; et ainsi les paysans trouvaient des preuves et sortaient de cet état de serfs. Or, après quelque temps, ce n'étaient plus les petits propriétaires de campagne qui intentaient un procès à leurs serfs pour les ramener chez eux, c'étaient, au contraire, les paysans qui intentaient des procès à leurs maîtres, les petits propriétaires de campagne. Toutes ces coutumes sont restées dans le pays <sup>3</sup> », finit, en soupirant, celui qui lui-même aura eu à souffrir dans ses intérêts par

<sup>1</sup> P. 361.

<sup>2</sup> P. 355.

<sup>3</sup> P. 361. Il observe aussi qu'il n'y avait plus l'ancienne façon dure d'encaisser sur le « commun » ce qui était dû au fisc (par les « zloțași »), sauf pour ceux qui avaient une certaine fortune et vers lesquels se dirigeait l'appétit des agents fiscaux ; *ibid.*, pp. 361—362.

suite de la nouvelle politique sociale, dont, au moins en Moldavie, ne pourra se détacher désormais aucun prince, quels que soient son origine et son passé <sup>1</sup>.

De son côté, l'ainsi-dit Mustea fait l'éloge de Michel pour avoir élevé les quatre termes qu'on appelait les quarts à cinq (!)<sup>2</sup>, mais il doit admettre un supplément de la dîme générale sur les ruches et le retour à la contribution sur les bestiaux (*văcărit*). Critiquant le paiement d'une double *désétina*, au cours d'une seule année, puis le grand emprunt imposé aux boïars et aux marchands à la fin de ce règne <sup>3</sup>, ce chroniqueur lui-même s'élève pour défendre la coutume, qui serait meilleure que toute innovation: « Mais, tout de même, il valait mieux exiger les contributions ordinaires que de créer une nouvelle coutume. Les princes doivent se garder autant qu'ils le peuvent d'introduire des coutumes qui n'ont jamais été. Étant des hommes grands, il faut que leurs actions soient pareilles à la dignité qu'ils ont, pour qu'ils ne soient pas soumis aux malédictions du peuple, car les soupirs des pauvres ne restent jamais vains, fût-ce même très tard. Et, si un prince crée une nouvelle coutume, fût-elle la pire, d'autres après lui très facilement continuent cette coutume sans aucune hésitation, tout en rejetant le souci ou le péché sur celui qui l'a inventé <sup>4</sup> ». Dans la continuation de cette ligne « démocratique », il n'oublie pas de dire que les paysans ont été exemptés de l'impôt sur le bétail <sup>5</sup>.

Enfin, Alexandre Amira <sup>6</sup>, huissier, puis cloutchar et sloudchar, qui, résumant très brièvement les règnes anté-

<sup>1</sup> Pp. 67—68: « Et il n'a introduit rien de plus, aucune angarie, et tous les pauvres étaient plus rassurés, car chacun savait quelle est la contribution qu'il doit payer pour une année. Et les agents du fisc n'allaient plus à travers le pays comme jusque là. »

<sup>2</sup> Pp. 69—70.

<sup>3</sup> P. 73. Le pays se plaint de ces abus; voy. Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 82, n° cxxvi.

<sup>4</sup> P. 70.

<sup>5</sup> P. 71. Pour tout ce qui est mauvais, ce chroniqueur rend responsables les mauvais conseillers grecs; *ibid.*, p. 71.

<sup>6</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 520 et suiv.; Russo, *Opere postume*, table des noms.

rieurs, commence sa propre rédaction par le troisième règne de Michel Racoviță, comme une introduction à la présentation, qu'on lui avait demandée, du premier règne de Grégoire Ghica, note une autre forme de ce souci pour le bien des pauvres, qui distingue Michel. Lorsque la grande famine se produisit, il ne se contente pas de nourrir ceux qui allaient mourir par défaut de nourriture, « et qui demandaient du pain pour pouvoir s'entretenir », mais « il les distribue chez les boïars, qui étaient obligés de les entretenir : « il les a distribués chez les boïars, donnant à chacun d'entre eux trente, vingt, dix, cinq ou moins de personnes, selon sa possibilité de les entretenir »<sup>1</sup>.

Et, du reste, comme nous l'avons déjà observé, une pareille politique était appuyée par les Turcs eux-mêmes. Ainsi, vers la fin de ce règne de Michel qui, ainsi qu'on le verra, avec celui de Grégoire Ghica, amena la libération d'une grande étendue des territoires qui avaient été usurpés depuis longtemps par les Tatars, les ravages de la peste amènent la réduction provisoire de la moitié pour la principale contribution pendant trois ans, et on répartit sur six ans ce qu'on appelait « les cadeaux », comme celui pour le « baïram », celui pour la « confirmation » des princes, etc., les angaries, les demandes occasionnelles devant être payées non pas immédiatement, mais ensemble, aux « quatre termes »<sup>2</sup>.

Chez les Valaques, le nouveau règne du prince Nicolas Mavrocordato ne semble pas avoir été caractérisé par une

<sup>1</sup> Kogălniceanu, *Letopisiți*, III, p. 136. Suit une année de grande prospérité; *ibid.* Pour la *désétina* et les impôts sur les cabarets, sur les ruches, sur les moulins, sur les Tziganes, ce dernier étant annulé par le prince Nicolas; p. 140. L'impôt sur les bestiaux est conservé, en quelque sorte diminué, par son successeur, Grégoire Ghica; p. 72. Mais Nicolas diminue cette dîme de la *désétina* pour les boïars et les couvents, les distinguant ainsi du « commun »; *ibid.*, p. 73. On se demande si le chroniqueur reproduit ou non le texte même de ce « testament », lorsqu'il dit, ce qui n'est pas vrai, que le prince qui violerait cet établissement sera considéré, non pas comme « un prince chrétien, mais comme le prince Jean l'Arménien ou Gaspard-le-Saxon (*sic*) », « comme un violateur des lois ».

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 136—137.

amélioration des charges fiscales, bien que, dans cet autre pays aussi, la fiscalité a dû être soumise à un contrôle serré. Dans le privilège de 1721 pour le nouvel et splendide édifice de Văcărești, on note comme impôts dont le couvent sera exempté: le « kharadch », le « déficit du kharadch », contribution qui servait à payer le tribut aux Turcs, qui est distincte du « grand compte », du « second » et du « troisième compte », à côté desquels il y a encore « d'autres exigences princières: pour les planches et d'autres bois demandés par l'empereur », les amendes, puis toutes les dîmes, dont la série est donnée: « la dîme des abeilles et des porcs, c'est-à-dire le *dijmărit*, la dîme des brebis, le « *fumărit* des lacs », nouvel impôt, qui correspondait à l'impôt sur les fumées, c'est-à-dire sur les maisons, puis l'impôt sur la culture du tabac (le *tutunărit*) et enfin cet impôt sur le bétail qui donnait les revenus les plus importants, les monastères n'ayant que le privilège de payer l'impôt sur les brebis une fois tous les trois ans <sup>1</sup>.

Donc, entre le prince du premier règne et des deux règnes moldaves suivants et entre celui qui, confirmé par les Turcs, prolongera pendant dix ans, jusqu'à sa mort son séjour à Bucarest, il y a une grande différence. Le temps passé comme prisonnier de guerre à Sibiiu, pendant l'« usurpation » de la part de son frère, les intrigues que, dès le début, tissa contre lui, même le grand interprète, fils de sa sœur Roxane, Grégoire Ghica <sup>2</sup>, et que continuera pendant de longues années Michel Racoviță <sup>3</sup>, paraissent l'avoir fatigué et dégoûté. Il est désormais dans un cadre de grandeur qui imite, autant qu'il est possible, dans des conditions plus pauvres, le faste de la Monarchie de Brâncoveanu: un règne d'opportunité comme n'importe quel autre.

Ne manque pas même, pour pouvoir juger jusqu'aux détails, une chronique pareille à celles que continuent à rédiger les Moldaves, Mustea, Neculce, Amira, et comme les recommenceront ces Valaques en même temps que la tolérance, sous

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 373.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 278—279, n° CLXXXV.

<sup>3</sup> Voy. plus loin.

des princes plus faibles, moins expérimentés, des luttes de partis. Au lieu d'une exposition animée, éclairée par un point de vue plus élevé, nous avons, jusqu'à la fin de la vie du chroniqueur déjà vieilli, une diatribe triviale, d'un caractère plutôt personnel, mêlée aux souvenirs glorificateurs des visites étrangères, des fêtes de famille <sup>1</sup> et des fêtes d'église patronnées par le fier prince, ou même des événements d'histoire universelle: c'est la chronique nouvelle de Radu Popescu.

Il parlera, lui aussi, des distributions de nourriture pour les pauvres, pendant la grande famine <sup>2</sup>, de la rectification, aux dépens des Turcs de Brăila et de Silistrie, des frontières du pays <sup>3</sup>, — comme l'avait fait envers les Turcs de Hotin et les Tatars le rival moldave —, de l'abandon par la Porte de la partie ajoutée au tribut en 1703, auquel Étienne Cantacuzène avait ajouté soixante bourses <sup>4</sup>, du rétablissement du système des quatre termes, si ancien, qu'il présente cependant comme une innovation heureuse du prince <sup>5</sup>, de l'examen exigé pour tous les comptes avec les Turcs <sup>6</sup> depuis une époque assez reculée. Il n'oublie pas même la répétition, un peu tardive, six ans après, de la cérémonie du compte-rendu du budget devant le métropolitain, qui était maintenant le Roumain Daniel, remplaçant Métrophane <sup>7</sup>. A ce règlement de comptes assistèrent « tous les prélats qui étaient encore établis dans les saints monastères du pays et tous les hégoumènes de tous les grands monastères et tous les grands boïars et ceux de second rang ». A cette occasion, ayant constaté l'équilibre parfait entre les revenus et les dépenses, on demande, comme en Moldavie, que tous prêtent serment de fidélité devant le métropolitain qui avait

<sup>1</sup> Mariage d'une des filles du prince; Radu Popescu, pp. 111—112.

<sup>2</sup> Pp. 104—105.

<sup>3</sup> Pp. 107—108.

<sup>4</sup> Pp. 108—109.

<sup>5</sup> P. 118.

<sup>6</sup> Pp. 120—123.

<sup>7</sup> Dernières lettres de celui-ci, dans Iorga, *Doc. Grecs*, II.

commencé activement, en 1720, le travail d'impression<sup>1</sup>. Sont excusées les distributions de papiers fiscaux scellés, d'après la coutume moldave, ajoutant que ceci a été fait à cause des paysans, qui s'étaient habitués à ne plus rester en place, mais à vagabonder, allant d'un village à l'autre»<sup>2</sup>.

Mais, avant tout, ce qui l'intéresse, et il ne peut pas se défendre de l'exprimer, c'est sa haine contre ceux même à côté desquels il avait été, et dont il avait signé lui-même les pétitions pour l'annexion aux États de l'empereur. Il parlera donc de « ces illusions de vanité qui leur étaient entrées dans la tête, de sorte qu'ils marchaient comme des personnes ayant perdu toute direction et la raison obscurcie par le vin »<sup>3</sup>. Ceux-ci, « ces mauvais ennemis de la patrie », « ces malfaiteurs que Dieu juge d'après leurs actions », — et Radu terminera comme moine Raphaël, d'après l'exemple d'un de ses ennemis, le moine Dosithée Ştirbei —, eux seuls, « pour nos péchés ou par un jugement du Dieu, que lui seul peut avoir », « se sont détachés pour faire hommage aux Allemands de cette région d'au-delà de l'Olt »<sup>4</sup>. Ces « auteurs de troubles et coupables de la ruine du pays » voient leurs projets de domination ruinés : « ils ont cherché à mettre des boucles d'oreilles au chameau et lui ont coupé les oreilles ; c'est l'espèce de bien qu'ils se sont gagné avec leurs illusions sur le compte des Allemands »<sup>5</sup>. Le narrateur se réjouit

<sup>1</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, pp. 2—4, n° 179. Dans la préface de l'*Octoïque* publié par Daniel est fait l'éloge du « héros » qui est le prince. Le livre « Sur les devoirs » de Nicolas Mavrocordato paraît alors, par les soins du didascale Georges de Trébizonde, dans la même imprimerie, avec la mention du métropolitain ; *ibid.*, pp. 1—2, n° 178. Suit, en 1723, un Évangélique à côté d'un Office grec ; puis en 1724 un *Catabasie* ; *ibid.*, p. 21 et suiv. L'*Office de Saint-André* et le *Triode* en 1726 ; cf. *ibid.*, pp. 32—34. Le *Liturgie* est imprimé en 1728 (*ibid.*, p. 35, n° 196), un *Livre de prières* en 1729 (*ibid.*, p. 36, n° 199) ; des livres grecs, pp. 35—36. Les publications de Daniel se suivent même après 1730 ; *ibid.*, p. 41 et suiv. — Aussitôt, chez les Moldaves, sous le métropolitain Georges, l'*Anthologie* de 1726 (*ibid.*, pp. 23 et suiv.), et l'*Octoïque* (*ibid.*, pp. 28—29, n° 191).

<sup>2</sup> Radu Popescu, pp. 176—177.

<sup>3</sup> P. 103.

<sup>4</sup> P. 105.

<sup>5</sup> Pp. 106—107.

de la mort de Barbu Brăiloiu, qu'il qualifie de « initiateur des troubles et de la ruine du pays et principal chef des brigands et des voleurs », qui « a crevé et s'en est allé au diable », consignait même que les yeux lui sont sortis de la tête et que « les vers se jetèrent aussitôt » sur lui; et, à cette occasion, il montre quels dommages a dû souffrir la Valachie à cause de lui. Et même le général commandant en Transylvanie, Stainville, remplacé par un autre Français, Ficquelmont, qu'il appelle « Figmon », est atteint par le même châtement divin, d'après l'opinion de celui qui était resté pendant longtemps si humble devant lui <sup>1</sup>. La trahison de Barbu Merişanu lui rappelle la fin du père de celui-ci, Stoïca, mort au gibet <sup>2</sup>, et il ne pardonne pas même à ce dilapidateur qui a été le trésorier Halepli <sup>3</sup>.

Démétrius Cantémir aussi a sa part d'injures, pour sa trahison: c'est « un homme de rien », qui sera, écrit ce moine si peu chrétien dans l'âme, « jugé par Dieu pour ses actions », et, ensuite, Thomas Cantacuzène, dont la femme conservait des rapports épistolaires avec Chrysanthe <sup>4</sup>, est présenté, à sa mort, « comme un homme stupide, ayant perdu sa maison et ses terres et ses parents » <sup>5</sup>.

Enfin, le même châtement, qui s'attache à tous les ennemis et les infidèles de Nicolas Mavrocordato, atteint Michel Racoviţă <sup>6</sup> et Jean Dediulescu et ses complices en Transylvanie, parmi lesquels même Jean Dudescu et le kloutchar Manolachi, avec « leurs folies, leurs agitations et leur opposition ». N'échappera même pas Démètre Racoviţă, qui s'était enfui chez les Tatars <sup>7</sup>.

La critique ne s'arrête ni devant la mémoire de Jean Mavrocordato, « le prince Jean étant jeune et ne con-

<sup>1</sup> Pp. 109—110. Après Ficquelmont, seulement, vient cet Allemand Königsegg, que Radu appelle « Conicsghen »; p. 111.

<sup>2</sup> Pp. 115—116.

<sup>3</sup> Pp. 116—118.

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 157—158, n° DCVII.

<sup>5</sup> P. 135.

<sup>6</sup> P. 142 et suiv.

<sup>7</sup> P. 164 et suiv.

naissant pas les coutumes et l'organisation du pays », de sorte que Grégoire Halepli, comme trésorier, « s'est rendu coupable de beaucoup de mangeries et d'actions de proie, car le prince ne savait pas la façon dont il faut le contrôler »<sup>1</sup>. Mais, bien entendu, lorsque le fils aîné de son maître, Constantin, épouse la fille de Răducanu Cantacuzène, la propre nièce par son frère du stolnic, le persécuteur acharné des Cantacuzène découvre que c'est une « lignée de grande noblesse et la plus honorée parmi toutes les familles de boïars de la Valachie »<sup>2</sup>.

D'autres difficultés aussi, surtout du côté de la Moldavie, s'élèveront durant ce règne qui, à un moment donné, a cherché à faire revivre l'ancien système de la domination d'une seule et même famille sur les deux pays. Mais, jusqu'à l'accomplissement, en 1729, de cette pensée ambitieuse, ce qui signifiera un point nouveau dans le développement de la vie des Roumains pendant cette première moitié du XVIII-ème siècle, les regards du prince qui avait dû surveiller l'établissement de la nouvelle frontière sur l'Olt, par laquelle il était dépouillé des moyens de cinq districts florissants, devaient se diriger vers les choses nouvelles qui se passaient au-delà de cette rivière devenue une frontière.

---

<sup>1</sup> P. 116.

<sup>2</sup> P. 150 et suiv. Un Basile Bărcănescu, pris et mené devant le prince, est pardonné; *ibid.*, pp. 149—150.

## CHAPITRE V

### DOMINATION AUTRICHIENNE EN OLTÉNIE ET INCAPACITÉ D'ORGANISER LE PAYS

Ce qui intéressait en Olténie les nouveaux maîtres, c'était seulement l'exploitation fiscale de presque 16.000 familles<sup>1</sup>. Dans ce but, sans aucune intelligence pour le passé du pays et pour les besoins des habitants, l'attention se dirige sur la création de nouvelles routes, comme la Via Carolina, à Câineni, sur l'édification des casernes, sur l'établissement de colons pris parmi les Bulgares catholiques venus en partie dès 1690<sup>2</sup>, et qui se fixèrent aussi dans le Banat, à Vinga, avec un évêque et des privilèges, comme on l'avait fait déjà avec les Serbes du patriarche de Carlowitz, qui avaient alors comme chef orthodoxe Moïse Pétrovitch, métropolitaine de Belgrade. La nouvelle administration devait comprendre, sous le ban, avec ses conseillers, le commissaire provincial, des vornics de district, par dessus quatre administrateurs, les ispravnic<sup>3</sup>, et surtout les douaniers.

Comme on le voit, il n'y a rien du respect qu'on avait montré en Transylvanie à l'égard du régime médiéval, avec ses « états », qui fut conservé en entier. Ici, on procéda comme dans l'héritage méprisé de barbares qui méritaient d'être

---

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VI, p. 352. En général, pour cette organisation, C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, p. 349 et suiv.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VI, p. 349. Le privilège pour ceux de Craiova, Râmnic et Brediceni, *ibid.*, pp. 397 et suiv., n° CCXLIII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 308, 311, 315—316, 324.

épargnés seulement pour défendre les émigrations, provoquant, au contraire, le passage du plus grand nombre d'habitants de l'autre côté de la Valachie restée sous la suzeraineté des Turcs. Pour le moment, cette « Valachie Césarienne » conserva des formes différentes, mais ceux qui imposèrent le lien hiérarchique du Siège de Râmnic avec la Belgrade des Serbes et essayèrent même de slaviser cette Église roumaine par des impressions en deux langues, le slavon étant en première ligne, auraient été satisfaits d'une confusion totale de cette région, avec ses habitants, dans ce monde autrichien que, ensuite, « la philosophie » de Joseph II cherchera à organiser d'après de nouvelles normes, absolument abstraites. Tout est dominé par une fiscalité avide et pédantesque. Elle distribue les classes sociales par catégories. En général, le paysan pauvre et non libre doit donner quatre florins par an, l'autre six, ainsi que deux chariots de foin et du bois pour quatre chariots, une mesure de blé et une mesure d'herbe. On trouve encore ces catégories qu'on appelle : centeniers (*sutași*), « élus »<sup>1</sup>, « voisins », contribuables, « gens de la marche », « gens de la Chambre », veuves, serviteurs des boïars, infirmes<sup>2</sup>, soldats, « villages de route », mendiants, petits « vâtafs », (gardiens), « vigneron qui travaillent aux vignes de l'empereur »<sup>3</sup>.

A tous, on demande, à côté d'une contribution en argent, qui porte ce titre français même de « contribution », « l'argent des salaires », « la discrétion » (le terme y est) sur le blé, « le maïs et le foin », « les provisions d'été », « les transports » (dont le nom allemand *Vorspann* est transporté en roumain)<sup>4</sup>.

Les boïars sont séparés cependant des petits boïars, de ceux « qui ont été chefs de soldats et centeniers »<sup>5</sup>, des « capitaines, officiers (*hotnogi*), porte-drapeaux »<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și Doc.*, V, p. 136.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 148, n° 87.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>6</sup> *Ibid.* Voy. aussi C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, pp. 390 et suiv., p. 499.

C'est encore pour les nécessités du fisc qu'on cherche une espèce de réunion en masse des villages, qui doit avoir au moins vingt-cinq maisons et un maximum de cent.

Ce qui doit préoccuper cependant, plus que toutes ces formes, formules et formalités, celui qui examine la vie roumaine dans son développement naturel, c'est la manifestation des sentiments et de la volonté de ces Roumains « détachés » de leur patrie et devenus l'objet de ces expérimentations de politique artificielle.

Pas autant pour le paysan, auquel on promettait une liberté théorique, en échange d'une situation meilleure et plus surveillée que celle, pleine d'abus, de Transylvanie, l'ancien serf devant travailler, sans donner la dîme, un jour avec les bœufs et deux avec ses bras, chaque semaine<sup>1</sup>, et on prenait des mesures contre les habitations souterraines<sup>2</sup>. La classe bourgeoise même ne pouvant pas se manifester, il faut reconnaître que, dès le début, les boïars et le haut clergé, en dehors de sa fidélité à leur religion et de l'action culturelle de deux évêques, Damascène et Innocent, se montrèrent inférieurs à leur mission.

La question même de la suprême dignité dans cette région roumaine annexée avait été posée avec décision devant le général Schramm, devant les commandants de Transylvanie et le Conseil de Guerre de Vienne.

D'un côté, il y avait les « droits » de Georges Cantacuzène, mais ce fils de prince Georges est décrit comme un jeune homme peu sérieux, paresseux, dénué d'expérience, adonné aux chasses et aux fêtes dans cette ville de Braşov où il resta pendant de longues années, étant, vers la fin, accablé de dettes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 315—316. Si les paysans propriétaires cherchent un supplément ailleurs, ils ne donnent que la dîme; Iorga, *Studii și Doc.*, V, p. 135, n° 72. Le général Virmont proposait deux jours de travail par mois en hiver, trois en été, pouvant être payés en argent; *ibid.*, p. 136. Ordre pour un jour de travail par semaine; *ibid.*, p. 140, n° 78.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VI, p. 329.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 207.

Mais il avait devant lui les prétentions des fils de la princesse Păuna, veuve d'Étienne Cantacuzène: Radu et Constantin, qui s'étaient établis avec leur mère à Vienne, demandant leur héritage de terres, le trône ou même des pensions et des rangs <sup>1</sup>; espérant revenir bientôt chez eux, ils correspondaient avec le patriarche Chrysanthe, lui demandant, bien qu'ils eussent obtenu une dispense du métropolitain serbe de Belgrade, la permission de manger, pendant leur maladie, de la viande durant le carême <sup>2</sup>. Et voici que s'élevait, considéré comme un personnage en quelque sorte sérieux par Virmont lui-même, un quatrième Cantacuzène, qui prétendait descendre, par son père, Étienne, — et il mentionne aussi ses frères, Alexandre et Antoine, — de Drăghici, l'aîné des fils du postelnic Constantin et de la princesse Hélène, bien que ce Drăghici n'ait eu que trois fils connus: Pârveu, Constantin et Grégoire, qui n'ont jamais eu de prétentions de ce genre <sup>3</sup>. Celui-ci promettait le tribut et s'engageait à faire passer à Vienne la princesse Marica, dont la situation sous l'usurpateur Nicolas Mavrocordato aurait périclité; de plus, il s'offrait à épouser lui-même la bru, veuve, de cette princesse, Anița, et d'élever son petit enfant, Dinu (Constantin) <sup>4</sup>.

Georges Cantacuzène en arriva à être, non pas prince, comme l'avaient voulu les siens <sup>5</sup>, pas même gouverneur, mais simplement ban, ce qui, d'après Radu Popescu, signifiait le faire « de cheval, âne ». Comme membres du Conseil du gouvernement, on ne lui avait pas donné de grands boïars. Car, contre Băleanu et Élie Știrbei, qui avaient rassemblé un conventicule au monastère de Hurezi, où résida pendant quelque temps aussi le gouverneur militaire, s'étaient levés, dans une nouvelle assemblée, à Târgul Jiiului, — lançant les

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 291—292, n° CXCIV; Iorga, dans Hurmuzaki, X, pp. IX—X; *idem*, Radu Cantacuzino, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 3-ème série, XIII.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 913, n° DCCCLXXXIX; pp. 959—960, n° DCCCCXXXIII.

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Genealogia Cantacuzinilor*, p. 109 et suiv.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 266—267, n° CLXXXI. Cf. aussi *ibid.*, pp. 278—279, n° CLXXXV.

<sup>5</sup> Voy. aussi Iorga, *Doc. Cant.*, pp. 291—292, n° XXI.

plus graves accusations: d'avoir provoqué la catastrophe de Brâncoveanu, d'avoir travaillé contre les Impériaux, de s'être félicité à la mort du Barbu Brăiloiu qui « a introduit les Allemands dans le pays », — les hégoumènes et toute cette menue noblesse olténienne <sup>1</sup>, qui, dès le début de l'existence de cet État, n'avait fait que s'affirmer par le nombre, l'agitation et la témérité.

On recourut donc à des éléments pris dans cette classe même, mêlant des indigènes à des Grecs, maintenant assimilés, et à des gens d'ailleurs, des Levantins, qui avaient conservé leur caractère séparé. Ainsi, à côté de Sa Grandeur le Ban prirent place le moine Dosithée Brăiloiu, redevenu Dumitrașcu, et c'était un homme considéré comme éloquent, puis Staïcu Bengescu, qui avait des rapports avec les hobeaux de Transylvanie, ce qui était une recommandation, le Grec Vlasto, beau-frère de Georges Cantacuzène, et un Constantin Strâmbeanu, ayant une préparation latine pareille à celle de Radu Popescu et aussi la qualité d'avoir servi Brâncoveanu comme secrétaire dans ses rapports avec l'étranger <sup>2</sup>. L'acte de nomination du chef du pays date du 15 septembre 1719 <sup>3</sup>. Ses assistants avaient été élus par les boïars seuls; leur confirmation eut lieu de 29 du mois <sup>4</sup>.

Mais celui qui devait avoir les yeux sur tout était ce Nicolas de Porta, de Chio, qui est dénoncé par un des chroniqueurs de Moldavie comme un ancien conseiller intrigant, influent et dangereux. Il portait le titre modeste de « secrétaire » <sup>5</sup>.

Avec ces conseillers, avec les cinq vornics dans les districts, auxquels on donna des emblèmes d'après leurs productions <sup>6</sup>, avec les vingt ispravnic, avec le directeur des

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 317—318.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 307. D'autres voulaient Élie Otetelișanu ou Basile Poienaru et Vlăduț Zătoreanu.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 320. Le décret d'organisation dans C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, p. 349 et suiv. Voy. aussi les n<sup>os</sup> suivants.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 214 et suiv., n<sup>o</sup> 195; p. 237 et suiv.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, VI, p. 328.

postes, introduites en ce moment, et les douze maîtres de poste, avec vingt fonctionnaires inférieurs, cinq intendants et soixante soldats, à côté des ispravnic, se formait une nouvelle administration<sup>1</sup>, sur laquelle le prince de l'autre rive de l'Olt devait prendre des exemples pour son œuvre de réformes, qui avait retardé. Tous avaient un salaire fixe et ne devaient pas vivre, comme dans l'Occident français, du reste, de ce que pouvait produire leur fonction même<sup>2</sup>. Enfin, pour la défense du pays, on prévoyait la préparation d'une « milice nationale »<sup>3</sup>. Pour l'examen des comptes, rédigés toujours en roumain, on enverra, en 1730, un fonctionnaire roumain de Transylvanie, Dobra<sup>4</sup>. Mais on n'a pas fait un échange de fonctionnaires entre la Transylvanie et l'Olténie.

Ce ne fut qu'en 1729, après avoir « déchargé » le ban, le remplaçant par un « président » de l'administration, qui fut l'Allemand Schramm<sup>5</sup>, que les trois conseillers roumains furent aussi écartés, étant remplacés par un Allemand d'origine slave, Zeyka, ayant à côté Băleanu et Pârscoveanu, à côté du Grec Vlasto et de ce Levantin de Porta, qui avaient su conserver leurs places<sup>6</sup>.

Nous avons le premier rapport de ce qui était considéré, non pas comme un vrai gouvernement, mais seulement comme une délégation.

C'est une manifestation décidée d'intérêts oligarchiques, comme dans les déclarations, plus anciennes, des boïars moldaves, envers la Pologne et la Russie. On demande, pour le moment, jusqu'au « règlement » qu'on attend, que la classe supérieure soit exempte de tout impôt, qu'on exige de la

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 327.

<sup>2</sup> Mais on souligne que tout est seulement provisoire; *ibid.*, p. 328.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 331—332.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 347 et suiv., n° CCVIII.

<sup>5</sup> Iorga, *Studii și Doc.*, V, p. 144, n° 84.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, VII, p. 397. Un ordre de leur part; *ibid.*, pp. 408—409, n° CCXLV. On accorda une récompense à la famille de Barbu Brăiloiu; *ibid.*, pp. 410—412, n° CCXLVII. Le moine Dosithée Brăiloiu, Știrbei, Bengescu et Strâmbeanu protestèrent contre les accusations les concernant; *ibid.*, pp. 421—422, n° CCLIII.

part des pâtres de Transylvanie un paiement pour les dégâts qu'ils causent sur leurs terres et surtout la conservation perpétuelle du servage: « nous demandons, avec soumission, à Votre Excellence que, par sa protection, elle intervienne à l'Auguste Cour Césarienne pour que les serfs restent dans la même situation que jusqu'ici. Car, si on l'avait changée, nous ne pourrions plus être appelés de vrais boïars, comme ceux de la Valachie turque, de la Moldavie, de la Pologne, du Pays Hongrois, etc. Car nous avons ces serfs comme héritage de nos antécresseurs et ancêtres, et nous nous en servons pour l'exploitation de nos biens, et, sans eux, notre situation en serait diminuée. Mais nous espérons dans la protection du très-gracieux seigneur notre empereur, qui ne voudra pas que nous descendions plus bas que les boïars qui se trouvent sous le joug turc <sup>1</sup>. » Ce qui n'empêcha pas le gouvernement qui, au commencement, ne leur demandait pas la dîme, de prendre aussi plus tard la part des paysans <sup>2</sup>.

Alors que le nouveau régime pense à ce qu'on pourrait conserver des privilèges des monastères, l'évêque Damascène et les hégoumènes de Hurezi, Bistrița, Arnota et Govora montrent leur désir que, s'étant entendus avec le siège œcuménique, qui conserverait le droit de consécration, l'évêché de Râmnic devienne oune métropole, portant le titre *in partibus* d'Amasie. Ce n'était pas autant l'ambition d'être au même rang que le métropolitain de Bucarest, duquel l'évêque n'avait à tenir aucun compte, que le souci de ne pas être soumis au métropolitain de Belgrade, dont le degré est « inférieur à celui d'Amasie », et qui en outre dépend du siège d'Ochrida; si les députés de Vienne ont déjà ratifié cette situation qui rattache l'Olténie à Belgrade, ce clergé, solidaire pour la défense de sa dignité, les désapprouve. Les hégoumènes qui dépendaient auparavant de la métropole du pays entier acceptaient d'être sous le gouvernement de l'évêque de Râmnic. On demande que, comme hégoumène ou comme évêque on ne place plus d'étranger. Pour l'enseignement, il est à dé-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 335—336. Cf. C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, p. 331 et suiv.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VII, p. 347 et suiv.

sirer qu'une école de latin soit établie à Craiova, mais il faut qu'il y en ait une de roumain à Râmnic; on ne dit pas un mot en ce qui concerne le slavon <sup>1</sup>.

A Râmnic fut établie aussi une imprimerie, car les livres d'au-delà de l'Olt ne pouvaient pas facilement venir. Il paraît que le premier souci avait été de ne pas laisser pénétrer ceux de Transylvanie. Là, après la mort d'Athanase, dont la succession était demandée aussi par des étrangers, s'était établi un intérimat allemand, en attendant l'installation d'un petit noble de campagne, Jean Patachi (docteur en théologie, de Rome <sup>2</sup>; sa mère, Salomia Ulei, était, elle aussi, une Roumaine), qui avait passé du catholicisme romain au rite grec, pour en faire, non pas un métropolitain, non pas un archevêque, mais un simple évêque de Făgăraș, où il avait fonctionné comme chapelain missionnaire auprès de la belle église de Brâncoveanu, car à Alba-Julia on ne pouvait pas avoir, d'après les canons, deux évêques et la ville s'était transformée en cité fortifiée, les murs de la forteresse étant plantés sur les ruines de l'église et de la résidence fondée par Michel-le-Brave (décembre 1716); mais la confirmation du Saint-Siège ne vint, après plusieurs discussions, provoquées aussi par des intérêts opposés <sup>3</sup>, que le 18 mai 1721 <sup>4</sup>. D'autant plus les anciens liens durent être bientôt rompus que, pour la nomination du nouveau chef des Roumains unis, on avait demandé, en 1713, aussi l'acquiescement de Georges Cantacuzène, qui devait, alors, n'être ni prince, ni ban, mais celui-ci, tout en se déclarant « étranger et vivant dans un autre pays »,

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 339—341. « Antoine, le didascale latin », Iorga, *Studii și Doc.*, V, p. 149, n° 87. Pour l'état général du clergé, N. Dobrescu, *Istoria Bisericii oltene*, Bucarest, 1914. Cf. C. Giurescu et N. Dobrescu, ouvr. cité, p. 325 et suiv.

<sup>2</sup> Il avait fait aussi des études à Vienne, au collège Pázmány, chez le célèbre Jésuite Hevenesi; Nilles, ouvr. cité, p. 408.

<sup>3</sup> L'évêque catholique, Georges Martonffy, réclamait aussi Făgăraș et n'admettait pas même ce titre pour le chef spirituel des Roumains; *ibid.*, p. 421. Il demandait qu'on donne à Patachi quelque titre italien quelconque, le conservant cependant comme son subordonné; *ibid.*, pp. 421—422. Pour des revenus, comme à Gherla, *ibid.*, p. 426.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 87 et suiv., 380 et suiv., 404—408, 462 et suiv.

montrait qu'il acceptera sur ce point aussi l'opinion du « César »<sup>1</sup>. Du reste, Georges, qui était un prince pour ses partisans, encourageait tel boïar qui avait passé à la foi catholique et invitait les Jésuites à entrer dans le pays. Ceci à une époque où, dans l'autre Banat, de Caransebeș<sup>2</sup>, et de Lugoj, les juges décidaient, « signant avec l'empreinte des doigts », qu'on leur donne comme évêque un Pétronius, « que demande le pays », à la place de Moïse, « qui est resté de l'époque turque » et dont « ils n'ont pas besoin », car il est simoniaque et envoie ses fidèles « au diable »<sup>3</sup>. Et, aussi, à Nagy-Szombathely, où Patachi avait commencé ses études, un Catéchisme est publié en 1726 pour l'évêque missionnaire Joseph de Camillis (une forme viciée « Decamillist »), titulaire de Sébaste, qui ajoute le titre de Munkács, avec un « etc. » à la fin, et se présente, non seulement comme missionnaire pour le Maramourèche, mais aussi comme « vicaire apostolique pour le Pays Hongrois » entier<sup>4</sup>.

Contre cette propagande, fut imprimé, en slavon et en roumain, à Râmnic, le premier livre de l'évêque Damascène<sup>5</sup>, cette « Doctrine ecclésiastique des sept mystères »<sup>6</sup> qui sera rejetée en 1725 par le synode uniате de Transylvanie: « le synode décide, concernant certain opuscule publié tout récemment en Valachie, à Râmnic, et qui s'appelle « Doctrine ecclésiastique des sept mystères », que, où qu'on le trouve dans ce pays de Transylvanie, chez un laïc ou chez un prêtre, il soit partout confisqué et que personne n'ait le droit de le retenir », tout en corrigeant même du point de vue de l'Église orientale telle erreur qui s'y était glissée<sup>7</sup>. Le nouvel évêque,

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 408—409.

<sup>2</sup> « Caransaviensis. »

<sup>3</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 445—447.

<sup>4</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 27, n° 190. Il est aussi conseiller impérial, comme jadis Athanase Ange, mais pas aussi Patachi.

<sup>5</sup> Voy. Iorga, *Studii și Doc.*, V, pp. 141—142. Il recommandait, étant malade, comme successeur l'hégoumène Étienne de Govora.

<sup>6</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 29—30, n° 193.

<sup>7</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 468—469. Des propositions de catholicisation de la part de l'évêque de Nicopolis, Stanislavich, fixé en Olténie, dès 1725; Hurmuzaki, VI, pp. 412—414, n° CCXLVIII.

Innocent, qui emploie aussi un compositeur, Élie de Cernavoda, et comme surveillant de la forme slavonne du premier ouvrage l'hégoumène Étienne de Govora, publie ensuite le Livre de prières de 1730<sup>1</sup>.

Tous les efforts d'Innocent pour se tenir séparé de la hiérarchie serbe ne réussirent pas. En 1731, il participe, avec deux hégoumènes, à l'élection du patriarche de Carlowitz, et, voyant la situation qu'avaient les évêques serbes de Bude, de Timișoara, d'Arad et de Caransebeș, il demandait que lui et son clergé soient considérés au pair des chefs de ces communautés serbes soumises à la Maison d'Autriche<sup>2</sup>. L'un de ceux qui signent à côté d'Innocent, l'hégoumène de Govora, Hilarion, le fait aussi avec son nom de famille Glogoveanu, et la coutume de passer donc à l'état monacal se conservait au milieu de cette noblesse inférieure olténienne. Et les hégoumènes priaient le général comte Wallis, qu'ils considéraient comme leur « voévode », de ne pas permettre que l'administration se mêle à leurs affaires<sup>3</sup>.

Mais, dès 1731, vient l'époque des grands mécontentements de tout le monde, et leur place doit être fixée ailleurs, dans la synthèse qui se produit après quelque temps entre l'esprit indigène, celui du Phanar et celui de Vienne.

Pour le moment, il y a une vraie offensive serbe qui se développe contre la tradition roumaine à côté de celle du latinisme catholique. La langue roumaine est même employée dans les rapports avec ceux qui doivent être gagnés. On voit ainsi l'évêque de Iéno polis, Sophronius de Ravanitza, qui invite le protopope Georges de Beiuș, à se soumettre à l'autorité de l'évêché d'Arad, qu'il administrait. S'appuyant aussi sur l'autorité

<sup>1</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 36 et suiv. Pour son successeur en 1735, Clément, qui est « confirmé », mais sera consacré entre les limites de la Monarchie, à Belgrade, Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 151. Voy. aussi *ibid.*, p. 153. On lui écrit de la part du gouvernement « qu'il ne doit pas prendre sa part de l'impôt sur la vigne (*vinăriciu*) » (*ibid.*) et qu'il paye « les frais de poste et d'estafette » à la mort d'Innocent.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 417—418, n° CCI. La pétition est naturellement rédigée en latin, mais telle expression montre un Roumain comme écrivain.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 419—420, n° CCLII.

d'un Chrysanthe, il recommande à ce « successeur, de fait, des anciens évêques du Bihor, qu'il est « nécessaire de s'en tenir à sa foi orthodoxe de l'Église d'Orient, de Jérusalem et à la religion chrétienne, comme vous l'avez été auparavant et vos ancêtres, et vos pères et vous aussi ». Il l'appelle à Arad, avec « deux prêtres élus et deux hommes parmi les laïcs, élus aussi, et que les prêtres des chrétiens vous donnent une lettre scellée ». S'il consent à venir, on lui paiera les frais de route, « parce que vous savez vous-même que rien ne peut être fait sans des dépenses ». Pour appuyer ses intentions et les mener à bout, — « nous pourrions maintenant terminer cette chose » —, une commission spéciale s'était réunie à Arad, avec des délégués du général Wallis de Timișoara, les Serbes colonisés ayant, dans cette vraie Assemblée Nationale, bénie par le métropolite de Belgrade, une espèce de vice-patriarche, « notre métropolite, notre supérieur Vincent Popovitch », qui envoie son vicaire et son secrétaire, « avec une copie de son privilège », « notre chef le grand capitaine et les autres capitaines et officiers de la Craïna ». Et les prêtres s'empressent de se faire inscrire, comme voulant « être avec le comté <sup>1</sup> ». Les agents de cette propagande, qui appelaient aussi les patrons des églises roumaines, assuraient qu'il n'est pas question d'un nouvel impôt, mais que l'évêque veut seulement répandre la meilleure foi : « car vraiment Sa Sainteté a tant de pitié pour l'Église d'Orient et pour la religion orthodoxe ».

Donc Moïse Pétrovitch pense qu'il pourrait s'intituler, dans ce livre sur les Sept Mystères : « métropolite de tout le peuple chrétien qui se trouve sous le pouvoir du très-haut César de Rome, en Serbie, Esclavonie, Hongrie, Croatie, Hongro-Valachie césarienne et dans le Banat de Timișoara » <sup>2</sup>. Dans telle lettre spirituelle, datée de 1731, il prend cet autre titre : « Par la grâce de Dieu métropolite orthodoxe de Belgrade et de toute la nation chrétienne qui se trouve sous la domina-

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, pp. 80—81, n° LXXV. Cf. nos recherches sur le Banat roumain, dans les « Études et documents » de l'Académie Roumaine.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 30.

tion de Sa Majesté impériale archevêque, etc. ». Cette fois-ci, il invitait, se gardant seulement de toucher à la Transylvanie même, tous les orthodoxes de Orade et du voisinage : « de la ville gardée par Dieu, du Grand Várad et du comté de Bihor »<sup>1</sup>. Avec ces invités, il voulait changer seulement certains points qui ne lui conviennent pas dans la « confirmation » impériale qu'on lui a donnée. Enfin, le successeur de Sophronius, Ésaïe Antonovitch<sup>2</sup>, qui s'intitule : « évêque de la Grande-Orade et d'Arad, de Iénopolis, etc. », se considère dans « notre diocèse de la Grande Orade, dans le district et le protopopiat de Beiuş », où il s'appuie sur le même protopope Georges, comme ayant le droit d'adresser ses lettres aux prêtres et aux « bien nés messieurs les maires, les jurés et les comtes », de même qu'envers les autres chrétiens<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, pp. 83—84, n° LXXVIII.

<sup>2</sup> Sa nomination, en décembre 1735, Hurmuzaki, VI, p. 499, n° CCLXXVII. Voy. aussi *ibid.*, pp. 807—808, n° CCXXXII.

<sup>3</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, p. 84, n° LXXIX.

## CHAPITRE VI

### PREMIÈRE SYNTHÈSE DE L'ÈRE DES RÉFORMES

Devant cet état de choses, plein de contradictions et de conflits, avec l'incapacité absolue du gouvernement impérial d'établir une unité, une harmonie, avec l'impossibilité de donner, pendant dix ans, à cette Valachie « libérée » un système administratif et fiscal, où les lois des militaires et des civils, le rôle des étrangers et des nationaux, des anciens indigènes et des colonisés soient nettement définis, le gouvernement central viennois se bornant seulement à un changement de personnes, donc après une expérience si longue et si vaine <sup>1</sup>, l'action de Nicolas Mavrocordato, malgré toutes les difficultés que rencontrait dans le pays même cette Monarchie d'imitation byzantino-ottomane, animée d'une tendance réformatrice, fût-elle même pour le moment empêchée, a cependant un caractère de solidité, de bonne fondation définitive et avec des bases historiques profondes, ainsi qu'une adaptation heureuse aux conditions locales.

Sûr de lui-même, Nicolas poursuit aussi des rapports avec le pays voisin, sur la base de son amitié, d'abord avec Michel Racoviță, avant de chercher à gagner cette domination de famille que nous avons indiquée aussi plus haut.

---

<sup>1</sup> Protestation de Georges Cantacuzène, en 1726, qu'il n'a pas été un gouverneur « faible », mais que pour toutes les décisions il a été majorisé; Iorga, *Doc. Cant.*, pp. 293—295, n° xxiv. Le Conseil de guerre était d'opinion qu'il soit nécessairement écarté, en lui promettant une pension et le titre de conseiller général ou de « General-Wachtmeister », *ibid.*, pp. 295—297, n° xxv. Mais la Cour lui fut favorable; *ibid.*, pp. 299—300, n° xxviii.

Il cherche donc un double lien entre sa famille et la famille de celui-là, ayant fiancé d'abord son fils aîné, le lettré Scarlate, qui lui ressemblait pour l'amour des livres, sachant « le turc, le grec ancien, le latin, le français », mais ressemblait aussi, comme état de santé et brièveté de la vie, à son homonyme qui avait été le gendre de Brâncoveanu <sup>1</sup>, puis, après la mort prématurée de celui-ci, à vingt et un ans, un autre fils, Constantin, qui portait le nom de Brâncoveanu, aimé par le pays, avec une fille de ce voisin moldave, Michel <sup>2</sup>. Entouré de Grecs, accusé de les préférer aux boïars indigènes, ayant des fils à Constantinople, qu'il recommande à Chrysanthe <sup>3</sup>, élevés, d'après le désir de leur père, à la grecque <sup>4</sup>, le fils de Jean Racoviță, ce prince Michel, n'était pas moins « Phanariote » que le fils de l'Exaporite. On fait son éloge dans des inscriptions grecques <sup>5</sup>. Il entretient, malgré toute la protection accordée aux livres roumains, en concurrence avec les Valaques, livres que le métropolitain Georges fait sortir des presses moldaves ressuscitées, une école grecque, d'après les conseils de son grand ami, le patriarche de Jérusalem, avec des didascales attirés de Bucarest, comme Antoine et Constantin, qui n'étaient pas très contents des jeunes boïars, leurs élèves <sup>6</sup>. On voit, en 1720, les représentants des deux pays, des Grecs, faire des dépenses pour relever l'église de St. Georges, où le patriarche officie <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Radu Popescu, pp. 112—113. De la princesse Smaranda, Nicolas eut ces enfants: Alexandre, Sultane, Étienne; *ibid.*, p. 130. Pour son fils Iancu, voy. *ibid.*, p. 153. Cf. Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 944—945, n° DCCCXXVII; pp. 989—990, n° DCCCCLXXII; pp. 1055—1056, n° MXIII.

<sup>2</sup> Radu Popescu, p. 120.

<sup>3</sup> Cf. Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 898.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 893—894, n° DCCCLXVIII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 1037, n° DCCCXCVI.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 863—865, n° DCCCXLII; pp. 994—996, n° DCCLXII; pp. 1028—1029, n° DCCCCLXXXIX; p. 1033. A Bucarest, il y avait aussi comme didascale le vieux Jacques Mano d'Argos; *ibid.*, p. 865, note 1. Sur le didascale de Văcărești; *ibid.*, p. 1049. On lisait dans cette école bucarestoise Hésiode lui-même; *ibid.*, p. 877, n° DCCLIV; puis Homère, *ibid.*, p. 909, n° DCCCLXXXVI. Voy. Iorga, *Ist. învățământului*, tout ce chapitre.

<sup>7</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 870, n° DCCCXLVII.

Mais on n'arriva pas jusqu'au bout sur cette voie. Après quelque temps, le prince Michel, qui désirait passer en Valachie, — bien entendu Radu Popescu, dans son orgueil de Valaque, observe qu'un prince comme celui-là devrait être bien content d'être en Moldavie <sup>1</sup>—, accueillit chez lui des mécontents valaques, et, malgré tous ses efforts, Mavrocordato, qui recourut même à l'envoi de délégués turcs pour les chercher et les arrêter, ne put pas s'en saisir.

Ces mécontents de 1726, que nous arrivons à connaître par les fréquentes mentions des trois chroniques moldaves, appartenaient encore à l'ancien parti de Brâncoveanu, qui avait dominé sous Jean Mavrocordato et qui ne pouvait pas se faire au régime constantinopolitain, dur et renfermé, du frère de ce prince. A leur tête, se trouvait le gendre même de Brâncoveanu, ce Nicolas Rosetti <sup>2</sup>, toujours agité, bizarre mélange de boïar roumain et de lettré de latin, fier de son titre de comte impérial et employant un jargon farci de citations latines, sans oublier, comme nous l'avons déjà remarqué, jusqu'à la fin la volupté du tabac oriental qu'il regrettera dans sa retraite, pour toute une vie, à Braşov <sup>3</sup>.

Dans cette lutte de chaque moment, qui s'était ouverte entre les deux princes, les Turcs durent faire leur choix, et il fut favorable, comme on pouvait s'y attendre, à Nicolas, qui était plus influent et plus intelligent. Donc Michel Racoviţă fut rappelé, dans un état de grande disgrâce, étant dénoncé aussi par le puissant Juif constantinopolitain qu'on appelait le Bazarguidan, pour une persécution de ses coréligionnaires en Moldavie, sous l'inculpation de meurtre rituel, et il était sur le point d'être enfermé aux Sept Tours

<sup>1</sup> Pp. 144—145.

<sup>2</sup> Voy. aussi Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 972—975, n° DCCCCXVI.

<sup>3</sup> Voy. aussi Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 56, n° 255; p. 57, n°s 256—257; aussi dans *Scrisori de boieri*, à la date de 1740. Ce caractère de l'exil amène Radu Popescu à considérer les émigrés comme « ne souffrant de rien, jouissant même de la charité et de l'honneur » accordées par Nicolas, « seulement leur naturel était méchant et instable »; p. 144.

comme après son premier règne. Le chroniqueur de Mavrocordato assure même que, sans l'intervention de son maître, Michel aurait dû répondre devant le Sultan pour sa mauvaise administration<sup>1</sup>. Cette fois aussi, Nicolas n'insiste pas contre celui qui devait donc être renfermé dans la prison d'État, et il interviendra pour que le hatman Démètre, frère de l'ancien prince, ne soit pas incommodé en Moldavie, même si un firman existerait contre lui<sup>2</sup>.

Le nouveau prince, nommé en octobre 1726, que Nicolas s'était préparé depuis longtemps pour cette domination de famille sur les deux pays, dont nous avons parlé, était le grand interprète de la Porte, Grégoire Ghica, fils de Roxane Mavrocordato, sœur de Nicolas, et du prince Matthieu, fils du premier Grégoire Ghica, et lui-même jadis prétendant contre Brâncoveanu; son père était mort depuis longtemps, et sa mère, célèbre aussi pour ses remèdes, étant la fille d'un « iatrophilosophe », femme d'une grande énergie, l'avait élevé dans la tradition des lettres anciennes, de sorte que, venant en Moldavie, il a dû apprendre la langue de son père, de son grand-père et de son ancêtre.

Le frère de Grégoire, Alexandre, qui lui succéda comme grand interprète, avait vécu quelque temps à Bucarest comme grand postelnic. Ainsi Nicolas Mavrocordato se croyait sûr que ce nouveau règne moldave sera envers lui comme avait été envers Brâncoveanu le premier règne de Constantin Duca, son gendre.

Mais peu de temps se passa et il put voir combien il s'était trompé. En apparence, le nouveau prince Grégoire était un jeune homme d'un esprit vif, désirant des fêtes et très adonné aux chasses<sup>3</sup>, aimant les bons chevaux; camarade sans orgueil des jeunes boïars, il cherchait « des promenades avec la musique des flûtes de Pan et des nacaires », il aimait

<sup>1</sup> Radu Popescu, p. 142 et suiv. Dans cette nouvelle crise aussi, par les efforts du prince de Valachie aurait été confirmée la situation du Moldave, et Nicolas aurait reçu des remerciements par écrit, de la part de celui-ci. Voy., pour plus de précision, Amira, p. 156.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 966, n° DCCCCXXXVIII.

<sup>3</sup> Mustea, à la fin.

les concours d'arc et même de cible<sup>1</sup>, il soignait ses troupes et avait fait revêtir ses soldats de beaux uniformes verts et rouges, ayant sur la tête des casques noirs ou des bérêts d'après « la mode de Hongrie »; il était venu de Brăila, non pas par terre, mais dans une « excursion de plaisir », « sur deux barques . . ., le long du Danube, avec beaucoup d'élégance, faisant sonner les trompettes et jouer les flûtes de Pan et tirer les fusils »<sup>2</sup>. Mais, de fait, celui qui amena avec lui sa femme, qui aimait échanger des lettres, elle aussi, avec Chrysanthe, Zoé, qui lui a survécu, lui qui avait invité aussi sa mère à venir dans ce Jassy de sa domination<sup>3</sup>, était tout aussi « splendide » dans ses manières de se présenter que cet oncle duquel il se séparera très vite, sans arriver cependant, à cause de l'habileté suprême des deux, à un conflit ouvert, comme celui avec le plus simple Michel Racoviță.

Il s'entoura, plein de confiance, des boïars de Michel, et pas des Grecs sûrs qu'aurait désiré probablement son parent de Bucarest. Son Conseil contient: Gabriel Miclescu, Constantin Rosetti, Constantin Costachi, Alexandre Sturdza, ancien réfugié en Russie, Georges Cantacuzène Deleanu, Théodore Paladi, puis le fils même de Lupu Costachi qui avait été tué par les Turcs peut-être sur la recommandation de Nicolas lui-même, puis Constantin Razu, même le très vieux Élie Catargiu auprès du si jeune Jean Bogdan; comme Grecs: Ypsilanti, hérité du prédécesseur, avec son fils Georges, son gendre Iamandi, puis un sloudchar Mihalaki, un Macri, son beau-frère, époux de la princesse Mărioara, et Andronaki Vlasto, parent du conseiller impérial de Craiova. Il considérait Sturdza, très apprécié aussi, comme un parent, et il l'était de fait par la femme du premier Grégoire. Neculce, qui s'attendait à un changement, peut-être favorable pour lui et pour ses fils, observe: « Donc d'autres

<sup>1</sup> Amira, p. 160. Cf. la caractérisation par Neculce, p. 373: « Réjouissances avec les joueurs de flûte de Pan, avec des chansons orientales (*hagi-mești*) et avec plusieurs de *pélivans* acrobates ». Pour sa conduite peu morale; *ibid.*, p. 374.

<sup>2</sup> Neculce et Amira, pp. 159, 179.

<sup>3</sup> Neculce, p. 364.

boïars, qui étaient restés sans fonction depuis longtemps et attendaient le prince Grégoire avec joie pour entrer à leur tour dans les rangs, voyant qu'un autre groupe de boïars sont passés devant eux cette fois aussi, le regardaient d'un mauvais œil »<sup>1</sup>.

Le prince Grégoire conserva l'impôt sur le bétail, s'appuyant aussi sur les quarts, mais il diminua ou écarta plusieurs dîmes ajoutées par son prédécesseur, Michel<sup>2</sup>, car lui aussi nourrissait ce désir enraciné de se concilier le pays. Mais il veut plus que cela. Son ambition est de se mettre en rapport avec tout le passé, non seulement de la Moldavie, mais des deux pays roumains. C'est un converti, un assimilé dès le premier moment. « Il a appris le moldave très vite »<sup>3</sup>. « En six mois, il avait appris le moldave, parlant comme nous, pour chaque parole », et Amira, qui connaissait lui-même plusieurs langues, donne pour ce don particulier une explication, inattendue, de latinité : « peut-être parce que le latin, le français, et il savait ces deux langues, lui avaient ouvert si vite l'accès de la langue moldave »<sup>4</sup>. Et il voulut qu'on rédige pour lui aussi une chronique, une chronique en roumain, pareille à celle d'Auxentius, pour montrer de quelle famille il vient et quelles sont les actions accomplies par ses prédécesseurs, qu'il entend imiter.

Ainsi, on arriva à l'œuvre étendue du sloudchar Amira, dernier travail de littérature plus vaste que produisit cette Moldavie du XVIII-ème siècle, qui aura bientôt d'autres préoccupations que celle de conserver le souvenir des événements historiques.

S'étendant, dans une exposition accompagnée seulement de quelques critiques, aussi sur le règne de Racoviță, ce chroniqueur par ordre commence, annonçant de cette façon une nouvelle ère : « A partir d'ici vous allez voir aussi la

<sup>1</sup> P. 365.

<sup>2</sup> Neculce et Amira, pp. 159—179.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> P. 159.

bonté innée de ce prince et le grand don qu'a eu par lui le pays de Moldavie : il a brillé comme une lumière pleine de joie, dont les grandes preuves seront bientôt présentées ». Mais il faut que les lecteurs sachent d'abord, dans un récit complet des choses de Valachie, « l'origine de sa famille, quels ont été ses ancêtres ». Dans cette compilation, sont employées largement les chroniques valaques, qu'Amira appelle « les Annales de la Valachie ». Tous les ennemis de la famille sont, bien entendu, maltraités « à la valaque », comme dans Radu Popescu, en partant de Mihnea, qui fut remplacé par Georges Ghica, pour que le premier « verse son âme dans les précipices de l'enfer, et son souvenir a disparu à grand bruit »<sup>1</sup>. Mais il ajoute aussi des informations venant de la tradition, comme sur ce cheval qui avait été donné, à la destitution du premier Ghica, par Șerban Cantacuzène, « lequel était plus fourbe que ses autres frères »<sup>2</sup>. Il est question aussi des folies des Valaques<sup>3</sup>, auxquelles répondra, naturellement, Radu Popescu par « l'instabilité des Moldaves »<sup>4</sup>. On voit la continuation des critiques de Constantin le Capitaine contre les Cantacuzène. On arrive ainsi jusqu'aux fils de Grégoire I-er Ghica : Étienne, qui n'eut pas de successeur, et ce Matthieu, qui reproduit le nom moldave de Matthieu Sturdza, le père de la princesse Marie, descendance qui est soulignée pour créer un droit dynastique, mais pas par les Mavrocordato de sa mère, au nouveau prince<sup>5</sup>. On mentionne seulement, pour confirmer le même droit, le règne de Nicolas Mavrocordato et, à côté, celui, en Valachie, de Jean<sup>6</sup>. Rien n'est dit cependant sur la descente d'Alexandre l'Exaporite des grands princes anciens de cette Moldavie.

Peu après, les rapports de Mavrocordato avec Grégoire Ghica ne furent donc plus ceux de l'oncle envers le neveu,

<sup>1</sup> Pp. 144, 157.

<sup>2</sup> P. 145.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Radu Popescu, p. 163.

<sup>5</sup> Amira, p. 155.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 155—156.

du « père » à l'égard d'un fils chéri <sup>1</sup>. Des difficultés de frontières s'élevèrent entre les deux pays, et, comme le nouveau prince de Moldavie défendait le point de vue de son pays, son voisin lui écrivit : « Pourquoi faut-il que le territoire des Valaques soit envahi par les Moldaves, surtout lorsque dans ce pays règne mon propre neveu, si désiré <sup>2</sup> ? ». Avant ce moment, lorsque la princesse Roxane passa vers la Moldavie, non seulement elle ne s'arrêta pas à Bucarest, mais elle tint à dire à Chrysanthé qu'elle n'y pense même pas <sup>3</sup>. Le patriarche de Jérusalem, qui exerçait alors une grande influence sur le jeune prince de Jassy, lui inspirant et lui confirmant le décret d'organisation des quatre écoles : hellénique, grecque moderne, roumaine et slavonne <sup>4</sup>, dut se mêler comme pacificateur <sup>5</sup>.

Lorsque Grégoire Ghica se glorifiait d'avoir rencontré chez ses boïars fidélité et concours, chez les jeunes comme chez les vieux, en 1727 <sup>6</sup>, le prince de Valachie, qui souffrait de continuelles difficultés avec les siens, dut ressentir un sentiment de jalousie, se croyant si mal récompensé, puisque, après tant de services réels, il n'avait pas su gagner les cœurs dans son pays, où il restait un étranger. Et Chrysanthé l'aurait jugé « faible et mou » dans ce conflit avec Grégoire, qui fut renforcé en 1728 <sup>7</sup>. Nicolas Rosetti en arriva à faire l'éloge du nouveau prince de Moldavie <sup>8</sup>. Radu Popescu, parlant des mécontents de Moldavie, va jusqu'à écrire : « Beau-

<sup>1</sup> Lettre de Grégoire à Chrysanthé après son entrée à Jassy ; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 905—906, n° DCCCLXXXII.— Pour la princesse Zoé, voy. *ibid.*, pp. 911—912, n° DCCCLXXXVIII ; pp. 915—916, n° DCCCXCI ; p. 927, n° DCCCXI ; p. 963, n° DCCCXXXV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 903—904, n° DCCCLXXX ; p. 996, n° DCCCLXIII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 920—921, n° DCCCXCV (année 1727). Cf. *ibid.*, p. 900, n° DCCCLXXIV.

<sup>4</sup> Cf. Iorga, *Istoria învățământului*, loc. cit. Pour ses enfants, Ghica avait comme précepteur un clerc grec, Joannikios ; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 921—922, n° DCCCXCVI. Et il aidera la carrière de ce moine Nicéphore dont il fera d'abord un titulaire de l'évêché de Side et plus tard un métropolite de Moldavie ; *ibid.*, pp. 937—938, n° DCCCXIII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 928.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 934, n° DCCCXIX. Cf. aussi *ibid.*, p. 992.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 964, n° DCCCXXXVI.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 1011, n° DCCCLXXII.

coup de ces réfugiés apportaient aussi des critiques contre le prince Grégoire de Moldavie, par ce qu'il ne suit pas la bonne politique de son oncle »<sup>1</sup>. Et il pose comme contraste les errements peureux de Grégoire avec le calme qu'a su assurer Nicolas Mavrocordato à son pays en 1727. Car, cette fois, Nicolas espérait pouvoir établir son fils en Moldavie<sup>2</sup>.

Un danger commun dut cependant rapprocher les deux rivaux : les difficultés provoquées par les troupes des Tatars et les intrigues des jeunes frères Racoviță, qui n'avaient pas perdu l'espoir d'arriver au pouvoir.

Ghica avait pris les mesures nécessaires pour que, après les efforts de son prédécesseur, il puisse expulser les Tatars des villages usurpés, faisant démolir leurs masures d'argile et même quelques mosquées primitives, et punissant ceux d'entre eux qui, s'obstinant à rester sur le territoire du pays, en échange de leur *adet*, c'est-à-dire prix de fermage, paraissaient avoir passé par dessus son droit de juridiction princière. Ce qui amena, sous ce prétexte, mais par l'ambition de régner du lieutenant du khan Kaplan, « le Tigre », une vraie révolte de la part de ce grand dignitaire qu'était Aadil-Guirai.

Ces troubles durèrent pendant deux ans. Les deux princes eurent un rôle militaire, avançant avec leurs armées contre ces Musulmans insoumis. La chronique de Radu Popescu, de même que celle d'Amira, nous ont transmis les détails de cette expédition de Nicolas et de Grégoire, à la tête des troupes qu'ils s'étaient formées. Il fallait chercher les rebelles dans le Boudchak des Nogaï, du côté d'Ismail et de Chilia<sup>3</sup>.

Il ne fut pas cependant nécessaire de voir ce que peuvent faire, dans un combat, ces soldats qui néanmoins n'étaient pas de pure parade. Amira suppute à sept mille hommes l'armée de Moldavie, composée de soldats à l'ancienne façon : des cuirassiers, qu'on appelait, d'après le terme allemand,

<sup>1</sup> P. 164.

<sup>2</sup> Daponte, *Vie de Constantin Mavrocordato*, éd. Ém. Legrand, p. 337. Pour un projet de mariage avec Anastasie, fille de Michel ; *ibid.*

<sup>3</sup> Cf. aussi Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 932 et suiv.

*panțiri*, sans compter les gens de la Cour, ces combattants de Bessarabie, les gens de Lăpușna et de Orhei, et les « darabants de l'aga », les chasseurs et enfin d'autres Bessarabiens, les gens de Soroca <sup>1</sup>. Dans une expédition qui réunissait les Turcs de Hotin avec d'autres contingents de frontières, et devant la résistance du khan Mengli-Guirai, Aadil se soumit, allant en exil.

Aussitôt après, Ghica obtint que la frontière du côté du Boudchak revienne à l'ancien tracé de Khalil-Pacha, mais, dans une conférence à Ismaïl, on confirma aux Tatars le droit de rester sur « ce territoire cédé depuis dix-sept ans et confirmé sept ans auparavant, entre le Pruth et le Dniestr, large de deux heures et long de trente-deux », à condition de payer les impôts habituels au prince qui restait propriétaire en théorie de cette bande : l'*alam* et l'*ouchour*, ajoutant que, s'ils payent régulièrement ces droits, ceci leur permettra d'avancer, pour les pâturages, aussi par dessus la nouvelle frontière, dans les régions habitées, mais avec la permission du serdar, du capitaine de la grande forêt et du burgrave de Lăpușna <sup>2</sup>.

Au milieu de ces menaces à la frontière se produisit contre les deux princes la conspiration des Racoviță <sup>3</sup>. Le hatman Démètre, après avoir joui de la tolérance de Grégoire, qui avait créé boïars ses deux gendres, Georges Costachi et Jean Bogdan <sup>4</sup>, passa chez Aadil-Guirai. Il y eut une forte indignation aussi à Bucarest, mais, de nouveau, Mavrocordato intervint comme pacificateur envers celui qui, pris maintenant, était jugé, aussi d'après les Turcs, coupable de mort <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> P. 165. Il avait aussi « douze petits canons ».

<sup>2</sup> Les sources : chroniques de Moldavie et de Valachie, rapports dans Odobescu et Tocilescu, loc. cit., et Hammer, *Geschichte der Krim*, Vienne 1856, dans Iorga, *Chilia și Cetatea-Albă*, pp. 247—248; auxquelles il faut ajouter Iorga, *Studii și doc.*, XXIII, p. 282 et suiv.; *Doc. Grecs*, II, pp. 932 et suiv., 947 et suiv., 955, 958 et suiv.

<sup>3</sup> Amira prétend que Michel n'avait pas voulu accepter même les lettres envoyées, de Turquie, par son frère. Mais Neculce les présente d'accord tous les deux; p. 367.

<sup>4</sup> Amira, p. 163. Cf. Radu Popescu, p. 165.

<sup>5</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 971—972, n° DCCCCXLV (année 1728).

Peu après, ce boïar, mêlé si fort à la catastrophe de Brâncoveanu, s'éteignait sur ses terres <sup>1</sup>. Et son fils, Radu, arriva même à remplacer à Cernăuți, comme staroste, ce Macri dont on avait découvert les dilapidations <sup>2</sup>.

Alors survint à Bucarest la mort, inattendue, du prince Nicolas, que certains parmi les Grecs <sup>3</sup> ont cru avoir été empoisonné par les boïars, dans la blessure même dont il souffrait, mais, depuis longtemps, une lettre adressée à Chrysanthe le montre dans un mauvais état de santé. Le fondateur du couvent de Văcărești fut mené à cette église portant sur le frontispice une belle inscription en roumain, pour être placé dans un splendide tombeau de marbre, mais scellé par des vers helléniques de style archaïque, même en ce qui concerne la date de juin de sa mort, exprimée dans les termes de la chronologie attique <sup>4</sup>.

Il laissait plusieurs fils <sup>5</sup>, dont l'aîné, Constantin, jeune homme d'une éducation d'élite et d'une idéologie distinguée, depuis longtemps correspondant zélé du patriarche Chrysanthe <sup>6</sup>, qui ne survécut pas pendant longtemps à son vieil ami, avait épousé la petite-fille même du stolnic Constantin <sup>7</sup>, fille de son propre fils Răducanu <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Radu Popescu, p. 165.

<sup>2</sup> Amira, p. 179.

<sup>3</sup> Comme Athanase Comnène Ypsilanti, *Tà μετὰ τὴν ἄλωσιν*, p. 327; reproduit aussi dans Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1069, note.

<sup>4</sup> Iorga, *Inscriptii*, I, p. 77, n° 6.

<sup>5</sup> Voy. *ibid.*, pp. 243—244. Pour Jean, voy. plus haut, p. 82, note 1. Pour Alexandre, Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 981—982, n° DCCCCLI. Pour la princesse Smaranda, voy. *ibid.*, pp. 993—994, n° DCCCCLXI.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 891—892, n° DCCCLXIV; pp. 945—946, n° DCCCCXVIII; pp. 987—988, n° DCCCCLV; pp. 1040—1041, n° DCCCXCIX; pp. 1044—1045, n° MV. Il préparait à Chrysanthe une habitation chez sa belle-mère; *ibid.*, pp. 990—991, n° DCCCCLVII.

<sup>7</sup> Testament d'Élisabeth, sa veuve, dans Iorga, *Doc. Cant.*, pp. 177—182, n° LXXIX. Un acte de la femme de Radu, Stanca, et de son fils Constantin (1715), *ibid.*, p. 250, n° XXIV.

<sup>8</sup> Cf. Radu Popescu, p. 174, et Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 975—976, n°s DCCCXLVII—DCCCXLVIII.

Mais la disparition de celui qui, pour un parti encore vivant, n'était qu'un usurpateur et un tyran signifiait la possibilité de faire revivre tout le passé des Brâncoveanu, de l'ancienne Monarchie, avec tout ce qu'elle contenait comme personnes et même comme établissements.

Alors que les descendants d'Étienne Cantacuzène, auprès de leur mère, liée encore à la tradition, mais surtout après sa mort <sup>1</sup>, devenaient étrangers d'âme, se jetant dans une politique personnelle d'aventures, que représente surtout Radu, devenu un « Rodolphe » et s'intitulant maintenant « prince Cantacuzène, Ange, Flavius et Comnène », héritier de Byzance, duc de Valachie, de Moldavie, de Bessarabie, — qui apparaît pour la première fois comme une unité géographique distincte, — « despote du Péloponèse, prince de Thessalie, de Macédoine et du Saint-Empire romain, des deux Empires, comte d'Épidaure, de Corinthe et du royaume apostolique de Hongrie, marquis d'Ilfov, de Romanăți, Teleorman, Suceava, Galatz, dynaste de Ialomița, Prahova et Dâmbovița et seigneur de l'Olt et de Mehedinți, hospodar de Hotin et de Giurgiu, de même que des salines de Telega, d'un côté et de l'autre du Danube, baron de Mohilău, Băneasa, Afumați, des deux Filipești et des autres territoires, fiefs, places et dominations de la Sérénissime Maison Cantacuzène à travers l'Ukraine et la Transylvanie » <sup>2</sup>, exploitant son « Ordre » constantinien, de caractère pseudo-byzantin <sup>3</sup>, qu'il prétendait avoir été reconnu aussi par l'empereur <sup>4</sup>, pour en arriver à être commandant d'un régiment serbe au ser-

<sup>1</sup> Recommandations pour elle de la part du roi Auguste de Pologne (1727); Iorga, *Doc. Cant.*, pp. 193—194, n° LXXXIV. Voy. *ibid.*, p. 284 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 185, n° LXXXII. Il donne, avec son frère, des pleins pouvoirs pour des affaires à Panagiotis Papa, c'est-à-dire Panagiotis Niko (Vienne, 1-er janvier 1725); *ibid.*, pp. 192—193, n° LXXXIII.

<sup>3</sup> Il l'accorde aussi au docteur Michel Schendus Vanderbeck, calomniateur de Nicolas Mavrocordato; *ibid.*, pp. 182—183, n° LXXX. Aussi d'autres documents de la part de ce « Grand Maître » qui trouvait des acheteurs pour ses diplômes; *ibid.*, p. 183 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 195—198, n° LXXXVII; pp. 292—293, nos XXII—XXIII; pp. 290—291, n° XX. Voy. aussi plus haut.

vice des Autrichiens <sup>1</sup>, puis général prêt à passer à l'ennemi prussien des Habsbourg et destiné à se perdre dans une vie de pauvreté et de désordres, mourant à Kameniec <sup>2</sup>, alors que, comme nous le verrons, son frère Constantin rêvait de l'héritage despotal des Brâncoveanu en Serbie, pour être enfermé dans une forteresse chez ses maîtres autrichiens, qui le laissèrent partir seulement pour mourir en liberté <sup>3</sup>. — Dans le pays même, après le passage en Transylvanie de Nicolas Rosetti, de Michel Cantacuzène, fils du spathaire <sup>4</sup>, étaient restés les représentants de cette cause indigène qui, depuis quelque temps, n'avait plus la princesse Marica, dont le petit-fils Constantin (Dinu) était encore un enfant.

Si, parmi les membres de ce parti indigène, ce Matthieu Crețulescu qui avait visité Vienne à l'époque où on espérait obtenir la principauté de la part des « Allemands », et honoré par l'empereur, demandait à Nicolas Mavrocordato, dans son testament daté de 1729, « son pardon de maître et sa bénédiction », invoquant, avec un néologisme latin, sa « clémence », et lui donnant aussi un atlas qu'il avait acheté à Vienne <sup>5</sup>, enfin recommandant son âme au métropolitain Clément d'Andrinople, logé dans les cellules près de l'église bucarestoise de la princesse Marie Cantacuzène <sup>6</sup>, son neveu, Georges Crețulescu, gendre du prince Brâncoveanu, qui avait reçu de la part du prince étranger une partie des terres confisquées à Thomas Cantacuzène et à celui qui est nommé dans

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 301—304, n° XXXII—XXXIII.

<sup>2</sup> Voy. aussi Iorga, dans Hurmuzaki, X, pp. ix—x (avec l'indication de toutes les sources); Bulat, dans la *Rev. Ist.*, VI, pp. 229—235. Voy. aussi plus loin.

<sup>3</sup> Voy. plus loin, aussi Iorga, *Doc. Cant.*, p. 297 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 182—183, n° LXXX.

<sup>5</sup> Il laisse aussi 124 ouvrages de « philosophie, grammaire, politique, d'église, d'histoire, en latin, en italien, etc., etc. », achetés, à Vienne encore, pour ses enfants. Il n'oublie pas, dans ce testament, le prince Jean, qui avait marié la fille de ce boïar avec Petrașcu Bălăceanu.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 198—211, n° LXXXVII. Il laisse aussi quelque chose à un Suédois, à « Jean le Suédois, qui m'a reçu pendant mon voyage de Vienne »; p. 209.

ce testament tout simplement : « le fils de prince, Georges », considéré « comme traître envers le puissant Empire »<sup>1</sup>, restait, malgré sa situation de grand logothète et la confiance dont l'honorait le prince, le gardien d'une coutume qui maintenant semblait pouvoir être restaurée.

Le prince Nicolas avait confié à Constantin, comme à l'héritier du trône, sa femme Smaranda, — Constantin était le fils d'une autre femme, Pulchérie Tzouki —, et ses fils, Alexandre<sup>2</sup> et Sultane, ainsi qu'un frère aussi du côté maternel : Iancu.

On procéda donc, devant la princesse veuve, qui ne montrait pas avoir quelque influence, et devant les quelques Grecs de l'intimité du prince défunt, — mais les détails nous échappent, car, pour cet important moment de crise, il n'y a pas une chronique indigène —, à la convocation d'une vraie Assemblée Nationale, comme celle qui avait donné le trône à Constantin Brâncoveanu ou comme celle, peu heureuse, qui avait voulu établir en Moldavie comme prince, à la mort de Constantin Cantémir, son fils Démétrius. Grégoire Ghica aurait pris volontiers, par permutation, l'héritage de son oncle, et Michel Racoviță croyait son heure enfin venue. Il paraît que certains boïars auraient voulu un autre prince que « le fils du tyran ». Mais les Grecs furent gagnés, et de même la princesse, qui désirait naturellement son fils à elle, et, sous l'influence décisive de Georges Crețulescu, qui appuyait son parent élevé à la roumaine, fut élu Constantin Mavrocordato, qui préférera, dans les lettres adressées à des étrangers, se faire appeler « de Scarlatti ». On demanda à la Porte la confirmation de l'élu, et le pacha de Vidin, une ancienne connaissance, intervint, comme le pacha Abaza à l'époque de Matthieu Băsărabă, dont la tradition se continuait de fait, pour obtenir cette confirmation<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 251, n° xxv.

<sup>2</sup> On retrouve Alexandre dans les *Ephémérides* de Daponte, à côté d'Alexandre, fils de Jean, qui mourut, du reste, à Bucarest.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 327, aussi dans Iorga, *Docs. Grecs*, II, p. 1069, note; Daponte, *Ephémérides daces*, éd. Legrand, II, pp. xxxi—xxxii.

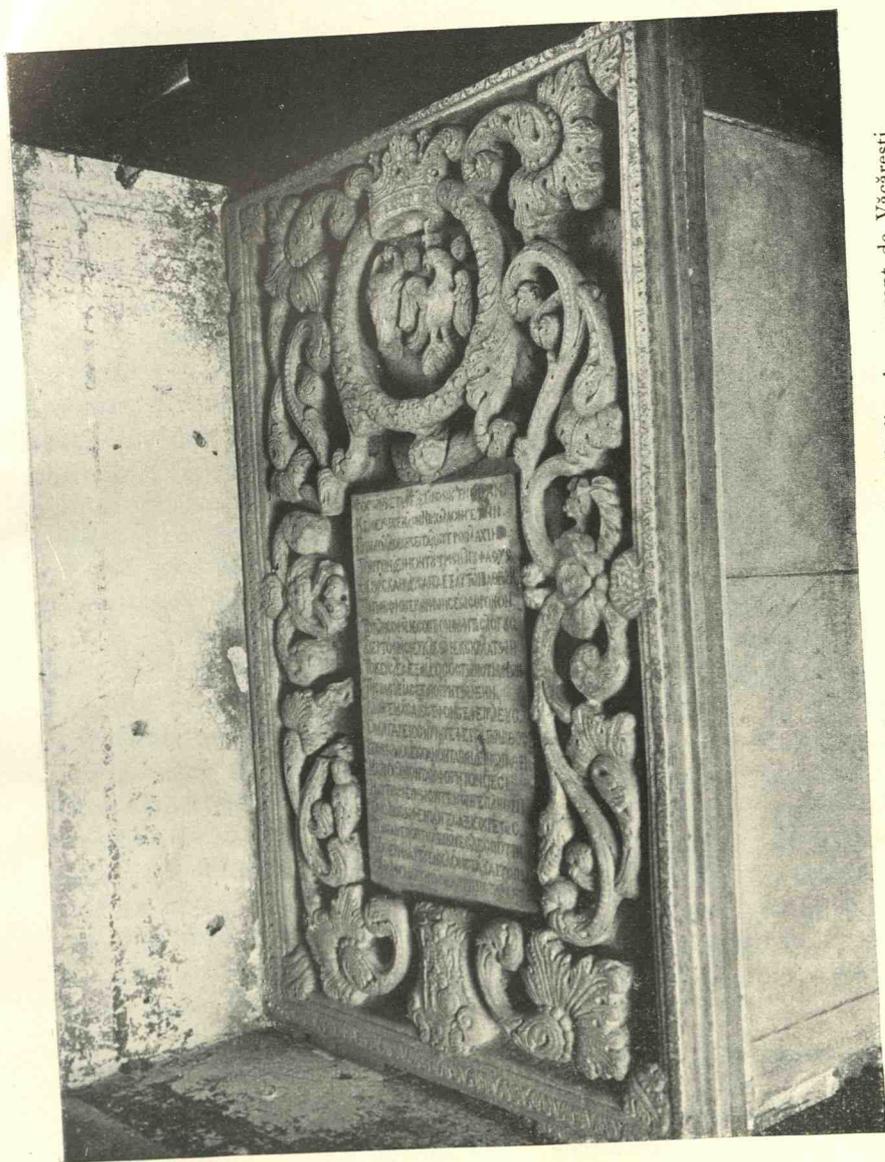
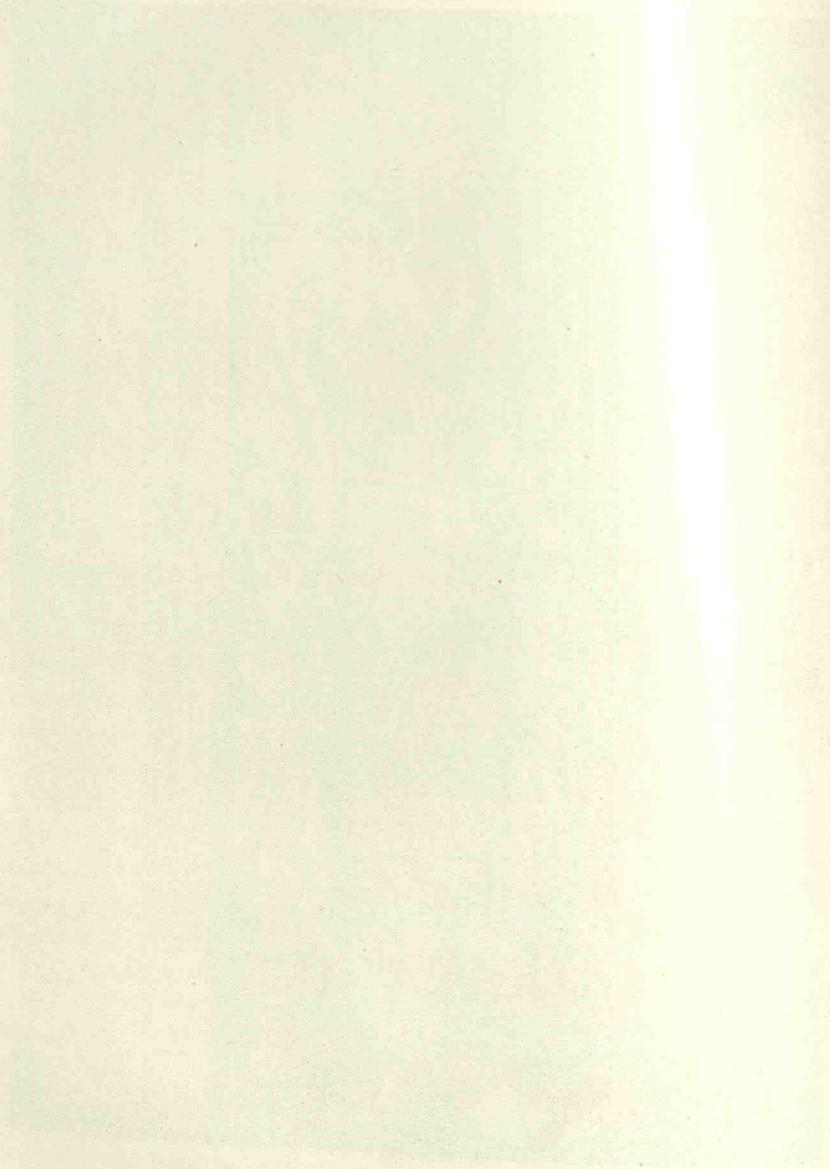


Fig. 3. — Tombeau de Nicolas Mavrocordato, dans l'église du couvent de Văcărești.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS



Le Conseil du nouveau prince est formé du jeune Constantin Brâncoveanu, qui est créé grand stolnic, d'un Filipescu, Grégoire, qui est serdar, comme en Moldavie, d'un tout jeune Văcărescu, Barbu, qui jouera ensuite un grand rôle, à côté de quelques Grecs obscurs, parmi lesquels Constantin Ramadan et, naturellement, le trésorier Antonaki.

Mais Constantin, qui était prince seulement pour ceux qui l'avaient élu, et pas aussi pour les Turcs, bien qu'on prétende que le Sultan eût envoyé le grand écuyer avec la confirmation désirée<sup>1</sup>, sera appelé à Constantinople. Alors, Georges Crețulescu, un vrai régent, que son protégé aura laissé comme un des gardiens du trône, envoya à la Porte, pour intervenir en faveur du jeune Mavrocordato, Constantin Văcărescu, son cousin, et son propre fils, Răducanu, les recommandant aussi au nom de sa femme, la princesse Élisabeth, — que Matthieu Crețulescu appelait « la princesse Săftica », — et au nom du vieux patriarche Chrysanthé<sup>2</sup>.

Un vrai combat fut livré pour rétablir une tradition qu'avait créée, un siècle auparavant, l'esprit local, national de la Valachie et qui avait dominé les tendances politiques d'environ trois générations.

Peut-être aurait-on réussi dans cette tentative, hardie, si n'était intervenue, de même qu'en 1703, pour Brâncoveanu, la résolution turque. Contre le vieux Sultan Ahmed, qui avait assisté au martyre de l'ancien prince de Valachie, la multitude se leva, demandant pour maître son neveu, Mahmoud, qui évidemment n'était pas en état de dominer une pareille révolte, bientôt dégénérée en anarchie<sup>3</sup>. Un Robespierre ture, le janissaire Patrona-Khalil<sup>4</sup>, arriva à être le maître dans la

<sup>1</sup> Daponte, *Vie de Constantin Mavrocordato*, p. 344. Constantin aurait refusé de s'installer jusqu'à la réception de cet ordre; *ibid.*

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1068—1069, n° MXXI (26 octobre 1730).

<sup>3</sup> Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, p. 409 et suiv. Le nouveau Sultan aurait annoncé son avènement à son vassal de Bucarest; Daponte, loc. cit., p. 245. Nous connaissons encore un cas pareil; Iorga, *Doc. Grecs*, II, année 1754.

<sup>4</sup> Voy. aussi Tollot, *Nouveau voyage fait au Levant ès années 1731 et 1732*, Paris, 1742, p. 310 et suiv.

capitale de l'Empire. Et il se crut obligé d'écarter tous ceux qui lui semblaient être seulement des chefs de provinces, sans aucun droit propre. Ainsi fut déposé le khan, libérant l'ancien rebelle Aadil-Guirai, et il devait en être de même pour les principautés roumaines, considérées comme vassales <sup>1</sup>.

En Moldavie, le dictateur nomma, avec l'acquiescement très humble du Sultan, un simple marchand de viande, un boucher serbe, riche, Yanaki, qui était de fait, en même temps, secrétaire et fournisseur des janissaires, et que les Grecs de Constantinople appelaient, en plaisantant, « Boutzoukaki », et, bien entendu, il passa par toutes les formes ordinaires pour la confirmation des princes <sup>2</sup>.

On peut imaginer l'indignation des boïars moldaves, encore nombreux et puissants, qui n'auraient accepté à aucun prix cet envahisseur impertinent, qui osait fouler aux pieds tous les droits et toutes les coutumes, si anciennes et si respectables, d'un pays qui avait conservé dans tant de domaines une liberté qui n'avait été touchée jusque là par personne. On découvre la profonde offense ressentie par Grégoire lui-même, dans la lettre qu'il envoya, le 25 novembre, à Chrysanthe. Il expédia aussitôt des sommes importantes à Constantinople pour écarter cette aventure grossière. Le « prince Boutzoukaki », dont se moque Neculce, ne put pas soutenir la concurrence avec l'homme qui avait à sa disposition le Trésor de la Moldavie, et de la sorte celui qui l'avait nommé le destitua sans retard, le condamnant même à mort, et ceux qui avaient rétabli l'ordre acceptèrent que Grégoire continue son règne <sup>3</sup>.

Mais, pour la Valachie, Constantin Mavrocordato ne put pas être conservé. Son appui à la Porte, Manolaki Ypsilanti,

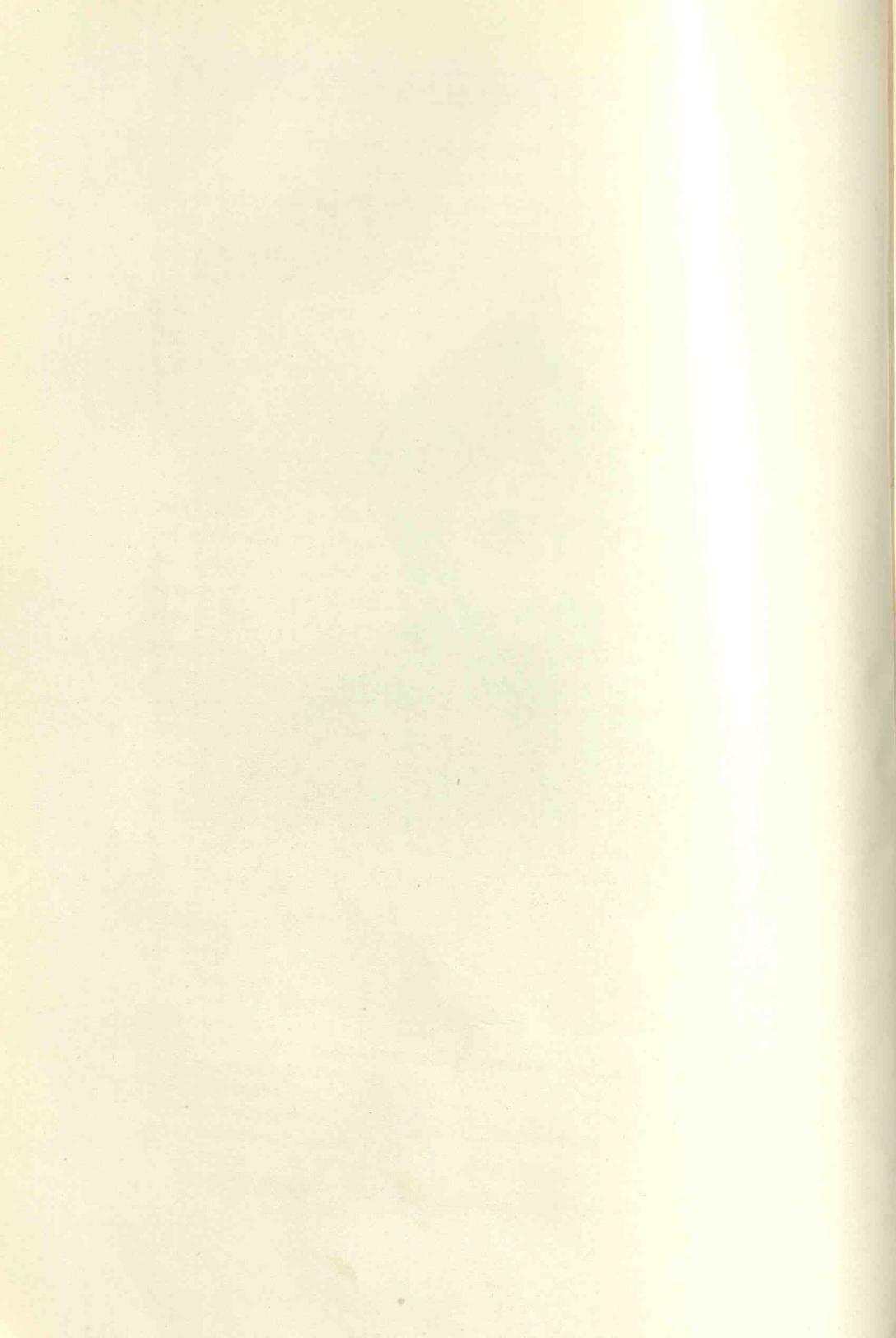
<sup>1</sup> La *Vie de Constantin Mavrocordato* par Daponte affirme que le prince arriva seulement après l'apaisement de la révolution, ce qui paraît être faux; p. 346. Constantin, maintenant veuf par le décès de la Cantacuzène, sa femme, aurait cherché à conclure un mariage avec la fille de Michel Racoviță, ce qui paraît impossible; p. 347. Le Patriarche et les Grecs lui cherchaient une autre épouse; *ibid.* On lui aurait offert la Moldavie, qu'il aurait refusée par amitié envers son cousin; *ibid.*, p. 348.

<sup>2</sup> Neculce et Daponte, loc. cit.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1070—1071, n° MXXII.



Fig. 4. — Constantin Mavrocordato.



fut jeté dans cette prison souterraine du Forno sur les instances de Michel Racoviță, qui s'était associé dans ses efforts l'interprète de la flotte, le Levantin Ventura. Michel obtint donc le trône qu'il désirait, et, pendant les fêtes de Noël de cette année, si troublée, il se préparait, foulant aux pieds le droit d'élection réclamé par le pays, à venir au milieu de boïars qui n'avaient aucune sympathie pour ce Moldave et étaient décidés à faire tous les sacrifices pour le renverser; cet adolescent de dix-huit ans qu'était le nouveau « prince Constantin », retenu maintenant à Constantinople, devint un vrai « candidat national »<sup>1</sup>.

Pendant plusieurs mois, une lutte acharnée fut menée pour chasser l'intrus, qui avait demandé le séquestre et la vente à l'encan de la fortune des Mavrocordato<sup>2</sup>, sans que nous puissions avoir tous les détails nécessaires. Bien entendu, celui qui conduisait la bataille n'était pas cet enfant, destitué après moins d'une vingtaine de jours de domination nominale, mais tout un parti, qui s'appuyait sur la doctrine historique de l'élection<sup>3</sup>. Aussitôt que fut nommé, comme grand vizir, à la place de celui qui avait brisé la révolte, l'ancien ami qu'était le pacha de Vidin, les boïars indigènes, Crețulescu et Brâncoveanu en tête, remportèrent la victoire, montrant que Michel les a dépouillés, comme il l'aurait fait jadis pour les Moldaves, et, de nouveau destitué, il fut en danger de perdre la tête<sup>4</sup>. Ventura paya de sa vie sa témérité<sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Voy. aussi la lettre adressée par le nouveau prince de Valachie, le 26 décembre, à Chrysanthe; il laissait à Constantinople comme agent, ainsi qu'il l'avait déjà fait, son propre fils, Roumain par les deux parents, Constantin; *ibid.*, pp. 1071—1072, n° MXXIV. L'autre Constantin, Mavrocordato, avait régné quinze jours tout juste; Daponte, loc. cit., p. 345.

<sup>2</sup> *Ibid.* Bien qu'il n'eût pas reconnu Constantin, il avait été forcé de conserver ses boïars. Il s'obligeait à payer le tribut à partir de la mort de Nicolas. Mais Constantin prit sur lui les dépenses pour la sépulture de son père.

<sup>3</sup> Voy. aussi Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 328; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1069, note.

<sup>4</sup> Neculce, p. 370. Nouvelles intrigues de sa part, en présentant une « pétition fausse »; *ibid.*, p. 372. Il fut exilé à Lesbos; *ibid.*

<sup>5</sup> Daponte prétend qu'on aurait offert à Constantin, ce qui encore paraît inadmissible, l'appui de Ventura, celui de Manolaki Ypsilanti et du médecin Thomas Testabouza, qui sera tué lui-même; loc. cit., p. 347.

et, ainsi, Constantin put commencer, sous une pareille protection, un règne pleinement assuré (26 octobre 1731)<sup>1</sup>. Lorsqu'un nouveau coup fut tenté contre lui, pas moins de onze boïars allèrent protester à la Porte.

La domination des anciennes familles est maintenant parfaite, triomphant sur tout ce qu'avait donné le Phanar et la Moldavie phanariotisée des Racoviță. Dans un privilège, rédigé en roumain, pour le couvent grec de St Bessarion à Douskou, de Thessalie, signent: le premier boïar du pays, grand patron du règne, Georges Crețulescu, comme nous le savons, époux d'une princesse, fille de Brâncoveanu, puis Constantin Văcărescu, Constantin Brâncoveanu, celui qui avait été envoyé à la Porte en 1730, comme grand logothète, puis son parent, Barbu, Grégoire Filipescu, apparenté aux Cantacuzène, le vieux Barbu Merișanu, comme vornic, les Rosetti, parents de cette Maison des Brâncoveanu et, en même temps, aussi fidèles de Nicolas: Ianachi et Mihalachi, et, quant aux Grecs, on trouve, à côté de Ramadan, seulement le trésorier Antonaki<sup>2</sup>; pour d'autres règnes de Constantin, en Moldavie<sup>3</sup>, s'ajoutera un Constantin Karadcha, (Karatzas, en roumain: Caragea), de la famille d'un médecin constantinopolitain influent, et un Georges Faca<sup>4</sup>.

Constantin, qui « s'était établi avec l'assentiment de tous les boïars et leur avait confié tout, pour gouverner, de sorte que tous vivaient en paix, non pas comme sous son père, le prince Nicolas, mais autrement, traités avec la plus grande douceur par le prince », avait perdu sa première femme; il chercha à se « roumaniser » encore plus par la seconde. Il demanda donc à son cousin moldave une fiancée, et on lui envoya une « très belle et sage » fille du vornic Constantin Rosetti, Catherine, le mariage étant conclu en novembre 1732<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Daponte, loc. cit., p. 348. De nouveau, il aurait demandé en mariage la fille de Michel, Anastasie. Dans cette même source, aussi les intrigues de Michel sorti des Sept Tours.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1076—1077, n° MXXXI.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1088, n° MXLII.

<sup>4</sup> Voy. aussi Daponte, loc. cit.

<sup>5</sup> Neculce, pp. 370—371. Nous avons publié son testament († 1776),

Ce règne valaque par la volonté du pays donna aussi au prince de Moldavie une confiance qu'il n'avait pas eue jusque là. Démètre Racoviță était mort, mais le gendre de ce dernier, Georges Costachi, avait de grands projets. Revenu de chez les Tatars, où il s'était réfugié, et ayant obtenu le pardon du prince —, « et encore il lui avait fait faire des vêtements neufs » —, il appuie la candidature de Constantin Duca, qui, vieilli, n'avait pas abandonné tout espoir, puis celle d'un prince indigène, tiré de son parti : « qu'ils lèvent l'un d'entre eux comme prince ». Le parti que nous pourrions appeler national, car Ghica était considéré comme étranger, bien qu'il eût fiancé son fils, un enfant, Scarlat, d'après le nom des Skerlets de son origine par les femmes, avec la fillette de Georges Cantacuzène Deleanu<sup>1</sup>, était composé des cousins de Racoviță, Constantin et Gabriel Costachi, de Théodore Costachi, du vieux Jean Paladi et de son fils, Théodore, du spathaire lui-même, Georges Cantacuzène<sup>2</sup>. Donc, comme, jadis, le succès de Matthieu Băsărabă avait provoqué le mouvement des Moldaves avec Miron Barnovschi et Basile Lupu, pour avoir à leur tour un prince voulu par eux, maintenant pour ses successeurs, l'élection de Valachie donnait à ces autres Moldaves l'espoir d'avoir un prince élu. Neculce prétend qu'on aurait promis aux Tatars, s'ils accordent leur concours, tout le pays entre le Pruth et le Dniestr, mais ceci ne peut être qu'une calomnie<sup>3</sup>.

La tentative fut cependant brisée par Grégoire, qui se montra alors un homme déjà formé, capable d'une décision comme celle de Nicolas Mavrocordato pendant son premier règne dans cette Moldavie. Pris, le fils de Lupu Costachi eut le même sort que son père : sans avoir été mené même devant le prince pour être jugé, il fut décapité devant le palais princier. C'est alors que Neculce revient, pour la première fois après son retour, dans le Conseil, à côté du beau-

---

rédigé en roumain, dans la *Rev. Ist.*, III, pp. 20—22. Une belle image recouverte d'argent a été donnée par elle à l'église de Frumoasa, près de Jassy.

<sup>1</sup> Amira, pp. 171—172.

<sup>2</sup> Neculce, p. 369.

<sup>3</sup> *Ibid.*

père de Constantin Mavrocordato, auprès d'un autre Rosetti, André, auquel on confia l'importante situation de trésorier, et, auprès d'Alexandre Sturdza, Costachi Razu<sup>1</sup>.

En avril 1733, Grégoire, aidé par son frère, le grand interprète Alexandre, eut enfin l'occasion, depuis longtemps désirée, d'échanger avec Constantin, son cousin, passant à Bucarest, ville sur le compte de laquelle Neculce dit, en plaisantant, qu'elle se croyait être « une grande cité », comme ne l'aurait pas été Jassy<sup>2</sup>. On vit, à cette occasion, malgré tout ce qui pouvait être gênant pour le jeune Mavrocordato dans ce changement qu'il n'avait pas désiré, un spectacle comme celui de la fin du XVI-ème siècle, sous la famille des Mihnea, ou au commencement du XVII-ème siècle, sous Radu « le Grand » : les deux princes se rencontrèrent, « en apparence comme des frères »<sup>3</sup>, la vieille sœur de Nicolas, Roxane, mère de Ghica, étant présente.

Vers la fin d'un règne de six ans, les impôts s'étaient accrus en Valachie : « impôt sur le bétail, de lourdes quitances, la dîme du *vădrărit*, celle de la *désétina*, et l'impôt à termes fixés », enfin l'impôt sur les Tziganes, sur les prêtres pour la confirmation du prince, et des emprunts. Donc, le nouveau règne de Ghica à Bucarest pouvait être salué avec un bon espoir d'amélioration.

Dans son nouveau pays, Constantin Mavrocordato n'avait cependant pas le privilège de toute une noblesse solidaire, appuyée sur le souvenir inoubliable d'une longue, riche et glorieuse domination indigène. Devant, à son âge d'à peine vingt ans passés, se conduire seul, il se dirigea vers les boïars

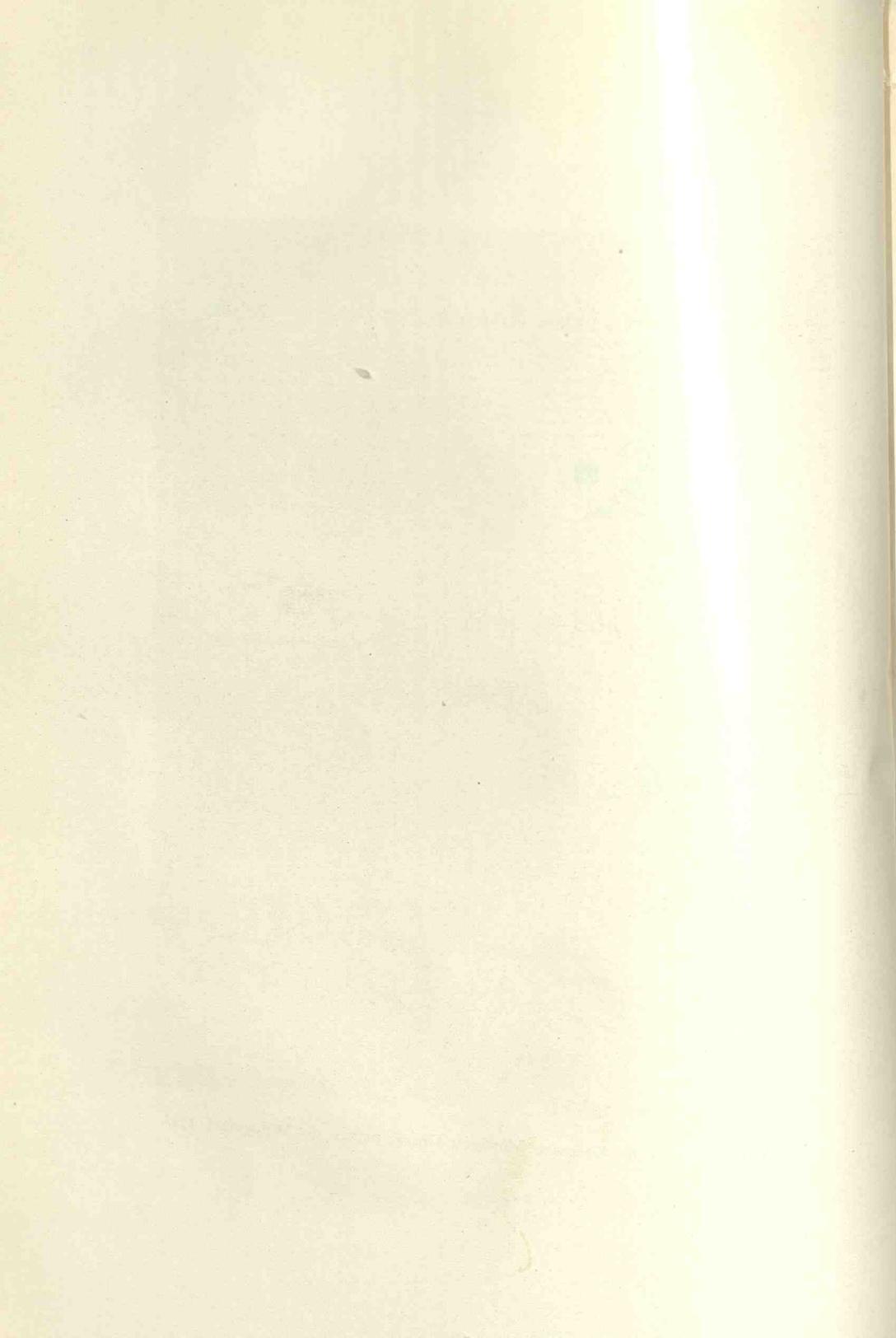
<sup>1</sup> *Ibid.* Gabriel Costachi obtint son pardon; *ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 371—372. Voy. aussi Daponte, loc. cit., p. 350. Constantin aurait considéré ce changement comme une punition divine pour avoir collaboré à faire exiler Michel Racoviță.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti dit que c'est alors que « Constantin aurait déclaré à Grégoire aussi oralement qu'il fera tout le possible pour un nouveau changement »; p. 337; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1078, n° MXXXIV.



Fig. 5. — Grégoire Matthieu Ghica, prince de Moldavie et de Valachie.



indigènes, sans distinction <sup>1</sup>, conservant cet Alexandre Sturdza, impopulaire et avide, donnant le poste de logothète à Constantin Costachi, admettant, malgré ses liens de parenté avec les Racoviță, Jean Bogdan, puis le parent de Ghica, par le mariage de leurs enfants, Georges Cantacuzène, qui n'en fut pas moins un conspirateur, à côté d'un autre Georges Cantacuzène, de la branche établie à Pașcani, d'un Théodore Paladi, bien que neveu de Michel, — et Neculce le considère comme étant le boïar le plus influent <sup>2</sup>, tout en étant peu sûr, — et même un des fils d'Antiochus Cantémir, Jean, dont il fit un grand ban <sup>3</sup>. Mais, bien entendu, il accordait sa confiance surtout à la famille des Rosetti, dont ce fut le vrai règne: le beau-père, Constantin, le cousin, Michel, le parent, André, un Georges Rosetti, appelé à la turque le « tchélebi ». Donc, le moment de grande puissance de cette famille revenait. Les Grecs qui avaient entouré aussi Grégoire disparurent.

Une « démocratie » comme chez les Valaques anime ce prince: il corrige les opinions des boïars pour les jugements, il appelle aussi les petits propriétaires de la campagne à la cérémonie du café princier, « et se comporte avec eux poliment, leur faisant grand honneur ». « Ceux qu'on appelle les *tchokoïs*, c'est-à-dire les parvenus, n'avaient aucune influence sous le règne de Sa Majesté ». Si, bientôt, il fallut accroître l'impôt sur le bétail, puis le *vădrărit*, les quatre termes, le *pogonărit*, l'impôt sur les chevaux, appelé, d'un mot slavon, *cuniță* <sup>4</sup>, vers la fin de son règne, Constantin répéta le geste de justification de son père: « Il amena un cadî à Jassy et présenta sa gestion devant les boïars lieutenants du trône et devant d'autres boïars, montrant qu'il a été bon pour le pays

<sup>1</sup> Daponte, loc. cit., pp. 350—351.

<sup>2</sup> Pp. 377—378.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1088, n° MXLII. Il était venu sur ses terres, et avait été accueilli, par les efforts de Chrysanthe, déjà sous le règne de Grégoire Ghica; *ibid.*, p. 1060, n° MXVII.

<sup>4</sup> Mais il diminua la somme dûe par les petits propriétaires pour le bétail; Neculce, p. 379. Il exempta le clergé du tribut; p. 380. Cf. Codrescu, *Uricariul*, VII, p. 23; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1088, n° MXLI.

et qu'il n'a rien pris de plus que ce que demandaient la coutume et le tribut du pays », et le cadi turc dut ajouter son témoignage.

Mais ce règne, si court, comme le fut aussi le règne en Valachie de Grégoire Ghica, ne signifiait que l'âpre lutte, — continuant jusqu'à la réapparition à Bucarest, en 1741, de Michel Racoviță, avec le fils duquel, Étienne, Constantin fiança une sœur<sup>1</sup>, et Grégoire lui offrit une alliance entre son fils Scarlat et la fille, plus âgée, du prince déposé<sup>2</sup> —, entre les deux cousins, qui continuaient la rivalité, cependant recouverte de certaines formes, entre Nicolas et son neveu. Appuyé en Valachie sur le parti des Brâncoveanu, devant lequel, comme on le verra, Michel lui-même avait dû se plier, et, en Moldavie, sur la dynastie des Rosetti, Mavrocordato devait prouver, pendant la première partie de cette guerre dynastique, qu'il est plus fort que son cousin : à un moment, lorsque Ghica soutenait Racoviță, il avait espéré même gagner la Moldavie pour Michel Rosetti<sup>3</sup>.

Ne voulant pas rencontrer celui auquel cependant il avait pris son trône, préférable, de Valachie<sup>4</sup>, Constantin revint à Bucarest au milieu de ceux qu'il connaissait mieux. Aucune mention de chronique ne montre les sentiments avec lesquels il a été reçu, mais le Conseil de 1735 ne pouvait que répéter, dans sa formation, celui des deux premiers règnes. Parmi ceux dont s'étaient servi jusque là les princes à Constantinople, il amena la chute de Manolachi Ypsilanti, alors qu'en Moldavie Constantin Ypsilanti avait une grande

<sup>1</sup> Neculce, p. 388.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 388; Daponte, loc. cit., p. 351. Mais Michel rompit les fiançailles et, mariant sa fille à Constantin Ypsilanti le hatman, créa à cette nouvelle famille le droit au trône des pays roumains; *ibid.*, p. 352.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 376, 377 et note, 379—380. Les critiques de Neculce, qui montre des Grecs partout, insistent surtout sur les douanes, et se plaint qu'on dépensait trop avec la princesse veuve Smaranda et le frère de Constantin, Iancu (pp. 377—378), viennent aussi du fait qu'il avait perdu la situation qui lui avait été donnée par Grégoire. Il parle aussi des « environ dix anciennes amantes mariées de son père », Nicolas (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 380: « Ce pays étant plus riche ».

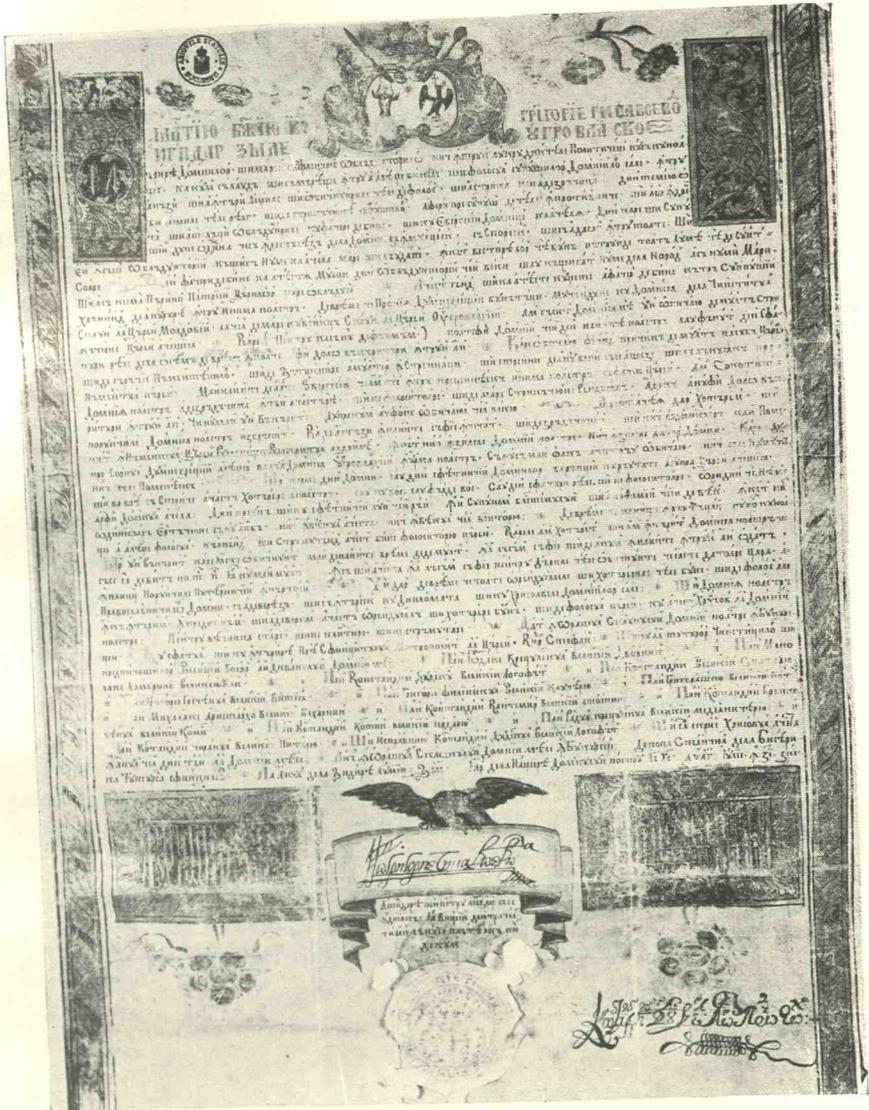
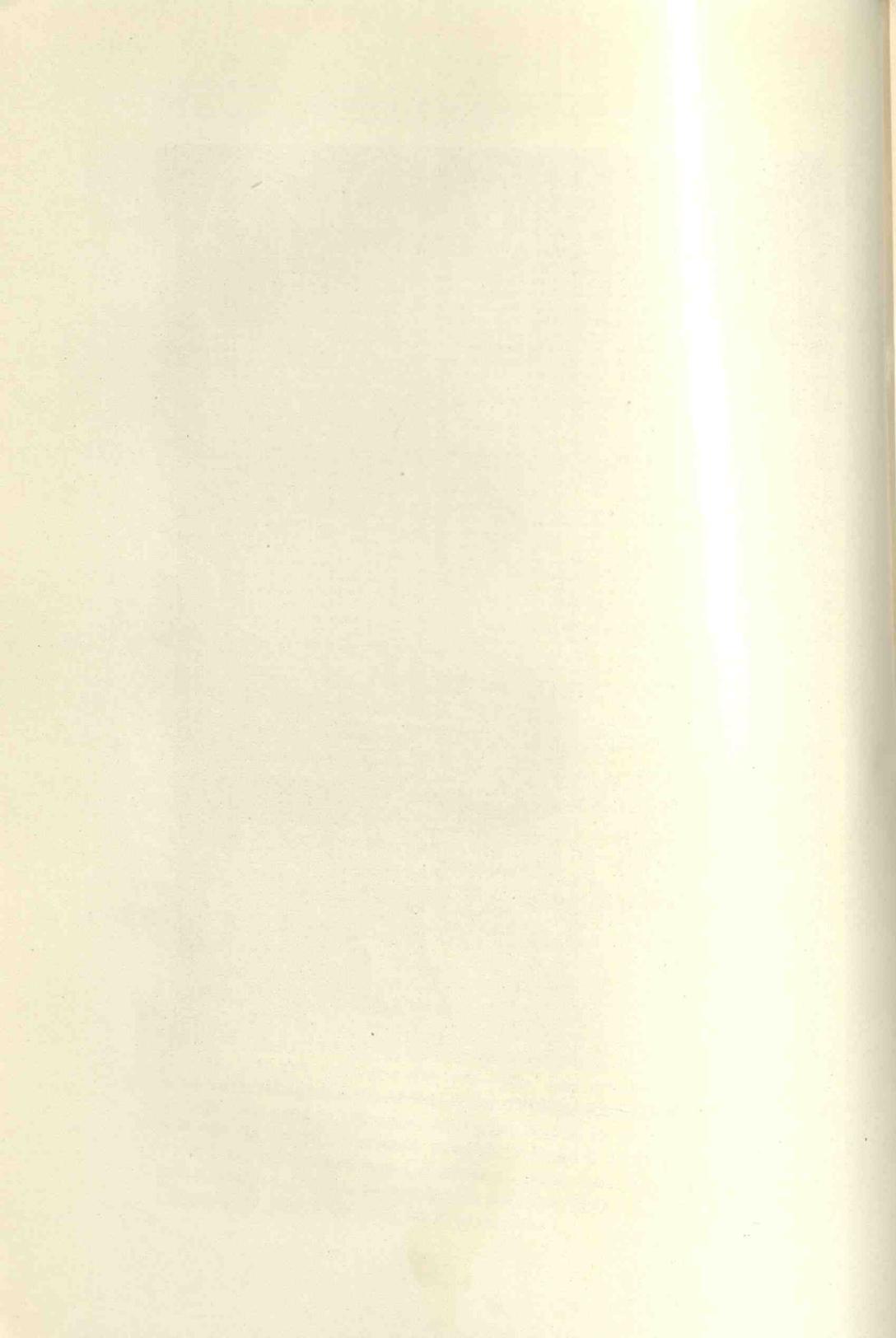


Fig. 7. — Diplôme du Grégoire Ghica, prince de Valachie (1733).



situation<sup>1</sup>. Les boïars qu'il avait eus en Moldavie furent écartés, et même enfermés<sup>2</sup> par Ghica, qui était venu plein du désir de vengeance, et, parmi ceux qui furent en danger, se trouvèrent aussi Paladi et surtout le vieux Sturdza. D'autres regagnèrent leur situation, à côté de Neculce, qui est maintenant presque réconcilié, à cause de cela, avec les Grecs. Tels les Cantacuzène, la branche de Deleni et celle de Pașcani, les membres de la famille de Costachi, Constantin, dit Negel, fils de Gabriel, et son frère, Gabriel, puis Toderașcu, ceux qui avaient jadis désiré un prince indigène. Negel, très honoré par le prince, continuait à défendre, avec énergie, les intérêts du pays<sup>3</sup>, et Neculce, en faisant l'éloge de ce boïar observe : « Si un boïar défend à son risque le pays, s'il insiste pour ce pays, même s'il lui arrive un danger de mort, il faut que le pays et les indigènes lui accordent plus d'honneurs et d'éloges que de critiques ». On trouve aussi, cependant, dans cet entourage Razu et Lupu Gheuca, puis Darius Donici, et, enfin, parmi les Grecs, un postelnic Grégoire et un Aristarque<sup>4</sup>.

Mais la nouvelle guerre entre Turcs et Impériaux autrichiens, auxquels s'ajoutèrent aussitôt les Russes, dut amener des changements importants dans la situation des pays roumains, sans pouvoir atteindre cependant la base de leur existence et de leur développement, qui restera, comme pendant ce temps de troubles, au bout duquel sera accomplie la réfection de l'unité valaque, l'action d'une classe de boïars indigènes, forte, sûre d'elle-même et ambitieuse.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 386. Étienne Racoviță épousa une de ses filles; *ibid.*, p. 388.

<sup>2</sup> Daponte, loc. cit., p. 352.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 341; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1089, n° MXLIII.

<sup>4</sup> Neculce, pp. 386—387. Il se plaint du retour des impôts sur le clergé et de celui sur le bétail, en ajoutant un impôt sur les cabarets; *ibid.* Ensuite des « quittances » accrues, p. 387.

## CHAPITRE VII

### LE RETOUR À L'UNITÉ DE LA VALACHIE ET SES SUITES

En 1737, les Russes se mêlant aux agitations tatares, devenues offensives, même à leur égard, reprirent la forteresse d'Azov, qu'ils avaient perdue par le traité de 1711, et les Autrichiens, marchant vers Nich, cherchèrent à arrondir leur domination sur la Serbie, ce qui leur donnait, par cette voie aussi, l'accès de la mer d'Orient <sup>1</sup>.

Alors que l'ancien commandant de Timișoara, le général Wallis, attaque Vidin, la Valachie est envahie par les soldats impériaux, qui descendent, au nombre de 5 à 6.000 hommes, une vraie armée d'occupation, au lieu des bandes de proie et de surprise de 1716, par Argeș, vers Bucarest, et le général qui commandait à Brașov, un Hongrois, Vadányi, et un Koháry pouvaient faire occuper par leurs soldats aussi les défilés de Oituz et du Câmpulung moldave, sans entrer plus profondément dans cet autre pays <sup>2</sup>.

Les Impériaux d'Olténie ne semblent pas avoir eu des relations avec certains éléments valaques, mais, dans la région autrichienne, les mécontentements s'étaient accrus pendant la dernière dizaine d'années, sans que, par manque d'habileté et de tout acte de la part des maîtres, ils eussent trouvé le moyen de s'entendre avec une classe puissante, nerveuse,

<sup>1</sup> On peut voir la façon dont les Grecs considéraient la cause de la guerre, dans Daponte, *Éphémérides daces*, pp. 3—7.

<sup>2</sup> Neulce, qui était habitué à s'occuper des affaires étrangères, voit très nettement la situation; p. 394. Cf. Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, p. 432 et suiv.

qui, sous ses airs de mollesse orientale, n'était guère dénuée d'énergie politique.

Dès 1731, les boïars se plaignent de la façon dont a été exécutée, deux ans auparavant, la nouvelle conscription, qui avait fait plusieurs villages d'un seul, avait contraint ceux qui étaient restés chez eux à payer la contribution de ceux qui s'étaient enfuis, de sorte que, pour les maîtres, il y avait eu la ruine d'un train de vie s'appuyant sur les contribuables exemptés, attribués à leur maison, et sur le travail d'un jour par semaine de la part des serfs, qui ne donnaient plus de dîme et avaient gagné le droit de pacage. Une autre classe, celle des paysans jouissant d'une liberté personnelle, pareille, ainsi que le montre leur nom en roumain : « megiași », aux « răzeși » de Moldavie, est la seule qui, sans autre obligation, eût gagné au nouveau régime. On s'écriait : En sont-ils arrivés, eux, les boïars, à devoir cultiver seuls leurs vignobles et faire paître leurs troupeaux ? On les soumet à la dîme sur les brebis, comme les paysans. On ne leur donne plus du sel des salines. Pourquoi la noblesse de Transylvanie jouirait-elle d'un bonheur qui leur est dénié à eux ? Les vingt-quatre grandes familles ont été, sous le général Königsegg, une cible pour les insultes, cet officier les qualifiant de menteurs et ajoutant que, si St Pierre lui-même avait été un Valaque, le gouvernement n'en aurait pas tenu compte <sup>1</sup>. A cette plainte s'ajoute celle que, si les boïars ont des procès, on ne les traite pas d'après la coutume du pays, renvoyant les parties devant les auditeurs militaires, où ils devraient répondre seulement pour les causes criminelles. Ils prétendent que les arrestations injustes n'ont pas manqué, que les fermiers des revenus impériaux s'en prennent aussi aux marchands, qu'il y a des brigandages de tous côtés, et que personne n'est sûr dans sa maison ; on ne permet pas de mariage avec les familles au-delà de l'Olt, de sorte que ceux qui sont restés sous l'empereur ne peuvent pas conclure sans cesse des alliances avec leurs parents. En outre, le *zlot*

<sup>1</sup> Cette formule est placée par les conseillers eux-mêmes dans la bouche de de Porta ; Hurmuzaki, VI, p. 455.

de Valachie n'est plus accepté, et on n'a pas, en échange, de monnaie impériale pour pouvoir payer le fisc<sup>1</sup>. La différence de monnaie empêche maintenant le commerce, et la frontière du côté des Turcs reste encore fermée<sup>2</sup>. On exige des taxes insupportables à chaque convention de commerce; les paysans sont, en outre, fatigués par la continuelle demande de travaux gratuits. Depuis que le commissaire manque, les excès militaires ne sont plus arrêtés. On n'est même pas arrivé à organiser une garde de paysans pour mettre fin au brigandage. N'ayant pas d'interprètes, les plaintes de la population ne peuvent pas être écoutées. C'est ce que disent les nouveaux gouverneurs, Vlasto, Băleanu et Prâșcoveanu, qui sont inquiétés aussi par la nouvelle qu'il y aura bientôt une nouvelle colonisation de « Serbes »<sup>3</sup>. Parmi les administrateurs étrangers, Vogt et de Porta, mais pas aussi le baron Czeyka, sont présentés comme abusifs et arrogants<sup>4</sup>. En échange, les organes allemands, faisant l'éloge de Vlasto seul, présentaient Băleanu comme un ambitieux intrigant, qui, sous prétexte d'héritage, a fait venir son frère de Valachie, bien que le gouvernement de Bucarest ne permette pas de pareilles relations, et Prâșcoveanu comme un « idiot » qui ne sait que son roumain<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 425—427, n° CCVI.

<sup>2</sup> Voy. aussi *ibid.*, pp. 491—492, n° CCLXX (mémoire de Königsegg, 1724). Une plainte, datée de 1732, de la part de Constantin au général Wallis, pour la douane de Căineni; *ibid.*, pp. 513—514, n° CCLXXXV. Récriminations impériales contre le prince Ghica; *ibid.*, pp. 516—517 (1734). Pour tout cela, les matériaux sont présentés en entier, avec un zèle admirable, mais dans une forme qui décourage toute recherche, par M. Alexandre A. Vasilescu, dans *Oltenia sub Austriaci*, 1716—1739, I, Bucarest, 1929.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, VI, pp. 428—429.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 454—455, n° CCLIX. Il est dit aussi que les procès des paysans se poursuivent avec difficulté, étant donné qu'on leur demande des actes écrits. — Pour un secours accordé aux fils de Barbu Brăiloiu; *ibid.*, pp. 458—459, n° CCLXIII; pp. 463—464, n° CCLXV; pp. 493—494, n° CCLXXII. Aussi d'autres demandes de secours; *ibid.*, pp. 501—502, n° CCLXXXIX. — Des boïars prétendaient être exempts de toutes les dîmes; *ibid.*, p. 489. La veuve de Goleșcu demandait qu'on lui permette de passer l'Olt; *ibid.*, p. 494.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 476—477. Leur jugement est favorable pour Știrbei et Matthieu Glogoveanu; *ibid.*, p. 481. Les anciens administrateurs roumains présentent

L'intention de l'administration allemande de rompre le lien des monastères « patriarcaux », non seulement avec les Lieux Saints, mais aussi avec l'évêque de Râmnic et avec celui que les hégoumènes appelaient « le métropolitain » et qui n'était que le Serbe de Belgrade, et de se réserver les nominations mêmes et le contrôle des revenus éleva contre le nouveau régime aussi les conseillers roumains eux-mêmes, qui se demandaient ce qui pourrait advenir si, à leur place, seraient nommés des catholiques seuls <sup>1</sup>. L'appui accordé à l'évêque bulgare Stanislavich <sup>2</sup> était continué, et on avait en vue d'écartier peu à peu l'orthodoxie <sup>3</sup>. Le clergé et les boïars demandaient que leur pays soit assimilé à la Transylvanie, « avec laquelle, aussi à cause du voisinage, mais aussi parce que l'origine de la nation est la même, les rapports sont importants » <sup>4</sup>.

Enfin, une enquête sur les paysans amena la constatation que des villages entiers avaient disparu aussi dans le district de Mehedinți, et on entrevoyait le désert qui résultera des extorsions et des vexations de toute espèce <sup>5</sup>.

---

toute une liste d'accusations; *ibid.*, pp. 504—507, n° CCLXXXI. Une demande de droits de leur part; *ibid.*, pp. 509—513, n° CCLXXXIV. Ils se rappellent les mérites de l'ancienne fiscalité et signalent d'une façon pathétique la décadence. Ils demandent des exemptions à titre de récompense.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 456—457, n° CCLXI. Pour l'intervention de l'évêque Innocent, voy. le n° suiv.: « Mais alors pourquoi m'a-t-on fait évêque? » Il montre que, sous le régime roumain, les comptes étaient vérifiés par des boïars envoyés, de concert avec le Siège épiscopal. Maintenant, on a l'intention d'assurer, par l'intervention du président, la majorité aux catholiques; *ibid.*, p. 481. Les Impériaux pensaient que, sous le vornic, on pourrait avoir un « sous-vornic ou contrôleur allemand », et, à côté des ispravnic, « deux ober-vornics », de la même nation; *ibid.*

<sup>2</sup> Sa nomination en 1731 comme évêque des Bulgares d'Olténie; *ibid.*, pp. 495—497, n° CCLXXIV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 459 et suiv., n° CCLXIV; pp. 485—486. Une demande des Bulgares, *ibid.*, p. 464 et suiv., n° CCLXVI. Cf. la lettre d'Innocent, *ibid.*, pp. 493—494, n° CCLXXI, et une autre, *ibid.*, pp. 508—509, n° CCLXXXIII.

<sup>4</sup> « Cum qua, tam ex occasione vicinitatis, quam etiam quia eadem est gentis origo, non parva interest necessitudo »; *ibid.*, p. 503.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 471—472, n° CCLXX.

Le malentendu entre le gouvernement et les sujets était ainsi complet et irrémédiable. D'un côté, un État fiscal, avec ses « conscriptions », ses registres et sa bureaucratie, de l'autre, un monde traditionnel, pas du tout rectiligne, mais, au contraire, d'une variété et d'une complication infinies, ayant, d'un si long passé, un résultat organique qui paraissait aux Impériaux signifier « un pays non régulier », *ein irregulares Land*<sup>1</sup>. D'un côté, des hommes bien fixés, liés à leur classe, à leur place, à leurs rapports avec l'État, de l'autre, un monde flottant, changeant sans cesse, qui échappait à toutes les surveillances et à toutes les contraintes.

A cette époque, au-delà de l'Olt, Constantin Mavrocordato demandait qu'on lui permette d'envoyer sa femme en sûreté à Constantinople. Averti par Wallis qu'il est venu prendre possession du pays, et on lui demandait aussi de l'argent pour l'entretien des troupes, le prince, craignant d'avoir le sort de son père, abandonna sa capitale. Les grands boïars refusent de rester pour la garder, et Constantin est forcé de confier ce rôle au Grec postelnic, Démètre Karadcha, à un douanier quelconque, à un jeune homme, Étienne Dudescu, et à un simple officier d'armée<sup>2</sup>. Un autre Dudescu, Constantin, qui avait épousé Marie, fille d'Antiochus Cantémir, est nommé spathaire, c'est-à-dire chef de l'armée, à la place d'un Grec qui avait disparu. Neculce écrit : « Les boïars et les soldats conduisirent (le prince) jusqu'à la distance de trois heures et s'en séparèrent, le laissant tous, pour revenir à Bucarest; non seulement les boïars, mais aussi ses propres serviteurs, qui avaient été aussi sous son père, l'ont tous abandonné »<sup>3</sup>. Puis, de son premier relai à Văcărești, où il s'était enfermé dans l'enceinte des murs, Mavrocordato, dont l'autorité s'était montrée nulle, partit vers Giurgiu, mais sans entrer dans la citadelle, que les Turcs déclaraient ne pas

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 479. Cf. Oct. Lugoșianu, *Oltenia sub Austriaci*, Bucarest, 1889; Jacobenz, *Die Cisalutanische Walachei unter kaiserlicher Verwaltung, 1717—1739*, dans *Mitteilungen des k. und k. Kriegsarchivs in Wien*, XII (1900).

<sup>2</sup> Daponte, ouvr. cité, pp. 12—13.

<sup>3</sup> P. 395.

pouvoir garder. Il dut donc marcher vers Oltenița, sur la même rive gauche du Danube, pour passer le fleuve à Tur-tucaia, le pays étant confié au vieillard Constantin Crețulescu et au métropolite Étienne, qui était un Roumain. Aussitôt après son départ, les fils de Nicolas Rosetti entraient, avec l'avant-garde allemande, à Cotroceni, et on dévastait les magasins des Turcs. Lorsqu'apparut ensuite le commandant impérial, encore un Hongrois, Ghillany, il fut reçu par la population comme un libérateur.

Mais, comme ce commandant n'avait pas ce qu'il lui fallait pour affirmer l'occupation, le prince, qui avait réussi à trouver quelques Turcs, put revenir. Or, jusque là, un colonel Barkóczy arriva pour se saisir du métropolite et des chefs de la noblesse, menant « les uns de leur gré, les autres un peu contre leur gré »<sup>1</sup>, à Târgoviște, comme prisonniers. Il n'avait laissé à Bucarest que quelques « volontaires », que Constantin trouva à son retour, en juillet<sup>2</sup>.

Puis, pendant le cours de l'été, se succédèrent les pénétrations et les retraits, sans arriver à un résultat définitif.

Ainsi, les Turcs de Bosnie quittent le pacha qui avait été placé près du prince, lorsqu'ils apprennent que les Impériaux sont déjà en Bosnie. Constantin fait à Bucarest figure de prince isolé, ayant à côté de lui un seul boïar, et celui-là même parce que, par hasard, il est malade. Mais la petite troupe des Turcs ose se diriger sur Târgoviște, et les Impériaux se retirent aussitôt sur Câmpulung. L'ancienne capitale, dénuée de garnison impériale, fut totalement dévastée, et, à la fin, brûlée même, par ces Turcs sans discipline, qui s'éparpillèrent ensuite vers les pays où on les avait recueillis<sup>3</sup>.

Mais une nouvelle armée turque arrive à gagner un succès à Pitești, et on apporta au prince, qui continuait à végéter à Bucarest, la tête de Barkóczy, qui s'était vanté, lui, qu'on

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 15 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 25. A cette occasion, le palais princier de Matthieu et l'ancienne métropole brûlèrent aussi; *ibid.*

lui apportera bientôt la tête de Constantin <sup>1</sup>. Aussitôt, Câmpulung aussi fut la proie des « libérateurs ».

Alors, le parti national, qui avait espéré voir s'installer les Impériaux, dut retourner vers le prince, avec le métropolitite, qui demanda pardon pour s'être laissé « ravir ». Les deux filles de Brâncoveanu reviennent aussi : Élisabeth Crețulescu, sans son mari, qui était encore retenu, et Bălașa, mariée à Lambrino, qui réapparaît lui aussi, de même que d'autres boïars. La tentative de renouveler la politique chrétienne de 1716 n'avait guère réussi <sup>2</sup>.

La même incapacité des Impériaux s'avéra aussi en Moldavie, où Grégoire Ghica suivit la même ligne, se retirant et appelant, de Hotin, des collaborateurs turcs qui n'eurent cependant pas besoin d'essayer d'une offensive. Parmi les Moldaves, se déclarèrent seuls pour la bande envahissante quelques boïars du côté de la montagne, d'après l'exemple de ceux qui avaient amené les Impériaux sous Michel Racoviță : le vieil Étienne Rosetti, les jeunes boïars Radu Racoviță, Constantin Balș et Étienne Catargiu ; « et les paysans qui étaient sous la montagne ne tenaient nullement compte du prince » <sup>3</sup>. Comme on soupçonnait que le frère du puissant favori qu'était Constantin Ypsilanti, Manolaki Psiolu, « grand fourreur » constantinopolitain, s'était entendu avec les Moscovites, il fut arrêté en Moldavie, mené à Constantinople et pendu, en même temps que la confiscation des biens de son frère, de son neveu, et d'autres parents du même clan <sup>4</sup>, qui, depuis une vingtaine d'années, était devenu si influent ; dans la catastrophe de cette maison

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 29—30. Cf. aussi Neculce, pp. 396—397.

<sup>2</sup> Neculce observe que, n'ayant plus à sa disposition les grands boïars, Constantin avait élevé des auxiliaires plus modestes, qui lui ont servi ; p. 397. Ce n'est qu'en avril 1739 que furent libérés à Brașov le grand vornic, le grand ban Grigorașcu, Dudescu et d'autres prisonniers de Târgoviște ; Daponte, pp. 61—62. Constantin Brâncoveanu resta seul arrêté dans cette ville, et il était question de le mener à Bude ; *ibid.*, p. 93.

<sup>3</sup> Neculce, pp. 394—395.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 395. Mais Constantin resta hatman en Moldavie.

grecque, on n'aurait guère cru que le fils de l'aga Yanaki, le neveu par son frère du pendu, sera, dans quarante ans, portant le nom moldo-phanariote d'Alexandre, un prince de grand renom et un réformateur courageux de la Valachie. Seul échappa, malgré les dénonciations de Mavrocordato, très satisfait de voir tomber ses ennemis, le gendre des Ypsilanti, ce second fils de Michel Racoviță, toujours aux aguets, attendant son heure <sup>1</sup>, et il s'était entendu avec Ghica dont le fils, Scarlat, devint le gendre de ce prince <sup>2</sup>. Neculce lui-même, parlant des négociations de paix qui étaient essayées aussi par le passage à travers la Moldavie du grand interprète Alexandre Ghica, ne paraît guère s'attrister à la pensée qu'il serait possible « que les chrétiens gagnent le pays », auquel cas, Grégoire, qui avait cependant fait entrer le chroniqueur parmi ses conseillers, « et ses Grecs » n'auraient plus rien à dominer et à manger <sup>3</sup>.

En Moldavie aussi, le commandant de la troupe d'invasion, un Italien, Ursetti, demanda de l'argent pour l'entretien de ses soldats et la renonciation aux impôts jusqu'au Séreth, ce qui aurait signifié la reconnaissance du nouveau régime: « Qu'on épargne aux habitants la contribution, du Séreth jusqu'à la montagne », et on discutait sur cette base avec l'envoyé du prince, qui était Théodore Paladi <sup>4</sup>. Mais, de ce côté, aucune offensive ne se déchaîna, Ghica se bornant, peureux comme il l'était, à ce qu'il pouvait encore administrer. Il fallut les difficultés que les Impériaux, qui n'avaient plus maintenant un Eugène de Savoie, rencontrèrent ailleurs, sous leurs chefs totalement inférieurs, pour que Vadányi retire ses soldats, conservant seulement un point d'appui à Comănești, terre des Rosetti, qui avaient passé à l'empereur <sup>5</sup>. Grégoire put donc chasser, sans difficulté, le petit groupe

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 395.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 402.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 396.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 397. A cause de l'insuccès de Nich (mais voy. Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, pp. 431, 438), Wallis, qui était l'auteur du projet d'occuper les deux pays roumains, aurait pris du poison; *ibid.*

resté sous la montagne <sup>1</sup>; sauf ce jeune Balş qui fut battu sur la plante des pieds, les autres furent grâciés par le prince, maintenant assuré, au moins du côté des Autrichiens, par les grandes victoires qu'avait remportées, en Serbie et Bosnie, un chef de la glorieuse lignée des Keupruli <sup>2</sup>.

Pendant ce temps, on décida à Bucarest une expédition pour regagner les cinq districts. L'ayant appris, l'évêque de Râmnic et les boïars s'empressèrent de déclarer qu'ils désiraient rentrer sous la domination du prince roumain, demandant seulement qu'on évite au pays le pillage <sup>3</sup>. L'expédition ne s'arrêta pas, avant la fin de l'année, sans être arrivée, aussi avec le concours des Turcs de Vidin, à l'occupation si désirée, que le prince avait déjà annoncée par une proclamation solennelle, « comme maître héréditaire de cette patrie » (novembre 1737) <sup>4</sup>.

Aussitôt, on demanda à Mavrocordato d'envoyer à Craïova son ban, après tant d'années de disparition de cette dignité traditionnelle, presque autonome, qui avait duré pendant des siècles. Un petit boïar parmi ceux de Valachie reçut cette charge, Radu Comăneanu, mais on s'attendait à ce que les boïars olténiens demandent au commandant des Turcs conquérants, auxquels s'était ajouté aussi un petit contingent roumain, avec le spathaire Ianachi, un ban pris dans leur milieu <sup>5</sup>. Ainsi s'imposa comme ban, d'après les intérêts olténiens et conformément à l'orgueil local, Matthieu Bălăcescu, appartenant lui aussi à ce monde de la petite noblesse: de cette façon, étaient écartés ceux qui avaient eu jusque là la domination de la province et l'avait mécontentée par leur servilisme envers les étrangers et par leur incapacité <sup>6</sup>. Bientôt, les Allemands seront chassés aussi du couvent de Cozia <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 395—396.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 400. Cf. Daponte, p. 87.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 41; Iorga, *Studii și doc.*, XVI, pp. 3—6.

<sup>5</sup> Daponte, loc cit.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 55—56. Les Impériaux restèrent à Perișani; *ibid.* On voit

On croyait en ce moment, au commencement de la seconde année de guerre, que des exploits encore plus importants pourraient être accomplis. Pendant qu'une médiation française avait commencé par l'ambassadeur du roi à Constantinople, de Villeneuve, et par ce Bonneval, le renégat devenu maintenant pacha de Caramanie<sup>1</sup>, — et on voit un courrier français passer par Bucarest<sup>2</sup>, — on envoyait de Constantinople à Cernavoda, dans la Dobrogea, sur le Danube, le prétendant Joseph Rákóczy, dont on voulait faire un « roi de Hongrie » et, en même temps que la nouvelle année, arrivaient à Bucarest les auxiliaires de ce chef national, Mariassy et Mikes: de cette Moldavie devait partir la tentative turque de refaire une Hongrie royale libre<sup>3</sup>. Des relations « diplomatiques » furent établies entre ce « roi » en espérance et le prince de Valachie<sup>4</sup>. On croyait que les soldats impériaux, en grande partie, comme on l'a vu, des Hongrois, qui se trouvaient encore tout le long de la frontière, dans le district d'Argeş, salueraient avec joie l'apparition d'un libérateur de leur race<sup>5</sup>: des manifestes de Rákóczy furent envoyés donc en Transylvanie par des serviteurs du prince<sup>6</sup>, et on vit à Bucarest aussi le hetman des Cosaques, successeur de Mazepa, Philippe Orlik, qui devait défendre le prétendant<sup>7</sup>.

Mais, en même temps, les Turcs continuaient à combattre, étant représentés à Bucarest par un mouhafiz, Soliman-Pacha,

« des soldats hongrois » qui pillent; *ibid.*, p. 87. Leur chef était un certain Hortobágy, originaire de Craïova, qui pénétra dans la région de Loviște; *ibid.*, pp. 94—95. Cf. aussi *ibid.*, p. 101. En décembre encore, des chocs se produisent à Cozia; *ibid.*, p. 125. Voy. aussi *ibid.*, p. 134. A Perişani; *ibid.*, pp. 165, 172. Une attaque contre les Impériaux de Gorj, de la part des Turcs d'Orşova, qui prennent part aux dévastations; *ibid.*, p. 90.

<sup>1</sup> Voy. Septime Gorceix, dans les *Mélanges Iorga*, 1933, p. 341 et suiv.

<sup>2</sup> Daponte, ouvr. cité, pp. 43—44.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 49. Cf. Iorga, *Francisc Rákóczy și Români*, mémoire déjà cité.

<sup>4</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 50.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 51—52.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. p. 53—54.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 61, 67. On demanda aussi l'opinion des princes sur les conditions dans lesquelles Rákóczy pourrait passer en Transylvanie; *ibid.*, p. 66. Cf. aussi *ibid.*, p. 69.

successeur du conquérant Mourtéza, et il s'arrogeait tant de droits que, pendant le baïram musulman, on empêcha les cloches de sonner pendant trois jours <sup>1</sup>.

Mais la mort de Rákóczy à Cernavoda mit fin à ce brillant projet <sup>2</sup>. En attendant la paix, Michel Csáky fut nommé par les Turcs « gouverneur de Hongrie et de Transylvanie », avec le même droit d'entretenir à Bucarest un agent <sup>3</sup>.

La situation du prince de Valachie, jadis complètement abandonné, en devenait de plus en plus meilleure, et le pays se rassemblait autour de lui. En juin, le métropolitite et l'évêque Néophyte de Myrrhe <sup>4</sup>, qui sera successeur du chef de l'Église valaque, dès cette année <sup>5</sup>, recevaient de la part de tous les boïars, aussi de ceux vivant à la campagne, le serment qu'ils resteront fidèles au prince Constantin <sup>6</sup>. Ceci paraissait nécessaire à ce prince parce que des troupes impériales étaient signalées au défilé de Buzău <sup>7</sup> et des haïdouks paraissaient sur les hauteurs, pillant <sup>8</sup>. A Craïova, après la mort du ban, l'évêque et les boïars demandèrent l'annexion complète du pays à la Valachie <sup>9</sup>. Mais le pacha qui y était établi, demandait de l'argent même pour admettre les funérailles solennelles du ban, et il ne permettait guère qu'on célèbre la messe près de son habitation <sup>10</sup>. Sans s'informer à Bucarest, comme si le pouvoir du prince se fût arrêté à l'Olt, il nomma pour de l'argent un nouveau chef des cinq districts, dans la per-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 56. Pour l'anarchie qui régnait dans la ville et qui forçait tel pacha à se réfugier dans les vignes, voy. pp. 85, 93.

<sup>2</sup> Aussi *ibid.*, p. 107. Des suspicions de poison; *ibid.*, pp. 114, 129, 163.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 118. Aussi un Papay à Bucarest; *ibid.*, p. 158.

<sup>4</sup> Dans le pays, se trouvait aussi le très vieux Clément, métropolitite d'Andrinople; *ibid.* A Bucarest, meurt alors aussi Néophyte de Nich; *ibid.*, p. 100.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 94—119. La cérémonie de l'investiture; *ibid.*, p. 120. Cf. aussi *ibid.*, p. 126.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 72—73.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 77—78. Cf. aussi *ibid.*, p. 84.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 103—104.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 105. Pour la terrible peste à Bucarest; *ibid.*, pp. 106—107. Dix mille hommes en seraient morts; *ibid.*, p. 109. On amena pour la combattre la tête de St. Bessarion de Douskou; *ibid.*, p. 115.

sonne de Constantin Argetoianu, qui avait épousé une fille de Nicolas Rosetti<sup>1</sup>. Mais il demanda la confirmation de la part du séraskier<sup>2</sup>. Les boïars avaient été forcés de donner leurs signatures pour une «élection» à laquelle ils n'avaient guère participé<sup>3</sup>. Lorsque l'évêque de Râmnic alla à Vidin rencontrer le séraskier qui avait conquis les cinq districts, celui-ci demanda les comptes des revenus et s'informa de la somme que le prince de Bucarest serait disposé à payer pour «acheter» cette partie du pays reconquise sur les Impériaux<sup>4</sup>.

On fit donc comprendre à Constantin qu'il doit payer, dans le délai de huit jours, cent-vingt bourses comme prix de «rachat». Il fallut donc envoyer à Vidin, pour négocier, Constantin Caragea (Karadcha)<sup>5</sup>. Le firman de réunion, qui était, de fait, décidée depuis longtemps à Constantinople, arriva à Bucarest par ce moyen, en novembre, avec la déclaration que cette réunion a été réalisée d'après la requête de l'évêque et des boïars. Et le narrateur grec de ces circonstances, Constantin Daponte, est si étranger au sentiment qui avait pu accompagner cet acte de réunion nationale, demandée, voulue et achetée par tant de sacrifices, qu'il croit devoir ajouter que son maître «a accepté ceci contre son gré, car il avait beaucoup de charges sur le dos»<sup>6</sup>.

Mais, contre le désir de ceux qui étaient habitués à un gouvernement distinct, Constantin transforma le ban établi par les Turcs en simple administrateur local, et, passant par dessus le droit et les mérites des boïars olténiens, il envoya, comme administrateurs, en grande partie des Grecs, commençant par Caragea lui-même et par le grand pitar Andronachi<sup>7</sup>. Plus tard seulement, le grand ban, titulaire jusque là, Grégoire Greceanu, alla se fixer à Craïova<sup>8</sup>, mais le pacha Mourtéza

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 109—110.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 110—111.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 111. Tentative d'extorquer aussi d'autres sommes; *ibid.*, p. 114.

<sup>6</sup> *Εἰ καὶ ἄκων καὶ μὴ βουλόμενος διὰ πολλὰ ἐνδεχόμενα*; *ibid.*, p. 120.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 132.

le força à partir avant que lui-même eût été transféré à Lugoj et à Caransebeș, dans le Banat <sup>1</sup>.

On conserva dans le territoire rattaché à la principauté le régime financier des Allemands, ainsi que le système d'administration par les *ispravnic*. Mais la belle proclamation qui nous a été conservée s'élève au-dessus de ces actes d'exclusivisme « grec » et de fiscalité avide, qui tendait à regagner l'argent dépensé pour arriver à ce résultat <sup>2</sup>.

Dans cette situation nouvelle et heureuse, Mavrocordato chercha à se rapprocher de plus en plus de cette noblesse indigène au milieu de laquelle il avait vécu et à laquelle il était relié par son double mariage. En 1739, il crée grand trésorier ce ban Grégoire Greceanu, le remplaçant à Craïova par Matthieu Cantacuzène Măgureanu, fils de Pârveu et petit-fils de Drăghici <sup>3</sup>. Cette fois, le ban partit accompagné d'une petite troupe <sup>4</sup>, et, la Porte ordonna au pacha de Craïova de ne plus se mêler des affaires du pays <sup>5</sup>.

Jusque là, la guerre s'était faite par les Turcs et par les quelques Albanais ingouvernables que Constantin avait arrêtés à leur descente de Moldavie et qu'il dut maintenant licencier <sup>6</sup>. En même temps, les Russes qui, occupés à Otchakov, avaient avancé, sous la conduite de l'Allemand Münnich, jusqu'au Dniestr, mais sans vouloir passer le fleuve, malgré les demandes répétées des Autrichiens <sup>7</sup>, — et Ghica dut marcher, avec la troupe dont il disposait, pour prendre les canons qu'ils avaient abandonnés <sup>8</sup> et lutter contre l'intention des Turcs de fortifier Soroca, — recrutaient à Brașov, à côté des Serbes, aussi des Roumains <sup>9</sup>. Alors, le prince de Valachie crut qu'il

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 140—141. Il fut remplacé par un Turc encore plus féroce, le pacha Gazi; *ibid.*, p. 142. Ses rencontres avec les brigands; *ibid.*, pp. 145—146, 148—149. A Tismana même; *ibid.*, pp. 149—150.

<sup>2</sup> Iorga, *Studii și doc.*, XVI, pp. 3—6.

<sup>3</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 122. Cf. Iorga, *Gen. Cant.*, pp. 117—118.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>6</sup> Voy. Hurmuzaki, VI, à cette date.

<sup>7</sup> En détail, Neculce; cf. Daponte, ouvr. cité, p. 103.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 135, 157, 171.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 166.

pourrait se former lui-même une armée composée d'éléments dont il n'avait pas pu juger jusque là la capacité militaire.

Il décida donc que tout le monde doit s'armer pour pouvoir s'opposer à une surprise qui viendrait de la part des Impériaux. Et, dans cet ordonnement, les grands boïars seront à cheval, portant des sabres et des pistolets derrière la selle, le reste des boïars, les marchands et d'autres catégories ayant un armement militaire plus léger. Le staroste des marchands rassembla les siens devant le prince et devant la Cour pour leur apprendre à tirer. Plus que cela, les jeunes nobles des écoles furent confiés, pour l'initiation, aux « seïmens et capitaines ». Ces jeunes boïars du premier et du second rang devaient former une garde payée pour garder, à tour de rôle, la résidence princière, et voici Daponte qui admire ce qui, d'après cet homme qui avait lu beaucoup de livres, ne se serait jamais vu au cours de l'histoire. Donc de vrais pages, d'une discipline allemande, établis à la porte du maître ! Même leurs parents furent appelés pour remplir cette fonction honorable et pleine de tant de responsabilité. Le soin d'organiser des patrouilles pour la ville elle-même fut laissé aux mêmes. « Les boïars eux-mêmes et leurs fils remplissaient avec joie et beaucoup de zèle les ordres qu'on leur donnait, car ils combattaient pour leur prince et pour leur patrie <sup>1</sup>. »

Heureusement, on nous a conservé aussi le catalogue de cette armée, d'un caractère si nouveau, une vraie *garde noble*. Sous le premier drapeau « de noblesse », nous trouvons un groupe restreint où, à côté de ceux qui sont désignés seulement par leur dignité comme boïars, on trouve le fils du ban Matthieu, Pârvu Cantacuzène Măgureanu <sup>2</sup>, qui, dans une trentaine d'années, jouera le rôle principal à côté des Russes, mourant dans un combat, et son parent, Constantin Măgureanu, puis un Băleanu, un Nicolas Crețulescu, un Dedulescu, un Popescu, un Lipănescu, un Plopșoreanu, un Prejbeanu, un Rudeanu, un Matthieu Milescu, un Florescu, un Fălcoianu, un Cocorăscu, un Radu Brăiloiu, venant d'Olténie, celui qui

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 176—177.

<sup>2</sup> Son mariage, le parrain étant le prince; Daponte, p. 272.

avait demandé aux Allemands une récompense pour les mérites de son père, Barbu<sup>1</sup>, un Corbeanu, un Pârâianu, un Brezoianu, un Căplescu, un Orăscu, un Bădescu et un Strâmbeanu d'Olténie, un Rusănescu, à côté d'un « staroste Démètre », — et un seul Grec, originaire de Chio, Constantin. Les pages sont, eux aussi, inscrits sur cette liste, de même que ceux qu'on appelait les païks, avec leur chef et le lieutenant du chef, de même que « les grands pages », parmi lesquels un Fălcoianu, et les tchokhodars. Suivent les vrais soldats du « Grand Drapeau » et des différents capitaines, des Roumains, comme le montrent leurs noms, formant trois cent trois hommes, avec six capitaines et dix-huit zaptchis, puis « les seïmens non mariés », cent quarante-six, les trente-six Albanais qu'on avait conservés et soixante-six Serbo-Bulgares. Ne manquent pas, dans ce commencement d'organisation, les deux cents pâtres roumains, probablement employés pour les transports, les soixante-cinq « levents », les deux cents soixante-deux « Cosaques à cheval », les cent soixante-deux chasseurs, comme en Moldavie, les cinquante-neuf « talpaches », copiés sur les Autrichiens, les trente-cinq « Allemands de la Porte », vieille garde datant du XVII-ème siècle, lorsque tel étranger s'entendait interpeller à l'entrée de la cour par les cris de « Wer da ? », les quatre-vingt-sept mercenaires proprement dits, les deux cents cinquante-huit saradchas, de mode turque, que nous trouvons aussi pendant la seconde moitié du XVII-ème siècle. A Focșani, étaient de garde des soldats locaux, et on avait conservé en Olténie les soixante-dix martologes, créés par les Impériaux, auxquels on réunissait le « drapeau des cavaliers », trente-sept, et celui des Lipcans amenés de Moldavie, quarante<sup>2</sup>. Un autre esprit semblait s'éveiller donc dans une société qui, jusque là, n'avait montré sa vitalité que par les seules intrigues politiques.

Ces soldats pouvaient trouver devant eux des éléments semblables, recrutés pour les Impériaux en Transylvanie,

<sup>1</sup> Sa nomination; *ibid.*, p. 215.

<sup>2</sup> Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XXXIII, p. 24 et suiv. (aussi d'autres comptes). Leur préparation; Daponte, ouvr. cité, p. 211. Éloges prodigués par les Turcs; *ibid.*, p. 190.

comme le groupe de « Mano, fils du staroste Zafiri », et celui de « Démètre, du faubourg roumain » de Braşov, qui se risquent, à ce moment même, à Câmpina <sup>1</sup>. Quand on parlait d'une attaque impériale contre Târgovişte, on recourut à la possibilité d'employer cet élément militaire qu'on venait de créer. On décide alors, — mais on vit que la nouvelle était fausse, — que n'importe qui, même un esclave tzigane, peut s'armer pour poursuivre de pareils soldats de l'empereur <sup>2</sup>. L'expédition contre les Impériaux restés à Perişani ne fut pas confiée aux Turcs seuls <sup>3</sup>.

Après la défaite de Grodzka, près de Belgrade, et la capitulation de cette forteresse, la paix fut conclue cependant par les Impériaux : un moment, on avait pu croire qu'il serait possible que même Lugoj et Caransebeş reviennent à l'Empire Ottoman <sup>4</sup>.

Aussitôt, on nomma les vornics pour les cinq districts, mais plutôt parmi les Grecs <sup>5</sup>. Cependant l'évêque de Râmnic et les boïars vinrent rendre hommage au prince <sup>6</sup>. Ce n'est qu'alors, en novembre, qu'on retira de Craïova le pacha Gazi <sup>7</sup>. Et on passa aussitôt aux réformes, nommant pour les jugements un tribunal permanent de douze grands boïars <sup>8</sup>.

Pendant ce temps, la Moldavie n'ayant pas le bonheur d'une réfection géographique, ne pouvait pas enregistrer, malgré les anciennes dispositions de parade guerrière de Grégoire Ghica <sup>9</sup>, la moindre action militaire.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 177. Pillage du monastère de Sinaïa; *ibid.*, pp. 179—180.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 178. Voy. aussi *ibid.*, p. 203 et suiv. Inscription de « levents »; *ibid.*, p. 179.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 190 et suiv. Le vicaire du métropolite, ne montrant pas autant de zèle, fut enfermé au couvent de Snagov; *ibid.*, p. 200.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>9</sup> Des privilèges pour les « joïmirs » rouges, les chasseurs et les fusiliers; Iorga, *Studii şi doc.*, VI, pp. 434—435, n<sup>os</sup> 636—637. Stoica, « capitaine de dragons »; p. 441, n<sup>o</sup> 1660. Un argentier du prince, Juif; *ibid.*, p. 438, n<sup>o</sup> 640.

Au cours de quelques mois, par distinction de son cousin de Bucarest, avec lequel, au fond, les relations étaient restées continuellement mauvaises, Ghica joua, en sa qualité d'ancien grand interprète, — Mavrocordato ne l'avait jamais été —, et continuant ses rapports incessants avec son frère, destiné à une mort terrible, mais qui eut, dans sa situation de grand interprète, aussi la gloire d'avoir négocié la paix de Belgrade, un rôle d'informateur qui envoyait ses agents partout : en Autriche, chez les ministres Talman et Sinzendorf, en Russie, chez ceux qui, sous l'Impératrice Anne, avaient la charge des rapports diplomatiques, comme Néplouiev, ou des généraux commandants, comme Münnich et son successeur de sang russe, Roumientzov <sup>1</sup>. Il eut aussi des rapports avec le roi de Pologne, qui essaya d'une médiation <sup>2</sup>. Des efforts furent dépensés dans le même sens, après l'insuccès des Russes sur le Dniestr, par le prince Grégoire lui-même, qui rappelait à Néplouiev son intervention antérieure pour chercher à réconcilier l'Empire dont il dépendait avec « la chrétienté » (septembre 1738), et il trouvait, comme jadis Radu Mihnea, les arguments habituels contre « le caractère terrible de la guerre ». Il employa dans ce but un Serbe de son intimité, Pierre Duca <sup>3</sup>, qu'il avait fait burgrave de cette forteresse de Soroca, devant laquelle, depuis peu, avaient été livrés des combats <sup>4</sup>. C'est par le moyen de Ghica que furent continuées, pendant ce même automne qui paraissait favorable à la paix, des propositions formelles, présentées par le grand vizir, et on lui donna, par Münnich lui-même, une réponse en toute forme <sup>5</sup>. Ce fut par la Moldavie

<sup>1</sup> Odobescu et Tocilescu, dans Hurmuzaki, *Suppl.*, I, volume I, pp. 514—515, n° DCCLI; pp. 517 (il donne des affirmations de la Porte sur la médiation anglaise), 519—520, n° DCCLVIII (lettre de Grégoire à Néplouiev, 18 juin 1738).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 538.

<sup>3</sup> Pour le successeur de l'autre Duca, le prince Șerban; Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 282—283, n° 426. Une fille de ce même Duca, la princesse Elizabeth, était la mère du boïar Aristarque; p. 436, n° 1642.

<sup>4</sup> Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, pp. 526—528, n° DCCLXIX; pp. 529—530, n° DCCLXXI.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 530—532, n° DCCLXXII, et n° suiv. (Néplouiev à Ghica).

que passa ensuite Repnine, chargé d'entrer en relations directes avec les Turcs <sup>1</sup>.

Les discussions ne menèrent cependant à aucun résultat, et celui qui s'était flatté de l'idée qu'il aura l'honneur d'avoir réconcilié deux ou même trois Grandes Puissances dut voir dans les circonstances les plus défavorables ces Moscovites qu'il espérait avoir écartés, de même que les Autrichiens, par ses sacrifices d'argent <sup>2</sup>.

Après avoir attaqué Hotin, Münnich, pour imposer aux Turcs ses conditions, se décida enfin à occuper provisoirement la Moldavie, qu'il ne pensait pas pouvoir conserver, ayant vu le succès des Turcs contre les alliés impériaux, forcés à conclure la paix et à céder l'Olténie et la Serbie du Nord. Le général russe était poussé à avancer par les fils d'Antiochus Cantémir, dont, comme nous l'avons déjà vu, l'un était devenu boïar moldave, et pas pour servir fidèlement des princes considérés par lui, sa famille et son parti, comme des usurpateurs, mais seulement pour s'enquérir et informer les Russes en vue d'une campagne de récupération.

Avec une armée dans laquelle il y avait beaucoup de Cosaques et de Kalmouks, disposés à piller, ainsi qu'ils le prouvèrent abondamment, dans la plus terrible dévastation qu'eût souffert la Moldavie, même en comparaison avec les souffrances de 1711, le général allemand de la tzarine pénétra en Moldavie jusqu'à la rivière du Ceremuş. Il trouva devant lui le pacha Véli, avec une belle armée turque, dans laquelle ne manquait pas un très important contingent de Tatars. Après une rencontre heureuse avec l'avant-garde ennemie, le Pruth fut passé du côté du village de Boïan.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 534, n° DCLXXIV. Constantin Mavrocordato aurait eu un secrétaire polonais, qui fut arrêté à Constantinople pour des rapports avec les siens; *ibid.*, pp. 537—538, n° DCLXXX. Cf. aussi Hurmuzaki, VI, p. 531 et suiv.; IX, p. 668; Iorga, *Acte și fragm.*, I, pp. 354—355. Surtout, Dadich, *Historische Nachrichten und Fragen*, dans *Allgemeine historische Bibliothek von Mitgliedern des Königlichen Instituts der historischen Wissenschaften zu Göttingen*, hggb. von J. Chr. Gatterer, XV (Halle, 1770), pp. 260, 268. Cf. aussi Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, pp. 435—437, 440 et suiv.

<sup>2</sup> Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 505, n° DCCXXXVIII; p. 504, n° DCCXXXV.

Le combat décisif contre le pacha fut livré seulement le 28 août, — car l'avance russe se faisait lentement, plutôt comme une démonstration militaire pour amener les Turcs à signer les conditions voulues —, et cette nouvelle victoire de Stăuceni, le « Stavoutchané » des Russes, fut décisive pour le résultat de la campagne. Les Turcs de Hotin descendirent à la hâte vers Bender: la première de ces forteresses fut donc prise sans difficulté par Münnich <sup>1</sup>.

De son côté, Grégoire Ghica, bien qu'à la tête de la petite armée de « quatre à cinq mille Turcs et Moldaves » dont parle Neculce, n'avait pas osé avancer vers le gué du Pruth, mais, du village de Leurda, dans le district de Dorohoiu, où il avait rassemblé ses troupes, il descendit jusqu'à Drăcșani, près de Botoșani. Lorsque les Russes se mirent de nouveau en mouvement, il quitta son camp de Galata, près de Jassy, et suivit l'exemple du vieux Cantémir envers les Polonais, qu'il ne considérait pas comme de vrais ennemis, et il se dirigea vers le Sud moldave, établissant comme lieutenants dans la capitale Alexandre Sturdza et le vieux Georges Cantacuzène Deleanul <sup>2</sup>.

L'un des deux frères Cantémir, Démètre, dans le but de rassembler des provisions, prit le chemin au-delà du Séreth, avançant jusqu'à Bacău, et il en revint avec ce qu'il cherchait, alors que l'autre, Constantin, qui avait été comis, alors que son frère Jean, qui était ban, remplissait les fonctions d'ispravnic à Bacău même <sup>3</sup>, poursuivit le prince, espérant pouvoir s'en saisir et ouvrir ainsi la succession au trône désiré de Moldavie. Avec deux mille hommes, il alla jusqu'à Vasluiu. Mais il y trouva des Tatars en grand nombre, de sorte que Grégoire Ghica put se glisser sous cette garde tatare jusqu'à Fălciiu, pour chercher ensuite un abri plus sûr à Galatz <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voy. les Mémoires de Mannstein sur Münnich et aussi Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, V, p. 441.

<sup>2</sup> Neculce, p. 407; Daponte, ouvr. cité, pp. 237—238. Fuite des habitants de Chișinău; Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 264—265, n° 442.

<sup>3</sup> Le registre des coutumes, par le logothète Géorgaki, dans Kogălniceanu, *Letopisiți*, III, pp. 301—302.

<sup>4</sup> Il avait avec lui le protopope Jean; Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 441.

L'entrée à Jassy de ce « prince Constantin », qui était général de brigade dans l'armée russe, — alors que son frère était seulement major —, se fit avec de vraies cérémonies d'installation, le 13 septembre 1739. « Devant lui, sortit le métropolitain et les caïmacams et d'autres boïars qui s'y trouvaient, et avec des moines et des marchands; ils le trouvèrent tous en dehors de la ville, du côté du quartier valaque (vers la colline de Copou). Et ils lui présentèrent les clefs du pays et les drapeaux des soldats. Et ils se réunirent en grande joie, traversant Jassy, pour être conduits par les boïars jusqu'à Frumoasa, — où le prince Grégoire avait élevé et « ornementé » l'ancienne petite église de Balica, ajoutant à ce couvent des jardins, comme à Constantinople. « Et ils se fixèrent là, avec l'armée »<sup>1</sup>.

Parmi ceux qui « se réjouirent », il y avait certainement en première ligne, malgré le mauvais souvenir du séjour en Russie encore demi-barbare, le chroniqueur Neculce lui-même, et ceci en dépit des services qu'il avait rendus à plus d'un prince grec. C'était, de fait, une vraie restauration de la dynastie indigène. Et, parmi ces boïars, il faut placer aussi ce curieux Matthieu Sturdza dont il est dit que « toute sa vie, il l'avait passée dans des pays étrangers, en Pologne, chez les Moscovites, étant soldat sous leur drapeau . . . , mais il était arrivé à une telle situation qu'à sa mort il a fallu faire ses funérailles avec l'aumône de la trésorerie princière »<sup>2</sup>.

Le lendemain, avec seulement 10.000 hommes, faisait son entrée solennelle celui qui était le vrai maître, le général allemand de la tzarine, et il ne pouvait avoir envers ce pays, malgré les rapports prolongés et intimes qu'il avait eus et qu'il entretenait peut-être encore avec le prince, aucune pitié. Et il fut reçu par le même métropolitain roumain, An-

n° 1662. Voy. Neculce, pp. 407—408; Daponte, ouvr. cité, pp. 232—233. C'était le moment où Mikes et Orlik paraissaient à Bucarest, essayant une aventure; *ibid.*, pp. 239—240. Cf., pour les luttes en Moldavie; *ibid.*, pp. 198, 199, 212—213, 225—226. Sur Ghica à Galatz, Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 361, n° 1116.

<sup>1</sup> Neculce, p. 408.

<sup>2</sup> Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 593; VI, p. 268, n° 473.

toine, et par les lieutenants du siège, qui n'avaient pas cru devoir se retirer, présentant donc aux Turcs le pays comme rebelle, avec tout ce que cette qualité pouvait lui attirer.

Le commandant russe alla tout droit au palais princier. Il fut ensuite invité à un repas de cérémonie, comme jadis le tzar Pierre. Fut commencée la fortification de cette capitale qu'on paraissait disposé à défendre; un autre général, d'origine suédoise, Löwendahl, avait pensé même à refaire les tranchées tragiques de Țuțora. On envoyait des garnisons jusqu'à Roman et on travaillait à de nouvelles tranchées <sup>1</sup>.

Comme récompense pour leur soumission, Sturdza et Cantacuzène furent nommés « sénateurs » et délégués pour l'administration civile. Mais, bientôt, ils se trouvèrent devant les exigences intolérables d'un commandant qui n'entendait pas suivre une action politique sans l'accompagner d'une extorsion impitoyable.

En ce qui concerne le futur état politique de la Moldavie, les deux jeunes Cantémir renouvelèrent le programme de leur oncle, en 1711. Soumission complète à l'Empire russe, renonçant à tous rapports avec les « ennemis » turcs. Rappel impérieux des exilés. Garnison de 20.000 Russes, ce que, à son époque, Démétrius n'avait pas désiré. Le pays donnera 20.000 hommes de peine par an, pour qu'ils construisent des forteresses. Des hôpitaux seront fondés pour l'armée, et on donnera des salaires aux officiers. Mais Russes et Grecs ne pourront pas être admis aux dignités, étant acceptés seulement comme marchands. Une armée indigène sera créée parmi les boïars en retraite, auxquels cependant on n'épargnera pas la contribution. Toutes les fortunes seront déclarées: non seulement celles des Turcs, mais aussi celles des Grecs, pour être confisquées. Enfin Münnich recevra un « cadeau » de quatre-vingt-dix bourses, une centaine de bourses devant être la somme requise pour l'entretien actuel de l'armée.

Sous la menace de faire brûler la ville, ces derniers points durent être signés par les boïars <sup>2</sup>. Le paiement fut aussitôt

<sup>1</sup> Neculce, p. 408.

<sup>2</sup> Ibid., pp. 408—409. Cf. Mannstein, loc. cit.

effectué. En effet, celui qu'on pourrait appeler « le journaliste », parfaitement informé, de la Valachie, Daponte, note qu'on a donné aux Russes 18.000 ducats, dont 2.000 avaient été arrachés aux Juifs <sup>1</sup> et ceci correspond aux comptes de Neculce qui présente cent bourses comme équivalent à 12.000 « ducats d'or hongrois ».

Cependant, même à ce prix les frères Cantémir restèrent populaires, et on se rassembla autour d'eux, — aussi le négociateur de l'année précédente, avec ces Moscovites, Pierre Duca. Du reste, le métropolitain et « les sénateurs » durent contribuer au prix de la rançon. C'est pourquoi le départ, après quelques jours, de Münnich se fit avec une nouvelle cérémonie impressionnante : à Zagarancea, le chef du clergé moldave aspergea d'eau bénie l'armée d'invasion, au bruit des canons <sup>2</sup>.

Suivit une expédition de proie, commandée par le jeune Démètre Cantémir, qui contraignit Ghica à se réfugier, étant abandonné par toute son armée et par tous ses boïars, plus loin, chez les Turcs de Braïla <sup>3</sup>.

On n'alla pas jusque là pour le poursuivre, bien que chez les Valaques toutes les mesures de défense eussent été prises —, et la bande de Cosaques et de Kalmouks se dirigea, en toute hâte, sur la ville de Focșani, dépouillant en chemin tout le monde, sans distinction <sup>4</sup>, et la ville elle-même fut saccagée de la façon la plus cruelle <sup>5</sup>. Du reste, beaucoup de Moldaves se présentaient d'eux-mêmes. Ainsi Nicéphore, ancien précepteur des enfants de Grégoire, maintenant métropolitain de Side, et son fils, puis son gendre, l'aga Lupu, ancien serdar à Orheiu, et, alors, négociateur avec Münnich, auquel il voulut être envoyé, puis le fils de celui-ci, l'aga et grand

<sup>1</sup> Pp. 352—353.

<sup>2</sup> *Ibid.*, et Neculce, p. 409.

<sup>3</sup> Cf. Daponte, p. 285; Neculce, p. 412 (arrêt à Oituz et retour avec le butin).

<sup>4</sup> Voy. aussi Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 259—260, n° 411.

<sup>5</sup> Daponte, pp. 259—260. On pilla aussi au monastère de Mira, fondation des Cantémir; Neculce, p. 409. Cf. Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 272—273, n°s 493—494.

douanier, Jean <sup>1</sup>. L'évêque de Buzău, Misaël, fit la même chose <sup>2</sup>.

Cette expédition hasardeuse fut poursuivie plus loin. Comme, à l'entrée en Moldavie, on avait répandu une espèce de manifeste adressé au pays, on essaya la même chose en Transylvanie aussi. Par une proclamation signée par Münnich et par le général Lascy, qui avait combattu en Crimée contre les Tatars, on appelait tous les orthodoxes sous les drapeaux impériaux <sup>3</sup>. Les rapports des Russes avec l'église de St Nicolas du faubourg roumain de Braşov, que les nouveaux princes roumains n'avaient pas oubliée, étaient si étroits qu'un nouvel édifice put être élevé par l'argent qu'avait envoyé la tzarine, édifice d'un style qui n'est plus, sauf les chapelles, celui de la tradition, et le premier calendrier roumain, pour cent ans, fut traduit en 1733 par Pierre Şoanu, maître d'école près de cette église, d'après un ouvrage slavons de Kiev, traduit en russe par « un grand docteur moscovite » <sup>4</sup>. Et, de fait, cette bande, qui fut rappelée à la signature de la paix par Münnich, se glissa sous la montagne jusqu'à Câmpina et osa passer en Transylvanie, et, de là, invoquant l'ancienne alliance, en Russie <sup>5</sup>. Pendant ce temps, l'autre Cantémir faisait la garde à Huşi, contre les Tatars <sup>6</sup>.

Le traité fut conclu contre le parti militaire russe, qui s'était habitué maintenant à exploiter la Moldavie et, en première ligne, contre ces Cantémir, de même que contre ceux, et ils étaient nombreux, qui s'étaient compromis avec les Moscovites, étant sûrs que ceux-ci resteront.

Münnich, bien qu'il se rendît compte que la paix est proche, chercha à prolonger, pour son propre profit, l'occupation. Il prétextait que son départ se fait seulement pour prendre les quartiers d'hiver. On conserva donc toutes les garnisons, à Jassy, à Târgul-Frumos, à Roman. Les caïmacams-« sénateurs

<sup>1</sup> Daponte, p. 272.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 255—256.

<sup>4</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, p. 48, n° 207.

<sup>5</sup> Neculce, p. 410. Cf. Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 261, n° 419.

<sup>6</sup> Neculce, p. 410.

teurs » devaient faire des préparatifs pour ces quartiers en vue de l'année prochaine; on leur demandait de rassembler, le plus vite possible, l'argent du « cadeau ». Le postelnic par lequel Grégoire avertissait ceux qu'il considérait encore comme ses lieutenants que le traité était signé fut arrêté par le commandant russe de Jassy et envoyé à Münnich, à Hotin. Et ce général, pour se venger, fit démolir la nouvelle et riche « habitation princière » de Frumoasa<sup>1</sup>. Les lieutenants princiers arrivèrent à être considérés comme des traîtres à cause des liens qu'ils conservaient encore avec ce prince au nom des Turcs. Lorsque Constantin Cantémir, venant de Huși<sup>2</sup>, parut dans la capitale du pays, et on lui imputa, à lui aussi, le manque d'argent pour couvrir les prétentions russes, ces lieutenants princiers furent arrêtés et transportés comme prisonniers d'état avec les soldats de l'armée d'occupation. Enfin, lorsque l'ordre d'évacuation arriva, le commandant demanda qu'on lui envoie dans son camp Sturdza et Cantacuzène, s'ils n'ont pas trouvé toute la somme requise<sup>3</sup>.

Le départ des Russes eut lieu enfin le 24 octobre<sup>4</sup>. Un dernier raid de proie, dont souffrit aussi le couvent de Galata, fut ordonné et surveillé par Constantin Cantémir, qui perdit ainsi pour toujours son prestige de prince libérateur. Et, en chemin, furent répétées les scènes sauvages de Focșani<sup>5</sup>. L'avidité de gain de la part des Russes était si forte que, lorsque Théodore Paladi arriva avec des troupes turques pour prendre possession de Jassy, on trouvait encore des soldats qui s'étaient arrêtés pour fouiller<sup>6</sup>. Pour libérer ces traîtres, le général, qui était parti de Jassy, menaçait, par deux boïars qui se dirigèrent de ce côté, le fils de Sturdza et un Jean Bănarul, de la destruction totale de la ville, dont les habitants seraient massacrés<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Cf. aussi Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 436—437, n° 605.

<sup>2</sup> Voy. aussi *ibid.*, p. 260, n° 413.

<sup>3</sup> Neculce, pp. 410—411.

<sup>4</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 271.

<sup>5</sup> *Ibid.* et Neculce, p. 411.

<sup>6</sup> Neculce, loc. cit. Des actes de rapine au couvent de Slatina; Iorga, *Studii și doc.*, VI, pp. 441—442, n° 1663.

<sup>7</sup> *Ibid.* Informations utiles, dans un style pittoresque, chez Ienachi Co-

Mais l'expérience faite pour la seconde fois avec les Russes ne s'était pas terminée pour la Moldavie.

Grégoire Ghica, qui ordonna peu de châtiments, sauf peut-être pour quelques capitaines <sup>1</sup>, demanda qu'on lui livre les caïmacams et le métropolite, avec lesquels il avait un compte à régler. Ce dernier, Antoine, si compromis, passa pour toujours chez les Russes, ainsi que l'avait fait jadis le métropolite Dosithee au départ du roi Sobieski. Revenus à Jassy, les anciens lieutenants du prince pendant sa fuite eurent à souffrir; malgré toute son importance et ses anciens liens avec Ghica, Georges Cantacuzène, étant arrêté et menacé d'être fait moine, fut exilé sur sa terre de Deleni, sa maison, destinée à être démolie, comme l'avait été celle du prince lui-même à Frumoasa <sup>2</sup>, de sorte que Ghica fut contraint de chercher un abri chez Sturdza <sup>3</sup>, fut sauvée par son gendre, le spathaire Aristarque, un Grec. On avait accusé Georges d'avoir employé dans les actes de sa régence la cire rouge, réservée seulement aux princes <sup>4</sup>. Neculce lui-même fut naturellement puni, restant

gălniceanu; *Letopisiți*, III, p. 197 et suiv. Il a vu à Jassy, avec les deux Cantémir, aussi un fils du prince Héraclius de Géorgie; p. 200. Étaient considérés comme caïmacams aussi Constantin Rosetti et Aristarque le ban; pp. 199—200. On détruisit à Jassy aussi la maison de Yanaki Ypsilanti, « dans le style de Constantinople »; p. 200. On avait ordonné de creuser des tranchées, et les habitants durent se racheter en payant; pp. 200—201.

<sup>1</sup> Daponte, p. 285.

<sup>2</sup> Cf. Ienachi Cogălniceanu, p. 205; Canta, *ibid.*, p. 184. Des actes de pillage à Stanislawów, de la part de Constantin Cantémir; Daponte, p. 302.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Neculce, loc. cit. Cf. Daponte, ouvr. cité, p. 286. Pour Lupu Năstase; Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 265, n° 442; p. 334, n° 880; Iorga, *Doc. Grecs.*, II, p. 1107, n° MLXIII. — Chez les Russes se réfugia aussi un capitaine Jipa; Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 373, n° 1224. Puis un Moțoc; p. 231, n° 188; p. 340, n° 934; pp. 447—448, n° 694 (église à Chișinău). Un autre, burgrave de Hotin; p. 251, n° 361. Un tchokhodar du métropolite passa aussi chez les Russes; p. 252, n° 374. Un moine Côme était parti avec le métropolite même; p. 253, n° 385. Voy. aussi p. 267, n° 445. Des gens dépouillés par les Moscovites; pp. 253—254, n° 386. Un capitaine allant « par ordre princier à Pétersbourg »; p. 256, n° 391. Départ des Russes; pp. 256—257, n° 393 (un jugement devant le métropolite Nicéphore). Raids de Cosaques pillards; p. 258, n° 397; p. 268, n°s 464, 466. Georges Cantacuzène dépouillé à Horodina; *ibid.*, p. 275, n° 506.

sous garde quelque temps, et on cherchait surtout à travers le pays ses fils, cachés, qui auraient osé encore plus à l'heure des grands espoirs, maintenant pour longtemps dissipés. Antoine, rappelé en vain par des lettres de pardon <sup>1</sup>, et auquel on devait donner comme récompense une pauvre et lointaine métropole russe à Tchernigov, fut condamné par l'acte d'excommunication de l'Oecuménique <sup>2</sup>. Et il est curieux que son successeur fut ce Nicéphore de Side, qui s'était compromis, comme on l'a vu, avec toute sa famille <sup>3</sup>, et un de ses parents, le serdar Lupu, fut chargé de recevoir au nom du prince le district de Hotin, dans la citadelle duquel les Turcs étaient rentrés <sup>4</sup>.

Il semblait donc que, en guise de compensation pour toutes les souffrances et les dégâts qu'il avait subis, le pays regagnera ce territoire. Mais, après une année, les dénonciations des Tatars lipcans de Hotin, qui se sentaient gênés, amenèrent malheureusement la réfection de la raïa <sup>5</sup>.

Cependant une enquête sévère fut ordonnée à la Porte contre ceux qui avaient amené la conclusion de cette paix avec les Moscovites à Nimirov, qui paraissait être peu favorable. Alexandre Ghica, nommé peu auparavant prince roumain titulaire, fut ainsi décapité, et son frère, le prince de Moldavie, rappelé à Constantinople.

Pour amener cette catastrophe, retardée par la convention écrite, en décembre 1739, entre les deux cousins <sup>6</sup>, avait

<sup>1</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 286.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, I, pp. 1092—1094, n° MXLVIII. Cf. *ibid.*, pp. 1099—1102, n° MLIII; p. 1102, n° MLV (= Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 349); pp. 1102—1103, n° MLVII. Pour la présence en Moldavie de Païsius, patriarche de Jérusalem; *ibid.*, p. 1094, n° MXLIX (= Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 344); pp. 1096—1098, n° MLII.

<sup>3</sup> Pour « le secrétaire André, fils de Sa Sainteté le père métropolitain »; Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 249, n° 344.

<sup>4</sup> Cf. aussi Daponte, p. 293. Poursuivi ensuite, il fut déclaré innocent par une assemblée sous le prince Constantin; Neculce, p. 418.

<sup>5</sup> Pour tout cela, voy. *ibid.*, pp. 412—414. Pour la paix, Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, pp. 447—448.

<sup>6</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 303. Il y avait eu aussi la médiation de l'interprète.

travaillé aussi la passion de Michel Racoviță, avide, malgré la pension que lui payaient les deux princes <sup>1</sup>, d'avoir encore un règne, et qui n'était pas empêché dans ses efforts par ses relations de parenté avec Grégoire. Ghica, voulant avoir, lui, la Valachie, sans porter un douloureux coup à Constantin Mavrocordato, si fidèle et, évidemment, capable, celui-ci passa, du pays qu'il avait si bien su garder, écartant aussi les prétentions des Turcs de prendre pour eux les douanes de l'Olténie <sup>2</sup>, de nouveau en Moldavie, dévastée d'une façon fondamentale (septembre 1741).

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 307. Voy. aussi Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 356; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1105, n° MLXI.

<sup>2</sup> Daponte, ouvr. cité, p. 290. Voy. aussi *ibid.*, p. 294. Immixtion du pacha de Vidin et de celui de l'île d'Ada-Kaleh; *ibid.* Des brigands en Olténie; pp. 294—296. On brûla une veuve Bibescu. Le ban était Matthieu Cantacuzène, mais il habitait Bucarest. — A côté des 320 bourses du tribut valaque, les Turcs en demandaient 300 pour celui de l'Olténie; p. 297. On accepta de leur en donner deux cents, mais, en échange, on regagna du pacha d'Ada-Kaleh 25 villages qu'il avait usurpés; p. 288. Des réductions furent introduites pour les trois premières années; cf. pp. 311 (autres augmentations); pp. 312—313. Liste des cadeaux pour le baïram; pp. 322—324.

## LIVRE II

# RÉFORMES DE LA PREMIÈRE ÈRE



## CHAPITRE PREMIER

### CONSTANTIN MAVROCORDATO. SON OEUVRE

En Moldavie arrivait un prince qui, dans le premier pays qu'il avait eu sous son sceptre, avait montré la décision, inspirée par les recommandations d'un père inoubliable, de faire plus que les Impériaux desquels il avait regagné les districts olténiens, accordant à ses sujets une série d'allègements que les rédacteurs de la revue française, *Le Mercure de France*, les ayant publiés en traduction, considèrent comme une « constitution », telle qu'on la désirait pour le royaume à cette époque de « philosophie ».

Treize articles représentent tout autant de réglementations spéciales. Ils regardent surtout des exemptions fiscales. Ainsi, en supprimant l'impôt sur le bétail, dont l'histoire est présentée, et le *poğonărit*, les monastères et les prêtres ne seront plus soumis à la contribution, les couvents devant être administrés par un conseil de huit épitropes choisis par les hégoumènes; le prince ajoute que les protopopes n'auront plus le droit d'enfermer les prêtres. Les boïars, eux aussi exemptés de contributions, seront payés pour les fonctions qu'ils occupent et iront aussi comme juges à travers les villages, dont les chefs populaires seront élus sous leur surveillance; les fonctionnaires du fisc seront aussi salariés. Pour avoir une stabilité fiscale, les paysans seront retenus dans les villages où ils payent leur contribution, et cette contribution ne sera que celle qu'avait décidée en Moldavie le père de Constantin<sup>1</sup>: celle des quatre termes (7 février 1740)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, XI, pp. 70—71, n° 95.

<sup>2</sup> Legrand, *Ephémérides daces*, I, p. LXI et suiv. Cf. l'étude minutieuse de M. Élie Minea sur toute l'oeuvre de réformes de Constantin Mavrocordato.

Cette sympathie pour les réformes d'esprit français amena, du reste, dès 1740, Mavrocordato à s'adresser, par une longue lettre en français, au cardinal Fleury lui-même, principal ministre sous la minorité de Louis XV<sup>1</sup>.

Cette œuvre devra donc être accomplie maintenant aussi dans l'autre pays, partant de l'exemption totale des boïars, « du grand logothète jusqu'au troisième logothète » (auparavant on allait seulement jusqu'au grand stolnic), avec leurs fils<sup>2</sup>.

dato, dans *Cercetări Istorice*, II—III (1927), p. 97 et suiv. Il objecte sans raison que « la philanthropie » « philosophique » française est postérieure à la réforme de Mavrocordato. Nous avons montré que, de fait, cette réforme dans les pays roumains se relie à toute une activité plus ancienne, et en France elle part du *Télémaque* de Fénelon et des réformes projetées par le régent duc d'Orléans, des réglementations introduites aussi en Olténie par les Autrichiens. On ne peut pas comprendre la raison pour laquelle est déniée l'influence autrichienne dans cette région; p. 150; cf. p. 166. Cf. aussi l'exposé étendu dans Iorga, *Gesch. des rumänischen Volkes*, II. Voy. aussi *Arch. soc. št. și lit. din Jassy*, XI (1900), pp. 382—384 (des dons faits aux monastères). La description de la Valachie, publiée en grec, par les frères Tounousli, sous le titre de *Ἱστορία τῆς Βλαχίας* (Vienne 1806), p. 87 et suiv., marque aussi d'autres mesures, prises pour les corporations, pour les petits fonctionnaires, jusque là exemptés, pour la réunion de la Chambre du prince et de la Trésorerie du pays, pour la séparation entre les boïars en fonctions, entre ceux qui avaient seulement leur descendance et les anciens fonctionnaires.

<sup>1</sup> 30 août 1740; Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, pp. 559—560, n° DCCCXI. Il signe en français: « Jo. Constantin Maurocordato de Scarlatti, prince de Valachie et de Moldavie ». Dans la réponse, est rappelée l'intervention française pour son rétablissement, et Constantin mentionne aussi « les anciennes liaisons de nos illustres ancêtres avec la Couronne de France » et leur amour pour la civilisation; *ibid.*, n° suiv. En 1741, il remercie le cardinal pour le catalogue de la Bibliothèque Royale; *ibid.*, p. 563, n° DCCCXVIII. En 1753, il demande un emprunt en France pour s'acheter un trône; *ibid.*, p. 627 et suiv., n° DCCCXVII et suiv. Il habitait aussi au palais de l'ambassadeur sous Désalleurs; *ibid.*, p. 637. Excuses de l'ambassadeur envers le prince de Moldavie; *ibid.*, pp. 638—639, n° DCCCXIV. Voy. aussi *ibid.*, pp. 640—641, n° DCCCXVII; pp. 642—643, n° DCCCXX; p. 644 et suiv. Tentative de réconcilier Mavrocordato avec Constantin Racoviță, faite par l'ambassade; *ibid.*, pp. 649—650, n° DCCCXXV (lettre de ce dernier). Voy. aussi *ibid.*, pp. 651 et suiv., 657, n° DCCCXXX; pp. 662—663, n° DCCCXXXVII; p. 677, n° DCCCCLV.

<sup>2</sup> Dans Kogălniceanu, *Arch. Românească*, II, pp. 190—194. On écartait ceux qui se présentaient comme anciens fonctionnaires sans l'avoir été. La

Pendant le nouveau règne moldave, Constantin, qui s'appuyait sur Alexandre Sturdza et sur Razu, sur Jean Bogdan, sur Manolachi Costachi, sur les deux Paladi, sur des parents grecs, comme le spathaire Yanaki, frère de la princesse Smaranda, veuve de Nicolas, sur le premier des Soutzo, intitulé par les Moldaves « Chiriță Draco »<sup>1</sup>, sur le fils de son beau-frère Adămiță, mais, de nouveau, sur les Rosetti : Georges-Iordachi, surnommé le Tchilibi, André, Étienne, Georges, fils de celui-ci, introduisit cette fois aussi une comptabilité exacte, épargnant les paysans et même accordant, d'après l'état général du pays, un sursis pour le pays entier, conformément au principe appliqué chez les Valaques : « il n'y a eu ni impôt sur le bétail, ni *pogonărit*, ni impôt sur les chevaux, ni contribution ajoutée, ni abus de la part des agents du fisc, qui auparavant allaient parmi les gens avec des mangeries »<sup>2</sup>. Des boïars furent gagnés en leur accordant un plus grand nombre de serviteurs exemptés, comme Constantin Mavrocordato l'avait fait aussi dans l'autre pays.

Dans le même domaine fiscal, les anciens fonctionnaires furent de nouveau nommés, le clergé ne paya aucun impôt, et les hégoumènes durent reconnaître de nouveau la suprématie des évêques<sup>3</sup>. Nous reconnaissons donc les points de la « Constitution » valaque. Il fallut cependant transformer les quatre termes en six<sup>4</sup>.

Dans les districts furent établis des *ispravnic*s comme en Valachie, d'après la coutume autrichienne.

Mais la grande réforme de ce règne fut la création d'un nouvel ordre de justice, sous trois grands juges salariés, dont

---

date de mars 7245 (1737) est impossible, Mavrocordato étant alors encore en Valachie. Le document doit être daté à partir de 1742. Le prétendu « original » est une simple copie, ainsi qu'on le voit à la façon dont il finit : « Ceci a été écrit par le jeune Măcărescul, secrétaire ».

<sup>1</sup> Voy. le poème dédié par le vieux Drako Soutzo au prince ; Daponte, p. 443 et suiv.

<sup>2</sup> Le boïar Negel va amener de Constantinople la princesse ; Daponte, p. 286. Retour des princesses (de Smaranda aussi) et des jeunes princesses valaques ; pp. 289—290 ; Neculce, p. 416.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 420.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 418—419.

l'un fut Neculce lui-même. Tout devait y être fait par écrit. Il n'y avait qu'un appel: au prince dans son Conseil, d'où on donnait des délégations à des boïars et à des ispravnic. Les parties recevaient de la part des « secrétaires » des réponses par écrit, gratuites. Une statistique des documents de propriété fut rédigée.

Dans le domaine social, fut admis le travail des paysans chez les boïars et les anciens fonctionnaires, ainsi que celui pour les couvents de la part des « personnes qui vivront sur leurs terres: autant qu'ils le voudront et qu'ils le pourront, mais seulement pour ceux qui seront établis sur leurs terres . . ., et, quant aux autres terres, appartenant à d'autres propriétaires, qu'ils ne cherchent pas à les dominer ». Neculce, parlant des droits du clergé à ce travail rural, ajoute: « Mais d'autres hommes étrangers qui s'établiront sur leurs terres doivent travailler douze jours par an et payer la dîme »<sup>1</sup>.

Ces réformes sont présentées, non sans avoir peut-être employé le récit de Neculce, par le nouveau chroniqueur, qui est le boïar Jean Canta (Cantacuzène), sans autre critique que contre la répétition, devenue mensuelle, de la contribution des quatre quarts, jusqu'à vingt (*sic*), et la sévérité, qui fut ressentie surtout dans le Pays Supérieur, dévasté pendant la guerre, des « enquêtes ». On demanda aux juges des rapports portant leur signature. On verra par l'analyse du registre de ce règne que, si les rapports venant des districts n'étaient pas bien rédigés, le prince les déchirait et les renvoyait à l'ispravnic pour lui montrer aussi la façon dont il fallait les faire<sup>2</sup>.

Au contraire, chez l'autre chroniqueur, Ienachi Cogălniceanu<sup>3</sup>, attaché aux Ypsilanti, les mesures de réformes seront critiquées avec une passion naturelle chez les boïars: « C'est ce prince qui a *inventé*, pour la première fois, les ispravnic, prenant cette *discipline* de la Valachie, *inventant* aussi d'autres

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 417—418.

<sup>2</sup> Kogălniceanu, *Letopisețe*, III, pp. 183—185.

<sup>3</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 294, n° 592. Suit « la rédaction des sentences de tribunaux ».

innovations et demandant au pays qu'il s'inscrive par groupes pour le paiement des contributions, ... faisant de dix personnes une unité fiscale, quelle qu'eût été de nombre des bestiaux, et pour chaque unité le paiement d'un *ort*, et on agissait de cette façon; des choses comme celles-ci étant innombrables ». Et puis, contre la politique favorable aux paysans: « Les portes du Conseil étaient ouvertes, et il parlait volontiers aux gens du commun, et il les avait rendus si impertinents qu'aucun des boïars n'osait reprocher la moindre chose à un paysan, car aussitôt il s'adressait à grands cris au prince, et, pour une chose de rien, faite au dernier des paysans, il appelait un grand boïar: « mascara » — de l'italien « maschera », mais le sens roumain est beaucoup plus trivial —, et il le faisait enfermer ». Le chroniqueur juge comme une chose ridicule « que personne parmi les fonctionnaires n'ait le droit de prendre à quiconque, fût-ce même un œuf, sans payer »<sup>1</sup>. Il approuve seulement l'expulsion des moines grecs des couvents, car ils reçoivent volontiers les femmes, puis l'emprunt de livres d'offices chez les Valaques<sup>2</sup>, la création d'une imprimerie, dont il sera question plus loin, l'exigence d'études pour les prêtres et l'envoi d'inspecteurs pour le clergé d'un village à l'autre, ce qui cependant aurait été une grande gêne, dit-il, pour les prêtres pauvres<sup>3</sup>.

C'est, de fait, aussi l'époque des grandes écoles nouvelles, d'après le modèle de celle de Bucarest, où les leçons étaient faites en latin et en roumain en même temps<sup>4</sup>. Neculce va jusqu'à croire que, à côté du latin, il y avait aussi l'arabe<sup>5</sup>! Et les fils des anciens fonctionnaires y furent appelés pour se préparer une carrière<sup>6</sup>. Faisant le compte de toutes ces inno-

<sup>1</sup> On verra plus loin la raison pour laquelle nous maintenons l'ancienne attribution faite par Michel Kogălniceanu.

<sup>2</sup> Kogălniceanu, *Letopisiți*, III, p. 203. C'est encore une reproduction de la forme décrétée en Valachie.

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 357, n° 1083.

<sup>4</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 203—204.

<sup>5</sup> Voy. Daponte, ouvr. cité, p. 302. Cf. aussi Neculce, pp. 119—120.

<sup>6</sup> *Ibid.*



vations, cet auteur, maintenant très vieux, de mémoires, content, pour le moment, du rôle qu'on lui avait donné, oublie ses plaintes plus anciennes contre les Grecs, et mentionne « aussi beaucoup de bonnes actions de la part du prince Constantin, par lesquelles il a orné sa patrie, la terre de Moldavie, de bons jugements et de bonnes coutumes chrétiennes, et il était envers tous d'une bonne justice, selon son honneur et sa capacité »<sup>1</sup>.

Déposé en juillet 1743, au profit de son frère Jean, Constantin ne considéra pas ceci comme une attaque contre la famille, ni comme une intrigue de celui qu'il avait nommé jusque là son « bien-aimé frère Iancu ». Il se prépara aussitôt à remplacer Michel Racoviță sur le trône de Valachie.

Mais, sur ce règne moldave qui finissait ainsi, nous avons aussi autre chose que le témoignage, qui peut sembler intéressé, de Neculce car, jusque là, il avait médité de tous les princes<sup>2</sup>. Nous avons le registre de 1741 jusqu'à 1742 de la Moldavie, qui nous permet de voir tout le mécanisme de ce règne actif : « Registre de commandements et de toutes espèces de lettres délivrées par le Conseil pendant le premier règne de Sa Majesté le prince Constantin, fils de Nicolas; commencé en

<sup>1</sup> P. 420.

<sup>2</sup> Un jugement de lui, dans Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 258, n° 402. Cf. aussi *ibid.*, p. 263, n° 427. En 1724, il représentait dans un procès la princesse Anița, fille d'Antiochus Cantémir, pour l'héritage, d'après leur mère, des Cantémir; une maison construite à Jassy par Basile, fils de Démètre Ceaurul, et par sa sœur, Catherine, femme d'Antiochus. Basile ayant trahi, Michel la donna à Alexandre Sturdza. Parmi les héritiers, il y avait aussi la femme de Neculce; pp. 261—262, n° 420. A cette occasion, se posa, encore une fois, la question du droit d'hériter pour les filles ayant reçu leur dot. Sur les fils d'Antiochus; p. 262, n° 421. Constantin Mavrocordato permit à Jean Cantémir, resté fidèle, de chercher à travers le pays des Tziganes ayant appartenu aux Cantémir et aux Ceauru; p. 286, n° 559. Pour Constantin Cantémir; pp. 292—293, n° 588. Pour les terres de Neculce: Honjom, dans le district de Cernăuți, Lozeni et Iznovăț, dans celui de Dorohoiu; p. 345, n° 978. Une sentence contre lui; p. 391, n° 1379. Voy. aussi *ibid.*, p. 403, n° 1514; d'autres, p. 405, n° 1524; p. 407, n° 1550. Sur le fils de Neculce, Gabriel, p. 381, n° 533; pp. 301—302, n° 632; p. 335, n° 816; p. 343, n° 365.

septembre de l'année 7250, la treizième année de son cinquième règne », — comme on le voit, Constantin les calculait à tour de rôle, sans faire de distinction entre un pays et l'autre, comme si les règnes intercalés n'avaient été que des accidents de passage —, « et pendant la première année de son second règne en Moldavie, qui fut fermé jusqu'à la fin de décembre, année 7251 »<sup>1</sup>.

On y trouve la longue série de documents présentés pendant les procès devant les juges nouvellement créés, dont les devoirs sont contenus dans l'acte du 15 janvier ancien style 1741<sup>2</sup>, et les noms des témoins sont alignés<sup>3</sup>. Certains actes concernent des intérêts particuliers, d'autres contiennent des réglementations, dont le nombre, non pas sous la forme d'ordonnances, — car on ne peut pas employer le terme de « lois » —, mais sous celle de simples ordres adressés aux autorités locales, s'accroît sans cesse. Le registre donne ensuite les mesures prises par le prince.

Il faut considérer comme caractéristique pour la reproduction des mesures prises dans l'autre pays la circulaire adressée « à tous les boïars et petits boïars, aux anciens boïars et à d'autres officiers, aux petits vornics, aux vătămans et à tous les habitants du pays », dans laquelle le prince dit que, « ayant toujours pitié du pays et des pauvres, comme d'une patrie à nous », il a accompli leur désir, « demandant et établissant l'ordonnance des impôts qui ont été fixés en Vala-

<sup>1</sup> P. 209 et suiv.

<sup>2</sup> P. 226, n° 132. Ayant donné l'ordre que, pour chaque délit de brigandage, un acte écrit soit délivré à celui qui l'a subi, on donne la définition de ce qu'est un brigandage : « et, en fait de brigands, si même on a trouvé que quelqu'un a pris une simple ruche, c'est tout de même un brigand, et il faut considérer ceci comme un grand acte de brigandage » p. 226, n° 133. On critique la coutume de se présenter devant le Conseil « pour des choses de rien » ; *ibid.* Il est dit que pour « les sentences écrites », qualifiées de « livres », il ne faut pas le sceau sur cire ; *ibid.* On prend des mesures pour les citations lorsqu'on fait appel, « car nous ne pouvons pas juger un homme seul ; il faut que les deux soient présents ». La preuve de la citation doit être signée dans les villages par le prêtre et par le fonctionnaire qu'on appelait le petit vornic ; p. 227, n° 134.

<sup>3</sup> Pp. 218—219, n° 67.

chie »<sup>1</sup>. Il est question donc d'un désir général d'introduire en Moldavie aussi la réforme antérieure en ce qui concerne les impôts. L'impôt sur le bétail et sur les chevaux est écarté comme désastreux, parce que les habitants en arrivent à vendre ce bétail, de même que, à cause du *pogonărit*, ils laissent les vignes non travaillées, « de sorte que le vin en est devenu plus cher dans tout le pays ». Les agents envoyés pour différentes affaires se rendent coupables d'abus par la dépense réclamée pour leur entretien; donc les fonctionnaires du fisc accorderont des dédommagements à ces officiers en mission. A la place des autres charges, il y aura les quatre quarts, de « novembre, décembre, janvier, 1-er quart », auxquels seront sujets tous, au même degré, sauf les catégories qui ont un autre compte avec la trésorerie; des listes concernant les groupes de contribuables seront donc répandues dans tous les villages, une copie se trouvant dans le village lui-même, l'autre chez les agents du fisc. Le village répartira la somme fixée entre ses membres: « eux seuls ensemble doivent faire cette distribution entre eux, marquant par écrit le bétail de chacun et toute sa fortune, chacun devant être taxé d'après ses possibilités »<sup>2</sup>. Comme jadis en Olténie, on cherche à éviter les villageois « vagabonds », chacun devant être relié à sa place ou ajouté à l'endroit le plus rapproché de son activité: « Quand le paysan vagabond reviendra dans son village, que le *vornicel* et le *vătămă* lui donnent un papier scellé pour sa personne ». Une « enquête » cherchera à découvrir ceux qui n'ont pas ces papiers, et ils paieront, en guise d'amende, le double. La somme de 105 paras du quart reste fixée une fois pour toutes, et il est défendu de prendre quelque chose en plus. Personne ne pourra être poursuivi pour un autre. Le prince n'entend accorder aucune exemption à personne. Les habitants de la région privilégiée de Vrancea, ne voulant pas commencer leur travail au printemps et attendant un allègement, ne furent pas plus épargnés

<sup>1</sup> P. 215.

<sup>2</sup> Plus tard, comme moyen de défendre cette institution: « cette distribution est bonne, car chacun paie d'après ce qu'il a »; p. 402, n° 1506.

que les autres <sup>1</sup>. Un peu plus tard, après une enquête sur ceux qui étaient sans papiers, le prince observe qu'il aurait pu imposer à la place de cette contribution une fois réglée l'impôt sur le bétail, mais il se sent empêché par sa décision, qui est définitive <sup>2</sup>.

Dans une ordonnance ultérieure, Constantin montre comment, « aussitôt après avoir pris, par la grâce de Dieu, cette domination de la Moldavie, Ma Seigneurie a eu l'intention de régler les revenus de ce pays et d'annuler ses impôts qui faisaient disperser les contribuables, et les grandes dépenses que vous avez eues, dépenses qui toujours amenaient une grande ruine pour tous ». Décidant de s'en tenir aux quatre quarts, il n'a commencé à les supprimer qu'à partir de novembre, « ce qui a provoqué un retard de deux mois, et c'est à partir de là qu'on a calculé le tribut. Malgré les grandes dépenses, on a accordé cependant une diminution pour le second quart, mais le troisième, il a été contraint de le demander quinze jours auparavant. Devant les charges qui s'accumulent et qu'il présente publiquement devant le pays, il croit devoir demander le conseil des boïars et rejette l'idée d'un cinquième quart, et encore plus le retour au passé, avec l'impôt sur le bétail et celui sur les chevaux. Fixant le point de départ de la deuxième année en août, ainsi qu'il en avait le droit, car l'année financière commençait le 1-er septembre, il affirme sa décision de ne pas outrepasser les quatre termes <sup>3</sup>. Cela suffit pour pouvoir rejeter les accusations, — le prince lui-même les appelle « des paroles perdues en l'air » <sup>4</sup>, — que nous avons trouvées dans une chronique ultérieure. Néanmoins, il sera forcé d'élever les quarts jusqu'à 120 paras, auxquels s'ajoutent six autres comme quote-part des agents du fisc (*răsură*) <sup>5</sup>, promettant que, plus tard, il y aura une diminution. Un impôt spécial pour la confirmation du règne double cependant le premier quart de la

<sup>1</sup> Pp. 345—346, n° 985.

<sup>2</sup> Pp. 320—321, n° 379. Cf. aussi p. 321, n° 385; p. 322, n° 788.

<sup>3</sup> Pp. 382—384, n° 1305.

<sup>4</sup> P. 403, n° 1517.

<sup>5</sup> P. 386, n° 1323.

deuxième année: « On a exigé maintenant un quart sur le compte du premier quart », mais non sans avoir consulté d'abord les boïars. En échange cependant, sont réduits de 100 thalers les quarts suivants <sup>1</sup>.

Mais, comme dans l'ancienne « Valachie autrichienne », des mesures sociales semblaient être nécessaires pour que l'appareil fiscal puisse bien fonctionner. Elles sont précisées de la façon la plus stricte: « Personne ne pourra se transporter dorénavant d'un village à l'autre, car celui qui le fera paiera une amende et sera puni <sup>2</sup> ». Les petits propriétaires « qui résident sur leurs propres terres » ne seront sujets de personne, et ne devront pas travailler pour un autre, mais le prince se réserve ces mêmes petits propriétaires pour des services qu'il leur pourrait demander: « qu'ils soient sur le compte du prince ». Le travail sera fait par chacun des autres sur les terres de son boïar, et personne ne pourra leur demander de plus une contribution en travail. Une fois, on trouve pour ce travail obligé le chiffre de six jours par an <sup>3</sup>, un peu plus qu'en Valachie sous le prince Nicolas.

On créera « des tableaux », comme ceux des Allemands, spécifiant ce qui sera inscrit, dans quel ordre et à quelle place. Ainsi, une bureaucratie précise et compliquée est introduite dans un pays habitué jusque là à n'avoir que quelques papiers de la comptabilité la plus simple, comme celle qu'avait gardée et présentée devant les boïars Nicolas Mavrocordato, et, après lui, son fils <sup>4</sup>.

Avec le même système de détermination exacte, on établit ce qu'il faut prendre dans les cabarets sur le vin, sur le cidre, sur l'eau-de-vie, sur « le chaudron où on fabrique cette eau-de-vie », sur les bouchers, sur la fabrication de la cire,

<sup>1</sup> P. 394, n° 1413. Mais on revient à la somme de 105; p. 359, n° 1469. Puis on rétablit celle de 100; p. 403, n° 1517. Le prince reconnaît les charges ajoutées, mais il montre aussi quelle a été la diminution; pp. 404—405, n° 1523. Cf. pp. 405—406, n° 1532.

<sup>2</sup> Aussi des mesures contre les moines qui ne restent pas dans leurs couvents; p. 227, n° 134 a. Absolument comme en Valachie.

<sup>3</sup> P. 224, n° 123.

<sup>4</sup> Pp. 215—219, n° 67.

sur les fourreurs et les pelletiers, sur les tonneaux (on appelait cet impôt le *cepărit*, d'après le mot *cep* qui signifie vrille<sup>1</sup>). Nous avons une décision princière pour le *vădrărit*, avec des exemptions pour le clergé supérieur et pour les grands boïars<sup>2</sup>. On demande aux villes des transports et du bois<sup>3</sup>. La réglementation va jusqu'aux Tziganes forgerons<sup>4</sup>, fixant leur participation aux charges. Pour la *goștina*, on distingue celle qui est « juste » de celle qui ne l'est pas, et la *goștina* juste représente un thaler pour dix unités fiscales<sup>5</sup>. On examine de près la conduite des « administrateurs et des douaniers, de ceux qui recueillent l'impôt sur les emphyteutiques, de ceux qui prennent des taxes sur les bornes »<sup>6</sup>. On défend qu'à Jassy on prenne de force des objets servant à hospitaliser des visiteurs étrangers : « qu'on ne saisisse chez personne dans sa maison, ni tapis, ni tapis de mur, ni paillasse, ni couverture, ni vaisselle, ni autres vases, ni un bassin, ni autre chose, pas même pour un sou ; ni chez les chrétiens, ni chez les Arméniens, ni chez les Juifs »<sup>7</sup>. Les revenus de chaque catégorie de boïars sont fixés selon la tradition<sup>8</sup>.

Pour avoir une base, on exige la statistique par district, avec l'indication de tout ce qu'il contient, éléments humains et richesses naturelles<sup>9</sup>, travail auquel se mêle évidemment aussi un certain intérêt scientifique.

Les mesures d'ordre, imitées de celles des Sultans, sont fréquentes : ainsi, pour les porteurs d'eau, qui doivent être toujours prêts à éteindre les incendies à Jassy<sup>10</sup>. L'eau avait

<sup>1</sup> P. 219, n° 69.

<sup>2</sup> Pp. 309—310, n° 673.

<sup>3</sup> P. 312, n° 703.

<sup>4</sup> Pp. 220—221, n° 80.

<sup>5</sup> P. 225, n° 131. Ordre est donné aux agents qui recueillent la *désétina* de ne se mêler qu'au domaine des ruches et des porcs ; p. 227, n° 135. Cf. pp. 380—381, nos 190—191.

<sup>6</sup> P. 227, n° 135.

<sup>7</sup> Voy., par exemple, p. 229, nos 156, 157 ; pp. 270—271, n° 480.

<sup>8</sup> Pp. 228, n° 145. Pour la taxe dite *mortasîpie*, d'ancienne origine arabe (cf. les *mouhtasîps* dans la Syrie des croisés), p. 398, n° 1458. Cf. pp. 449—450, n° 1700.

<sup>9</sup> P. 235, n° 219.

<sup>10</sup> P. 284, n° 550.

déjà été apportée par des aqueducs sous le règne de Ghica <sup>1</sup>; maintenant des pavages en bois sont introduits dans cette capitale <sup>2</sup>. La peste dut être empêchée par les règlements princiers <sup>3</sup>.

Toutes ces mesures sont animées de cet esprit d'égalité humaine et de philanthropie qui distingue les Mavrocordato. Constantin écrit à un des juges: « Nous l'avons nommé administrateur d'un district pour la paix du peuple, et, si un homme du commun a quelque procès avec un boïar, fût-il de n'importe quel rang, et si le boïar ne veut pas venir au terme que tu as fixé pour le jugement, tu dois le faire venir de force » <sup>4</sup>. S'adressant à ceux qu'il appelle non pas serfs, mais « habitants », il dit: « nous nous efforçons assez pour la bonne paix du peuple, et pour cela, chaque jour, il y a nos séances et messieurs les boïars jugent sans cesse séparément, de leur côté » <sup>5</sup>. « Nous ne tolérerons pas que n'importe qui souffre en dehors de la coutume; même s'il s'agit d'un œuf, nous ne le tolérons et ne le tolérerons pas » <sup>6</sup>; lorsqu'il s'agit d'envoyer quelqu'un en province, il est payé par l'État <sup>7</sup>. Aux jugements, lorsque le prince étranger ne connaît pas la coutume, il demande l'avis des boïars: « Donc Sa Majesté le prince nous a demandé quel est le principe de justice et la coutume, qui a le droit d'acheter en première ligne: l'ancien voisin ou un parent du vendeur, et nous avons montré que la justice demande qu'en première ligne passe celui qui a le même sang que le vendeur, et ensuite le voisin » <sup>8</sup>.

En ce qui concerne les impôts aussi, Constantin s'informe auprès des boïars. Il va jusqu'à demander à Neculce lui-même un traité là-dessus: « Voici: je t'ai envoyé une liste des

<sup>1</sup> P. 445, n° 1682. Deux Russes, Démètre et Constantin, qui étaient occupés de la surveillance des eaux, sont accusés d'avoir ruiné le dépôt; *ibid.*

<sup>2</sup> P. 392, n° 1393.

<sup>3</sup> Pp. 288—289, n° 572.

<sup>4</sup> P. 226, n° 133.

<sup>5</sup> *Ibid.*, n° 134; P. 245, n° 311.

<sup>6</sup> P. 227, n° 137.

<sup>7</sup> *Ibid.*, n° 138.

<sup>8</sup> P. 269, n° 474.

impôts qui ont été sous les anciens princes. Donc nous t'ordonnons de rédiger un registre minutieux de ce qui pourrait se trouver en dehors de cette liste, d'après ta connaissance: impôts et angaries, coutumes qui ont existé sous les princes mes prédécesseurs et quels sont les princes qui ont accru les impôts et ceux qui les ont diminués, et quels sont les boïars qui les ont poussés à cela, ou bien pour augmenter, ou bien pour diminuer chacun de ces impôts ou en créer de nouveaux »<sup>1</sup>. Et voici la réponse de Neculce: « D'après l'ordre de Ta Majesté de faire un registre de tout ce que je me rappellerai avoir été fait dans le pays: coutumes, bonnes ou mauvaises, sous quel prince elles ont été introduites, voici ce que j'ai écrit à Ta Majesté, autant que j'ai pu me rappeler et que je le sais être vrai. De même aussi, ce que j'ai appris des hommes anciens, je l'ai écrit, mais je ne me porte pas garant pour ce que j'ai entendu dire »<sup>2</sup>. »

Comme chez les Valaques, pendant ce règne moldave Constantin lutte contre les prétentions des Turcs, et il arrive à les vaincre: ainsi, lorsqu'un emprunt est refusé au pacha de Hotin: « même si nous en avons eu le droit et le pouvoir, le samsondchi-aga jugera-t-il qu'il soit convenable d'introduire cette nouvelle coutume, pour qu'elle reste aussi sous d'autres princes à cause de nous? »<sup>3</sup>. Il ordonne à un administrateur qui s'était montré trop faible à l'égard des Turcs: « Pourquoi ne défends-tu pas les gens? Pourquoi les laisses-tu (les Turcs) faire ce qu'ils veulent? Mais, si tu n'est pas capable, et si tu ne peux pas exercer énergiquement cette fonction, qui consiste à défendre les habitants, fais-nous-le savoir, pour que nous placions un autre, qui pourra s'opposer à eux et défendre les habitants. . . Car nous nous efforçons, de toute façon, de laisser respirer ces habitants et de leur donner la paix<sup>4</sup> ». Il déclare ne pas craindre les Tatars: ils n'ont qu'à venir chez lui! A un commandant de frontière, il écrit: « Toi, reste tranquille et tais-toi; n'aies aucun souci, et, s'ils

<sup>1</sup> Pp. 291—292, n° 585.

<sup>2</sup> P. 307, n° 657.

<sup>3</sup> P. 270, n° 477.

<sup>4</sup> Pp. 281—282, n° 535. Voy. aussi le n° suivant.

viennent encore chez toi, réponds-leur qu'ils s'adressent à moi et me présentent leur demande. J'ai écrit à Mr. l'aga de la Mer (du Boudchak tatar) d'écrire à nous-même et de nous demander tout ce qu'il peut avoir à demander à nos gens, lui-même ou les Tatars, et de ne pas le faire à nos fonctionnaires »<sup>1</sup>.

Comme sous le prince Nicolas, on attire des colons: ainsi les Lipovans (vieux croyants russes)<sup>2</sup> ou les habitants de la raïa de Hotin, sujets des Turcs<sup>3</sup>, puis les Transylvains du côté de Bacău<sup>4</sup>, et on conserve entre ses anciennes limites la colonie, encore très réduite, des Juifs<sup>5</sup>. On cherche de nouveaux horizons pour la vente des produits du pays. On favorise les premiers marchands qui vont à la foire de Leipzig<sup>6</sup> ou même ceux qui poussent jusqu'en Hollande<sup>7</sup>. En ce qui concerne les Turcs, celui qui a reçu des éloges pour avoir écarté les marchands lazés, particulièrement brutaux, de Trébizonde<sup>8</sup>, écrit ainsi, avec décision: « Les Turcs n'ont pas le droit d'avoir maison et habitation en Moldavie, bien que ceux qui veulent s'y établir, peuvent vaquer à leurs affaires de marchands; mais, s'ils ne se conforment pas à cet ordre, on les fera amener pour les punir sévèrement ».

Il y a dans ces recommandations aussi un souci sérieux de culture<sup>9</sup>. D'après cette même réglementation de la vie

<sup>1</sup> P. 290, n° 581. Cf. aussi p. 296, n° 608.

<sup>2</sup> P. 230, n° 168; p. 324, n° 805; p. 339, n° 924 (« Lipoveri »); p. 364, n° 1144.

<sup>3</sup> Pp. 232—233, n° 197.

<sup>4</sup> P. 317, nos 747—749; pp. 346—347, n° 994. Le régime des Juifs; p. 344, n° 977. Pour des colons serbes, p. 360, n° 110.

<sup>5</sup> Pp. 237—240, 246—248, 252—255, 258, 260, 294—295.

<sup>6</sup> Démètre Duca, Christophe; p. 230, n° 206. Postolaki; p. 263, n° 435.

<sup>7</sup> P. 295, n° 604.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 353, n° 1055. Pour « le territoire des deux heures » occupé par les Tatars, pp. 358—359, n° 1090. Cf. Georges J. Nastase, *Hotarul lui Halil-Paşa și Cele două ceasuri*, dans le *Bul. Soc. de Geografie*, LI (1931), pp. 174—214.

<sup>9</sup> On prend soin de l'école de grec ancien; p. 411, n° 1576. A l'école de slavon, il y avait eu comme didascale « le moine Joseph »; on pourrait

dans les couvents dont il a été question plus haut, le prince ne permet pas que les moines sortent de leur couvent pour faire paître des bestiaux: « Nous ne permettons pas qu'il y ait des moines qui vivent dans des maisons séparées, comme gardiens des ruches ou des vaches, car ce n'est pas une chose convenable; mais, lorsqu'on est moine, il faut rester au couvent, garder l'église, et, pour visiter les ruches et le bétail, qu'ils en chargent des fonctionnaires, mais pas mener paître les bestiaux ». Et, ailleurs, recommandant qu'on soumette aux exigences des agents du fisc les prêtres illettrés, il décide, à l'égard des moines, encore une fois, que « le devoir des moines est de garder l'église et non les vaches ou les ruches ou les vignobles »<sup>1</sup>. Il demande à l'évêque de Roman que, pour chaque nomination de prêtres, le candidat « soit examiné dans l'église de la Cour princière, devant Nous-même »<sup>2</sup>. Ensuite, l'évêque les nommera seulement chantres, « leur faisant apprendre le sens de l'office, et puis il les enverra ici, chez nous, pour faire la pratique de prêtre aussi dans l'église de la Cour princière, pendant dix à vingt jours, pour que nous les voyions nous-même officier, et alors on les exemptera de l'impôt, et, après avoir effacé leurs noms du registre d'impôts, nous les enverrons vers Ta Sainteté, et tu les consacreras »<sup>3</sup>. Et on voit un courrier qui se rend en Valachie « pour chercher des livres en roumain, nécessaires aux églises »<sup>4</sup>.

En effet, pendant ses règnes en Valachie, Constantin avait été un zélé patron de l'imprimerie. Il avait commencé par un Livre de prières et un Octoïque, dès 1731, où le typique seul est en roumain, d'après la volonté du métropolitain Daniel<sup>5</sup>, — la Moldavie, elle aussi, donne un Psautier purement slavon —, alors que de Râmnic arrive un Triode en roumain, d'après la version des évêques Innocent et Damascène, puis le Litur-

l'identifier avec le fameux géographe et écrivain dans d'autres domaines, Joseph le Moesiodace; *ibid.*, p. 442, n° 1668.

<sup>1</sup> Pp. 282—283, n°s 537, 544.

<sup>2</sup> P. 293, n° 590.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> P. 347, n° 996.

<sup>5</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, pp. 41—42, n°s 201—202.

giaire publié sous la surveillance d'un prêtre transylvain de Făgăraș<sup>1</sup> (1733) et le Catabasiaire (1734)<sup>2</sup>.

En 1732, le métropolite Étienne publie un Kyriakodromion, dans lequel il présente ses remerciements à cette famille des Mavrocordato, dont le père l'avait fait nommer à Buzău et le fils lui avait donné la métropole elle-même<sup>3</sup>; sous Grégoire Ghica aussi, le même chef de l'Église valaque travaille, faisant publier un nouveau Psautier<sup>4</sup>. Mais c'est pour l'ancien maître qu'est imprimée l'Anthologie de 1736, nouvelle édition, portant les armes des deux pays roumains<sup>5</sup>, et l'Octoïque<sup>6</sup>. Pendant que Clément, évêque de Râmnic, finissait le travail d'impression dans un pays soumis à l'étranger par une nouvelle Anthologie de 1737<sup>7</sup>, l'année 1741 fut particulièrement féconde, par la seconde édition de la « Doctrine de l'Église », publiée jadis par Anthime, par les « Questions orthodoxes », qu'avait traduites Ianachi le second postelnic, les faisant imprimer à Văcărești, avec un Liturgiaire en roumain, commandé par l'évêque Ananie de Césarée en Palestine, peut-être un Roumain<sup>8</sup>. Michel Racoviță occupait maintenant le siège de Valachie, lorsque parut, aux frais du même Ananie, le Livre de prière de cette année, sous un nouveau métropolite, Grec lui aussi<sup>9</sup>, mais visiteur actif du pays, qui nous a laissé le précieux récit d'une de ses visites canoniques, Néophyte de Crète<sup>10</sup>. Le Catabasiaire reparut sous le prince Michel, étant imprimé à la métropole<sup>11</sup>. C'est

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 48, n° 208.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 49, n° 210.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 45—47, n° 205.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 49—50, n° 211.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 51, n° 213. Un seul livre en grec, la nouvelle édition de l'Office de Ste Matrone de Chio, pour un boïar originaire de Stara-Zagora; *ibid.*, pp. 51—52, n° 214.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 54—55, n° 222.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 42, nos 203—204. Il était dédié au métropolite Vincent de Belgrade.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 54—55, nos 218—220.

<sup>9</sup> Ms. à la Bibl. de l'Ac. Roum. Traduction dans la *Biserica Ortodoxă*, ancienne série.

<sup>10</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 55—56, n° 221.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 56—57, n° 222.

une œuvre littéraire importante que la nouvelle traduction des Prêches du célèbre orateur ecclésiastique, Élie Miniati. Avec des vœux pour le vieux prince, on imprime aussi un nouvel Évangélaire (1742)<sup>1</sup>, un Octoïque, à Râmnic<sup>2</sup>. En Moldavie, un Penticostaire, auquel on travaillait par ordre du prince, n'eut pas le temps de paraître, le seul travail imprimé étant l'ordonnance pour les habitants qui vivent sur les terres des couvents<sup>3</sup>. Le prince de Valachie a des liaisons étendues à l'étranger, où il envoie de belles lettres, de contenu politique aussi, en italien, pendant ce règne même (1741—1742)<sup>4</sup>, et reçoit de l'Occident directement, et par la Pologne, aussi des journaux<sup>5</sup>.

Nicolas Mavrocordato avait eu une correspondance avec le Jésuite Bardia et un autre Jésuite, Miel, auxquels il envoyait un de ses livres et un autre de son père, en échange d'une Histoire de l'empereur Léopold; se trouvant comme prisonnier à Sibiu, il avait fait un don de livres aux églises<sup>6</sup>. Constantin écrit en Transylvanie à un Jean Seuler<sup>7</sup>, concernant une traduction d'histoire qu'il lui avait demandée, et il voulait que « ce qui aurait été déjà préparé jusque là lui soit aussi envoyé »<sup>8</sup>.

Il s'adressait, à Cluj, au directeur du Collège des Jésuites, Jean-Baptiste Szegedy, et celui-ci lui envoyait l'historien Charles Péterffy de Presbourg. On arriva ainsi à l'idée de faire rédiger une histoire du pays en latin, puis d'ouvrir une

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 60, n° 224. Il ne peut pas y avoir un Liturgiaire du prince Constantin, en 1742 (*ibid.*, p. 61, n° 226), car il ne régnait pas encore à Bucarest.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 62—63, n° 227.

<sup>3</sup> Iorga, *Două hotărâri domnești din secolul al XVIII-lea*, dans la *Noua Revistă Română*, 1900, p. 352.

<sup>4</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 571 et suiv.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 360, n° 1104. Pour la présence à Jassy d'un Ienachi de Brașov, p. 437, n° 1646.

<sup>6</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 1012—1013. Constantin a eu lui-même des rapports avec le Jésuite Mitzke; *ibid.*, p. 1014.

<sup>7</sup> Il est question d'un Jean Sauli, à Sibiu; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1089, n° MXLIV, mais Seuler paraît avoir été un Saxon.

<sup>8</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 285, n° 552.

école avec ces hôtes savants, et même de faire imprimer en roumain, chez les Jésuites de Transylvanie, « les volumes des lois de l'Église, en roumain »<sup>1</sup>. Dans la Bibliothèque du Gymnase saxon de Braşov se conserve une partie de l'œuvre historique<sup>2</sup>.

Toute la correspondance que nous venons d'examiner est rédigée seulement en roumain. Lorsque, par accoutumance, ou pour flatter le prince, un fonctionnaire cherche à employer la langue natale du prince, celui-ci se fâche et, suivant son tempérament vif, le tance de la façon la plus sévère, « Pour une affaire comme celle-ci (la peste de Galatz), pourquoi nous écrire en grec ? »<sup>3</sup>. Ou bien, on l'entend dire au grand capitaine de Soroca, officier nouveau : « Nous avons reçu la lettre que tu nous as envoyée, et avons vu ce qui y est contenu ; mais pourquoi nous écrire en grec ? Peut-être attends-tu que nous-même te donnions un secrétaire pour écrire en roumain ! Cherche toi-même un petit secrétaire comme cela, pour nous écrire en roumain ! Ne nous écris jamais en grec ! »<sup>4</sup>. Et, dans une autre lettre, adressée au même opiniâtre administrateur de Galatz : « Dorénavant, lorsque tu nous écriras, ne nous écris pas en grec, mais écris-nous en roumain »<sup>5</sup> ! Une fois cependant, on trouve un ordre en grec adressé au serdar<sup>6</sup>. Ordinairement, on écrit « Romain » et « Pays Romain » avec un *o* et pas avec un *ou*. Et il est question même, une fois, d'un « Roumain du Pays Hongrois », dont le nom est écrit de cette façon, suivant l'origine romaine<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 1025—1029.

<sup>2</sup> Iorga, *Francisc Rákóczy și Români*, loc. cit., p. 27 et suiv.

<sup>3</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 288, n° 572.

<sup>4</sup> P. 290, n° 576.

<sup>5</sup> P. 294, n° 595.

<sup>6</sup> P. 299, n° 624.

<sup>7</sup> P. 311, n° 700.

## CHAPITRE II

### ÉCHANGES ENTRE LES PRINCES

Pendant ce temps, Michel Racoviță gouvernait en Valachie <sup>1</sup>. Autour de lui, il y avait seulement des boïars formés de l'élément indigène, des anciennes familles nobles, par la dynastie des Mavrocordato elle-même. On trouve ainsi, en 1742, Georges (Iordachi) et Radu Crețulescu, Barbu Văcărescu, Constantin Dudescu, qui est le correspondant de Daponte, Grégoire Greceanu, un Pitar Drăghiceanu, à côté des Grecs Antonaki, Manolaki, Iordaki, Vasilaki, un second logothète étant le propre neveu de Démètre Racoviță, — donc un plus grand nombre de Grecs que chez les Mavrocordato <sup>2</sup>.

Mais le prince de Moldavie, Constantin, avait sans cesse les yeux fixés sur son voisin. Le vornic de Vrancea, sur la frontière, et son collègue, l'administrateur de Putna, veillaient continuellement. Et, lorsqu'il y avait une interruption des rapports venant de leur part, aussitôt la réprimande: « Lorsque nous t'avons envoyé là », dit-on au premier, « nous t'avons donné l'ordre exprès d'être vigilant et d'examiner toujours ce qui se passe, et de l'observer de toute façon, et de nous avertir surtout de tout ce que tu entendras et vérifieras, de tout ce qui pourrait se passer de ce côté de la Valachie... Interroge aussi d'autres personnes, parmi celles qui ont l'habitude d'aller dans cette région, et envoie tes propres gens pour s'informer et

---

<sup>1</sup> Pour ses relations de famille avec Grégoire Ghica, voy. Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, pp. 562—565, nos DCCCXIX—DCCCXX. Là aussi, sur les efforts que fit Ghica pour revenir.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, à la même date.

apprendre tout ce qui s'y passerait vraiment, et ce qu'on y travaillerait, et ce qu'on y innoverait, dans les grandes choses et dans les petites, minutieusement : il faut les apprendre une à une et continuellement, fréquemment, nous en avertir. Ouvre tes yeux, ne te comporte pas comme un homme de rien.»<sup>1</sup> Et Mavrocordato apprenait que les siens de la Moldavie Inférieure «sont attirés de l'autre côté, dans les villages exemptés d'impôts, dont l'existence est annoncée depuis huit mois»; mais, de son côté, lui, qui est bien sûr d'avoir donné un fondement juste au système financier, refuse d'accorder «des privilèges» (des «lettres de pardon»)<sup>2</sup>.

Du reste, ce règne valaque ne fut pas si insignifiant, malgré l'âge avancé, la fatigue et la mauvaise réputation, d'homme avide, dont jouissait le vieux Moldave. Le métropolitain étranger, Néophyte, montre une sympathie spéciale pour les publications, qui sont concentrées maintenant à Bucarest. Nous avons, en 1743, un Acathiste de la Vierge, un volume des Actes des Apôtres, qui n'avaient plus été imprimés depuis Brâncoveanu, — et une autre publication similaire est donnée à Buzău par l'évêque Méthode, qui fonde sa propre imprimerie<sup>3</sup> —, un Penticostaire, dont le texte est examiné par le même second postelnic, Ienachi, qui avait des connaissances de grec ancien, — et un autre livre de cette façon vient de Râmnic, où continuent à travailler les presses «allemandes», c'est-à-dire datant de l'époque de l'Olténie impériale, de l'évêque Clément, qui était fils de paysans de cette région<sup>4</sup>. Comme on le verra, sous le frère de Constantin Mavrocordato, Jean, la Moldavie pourra donner, dans cette concurrence qui se continue, un Psautier en 1743<sup>5</sup>, mais les frais sont supportés par un particulier, vendeur de livres.

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 291, n° 582.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 292, n° 587.

<sup>3</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 64—65, nos 228—230.

<sup>4</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, et *Ist. Bisericii*, II. Pour le Penticostaire de Râmnic, Bianu et Hodoș, loc. cit., pp. 73—74, n° 233.

<sup>5</sup> Donation à une église de Constantinople; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1107—1108, n° MLXX.

Dans ses rapports avec le voisin moldave, Constantin lui permettait de prendre soin de ses vignobles à Nicorești<sup>1</sup>. Ainsi, les apparences continuaient à être celles d'un bon voisinage. Et, de son côté, Michel, qui ordonna, ainsi que la Porte l'avait demandé, qu'on exécute le médecin Testabouza, ancien accusateur des princes roumains, avait montré, dès le début, la capacité d'accomplir immédiatement tout ordre venant de ses maîtres<sup>2</sup>. Ainsi, au moment où Jean Mavrocordato, ce frère de Constantin, était nommé en Moldavie, le vieillard, appuyé par le médecin Stavraki, rival de Testabouza, et par son beau-frère, le marchand de bestiaux Manoli, obtint sa confirmation sur le trône de Valachie<sup>3</sup>.

Lorsque Michel perdit ensuite son trône, en mai 1744, son successeur fut, comme nous l'avons dit, Constantin Mavrocordato, qui se sentait, à Bucarest, plus chez lui qu'ailleurs.

Pendant ce règne, que nous ne connaissons pas autrement, Constantin ajouta une nouvelle réforme à celles décrétées jusque là.

Pour ramener les contribuables paysans qui avaient émigré, il décida, d'après un rapport des boïars, en en faisant un vrai « acte national », l'exemption d'impôts, pendant six mois, après lesquels on paiera seulement les quatre quarts de cinq thalers chacun. Les paysans travailleront six jours par an pour le maître sur la terre duquel ils s'établiront, à côté de la dîme habituelle, conformément à l'ancienne réglementation, « ainsi qu'il est dit pleinement dans les premières ordonnances, qui ont été imprimées ».

Mais le réformateur passera au-delà, c'est-à-dire à des choses qui, « dans les premières ordonnances, ne sont guère mentionnées ». Comme ceux des paysans qui étaient serfs pourraient ne pas vouloir revenir pour ne pas retomber « sous le

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, VI, p. 342, n° 951; p. 367, n° 1166.

<sup>2</sup> Voy. Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1089, n° MXLIII (= Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 341); Ienachi Cogălniceanu, loc. cit.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1105, n° MLXI (= Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 350); p. 1107, n° MLXIX (= Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 351—352).

joug du servage », ou, étant revenus, le sentir de nouveau sur leur dos, les boïars, étant consultés, s'il est possible que la responsabilité, « le péché », retombe sur le prince, répondirent, par la bouche du métropolit, qui était alors Néophyte: « Il est juste que ces serfs qui auront quitté ce pays, quelle fût leur appartenance, s'ils veulent revenir sur cette terre, qu'ils soient libérés du servage, et qu'on ne les appelle plus serfs »; et les autres membres du Conseil, évêques, hégoumènes, roumains et grecs, boïars, appartenant seulement aux anciennes familles, sans un seul Grec, confirment cette réponse. N'importe qui pourra venir devant le Conseil prendre « un certificat personnel de liberté » (1-er mars 1746) <sup>1</sup>. La liberté des paysans était ainsi, pour la première fois, proclamée.

Le 5 août, le prince revient sur cette première grande innovation. Répétant que « cette ancienne coutume du servage, qui est restée comme un mauvais héritage de nos ancêtres jusqu'aujourd'hui sur notre tête, car il n'y a pas de péché plus grave et plus grand que celui de retenir nos frères en Christ sous le joug de notre esclavage » — nous avons vu qu'on l'avait déjà dit une cinquantaine d'années auparavant, mais cette fois seulement comme une expression de sentiment <sup>2</sup> —, et, constatant que cela « n'a été d'aucune utilité mais, au contraire, a fait le plus grand tort », les boïars déclarent libres tous les serfs qu'ils ont, sur la base de l'ancien achat. Celui qui ne le fera pas « de bon gré, les libérant pour être commémoré dans des prières », pourra prendre comme prix du rachat dix thalers pour chaque personne, et, cet argent n'ayant pas été reçu, les paysans pourront porter leurs réclamations devant le Conseil. Comme un autre « acte national » est présentée cette mesure générale, signée aussi par beaucoup de grands boïars sans fonction, mais aussi par des boïars du second rang et de simples logothètes, petits postelnics, capitaines, aprodes <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Mag. Ist.*, II, pp. 280—283.

<sup>2</sup> Plus haut, chapitre des réformes.

<sup>3</sup> *Mag. Ist.*, II, pp. 284—287. Cf. Georges Tașcă, *Cum a evoluat claca de la începutul înființării ei și până azi*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 3-ème série,

On demanda aussi la bénédiction des patriarches de Constantinople et de Jérusalem.

Le règne, parallèle, de Jean Mavrocordato n'a été que le provisoire d'un simple calcul de famille. Mais, pour la Moldavie, cette expérience faite par un jeune homme sans connaissances, qui se promenait, suivi par les musiciens, à travers la ville et donnait des banquets, même s'il faisait peindre l'église de la Cour par « des peintres étrangers »<sup>1</sup>, signifiait la disparition momentanée des réformes de Constantin. Conservant les quarts, et à savoir seulement cinq par an, plus « une série de papiers fiscaux à trois thalers pour un ducat » et d'autres impôts, parmi lesquels une *goştină* accrue, il rétablit l'impôt sur le bétail, qui sera recueilli plusieurs fois par an. Un chroniqueur de la famille des Cantacuzène montre que, le prince ne pouvant pas payer les dettes qu'il avait contractées pour gagner le trône, « tout s'appuyait sur les boïars », en dehors des emprunts forcés chez les marchands<sup>2</sup>. Comme son voisin de Valachie dépendait de Stavraki et du marchand de bœufs Manoli, le prince moldave était représenté, et en quelque sorte aussi financé, par la famille Ramadan et par un Grec nouveau, qui jouera, dans la suite, un rôle : Gouliano. D'autres Grecs étaient venus avec lui, qui distribuaient les rangs à droite et à gauche, les dignités simplement nominales étant, dit le chroniqueur, « à bon marché ».

Sous lui, se produisit donc de nouveau un phénomène qui avait été abandonné depuis quelque temps : la fuite des boïars

---

XIX (1937). Il est clair que l'obligation de travailler un certain nombre de jours par an et de donner la dîme s'applique seulement à ceux qui se fixent sur une terre étrangère. Mais, comme on ne libérait que les personnes des serfs, leurs terres restaient soumises aux mêmes obligations. Du reste, les boïars avaient déclaré que « les terres doivent rester sous notre domination pour les avoir comme auparavant ». (*Mag. Ist.*, II, p. 288). Il faut corriger dans ce sens notre opinion dans *Viața agrară a Românilor*, 1908, pp. 34 et 36. Cf. aussi Filitti, *Despre reforma fiscală a lui Constantin-Vodă Mavrocordat*, dans *Analele statistice și economice*, 1928.

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 207.

<sup>2</sup> Jean Canta, p. 185.

au-delà des frontières. Ainsi partirent Michel Sturdza et son parent Élie, puis « deux fils de Balș de Ionășeni, à savoir Basile et Grégoire », — donc une partie des boïars continuaient à résider sur leurs terres, d'où proviennent, du reste, des noms comme Deleanul, Pașcanul (de Deleni, de Pașcani), pour des branches des Cantacuzène. A la question qui fut posée aux membres de la famille des Sturdza par Alexandre, frère de Mihalachi, qui jusque là avait résidé à Roman, et l'autre sur sa terre de Heleşteni, la réponse fut qu'ils sont partis parce qu'ils ont des difficultés de famille et qu'ils auraient voulu avoir des fonctions. Aussitôt, ce prince à la tête légère s'empressa de les satisfaire. Donc, à la suite de cet incident, « tous les boïars avaient gagné une très grande confiance et ne tenaient aucun compte de lui, et ils faisaient ce qu'ils voulaient ».

Mais quelque chose de la tradition de famille se trouvait aussi chez ce prince passager, qui n'obtiendra plus jamais un trône. Ainsi, il enverra des boïars pour contrôler les comptes des représentants à la Porte, coutume dont la disparition avait été regrettée par Neculce, et, à la fin de la première année, il demanda qu'une députation du pays aille à Constantinople déclarer qu'« il est un prince bon et agréable ». Furent chargés de cette mission Razu, Théodore Paladi, très en faveur cette fois aussi, Radu Racoviță et Emmanuel Costachi, « prenant avec eux aussi quelques parents jeunes, pour voir Constantinople ». Mais ceci ne l'aida pas à conserver sa situation, et Michel Racoviță obtint, de son côté, qu'il garde le pouvoir pendant encore trois mois, pour des motifs de fiscalité. Puis, Constantin, qui était resté en Valachie, jusqu'en 1748, ne recueillit pas l'héritage de ce frère, qui, n'ayant pas d'argent pour obtenir sa confirmation, avait enfermé les boïars qui lui avaient promis cette somme et leur extorqua un « emprunt », se mêlant aussi à des affaires juives qui eurent un écho jusqu'à Constantinople, de sorte que, revenant de son exil à Ténédos, que les Turcs appelaient « Boktchéda », Grégoire Ghica revint pour la troisième fois en Moldavie <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 205—210.

De nouveau, commencera la dualité intérieure, avec l'échange, d'un pays à l'autre, entre les deux cousins germains ennemis (1747) <sup>1</sup>.

Jean était parti de Moldavie sous la malédiction de la population <sup>2</sup>, une veuve ayant lancé des pierres derrière lui. Son successeur trouva des amis anciens et nouveaux, la délégation moldave envoyée à la Porte par son prédécesseur s'étant fixée au premier rang des boïars: se trouvent ainsi à côté un Rosetti, Basile, qu'on appelle, d'après la nouvelle mode grécisante: Vasilaki, un Costachi, Basile Negel, un Démètre ou Dumitrașcu Calmășul, dont la situation avait été déterminée par l'influence de son frère Jean, et ils étaient les fils d'un père originaire de Orheiou avec une femme de Câmpulung; ce Jean, après des études à Lwów, avait pris ensuite, bien qu'il ne fût pas « Phanariote » la place d'Alexandre Ghica décapité, comme grand interprète de la Porte. A ces boïars s'ajoutent un stolnic Lupu, à côté d'une quantité de Grecs: Bacha Michalopoulo, Ianaki Chryso-kouléo, Aristarque, Papazolou, mais il faut observer que deux d'entre eux faisaient partie des métis romanisés <sup>3</sup>. Mais le prince conserva l'impôt sur le bétail et les dîmes qui avaient été annulées par Constantin Mavrocordato. Puis, après huit mois à peine, Ghica revenait à Bucarest et faisait envoyer à Jassy son concurrent (1748) <sup>4</sup>.

S'inspirant encore de l'Occident, Constantin Mavrocordato avait envoyé de Bucarest à Venise <sup>5</sup>, pour des études dont le caractère n'est pas défini, pas moins de quinze jeunes boïars, tous descendants de grandes familles, parmi lesquels aussi Răducanu Cantacuzène, fils du ban Matthieu, qui ne passa pas à Venise moins de trois ans, devenant ensuite un pro-

<sup>1</sup> Voy. la notice dans Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 392—393; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1114—1115, n° MLXXVII.

<sup>2</sup> Emprunts pris aussi chez Lupu Anastasiou; *ibid.*, II, p. 1118, n° MLXXXI; p. 1119, n° MLXXXVI.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 211.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 211—213.

<sup>5</sup> Un Rosetti a une fille qui porte le nom de Vénitienne, parce qu'elle était probablement née à Venise; *Gen. Cantacuzinilor*, p. 369.

tégé de ce prince, qui le mena avec lui en Moldavie <sup>1</sup>. Revenu dans un pays qu'il n'avait jamais désiré, mais auquel, par l'imitation des institutions valaques, qui étaient sa création propre, il avait contribué essentiellement à donner un caractère commun avec celui de la principauté voisine, et, de cette façon, avait aidé, plus que par ces mutations fréquentes des princes, qui néanmoins emmenaient avec eux une partie de leur clientèle, à la création d'une vie roumaine unitaire, Mavrocordato commença par établir, contre l'opposition de certains parmi les boïars, et même contre ses propres intérêts, le système des quarts fixés et de l'annulation de l'impôt sur le bétail, qui avait été tant de fois solennellement maudit. Pour remplacer la *désétina* et l'impôt sur le tabac, on avait introduit la coutume des impôts garantis par des « billets imprimés ». Et il poursuivit de nouveau ces méchants marchands lazés, comme pendant son règne précédent.

En dehors de ces changements, Constantin n'amena aucune clientèle, et d'autant moins une clientèle de Grecs <sup>2</sup>. Il se sert des boïars de son prédécesseur, malgré la guerre ouverte qu'il y avait entre les deux : André Rosetti et Étienne Razu, Radu Racoviță, Bogdan, Théodore Paladi, cet Aristarque, fils d'une princesse, et ce Démètre Calmășul, qui sera inamovible, comme frère du grand interprète de la Porte. Il fit appeler les prêtres pour leur faire des leçons pendant la nuit, « à partir de trois heures de nuit » (à la turque, d'après l'heure du coucher du soleil), jusqu'à sept heures du jour ; cette initiation pour les prêtres se faisant à l'église même de la Cour, des gardiens à la porte. Très scrupuleux en fait de moralité, il fit enfermer à l'église St. Georges de Jassy une certaine catégorie de femmes, auxquelles la princesse envoyait du lin pour filer, jusqu'au moment où il se trouvera quelqu'un pour les épouser. Des logements furent créés pour les étrangers, Turcs et autres, « pour qu'ils ne se logent

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>2</sup> Il se réconcilia aussi avec Michel Racoviță, qui était en exil à Mytilène et il fit épouser sa fille, Smaranda, par Jean (Ioniță), fils de Michel ; Ienachi Cogălniceanu, p. 218.

plus dans des maisons pleines de femmes, comme auparavant »<sup>1</sup>.

Mais la grande action de ce règne a été la proclamation de la liberté des paysans dans cet autre pays aussi.

Cette réforme a donc été transportée de Valachie. Mais, dès son règne précédent, avant cette réforme valaque, Constantin avait décidé, d'après la demande du clergé, que le devoir de travail, personnel ou avec leurs chars à bœuf, des paysans vivant sur ces terres de l'église, sans être serfs, « sera de douze jours par an », donnant aussi la dîme et acceptant des représentants des maîtres comme petits vornics du village, qui devaient donner des quittances pour le travail fait, « et, quant à leurs serfs, qu'ils restent selon la coutume »; il est défendu qu'on échange les terres entre boïars et paysans, et vice-versa<sup>2</sup>. Ceci venait aussitôt après le décret de 1737, qui exemptait les boïars d'impôts<sup>3</sup>.

Avant d'examiner l'acte de réforme lui-même, il est intéressant de voir la façon dont elle apparaissait à ce petit boïar employé à Constantinople d'abord et, pour des missions inférieures d'agent fiscal ou d'administrateur, du côté de Botoșani, — la famille y avait des maisons<sup>4</sup>, de même qu'à Jassy et Cernăuți<sup>5</sup> —, qui avait écrit d'une façon plus large l'histoire de ce règne: « Il a inventé aussi que les boïars ne doivent pas avoir de serfs dans leurs villages, et les serfs furent avertis, dans tous les districts où ils se trouvaient, de venir à Jassy pour se détacher de leurs devoirs de serfs, et on ordonna aux boïars qui en avaient, avec des actes pour justifier le servage, d'y venir, car toute cette affaire devra être examinée dans les Conseils. Tous ces serfs, de partout, se rassemblant

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 213—218.

<sup>2</sup> Continuation en 1744, par Jean Mavrocordato; M. Kogălniceanu, *Arh. Rom.*, II, pp. 169—171.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 190—194.

<sup>4</sup> Voy. Iorga, *Studii și doc.*, III, p. 66 et suiv.

<sup>5</sup> *Ibid.*, VI, p. 446, n° 1.686; La maison de Basile Cogălniceanu, officier, près de l'église de Barnovschi à Jassy, est employée pour des hôtes princiers et pour l'aga. Cf. Ienachi Cogălniceanu, p. 215.

au Conseil, avec une grande insolence, car le prince Constantin leur avait appris à ne tenir compte de personne, et les boïars eux aussi étaient venus de la campagne, ceux qui avaient des serfs, et, s'étant tous rassemblés, on a pris la décision de réunir un grand Concile dans le couvent des Trois-Hiérarques. Et, ainsi, le prince y venant avec tous ses boïars, ils ont commencé à faire un examen exact de l'époque où les paysans étaient devenus serfs et de la personne qui les a vendus et du prix de la vente. Alors, tous les boïars répondirent, disant : « Ce n'est pas nous qui les avons achetés, mais nous les avons trouvés comme serfs, venant de nos ancêtres, et nous les avons nous aussi; quant à les vendre, nous ne pouvons pas les vendre, mais nous les employons pour nous aider. Alors, le prince ordonna, par une grande décision, qu'il n'y ait plus désormais de serfs; seulement, parce qu'ils vivent dans des villages appartenant aux boïars et se nourrissent sur leurs terres, ils doivent travailler vingt-quatre jours par an pour les boïars, en été, et donner en hiver deux thalers pour chaque maison et travailler douze jours par an, en été et en hiver. Et, le prince décidant de cette façon, les boïars ont donné leur assentiment, et le prince donna l'instruction que les serfs reçoivent un certificat princier avec le sceau du pays », — donc, ici encore, tout se fait par écrit —, et « dans ce certificat, il y avait écrit que désormais ils ne doivent plus être intitulés serfs, ayant seulement à servir les jours mentionnés plus haut, et chacun de ces certificats était payé au troisième logothète un thaler, donnant aussi quelques paras à l'écrivain »<sup>1</sup>.

Venons à l'acte même<sup>2</sup> auquel se rapporte celui dont nous pouvons tirer la connaissance des circonstances dans lesquelles il fut accompli, sous une pression populaire qui a dû exister aussi à Bucarest, car, sous le premier document, on trouve aussi la signature de petits boïars qui ne peuvent pas avoir eu de terres, et, en Moldavie aussi, il y a la décision d'une « Assemblée Nationale », à laquelle participent le clergé grec et roumain,

<sup>1</sup> Pp. 213—214.

<sup>2</sup> Voy. M. Kogălniceanu, *Arhiva Românească*, pp. 169—171; *Mag. Ist.*, II, pp. 289—292.

les boïars grands et petits, jusqu'au dernier rang pour certains d'entre eux et jusqu'aux anciens boïars, comme un Tăutu, qui, depuis longtemps, n'avaient pas eu de fonctions, et jusqu'à des familles ignorées jusque là, à des capitaines, à des petits échansons, à ces gardiens de la porte princière qui s'appelaient « vornics de la porte », et parmi ceux-ci, il y a aussi un Ianachi Negruț, ancêtre de l'écrivain de l'époque romantique. Ce vrai plébiscite mentionne les abus coutumiers commis à l'égard de ces serfs, et « les plaintes portées par ces villageois qui habitent sur les terres de l'Église et des boïars . . . , contre les maîtres des villages », « ce nom de servage semblant à ces gens n'avoir aucune distinction d'avec celui d'esclavage », car les habitants sont vendus comme des Tziganes, distribués entre les héritiers, mentionnés dans les listes des dots, allant jusqu'« à séparer les enfants de leurs parents, les prenant dans les maisons des boïars pour des services et les transportant d'une place à l'autre ». Le prince examine l'origine de cet état de choses, qui, chez les Valaques, n'avait pas été, nous l'avons vu, présenté dans tous ses détails. Il veut savoir « quel est le surplus des devoirs exigés des serfs en comparaison avec les *lăturași* (« voisins à côté ») qui habitent sur les terres des boïars et y rendent des services ». Donc, ce jour du 6 avril se rassemblèrent : le clergé, les boïars, et, en même temps, ainsi qu'ils le reconnaissent eux-mêmes, « un autre public », dans l'église de Basile Lupu, et, à savoir, à l'heure mystérieuse où on faisait sortir de son sépulcre les reliques de Ste Parascève, qui, elle-même, paraissait être appelée comme témoin. Ce qui se passa est qualifié de « Conseil d'information » devant le métropolite, cet étranger Nicéphore, contre lequel se dressera le sentiment national du pays, en 1752, et une décision sera prise que, si Nicéphore lui-même a été accepté pour couvrir la trahison de son prédécesseur, et, en plus, il avait été inscrit parmi les moines du couvent de Neamț, aucun autre étranger ne sera accepté comme métropolite ou comme évêque, en ajoutant aussi que, d'après un ancien privilège byzantin du XV-ème siècle, confirmé aussi par le métropolite Georges, l'Église de

Moldavie n'est sujette ni à Ochrida, métropole avec laquelle elle est au même rang, ni à un autre siège. Assistaient à cette assemblée aussi les deux évêques et les hégoumènes. On apprit, à la suite de ces discussions, que « les serfs ne sont pas des esclaves, et n'appartiennent pas, à titre d'esclaves », car les hommes seuls, pas les femmes aussi, doivent le service, et à savoir « un seul homme pour chaque maison, même si le père aurait un grand nombre de fils », donc leur situation est celle des *lăturalnici*, c'est-à-dire des paysans qui se sont établis sur la terre des boïars. Et, analysant le contenu du mot de serf pour la Moldavie, qui est « vecin », donc : voisin, l'acte de libération explique : « *voisin* signifie un villageois établi à côté et n'ayant pas de terres, devant se soumettre seulement à la condition de ne pouvoir pas quitter le village sans permission », et ceci parce que, de cette façon, le régime fiscal deviendrait anarchique ; et, ainsi, « si, même, d'après la loi, il sort du village, il faut l'y faire retourner ». Mais, avant tout, est désormais interdite « l'usurpation de la part des maîtres ». Et la somme du travail est fixée à vingt-quatre jours par an, la dîme s'y ajoutant. Comme on le voit par cette définition, ce que gagnent les anciens serfs est le respect de leur personne et l'établissement de la quantité de travail qu'ils doivent, et pas plus que cela <sup>1</sup>.

Lorsque, aussitôt après, et d'une façon inattendue, au mois d'août de cette année, lorsque la famille de Racoviță, apparentée depuis longtemps aux Ghica, se liait par un mariage aux Mavrocordato, le groupe grec des anciens représentants à la Porte de Michel, qui, à cause de son âge avancé, ne pouvait plus être employé, réussit à obtenir la Moldavie pour Constantin, le fils aîné, portant le nom de Brâncoveanu, de ce même Racoviță, à la même date Constantin

<sup>1</sup> M. Kogălniceanu a publié un « Urbair », c'est-à-dire un règlement des obligations des paysans, où on trouve d'autres charges, et aussi, comme somme de travail, « huit, dix et douze jours », selon la convention conclue avec les maîtres de la terre, et il prétend que cet acte a été conservé par « des historiographes contemporains ». Or, des expressions comme « constructie » qui est un néologisme, n'existant pas à cette époque, l'acte ne peut avoir rien d'authentique ; *Arh. Ist.*, II, pp. 293—294.

Mavrocordato, qui était à la fin de son œuvre, finissait, probablement aussi par suite des plaintes de la part des boïars dont les « droits » avaient été envahis, non seulement son règne moldave, mais toute sa carrière de réformateur. Car ses deux gouvernements ultérieurs chez les Valaques ne représenteront que la lutte incessante contre les intrigues qui venaient du nouveau groupe politique duquel, depuis longtemps, dépendait tout dans les deux pays, ne permettant plus de pré-occupations d'un caractère plus élevé. Mais Constantin Mavrocordato avait fini avec noblesse, refusant avec opiniâtreté d'être confirmé s'il s'agit de payer trois cents bourses au compte du pays, mais il lui fallut trouver cette somme à Constantinople même, pour se racheter du terrible exil, équivalent à une prison, de l'île de Lemnos <sup>1</sup>.

Ce qui suit donc formera, jusqu'à la nouvelle guerre entre Russes et Turcs de 1769, un autre chapitre des réformes: celui de la résistance nationale contre le patronage des Grecs de Constantinople qui étaient les représentants des deux pays.

---

<sup>1</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 364—365; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1121—1122, n° MXCI. — Pour la réforme valaque de 1733, voy. aussi Fotino, *Γροπλα*, II, p. 316 et suiv.

### CHAPITRE III

## LES ÉCRIVAINS À L'ÉPOQUE DES PREMIÈRES RÉFORMES

Avant d'arriver à cette grande preuve de vitalité roumaine, il faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur les créations pendant cette époque de collaboration harmonieuse entre les princes et le pays, dans le domaine des lettres et des fondations d'art.

Comme récits, cette époque a donné ce monument littéraire que sont les Mémoires de Neculce.

Dans une préface sans prétention, car le vornic Jean, l'ancien hatman de Démétrius Cantémir, bien qu'il connût le grec et eût appris le russe, ne pouvait pas être compté parmi les lettrés de la qualité des deux Costin et de son ancien prince, le vieillard croit devoir s'expliquer, semblant écrire pendant ce règne même de Jean Mavrocordato, de 1743 jusqu'à 1747<sup>1</sup>, auquel on était arrivé. Il explique l'absence de narrateurs plus anciens par cette dévastation, dont avait parlé Miron Costin, des pays roumains. Il a entendu parler de Ureche et de ceux qui avaient augmenté sa chronique, et il les mentionne de la même façon que Démétrius Cantémir, déclarant qu'il ne conservera de leurs écrits que ce qui n'est pas « un conte de nourrice ». L'œuvre des deux Costin est utilisée. Après le règne de Dabija, il croit que personne n'a continué le récit, et si même ce récit avait été continué, la continuation « aura été tenu secrète, car elle n'a pas paru jusqu'à aujourd'hui » : ceci aussi pour l'histoire des

<sup>1</sup> Voy. Iorga, dans *Gen. Cantacuzinilor*, p. 391, note 1 ; p. 399, note 1.

deux règnes de Nicolas Mavrocordato, par Nicolas Costin et par Auxentius le secrétaire. Donc, il est obligé de prendre sur lui-même cette continuation de l'histoire du pays. Jusqu'au règne de Duca (1683), il déclare avoir eu « quelques notices qu'il a trouvées chez les uns et chez les autres », tout en interrogeant aussi « les vieux boïars ». Plus loin, il est conduit par son expérience, par une mémoire admirable, sur « tout ce qui s'est passé pendant ma vie à moi ». Non sans ironie pour les Costin, fiers d'avoir employé des sources étrangères, il dit, d'une façon simple et touchante : « Il ne m'a pas fallu lire quelques historiens étrangers pour écrire, car tout a été écrit dans mon cœur ». Il croit ne s'être trompé qu'en ce qui concerne les dates. Et, quant aux historiens étrangers, sur lesquels il revient, il ajoute que, tout de même, « ceux qui ont été là, en savent plus que les étrangers ».

Enfin, tout l'ouvrage, si étendu, n'est pas écrit pour faire plaisir au lecteur, ni pour prouver quelque chose, car aucune question ne se pose pour lui. Mais, homme politique, administrateur jusqu'au bout, juge, conservateur des coutumes, conseiller princier, il veut que ceux qui le liront « sachent se garder des dangers et donner de meilleures réponses au Conseil : soit qu'il s'agit d'un secret ou d'une armée, ou de discours envers des princes ou des personnes d'importance », et nous avons vu que de pareilles réponses lui avaient été demandées à lui aussi, même dans la forme d'un vrai « traité », par Constantin, et, après avoir critiqué ce prince, il avait fini, précisément pour cela, par se réconcilier.

Ce qu'il ajoute, venant de la tradition, et qu'il ne veut pas mêler aux récits de ses prédécesseurs, les présentant comme une préface, montre un esprit plutôt simple dans le jugement de ce lointain passé. Certainement personne ne s'appuiera sur ces échos des légendes, mais on sera toujours charmé par le ton de ce vieillard, riche en conseils, dont la raison est pleine d'épisodes amusants ou tragiques. Pour la magnificence d'Étienne-le-Grand, pour les souffrances de Pierre Rareș, pour tout le drame de l'histoire de la Moldavie, il a aussi peu de compréhension que pour les problèmes, qui ont dominé impérieusement l'esprit d'autres, concernant les

origines. Les anachronismes sont fréquents, car, pour Neculce, tout se présente comme à son époque. Et ainsi il y aura « un Allemand » comme défenseur de la forteresse de Neamț sous Étienne-le-Grand; d'autres anachronismes se retrouvent lorsqu'il mêle aux guerres de ce grand prince le monastère de Cașin, fondé seulement un siècle plus tard, lorsqu'il place les Racoviță, lorsqu'il parle d'impôts que déjà le prince Basile aurait décrétés, car il place à l'époque des Phanariotes l'imposition du *fumărit*.

Ces annales mêmes sont sans doute une œuvre de passion et d'intérêt personnel, où on voit bien de quel côté se trouve l'écrivain et quel est l'avantage qu'il a pu avoir dans la succession des règnes. L'effort vers l'impartialité ne manque pas cependant, et, surtout, lorsqu'on peut faire le contrôle de ses assertions, on découvre qu'elles sont parfaitement vraies. Mais toute attention et toute mesure manquent pour les lignes politiques, et encore plus pour les grands événements, pour les idées dirigeantes. Entre l'intelligence de Neculce et celle des Costin, sans parler de celle des deux plus grands historiens de cette époque, dont l'œuvre lui était généralement inconnue, il y a une différence énorme. Même son « nationalisme », avec les jérémiades, riches en soupirs pour la ruine du pays à cause des Grecs, auxquels cependant il était lié par le sang, ne représente pas une conviction permanente, car, aussitôt que des places se trouvent pour lui et pour ses fils, l'attitude est autre.

Pour le caractère de Constantin Mavrocordato, pour l'idéal et l'œuvre de réforme de ce prince, Neculce reste l'ancien boïar habitué à médire, quand une forme de contribution peut le toucher aussi. Insensible envers les paysans, lui aussi, comme un Mustea, il est indigné de tout ce qui pourrait augmenter cette insolence du « vulgaire », qui, à partir de Constantin Duca, était cultivé par presque tous les princes, correspondant à l'esprit d'une époque au milieu de laquelle ne s'était pas formé cet amateur des anciennes coutumes, mais il ne le fait pas quand Démétrius Cantémir a passé par dessus la coutume pour essayer cette œuvre de libération qui ne lui a pas réussi.

Ayant été consulté pour ces directions de grande politique européenne, ayant passé, ensuite, quelques années en Russie, ayant enfin de rapports avec beaucoup de personnes, il est fier de pouvoir saisir, — et il s'y entend si bien —, le fil des changements qui se produisent, dans des proportions beaucoup plus grandes, autour de son pays même. De là, des paragraphes entiers sur ce qui se passe au-delà des frontières, même en Occident quelquefois, mais surtout chez les Turcs, en Perse, pays avec lequel le Sultan était en guerre, en Pologne et en Russie, mais, sur les Russes, qui l'avaient dégoûté pendant ses années d'exil, il a une très mauvaise opinion. Il l'exprime, du reste, ainsi dans des termes durs : « Déjà Cheremet (Chérémétiev), plusieurs fois, m'avait recommandé de m'établir chez eux, et il promettait d'en écrire à l'empereur pour qu'il me donne un privilège et des villages, mais, moi, je n'ai pas voulu l'accepter, car c'est une nation où les hommes ne sont pas libres d'aller où ils veulent, ni chez l'empereur, sans un ukase, et ils ne veulent pas accorder d'ukase pour ne pas faire trop dépenser à l'empereur. Et chez l'empereur il n'y a pas une grande Cour, avec beaucoup de courtisans, au moins telle qu'elle se trouve chez les princes de notre pays, ou dans un autre royaume ou principauté; c'est très peu de chose chez eux: seulement il y a assez de soldats. Donc, en ce qui me concerne, cela m'était indifférent, mais je pensais surtout à mes enfants, à la carrière qu'ils auront, car s'ils ne veulent pas être soldats, les fils de telle personne comme nous étions, ne peuvent arriver à aucune situation ». Et il recommande aux Moldaves de ne jamais accompagner leur prince en exil, car, dans cet exil, on ne tient compte que du prince lui-même, et ce prince, rempli d'amertume, change de caractère. « La faveur du prince est comme le serein du ciel et comme le vent de la mer: à tel moment, il y a le serein et viennent les nuages; maintenant, la mer est d'huile et aussitôt la tempête surgit »<sup>1</sup>.

Il semble que tout le travail eût été écrit d'un coup. La preuve en est que, parlant de l'expédition du tzar Pierre en

<sup>1</sup> P. 339.

1711, et mentionnant le renégat bosniaque Koltchak, il note ce qui correspondrait seulement pour la dernière époque de sa vie: « Mais Koltchak, venant de cette nation <sup>1</sup>, est arrivé, avec le temps, à être maintenant pacha à Hotin » <sup>2</sup>.

A côté, Constantin Daponte, qui est devenu ensuite le moine Césaire, écrira en grec « Le Journal dace » du second règne de Constantin Mavrocordato, puis la Vie de ce prince, aussi des lettres adressées aux boïars <sup>3</sup>. Dans cette même langue, le médecin Depasta, mentionné plusieurs fois dans le grand registre de Constantin, le couvre d'éloges, et enfin, en grec aussi, écrira un Lazare Skriba <sup>4</sup>.

C'est tout ce qu'on trouve comme écrit, en roumain ou en grec, dans ces pays pendant cette époque, le lendemain du jour où la mort avait arrêté la plume de Démétrius Cantémir, en train de développer, comme historien, tout le sort de toute sa nation. L'ouvrage littéraire est maintenant le livre d'Église, quelquefois aussi l'ouvrage de théologie. Il a fallu un accident, comme les longues et tristes années, menant jusqu'au désespoir, d'une prison d'État, comme celles où en arriva à moisir, en Autriche, l'ancien signataire des diplômes « constantiniens » que vendait le prince Radu Cantacuzène, Vlad Boțulescu de Mălăiești, — il emploie le « de » nobiliaire,

<sup>1</sup> Serbe de Bosnie.

<sup>2</sup> P. 321. Pour Hotin à cette époque, voy. Schlechta-Wssehrd, *Walachei, Moldau, Bessarabien, die Krim, Taman und Asow in der Mitte des vorigen Jahrhunderts*, dans les *Sitzungsberichte* de Vienne, XL (1862), p. 255 et suiv.; traduction de Lazare Șăineanu (Sainéan), dans la *Revista Nouă*, III.

<sup>3</sup> Pour d'autres œuvres, comme son « Jardin des Grâces », *Κήπος χαρίτων*, dont on découvre encore des exemplaires en Roumanie, Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 509 et suiv. Une édition nouvelle, par Gabriel Sophocle, Athènes, 1880. Il écrit aussi une *Table spirituelle*; Litzica, *Cat. mss. grecs*, p. 485, n° 736. Il dédie une *Liturgiaire*; *ibid.*, p. 204, n° 393. Le Corphiote Christophe l'Emporocômète attaque Nicolas Comnène Papadopoulos, dans un mémoire de 1724, adressé au prince Nicolas; *ibid.*, pp. 192—193.

<sup>4</sup> C. Erbiceanu, *Cronicarii greci*, p. 295 et suiv. Cf. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, pp. 512—516; Litzica, *Cat. mss. grecs*, p. 14, n° 20. Pour Skriba, *ibid.*, pp. 12—13, n° 17; cf. *ibid.*, pp. 184—185, n° 346.

d'après la coutume de l'Occident —, pour que, empruntant des livres aux géoliers de la prison, se produisent des versions d'ouvrages connus aussi dans les pays roumains, mais, en même temps, d'opuscules étrangers, comme l'Histoire de Scanderbeg, une « histoire universelle » et la Vie des saints catholiques, d'un caractère si local, qu'avaient été le capucin St. Felice ou St Joseph Calasanzio <sup>1</sup>.

Et aussi, il a fallu pour de nouvelles publications quelques étrangers abrités chez les Roumains, comme ce Duca Sotiriovici, qui fonde une imprimerie à Jassy, à l'époque de Jean Mavrocordato, donnant, en 1743, un Psautier, avec la dédicace coutumière envers le prince <sup>2</sup>, dans laquelle il annonce que, « comme il n'a pas d'autre moyen d'être utile au prochain que cet art de l'imprimerie, il ne manquera pas d'être dorénavant, selon ses forces, au service de ses frères en Christ, publiant des livres utiles pour sauver les âmes », et c'est lui qui, à une occasion comme celle du mariage de la princesse Smaranda avec le jeune Jean Racoviță, écrit des vers assez ridicules, où il ne fait autre chose qu'annoncer ces noces <sup>3</sup>.

Mais, comme la nouvelle préparation des prêtres demandait des livres d'office partout, sous le même prince Jean, l'évêque Barlaam, puis son successeur Jacob, qui sera ensuite un grand métropolitain, fonde, avec un Grégoire Stan, originaire de Brașov, une imprimerie à Rădăuți <sup>4</sup>. Parmi ces livres, se trouve un Catabasie moldave qui correspond, en 1744, à la nouvelle « Anthologie » de Râmnic <sup>5</sup>. Barlaam publie aussi, sous le même Jean Mavrocordato, le Livre de prières et le Liturgie de 1745 <sup>6</sup>. A Bucarest, à la même date, apparais-

<sup>1</sup> J. Bogdan, *Câteva manuscripte slavo-române din Biblioteca Imperială dela Viena*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XI, pp. 27—28; Iorga, dans la revue *Literatură și artă română*, 1899—1900, p. 20 et suiv.; *Ist. lit.*, II; *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 417.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 76—78, n° 234.

<sup>3</sup> *Cat. mss. Ac. Rom.*, I, p. 645.

<sup>4</sup> Bianu et Hodoș, loc. cit., p. 79, n° 236.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 80—83, n° 237. Puis un Évangélaire; *ibid.*, pp. 88—92, n° 246.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 85—86, n° 241; p. 87, n° 243. Douteux, *Les conseils aux prêtres pour les sept mystères*, imprimé à Jassy, 1745; *ibid.*, p. 87, n° 242. Une

sent : « la Confession Orthodoxe »<sup>1</sup>, le Psautier slavon<sup>2</sup>, les Prêches du Chrysostôme<sup>3</sup> et l'Octoïque, le Livre de prières, le Liturgiaire, un autre Livre de prières, un Psautier, un troisième Livre de prières<sup>4</sup>. A Buzău, l'évêque Méthode donne un Euchologe (1747)<sup>5</sup>; l'évêque de Râmnic un Liturgiaire<sup>6</sup>, un Livre de prières<sup>7</sup>, de nouveaux Prêches<sup>8</sup>, un Alphabet<sup>9</sup>, un livre sur le devoir des prêtres<sup>10</sup>, une édition des Actes des Apôtres, un Catabasiare, où on rencontre aussi un de ces chants pour les enfants qui viennent annoncer Noël sous les fenêtres des fidèles :

L'étoile point là-haut,  
Avec son grand secret,

et une « Oraison », un Psautier<sup>11</sup>.

Mais, par ses rapports avec les Occidentaux, Grégoire Ghica faisait chercher dans tous les couvents de Moldavie les anciens manuscrits pour les offrir au roi de France, et il était question d'envoyer à l'abbé Sevin aussi la chronique du pays compilée par ordre de Nicolas Mavrocordato, chronique dont on parlait avec les plus grands éloges, en même temps que ces publications religieuses de Jassy et de Buca-

---

*Doctrine ecclésiastique*; *ibid.*, pp. 92—93, n° 247. Mais aussi un Liturgiaire publié par Duca Sotirioviçi (1747); *ibid.*, p. 99, n° 255. Une *Synopsis*, un Triode; pp. 102—104, nos 260—262. Un Livre de prières; *ibid.*, p. 109, n° 268; un Octoïque, pp. 109—110, n° 269. Le Canon de St. Spiridion; *ibid.*, p. 112. Encore un Livre de prières; *ibid.*, pp. 112—113, nos 272, 274.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 87—88, n° 244.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 88, n° 245.

<sup>3</sup> Un autre de Râmnic; *ibid.*, pp. 311—319, n° 277.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 93, nos 248—249; pp. 98—99, n° 254; pp. 99—100, n° 257; p. 107, n° 264; p. 109, n° 267. Et aussi un livre grec; *ibid.*, p. 111, n° 271.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 100—101, n° 258.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 99, n° 256.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 101—102, n° 259.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 105—106, n° 263.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 107—108, n° 265.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 110—111, n° 270.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 94—96, nos 250—251; pp. 96—98, n° 252.

rest qui avaient formé l'orgueil du vieux Duca et de Brâncoveanu <sup>1</sup>.

Mais Constantin Mavrocordato refusa les propositions françaises d'acheter la bibliothèque, si précieuse, de son père <sup>2</sup>. Il traitait, comme nous l'avons dit, avec les Jésuites hongrois, réfugiés en Moldavie, la rédaction d'une Histoire du pays en latin. A côté de lui, on voyait, vêtu en boïar, avec une longue barbe et un chapeau-ballon, le célèbre peintre genevois Liotard, auquel est dû le portrait, très flatté, de Constantin, qui louchait et n'était pas particulièrement beau. Et, à côté de celui de ce patron, le portrait de Nicolas lui-même, présenté dans toute sa magnificence souriante.

Mais l'ambition du second Mavrocordato était ailleurs : dans ces réformes « philosophiques » qui lui ont gagné aussi de la part du bizarre inventeur lyonnais Flachet le compliment que, dans d'autres conditions, il serait devenu un autre Pierre-le-Grand.

Ajoutons que par ces relations a pu pénétrer en France aussi la traduction en grec de la Chronique de Moldavie <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Le prince de Moldavie, son cousin (de Nicolas Mavrocordato), ne l'a point imité, mais, en revanche, plein d'envie de faire plaisir au docteur Fonseca, il a donné ordre qu'on fouillât dans les monastères de son petit Etat qui par malheur ont été pillés à différentes reprises. Il doit, au premier jour, nous faire présent d'une histoire de Moldavie et des provinces voisines, composée en langue du pays ; elle n'a point encore vu le jour, et on en parle comme d'un chef-d'œuvre. Un médecin établi à la Cour de ce prince s'est chargé de ramasser tous les livres, tant grecs que moldaves, imprimés à Jassy et à Boucharest ; on ne les connoit guères en France, ni ailleurs, et, ne fût-il que cette raison, ils ne sont point indignes d'occuper une place dans la Bibliothèque du Roy ; Omont, *Missions*, p. 502.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 670—671. « J'ai sceu d'ailleurs que toute la nation grecque s'étoit unie pour l'engager à la conserver » ; p. 671. Des dons qu'on lui envoie de Paris (aussi « les Mémoires de l'Académie des Inscriptions »), p. 673 et note 2, pp. 681—682. Quelque chose aussi pour son secrétaire, Drako. Son appréciation à la page 695 : « S'il ne parvient pas à acquérir autant de sçavoir que son père, du moins parviendra-t-il à être le plus sçavant de sa nation ; il est d'ailleurs d'un très bon caractère et gouverne très sagement sa principauté » ; p. 697.

<sup>3</sup> Voy. *ibid.*, p. 741 : « [Le drogman] m'a envoyé un mss. en grec vulgaire

En ce qui concerne les édifices, Grégoire Ghica, de son côté, s'était cru obligé d'entreprendre toute une « inspection » des couvents et, sous lui, des artisans hongrois travaillèrent aux coupoles du monastère de Golia, qui s'effondrèrent cependant sur eux, les écrasant <sup>1</sup>. Il aida à la réfection des grandes fondations comme Galata et Cetățuia, en partie ruinées, et nous avons vu qu'il avait complètement transformé l'ancien petit couvent de Balica. En Valachie, le même, rivalisant avec son oncle, Nicolas Mavrocordato, éleva un couvent au saint guérisseur, Pantéléimon, annexant aussi un hôpital, d'après une obligation qui était de plus en plus observée au cours de cette époque de philanthropie par les princes et les boïars : c'est dans l'église de ce couvent qu'il sera enseveli, sous un noble monument de marbre. De son côté, Constantin Mavrocordato, moins fastueux, en philosophe qu'il était, termina cette chapelle élégante, mais mal peinte, de Văcărești, que son père lui-même lui avait recommandée <sup>2</sup>. Jean Mavrocordato, malgré ses défauts d'amateur de fêtes et de légèreté de conduite, a voulu, ainsi que nous l'avons montré, couvrir de peintures, dues à des artistes venus d'au-delà des frontières, la grande église de la Cour <sup>3</sup>.

Il faut ajouter aussi des œuvres d'édilité : pavage des rues, travaux pour amener les eaux, établissement d'une garde contre les incendies, tout cela n'étant, du reste, que l'imitation de ce que faisaient, sur les traces des empereurs de Byzance, les Sultans à Constantinople.

Les rapports avec les patriarches de l'Orient se conservent encore après le départ de l'influent Samuel d'Alexandrie. Paisius de Jérusalem a passé quelque temps en pays roumain

qui contient l'histoire moderne des princes de Valachie et de Moldavie ; j'ay prié un religieux versé dans le grec vulgaire de traduire cet ouvrage ». Cela a été fait, comme il a été dit, par Nicolas Grenier de Smyrne et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Paris, des extraits en a yant été donnés par Hase dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, XI.

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 198.

<sup>2</sup> Voy. aussi Daponte ; Iorga, *Inscriptiï*, I, p. 98, n° 160.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 207.

et les rapports ne manquent pas non plus avec les Sièges d'Antioche et d'Alexandrie <sup>1</sup>. Les chroniqueurs marquent toujours l'honneur, souvent chèrement payé, que faisaient au pays de pareilles visites. Se mêlant à la querelle pour le Siège syrien d'Antioche, Constantin Mavrocordato abrite le patriarche vaincu, Sylvestre, et l'aide à élever à Bucarest une chapelle gréco-arabe <sup>2</sup>: on a des lettres de lui adressées à des princes et boïars roumains <sup>3</sup>. On a vu que le surveillant pour l'impression des livres roumains, Ananie, devint, par les rapports qu'il pouvait avoir avec les prélats grecs, métropolit de Césarée de Palestine; et, en 1742, l'archimandrite Callinique de Bucarest est nommé à la métropolie de Myrrhe, la ville de St Nicolas <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Démètre Ionescu, ouvr. cité.

<sup>2</sup> Iorga, dans le *Bul. Com. Mon. Ist.*, 1929, p. 97 et suiv.; *Inscriptii*, I, pp. 267—268, n° 621. Cf. Paul Bacel, dans les *Échos d'Orient*, VII, p. 156 et suiv. Un antimense de lui (1748); Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1121, n° MLXXXVIII, MCXC.

<sup>3</sup> Les correspondants sont Grégoire Ghica et sa famille, Constantin Racoviță et plusieurs boïars; ces lettres dans N. Iorga, *Textes post-byzantins*, Bucarest, 1939, p. 31 et suiv.

<sup>4</sup> Gelzer, *Ochrida*, p. 55. En 1772, la famille des Ghica achète des reliques; *ibid.* Joannice Karatzas, ancien patriarche de Peć, établi ensuite à Chalcédon, visite les pays roumains en 1750; Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 365; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1126, n° MXCIV. Aussi un Nicolas Karadcha-Caragea en pays roumain; *ibid.*, n° suivant.



LIVRE III

LUTTES DES ROUMAINS CONTRE LE  
PATRONAGE PHANARIOTE ET JÉSUISTE



## CHAPITRE PREMIER

### TROIS RÉVOLTES À JASSY ET À BUCAREST

Lorsque, en 1749, le si jeune fils aîné de Michel Racoviță, Constantin, obtint le trône de Moldavie, ses représentants furent de grands boïars habitués à cette mission si lourde et respectée, et le Conseil princier contenait le vieux Georges Cantacuzène, Razu, du même âge, Théodore Paladi et Bogdan, Radu Racoviță, le demi-Roumain, en partie de sang princier, Aristarque, Calmășul, Lupu, les deux Cantacuzène plus jeunes: Jean, fils de Toderășcu, Ioniță, qui, à ce moment, seulement chambellan, deviendra spathaire, lorsque plus tard il écrira lui aussi la chronique de Moldavie. Mais, à côté, apparaissent des Grecs non assimilés: Georges-Iordachi et Lascarachi Geanet, de fait un Tzanétos, d'origine levantine (en italien Zanetto), Georges Mano <sup>1</sup>, à côté d'un aventurier qui avait commencé par faire le commerce avec l'Orient, un Marseillais d'origine obscure, même africaine, qui signait Linchou ou Linchoult et que les nobles chroniqueurs définissent, dès sa première apparition dans la suite du jeune prince, comme « *Leința le Français* », personnage dont la faveur du maître fit un grand sloudchar <sup>2</sup>. Mais les représentants à Constantinople étaient les mêmes que ceux de son père: Stavraki, le marchand de bétail Manoli, Vlasto et un troisième Geanet, Antiochus. Mais ce nouveau règne avait été annoncé par un autre Grec de Constantinople, Fo-

<sup>1</sup> Voy. Const. Mano, *La famille Mano*.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 219. Pour Linchou, Mihordea, *Politica orientală franceză și țările noastre în secolul al XVIII-lea, 1749—1760, după corespondența agenților de la « secret du roi »*, Bucarest 1937.

taki, qui, avant la nomination des caïmacams, se donnait des airs de lieutenant princier.

Très nettement, dès le commencement, ce Ioniță Cantacuzène, ou Canta, affirme <sup>1</sup> avec indignation ce passage du pouvoir réel qu'avaient eu jusque là et continuaient à avoir, au moins dans la forme, ces boïars qui se conservaient d'un règne à l'autre à un groupe de personnages sans passé, sans fortune, irresponsables, sans aucune compréhension et sans aucun sentiment pour un pays qu'il n'avaient pas même vu, ces représentants à la Porte qui exploitaient la jeunesse et le manque d'expérience des adolescents qu'ils avaient contribué à élever au trône: « Ce prince gagna le trône d'abord par l'intermédiaires des Grecs du spathaire Iordaki Stavraki, qui remplissait autant qu'il le voulait toutes les fonctions de représentant à la Porte de l'Empire turc, avec son beau-père, Manolaki le spathaire ». Et le prince dut amener avec lui un frère de ce Stavraki, Yanakaki, devenu căminar et envoyé comme administrateur du district de Jassy.

Le chroniqueur ajoute que, chez les Valaques aussi, « quand arriva Michel Racoviță comme prince », Stavraki avait déjà souffert la même chose, c'est-à-dire qu'il avait subi les conséquences du mécontentement général des boïars, cherchant à le réduire au rôle qui lui revenait <sup>2</sup>. En Moldavie, le jeune prince, qui s'était habitué à s'enivrer d'opium, le matin et « à l'heure de la kendi » (c'est-à-dire le coucher du soleil à la turque) et « buvait du vin mêlé d'absinthe, au pot même », de sorte que « pendant toute la journée il était gai » <sup>3</sup>, chercha l'appui des boïars indigènes pour revenir à l'ancien système fiscal détesté, à l'encontre de la réforme d'un prédécesseur comme Constantin Mavrocordato, qu'il ne pouvait ni comprendre, ni apprécier. Conservant de forme ces quarts, il ajouta, avec « l'assentiment » de ses conseillers, l'impôt sur le bétail et l'accrut bientôt, à côté des autres impôts traditionnels et d'autres revenus, d'autant plus insupportables qu'ils furent vendus à l'encan: les salines, les douanes, le droit du

<sup>1</sup> P. 186.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 222.

marché. On employait l'ancienne monnaie plus pesante pour les comptes du Trésor et de la Chambre princière, se servant de l'autre pour les dépenses <sup>1</sup>. Il força les Turcs eux-mêmes, par les moyens les plus énergiques, tout en chassant cruellement les Lazes qui étaient revenus à leur fonction économique, à contribuer au paiement des dettes envers Constantinople <sup>2</sup>.

Encouragés par ces succès, les patrons du prince demandèrent aussi qu'on paie « d'anciennes dettes dues à d'autres princes », les boïars eux-mêmes étant obligés à y contribuer. Alors, une conspiration s'organisa pour empêcher ces exigences : les administrateurs devaient déclarer que les villages sont décidés à ne pas payer, système qui n'avait pas manqué ni pendant les jours honnêtes de Constantin Mavrocordato. Il fallut nécessairement accorder une diminution, et le résultat fut désastreux pour le fisc, mais surtout insupportable pour ceux que la chronique appelle « les ministres grecs », — ce mot de « ministre », qui est un néologisme, apparaît pour la première fois, et on verra quel en était le sens. Manolaki, le beau-père de Stavraki, chercha à faire comprendre par le prince cette situation. On décida donc, en plein Conseil, d'adresser à tout le monde une demande de consentir à une augmentation des impôts, qui ne serait pas cependant laissée aux soins des *ispravnic*s. De fait, c'était tout ce qu'il fallait pour organiser une nouvelle désertion : ceux qui devaient faire l'enquête passèrent en Pologne, et le trésorier lui-même, qui était resté pour continuer ses fonctions à Jassy, s'enfuit en Transylvanie. Tous les membres du Conseil quittèrent le pays. On ne put retenir que Georges Cantacuzène et Sturdza, puis Ioniță Cantacuzène Pașcanu, qui étaient cependant sur le point de partir. Les exilés de leur propre gré comptaient jusqu'à quarante personnes parmi les vieux seulement, et, avec les jeunes, pas moins de cent. C'était une brillante « manifestation nationale », qui fait honneur à la noblesse de Moldavie. Elle s'était concentrée à Căușani, une

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 219—220.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 220—221 : dans ces poursuites courageuses joue un grand rôle Lupu Anastasiou, qui fut en danger de mort ; *ibid.*

des résidences des Tatars du Boudchak. Comme les Grecs Manolaki et Fotaki venaient vers eux pour chercher à les réconcilier, les jeunes attendaient seulement leur arrivée pour les tuer.

Il fallut faire de grands efforts pour amener le retour des boïars, et la première condition fut nécessairement « l'expulsion à Constantinople » des Grecs. Les indigènes revinrent pour réoccuper leurs fonctions; dans le nouveau Conseil, on trouve aussi Basile Rosetti et, parmi les Grecs d'une autre catégorie, seulement Georges Mano et un aga Balasaki. La victoire des représentants de la tradition indigène était complète: jamais on n'avait essayé d'une façon plus hardie une pareille action, et l'époque où on répondait à de pareils mouvements par des dénonciations à Constantinople, par l'emprisonnement et quelquefois par la condamnation à mort était bien finie. Le pays appartenait au pays, c'est-à-dire à ses boïars, en Moldavie comme en Valachie <sup>1</sup>.

Peu auparavant, alors que Racoviță avait perdu sa femme, elle aussi une Constantinopolitaine, Sultane, et, pour ce motif, il fit torturer son médecin étranger, suspecté, sans raison, de l'avoir empoisonnée <sup>2</sup>, et il s'adonnait de plus en plus à la passion de la boisson, arrivant ensuite, pendant un second règne valaque, à devoir recourir, pour s'ennivrer, à l'eau de mélisse <sup>3</sup>, Grégoire Ghica, jeune encore, finissait ses jours, le 26 août de l'ancien style, à Bucarest, sans que nous eussions des informations sûres <sup>4</sup> sur cette mort prématurée.

<sup>1</sup> Quand un pacha, mécontent de n'avoir pas trouvé à son passage de la glace, frappa Dumitrașcu Calmășul, le prince se borna à nommer un autre guide du pacha à la place de celui qui avait été si grossièrement offensé; *ibid.*, p. 224. Et, lorsqu'il fallut apporter la confirmation du prince, celui qui en fut chargé fut Antiochus Geanet, que le prince créa grand postelnic; *ibid.* Lascarachi devint grand comis; *ibid.*, p. 225.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 224. Voy. Mihordea, dans la *Rev. Ist.*, XIX, p. 139 et suiv.; XXII, p. 235 et suiv. Son tombeau à Golia, avec une inscription grecque; Iorga, *Inscripții*, II, p. 163, n° 437.

<sup>3</sup> *Gen. Cantacuzinilor*, p. 137.

<sup>4</sup> Les Grecs croyaient que ç'a été une erreur du médecin Michel Mano; Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 367; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1130, n° MCH.

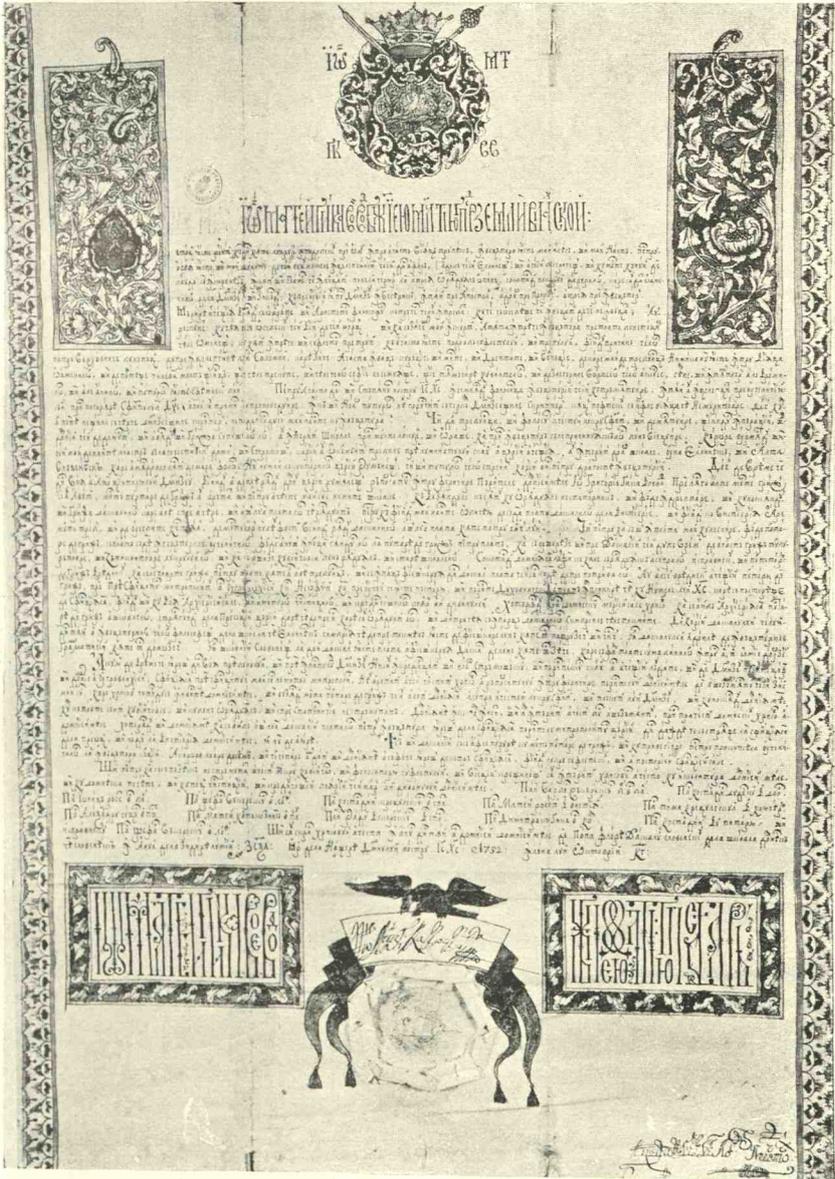
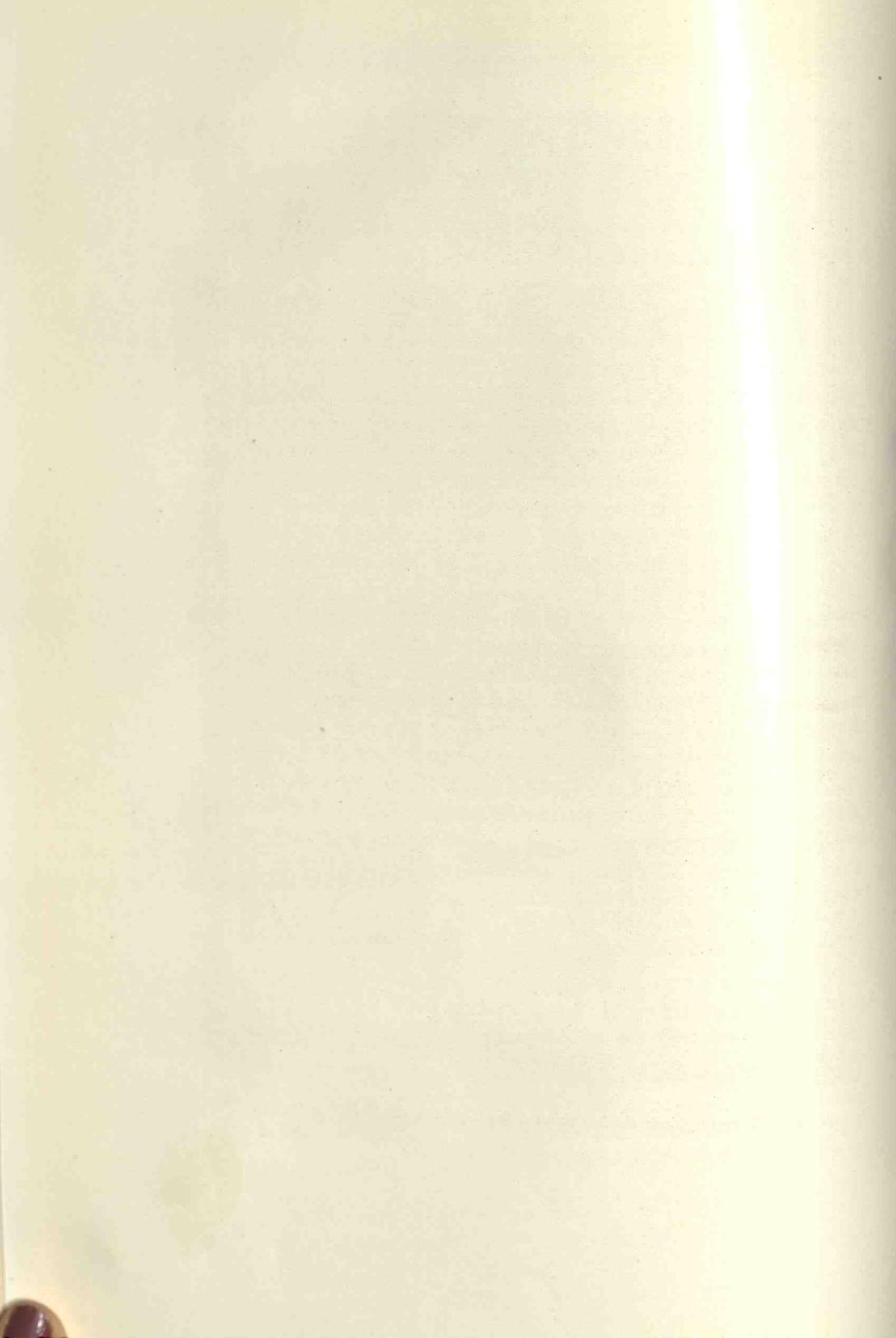


Fig. 8. — Diplôme de Matthieu Ghica, prince de Valachie (1752).



La princesse Zoé, qui devait vivre encore jusqu'en mars 1759, le faisait ensevelir dans l'église de Pantéléimon, qu'avait terminée, deux ans auparavant, le boïar Alexandre Bucșănescu, l'un des intimes de Ghica <sup>1</sup>.

L'inscription roumaine est particulièrement libre dans un style qui ne peut guère être comparé avec les dédicaces gauches sur les livres d'Église :

« Ayant accompli le devoir de tous, selon la nature humaine, le très heureux, et qui sera toujours commémoré, très haut, couronné Grégoire, le prince Ghica, prince en Valachie et en Moldavie aussi, qui, ayant régné avec beaucoup de sagesse et jugé selon la justice ces pays, avec ses orientations prudentes, s'est transporté en paix et avec honneur de son trône ancestral aux habitations célestes, et son corps humain a été enseveli honorablement comme celui d'un prince, étant descendu ici, dans sa fondation princière, pour une commémoration éternelle » <sup>2</sup>.

Dans la forme roumaine, il y a comme un écho du vers populaire, tel que nous l'avons rencontré dans le Psautier roumain de Dosithée. Et, comme sens, l'inscription montre la roumanisation complète de cette génération de Phanariotes, malgré leur connaissance des langues de l'Orient <sup>3</sup>.

On n'essaya pas alors, comme à la mort de Nicolas Mavrocordato, d'une élection dans le pays, pour l'aîné des fils de Grégoire et de Zoé, Scarlat, et on préféra donner le trône au second fils, Matthieu, qui portait le nom de son grand-père et de son ancêtre, Matthieu Sturdza, joli enfant, tel qu'il apparaît sur les murs des églises fondées ou ornées par sa famille, jusqu'à la forme, plus récente, de la fondation de Frumoasa de Jassy. Bien que si jeune, Matthieu avait été nommé à Constantinople, par les efforts des médiateurs grecs

<sup>1</sup> Voy., sur lui aussi Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 471. Cf. Fotino, ouvr. cité, II, pp. 321—323.

<sup>2</sup> Iorga, *Inscripții*, I, pp. 70—71, n° 150. Aussi dans Al. G. Gălășescu, *Eforia Spitalelor Civile*, Bucarest, 1900, p. 632.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu mentionne les deux discours en turc que Ghica avait faits au moment de sa nomination pour le dernier règne moldave ; p. 211.

des fonctions, grand interprète, à la place de Callimachi, exilé à Ténédos pour une affaire des Chypriotes, et ce nouveau règne sortit des calculs de la bande<sup>1</sup>. Mais, bien que l'élection et la confirmation de Matthieu eussent été gagnées par le Grec Bacha-Michalopoulo, qui était le beau-père même du jeune prince<sup>2</sup>, on sentira bientôt, par le rappel à la Porte, dès 1753, du jeune prince, l'influence décisive qu'avait eue le clan grec des représentants à la Porte, qui entendait qu'un Grec isolé ne passe pas par dessus le droit qu'ils s'étaient arrogé en groupe<sup>3</sup>. Ils imposeront donc, en juillet, le passage de la Moldavie à cet autre trône, plus rémunérateur, de Constantin Racoviță<sup>4</sup>.

Mais, jusqu'à ce qu'on arrivât à ce succès, sinon Stavraki lui-même, qui était menacé en Moldavie, d'autres Grecs avaient passé par des émotions pareilles, à cause de la même immixtion tyrannique, aussi en Valachie, même sous ce jeune prince Matthieu, qu'ils avaient cherché à dominer.

Un certain nombre de boïars du second rang, ayant à leur tête le médelnitchar Ștefanachi, présentèrent une plainte à la Porte contre les abus d'une domination dans laquelle ce n'était pas le prince qui ordonnait. Aussitôt, le Sultan Mahmoud, un grand ami et défenseur de « la pauvre raïa », ordonna l'exil des Grecs dénoncés, qui furent envoyés dans

<sup>1</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 367—369; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1130—1131, nos MCI—MCII. Callimachi revient immédiatement; *ibid.* La nomination de Matthieu comme prince est du 12 septembre; *ibid.*, p. 1132, n° MCIV. Voy. aussi *ibid.*, n° suivant.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 226.

<sup>3</sup> Ghica était arrivé aussi par l'influence du banquier arménien Agop. Voy. Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 362—363; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1121, n° MLXXXIX.

<sup>4</sup> Pour ce changement, quelques informations nouvelles, mais surtout des éloges pour les Ghica se trouvent dans une chronique grecque, généralement de faible importance, qui a été imprimée dans le *Bul. Com. Istorie*, II, par D. Russo. Il y a des ressemblances frappantes, qui n'ont pas été signalées, avec Athanase Comnène Ypsilanti (ainsi pour la mort de Grégoire Ghica). Il ne peut pas être question d'un « corps de chroniques » valaques commandé par Grégoire et même par Matthieu Ghica (voy. *ibid.*, p. 17) et rédigé d'abord en roumain. La façon dont on parle de l'origine crétoise du métropolitain Néophyte indique plutôt un Grec.

cette île de Ténédos-Boktchéda, qui était devenue le séjour habituel des délinquants politiques; on arrêta ensuite aussi les autres membres du groupe, comme le hatman Bacha-Michalopoulo et même un des Rosetti, Nicolachi, qui avait été ajouté, comme mesure de précaution, à la représentation constantinopolitaine de la Valachie, par la princesse Zoé. Stavrakî lui-même devait être pris en Moldavie et expédié aussitôt devant le tribunal turc. L'envoyé impérial le trouva établi comme un vrai prince dans le palais de campagne de Grégoire Ghica, au couvent de Frumoasa. Mais l'habile intrigant s'échappa, en « camisole » et portant un bonnet de nuit sur la tête, chez le hatman Costachi, qui le fit passer ensuite sous un déguisement de soldat <sup>1</sup>.

On en arriva, d'après la nouvelle coutume turque de juger sur place, devant un émissaire turc, les procès intentés aux princes, — et on l'avait fait avec celui suscité par les Juifs de Constantinople contre Jean Mavrocordato, qui avait tout simplement fait pendre son dénonciateur juif, — à une comparution des deux parties à Bucarest, où s'était réfugié Stavrakî, le jour de la St Constantin de cette année riche en changements, 1753 <sup>2</sup>. La chronique minutieuse des Cantacuzène valaques est, pour les scènes qui se passèrent là, à Bucarest, le correspondant de ce qui s'était passé, d'après le chroniqueur Ienachi Cogălniceanu, à Jassy.

Le jeune prince étant à l'église, la lutte commence entre les boïars indigènes et ceux que ce récit appelle, d'un néologisme, passé par un canal grec, les « ministres ». Complètement gagné par le milieu roumain, le métropolitain crétois Néophyte fait sonner les cloches, appelant ce « vulgaire » que le chroniqueur de Moldavie montre si irrité contre Stavrakî, qui lui avait déjà échappé par la pitié du hatman Costachi. « Tout le peuple de Bucarest étant rassemblé, (Néophyte) prit en main la croix et s'écria: « Suivez-moi » ». Avec la foule marchent aussi les deux Văcărescu, qui étaient cependant des amis du prince Matthieu: le grand ban Barbu et le grand

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 225—226.

<sup>2</sup> Cf. aussi Iorga, *Gen. Cantacuzimilor*, p. 402, notes. Fotino, ouvr. cité, II, pp. 323—324 (d'après une autre chronique).

trésorier Étienne. On déclara au kapoudchi-bachi que ce boïar Ștefanachi avait parlé au nom du pays entier.

L'émotion produite par ces troubles rendit malade le métropolitain, qui paraissait « avoir perdu la raison », — la chronique grecque des Ghica le présente comme un ancien « hypocondre »<sup>1</sup> —, et les boïars indigènes soupçonnaient le médecin grec de l'avoir empoisonné, de sorte que les autres Grecs puissent présenter cette action du mois de mai comme étant celle d'un dément. Alors, à Constantinople même, la femme du boïar Constantin Dudescu, qui, pendant la dernière guerre, avait été pris et enfermé à Făgăraș, étant un des membres les plus pleins de vivacité et disposés à combattre de cette noblesse qui, de fait, avait en tout la décision, et son fils présentèrent une autre plainte contre les mêmes Grecs qui se croyaient maintenant vainqueurs. Ils demandaient la députation à Constantinople de Dudescu, « qui était alors le plus ancien des boïars du pays », pour représenter le pays dans le nouveau procès qui devait commencer. Dudescu était déjà parti, mais, devant le danger commun, les deux bandes de trafiquants autour des trônes roumains s'étaient entendues pour un changement des princes, comme étant la seule solution à l'avantage de ceux qui, jusque là, avaient combattu et produit ces scènes populaires si menaçantes pour eux, et qu'ils n'avaient pas attendues de la part d'une société dont ils ne connaissaient pas les réactions<sup>2</sup>. « Les représentants des deux pays s'étant rassemblés au même endroit », dit Ienachi Cogălniceanu, qui avait été employé lui-même pendant longtemps auprès de la Porte et connaissait parfaitement les affaires constantinopolitaines, « ils prièrent le marchand de bétail Manoli, représentant de la Moldavie, d'accepter de son côté ce changement de prince, car, si ces princes étaient déposés,

<sup>1</sup> D. Russo, loc. cit., p. 56. D'après la même source, la foule se serait dirigée seulement contre le hatman Georges, contre le jeune Nicolas Rosetti, contre l'aga Balasachi. Elle présente brièvement l'incident de la fuite de Stavradi en Moldavie.

<sup>2</sup> *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 122—123, et le rapport hollandais qui y est cité : on croyait que les plaintes du pays contre Matthieu Ghica auraient amené ce succès.

ceci signifierait la ruine de ces personnages, étant donné que le père de Matthieu, le prince Grégoire, était mort depuis longtemps, et, après sa mort, le beau-père de Matthieu, Michalopoulo, s'était efforcé de le faire nommer à la place de son père, écartant son frère aîné, Scarlat», — on voit le nom des Skerleti, qui se trouvait à l'origine de la famille par les femmes, — «et, comme le spathaire Manoli acceptait cette solution, ils s'entendirent ensemble et accoururent aux différentes portes, les uns et les autres, car les deux parties en avaient besoin, et ils répandirent des cadeaux de tous côtés. Tous les puissants de la Porte étant leurs amis, leurs efforts réussirent: d'abord pour que cette discorde de Valachie disparaisse », — mais elle avait commencé à peine, comme on le verra bientôt —, «et ensuite pour que ces représentants des deux pays ne soient pas ruinés ». La nouvelle de ce changement arriva comme si tout avait été bien ordonné par un régisseur, le soir même du jour où Stavradi avait été très satisfait d'échapper au châtement de la part de l'autre capouchi-bachi.

Il était bien naturel que Matthieu, qui, en Moldavie, avait commencé une vie joyeuse, étant, comme son père, «magnifique et disposé à la colère et aimant les conflits », «et il organisait de grandes fêtes avec de la musique, des promenades, des jeux, non sans montrer son affection pour le sexe féminin, faisant danser des Juives amenées de Constantinople <sup>1</sup>», acceptât l'hégémonie des boïars moldaves qui avaient montré, depuis peu, d'une façon si décidée, qu'ils ne se laissent pas gouverner par des « hôtes » grecs de cette façon. Il conserva tout l'ancien Conseil, sauf l'apparition d'un autre Paladi, Dumitrașcu, et d'un Rosetti, Basile, plus le fils de prince Pétraki Duca. Mais, le nouveau prince ne pouvait pas renoncer à la tutelle du clan constantinopolitain, et ainsi les Moldaves virent chez eux Bacha-Michalopoulo, ce beau-père du prince, et deux des Soutzo, Alexandre et Nicolas, fils du vieux Drako, le premier étant postelnic, et un nouveau client et dominateur des Ghica, Yacovaki Rizo, dont

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 227.

la fille fut la femme du jeune Grégoire, fils de l'interprète décapité, Alexandre Ghica. De fait, ces boïars le conduisaient, ayant toutes les affaires du pays entre les mains, mais sans tenter des attitudes comme celle qui avait empêché Stavraki de revenir jamais en Moldavie<sup>1</sup>. On essaya, non sans succès, des liens avec les boïars indigènes, les flattant et les faisant participer aux avantages dans la mesure la plus large : « Sous ce prince », dit le chroniqueur, « les grands boïars jouissaient d'une trop grande faveur, car les boïars grecs avaient été effrayés par ce qui s'était passé en Valachie, et, ainsi, le prince, d'un côté, les boïars grecs, de l'autre, montraient une grande sympathie pour les indigènes, créant à tous les boïars des revenus et leur accordant des salaires suffisants et des récompenses et autres cadeaux qu'on donnait secrètement, pour que les boïars restent contents du prince et des Grecs, et que le discrédit qu'il avait souffert en Valachie cesse, car il s'était gagné une mauvaise réputation, et ceci déplaisait aux Grecs, qui avaient un prince jeune »<sup>2</sup>. C'est cependant ce même prince, dit l'autre chroniqueur de Moldavie, qui a fixé les revenus des boïars »<sup>3</sup>. Mais, lorsque la destitution de Ghica arriva, tout ce monde exploiteur rempli Constantinople de ses procès honteux<sup>4</sup>.

De son côté, Constantin Racoviță, en Valachie, où il gouvernait pour la première fois, fut à la disposition de ces boïars indigènes sur lesquels, dès le début, s'était appuyé Constantin Mavrocordato. En automne de l'année 1753, son Conseil était composé de Barbu et Étienne Văcărescu, de Constantin Brâncoveanu, de Radu Crețulescu<sup>5</sup>, de Drăghici Greceanu, de Badea Știrbei, de Constantin Năsturel et de Constantin Strâmbeanu, à côté desquels on trouve, comme échanson, au commencement de sa carrière, Démètre (Dumitrachi)

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Canta, p. 187.

<sup>4</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 228.

<sup>5</sup> En 1746, meurt Georges Crețulescu, dont on a un bel éloge dans la *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 372—373.

Ghica, fils de l'interprète Alexandre, et, parmi les Grecs, le postelnic Iordachi Gianetu, Lascarachi Giani, Iordachi Caragea<sup>1</sup>. Les Cantacuzène aimèrent à reconnaître dans ce nouveau prince un parent par sa mère. Racoviță, à cause même de cette parenté, avait amené de Moldavie un Cantacuzène, Jean Pașcanu<sup>2</sup>. Deux Cantacuzène valaques, qui auront ensuite une activité politique extraordinaire, Pârveu et son frère Michel, de la branche des Măgureni, venant du vieux Drăghici, furent, sous ce règne, l'un grand échanson, l'autre grand stolnic, malgré son très jeune âge<sup>3</sup>.

Après deux ans, en 1755, une coalition se forma cependant, sous la direction du vieux Dudescu, qui, il ne faut pas l'oublier, était l'époux de Marie, fille du prince Antiochus Cantémir<sup>4</sup>, — et de Barbu Văcărescu, contre les « Grecs » du prince<sup>5</sup>. L'évêque de Râmnic, Grégoire, faisait partie de cette coalition, ce prélat particulièrement actif pour l'impression, qui avait dédié à Matthieu Ghica et à Racoviță lui-même plusieurs livres qui s'ajoutèrent au trésor déjà rassemblé pour l'usage du nouveau clergé « cultivé »<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 133, n° MCVIII.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 123—124. Un Constantin Cantacuzène valaque, dont la fille épousa Grégoire Costachi Negel lui-même, le fils de Basile et d'Hélène, fille de Georges Cantacuzène Pașcanu; *ibid.*, p. 47. Ce sont les parents du futur métropolitain Benjamin.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 419. Sa sœur Anne avait épousé un Paladi; *ibid.* Sa fille épousera Pârveu Cantacuzène; *ibid.*

<sup>5</sup> Voy. aussi Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, pp. 685—686, n° DCCCCLXVI—DCCCCLXVII; pp. 691—694.

<sup>6</sup> Un opuscule séparé pour le service de St. Grégoire le Décapolite; Bianu et Hodoș, loc. cit., pp. 121—122, n° 1753 (mentionnant l'ancien ban Craiovescu); le Catabasien; *ibid.*, pp. 122—123, n° 286; le Livre de prières; *ibid.*, p. 123, n° 288. Aussi un livre slavon pour le patriarche serbe de Carlowitz; *ibid.*, p. 132, n° 295. — En Moldavie, entre 1753 et 1755, un Pentico-staire; *ibid.*, pp. 123—124, n° 289 (le métropolitain, qui était Jacob, s'intitule: « de toute la Moldo-Valachie »; l'imprimeur est un hiéromonarque Côme, qui se présente comme « Valaque »). Un Livre de prières, *ibid.*, p. 126, n° 291; une « Anthologie », *ibid.*, pp. 126—130, n° 293, et même un Abécédaire, *ibid.*, pp. 130—132, n° 294. A Bucarest ensuite seulement un Psautier en slavon; *ibid.*, p. 126, n° 292.

Donc, d'après l'exemple des Moldaves, une émigration fut préparée. Mais, on n'alla pas du côté de la Transylvanie : les boïars olténiens se rendirent, avec leur dénonciation, à Andrinople. Barbu Văcărescu fit cette déclaration devant le prince, qui en fut ébranlé : « L'évêque Grégoire et les boïars de Craiova se sont enfuis à notre su à tous, car nous ne pouvions plus souffrir l'orgueil des agents de Ta Majesté, surtout celui du postelnic Geanet, qui est ton ministre », — le même terme inaccoutumé pour cette catégorie de conseillers. Comme jadis chez les Moldaves, ce prince qui aimait tant le vin pria les réfugiés de revenir et s'adressa à ceux qui les avaient conseillés, pour essayer de les gagner. Car l'évêque lui-même se trouvait au-delà des frontières, ce qui ne s'était jamais passé avec un chef du clergé roumain.

Il fallut donc conclure un traité en toute forme. Geanet et les Grecs marqués sur la liste seront expulsés. On enverra dans une espèce d'exil, comme représentant à Constantinople, le beau-frère de Geanet et le gendre de Manolaki le marchand de bestiaux, ce Stavraki qui était poursuivi constamment par la haine des boïars des deux pays. Mais, à côté des représentants des deux pays qui étaient des Grecs, il y aura désormais deux boïars roumains élus par le pays. En outre, le prince ne recevra désormais que le revenu des douanes et les salines, auquel s'ajoutera une liste civile comme celle dont on s'était moqué au XVII-ème siècle, lorsque le pauvre Antoine de Popești l'avait acceptée, et à savoir : trois mille bourses, dont la perception sera faite par les boïars. « Et le pays n'aura plus d'autres charges ». Le dernier point était tout ce qu'on peut supposer de plus révolutionnaire, car, jadis, les princes, « les monarques » d'environ 1700 avaient pris tout ce qu'ils voulaient, et de la façon dont ils le voulaient. On était allé ensuite jusqu'au devoir pour le prince de consulter les boïars et de leur présenter les comptes de son administration. Et, maintenant, on imposait à ce dernier un régime fiscal dont il n'avait plus le droit de s'écarter <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 124—125; Fotino, ouvr. cité, pp. 324—25.

On exigea même, par dessus le serment du prince, que son tuteur, qui était Stavraki, prête le même serment et il fallut s'y faire. Enfin, l'évêque de Râmnic devait remplacer, comme récompense pour son attitude, le nouveau métropolitain Philarete, qui, s'appelant Michalitzki, était un Grec <sup>1</sup>.

Celui qui fut nommé comme représentant à la Porte au nom des boïars indigènes, Alexandre Bucșănescu, que nous avons rencontré comme intime des Ghica, alla ramener d'abord les exilés, dans la compagnie de Michel Cantacuzène, qui avait épousé la nièce, par leur sœur, des puissants Văcărescu. Ils réussirent dans leur mission, et puis on leur ajouta un autre élu des boïars pour cette représentation à Constantinople, le simple șătrar Étienne Mănăilă <sup>2</sup>.

Mais bientôt, entre les vainqueurs commença une rivalité pour la dignité de spathaire. Les deux Văcărescu voulaient la ravir à Brâncoveanu. Or, Constantin Racoviță finit par dénoncer à Constantinople ces tyrans de la noblesse. Gagnant Manolaki, l'influent marchand de bestiaux, celui-ci consentit à faire exiler son propre gendre, qui avait signé l'acte d'abdication du prince et fit charger de chaînes les boïars roumains

<sup>1</sup> Iorga, ouvr. cité, pp. 125—126. Cf. Iorga, *Ist. Bis.*, II, p. 150. Mais sous lui on imprime un Psautier roumain en 1756; Bianu et Hodoș, loc. cit., II, pp. 135—136, n° 301 (le service de St. Bessarion est réédité d'après l'édition de Brâncoveanu par le frère du métropolitain, le Șătrar Jean; *ibid.*, pp. 147—148, n° 316), alors que, à Jassy, un Nicolas Mavroïdis de Céphalonie, qui avait fait un voyage à Constantinople et dans les deux pays roumains, imprime en grec, avec le concours d'un prêtre russe, Michel Strilbitzki, qui de fait n'était qu'un espion des Russes dans la préparation d'une nouvelle guerre, qui tardera, un recueil de conseils qu'il intitule « La masse apostolique »; *ibid.*, p. 137, n° 302 (mais il n'est pas question du métropolitain Jacob, ni même de l'imprimerie de Duca Sotiriovici, sur le compte de laquelle voy., tout récemment, un article de M. Élie Minea dans la revue de Jassy, *Însemnări Ieșene* — Grégoire de Râmnic donne un livre de prières en 1758; *ibid.*, pp. 142—143, n° 308; le Liturgiaire de 1759, *ibid.*, pp. 146—147, n° 314; le Triode de 1761 et un Livre de prières pour les Serbes, *ibid.*, pp. 156—157, n° 236—237, en face du Psautier et du Petit livre de prières de Bucarest; *ibid.*, p. 143, n° 309; p. 144, n° 311. — Comme métropolitain, s'intitulant aussi « exarque des collines », Grégoire commence, en 1760, la publication d'un nouvel Évangélaire; *ibid.*, p. 149, n° 319.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 126.

qui avaient osé se mêler des affaires de ces représentants. Les Văcărescu eux-mêmes furent arrêtés et envoyés sous garde dans l'île de Chypre, où mourut Barbu, et ce fut bien tard, seulement en 1775, que ses ossements furent ramenés et ensevelis sous une belle pierre à inscription grecque, dans le péristyle de l'église de Văcărești, par sa femme, Luxandra, une descendante des Rosetti de Moldavie. Marquant que c'est elle qui « a posé cette pierre, l'arrosant de larmes », Luxandra se glorifie, comme jadis la femme de Stroe Buzescu blessé à mort dans le combat contre les Tatars pour la défense de son pays, du sacrifice qui avait été fait par feu son mari : « Ce tombeau contient Barbu Văcărescu, conseiller capable, juste avec les citoyens. Vivant de façon à laisser un bon renom, il est mort à l'étranger : il a souffert beaucoup pour les douleurs de son pays »<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en 1757 que put revenir l'autre Văcărescu, Étienne, dont le fils sera le poète Jean-Ienăchiță<sup>2</sup>. Ceux qui gagnèrent le plus à cette affaire furent les jeunes Cantacuzène, car Michel devint grand trésorier et Pârvu se vit élever à la haute dignité de logothète<sup>3</sup>.

Mais ils ne purent pas sauver le trône de leur patron. Donc, Constantin Mavrocordato revint de Chio, en janvier 1756, pour commencer un court règne<sup>4</sup>, sans programme de réformes et sans durée<sup>5</sup>. Devant le nouveau vizir, lui-même un homme cultivé et un réformateur absolument supérieur, Raguib, le groupe, qui s'était refait, des représentants grecs des principautés, craignant un nouveau changement, n'osa pas se présenter, demandant l'intervention de l'aga des femmes du Sérail<sup>6</sup>. Revêtant le vêtement de cérémonie, en février, le vieux Constantin Mavrocordato fut retenu pendant quelque temps

<sup>1</sup> Iorga, *Inscriptii*, I, p. 76, n° 157. La pierre, portant des ornements orientaux, paraît avoir été travaillée à l'étranger.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 127—128.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Rapport hollandais; *ibid.*, note 1.

<sup>5</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, pp. 372—373; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1135—1136, n° MCXVIII.

<sup>6</sup> C'est lui qui rappela de Chypre Barbu Văcărescu, qui mourut en chemin à Konieh; *Gen. Cantacuzinilor*, p. 366.

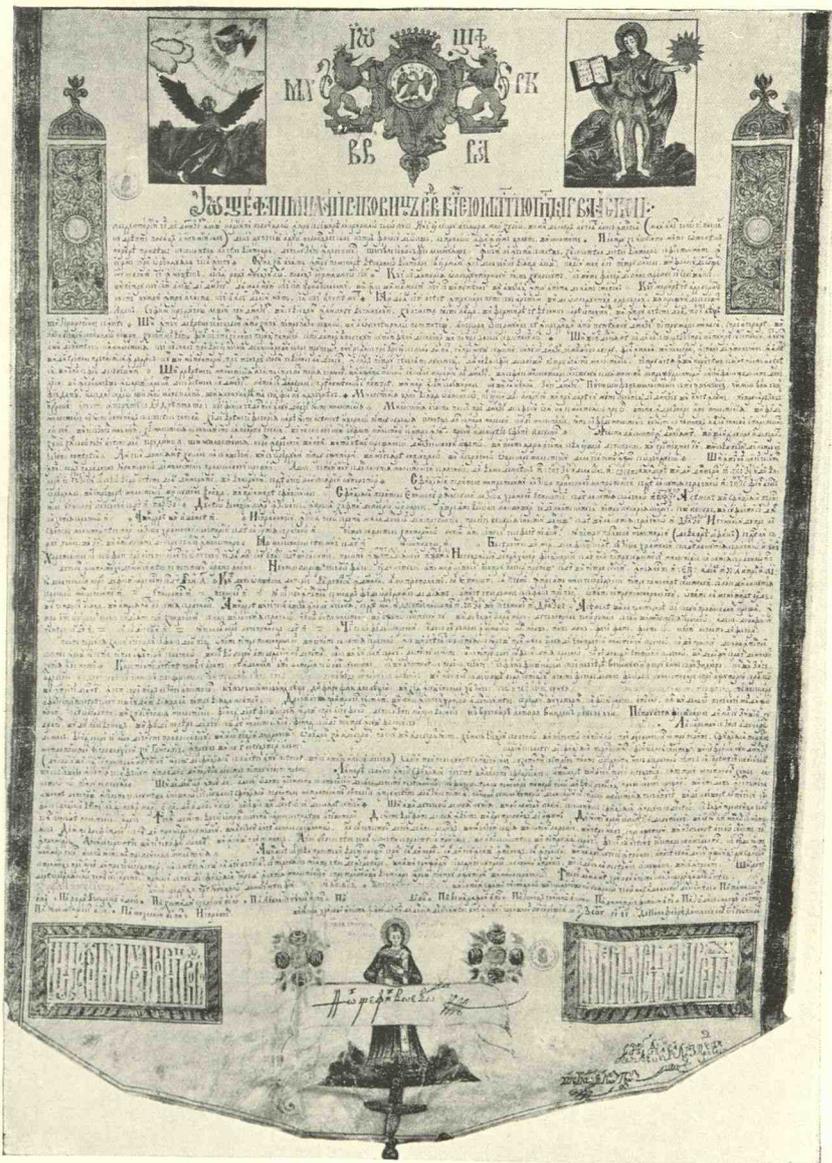
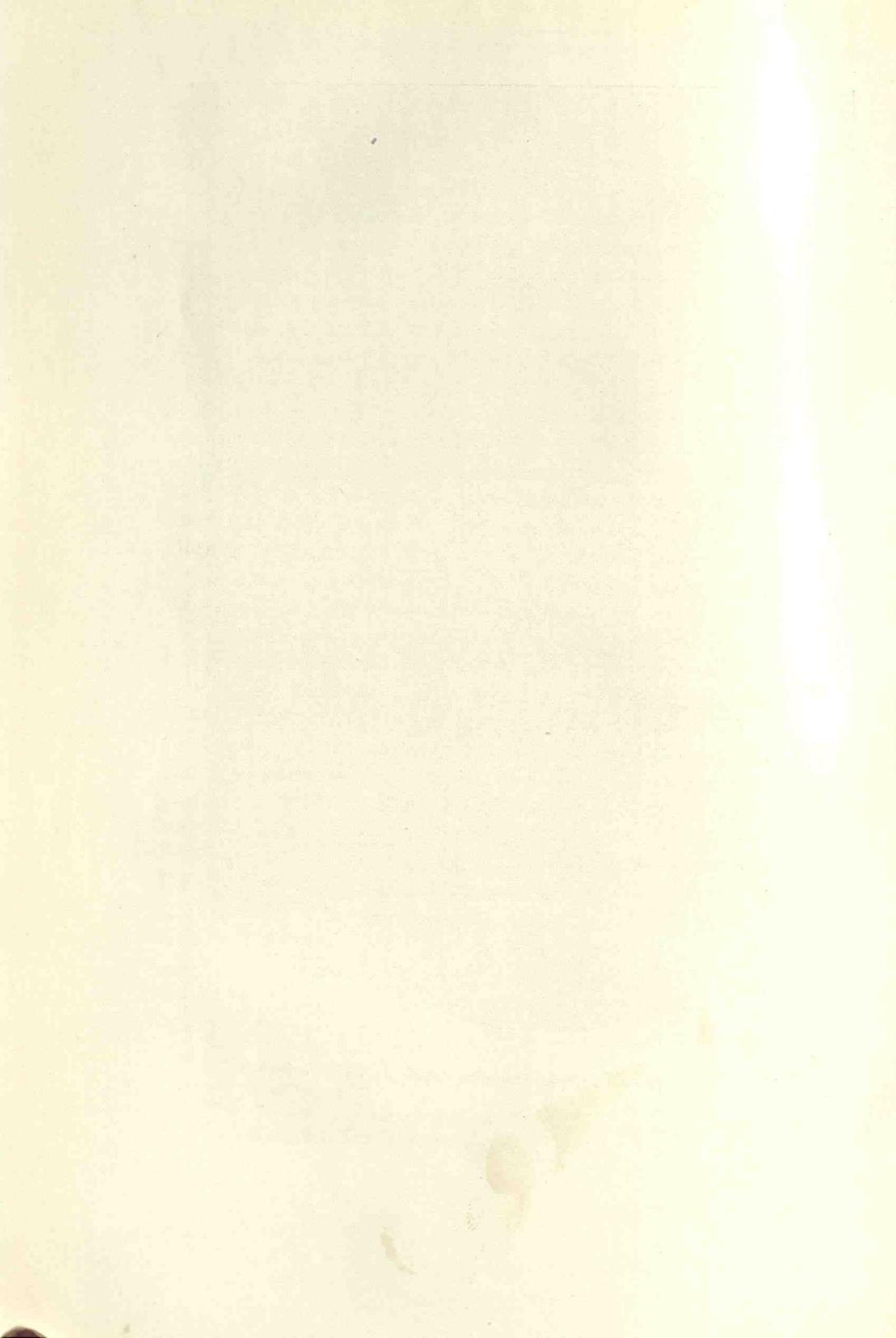


Fig. 9. — Diplôme d'Étienne Racoviță, prince de Valachie (1765).



à Constantinople, de sorte qu'il arriva à Bucarest seulement en avril, son prédécesseur étant depuis longtemps en Moldavie, où il avait été nommé <sup>1</sup>.

Nous ne pouvons pas savoir quelle a été, de fait, l'attitude de cet homme de bien envers le bloc des Grecs de Constantinople. Mais Constantin Racoviță, heureux d'échapper aux intrigues des boïars de Valachie, se soumit volontiers à l'ancien joug en Moldavie. Ses boïars furent donc, à côté de Jean Bogdan: Manolachi Costachi, Georges Balș, Basile Razu, Basile Rosetti, Démètre Paladi, Constantin Sturdza, un nouveau venu, Georges Venin, Jean Canta et les Grecs roumanisés Georges Chrysoškouléo et Aristarque: Lascarachi Geanet, comme postelnic, et un autre Geanet, Manolaki, comme serdar. Un Chrysobergès, portant le titre de grand vornic, fut nommé staroste du district de Putna. Mais un des représentants à la Porte, le secrétaire Théophile, grand căminar, pourrait bien être aussi un Roumain. Lorsque le postelnic mourut, des soupçons atteignirent le favori permanent de Racoviță qui était le Marseillais Linchou.

Mais, cette fois, le prince, qui avait montré, dès son premier règne, un penchant particulier vers les fondations religieuses, comme l'église du Prophète Samuel à Focșani et celle de St Spiridion à Jassy, favorisant celle de Popăuți, près de Botoșani, devenue un couvent dédié au patriarcat d'Antioche <sup>2</sup>, et des hôpitaux leur furent ajoutés, ce jeune Racoviță qui, en revenant en Moldavie, avait commencé par exiger des comptes pour sa première fondation, allant ensuite à Roman, pour visiter l'église de la Vierge, élevée par l'évêque, se décida à faire oublier les errements de sa vie et, ainsi que l'ajoute le chroniqueur Canta, « les péchés de son père, le prince Michel » <sup>3</sup>, par un grand acte de charité à l'égard de ces pauvres qu'il aimait juger dans son tribunal, et il imita ainsi l'exemple de Constantin Mavrocordato. L'impôt sur le

<sup>1</sup> *Ibid.*, n° suivant.

<sup>2</sup> Canta, pp. 186—187.

<sup>3</sup> P. 187.

bétail fut donc annulé en grande solennité, devant le clergé et les boïars, faisant venir de chaque district sept habitants, des boïars sans fonctions et des privilégiés de l'impôt, et le chroniqueur Ienachi Cogălniceanu, qui était *vătaf*, espèce de maître de cérémonies, dut organiser le spectacle. « Le peuple s'écriait à chaque mot : amen ! Et nous ne pouvions pas dire quel était le grand bruit à cause de ces cris du peuple. » Une publication spéciale fut répandue pour commémorer cet acte de grâce princière <sup>1</sup>.

Mais la lutte entre Manolaki, auquel était attaché Racoviță, et Stavraki amena la destitution du prince par les intrigues de ce dernier (mars 1757) <sup>2</sup>.

Il fut remplacé par un autre client de ces Grecs, dans des conditions qui ne pouvaient plus cacher ce caractère de son administration, le fils aîné de Grégoire Ghica, Scarlat. Il amenait avec lui tout un monde de Constantinopolitains, où on voyait, à côté de Manolaki Giani, de Mourousi, famille asiatique du côté de Trébizonde, le ban et le comis Costachi, Yacovaki Rhizo, Grégoire, fils d'Alexandre Ghica, Alexandre, fils du « Postelnic Constantin », un ban Panagiotaki. Parmi les boïars indigènes, Scarlat conserva Bogdan, Costachi, Balș, Basile Rosetti, Canta, Georges Venin, mais considéra comme son intime Démètre Sturdza. Rhizo et Giani devaient s'ajouter, comme représentants auprès de la Porte, aux Grecs constantinopolitains qui avaient préparé le nouveau règne. Scarlate, qui aimait la même vie légère que son frère, fut réduit à exiger un paiement plus sévère des quarts de l'impôt et à demander des emprunts aux boïars qui avaient été les conseillers de ses prédécesseurs, et des Grecs furent chargés de rassembler ces sommes <sup>3</sup>. Or, le métropolitain Jacob, dont l'élection avait été suivie d'un acte solennel pour écarter les

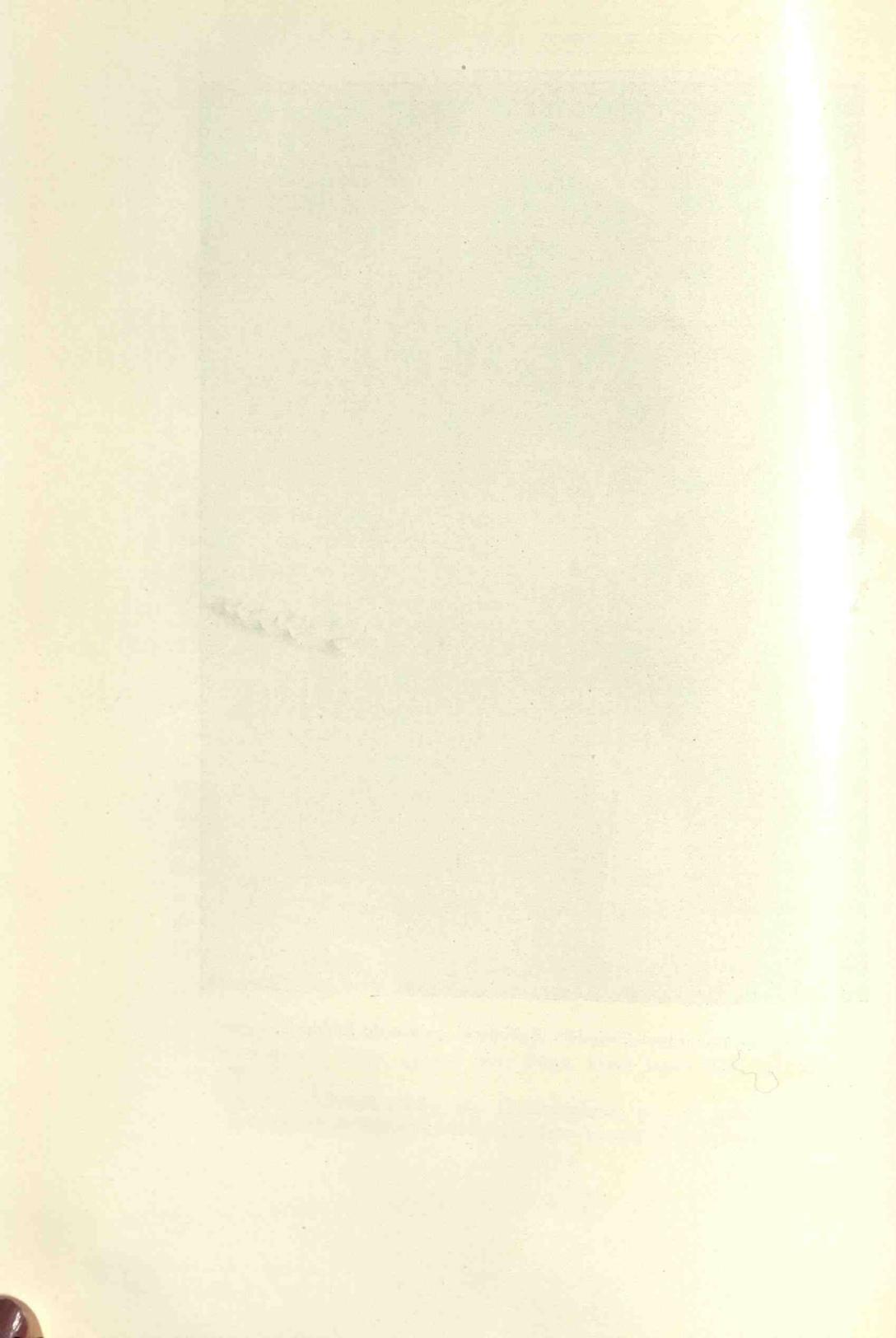
<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 229—231. Pour la publication, Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 139, n° 304; Iorga, *Două proclamații*; Canta, pp. 147—148.

<sup>2</sup> Rapport hollandais, dans *Gen. Cantacuzinilor*, p. 128, note 2.

<sup>3</sup> Ici encore, le terme de « ministre », dans Ienachi Cogălniceanu, p. 232.



Fig. 10. — Jean Théodore Callimachi, prince de Moldavie.



Grecs des situations épiscopales <sup>1</sup> (1752), refusa énergiquement de lever l'excommunication prononcée contre ceux qui feraient revivre l'impôt sur le bétail.

Mais, en 1758, le sultan Moustapha, allant incognito par les rues de Constantinople, fit saisir la correspondance de Constantin Mavrocordato avec ses représentants à Constantinople, des hommes nouveaux, mais ayant de bonnes relations avec les Turcs influents : un Arapaki Vlasto, parent de la famille princière, et un ban Yanaki, et comme conséquence, certains parmi ces Turcs furent sévèrement punis. Le prince lui-même perdit son trône, étant remplacé par Scarlate Ghica, et la Moldavie fut donnée au vieux Jean Calmășul, devenu un Callimachi à Constantinople, où il avait été jusque là grand interprète de la Porte <sup>2</sup>.

Ce fils de Théodore Calmășul était resté un vieux petit propriétaire moldave, qui écrivait de Constantinople, où il menait un train de vie modeste, avec sa femme, venant de la même classe, Ralița ou Rarița, fille de Démètre Aristarque avec sa première femme, fille d'un Sotiraki du village d'Ortakeni <sup>3</sup>, des lettres, concernant l'administration de ses biens, à un frère, qui conservait, bien que dignitaire moldave, son ancien nom roumain, lui demandant de trouver dans les environs de Botoșani des servantes pour lui, Roumaines ou Tziganes <sup>4</sup>. Cet homme, qui connaissait le latin, le grec, l'italien et le turc, ne s'était ni grecisé, ni byzantinisé. Sur ce trône de Moldavie, où on le voyait « craignant le froid », car il s'était habitué au climat de Constantinople, et « avare » comme il l'avait été pendant toute sa vie, il a mené, malgré la présence de deux fils élevés suivant la mode du temps, Gré-

<sup>1</sup> C. Erbiceanu, *Isr. Mitr. Mold.*, pp. 24—26.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 231—233; Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 128, note 2; Hurmuzaki, IX<sup>2</sup>, pp. 41—42, n° XXXVIII; Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, pp. 702 et suiv., 708—709, n° MII.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, *Écrits ecclésiastiques et politiques* éd. Papadopoulos Kérameus, dans Hurmuzaki, XIII. Athanase calomnie Callimachi, en le faisant venir d'un père tailleur et avoir un frère savetier.

<sup>4</sup> Iorga, *Documentele Callimachi*, II, p. 671.

goire, — portant le nom de Grégoire Ghica, — et Alexandre —, celui de l'interprète Alexandre Ghica, qui avait été servi par Jean et avait créé sa carrière —, et des filles, dont l'une, Sévastitza, était la femme de Grégoire Vlasto, à côté des sœurs de Jean: Marie, Parascève, et de la veuve de son frère Démètre, la banesse Marie, femme d'une grande énergie, — une des autres soeurs était la femme d'un Grec, Andronaki —, une atmosphère de patriarcalisme.

On aurait dit une victoire roumaine par ce Roumain de pure race <sup>1</sup>, *une restauration des indigènes*. Mais, étant resté pauvre, Jean non seulement dut accepter comme représentant à la Porte le même Stavraki, mais il l'avait demandé dans cette qualité, lui donnant le titre, supérieur, de principal représentant à Byzance. On lui donna comme compagnon un autre Grec, Stéphanaki, et même le lieutenant princier qu'il nomma au moment où une terrible invasion des Tatars, qu'il ne peut pas empêcher, dévastait le pays, fut encore un Grec, Vidali. Comme grand postelnic, il nomma un Mihalaki Tchoufoud (ce qui signifie « Juif »). Un gendre de Gouliano, Jean, arriva à être grand comis, mais un Constantin Cogălniceanu, simple médelnitchar, nommé grand stolnic, fut chargé de gouverner le district de Suceava. Personne n'osa prendre sur lui la charge de la trésorerie. Devant une pareille situation, aucun des grands boïars, comme Bogdan, Costachi, Paladi, Rosetti, ne descendit jusqu'à accepter des fonctions de cet homme de leur nation, qu'ils considéraient comme un parvenu et qu'ils méprisaient.

Stavraki lui-même vint à Jassy chercher la raison pour laquelle on ne lui envoie pas l'argent dont il avait besoin, et, comme de coutume, il prit résidence au palais, « à la Chambre princière ». Son insolence s'éleva si haut, que, certains boïars ayant « murmuré », il demanda à la Porte un firman pour qu'ils soient exilés à Samsoun-Simisso, en Asie Mineure. Et, de

<sup>1</sup> Voy. aussi Iorga, dans la *Rev. Ist.*, XVII, pp. 299—300; *Doc. Grecs*, III, pp. 189—190, n° CXXVIII. Cf. *Rev. Ist.*, XVIII, pp. 215—216; *Doc. Callimachi*, II, p. 235 (des lettres de Basile Razu); cf. aussi *ibid.*, p. 243, n° 27; p. 244 et suiv. Des renseignements plus nombreux dans les rapports suédois; *ibid.*, p. 625 et suiv.

fait, furent envoyés à Căușani, chez les Tatars, sous le prétexte d'être otages auprès du khan Krim-Guirai, tous les principaux boïars moldaves, au nombre de douze, avec un Lupu Balș, un Philippe Catargiu, un Jean Sturdza, un Basile Negel, un Constantin Râșcanu, un Nicolas Buhuș, un Jean Cuza. Les ayant arrêtés, le khan ne les envoya pas à la place qui lui avait été indiquée, mais seulement à Yeni-Kaleh, tout en promettant qu'il les aidera à revenir chez eux <sup>1</sup>.

Le prince, vieux et découragé, qui avait pu espérer un autre accueil dans sa patrie d'origine, où continuait à vivre sa famille, prit, par intérêt et par rancune, mais aussi mené par un sentiment d'ordre à l'égard d'une aristocratie presque fermée, qui osait tant, et par un désir d'unité monarchique contre une oligarchie partagée entre plusieurs partis, se combattant avec acharnement, le parti de Stavraki. Donc, dans un pays que Constantin Mavrocordato avait habitué à la publicité financière et politique la plus large, il s'adressa, ce qu'on ne faisait dans aucun pays du monde, à toutes les catégories des habitants de la Moldavie pour les assurer de ses soins paternels et pour les rassembler autour de lui. C'est un acte extraordinaire et si caractéristique au point de vue révolutionnaire, à une époque où, sous des influences occidentales aussi, tout était révolutionné dans les pays roumains aussi.

Le préambule contient une vraie déclaration de guerre contre « les partis entre lesquels était partagée la noblesse moldave ». « Ma Seigneurie, ayant considéré l'utilité de tous, nous vous avertissons, par cette lettre de Ma Seigneurie, que, depuis quelque temps, le nombre des boïars s'étant accru, et chaque jour chacun d'entre eux essayant, les uns de gagner, les autres d'avancer plus haut dans leur dignité, une grande et infinie discorde est entrée parmi eux, de sorte qu'ils ont formé des partis et ils se jalousaient les uns les autres, et, lorsque Ma Seigneurie, dont le pouvoir les dépassait, employait les uns dans les affaires du pays, les autres se retiraient de côté, forgeant des intrigues incessantes, ce qui provoquait beaucoup de troubles, les uns contre les

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 234—236.

autres. » De là était venue la diminution des revenus et l'impossibilité de satisfaire les exigences de l'Empire. Étant encore à Constantinople, où, comme on le voit, il avait attendu de pouvoir se fixer une base fiscale, on l'avait averti qu'il doit s'appuyer sur tel parti, car, autrement, ses membres lui refuseront tout concours: « A Constantinople même, quelques-uns d'entre eux ont commencé à troubler notre repos, par leurs intrigues, dans les lettres qu'ils nous écrivaient et par lesquelles ils s'attaquent les uns les autres, nous déclarant ouvertement ceci: que, si Ma Seigneurie favorise certains boïars, dont le nom nous était donné, pour les mêler à nos affaires, les autres se retireront de leurs dignités et des affaires de notre pays ». Il est disposé à croire que c'est à cause de cette discorde que le terrible pillage des Tatars s'était produit <sup>1</sup>. Arrivé à Jassy, il a refusé de persécuter les uns, sans parler des Grecs aussi, pour le plaisir des autres: « Ma Seigneurie ne voulant pas les écouter, nous ne nous sommes pas laissé attirer jusqu'à persécuter personne suivant leurs mauvaises suggestions », mais « j'ai étendu sur tous, comme un père, ma grâce ». Lorsqu'un capoudchi-bachi est arrivé, aussitôt les mécontents ont présenté des plaintes contre le prince. Lorsqu'il s'est agi de faire le compte des dommages provoqués par les Tatars, quelques-uns de ceux qui en avaient souffert ont accru énormément leurs prétentions, et le prince dénonce pour cet abus Manolachi Costachi, Jean Bogdan, Constantin Balș, Démètre Paladi et le ban Scarlatachi.

Donc, la mesure qui a été prise contre le khan lui-même, « attristé » par de pareilles exigences, est pleinement justifiée: « Étant expulsés d'après un ordre impérial, ils sont maintenant exilés ». Des lettres ont prouvé, dans le Boudchak même, où ils se trouvaient, leurs « actes de trahison ». Enfin, de cette place d'exil, aussi, ils ont cherché à troubler le pays, répandant le bruit que, de nouveau, les Tatars préparent une invasion. Comme il y avait eu un incendie à Jassy, et les Callimachi étaient habitués maintenant à juger selon

<sup>1</sup> Voy. aussi *Rev. Ist.*, pp. 26—27.

la coutume turque de protester par des incendies contre le gouvernement, il croit découvrir dans cet accident l'œuvre des mêmes « ennemis de leur terre et de leur patrie ». Il avertit donc tous que ce qu'on répand n'est que « des paroles vaines perdues en l'air, des imaginations », auxquelles personne ne doit ajouter foi et quitter son habitation <sup>1</sup>.

Il y a une preuve que tous les boïars n'avaient pas les mêmes sentiments dans l'attitude, pleine de respect, de Jean Canta, le chroniqueur, qui, citant aussi les prophéties des Écritures, présente la biographie du prince indigène, commençant au moment où il était, sous Grégoire Ghica, d'abord un modeste logothète du troisième rang, puis médelnitchar et représentant à la Porte, ainsi que la situation de ses humbles antécédents <sup>2</sup>.

Mais contre le patronage de Stavracki, fût-il même appuyé par l'autorité du prince, fut organisée une de ces conspirations qui étaient alors à l'ordre du jour. Assez importante a dû être la participation de ce moine de Putna, plein des souvenirs du grand passé, qui signait aussi « métropolitite de toute la Moldo-Valachie », Jacob, éditeur de livres d'église <sup>3</sup> et réparateur du couvent d'Étienne-le-Grand, dans le tombeau duquel il a eu cependant l'impiété de chercher les moyens de couvrir en partie ses dépenses. Il était

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. 566—567.

<sup>2</sup> Pp. 189—190.

<sup>3</sup> Comme suite aux ouvrages précédents : *Collection de plusieurs enseignements de 1757*. Le traducteur semble avoir été le métropolitite lui-même, bien que cette mention eût été recouverte ensuite par un morceau de papier ; Bianu et Hodoș, *ouvr. cité*, II, pp. 139—141, n° 305. Dans cet opuscule se trouvent, d'après l'orientation donnée par Constantin Mavrocordato, des recommandations aux prêtres sur la façon dont ils doivent célébrer la messe. Une autre partie, qui devait être lue dans les églises, se tournait contre les superstitions païennes, « les imaginations mauvaises ». S'y ajoute une belle « recommandation pour que chacun fasse étudier ses enfants ». Puis un Psautier, *ibid.*, pp. 141—142, n° 307 ; l'opuscule sur le bois de la Ste Croix, collection de documents, traduits par Théophylacte, ancien écrivain à la trésorerie (est-ce le même que le căminar dans Ienachi Cogălniceanu, p. 229 ?), pp. 144—145, n° 312 ; un Liturgiaire (sous Callimachi, 1759) ; *ibid.*, pp. 145—146, n° 313 (plus loin, comme correcteur apparaît un moine Euloge, qui est probablement le didascale et laborieux traducteur de documents slaves du même nom).

question même que la multitude, rassemblée pour une foire, mette en pièces celui qui avait extorqué le pays et persécuté les boïars. En effet, à minuit, la multitude était assemblée et, le lendemain, on entendit ce cri: « Allez à la Cour pour voir qui est notre prince ». Les scènes de Bucarest se répétèrent contre les « ministres »: on cherchait le métropolitain, qui ne faisait qu'attendre cette invitation, pour demander son intervention spirituelle auprès du prince: Qu'on livre Stavvaki aux rebelles! Des mesures furent prises pour la défense du palais, appelant au secours aussi l'autorité des Turcs qui se trouvaient par hasard à Jassy. Ceux-ci firent élever les tougs, et les canons étaient déjà prêts à tirer, pendant que, du dehors, le cri se répétait: « Livre-nous Stavvaki! ». La grande porte de la Cour fut enfin brisée, et il fallut tout de même tirer contre les envahisseurs, décidés à tout risquer.

Mais, de nouveau, Stavvaki, revêtant des habits turcs, put se glisser, et il s'enfuit directement vers Constantinople, non sans avoir été poursuivi « pendant douze heures ».

Voyant que la proie leur avait échappé, les paysans qui, frappant à l'aveuglette, avaient atteint, dans le tumulte, Basile Costachi et Basile Razu, demandèrent qu'on ramène les boïars exilés. Il fallut que le prince prenne comme garant le métropolitain, promettant qu'ils reviendront. Néanmoins, des plaintes furent dirigées vers le Sultan, mais l'intervention de Constantin Racoviță, par ses représentants à Constantinople, Antiochus Geanet et le ban Yanaki, réussit à faire que le tout-puissant Grec se sauve, avec seuls quelques jours de prison, tout en exigeant cependant que la Moldavie lui envoie la somme qu'elle lui devait<sup>1</sup>. Comme on l'a vu, il avait perdu sa situation de représentant auprès de la Porte.

Ainsi, les exilés purent reprendre leurs postes. Le seul qui paya pour ce qui était arrivé fut le métropolitain. Il dut partir

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 236—238. Dans le chroniqueur Canta, tous ces troubles sont passés sous silence. On l'avait récompensé pour sa fidélité en lui donnant la trésorerie; *ibid.*, p. 238.

et, à sa place, fut amené de Salonique, où il accomplissait les mêmes fonctions depuis longtemps, le frère tout aussi lettré que le prince, Gabriel <sup>1</sup>. Mais, même sous ce nouveau chef du clergé, on ne put pas reprendre l'impôt sur le bétail, contre lequel Jacob avait été irréconciliable jusqu'au bout. De nouveau, les boïars se réunirent pour imposer en même temps au prince et au métropolitite leur volonté <sup>2</sup>, offrant, en échange, comme secours momentané, un impôt sur les cheminées.

Pour se soutenir au milieu de tant de difficultés, le prince Jean fut réduit à se chercher une base grecque à Constantinople. Il y avait là les fils de Drako Soutzo, des jeunes gens particulièrement intelligents et courageux: un Yanaki, un Manolaki, un Alexandre, l'aîné, qui, mêlé dans une intrigue avec des esclaves féminines, fut pendu en 1760 <sup>3</sup>, et surtout ce Nikolaki, particulièrement agile, qu'attendait, après une carrière qui pouvait satisfaire son ambition, tout en résistant à la séduction du trône, un sort terrible, pareil à celui d'Alexandre. Ienachi Cogălniceanu, qui était, comme nous l'avons dit, particulièrement expérimenté dans ces affaires de la représentation auprès de la Porte, écrit ceci sur l'installation du nouveau patronage grec: « Pendant la troisième année de son règne (de Jean) toute la famille des Drako (Soutzo) décida d'entrer au service de ce prince et, lui écrivant pour qu'il les accepte, il y a consenti, car il n'avait pas de personnes intelligentes auprès de la Porte. Et, aussitôt, ils se présentèrent à la Porte comme ses représentants, deux d'entre eux y restant, et les autres vinrent tous en Moldavie <sup>4</sup>. » Nicolas dut bien partir, après que son frère eût été pendu; mais, à Constantinople, on conserva les mêmes agents, le serdar Manolaki et Antiochus Geanet <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 397 et suiv. Il était à Salonique dès 1745.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 239.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 239—243; Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 383; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. cxii. Voy. Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. cvii—viii.

<sup>4</sup> P. 239.

<sup>5</sup> P. 241.

Maintenant, le nouveau groupe grec se gagna une situation exceptionnelle dans cette Moldavie, qu'il arriva à conduire à son gré. Le Conseil princier fut changé après la confirmation du prince, obtenue non sans difficulté. Le fils de Yanaki Soutzo, un autre Alexandre, devint grand postelnic, un Yanakaki hatman, le jeune Michalaki, qui deviendra prince, grand căminar, un Manolaki, de leurs parents, logothète, et un Costandaki eut le poste de grand vornic<sup>1</sup>. Plus que cela, Michalaki Soutzo épousa la fille du prince, veuve de Grégoire Vlasto<sup>2</sup>.

Dans cette nouvelle association entre le prince indigène et les Grecs de Constantinople, Nicolas Soutzo chercha à élargir la base sur laquelle il s'appuyait. Il lui sembla que cette famille des Calmășul, composée d'un vieillard épuisé et de jeunes gens qui n'étaient pas encore formés, Grégoire et Alexandre, pourrait être employée pour un gouvernement camouflé. Pour donner à cette famille préférée un caractère dynastique et plusieurs liens dans le monde des anciens princes, qui continuaient à travailler à Constantinople, lui, qui avait provoqué par des lettres controuvées la tragédie de Linchou, décapité pour certaines pièces saisies, incitant à une nouvelle révolte, — et cette exécution causa une profonde douleur à son maître, Constantin Racoviță<sup>3</sup>, qui, compromis lui-même, alla en exil à Lemnos, — il prépara un mariage entre le jeune prince Grégoire et Hélène, fille d'Alexandre Mavrocordato, lui-même frère de Constantin. Le chef des représentants à la Porte, qui était Nicolas Soutzo lui-même, vint à Jassy avec la jeune princesse. Et, ici, « il prit entre ses mains tout le gouvernement du pays »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> P. 343.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 246—248; rapport français, dans Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 714 et suiv.; rapport hollandais, dans Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. CIX, note 1; d'autres, *ibid.*, II, p. 248, n° 36; p. 249, n° 40. Cf. la lettre, datée de 1763, du postelnic Linchou; *ibid.*, pp. 344—345, n° 357. Surtout Mihordea, ouvr. cité, p. 522 et suiv.

<sup>4</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 243. Une fille de Jean Mavrocordato, Catherine, avait épousé Răducanu, frère de Părvu et de Michel Cantacuzène; Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 128.

En même temps, il avait dû lutter contre les efforts de ce nouveau Grégoire Ghica, qui avait succédé comme grand interprète à Callimachi et qui, d'après la coutume, qui s'était formée, de considérer cette situation diplomatique, qu'avait eue jadis Nicolas Mavrocordato, comme le degré pour arriver à un des trônes roumains, faisait tout son possible pour gagner la Moldavie. Ghica était appuyé par Yakovaki Rhizo, son beau-père, qui entendait lui-même avoir la situation que Grégoire détenait auprès de la Porte.

Dans cette nouvelle guerre entre les influences grecques cachées, la victoire fut gagnée par l'intelligence de Nicolas. Il put apporter au prince Jean la nouvelle que, en effet, on n'a pas pu éviter sa déposition, mais que le trône de Moldavie a été gagné pour son fils Grégoire <sup>1</sup>.

Soutzo avait vaincu ainsi Racoviță lui-même, et, en même temps, Grégoire Ghica <sup>2</sup>.

Mais l'esprit d'intrigue de Stavraki et sa grande influence ne pouvaient pas tolérer cette victoire. Il voulait, ainsi qu'on le verra, pour la Valachie, Étienne Racoviță, après la mort de son frère, puis, pour la Moldavie, l'interprète Grégoire Ghica, et la situation de grand interprète devait appartenir à Georges, fils de Scarlat Karadcha <sup>3</sup>. Et, après deux années de combat, il réussit <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. 16—17, n° IV.

<sup>2</sup> Voy. aussi le registre de dignités du logothète Gheorgachi, loc. cit., pp. 304—305. Puis Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. 17—18, n° V. Cf. Canta, p. 191 : « Le prince étant jeune, les Grecs, toute cette famille des Drako et d'autres familles, le menaient d'après leur volonté, et ils mangeaient le pays comme ils le voulaient, et les boïars moldaves ne pouvaient arriver à rien, à cause de cette méchanceté des Grecs ».

Le compagnon de Nicolas Soutzo pour la représentation à la Porte était Alexandre Ypsilanti, qui commençait à avancer; Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 288, n° 127. Cf. *ibid.*, p. 293, n° 135. En avril 1763, le secrétaire princier La Roche écrivait que le postelnic Alexandre, qualifié de « premier ministre », est déjà « le dieu qui fait pleuvoir »; *ibid.*, p. 316, n° 195. Voy. aussi *ibid.*, p. 322, n° 6.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 250. Pour la date, 29 mars 1764; Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 21, n° XIII.

<sup>4</sup> Soutzo était reparti pour Constantinople, quittant sa situation de postelnic,

Les mêmes conflits doivent être maintenant examinés aussi pour l'autre pays roumain.

Là, Constantin Mavrocordato avait commencé, en 1761, date où se décidait la succession dynastique en Moldavie, son sixième règne, conservant les frères Cantacuzène<sup>1</sup>. Il avait cependant contre lui le puissant parti des Dudescu, en tête le vieux Constantin, qui se présente, en ce moment, aussi comme patron littéraire, pour un livre sur les hermites, appelé en grec *Lavsaiikon*, traduit par Théophylacte, ancien sloudchar *de arie*, et publié aux frais d'un Grec originaire du patriarcat d'Ochrida<sup>2</sup>. Dudescu s'entendit, par son fils Nicolas, qui était à Constantinople, avec le parti des Ghica, représenté par Démètre Ghica, gendre de Barbu Văcărescu, et ayant donc des liens avec les amis et les complices d'agitation de celui-ci, bien que Constantin Dudescu eût désiré comme prince Constantin Racoviță. Une plainte invoquant des malversations fut présentée à la Porte par une députation de petits boïars, « quatre boïars appartenant au dernier degré de cette dignité », écrit avec mépris la chronique de famille des Cantacuzène. Ils furent renvoyés au pays par le Sultan Moustapha, qui, comme on l'a vu, bien qu'ayant un vizir de l'énergie et des talents de Raguib, cherchait à connaître et à décider tout par lui-même, s'en prenant aussi à ceux qu'il faisait pendre, comme le pauvre Alexandre Soutzo. Il voulut apprendre la vérité de la part du jeune Dudescu. Et, comme celui-ci accusait le prince, tout en faisant retomber la culpabilité pour la mauvaise administration sur Michel Cantacuzène, le Sultan signa lui-même le hatichérif par lequel, au lieu de confirmer Mavrocordato, il ordonna d'amener « enchaîné » le prince et tous ses Grecs, dont l'un était l'époux d'une fille de Jean, donc nièce de Constantin, les frères Mișoglu (Michoglou), puis les fils du logothète Michel Mano, ceux du postelnic

qui fut cédée à son beau-frère, Pierre Géraki, fils d'une fille de Constantin Duca; *ibid.*, II, pp. 274—275, nos 92—94; pp. 278—279, n° 102.

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 129; Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 17, n° v. Cf. Fotino, ouvr. cité, II, p. 329.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 150—152, n° 320. Voy. aussi Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. CXXXV, note 1.

Constantin Iorgulescu et le docteur Photaki. Sans montrer qui sera prince, « le bache-boïar », — titre nouveau, signifiant le boïar qui dépasse tous les autres, — Dudescu, grand ban, fut nommé lieutenant princier, et le prince déposé alla en exil à Lemnos <sup>1</sup>.

D'après une coutume absolument nouvelle, introduite par Raguib ou par quelqu'un de ses prédécesseurs, qui considéraient maintenant ces pays comme étant compris, sous le rapport financier, dans l'Empire Ottoman, trois dignitaires turcs de la région frontière vinrent examiner l'administration du prince déchu, qui, pendant longtemps, ne pourra plus revenir sur un trône roumain. Michel Cantacuzène put cependant montrer des papiers signés, d'après le système de Mavrocordato, que Constantin avait hérité de son père, par tous les boïars du prince, parmi lesquels aussi ses accusateurs.

Ce ne fut qu'après cela, — ce qui signifie le premier intérim dans tout le développement des règnes roumains —, que fut nommé, bien que Nicolas Soutzo, victorieux après tant d'efforts et de souffrances, eût, enfin, pensé à faire passer à Bucarest Grégoire Callimachi, comme prince des deux pays <sup>2</sup>—, que fut nommé Constantin Racoviță. Stavraki écarta aussitôt le hatman et le « spathaire Nikolaki », et un correspondant de Constantinople écrit : « Mr. Stavraki est arrivé au plus haut degré de faveur » <sup>3</sup>. Arapaki Vlasto, le père de Grégoire, et Nicolas Soutzo lui-même furent emprisonnés <sup>4</sup>.

Constantin Racoviță conserva les Cantacuzène, et l'ancien trésorier, qui ne voulut plus de cette charge, occupée maintenant par Badea Știrbei-Drăgănescu, devint grand logothète. Mais Dudescu n'entendait pas que le changement dû à ses efforts ne soit pas, en première ligne, à son avantage. Il conclut donc une alliance contre le prince, avec Démètre Racoviță, cependant cousin germain de celui-ci, et avec

<sup>1</sup> Voy. aussi Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 315, n° 192.

<sup>2</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, p. 394 (aussi dans Iorga, *Doc. Grecs*, II). Cf. Hurmuzaki, IX<sup>1</sup>, p. 62, n° LVII.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 327, n° 217.

<sup>4</sup> Rapport saxon du 2 février 1763, dans Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. CXXXVI, note 2.

Știrbei, auquel avait été accordé tant de confiance. On alla si loin qu'on présenta au prince, comme jadis à Jean Callimachi en Moldavie, une liste de ceux qui, absolument et eux seuls, doivent être nommés : « S'il veut avoir un règne tranquille, il doit suivre leur volonté, et on lui donna une liste nominative de ceux qu'il faut nommer, du premier rang jusqu'au dernier ». Les Cantacuzène se tinrent aussitôt à l'écart, et leur place fut prise par d'autres boïars que ceux qui étaient contenus dans la liste : Radu Văcărescu, l'un de ceux qui avaient été étudiants à Venise, et un Constantin Căndescu.

Contre cette continuelle opposition de la part du « parti de Dudescu », Racoviță chercha un appui en Stavraki, qu'il créa son représentant à la Porte, écartant Bacha-Michalopoulos<sup>1</sup>. Avec une admiration pleine de peur et de haine, la chronique de la famille des Cantacuzène le présente comme étant celui qui « a eu une plus haute situation que tous les Grecs, depuis que Constantinople est entre les mains des Turcs ; mais c'était un homme adonné à toutes les méchancetés ». De fait, son influence auprès du terrible Sultan Moustapha était arrivée à être décisive, alors que les princes n'étaient que des jouets entre les mains de ce maître capricieux.

Cependant, Racoviță eut un moment de faiblesse envers Dudescu, dont le fils Nicolas gagna la trésorerie, et il revêtit d'un caftan le père lui-même, « ordonnant que rien ne soit fait sans son conseil ». Mais, s'entendant avec le nouveau prince, Stavraki rendit coupable des manques dans les comptes de Mavrocordato les partisans des Dudescu, qui durent être arrêtés, et ils paieront. Ainsi furent emprisonnés, par l'intrigue de ce diabolique Constantinopolitain, qui ne devinait pas que sa fin est si proche, les deux chefs de l'opposition, ainsi que leurs associés : le cousin germain du prince et le trésorier, non sans que le même sort eût atteint les Cantacuzène et Ștefanachi, celui qui avait provoqué la première dénonciation. Pârveu fut enfermé dans la caserne des seïmens et les principaux boïars, « dans la même prison que les larrons et les assassins, sans draps de lit, ayant des fers aux pieds et des chaînes au cou ».

<sup>1</sup> Aussi Fotino, ouvr. cité, II, pp. 330—331.

On demanda même à Michel, après quatre mois de tortures subies par ces principaux boïars du pays, de faire une dénonciation qui pourrait amener la condamnation à mort des Dudescu. Comme il opposa un refus, Michel et Pârvu furent jetés dans la même terrible geôle.

Mais alors se produisit, pour délivrer les boïars la révolution populaire.

La multitude accourut à la prison et libéra les captifs. Elle osa se présenter devant le capoudchi-bachi, qui faisait l'enquête, et elle se dirigea vers le palais, où gisait le prince épuisé par son vice. Désespéré, il finit par se suicider, en ajoutant à sa dose habituelle d'eau de mélisse (8 février 1764)<sup>1</sup>. Suivit encore un interrègne, sous la présidence, de fait, de l'officier turc. Ce ne fut qu'à la fin du mois de mars que Stavraki réussit à faire ce qu'avait fait Nicolas Soutzo en Moldavie: le remplacement d'un membre de la dynastie par l'autre. Étienne Racoviță, qui ne savait rien des affaires roumaines, bien que Roumain par son père et par sa mère, alla donc régner sur un pays si troublé.

Par l'autorité de ce Grec redouté<sup>2</sup>, avaient été appelés à la Porte, pour s'entendre préalablement avec le nouveau prince, les Dudescu, — Nicolas étant absent, — les Cantacuzène, Radu Racoviță et Știrbei. On leur demanda d'assurer le paiement d'une somme de rachat. Ainsi fut conclue la paix avec les grands, mais Ștefanachi fut pendu à Bucarest aussitôt après l'arrivée du nouveau prince, et un Georges Băjescu, simple ispravnic, de la famille du puissant Mareș, qui avait été, au XVII-ème siècle, l'allié de la famille des Cantacuzène, exécuté pour n'avoir pas recueilli la somme nécessaire<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Un rapport de Bucarest parle d'une cachéxie, une inflammation de l'estomac et des intestins; Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 347, n° 264.

<sup>2</sup> Qui avait fait postelnic Antiochus Mourousi, fils de Georges; Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 345, n° 264. Cf. aussi mes notes dans la revue *Biserica Ortodoxă*, XIV, p. 73.

<sup>3</sup> Jusqu'ici, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 125 et suiv. Pour ces condamnations, *ibid.*, p. 140, note 1; M. Kogălniceanu, dans la *Rev. p. ist., arh. și filol.*, I, p. 34; Iorga, *Studii și doc.*, XXII, p. 91 et suiv. Cf. le même, *Originea și sensul*

Le vieux Dudescu dut chercher un refuge dans un couvent, devenant moine, alors que Michel fut contraint d'accepter la situation de trésorier. Mais il ne put pas contenter Stavrakî et ses représentants dans le pays, qui demandèrent qu'on ajoute un « fumărit » correspondant à l'impôt sur les cheminées en Moldavie. De là, un nouvel emprisonnement des boïars: aussi un Pană Filipescu, un Pantazi Câmpineanu, un Grégoire Băleanu et un Jean Bălăceanu, mais sans recourir aux sévérités coutumières à l'époque de Constantin Racoviță. La chronique formée plus tard par Michel Cantacuzène parle ironiquement de cette « cérémonie ».

Elle fut interrompue par une nouvelle révolte du peuple, la troisième à Bucarest, — et, si on compte ce qui s'était passé en Moldavie, la quatrième. Au son des cloches, et certainement en accord avec le métropolite « national », Grégoire, on exigea la libération des boïars. Pendant que les Grecs de Stavrakî se cachaient, Étienne Racoviță, homme courageux, osa affronter, à cheval, avec les Albanais et les Turcs de la Cour, la multitude furieuse. Deux des agitateurs eurent le sort de ceux qui avaient été sacrifiés dès l'arrivée dans le pays du nouveau maître.

De nouveau, les boïars persécutés furent enfermés, « dans une prison obscure ». Mais les paysans, épuisés par les agents du fisc, qui cherchaient à satisfaire aux exigences continuelles, s'enfuirent en masse en Transylvanie et au-delà du Danube, chez le pacha de Vidin, qui dénonça, avec la dernière énergie, Stavrakî. Le nouveau vizir Mouhzounoglou était bien décidé à en finir avec ces troubles continuels. Donc, le Sultan Moustapha décida d'abandonner son ancien fournisseur d'argent extorqué, et, ainsi, le coupable pour tant de souffrances dans les deux pays fut étranglé et puis pendu, son corps devant être jeté à la mer, pendant la nuit du 27 au 28 août de l'ancien style 1765<sup>1</sup>.

*direcțiilor politice în trecutul țărilor noastre*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, XXXVIII.

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 140—144; Fotino, ouvr. cité, II, pp. 331—332; Iorga, *Ist. lit. rom.*, III; *Doc. Callimachi*, I, p. 22.

Ainsi finit l'un de ces créateurs de princes qui avaient tant diminué la situation des pays roumains que les princes n'étaient plus que ses « lieutenants ». Sa catastrophe amena aussi la chute d'Étienne Racoviță, qui, envoyé en exil, n'eut plus d'occasion de revenir sur un trône. Scarlate Ghica prit la place vacante en automne <sup>1</sup>. Et les boïars persécutés, auxquels s'ajoute Démètre Ghica, restèrent pour faire le compte définit des longues malversations <sup>2</sup>.

Stavraki avait disparu, mais les Soutzo, Nicolas à leur tête, resteront non seulement sous le jeune Grégoire Callimachi, près duquel avait résidé, pendant quelque temps, son père Jean, pour aller ensuite mourir à Constantinople, mais sous son successeur, maîtres de la Moldavie.

En Moldavie, celui qui avait été nommé par le grand Grec, Grégoire Ghica, montrait un penchant vers les réformes qui peut être mis à côté de celui de Constantin Mavrocordato, le dépassant même par le fait que le nouveau prince avait été, pendant si longtemps, à Constantinople, en contact avec ceux qui représentaient, là aussi, le nouveau courant « philosophique » en Europe. Bien qu'il écrive couramment l'italien, il fait partie de la génération des Soutzo, qui étaient en rapports étroits avec des Français comme La Roche, agent secret de la Moldavie à Varsovie, et qui cependant accusait secrètement « cette maudite nation »<sup>3</sup>, ou comme un Millot ou de Mille, qui était devenu, en partie grécisé :

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 253—254; Iorga, *Acte și fragm.*, I, pp. 385—386; *Gen. Cantacuzinilor*, p. 144 et note 3. Une des causes de la chute de Racoviță aurait été la découverte de la lettre par laquelle il sollicitait de Stavraki un emprunt pour le mariage de sa fille; Iorga, *Doc. Callimachi*, p. CXLV, note 1. Voy. aussi Hurmuzaki, IX<sup>2</sup>, p. 65, n° LXIII. Cf. aussi *Ἱστορία διὰ σιχῶν ἀπλῶν, διαλαμβάνουσα τὸν βίον καὶ τὰς πράξεις πάσας τοῦ Μεγάλου Ἀρχοντος καὶ Σπαταρίου τῆν ἀξίαν Σταυράκι*, Venise 1773. Ajoutez Daponte, Catalogue biographique, dans C. Erbiceanu, *Cronicarii greci*, pp. 193—196; Hurmuzaki, *Fragmente*, V, pp. 230—231; Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. CXLII—CXLV, 22 et suiv.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 144 et suiv.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 305, n° 168; p. 310, n° 181.

Ienachi, staroste de Cernăuți<sup>1</sup> et même grand spathaire, avec un Giuliani, le Levantin mêlé à la même correspondance, un Leonardi, autre représentant du type, et tant d'autres<sup>2</sup>. Il trouva dans ces rapports tous les éléments qui composaient cet esprit : l'amour pour la simplicité classique, « romaine », le désir de créer des établissements industriels permettant, car on voulait retenir l'argent dans le pays, ce que nous appelons maintenant l'autarchie.

Sortant de Constantinople le 14 mai 1764<sup>3</sup>, Ghica trouva à Jassy tout un monde de boïars soumis aux Soutzo et habitués à passer par dessus la volonté du prince. Dès le début, il montra devoir être, ainsi que le dit Canta, un vrai prince : « Tous les boïars et le pays se sont aperçus qu'il y a un prince<sup>4</sup>. » Ne pouvant pas échapper à la protection de Stavradi, qui « se nommait lui-même représentant diplomatique des deux princes », il plaça à côté de celui-ci, et contre sa volonté, Soutzo. On lui avait dit, dès le commencement, que le pays n'accepte pas le puissant Grec, et il pria donc celui qui lui avait procuré le trône de se contenter d'une seule représentation : celle de la Valachie. On envoyait à Soutzo dans un pli scellé l'argent destiné aux Turcs, et on lui demandait de donner une quittance<sup>5</sup>, de sorte qu'il en arriva à devoir accepter un régime de salarié. Assurant

<sup>1</sup> Une lettre de lui, gréco-française ; *ibid.*, p. 320. Puis une autre, purement française. Encore une ; pp. 322—323, n° 207. D'autres suivent. Il est fier d'arriver à conduire ce qu'il appelle « les Affaires Étrangères » de la Moldavie ; *ibid.*, p. 434, n° 233.

<sup>2</sup> Grégoire Callimachi demande qu'on lui cherche un cuisinier français ; *ibid.*, p. 292, n° 135 ; p. 297, n° 144 ; p. 298, n° 146 ; pp. 301, 303, note. Ce prince à la tête légère, occupé à acheter une chambre obscure pour ses expériences scientifiques et des cartes géographiques (*ibid.*, p. 299, n° 150 ; p. 311, n° 185), qui seront toujours l'objet de sa plus grande attention, écrit lui-même en français ; *ibid.*, pp. 294—295, n° 139 (il se demande, dans une querelle avec le châtelain polonais de Cracovie, adversaire de Millo : « Mais un Polonois est-il fait pour réfléchir ? »). La Roche demande qu'on envoie au prince le *Diarium Europaeum*, ou, si on ne peut pas le trouver, la célèbre « Encyclopédie » française (*ibid.*, p. 303, n° 161 ; p. 306, n° 172 ; p. 309, note 1).

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 22, n° xv.

<sup>4</sup> P. 192.

<sup>5</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 252.

les boïars que la tutelle est finie, Grégoire forma un Conseil où on trouve tous les grands boïars du pays: Basile Rosetti, dit le Tchilibi, Jean Paladi, Jean Sturdza, Jean Cantacuzène Deleanu, Georges Costachi, Basile Costachi Negel, Élie Costachi, Manolachi Bogdan, mais non sans ajouter un nombre important de Grecs: un beau-frère, Alexandre Soul-dcharopoulo, Georges Panagiotaki, Panagiodore, Manolaki Yarali, tous étant de grands boïars.

Mais, lorsqu'il s'est agi de nommer des ispravnic, le prince se conduisit seulement d'après l'exemple des Mavrocordato, auxquels il était allié par sa grand'mère, la princesse Roxane. Il leur demanda d'administrer « avec la plus grande justice envers les pauvres, ne permettant personne de les opprimer et de leur causer des dommages, car, s'il entend la moindre dénonciation de partialité envers quelqu'un ou la plainte d'un pauvre, alors ils seront sévèrement punis; et il rendait justice à tout le monde, il faisait savoir à tous les boïars qu'ils doivent se bien garder de prendre des pourboires de la part des pauvres, fût-ce la moindre somme; car, si cela arrive aux oreilles de Sa Majesté, ils doivent savoir tous qu'ils seront punis de la façon la plus sévère, sans tenir compte de rien, qu'ils soient grands boïars ou ses parents, car Dieu l'a envoyé dans ce pays pour garder les pauvres et avoir pitié d'eux »<sup>1</sup>.

L'ère des réformes paraissait revenir, sur la seule base des «quarts», avec des quittances pour chaque paiement, même s'il s'agissait des dépenses extraordinaires pour les Turcs sur la frontière. De nouveau fut introduit le système de la répartition de l'impôt par le village lui-même. On reprit aussi les préoccupations d'édilité: en prélevant une taxe sur les chariots qui entraient à Jassy, on recommença le pavage des rues<sup>2</sup>. De nouvelles fontaines furent construites près des églises de St Spiridion et de Golia<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>2</sup> Voy. P. Rășcanu, *Lefile și veniturile boierilor Moldovei în 1776*, Jassy 1887.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 252.

Faisant venir des fabricants de drap, qui s'étaient transportés, étant des protestants prussiens, sur la frontière de Pologne, Ghica les établit au village de Filipenii-Noi, ou Chiperești, dans le voisinage même de Jassy<sup>1</sup>. Il parut au Conseil vêtu du drap sorti de cette fabrique, pour combattre, par son exemple, le luxe qui avait gagné toute cette noblesse riche et ambitieuse<sup>2</sup>.

Mais Nicolas Soutzo ne pouvait pas souffrir ce règne indépendant. Il avait besoin d'une cire molle comme l'âme du jeune Callimachi: « N'étant pas content de son prince, de Ghica, parce qu'il ne pouvait pas le manger, ainsi qu'il avait mangé d'autres princes, il employait tous les artifices pour le miner auprès des Portes turques, présentant Grégoire Callimachi comme digne de régner »<sup>3</sup>.

Les affaires de Pologne donnèrent aussitôt l'occasion du changement, après trois années d'un règne si doux et si fécond en résultats.

Grégoire Callimachi avait joué un rôle dans le conflit entre Polonais et Tatars, et nous avons la lettre par laquelle il se présente comme « médiateur » nommé par la Porte<sup>4</sup>. Millo alla donc en Pologne, et, avec Fornetti, le consul de France en Crimée, arriva à une réconciliation<sup>5</sup>. Nous avons toute cette correspondance princière relative à la Pologne, et on peut y voir, avec une certaine exagération orientale, combien étaient informés un Nicolas Soutzo, un Géraki, non seulement sur les affaires de ce pays voisin, mais aussi sur celles du reste de l'Europe, et combien était clair le jugement de ces agents. Le prince de Moldavie avait, maintenant aussi, la charge d'éclairer les Turcs sur la situation générale.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 252—253; Iorga, *Acte și fragm.*, I, pp. 383—384. Cf. Iorga, *Studii și doc.*, V, p. 62, n<sup>os</sup> 283—284; Iorga, Hurmuzaki, X, pp. xxvi—xxvii.

<sup>2</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 251—252. Voy. aussi D. Z. Furnică, *Industria și desvoltarea ei în țările românești*, Bucarest 1926, p. 88 et suiv.

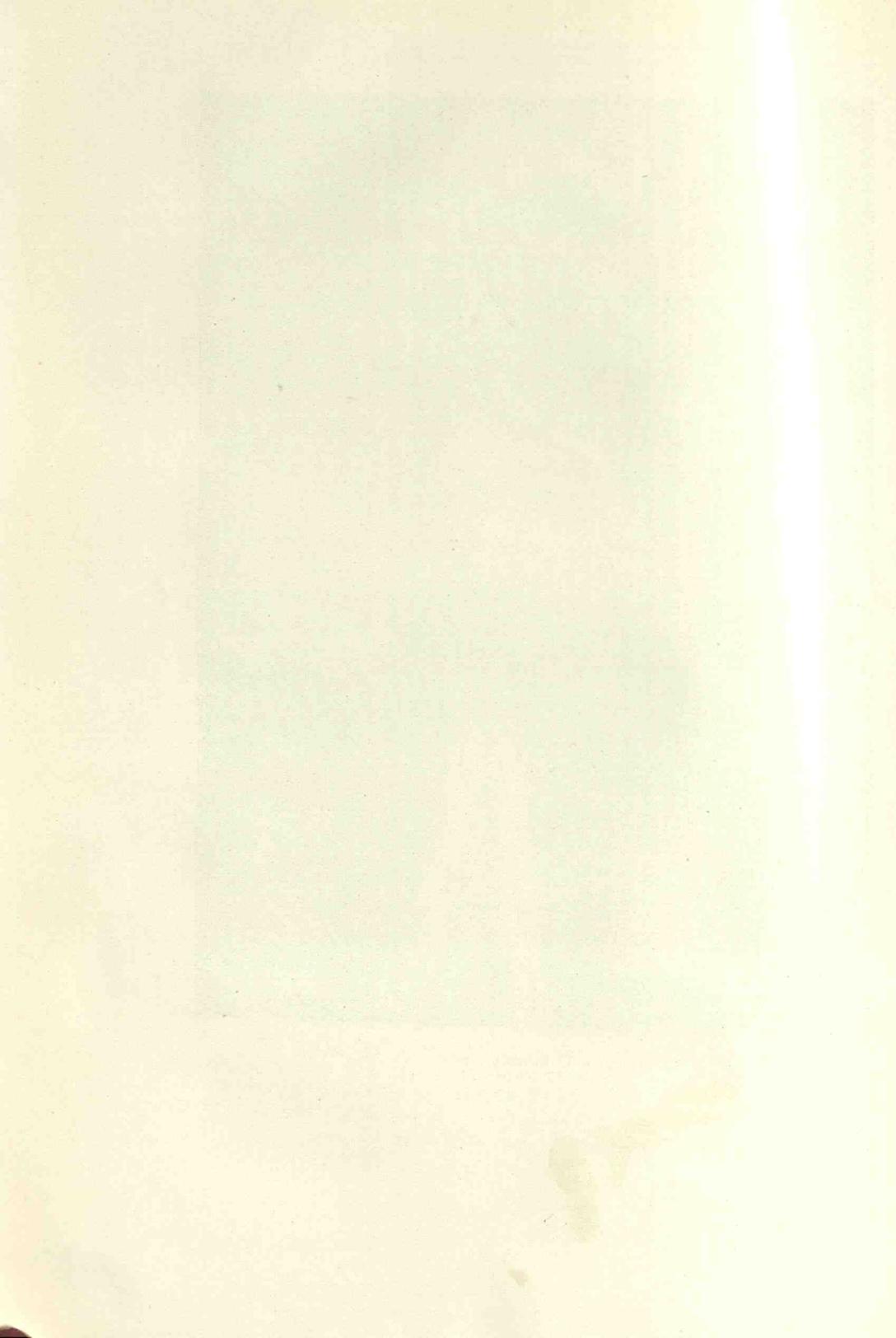
<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 254.

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, pp. 312—313, n<sup>o</sup> 188; p. 319, n<sup>o</sup> 203.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. suiv. Cf. aussi Odobescu et Tocilescu, *ouvr. cité*, I, pp. 727 et suiv., 738, n<sup>o</sup> MLV.



Fig. 11. — Grégoire Callimachi, prince de Moldavie.



Ghica travailla dans le même sens. C'était l'époque où, après la mort du roi Auguste et l'avènement du favori de la tzarine Catherine, le roi Stanislas, des envoyés polonais, comme Boskamp, qui avait épousé en Moldavie Bălășica, la fille romanisée de l'horloger de Jassy, Arlaud<sup>1</sup>, ou bien un Alexandrowicz, passaient continuellement par ces pays. Ils ne se montraient pas très contents du contrôle exercé sur leur mission par un prince qui, par sa fonction antérieure de grand interprète, était en mesure de comprendre tous les buts qu'ils poursuivaient. Du reste, Alexandrowicz fut arrêté en chemin vers Constantinople, à la fin de 1764, et le prince Grégoire lui expliqua les motifs pour lesquels il était retenu: « Certains changements arrivés en Pologne, qui menacent la liberté polonaise », car on ne parle pas, dans la lettre qu'apportait l'agent, de « l'*incolumitas* de la République », de sorte que, chez les Turcs, il y a seulement « une sincère attention et un souci pour conserver et consolider la liberté de la République de Pologne »<sup>2</sup>. Plus tard, Boskamp croyait que le prince est devenu favorable à la politique qu'on suivait<sup>3</sup>, mais il revint aussitôt sur cette opinion<sup>4</sup>.

On arriva si loin avec cette mésintelligence, que le ministre du roi de Prusse à Constantinople, — de ce roi dont la réputation chez les Polonais était ironisée par Géraki<sup>5</sup> —, croyait, au mois de mars, que le prince pourrait être déposé, pour avoir donné « des informations fausses sur les affaires de Pologne »<sup>6</sup>. Ghica réussit cependant à se maintenir, obtenant la confirmation de son administration, et

<sup>1</sup> Iorga, Hurmuzaki, X, p. 551.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 352, n° 273.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° suivant.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 352, n° 277.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 316, n° 136.

<sup>6</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, I, p. 384, n° 2. Son successeur, von Regin, était en rapports avec Stavrakî; Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 359, n° 301. Des informations venues de la part du nouveau ministre prussien, Solms, contre Linchou; Iorga, *Acte și fragm.*, I, p. 389, n° 2. Le ministre en titre, von Zegelin, regrettera cependant le départ de Ghica; *ibid.*, p. 392, n° 1.

Alexandrowicz semblait s'en réjouir<sup>1</sup>. Mais Boskamp fut, de nouveau, retenu par l'ordre d'un homme qui évidemment cherchait à empêcher l'action des Russes en Pologne<sup>2</sup>. Une discussion s'éleva aussi concernant le droit du curé catholique de Jassy de placer au-dessus de sa maison les armes de Pologne<sup>3</sup>.

Ainsi, le 10 avril de l'ancien style 1767, Grégoire Callimachi pouvait annoncer, par une lettre rédigée en latin, à son correspondant polonais qu'il a regagné son trône<sup>4</sup>. Les efforts auprès du nouveau vizir, Mouhzounoglou, de Nicolas Soutzo, redevenu représentant du pays à la Porte, avaient de nouveau réussi. Le système d'être « seul maître » n'avait donc pas abouti. Soutzo avait rétabli de nouveau celui du prince « mangé par tous », qui « ne voulait pas qu'on sache qu'il est en effet leur prince »<sup>5</sup>.

Maintenant encore, on emploie les boïars indigènes: Lupu Balș, Jean Paladi, Jean Sturdza, Constantin Razu, Cuza, Georges Aristarque, mais, à côté d'un Calmăș, surnommé le Camus, et le beau-frère, du prince, Mavrocordato, à côté de Millo apparaissent les Grecs: Constantin Rosetti Bibica, qui est postelnic, un Argyre Bostandchi, un Caragea, fils d'Antiochus, un Démètre Capiolan<sup>6</sup>. Mais bientôt, contre le prince devait se produire la même manifestation d'émigra-

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, p. 353, n° 279. Mais de La Roche continuait son attitude déloyale. Il disait au même que « l'amitié grecque, fût-elle la plus forte, n'a pas la même valeur que l'indifférence des autres chrétiens »; *ibid.*, n° 280. Et on pensait que Linchou le cadet, Jean-Baptiste, travaille contre l'intérêt de la Pologne; *ibid.*, n° 282. On expliquait ceci aussi au grand vizir; *ibid.*, n° 283. Une lettre du prince envoyée en Pologne; *ibid.*, pp. 353—354, n° 284.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 355, avec une nouvelle lettre du prince (mai 1765). Une discussion sur le droit dans les eaux du Dniestr; *ibid.*, p. 356, n° 291. Ghica voulait avoir comme frontière une ligne au milieu de la rivière. Ses lettres; *ibid.*, pp. 358—359, 360—361.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 364, n° 327.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 365, n° 333. Réponse de la part du grand notaire du royaume; n° suivant.

<sup>5</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 255.

<sup>6</sup> *Ibid.*

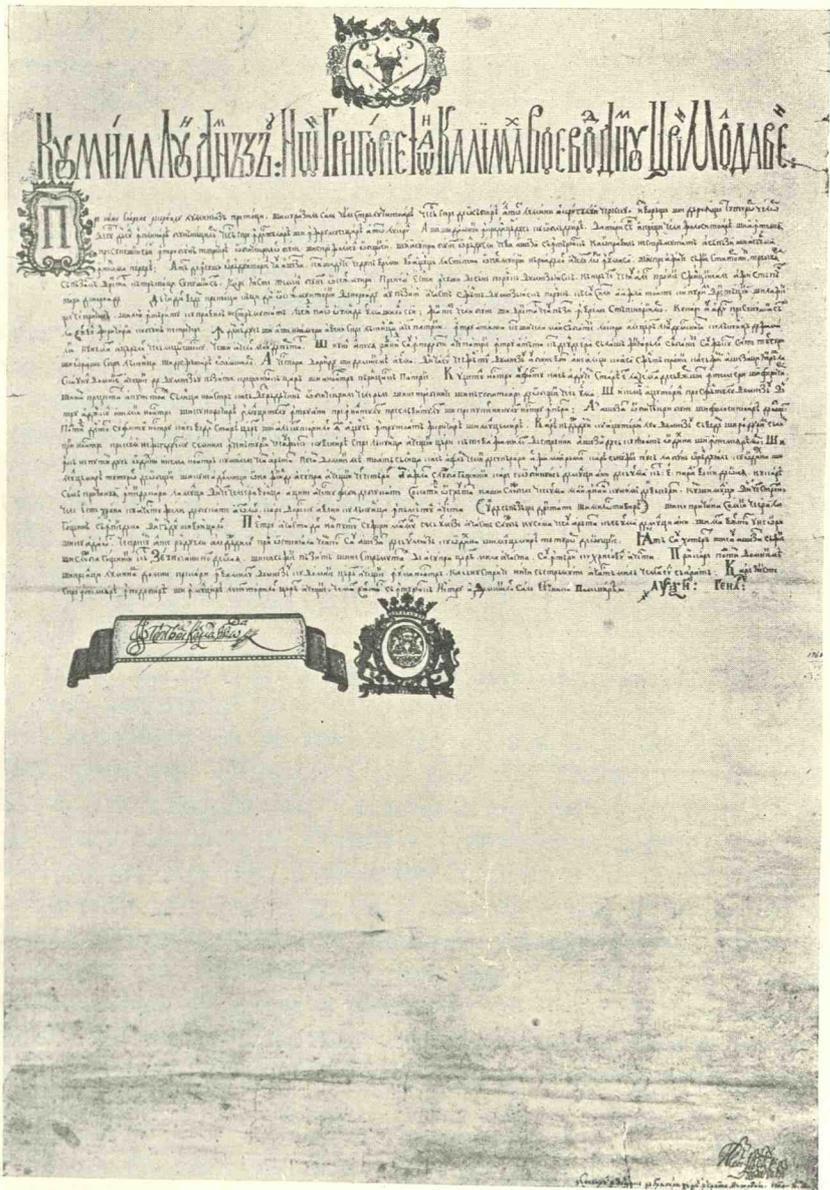
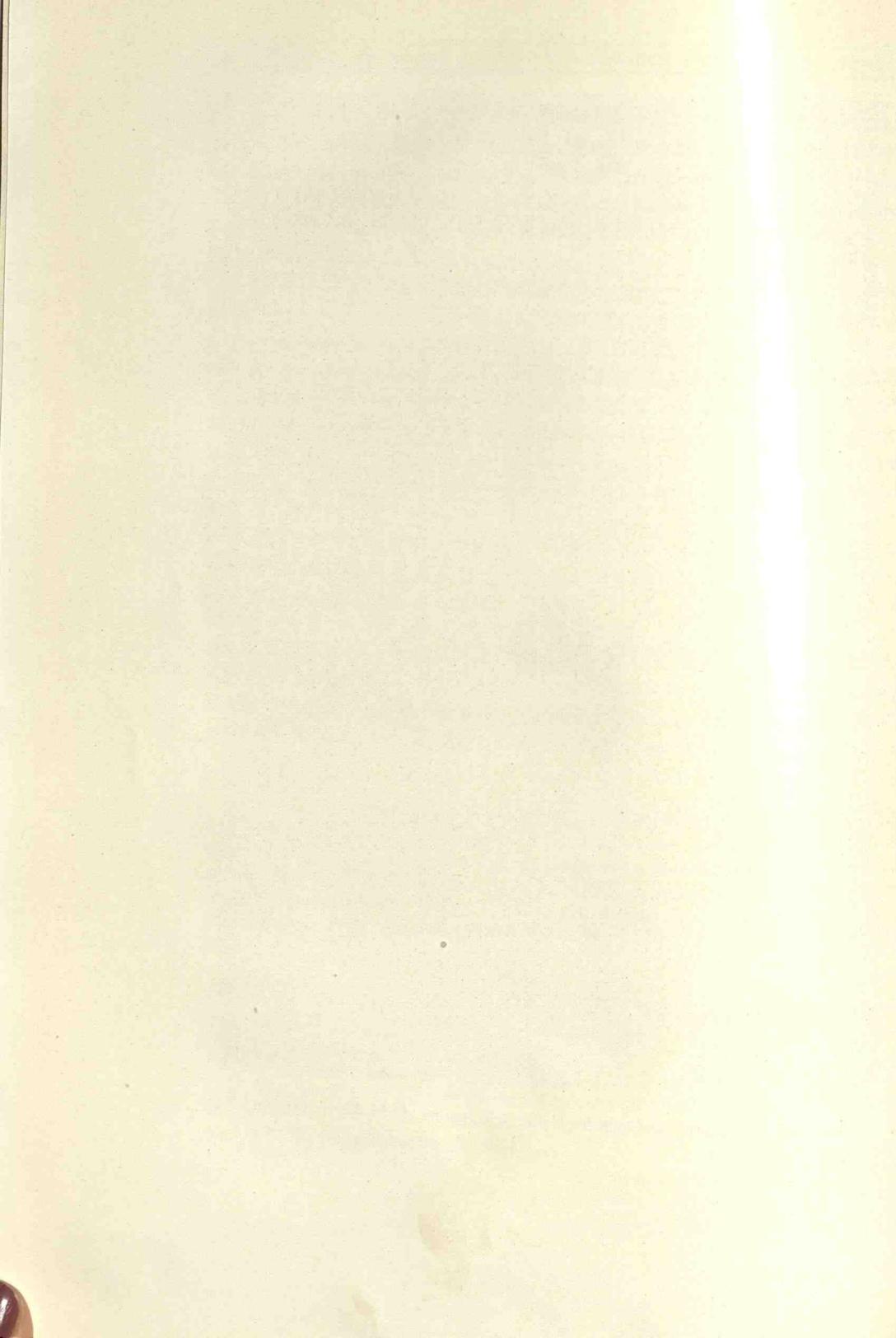


Fig. 12. — Diplôme de Grégoire Callimachi, prince de Moldavie (1768).



tion que contre son père, sans qu'il eût trouvé à la Porte un homme aussi courageux que Stavraki, pour y mettre fin.

Il est possible que l'un des motifs du mécontentement des boïars eût été le désir du jeune prince d'imiter son prédécesseur, réformant, par un décret, par ce qu'on appelait alors des « points », la question des rapports entre boïars et paysans. Dès 1762, avec un préambule « philosophique », il avait écarté, lui aussi, l'abus de payer, pour le même produit, en même temps le *pogonărit* et le *vădrărit*, bien que le premier eût été pour la surface cultivée et l'autre pour la capacité des vases de vin, et il se demandait, avec pathétisme : « Comment est-ce que le prince, dont tous les pauvres attendent une consolation et la satisfaction de leurs besoins, peut-il ordonner qu'on prenne deux fois ? Or, l'œil de Dieu n'est-il pas là pour regarder ? »<sup>1</sup>. Cette fois, le 28 mai 1767, il confirme ces douze jours par an de travail des paysans, — dernière réforme accordée par Grégoire Ghica —, le 1-er janvier 1766, allant jusqu'à établir la quantité de travail due<sup>2</sup>.

Donc, après avoir rédigé trois actes de plaintes au Sultan, le pays fut quitté, pour une émigration chez les Tatars, par trois membres de la famille des Costachi : Jean, Georges et Élie, puis par Philippe Catargiu, par Alexandre Sturdza le jeune, un « Argyre de Tecuciu », un Buhuș, un Miclescu, un Cuza, ainsi que d'autres boïars plus petits, jusqu'au nombre de dix-huit. Une nouvelle plainte fut portée à Constantinople par un petit boïar, qui la remit directement au Sultan lorsqu'il allait à la mosquée. Le grand interprète était favorable au mouvement, qui remplit de souci Nicolas Soutzo, mais il arriva à améliorer la situation à Constantinople, et l'un des émigrés, Georges Costachi Venin, mourut. Les autres se laissèrent convaincre de revenir, sous une garantie écrite<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 571 et suiv., n° 15.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 580—583, n° 24.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, pp. 256—257. Voy. aussi Athanase Comnène Ypsilanti, p. 412 (aussi dans Iorga, *Doc. Grecs*, II); Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 758 et suiv.

La grosse difficulté pour l'inexpérience du prince, qui était, du reste, le jeune homme sympathique qui nous est présenté par le grand mathématicien « yougoslave » Boskovich, qui traversa la Moldavie à cette époque et, très bien reçu, eut des entretiens avec Grégoire et son frère Alexandre sur les sujets de science qui intéressaient les deux jeunes gens<sup>1</sup>, ne venait, d'ailleurs, pas de cette démonstration des boïars, à la façon du temps.

Les troupes russes étaient entrées en Pologne, ce que la Turquie, réveillée par Raguib à la conscience de ses intérêts et surtout à une confiance militaire qui, comme on l'a vu ensuite, était exagérée, ne pouvait pas tolérer. La diplomatie française employait tous ses efforts pour amener le Sultan à déclarer la guerre, et les informations qui venaient du jeune Linchou ou de la Roche<sup>2</sup> ne pouvaient être que correspondantes à cette attitude politique de leur pays d'origine. Nicolas Soutzo était complètement gagné pour cette direction<sup>3</sup>.

Mais le grand vizir ne voulait pas prêter foi à des rapports qui étaient souvent rédigés à Constantinople même, dans le sens indiqué par l'ambassadeur de France. Il déchira une de ces lettres devant le représentant de la Moldavie et rendit le prince lui-même responsable sur sa tête de la véracité des informations qu'il envoie<sup>4</sup>. Mais, plus loin encore, pendant la fin de cet automne de 1767, Grégoire transmettait des informations du même genre, qui lui étaient communiquées par les adversaires du roi Stanislas, Jean Clément Branicki, beau-frère du roi, et par l'évêque de Kameniec. L'ambassadeur de Russie répondit à ces affirmations con-

<sup>1</sup> *Giornale di un viaggio da Constantinopoli in Polonia*, Bassano, 1784, à la date du 3 juillet. Reproduction dans Théodore Codrescu, *Uricariul*, XXIV, p. 278 et suiv. Cf., sur Boscovich, Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1937.

<sup>2</sup> Cf. aussi Ienachi Cogălniceanu, p. 257—258.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>4</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, I, pp. 392—393; Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 751.

cernant l'occupation du territoire polonais par de nombreuses troupes russes, en disant qu'il n'y avait que quelques soldats, demandés, du reste, par la Diète polonaise, pour sa sécurité.

Il était donc question que l'informateur mensonger qui était en Moldavie soit écarté, ce qui lui aurait sauvé la vie, qu'il devait perdre quelques mois plus tard. D'autant plus que des janissaires furent engagés à ajouter leurs dénonciations à celles des boïars, annonçant que, à cause de la mauvaise administration, beaucoup d'habitants ont passé en Pologne et en Transylvanie<sup>1</sup>. On appela alors à la Porte Grégoire Ghica, dont l'action en vue de son rétablissement se continuait naturellement, pour qu'on lui demande ce qu'il en est de ces agitations provoquées par la dissidence polonaise. Il n'osa pas dire la vérité<sup>2</sup>. Après cette tentative de vérification, on demanda à l'ambassadeur de Russie, Obreskov, le départ immédiat des Russes se trouvant en Pologne<sup>3</sup>. En même temps, on déclarait, par le moyen du prince de Moldavie et du khan, aux membres de la confédération de Bar que la Porte n'a guère l'intention de les soutenir dans leur offensive<sup>4</sup>. On leur défendit d'envoyer à Constantinople un agent<sup>5</sup>. Mais, de l'autre côté, la faiblesse du jeune Callimachi, permit à un émissaire russe, Alexis Iankorov, de procéder, à Jassy, au recrutement des Albanais qui appartenaient à la garde du prince, pour l'impératrice. Ayant été découvert, il fut arrêté<sup>6</sup>. On trouva aussi des lettres, d'un contenu douteux, venant d'un mystérieux Grec, Tchernakapsas<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VII, pp. 45—47; Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 751; Iorga, *Acte și fragm.*, pp. 396—397.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 398, n° 1.

<sup>3</sup> Cf. aussi Rulhière, *Histoire de l'anarchie en Pologne*, II, Paris, 1807.

<sup>4</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, I, p. 399, n° 1.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 399—400.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 399, n° 2.

<sup>7</sup> Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 757, nos MLXXVIII—MLXXXIX; Hurmuzaki, VII, pp. 56—57, n° XLV; p. 61; *Fragments*, V, p. 254; Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. CLIII et 31, n° 30.

Alors qu'à Bucarest, après la mort de Scarlate Ghica, son héritage put être assuré à son fils, encore adolescent : Alexandre, qui devait être, naturellement, dominé par ses représentants à la Porte, la situation à Jassy, malgré la confirmation de Grégoire, gagnée à prix d'argent, Nicolas Soutzo lui-même venant apporter le décret, restait encore très mal assurée. Alexandre, frère du prince, qui « resta donc sans personne autour de lui, seulement avec les plus petits et avec les indigènes », se rendit à Constantinople, espérant pouvoir écarter le danger <sup>1</sup>.

Aussitôt, les dissidents, et jusqu'au général Potocki <sup>2</sup>, cherchèrent un abri en Mo'davie, se fixant même à Jassy, ce qui amena des plaintes de la part du commandant russe à la frontière, Weissmann <sup>3</sup>. Le chroniqueur Ienachi Cogălniceanu affirme même que des troupes turques anarchiques, venant en Moldavie, passaient la frontière vers la Pologne et qu'elles pillèrent la localité de frontière Zwaniec <sup>4</sup>.

On en arriva donc à ce qu'on pouvait attendre. Des Cosaques russes vinrent rançonner les Juifs de Pologne. Ils apparurent aussi à Balta, au-delà du Dniestr, où ils furent attaqués par les Tatars, qui, du reste, n'épargnaient pas même ces Turcs sans chef. Après ce premier sang versé, le pacha de Bender annonça que des troupes russes ont déjà violé le territoire ottoman <sup>5</sup>.

Le Sultan Moustapha montra, à cette occasion aussi, son caractère coléreux. Comme Mouhounoglou, le grand vizir, ne croyait pas que tout cela puisse suffire à provoquer une guerre, il le destitua, le remplaçant par son propre gendre (« Damad »), Hamza-Pacha. Le jour même de la cérémonie d'installation du nouveau vizir, l'ambassadeur du Russie, Obreskov, fut arrêté et envoyé aux Sept-Tours (octobre 1768).

<sup>1</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 258.

<sup>2</sup> Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, pp. 759, 763, n° MLXXXVI; Hurmuzaki, *Fragmente*, V, p. 256.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, I, p. 400, nos 2 et 3.

<sup>4</sup> Ienachi Cogălniceanu, loc. cit.

<sup>5</sup> Pour l'affaire de Balta, voy. les sources citées dans Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. CLIII—CLIV.

Alors, Nicolas Soutzo fut nommé grand interprète à la place du vieux Scarlate Karadcha, qui avait succédé à son fils mort. La place de chef de la représentation moldave fut prise par Michel Soutzo, un futur prince. Nicolas avait renvoyé en Moldavie Alexandre Callimachi, pour appuyer son frère. Ce jeune prince dut donc partir, mais non sans avoir accablé de dénonciations Soutzo, dont l'arrogance avait fini par le blesser.

Pendant ce même mois d'octobre, enfin, l'enfant qui régnait de nom en Valachie fut remplacé par Grégoire Ghica<sup>1</sup>. Celui-ci avait son vieux compte à régler avec les Callimachi, et c'est par lui que purent arriver des dénonciations qui s'ajoutèrent à celles d'Alexandre, qui avait le même compte avec Nicolas Soutzo.

Celui-ci arrivait vers la Moldavie dans l'armée du vizir, dont il était sûr. Et il croyait que son heure était venue de s'établir lui-même sur ce trône de Moldavie qu'il avait servi depuis longtemps<sup>2</sup>.

Le manque continu d'orientation de Grégoire Callimachi, qui demandait instamment qu'on le laisse aller à Constantinople auprès de son vieux père, — bien qu'il fût question aussi de l'envoyer en Valachie<sup>3</sup> —, servait ce patron, qui était devenu un rival. Comme Ghica avait amené pour sa garde le pacha Mehmed de Roumélie, il l'invita à Jassy. Aussitôt, entre les Turcs agités et les Albanais rassemblés par le prince des conflits se produisirent. Deux des Albanais ayant été pendus par le pacha, les autres se révoltèrent, et, après une lutte en toute forme avec leurs ennemis, ils passèrent chez les Russes.

<sup>1</sup> Voy. aussi Litzica, *Cat. mss. grecs*, pp. 80—81.

<sup>2</sup> Il avait été candidat au trône aussi à la chute de Grégoire Ghica. Voy. Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, p. 737, n° MXLIV; Iorga, *Doc. Callimachi*, I, p. 25 et suiv. Il avait demandé aussi la Valachie; Athanase Comnène Ypsilanti, p. 440 (aussi dans Iorga, *Doc. Grecs*, II). Cf. aussi Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 778, n° CXIV; p. 780, n° MCXVIII.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 437 (aussi dans Iorga, *Doc. Grecs*, II). Cf. aussi Iorga, *Studii și doc.*, I—II, p. 73.

Cet appel au pacha s'était produit, à ce qu'il paraît, en dehors du plan général de guerre de l'armée ottomane, qui, sous un nouveau grand vizir, revenait à la ligne dont avait résulté en 1711 la grande victoire sur Pierre-le-Grand. Or, c'est sur ce camp commandé par le grand vizir que s'appuyaient les si grandes ambitions de Nicolas Soutzo. Il avait laissé de côté, dans ses calculs, Constantinople, oubliant le naturel du Sultan Moustapha et son habitude de décisions foudroyantes. Lorsqu'on apprit dans le camp la révolte des Albanais et leur trahison, on vit dans Callimachi, dénoncé par le pacha, et qui certainement n'avait aucun lien avec les Russes, un traître, et sa destitution fut décidée. Mais, sans demander l'avis du vizir, qui aurait installé Soutzo, le Sultan lui-même nomma Constantin Mavrocordato, qui se dirigea aussitôt vers l'armée. Il fut donc prince sans avoir passé par le cérémonial habituel. Le besoin de combler sans retard la vacance du trône moldave pouvait servir de justification <sup>1</sup>.

Le grand interprète était resté, ainsi, en l'air. Les suspicions du Sultan, qui avait des rapports secrets avec Alexandre Callimachi et qui était mécontent de l'autonomie de son principal conseiller, peut-être aussi les dénonciations du prince de Valachie, qui voyait dans ce Soutzo un ennemi permanent, qui lui avait ravi le trône de Moldavie, suffirent pour qu'il soit lui-même impliqué dans la responsabilité de cette anarchie qui durait depuis trois ans dans ce pays. On envoya aussitôt de Constantinople son remplaçant comme grand interprète, le jeune Michel Racoviță <sup>2</sup>. Soutzo n'eut aucun avantage des rapports qu'il avait depuis longtemps avec l'ambassadeur de France, et nous avons vu que celui-ci n'avait pas été capable de sauver même Linchou, cependant protégé français, avec bérat de la Porte.

Donc celui qui avait amené la destitution de son ancien protégé, qui fut enfermé pendant quelque temps à Chilia, dut l'accompagner à Constantinople, pour être lui-même

<sup>1</sup> Voy. aussi la chronique nouvellement découverte, dans Iorga, *Textes post-byzantins*, p. 9 et suiv.

<sup>2</sup> Yacovaki Rhizo avait été arrêté lui aussi. Voy. aussi Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, p. 784, n° MCXXII.

jeté dans la prison d'État. Ce fut, du reste, pendant un an, malgré des exigences continuelles d'argent, aussi le sort d'Alexandre Callimachi, et, naturellement, celui de Michel Soutzo. Le vizir lui-même finira par perdre la tête.

Pendant ce temps, Mavrocordato commençait un règne honnête, calculant tous ses revenus pour pouvoir rendre un service réel à son maître. Il s'appuyait, non pas sur les grands boïars, dont il savait l'activité sous cette dynastie, si tolérante, des Callimachi, mais sur les petits nobles, qu'il aida à se relever. Pendant les « dix semaines » de son règne, il employa, non pas les revenus d'un pays dévasté, dont les habitants s'étaient dispersés, mais l'argent qu'il avait emprunté personnellement <sup>1</sup>, lui qui, depuis longtemps, avait mis en gage chez l'Anglais Barker sa bibliothèque et avait vendu à un Juif la maison de sa famille au faubourg de Balata <sup>2</sup>. Il reçut le nouveau grand vizir Moldovandchi-Ali, d'origine moldave, et confirma l'assurance de ce chef d'une armée complètement battue que « rien ne s'est passé ». Malgré l'intrigue tramée avec les Russes par « trois ou quatre » des principaux boïars <sup>3</sup>, il amena les boïars devant le vizir, et celui qui avait trois fils entre les mains des Turcs montra que le pays est fidèle, empêchant ainsi les conséquences d'une déclaration qui aurait fait considérer toute la Moldavie comme rebelle <sup>4</sup>. Cependant, peu de temps après, il dut descendre à la hâte à Galatz, comme jadis Grégoire Ghica, laissant Jassy entre les mains de l'armée russe, qui avait pris Hotin. Une chronique grecque s'attachant à sa personne et à son règne présente ses rapports avec les Russes d'une manière originale, en ajoutant des renseignements qui tendent à montrer combien il était resté lié à l'Empire Ottoman <sup>5</sup>. Au cours des combats qui se livrèrent dans cette Moldavie méridionale, il fut blessé, le 16 novembre, ou bien, d'après une

<sup>1</sup> Canta, p. 193.

<sup>2</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, pp. 374—375; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1137.

<sup>3</sup> Iorga, *Textes post-byzantins*, loc. cit.

<sup>4</sup> Canta, p. 193.

<sup>5</sup> Iorga, *Textes post-byzantins*.

autre information, il l'aurait été dans une discussion avec les Russes, après être tombé entre leurs mains —, mais, d'après <sup>1</sup> Canta, il aurait été fait seulement prisonnier par les « volontaires » —, et les habitants de Jassy le revirent seulement sur le catafalque, étant ensuite conduit par les maîtres de la Moldavie au tombeau creusé dans cette terre roumaine qu'il avait gouvernée tant de fois, — ceci était son onzième règne —, et il l'avait fait avec justice, l'ayant certainement aimée. Dans le chaos militaire de ce moment, aucune pierre ne fut posée sur sa tombe ignorée <sup>2</sup>.

Aussitôt arrivèrent à Jassy, après une révolution sournoise de boïars, qui avaient inventé l'arrivée à Bucarest d'une avant-garde russe sous le major Karazine, ces prétendus Russes, en grande partie des Roumains engagés, qu'on appelait les « stoupaïs », d'après ce cri que poussait la bande indigène organisée pour cette manœuvre, et, avec eux, Grégoire Ghica, qui était de fait d'entente avec les Russes, et son fils, puis son frère Matthieu, ainsi que ce jeune Mavrocordato qu'il avait eu dans son Conseil en Moldavie <sup>3</sup>.

A Constantinople, pendant la chute précipitée des vizirs, on poursuivait le procès contre Soutzo. Grégoire Callimachi eut la noblesse d'âme de ne rien déclarer contre celui qui l'avait renversé. Mais la même condamnation les atteignit tous deux. Le 29 août de l'ancien style 1770, l'ancien prince fut exécuté au sérail et Nicolas décapité sur la place publique, leurs corps étant jetés à la mer <sup>4</sup>. Sur leurs têtes, fixées par des clous, on lisait ces mots, contenant les accusations si injustes,

<sup>1</sup> Constantin mourut à Jassy même, le 15 décembre; Canta, loc. cit. Pour les conditions aussi Iorga, *Textes post-byzantins*.

<sup>2</sup> Pour tout cela, surtout Ienachi Cogălniceanu, p. 260 et suiv., et l'exposé, si riche, d'Athanase Comnène Ypsilanti, reproduit dans Iorga, *Doc. Grecs*, II. Il aurait défié les Russes, assurant que bientôt les Turcs viendront, information confirmée par la chronique récemment découverte; Athanase Comnène Ypsilanti, pp. 451—452; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1206—1207; n° MCCIII: d'après cette source, il aurait été pris dans l'hôpital de la Vierge à Galatz, où il aurait été transporté à cause de sa blessure.

<sup>3</sup> Voy. un des livres suivants, consacré à l'état des pays roumains pendant la guerre de cinq ans. Cf. aussi Ienachi Cogălniceanu, pp. 264—265.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 266.

qui ne faisaient que manifester le désespoir des Turcs devant les défaites continuelles de leurs armées et la catastrophe menaçante: « Voici la tête maudite de Grégoire Callimachi, ancien prince de Moldavie, qui a trahi ce Haut Empire, déroband avec témérité la somme de 400 bourses, qui avaient été données par le Trésor pour préparer des provisions, et a fourni aux Infidèles, nos ennemis, toute espèce de nourriture ». Et, de l'autre côté: « Ceci est le cadavre impur et profane de Nicolas Drako, ancien interprète de la Sublime Porte, qui a travaillé d'entente avec le voévode de Moldavie, exécuté pour avoir trahi cet Auguste Empire et avoir donné son concours aux Infidèles russes »<sup>1</sup>.

Parlant de la chute et de la mort de Nicolas Soutzo, le grand boïar moldave qui, à côté de Ienachi Cogălniceanu, mais dans une forme beaucoup plus brève, a laissé l'histoire de cette époque troublée, note de cette façon la signification de la double condamnation du mois d'août 1770: « Nicolas Drako le postelnic, avançant jusqu'à la situation de grand interprète de la Porte turque, loin de penser avec reconnaissance qu'il avait mangé le pain du prince, qu'il ne prisait pas autrement que comme un serviteur<sup>2</sup>, mais, suivant ses actions de trahison, lui qui ne pouvait pas être rassasié par le revenu de la principauté, mais mangeait le pays, alla jusqu'à arrêter l'argent du Trésor impérial, qui avait été envoyé ici, dans ce pays, pour acheter des provisions destinées à l'armée impériale, et, retenant cet argent, il a empêché la réunion des provisions impériales et a amené le prince Grégoire à perdre la tête. Et, aussitôt, Dieu l-a condamné lui-même à boire ce calice. *Et, avec lui, la haute grandeur de cette situation de grand interprète s'est éteinte*<sup>3</sup>. » Il s'agissait, de fait, de la représentation diplomatique des pays roumains, telle qu'elle avait été jusqu'à cette catastrophe de Soutzo: avide, abusive et contre tout droit.

<sup>1</sup> Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I, pp. 788—789, n° MCXXVII; Hammer, *Gesch. des osm. Reiches*, IV, p. 491 et suiv.

<sup>2</sup> Il s'agit de Grégoire Callimachi.

<sup>3</sup> P. 192. Pour les exigences, difficiles à satisfaire, des Turcs, voy. Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. CLV—CLVI.

Désormais, les trônes roumains ne dépendront plus de ces entrepreneurs de dignités princières ayant de mystérieux liens dans le Sérail et qui avaient employé avec habileté la perversité du Sultan Moustapha pour des choses occultes. Quand l'état normal des choses sera rétabli, nous verrons cependant les familles mêmes qui, jusque là, avaient rempli cette charge, s'installer, par Ypsilanti, par Mourousi, par ces Soutzo même, sur les trônes des deux pays roumains. Ils y apporteront, ayant vécu presque uniquement à Constantinople, un penchant plus prononcé vers les tendances occidentales, dont la pénétration dans la capitale ottomane elle-même était de plus en plus puissante et décisive. De fait, ceux qui s'installeront à Jassy et à Bucarest ne seront pas des Grecs, travaillant par des Grecs, pour arriver à des buts nationaux grecs, mais les représentants d'une nouvelle forme, de caractère beaucoup plus international, de ce même courant vers les réformes qui a déjà été analysé pour l'époque des Mavrocordato, étant empêché alors par ce bas opportunisme, préoccupé uniquement de soucis de fiscalité, qu'avaient amené des personnages de l'espèce de Stavradi et de Nicolas Soutzo.

Mais, jusque là, la guerre qui s'était ouverte, et qui durera pendant longtemps, paraissant devoir ruiner la domination turque en deçà du Danube, permettra à une noblesse qui avait défendu jusque là ses seuls intérêts de caste, tout en manifestant un instinct national prêt à se soulever contre tout abus et toute offense, d'arriver à des conceptions plus hautes : celles d'une autonomie roumaine sous la protection de la Russie, dans laquelle, au point de vue politique, ces pays se seraient confondus.

Mais, avant de poursuivre cette explosion de nouvelles aspirations, il faut montrer d'abord l'esprit du temps jusque dans les écrits des chroniqueurs, dans le caractère des monuments, dans les créations scolaires. Puis, devant le développement de cette partie libre du monde roumain, il est nécessaire de faire paraître une autre « défense nationale » : l'œuvre accomplie au-delà des montagnes contre un latinisme religieux, représenté par des étrangers aussi, qui jadis avaient poursuivi cette assimilation par l'ancien calvinisme magyar et qui employaient maintenant, dans un but pareil, la foi catholique.

## CHAPITRE II

### LES ÉCRIVAINS ROUMAINS DE L'ÉPOQUE

« L'esprit public » roumain est représenté pendant cette époque par une double manifestation des sentiments de la noblesse, en Valachie et en Moldavie, et par une manifestation parallèle de la façon de juger dans le nouveau monde qui s'élève, dorénavant, par une ascension de plus en plus rapide, de cette noblesse menue, dont avaient fait partie un Ștefanachi, un Băjescu, les agents anonymes des révoltes de Bucarest, et qui avait été élevée par les Callimachi, eux-mêmes sortis de leurs rangs, — car, malgré ce beau nom classique qu'avait adopté le prince Jean, ses adversaires polonais continuaient à l'appeler, lui et son fils et successeur, à l'ancienne façon : Calmășul.

Michel Cantacuzène, de la branche des Măgureanu, fils de Matthieu et de la fille du Bulgare Guentcho Rustea<sup>1</sup>, qui arrivera à être chez les Russes, par suite de la guerre qui avait commencé, knèze et général, rédigea un double ouvrage pendant ses années de repos qui commencèrent pour lui après la vente à l'encan de tous ses biens —, seule l'église de « Măgureanu », à Bucarest, jadis d'une si délicate architecture, maintenant complètement transformée, restant comme un souvenir de sa présence au milieu des boïars valaques —, et aussi après son établissement définitif à l'étranger.

Le moins important de ces ouvrages a été imprimé en grec, au commencement d'un nouveau siècle, à Vienne, par

---

<sup>1</sup> *Gen. Cantacuzinilor*, p. 116.

les frères Tounousli <sup>1</sup>. C'est une présentation statistique, pour éclairer le gouvernement russe, de la principauté valaque, mais non sans une introduction historique, dans laquelle, entre autres, sont citées les opinions sur les choses d'environ 1200 d'un « Cantacuzène » qui ne peut être que le stolnic Constantin, l'Histoire de celui-ci ayant été donc entière entre les mains de ce parent. Il y a quelques années, la forme roumaine, signée, de ce mémoire a été offerte à l'Académie Roumaine par un intermédiaire grec.

Beaucoup plus étendu et d'une importance décisive est le travail roumain destiné à montrer, non seulement, ainsi que le dit le titre, quelle est la « généalogie » de la Maison de l'auteur, mais en même temps aussi le rôle qu'elle a joué dans la politique intérieure et extérieure de la Valachie.

Les sources auxquelles on eut recours pour la « Généalogie » sont nombreuses. Partant de cette « Généalogie de la famille des Cantacuzène, dont la source vient de la Maison de Valois, appartenant aux pairs de France », — prétention qu'on rencontre pour la première fois dans l'opuscule, destiné à lui gagner une pension française, du réfugié byzantin Spandugino Cantacuzène, du XVI-ème siècle —, « qui commence de l'année 800 pour descendre jusqu'à l'année 1787 », où s'arrête la rédaction, Michel déclare qu'il a reproduit aussi les notes, tirées entièrement de Ducange et d'autres écrivains occidentaux, par lesquels Radu-Rodolphe, fils du prince Étienne <sup>2</sup>, voulait se créer, pour cette source de revenus qu'était l'Ordre Constantinien, une série de « grands maîtres » de son sang. Michel Cantacuzène s'appuie aussi sur ce que lui avait trouvé, en 1765, le savant boïar moldave Saül, originaire d'Arvanitochori <sup>3</sup>, dont nous avons trouvé la signature aussi sur un volume de droit byzantin.

<sup>1</sup> *Ἱστορία τῆς Βλαχίας*, Vienne 1806. Aussi traduction roumaine, pour l'Académie Roumaine, par Georges Sion.

<sup>2</sup> Sa fille, la comtesse O'Donnell, a servi comme intermédiaire; pp. 26—27. Les éléments seraient venus du stolnic Constantin lui-même; p. 31.

<sup>3</sup> P. 25. Pour ces rapports, voy. aussi Veress, dans les *Mém. Ac. Roum.*, sect. litt., 3-ème série, IV, pp. 272—273, 283—284, 306, n° XXXIII. Voy. p. 83, et suiv. En 1767 il était en Transylvanie comme agent et « archivarius principis Valachiae Caroli Gyika », écrivant l'histoire des deux pays.

Les explications généalogiques sont d'un prix extraordinaire, non seulement pour les Cantacuzène, mais aussi pour toutes les familles apparentées, comme les Brâncoveanu, les Văcărescu, les Crețulescu, les Batatzès<sup>1</sup>, les Ghica, les Mavrocordato, les Cantémir, les Racoviță. Mais la grande importance de cet ouvrage réside dans les pages de chronique, surtout à partir de l'année 1750, qui y sont contenues.

L'ambition de Michel Cantacuzène était, du reste, plus haute encore. Il vou'ait donner aussi un autre point de départ, — et pas d'après Constantin le stolnic —, à l'histoire de la Valachie, par la généalogie des Băsărabă. Venus de Bessarabie, ils auraient passé en Serbie, se présentant ensuite comme les auxiliaires de celui qu'il intitule « le prince Radu Negru », « le fondateur », et, à savoir, tout juste « à l'an 1200 ». Ainsi Barbu Băsărabă en arrive à être le premier ban des cinq districts. Il est confondu avec ce Barbu, fondateur du couvent de Bistrița, sur lequel on donne des renseignements recueillis sur place même. Mais on prend de l'œuvre naïve de Liudescu sa version sur les débuts du pays. Et, sans aucune raison, Michel résume ensuite, d'après l'écrit du stolnic, le commencement de l'État des Assanides.

Ce qui suit, comme histoire de la Valachie, est d'après la « chronologie tabellaire », qui doit avoir été écrite depuis longtemps, de sorte que nous avons pleinement le droit de l'attribuer au même stolnic Constantin; les renseignements tirés des chroniques byzantines viennent de celui-ci ou d'une histoire abrégée de l'Empire, plus récente, parue en 1767<sup>2</sup>. En ce qui concerne les « traités » avec les Turcs, nous verrons qu'ils ont été cueillis dans les mémoires présentés aux Russes au congrès de Focșani, en 1770.

Mais toute considération supérieure manque dans la présentation de ce passé: combien apparaît pauvre, dans cette

---

<sup>1</sup> Un Batatzès épousa Marie, fille de Michel; pp. 385—386. Un autre Batatzès, né près de Constantinople, à la fin du XVII-ème siècle, écrivit une histoire de ses voyages et une biographie du grand chah de Perse. Nous avons édité cette biographie dans la collection de l'Institut d'études byzantines de Bucarest.

<sup>2</sup> P. 23.

série de notices sur les anciens princes, la carrière météorique d'un Michel-le-Brave! Rien de ce qui se passe en Moldavie n'intéresse le grand boïar qui y avait cependant depuis longtemps ses parents. Ne manque pas cependant la liste des fondations de Matthieu Băsarab. Mais, naturellement, une large place est accordée à la grandeur et aux souffrances des Cantacuzène avant et après le sacrifice du postelnic Constantin, et des documents conservés par la famille éclairent aussi les négociations de Șerban Cantacuzène avec les Impériaux. On oublie d'autant moins tout ce qui peut montrer les mérites de Drăghici, frère aîné de ce prince, car c'est de celui-là que vient l'écrivain lui-même. Enfin, on combat les assertions de Démétrius Cantémir sur le rôle des Cantacuzène en 1711<sup>1</sup>. Michel va jusqu'à assurer, d'un côté, que Brâncoveanu aurait certainement fini par faire tuer le stolnic Constantin et le spathaire Michel, et à prétendre, en même temps, que ce dernier est coupable de la mort de son neveu, « étant donné que l'action accomplie est plus condamnable que celle que l'on considère comme ayant pu être accomplie »<sup>2</sup>. Toute la partie dans laquelle sont rejetées les accusations contre le Stolnic montre une connaissance parfaite des circonstances et un sens politique tout particulier. L'impôt sur le bétail établi par Brâncoveanu est considéré, en rapport aussi avec des circonstances contemporaines, comme « un impôt très vilain, ayant causé beaucoup de mal au pays, faisant diminuer le nombre des bestiaux »<sup>3</sup>. Après avoir apporté des détails totalement nouveaux pour la fin d'Étienne Cantacuzène, Michel reconnaît en faveur de Nicolas Mavrocordato, qui avait amené la catastrophe de ce prince, que « les Moldaves l'appelaient St Nicolas », parce qu'il était « sage et grand philosophe », mais tout de même est critiqué un gouvernement qui a ordonné la confiscation de toute la fortune des Cantacuzène et l'arrestation des personnes appartenant au parti ruiné, jusqu'à « ceux qui ont été de ce parti et cependant ont dénoncé

<sup>1</sup> P. 307 et suiv.

<sup>2</sup> P. 309.

<sup>3</sup> P. 315.

les Cantacuzène »; Nicolas aurait permis aux Turcs du Danube de commencer des exploitations dans le pays, de sorte qu'on aurait eu raison de préparer l'acte par lequel il a été livré comme prisonnier aux Allemands <sup>1</sup>. En échange, Jean Mavrocordato a été « un homme plein de bonté » <sup>2</sup>. La révélation est ajoutée que, à sa mort, celui-ci aurait appelé le métropolitain et les boïars, leur disant que les Turcs voulaient céder tout le pays aux Autrichiens, lui offrant la Moldavie, et lui, sachant que « les Allemands » craignent alors les Français, s'y est opposé; au retour de son frère, ceux qui avaient été compromis cherchent à s'enfuir <sup>3</sup>.

Une place étendue est accordée aux affaires de Radu-Rodolphe Cantacuzène, avec son Ordre, non sans montrer combien a été abaissée cette dignité <sup>4</sup>, ainsi qu'à la tragédie du frère de Radu, Constantin <sup>5</sup>. Dans cet ouvrage, ne manquent pas de beaux portraits, comme celui de Georges Crețulescu <sup>6</sup>, religieux, discret, juste, honnête. Michel reconnaît à Constantin Mavrocordato le mérite d'avoir fait imprimer en roumain des livres d'office <sup>7</sup>. Mais la partie la plus abondante en renseignements et qui nous a aidé à pouvoir reconstituer l'histoire de la Valachie pour presque vingt ans après la moitié de ce XVIII<sup>e</sup>-ème siècle, servant ensuite, comme on le verra, à expliquer la part prise par la conscience active des boïars valaques à la guerre qui avait commencé maintenant, est celle où sont présentées l'élévation, la puissance et les souffrances de Pârveu Cantacuzène et de l'auteur lui-même, luttant contre l'influence débordante et dégradante des représentants grecs à la Porte. Il y a, dans

<sup>1</sup> Pp. 319—320.

<sup>2</sup> P. 321. Il rachète aussi des captifs.

<sup>3</sup> Le cas de Brezoianu, exécuté par ordre de Nicolas, est placé, par erreur, sous le second règne; p. 323.

<sup>4</sup> P. 326 et suiv.

<sup>5</sup> Pp. 336—338. Il aurait été dénoncé par Constantin Mavrocordato. Il fut enfermé quarante et un ans. Sa femme était la fille de Chérémétev. Des renseignements abondants aussi sur Thomas Cantacuzène et ses successeurs; p. 354 et suiv.

<sup>6</sup> Pp. 372—373. Voy. Iorga, *Inscripții*, I, pp. 294—296.

<sup>7</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzimilor*, p. 391.

ce récit, fait avec une vraie habileté de forme, une atmosphère d'honnêteté et de vérité, qui était difficile à conserver au milieu des chocs continuels entre les partis. On n'y trouve, à un moment où on risquait son avoir, sa liberté, même sa vie, rien des sorties passionnées d'un Radu Popescu et même de la véhémence, si fréquente, des plus anciennes chroniques moldaves. C'est un exposé clair, calme, sans aucune tentative de juger les personnes autrement que par la seule présentation de leurs actions. Seulement lorsque les frères Cantacuzène passeront chez les Russes, Michel sera naturellement partial pour leur attitude, sans « montrer minutieusement les actes de bravoure et les victoires des armées russes dans ces deux pays sur les Turcs, car ils sont connus de tout le monde »<sup>1</sup>. Mais toute cette partie, à laquelle s'ajoute la correspondance entière avec les Russes, doit être analysée sous un autre rapport que celui littéraire, car elle dépasse les limites du chapitre présent.

On ne peut pas comparer avec cette richesse, pleine aussi de documents, le peu que donne Jean Canta, dans la chronique de Moldavie à partir de 1741, mais c'est le seul témoignage de la part d'un grand boïar, dans cet autre pays roumain, concernant une époque si féconde en conflits.

Les qualités de Constantin Mavrocordato sont pleinement reconnues par cet homme cultivé et plein du sens de la justice<sup>2</sup>. Il apparaît aussi comme l'ennemi de l'impôt sur le bétail, « de mauvaise réputation », qui « était sympathique seulement aux Grecs ». Ce qu'il appelle « les jeux des parvenus » est marqué d'une critique sévère par ce descendant d'une grande lignée. Il est reconnaissant au prince qui a donné aux grands boïars les contribuables exemptés, jusqu'au nombre de cinquante-six<sup>3</sup>. Il méprise profondé-

<sup>1</sup> P. 167.

<sup>2</sup> Voy. Iorga, *Ist. Lit. Rom.*, II, et *O gospodărie moldovenească la 1777, după socotelile cronicarului Ioniță Canta*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, VIII, sér. III, p. 105 et suiv. Il avait dans sa bibliothèque « les Encyclopédies » à côté du code byzantin de Harménopoulo et d'autres « livres français ».

<sup>3</sup> Pp. 183—185. Mais il revient sur la question des impôts, qu'il trouve

ment ce Jean Mavrocordato, toujours occupé de ses plaisirs, et, par dessus le marché, pauvre. Il passe sans s'arrêter sur Grégoire Ghica revenu sur le trône, pour arriver au nouveau règne de Constantin Mavrocordato, et il n'observe chez Constantin Racoviță que son penchant pour la boisson, chez Matthieu Ghica le grand nombre de ses conseillers grecs. Pour le second règne de Racoviță, il s'arrête seulement sur l'histoire de cet impôt sur le bétail, qu'il étend aussi sous la règne de Scarlate Ghica; sont mentionnées « les larmes du métropolitte Jacob et d'autres chefs du clergé ». Étant un lettré, il se sent attiré vers Jean Callimachi, qu'il glorifie, pour « sa bonne justice », et il se réjouit du bonheur de la succession de son fils, après que le père eût été destitué neuf jours auparavant, et ceci lui rappelle un verset des Psaumes. « Depuis que le pays est devenu vassal des Turcs, on ne trouve pas de cas où le père ait pu établir son fils comme prince. » Il n'hésite pas à qualifier de « capables » « les fils de Drako », qui ont soutenu le père et le fils. Mais, ici encore, avec la même instabilité d'esprit, Canta présentera aussitôt, sous ce jeune prince Grégoire, cette famille des « Drako » « mangeant le pays », et ceci l'amène à apprécier l'administration de Grégoire Ghica, pour revenir sur les Soutzo, avec un plus grand élan de haine, à la catastrophe de Grégoire Callimachi. Ces brèves notices finissent par l'éloge de Constantin Mavrocordato.

Bien que fidèle aux Turcs, Canta suit avec sympathie la carrière en Russie de l'ancien métropolitte de Moldavie, Antoine, qui passe de Tchernigov à un diocèse plus large, et il n'oublie pas de dire, après avoir rassemblé plusieurs détails menus, que l'ancien métropolitte de Moldavie avait eu l'honneur de prendre une part active au « couronnement » de la nouvelle impératrice Élisabeth » dans « la très glorieuse et impériale cité de Moscou, dans l'église du Synode, dédiée à la Dormition de la Vierge très pure ». Il a noté aussi la date de la mort, en 1748, de ce prélat, que nous avons vu avoir été poursuivi

---

insupportables. Donc, « tout le peuple le maudissait ». Et il trouve lui aussi une compensation dans l'expulsion des marchands lazès.

par le prince et excommunié par le patriarche œcuménique <sup>1</sup>. Du reste, à la fin, le chroniqueur semble croire que, heureusement, l'ère turque serait finie pour la Moldavie : « Jusqu'ici il y a eu les princes nommés par les Turcs, dorénavant le pays sera dominé par l'Empire de Moscovie, — dont il sera question à son tour ». Mais il n'est pas arrivé à décrire cette conquête, qui devait être, du reste, bientôt perdue.

Tout autre est le chroniqueur contemporain et rival, Ienachi Cogălniceanu, qui commence à dater son récit de « parvenu » dès 1733 <sup>2</sup>.

L'écrivain parlera donc, employant, transcrivant <sup>3</sup> la partie pour laquelle il n'est pas témoin, ce qui pourrait expliquer les disproportions concernant son âge, qui ont été signalées, des notices antérieures, avec une certaine ostentation dans tout ce qui le regarde, même s'il est question de choses sans aucune importance et d'un caractère totalement intime, comme des informations qu'il a fait passer à tel prince alors que l'auteur n'était qu'un petit comis de second rang <sup>4</sup>, après

<sup>1</sup> Pp. 184—185.

<sup>2</sup> Je confirme ce que je disais dans mon *Ist. lit. rom.*, II, p. 533, note 6, et p. 544, note 2, sur les doutes de C. Giurescu en ce qui concerne l'attribution à ce boïar par Michel Kogălniceanu, et plusieurs fois par l'auteur même de la chronique, qui se présente lui-même et ses parents, — je ne croyais pas à une falsification par Michel Kogălniceanu (un troisième manuscrit n'a pas été trouvé), — personnages d'une maigre importance, même s'ils arrivent à conduire une trésorerie surchargée. Voy. C. Giurescu, *Pseudo-cronicarii*, I, *Enache Kogălniceanu*, dans le *Bul. Com. Ist.*, II, 1936, p. 135 et suiv. Quant aux inconséquences dans le jugement des personnages contemporains, nous les avons trouvées aussi chez Canta. Du reste, l'examen minutieux fait par C. Giurescu est particulièrement précieux.

<sup>3</sup> Mais nous reconnaissons les interprétations de Cogălniceanu, esprit de « lettré » et critique, lorsque, au commencement, il observe : « Pendant le règne, de ce prince (Constantin Mavrocordato) nous ne savons pas ce qui s'est passé, car nous ne l'avons trouvé écrit nulle part » ; p. 197. De l'ancien texte est resté pour Grégoire Ghica, mort depuis longtemps lorsque Cogălniceanu écrivait : « Sa Majesté » ; p. 198. Ici aussi le passage signalé par C. Giurescu comme ne correspondant pas à la biographie de cet écrivain sur l'aspect d'Alexandre Ghica : « Nous l'avons vu nous-même, un homme robuste et de belle allure » (p. 199), sans aucune allusion à sa terrible fin.

<sup>4</sup> P. 223.

avoir été, vers 1750, employé à recouvrir une église <sup>1</sup>. Comme, en 1756, il avait été nommé *vătaf* d'apodes, une fonction d'une si maigre importance, — mais il n'oublie pas de noter que ç'avait été une fonction très importante sous un Radu Mihnea, d'après l'information donnée par Miron Costin —, il note, avant de parler des rangs distribués aux grands boïars, tous ceux qui, de cette même catégorie inférieure, avaient été distingués par Constantin Racoviță <sup>2</sup>.

Il faut que tout le monde sache non seulement qu'un Constantin Cogălniceanu est un peu plus important <sup>3</sup>, car, devenu grand médelnitchar, il a fait les comptes pour la réfection des « maisons destinées à la princesse », mais que lui-même, Ienachi, a été employé au même travail. Le grand événement de la disparition de l'impôt sur le bétail est mis en rapport avec le fait que celui qui a rassemblé le public pour que cette mesure soit annoncée, était lui-même <sup>4</sup>. On n'oublie pas même l'officier, le capitaine qu'a été Basile Cogălniceanu, vivant près de l'église de Barnovschi, à Jassy <sup>5</sup>.

L'horizon aussi est autre que chez Neculce et chez Canta. Neculce s'intéresse à la politique russe, polonaise et même occidentale. Nous avons vu les sympathies de Canta pour la Russie annexioniste. Cogălniceanu est un lettré et un bibliophile, très empressé d'acheter des livres à une époque où Canta lui-même dépensait aussi pour les livres d'école de son fils, qui apprenait le français <sup>6</sup>. Il cherche à acheter des chroniques moldaves où il les trouve <sup>7</sup>, et même la chronique valaque de Liudescu, obtenue d'un didascale Élie, dans la maison d'une femme de la famille de Faca, et, de la maison de la famille de Ramadan, « La chronique des Slovènes, des Illyriens, de la Mysie Supérieure et de la Mysie Inférieure » <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> P. 225.

<sup>2</sup> P. 229.

<sup>3</sup> Il est mentionné comme serdar; pp. 236, 238.

<sup>4</sup> P. 254.

<sup>5</sup> P. 274, note. Ce passage se trouve aussi dans d'autres manuscrits.

<sup>6</sup> Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, loc. cit.

<sup>7</sup> On trouve aussi des vers vulgaires écrits à Bucarest; pp. 270—273.

<sup>8</sup> Notices chez C. Giurescu, loc. cit., p. 155. Pour ses propres notices, *ibid.*, pp. 155—156.

L'auteur connaît bien Jassy, où il est venu comme chef des pages<sup>1</sup>, et il aime préciser les différentes parties de la capitale moldave<sup>2</sup>. Ça et là, il montre de l'intérêt aussi pour ce qui se passe chez les Valaques: ainsi pour l'exécution du docteur Testabouza, qui avait été aussi en Moldavie<sup>3</sup>. Mais, surtout, ayant été employé à Constantinople, où il se trouvait aussi en 1760<sup>4</sup>, — et cette situation, il paraît l'avoir obtenue des Ypsilanti, dont il ne médit jamais, son nom lui-même paraissant avoir été donné par Yanaki Ypsilanti, — l'avidité des représentants du pays à la Porte, pour une époque où il joue le rôle principal, est poursuivie avec la plus grande attention, ce qui montre un connaisseur. Des discussions entières sont présentées avec les officiers turcs, auxquels ils étaient liés<sup>5</sup>. Des procès d'appel à la Porte sont mentionnés minutieusement<sup>6</sup>, et cet homme qui connaît le turc fait l'éloge de Grégoire Ghica pour le beau discours turc qu'il a fait devant le vizir<sup>7</sup>. La scène de l'intervention du Sultan Moustapha pour apprendre les secrets de Constantin Mavrocordato en fouillant dans les sacs des courriers de Constantinople, qu'il avait fait enivrer, montre quelqu'un qui était, en ce moment, là<sup>8</sup>. Et il s'arrête sur l'intrigue contre Linchou et sur l'exécution de celui-ci<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> P. 247, note. Cf. aussi, *ibid.*, pp. 226, 248—249, 250—251, 293—294.

<sup>2</sup> Ainsi, à l'occasion d'un incendie, sous le premier règne de Constantin Mavrocordato; p. 197. Il semble avoir ajouté lui-même à l'original des notices. A Jassy, il parle « d'une église de Cogălniceanu », dans le faubourg supérieur des Valaques; Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 537, note 10. Voy. aussi la Chronique, pp. 224—225 (l'incendie de 1753).

<sup>3</sup> Pp. 204—205.

<sup>4</sup> P. 249.

<sup>5</sup> Ancien chef des agrades, il est aussi en rapports avec le moine Daniel, employé chez le représentant du pays à Constantinople, Antiochus Geanet; Xénopol et C. Erbiceanu, *Serbarea școlară dela Iași*, p. 269; Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 537, note 4; Urechîă, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, X, p. 356, note 1; *Mém. cités*, XXII, p. 443. Pour sa carrière ultérieure, Iorga, *Ist. lit. rom.*, loc. cit.

<sup>6</sup> Pp. 209—210.

<sup>7</sup> P. 211.

<sup>8</sup> Pp. 232—233.

<sup>9</sup> Pp. 246—248.

On voit bien encore le connaisseur de ces choses constantinopolitaines, lorsque le chroniqueur fait l'éloge du vizir Raguib: « Tous le regrettaient, car c'était un homme très intelligent, et savant, ayant aussi une affection spéciale pour la religion chrétienne; car il avait risqué sa tête pour permettre d'élever plusieurs églises, certaines depuis les fondations mêmes, d'autres n'étant que réparées, de sorte qu'il n'y a pas eu d'église qui n'eut été refaite, tant à Constantinople qu'ailleurs, dans les villages », le Saint-Sépulcre même y aidant <sup>1</sup>.

Il ne se sent pas gêné par les mesures « démocratiques » de Constantin Mavrocordato, mais, comme on l'a vu, il les présente d'une façon favorable <sup>2</sup>. Il apprécie Grégoire Ghica parce qu'il est un « grand maître » <sup>3</sup>. Les efforts de ce prince pour l'expulsion des Lazes sont présentés jusqu'au dernier détail; on sent l'information que pouvait donner Constantin Cogălniceanu, son parent, devenu serdar à Chişinău. Lorsque le prince est jeune, comme Matthieu Ghica, une note d'ironie ne manque pas, comme lorsque sont critiquées ses distractions <sup>4</sup>. En général, les jeunes Ghica sont cependant soumis à un traitement de méfiance, qui est autrement inaccoutumé <sup>5</sup>.

Dans le conflit entre les intérêts de la noblesse et des « pauvres », ce boïar de petite noblesse est naturellement pour ces derniers. Il écrit ainsi sur Grégoire Alexandre Ghica: « Tous en faisaient l'éloge, et il plaisait aux gens du commun, mais pas autant aux boïars, car il ne leur permettait pas de manger les petits et les pauvres, ce que le prince ne tolérait nullement » <sup>6</sup>.

Dans la lutte contre les « ministres » il est, mais sans violence, du côté du pays <sup>7</sup>. Si Stavraki lui semble un homme « fameux », il est rendu cependant, au moment où il s'enfuit

<sup>1</sup> P. 109.

<sup>2</sup> Pp. 203—204, 213—214, 215.

<sup>3</sup> P. 212.

<sup>4</sup> P. 227.

<sup>5</sup> P. 232.

<sup>6</sup> P. 252.

<sup>7</sup> Voy., p. ex., pp. 221—222.

de Moldavie, d'une façon caricaturale, avec un véritable esprit de satire, qui convient à sa situation de « parvenu »<sup>1</sup>. Lorsque Jean Callimachi arrive à régner, cet homme parti des basses classes, avec sa crainte de prendre froid, bien qu'enmitouflé de fourrures comme à Constantinople, et avec son avidité, ne paraît pas en imposer: Jean paraît tout autrement ici que dans le récit, plein d'éloges, employant aussi le style des Psaumes, chez Jean Canta. Même la nomination de Constantin Cogălniceanu à la trésorerie n'amène pas une reconnaissance plus large des mérites de ce règne indigène, et, cette fois, nettement opposé à Stavraki, Cogălniceanu qualifie l'arrestation des boïars réfugiés chez les Tatars de « vilaine besogne »<sup>2</sup>. La révolte de Jassy contre le Grec est décrite, dans tout son pittoresque, avec sympathie.

Mais le chroniqueur est décidément, et jusqu'au bout, contre l'élévation des Soutzo, la famille des « Drako », et il s'arrête avec cruauté sur l'exécution d'Alexandre Soutzo devant sa propre maison, les enfants aux fenêtres, et cite sa prière qu'on lui pardonne<sup>3</sup>. Mais il ajoute, après la formule « que Dieu lui pardonne »: « c'était un homme honnête et savant et intelligent ». La même inimitié à l'égard de ceux dont le pouvoir dépassait celui du prince est avérée aussi lorsqu'il est question de l'expulsion du métropolitite Jacob, qui prononce ces belles paroles: « Pensez que nous sommes tous des voyageurs dans ce monde, et nous devons vivre dans l'autre monde et répondre pour toutes nos actions. et je vous souhaite bonne santé », ce qui fit pleurer les assistants. Une fois, par un jeu de mots, il met à la place des « Drăcești », c'est-à-dire de la famille des Drako, « Dracii », c'est-à-dire « les démons »<sup>4</sup>. Il présente aussi l'opiniâtre résistance des boïars, lorsqu'il était question de reprendre l'impôt sur le bétail<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Pp. 225—226.

<sup>2</sup> P. 236.

<sup>3</sup> Pp. 239—240.

<sup>4</sup> Pp. 241—242.

<sup>5</sup> Pp. 242—243.

L'auteur ne manque pas, dans cette chronique assez étendue, d'enclorre aussi la scène touchante de l'installation du jeune Grégoire Callimachi par son père et le beau discours ému de celui-ci<sup>1</sup>. Nous entendons parler aussi la princesse Ralița, lorsqu'elle dit aux femmes des boïars quelle doit être leur attitude envers sa bru, aussitôt après le mariage : « Dorénavant, pour vous, celle-ci sera la princesse ». Mais, plus loin encore, est critiquée l'action des Soutzo, qui dominent le nouveau prince. Et l'écrivain se réjouit de l'exécution de cet Élie Cantacuzène, qui, dans un mouvement de colère, avait tué un de ses serviteurs : on sent le petit boïar, blessé par l'arrogance de certains descendants dégénérés des grandes familles, comme celui-là<sup>2</sup>. S'il souhaite pour Constantin Racoviță que « Dieu le commémore dans son empire »<sup>3</sup>, il poursuivra jusqu'à la mort Stavraki, qui « avait perdu la raison »<sup>4</sup>.

Il y a des éloges aussi pour Grégoire Ghica, et l'auteur regrette que les Turcs ne prisent pas ce qu'il avait fait avec sa fabrique de drap. Par-dessus ce bon règne, sont poursuivies ensuite les intrigues de Nicolas Soutzo, parlant abondamment de la nouvelle démonstration organisée par les boïars. Pas un mot de regret pour la mort cruelle du jeune prince et de son fatal mentor et patron antérieur, devenu ensuite un rival ambitieux et malheureux. Poursuivant, avec l'attention ordinaire pour les choses turques, la guerre qui avait commencé, le narrateur oublie même de noter leur fin.

Des écrivains grecs sont à côté. Ainsi, le chroniqueur, — évidemment grec et pas roumain, occupé souvent, non seulement à Jassy et à Bucarest, mais aussi à Constantinople, et on en a comme preuve les informations sur la révolution de Patrona-Khalil et celles sur le changement de tel grand vizir, et même pendant l'exil du prince Grégoire à Ténédos<sup>5</sup>—,

<sup>1</sup> P. 244.

<sup>2</sup> Pp. 245—246.

<sup>3</sup> P. 249.

<sup>4</sup> P. 253.

<sup>5</sup> D. Russo, dans le Bulletin cité de la Commission Historique de Roumanie, p. 13.

qui, commençant de loin et utilisant aussi Amira, nous donne une série de nouvelles informations concernant surtout le règne des Ghica, mais non sans présenter avec sympathie le réformateur Constantin Mavrocordato, qui « partageait son temps en prières, en conseils publics et en lectures de livres », fixant la matinée pour les jugements, sauf ceux concernant les terres, qui étaient confiées au logothète, d'après la coutume, puis, dans l'après-midi, écoutant la lecture des lettres par deux ou trois secrétaires qui se suivaient, sans oublier les comptes présentés par le trésorier ou, dans les heures libres, se délectant de la lecture des livres; comme il parle seulement des livres d'églises et qu'il insiste sur la participation du prince au premier service divin du carême, qu'il observait sévèrement, ne prenant pas même du café, nous surprenons un membre du clergé <sup>1</sup>. Mais ce qui est totalement nouveau et d'une grande importance dans ce travail, qui n'a pas été publié en entier, c'est que le récit passe d'un pays à l'autre en même temps que les princes et leur clientèle, auxquels il conserve, en dépit des mouvements populaires, la fidélité la plus absolue.

Le chroniqueur du début des Ypsilanti, Kiparissa, donne, dans une forme courante, le récit des luttes de Michel Racoviță, patron de Constantin « Psiolu » ou Ypsilanti, contre les Allemands, et il est une des sources principales pour ce chapitre. Mais il est difficile d'accepter son opinion que le frère de l'ancien fourreur de Constantinople eût été un si grand héros <sup>2</sup>.

Le plus important parmi tous ces écrivains grecs est Constantin, qui devint ensuite, comme moine, Césaire Daponte.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 49—50. Le prince détestait aussi le tabac et prêchait pour qu'on n'en use pas. Il ne voulait pas même entendre des chansons et ne les admit que difficilement au mariage de sa fille; *ibid.*, pp. 52—53. Mais l'écrivain ose croire qu'un homme de cette classe ne doit pas se torturer à ce point.

<sup>2</sup> Éditions: Émile Legrand, *Épistolaire grec*, Paris, 1888, p. 253 et suiv.; C. Erbiceanu, *Cron. greci* (aussi en version roumaine); Al. G. Soutzo, dans *l'Arch. soc. št. și lit. din Iași*, I, p. 85 et suiv. (en roumain). Cf. l'étude de Démosthène Russo, dans la *Rev. Ist. Rom.* et dans ses *Opere postume*.

C'est un homme de talent, qui écrit dans une langue sans prétention, d'une familiarité agréable, l'histoire, jour par côté, de la guerre entre Autrichiens, d'un côté, et Turcs, de l'autre; il essaie, ainsi que nous l'avons déjà dit brièvement, une biographie de Constantin Mavrocordato, qui n'a pas été menée jusqu'au bout, et, en dehors de ses lettres, citées aussi, qu'il adressait au vieux Dudescu et à d'autres, il aligne plus tard les biographies, pas toujours bien informées, des personnes, plus ou moins contemporaines, qui ont eu un rôle principal dans la vie de cette société mêlée, qui, sous le rapport politique, se mouvait entre le siège impérial de Constantinople et les résidences princières de Jassy et de Bucarest et, sous le rapport culturel, bien que le roumain continuât à être honoré, nourrie de la culture hellénique, telle qu'on pouvait la comprendre et la servir à une époque de « philosophie »<sup>1</sup>.

Il nous a laissé aussi une espèce d'histoire de tout ce monde en rapport avec les princes roumains, entre 1648 et 1704<sup>2</sup>. J'ai proposé ailleurs<sup>3</sup> d'y voir une préparation des écrits que le même auteur a consacrés à la famille des Mavrocordato, qu'il a servie avec dévouement, mais pas elle seule. Connaissant le roumain, Daponte employait des sources écrites dans cette langue. On a pu noter beaucoup de choses nouvelles<sup>4</sup>, mais seulement de détail, qui se trouvent dans cette source unique.

On a voulu voir même quelque chose de plus, comme pensée, dans l'ouvrage de Depasta, le médecin de Constantin Mavrocordato, mentionné aussi dans les « Éphémérides daces » de son contemporain Daponte<sup>5</sup>. De fait, malgré toute la

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 89—227.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 5—63, et Papadopoulos-Kérameus, loc. cit.

<sup>3</sup> Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 510.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 511—512.

<sup>5</sup> D. Russo, loc. cit., p. 5, reconnaît même, à côté de « la langue de Thucydide », « l'esprit de Vico! ». On connaissait depuis longtemps (voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, II, p. 516 et notes) aussi la traduction latine, que certainement le prince lui-même avait désirée, étant un latinisant, comme nous l'avons vu.



familiarité de l'écrivain avec le prince dont il fait l'éloge, — comme d'autres le faisaient seulement à la mort du maître, — et on a ainsi un éloge pour Grégoire Ghica, de même que, sous Șerban Cantacuzène, un autre auteur avait déploré la mort de la princesse Smaranda, épouse de Grégoire Băleanu <sup>1</sup>, — malgré la lecture des « journaux », cet écrivain savant et prétentieux ne donne que rarement quelques faits nouveaux, et ces quelques pages mêmes ne montrent pas une personnalité. Une étude minutieuse de l'information a amené, depuis longtemps, ce résultat. Mais cette narration donne sans cesse la confirmation des témoignages contenus dans les chroniques contemporaines. Seulement quelquefois s'ajoutent des critiques, parfois très sévères, contre les adversaires du prince dont est fait l'éloge. Mais la traduction latine, exigée par le prince et rédigée, par le même Gréco-Vénitien, — car l'opuscule a, dans son titre: « Venise » —, cherche à reconnaître aussi les qualités de tous les princes contemporains. Il est inutile de dire que pour ce « iatrophilophe » les Roumains sont une nation arriérée et leur langue un jargon « barbare » <sup>2</sup>.

Un homme de Trébizonde, la patrie de l'ancien didascale Sévastos le Kyménite, Lazare Scriba, lui-même mentionné un peu plus haut, se trouvant à Jassy en 1734, chercha à donner même une « histoire parallèle » des deux règnes. C'est, lui aussi, un homme savant, qui a lu les histoires des Turcs par Seadeddin et Sagredo, — bien entendu, le premier en traduction italienne. Et ce narrateur, qui critique Brâncoveanu et Racoviță et désapprouve les boïars querelleurs, est étroitement lié au même Constantin Mavrocordato, dont il fixe le jour de naissance: 21 février de cette année, de grande crise, 1711 <sup>3</sup>.

Le même goût pour les détails, qui distingue cette historiographie, peut être observé aussi dans les travaux d'art, dans les fondations, si modestes et si pauvres, des princes

<sup>1</sup> Papadopoulos-Kérameus, ouvr. cité, vers la fin.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 515—516.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 516—517, d'après le manuscrit.

de cette période, qui sont les derniers ayant bâti, car l'orgueil de leurs successeurs, après la fin de la guerre, passe dans un autre domaine. Élevés à Constantinople, ou y ayant passé une grande partie de leur vie, ces Gréco-Roumains, pareils aux Turcs de la même époque, qui n'élèvent plus de mosquées, mais ornent seulement, dans de petits détails, leurs propres habitations, cherchent à entourer de choses agréables ce séjour passager en terre roumaine. Constantin Mavrocordato s'est arrêté à sa seule maigre fondation de Văcărești, Grégoire Ghica à celles, beaucoup plus importantes, de Frumoasa et de Pantéléimon. A la même époque surgit, près de l'ancienne église métropolitaine de Jassy, fondation, non terminée, de la princesse Anastasie Duca, l'élégant édifice dédié à St Georges. Ces princes valaques sont cependant très ambitieux et généreux, par égard à leurs contemporains moldaves, sauf Constantin Racoviță, le fondateur, dans un style influencé par la mode occidentale, de l'église de St Spiridion à Jassy, dont un groupe de fidèles, Basile Rosetti, Étienne Bosie et le riche marchand, ayant des rapports avec Leipzig, Anastase <sup>1</sup>, firent une stauropygie, reliée à l'église du prophète Samuel, à Focșani de Moldavie. Des kiosques sont élevés à Copou, en marge de Jassy, par Matthieu Ghica et Jean Callimachi, c'est-à-dire des « loggie » d'après la mode constantinopolitaine. Des fontaines publiques s'ajoutent et, à Bucarest, on cherche à régler le cours de la Dâmbovița; là aussi, de telle colline, s'ouvre une nouvelle et belle perspective; à l'église de Pantéléimon on conserve encore un de ces éléments d'une architecture minuscule, correspondant aux pavillons de Trianon, imités aussi en Autriche, dans le monde germanique, de même qu'à Varsovie <sup>2</sup>.

Mais ces princes, suivant un courant général en Europe, que nous trouvons aussi dans la Transylvanie roumaine, de même que dans la Po'ogne voisine, entendent être commémorés, non pas par des constructions dédiées à une religion

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1154—1159, n° MCXLV.

<sup>2</sup> Voy. Ienachi Cogălniceanu; D. Russo, loc. cit., pp. 55—56.

qui est mêlée maintenant de tant de « philosophie », mais par des écoles, ces écoles où le culte de l'antiquité se réunit à la tendance, considérée comme un devoir d'honneur, de répandre, mais seulement parmi les boïars, — car, comme en France, l'économie politique de l'époque recommande de retenir le travailleur sur son travail, — les « lumières » d'une nouvelle « civilisation ».

Ce qui ne signifie pas qu'aurait disparu le soin pour le livre d'église, imposé avec tant de décision et de persistance par Constantin Mavrocordato. Les presses de Râmnic donnent, sous Constantin Racoviță, l'Octoïque de 1763, par les soins du moine Raphaël de Hurezi <sup>1</sup>, le Psautier de 1764, pour lequel on note qu'il est « en vers d'un bout à l'autre », et l'Anthologie de 1766 <sup>2</sup>, le Liturgiaire et le Penticostaire de 1767 <sup>3</sup>, le Service de St Nicodème <sup>4</sup>, le Livre de prières de 1768 <sup>5</sup>. A Bucarest, on donne les Actes des Apôtres, les « Instructions pour la Communion » et le Livre de prières de 1764, dû à l'inlassable métropolitite Grégoire <sup>6</sup>, à côté du Livre de prêches de 1765 <sup>7</sup>, travail nouveau, dont l'auteur est le moine Césaire, qui arrivera bientôt à être évêque. A côté, même trois produits des presses de Buzău, restaurées par l'évêque Côme <sup>8</sup>. A ces publications correspondent, à Jassy, le Livre de prières du métropolitite Gabriel Callimachi, en 1764, sous la direction du même moine Euloge <sup>9</sup>, le Psautier de 1766 <sup>10</sup>, « la Correction des Pécheurs », de 1768 <sup>11</sup>. Cette imprimerie travailla aussi pour l'archevêque de Carlowitz, la publication portant l'indication, trompeuse, de « Timișoara », car l'évêque de ce diocèse avait supporté les

<sup>1</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 161, n° 334.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 170, n° 345.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 172—173, nos 350—351 (l'évêque est maintenant Parthénius).

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 175—176, n° 353.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 182—183, n° 358.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 162, nos 335—337.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 163, n° 341.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 174—175, n° 352; pp. 176—177, n° 355; p. 192, n° 366.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 162, n° 338.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 171, n° 347.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 179—182, n° 357.

frais d'impression, le travail étant cependant fait par des Roumains, sous le même Euloge<sup>1</sup>. Ces presses de Jassy finissent par la publication, en 1770, des instructions pour les prêtres<sup>2</sup>. A Bucarest encore, on a le massif volume, très répandu<sup>3</sup>, de Siméon de Thessalonique, avec le chaleureux éloge du prince Racoviță, qui est mis à côté de Constantin-le-Grand et de Justinien lui-même, un métropolitain, vraiment révolutionnaire, excusant les châtimens sévères ordonnés par ce prince, d'un esprit si irritable: il apparaît comme un si juste juge que, après que le sentence eût été prononcée, les deux parties s'inclinent et s'en vont; ne manque pas, à côté de l'éloge de cette vie si surveillée, aussi une allusion aux coutumes bachiques de son frère. Puis le Catéchisme demandé par le patriarche de Jérusalem, Éphrem<sup>4</sup>, qui publie aussi un « Manuel », écrit par son prédécesseur Chrysanthe (1768)<sup>5</sup>, les Prêches et le Penticostaire, de 1768<sup>6</sup>, le Triode de 1769<sup>7</sup>.

Grégoire parlait, en 1768, avec orgueil, de sa « nouvelle typographie pour la nation orthodoxe des Rhomées », imprimant, en grec et en turc, avec des lettres apportées, par ce traducteur, de France même, une « Doctrine chrétienne », destinée aussi aux gens de Caramanie et aux Gagaouzes, des orthodoxes de langue turque<sup>8</sup>. C'était un livre d'école, contenant des dialogues faciles, et, pour la publication, avait travaillé « le savant Georges, fils de Constantin » envoyé par un moine du couvent de Souméla<sup>9</sup>, dans le voisinage de cette cité des Comnènes, Trébizonde, couvent qui avait reçu aussi les présents des princes roumains<sup>10</sup>. Le moine promettait toute une série de livres pour ces chrétiens qui n'a-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 164—166, n° 343.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 194, n° 370.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 166—170, n° 344.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 176, n° 354.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 188—190, n° 361.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 177—178, n° 356; pp. 183—184, n° 359.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 192, n° 367.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 184—185, n° 360.

<sup>9</sup> Voy. aussi *Byz. Zeitschr.*, V, p. 72 et suiv.

<sup>10</sup> Donation de Scarlate Ghica; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1138. Donation

vaient, jusque là, aucun ouvrage dans leur langue. C'est encore pour un usage dans les écoles que Grégoire fait imprimer un commentaire à la célèbre grammaire grecque de Théodore Gazi <sup>1</sup>, par Néophyte du Péloponnèse, alors que le Roumain Césaire, déjà mentionné, qui est maintenant protosynelle, appelé à Bucarest, rééditait, pour le patriarche Éphrem de Jérusalem, l'ancien catéchisme de Mélétius Pigas <sup>2</sup>.

Le patriarche Païsius, successeur d'Éphrem de Jérusalem, faisait aussi publier une demande d'aumônes, rédigée en slavon <sup>3</sup>.

Comme on le voit, ces imprimeries arrivent à travailler pour l'étranger, mais aussi pour l'école du pays.

Une école de sciences existait depuis longtemps à Constantinople <sup>4</sup>, et ce prince si bien élevé qu'était Matthieu Ghica, comme aussi son frère Scarlate, lui faisaient une donation en 1754 <sup>5</sup>, et, en 1764, Étienne Racoviță la répétait <sup>6</sup>, pour être suivi aussi par Grégoire Ghica <sup>7</sup>.

Grégoire Alexandre Ghica accorde des subsides aussi à une école grecque de Néochorion <sup>8</sup>. Une autre fonctionnait, mais seulement dans des buts religieux, au Mont Athos <sup>9</sup>. Dès l'époque de Constantin Mavrocordato travaillait l'école de Jassy, qui reçoit tant d'éloges de la part de Neculce, et une autre à Bucarest, sans que nous ayons son statut, s'il a jamais existé.

Mais c'est seulement en décembre 1766, pensant aussi à la « classe des prêtres », que ce Grégoire Alexandre Ghica fonde, mentionnant aussi les anciens Hellènes dans l'éloge qu'il fait des hommes savants, son « Académie des connais-

---

d'Étienne Racoviță; *ibid.*, p. 1175, n° MCLVIII. Aussi des écoles à Trébizonde; *ibid.*, p. 1282, n° MCLXXII.

<sup>1</sup> Bianu et Hodos, ouvr. cité, II, pp. 190—191, n° 362.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 193—194, n° 369.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 191, n° 363.

<sup>4</sup> Voy. aussi Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1199, n° MCXC.

<sup>5</sup> *Ibid.*, II, p. 1133, n° MCIX; p. 1135, n° MCXV.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 1165—1168, n° MCXLIX.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 1172—1173, n° MCLV. Cf. *ibid.*, p. 1199, n° MCXC.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 1182—1184, n° MCLXXV.

<sup>9</sup> Papadopoulos-Kérameus, ouvr. cité.

sances et des sciences », lui accordant un nouveau logement près de la métropole même. Il y aura un professeur de sciences, un professeur de grec ancien et un autre de grec moderne, à côté d'un professeur de latin et d'un autre professeur, de moldave, mentionnés eux aussi dans le décret de fondation : le professeur de grec n'est pas pour la littérature, mais pour « l'enseignement du grec d'église » seulement. A côté du professeur, littéraire, de grec ancien, il y a aussi un sous-professeur, un « hypodidascale » ; un bibliothécaire s'y ajoute, et, pour enseigner la musique aux futurs prêtres, un chantre, même un « hiérokyrix », c'est-à-dire un prédicateur grec, à côté d'un prédicateur roumain. Il y aura un internat pour ceux qui viennent d'ailleurs, et aussi pour les écoliers pauvres, et on prévoit des revenus pour leur entretien ; les salaires pour les professeurs sont fixés.

Cette école fait partie de tout un organisme ; il comprend d'abord l'école de Galatz, dont la surveillance est attribuée aux marchands de cette ville, puis celle de Botoşani, sans doute une fondation du prédécesseur de Ghica, Grégoire Callimachi, d'après l'insistance de son oncle, Démètre, qui avait sa terre principale près de cette ville. Là il y a, en même temps, un professeur de grec ancien et un autre de grec moderne. Il est question de préparer des prêtres lettrés, chacun des évêchés ayant une école. Dans les districts furent fondées ensuite quelques écoles moldaves, naturellement pour les habitants des villes. Il ne pouvait pas être question des paysans, tels étant les principes du temps, que nous venons de rappeler, et, au cours du siècle suivant, les villages eux-mêmes commenceront à engager, comme en Transylvanie, des maîtres d'école, car l'ancien principe était maintenant abandonné que la connaissance des lettres est seulement « pour celui qui veut se faire pope ». Seul, le district de Jassy aura deux maîtres d'école, sans doute à deux endroits différents.

Pour les salaires et l'entretien, on conserve, d'après un exemple plus ancien, qui doit être celui de Constantin Mavrocordato, l'impôt sur les prêtres et les diacres, dont la contribution pour le Trésor du pays en est très réduite ; cet argent sera recueilli deux fois par an, à la St. Georges,

et à la St. Démètre. Mais, pour diriger le clergé vers les études, le prince décide que ceux qui les auront finies et ceux qui dorénavant « se montreront intelligents et capables d'avancer dans le domaine de l'instruction » obtiendront des « privilèges princiers de grâce et d'exemption », n'ayant plus rien à payer.

Pour l'administration de ces revenus, est formée une commission, d'après l'ancienne coutume des écoles dans l'Empire Ottoman. Elle est formée, naturellement, du métropolitite, qui était encore Gabriel, un homme cultivé, puis de ce Jean Cantacuzène, qui n'est autre que le chroniqueur, dont le soin pour l'instruction de ses fils a été déjà remarqué, et il écrit lui-même, dans sa chronique: « en vérité, ce prince (Grégoire Ghica) a été un homme très sage et savant, et, désirant que d'autres aussi gagnent de l'instruction, il a établi d'admirables écoles, près de la sainte métropole de Jassy, dans lesquelles seront faites des études de toutes façons, et dans plusieurs langues; il a amené aussi des professeurs très savants, et il a établi aussi, pour les professeurs et les élèves, que chacun connaisse son salaire et l'ordre auquel il doit s'en tenir »<sup>1</sup>. Parmi les boïars indigènes, il y a aussi Emmanuel Bogdan; parmi les Grecs, Chrysoskouléo, d'une famille de lettrés; le trésorier en fonction ne pouvait pas manquer. Mais le prince, qui a donné aux marchands l'école de Galatz, ce fondateur de l'industrie de drap ajoute à ses boïars aussi un riche marchand de Jassy, Bach-Kosta Abraham, un Grec, qui ne figure cependant pas dans la liste, que nous avons pour ce moment même, des marchands allant à la foire de Leipzig, nombreux dans les deux pays<sup>2</sup>, puis Bach-Alexandre Panagiotis, qui ne figure pas plus sur cette liste, et deux autres « Lipscaïns », Bach-Kosta Papa-

<sup>1</sup> P. 192. Chez Ienachi Cogălniceanu, malgré son amour pour les livres, il n'y a que ceci: « Il a acheté aussi une grande place près de la métropole, et l'a fait entourer d'une enceinte, et y a fait bâtir de grandes et belles maisons, fixant trois écoles pour l'instruction des enfants, désignant aussi trois professeurs, bien payés, pour leur apprendre la langue hellénique et le grec moderne, et le moldave, ce qui a grandement conservé sa mémoire »; p. 252.

<sup>2</sup> Iorga, *Acte și fragm.* I, pp. 386 et suiv., 390 et note 2.

phile et Bach-Constantin Panagiotis <sup>1</sup>. Ils pourront s'ajouter aussi d'autres personnes. Ce « comité scolaire » se rassemble une fois par an, pour revoir les comptes et établir le budget, à l'église métropolitaine, et la somme qui restera sera employée pour acheter des « livres et des instruments de mathématiques », — comme ceux que faisaient venir, pour leurs propres exercices, de l'étranger, les jeunes frères Callimachi —, et aussi « pour d'autres choses nécessaires à l'Académie » <sup>2</sup>. En décembre de cette même année, le privilège princier était confirmé, comme par une instance suprême du clergé, par le patriarche oecuménique Samuel <sup>3</sup>: à cette occasion, Ghica appelle son Académie du terme noble, alexandrin, de « Musée », dans le sens de « Maison des Muses »; on mentionne aussi l'église de la Présentation au Temple, reliée à l'école, et on n'oublie pas les petites écoles créées dans « toute la province soumise au prince, qui, dans le langage des indigènes, s'appelle Țara (le pays) ». Samuel était un ennemi de Nicolas Soutzo, qui, uni, du reste, aux fils du kloutchar Georges, parent de Ghica, amènera sa chute <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> « Bach », titre turc, signifiant: « grand », représente ici seulement un marchand en gros, mais on le trouve aussi dans le nom de Bacha-Michalopoulo, l'agent princier, si puissant, auprès de la Porte.

<sup>2</sup> D'après V. A. Urechiă, *Istoria Școalelor*, p. 51, dans Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1184, note. Cf. Iorga, *Ist. învățământului*.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1185 et suiv., n° MCLXXVII.

<sup>4</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 424; *Doc. Grecs*, II, pp. 1194—1195, n° MCLXXXVI.

### CHAPITRE III

## COMBAT DES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE CONTRE L'INTRUSION DES JÉSUITES DANS L'ÉGLISE UNIATE

### (PREMIERS CONFLITS)

Devant ces luttes, longues et difficiles, dans lesquelles l'élément roumain, travaillant d'une façon solidaire, — le peuple de Jassy et de Bucarest étant, comme on l'a vu, lui-même à côté des boïars mécontents, dont la confiance en fut tellement accrue, et le clergé, le métropolitain en tête, sortant dans la rue devant cette foule, — remporta la victoire, se place une lutte similaire en Transylvanie.

Mais, là, c'est le clergé seul qui combat. Il n'y a pas, pour les Roumains, de pouvoir laïc, car la promesse impériale qui donnait aux Roumains, après l'union des Églises, la même situation pour les fonctions qu'aux nations privilégiées, n'a été accomplie que dans une mesure infime, et ces fonctionnaires impériaux de race roumaine, qu'on découvre de temps en temps, se séparent du milieu de leur nation, de même que l'avait fait, passant au calvinisme, l'ancienne noblesse. Les paysans, combattant contre l'Union elle-même, car, en dehors de l'inébranlable fidélité de la plupart d'entre eux envers la tradition, ils se rendaient compte que leur nation avait conclu un traité et avait été trompée, peuvent attaquer des églises, chasser des prêtres, arrivant même, comme on le verra, au centre de cette période, à des revendications sociales, qui devaient s'imposer d'elles-mêmes, et se dirigeant, peu à peu, vers une conscience nationale, au lieu de

l'ancien instinct invincible, mais ils n'avaient pas de centre d'où ils eussent su organiser la résistance. Les monastères, pour la conservation desquels étaient intervenus jadis les deux boïars Brâncoveanu, Emmanuel et Nicolas, seront partout détruits, précisément pour qu'il n'existe plus de foyer du schisme.

Il faut ajouter que les princes des deux pays, malgré le séjour en Transylvanie, comme prisonnier, de Nicolas Mavrocordato, malgré que Michel Racoviță, entrant en ennemi dans cette province, eût épargné le seul élément roumain, malgré la présence, pendant presque un quart de siècle, en Olténie, des Impériaux, malgré la descente annuelle des pâtres transylvains au Sud des Carpathes<sup>1</sup>, ce qui provoquait des discussions sur leurs taxes, et, enfin, malgré le commerce des bourgeois de Brașov, c'est-à-dire du faubourg roumain de cette ville, en Valachie, où Nicolas Mavrocordato leur accordait, en 1719, un privilège<sup>2</sup>, étaient restés, par suite de leur origine, de leur éducation et de leur préparation, en dépit de leur provenance roumaine et de leurs relations de famille avec les Roumains, totalement étrangers à cette vie de la nation en Transylvanie, qui avait tant intéressé un Șerban Cantacuzène et un Constantin Brâncoveanu, facteurs actifs, et quelquefois décisifs, dans la vie de l'Église de cette partie de la race<sup>3</sup>.

La domination autrichienne en Olténie ne relia pas non plus les Roumains sur les deux versants des Carpathes. Nous avons une lettre de « Jean Rante, maire de Craïova », mais elle est

<sup>1</sup> Voy. Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1585—1590, n<sup>os</sup> MMDCCCLXXIX—MDCCCCLXXXII.

<sup>2</sup> Iorga, *Brașovul și Români*, pp. 373—375; résumé dans Iorga, *Doc. Trans.*, III, p. 1574, n<sup>o</sup> MMDCCCCLXVII. Relations des Saxons de Brașov avec la Valachie; *ibid.*, pp. 1613—1614, n<sup>o</sup> MMMXIV.

<sup>3</sup> Michel Racoviță remercie, en 1731, les Saxons de Brașov pour leurs félicitations à l'occasion de sa nomination; Iorga, *ibid.*, p. 1632, n<sup>o</sup> MMMXLI. Les mêmes félicitent, en 1733, Grégoire Ghica; *ibid.*, pp. 1643—1644, n<sup>o</sup> MMMLIII. La réponse, dans le numéro suivant. Un privilège du général Wallis pour les Roumains du faubourg de Brașov, qui passent les montagnes; n<sup>o</sup> suiv. Leurs rapports avec Constantin Mavrocordato et Ghica; *ibid.*, pp. 1646—1647, n<sup>os</sup> MMMLVIII, MMMLX.

adressée aux Saxons de Braşov<sup>1</sup>. De pareils liens étaient, du reste, empêchés, autant qu'ils le pouvaient, par les organes administratifs, pour que le schisme, conservé en Olténie, ne pénètre pas dans l'Église uniате de Transylvanie<sup>2</sup>. Et, du reste, les Roumains, d'un côté et de l'autre, intéressaient leurs maîtres seulement sous le rapport fiscal<sup>3</sup>.

Un Constantin Mavrocordato s'était proposé, comme nous l'avons vu, de faire rédiger une histoire en roumain par le jésuite hongrois Charles Péterffy, et il avait des rapports aussi avec d'autres membres de cette Compagnie, comme André Patay et Georges Szegedy, étant même abrité en Moldavie, et l'idée d'un collègue latin dans ce pays ne fut pas abandonnée, malgré la résistance énergique, en 1743, des franciscains, qui ne toléraient pas cette concurrence et allaient jusqu'à fomenter une agitation parmi le peuple<sup>4</sup>.

La façon dont Péterffy entendait servir les Roumains peut être vue dans le « prodrome », qu'il avait déjà rédigé, de l'histoire commandée par le prince. Que n'y a-t-il là? La fondation par Charlemagne de l'Église roumaine, sa confirmation par le chef hongrois Gyula, la domination hongroise jusqu'en « 1627 » de toute la vie des Roumains, etc.<sup>5</sup>.

En ce qui concerne les Hongrois laïcs, qui jouissaient de l'hospitalité du même Constantin Mavrocordato, les lettres de Coloman Mikes, entre 1739 et 1740, nous montrent combien peu de reconnaissance était conservée à ce pays, dont les boïars étaient traités de « pareils à des ours », les Cantuzène mêmes, dont le blason impérial est tourné en ridicule

<sup>1</sup> Iorga, *Braşovul și Români*, p. 309, n° 13; résumé dans *Doc. Grecs*, II, p. 1574, n° MMDCCCCLXIX.

<sup>2</sup> Cf. aussi *ibid.*, pp. 1574—1576, n° MMDCCCCLXX. Voy. aussi *ibid.*, pp. 1576—1577, n° MMDCCCCLXXII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 1580—1585, n° MMDCCCCLXXVII (statistique des villages près de Sibiu).

<sup>4</sup> Iorga, *Francisc Rákóczy al II-lea și Români*, loc. cit., pp. 27—29; Verness, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 3-ème série, VII, pp. 83—87, 94—99.

<sup>5</sup> *Ibid.* D'après un article dans la revue *Lucașărul* de Budapest, 1904, pp. 114—115, Iorga, *Mărunțșuri istorice culese în Ungaria*, pp. 58—61, et Engel, *Gesch. der Walachey*, pp. 44—45; *Arch. soc. șt. și lit. din Iași*, V, pp. 549—550.

par cet étranger arrogant, — pareil à Borsos, qui maltraitait, un siècle auparavant, les Roumains de la même façon —, les présentant comme étrangers à toutes les coutumes de politesse —, comme à l'époque où un de Tott, Hongrois francisé, traversait la Moldavie vers Constantinople, y allant comme initiateur militaire, et représentait ce pays comme une terre d'esclavage, tremblant devant le bâton d'un simple guide turc<sup>1</sup>. Ce noble du pays des Szekler aurait été pénétré donc d'une culture sociale pareille à celle d'un courtisan de Versailles... Seul, le métropolitain Antoine reçoit des éloges, pour avoir fourni, en aliments, la table de cet exilé. Quant aux prêtres roumains, Mikes prétend qu'on les trouve dans les cabarets, et les couvents, dont on a tant de documents concernant le patronage princier et leur vie culturelle dans la correspondance des princes, sont des « ruines ». Les boïars habitent, selon lui, dans des maisons aussi simples que celles des « villages », et, en fait de marchands, il n'y a que « des Juifs et des Arméniens », oubliant ce grand nombre de Grecs roumanisés qui bientôt seront les clients annuels de la foire de Leipzig. Il ne manque pas de mentionner aussi l'origine des Ypsilanti, dont l'ancêtre avait été un « pelletier ». Naturellement, les paysans ne sont autre chose que des animaux vivants dans des forêts. L'armée qu'on rassemble est traitée de gardienne de bétail, et, quant aux canons, « on pourrait les nourrir de noix ». La Valachie, où passa ensuite Mikes, qui, dans cette Moldavie, si ridiculisée, avait vécu toutes ses années d'enfance, n'a pas pu lui paraître plus digne d'éloges<sup>2</sup>.

Mais la circulation des didascales et des moines des principautés en Transylvanie ne s'arrêta pas un seul moment. Ainsi, un Héortologe de 1738 est signé par « Étienne le didascale moldave »<sup>3</sup>. Du reste, il écrivait dans le village de Dragomirești, peut-être en Maramourèche<sup>4</sup>. Les maîtres

<sup>1</sup> *Mémoires sur les Turcs et les Tatares*, Maëstricht et Amsterdam, 1785; plusieurs autres éditions.

<sup>2</sup> Traduction de M. Oct. Prie, dans le journal *Unirea* de Blaj, 1910; résumé dans Iorga, *Francisc Rákóczy și Româniî*, pp. 32—33.

<sup>3</sup> *Cat. mss. Ac. Rom.*, I, p. 315.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 316.

d'école étaient quelquefois aussi des peintres, comme ce « didascale Paul » qui orne de fresques l'église d'Ojicani <sup>1</sup>.

Dans l'Église uniate, la tendance de détruire son caractère roumain existait déjà même avant la mort d'Athanase Ange, qui avait été malade pendant longtemps. Des jésuites hongrois ou allemands, sous la forme de cette mission imposée aux ignorants, en qualité de « théologiens », la dominaient, tout en méprisant « les délices des Valaques », comme ce Szunyogh, supérieur de la Maison d'Alba-Julia <sup>2</sup>, et certains des protopopes roumains auraient voulu l'avoir comme évêque, mais lui, relié à son ordre, aurait refusé <sup>3</sup>. Son successeur, comme influence sinon comme titre, qui dégoûté, en tant que lettré, de travailler avec ces protopopes, se retira, fut un Allemand de Silésie, Venceslas Franz, qui alla si loin dans ses tendances de s'imposer qu'il fut élu comme évêque de ces durs Valaques au milieu desquels il avait travaillé quatorze ans et il était arrivé à connaître le roumain (1713—1714) <sup>4</sup>. L'empereur, sous certaines influences, peut-être hongroises, ne voulut pas confirmer un Allemand, bien que, à la tête de l'Église de Esztergom il y avait comme primat le cardinal de Saxe, et ceci alors que les protopopes dénonçaient que, « de Valachie » et des parties turques, se sont présentés par écrit trois concurrents, évidemment orthodoxes. Un autre Allemand, un Bavarois, Joseph Bardia, qui arriva à être connu par Nicolas Mavrocordato,

<sup>1</sup> *Ibid.* Un prêtre fuyard, venu de Pologne, du côté de Orade (1729); *ibid.*, II, p. 71. Des études récentes ont montré combien l'art des peintres valaques avait pénétré jusqu'au dernier village de Transylvanie, combattant dans ce Maramourèche même une influence qui venait du côté ruthène, ayant un autre caractère.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 396.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 393.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 394; Dragomir, ouvr. cité, p. 84 et suiv.; le même, dans la *Rev. teologică*, 1915, nos 16—18; Z. Pâclișanu, *Alegerea și numirea episcopului unit Ioan Patachi*, dans la revue *Cultura creștină*, VI (1926), pp. 37—43, 68—75; le même, *ibid.*, XIX (1939), pp. 1—52. Il portait le titre de secrétaire. Le second « théologien » fut le Hongrois Régay, jésuite.

pendant sa captivité, comme chef de la mission de Sibiiu <sup>1</sup>, était nommé comme directeur pendant la vacance du siège. Mais encore un Magyar, Régay, professeur à Cluj, fut imposé après le départ de celui-ci.

Le Roumain qui arriva enfin à être le second évêque d'une Église confisquée plus qu'à moitié, le hobereau transylvain Jean Patachi, qui s'intitula, naturellement, seulement « évêque Jean », portant le titre de Făgăraș, mais pas d'Alba-Julia, où il ne pouvait pas y avoir deux évêques catholiques en même temps, avait été catholique lui-même, et, pour pouvoir servir sa nation, envers laquelle il se montrait si dévoué, déclarant qu'il veut « verser son sang et suer jour et nuit » pour elle, il dut déclarer qu'il a passé au rite grec, mais se réservant de pouvoir célébrer aussi d'après le rite latin. Mais ce qui est plus caractéristique, montrant ce que voulait la nouvelle domination impériale, c'est que ce docteur en théologie, qui n'avait pas seulement fait l'école jésuite de Cluj, mais avait suivi aussi des études à Vienne, où il y avait d'autres horizons, et à Rome, qui cependant ne lui parla pas des origines glorieuses de sa nation, fut obligé d'accepter le conseil dogmatique du « théologien » responsable, qui continuait à être Régay <sup>2</sup>. Il fut établi même, après la création du nouveau diocèse, au titre diminué, par ce théologien qui savait le roumain <sup>3</sup>, avec un discours en latin, que naturellement purent comprendre seulement les « épitropes » roumains, Michel Puiu, un hobereau du côté de Hațeg, de très ancienne famille, et cet Étienne Raț que nous connaissons déjà, mais pas par les protopopes, et encore moins par les pauvres fidèles, contents d'avoir dans l'église fondée par Brâncoveanu l'office célébré par un évêque de

<sup>1</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 398. Nicolas conserve aussi des rapports avec le jésuite Mielo, successeur, en 1720, de Bardia; *ibid.*, pp. 400—401.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 87—88, 403—404; Păclișanu, *Alegerea și denumirea lui Ioan Patachi*, loc. cit. Le fameux latinisant grec, Nicolas Comnène Papadopoulos, voulait, en Transylvanie, un collège de « jésuites grecs », formés dans la langue et d'après la culture des Grecs et ayant adopté leur rite, car ils étaient eux-mêmes d'origine grecque; Nilles, ouvr. cité, p. 25 (année 1702).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 402.

leur nationalité, qui s'y était établi, du reste, dès l'année 1713. Ceci malgré les innovations qu'il aurait été disposé à introduire, d'après son accoutumance ou d'après l'ordre qu'il aurait reçu <sup>1</sup>.

L'administration de Patachi ne s'étendit pas cependant aussi sur le Maramourèche, où continuait à administrer un orthodoxe, Dosithée, qui se considérait comme lié au métropolitain de Bucarest et promettait de passer à l'Union seulement lorsque ce métropolitain aura fermé les yeux, ni dans le Banat, où il fallait choisir entre un évêque serbe, plein de péchés, et un autre plus pur, la majorité des prêtres, mêlés à des moines, qui vivaient et travaillaient d'après la coutume, employant des livres imprimés au-delà des montagnes; entre-temps se glissèrent et furent admises beaucoup de déviations, qui menaient vers une confusion plénière dans le catholicisme. On avait vu, dès 1715, des prêtres roumains porter, à Sibiiu, sur leurs épaules, le cercueil du supérieur allemand des jésuites de la province <sup>2</sup>; en 1716, l'évêque Mártonffy avait été reçu par des prêtres roumains, qui lui firent un beau discours en roumain et chantèrent des hymnes pour lui à la porte de l'église cathédrale d'Alba-Julia, arrachée aux calvinistes, et cet évêque, qui défendait aussi les droits supposés de son Église, et surtout les intérêts de sa nation, avait été l'ennemi le plus décidé de la reconnaissance d'un chef roumain de l'Église uniate pour la nation. La même situation est signalée aussi à Cluj; mais, à Hațeg, le protopope se montrait disposé à traduire du hongrois les instructions envoyées par les jésuites <sup>3</sup>.

Nous comprenons comment, dans ces circonstances, on croyait que la fin approchait pour une Église considérée seulement comme une opportunité du moment par Kollonits, qui avait étendu son influence aussi sur les Slaves du Maramourèche et sur les Arméniens venus de Moldavie, à Gherla, sous la conduite d'Oxintius Vărzărescul (dont le nom avait été

<sup>1</sup> Voy. aussi Păclișanu, loc. cit., pp. 37—43, 67—68.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 448.

<sup>3</sup> Des informations *ibid.*; recueillies dans Iorga, *Ist. Bis.*, II, 2-ème édition, pp. 44—45.

transformé en Virzirescu). Car l'idéal était une seule Église, de plus en plus rapprochée de l'Église romaine, dans laquelle on pourrait tolérer aussi d'autres langues; mais, luttant contre l'élément allemand, soutenu par Vienne, la conscience nationale hongroise, qui sera renforcée, après les combats désespérés des kurucz, par les nouveaux troubles autour de François Rákóczy, à partir de 1738, cherchait à détruire même tout ce qui avait été jusque là une résistance « valaque » instinctive.

Un élément caractéristique, c'est que, dans ces circonstances, lorsque les états de Transylvanie se plaignaient de la mauvaise conduite des prêtres roumains, des « popes » vivant sur leurs terres, ils montraient, en 1722, n'avoir aucune connaissance que ces prêtres aient un évêque, bien qu'il eût été confirmé par l'empereur, et ils s'adressaient donc seulement au « vénérable clergé valaque du rite grec, uniate, et au théologien de ce clergé, le révérend Père Georges Régay »<sup>1</sup>. Ceci, tout en mentionnant « le seigneur évêque, d'heureuse mémoire, Athanase », qui n'aurait donc pas eu de successeur. Et nous voyons Régay, qui cherche à signer en roumain « Reigai », — et on l'appelait aussi Raygay —, prendre sur lui-même la défense envers les bourgeois de Sibiiu, des prêtres qu'il considérait comme lui appartenant<sup>2</sup>. En échange, par endroits, les prêtres, mécontents d'avoir été soumis à la perception de l'impôt par « portion », s'adressaient, comme à Bistrița, leur protopope en tête, non pas par leur évêque, mais, tout en montrant comment « nous avons vécu du temps immémorial où nos ancêtres se sont établis ici... et ont mené une vie si bonne et belle », directement aux magistrats de la ville saxonne<sup>3</sup>. Et même, en dehors du théologien, qui gouvernait ainsi, le supérieur allemand de Sibiiu, Antoine Kiffer, donne un ordre aux prêtres de Mohu, « au nom de leur

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1591—1592, n° MMDCCCCLXXXIV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 1593—1594, n°s MMDCCCCLXXXVI—MMDCCCXCVII (aussi la réponse du Conseil: on invoque des décisions prises par Szunyogh). Voy. aussi une adresse des bourgeois de Sibiiu vers le même théologien; *ibid.*, pp. 1594—1595, n° MMDCCCCLXXXVIII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 1592—1593, n° MMDCCCCLXXXIV.

chef, le seigneur évêque, et du pater théologien », — dont le nom est donné en roumain dans ce texte allemand <sup>1</sup>. Kiffer délivre aussi un certificat à un prêtre de cette région <sup>2</sup>.

Mais, partout, à côté du grand synode rassemblé une seule fois par Patachi, on travaillait, comme à l'époque calviniste, dans des « conventicules », selon la coutume <sup>3</sup>.

Nous voyons une seule fois le gouverneur de la Transylvanie, Sigismond Kornis, d'ancienne origine roumaine, mentionner, à l'occasion d'un conflit, l'arrivée prochaine de l'« illustissime et révérendissime évêque, le baron libre Pataki de Nemes », — comme on le voit, ses deux surnoms sont inversés —, dans ces régions de Sibiu <sup>4</sup>. Il faut ajouter que, pour les Saxons, les Roumains uniates ou non-uniates étaient la même chose et que, chez les luthériens, adversaires naturels de la foi catholique, les prêtres d'ancienne mode pouvaient obtenir des concessions et même un appui. La mésintelligence avec les uns et les autres venaient seulement lorsqu'il était question de payer les taxes <sup>5</sup>. Du reste, le gouvernement lui-même cherchait à réduire, autant que possible, le nombre des prêtres exempts d'impôts <sup>6</sup>.

Lorsqu'enfin, en 1724, l'évêque prouvera qu'il existe et qu'il travaille, il s'adressera au nouveau comte des Saxons en hongrois <sup>7</sup>: demandant que ces prêtres ne paient pas la dîme, il rappelle que les « non-uniates » avaient joui eux-mêmes de ce privilège qui est l'exemption d'impôt. Pendant la même année,

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1596, n° MMDCCCXC.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 1596—1597, n° MMDCCCXCI. Une intervention du gouverneur Sigismond Kornis auprès des bourgeois de Sibiu, pour des prêtres uniates; *ibid.*, p. 1597.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1605, n° MMMIV (en entier, dans Iorga, *Braşovul şi Români*, p. 328, n° 9).

<sup>4</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1597—1598, n° MMDCCCXCIII. Voy. aussi une intervention de lui pour les prêtres uniates envers le comte des Saxons Andréas Teutsch, n° suiv.; cf. aussi *ibid.*, pp. 1594—1595, n° MMDCCCLXXXVIII.

<sup>5</sup> Un cas à Mediaş; *ibid.*, pp. 1590—1600, n° MMDCCCXCVI. Ici encore, comme élément décisif, il y a le théologien.

<sup>6</sup> Une réponse des Saxons de Cohalm; *ibid.*, pp. 1600—1601, n° MMDCCCXCVII. Une autre de Braşov, n° suiv. Puis des Saxons de Cincul-Mare, de Sas-Sebeş, de Bistriţa; *ibid.*, pp. 1602—1604, n°s MMDCCCXCIX—MMM.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 1605—1606, n° MMMV.

on le voit travailler pour son clergé, du côté de Sibiu<sup>1</sup>. D'autres interventions de Patachi sont faites cependant, comme on pouvait l'attendre, en latin. Il montre aussi une certaine décision, affirmant que, de même que le clergé évangélique a ses droits, il faut que les Roumains uniates aient les leurs.

Maintenant, le « théologien » était le même Régay, mais à côté, pour l'ordre administratif, travaillait quelqu'un qui portait le titre de curateur, le vieux notaire public pensionné, David Maxay<sup>2</sup>, ce collectionneur de documents, qui se présente, en 1726, comme « plénipotentiaire de l'évêque valaque » dans les négociations pour les dîmes des prêtres avec les Saxons<sup>3</sup>.

Patachi mourut subitement, en novembre 1727, sans qu'il se fût distingué par autre chose, malgré toutes ses qualités, pendant une courte administration, plutôt formelle, pendant laquelle il n'a fondé aucune école, n'a fait imprimer aucun livre, n'avait fait, malgré tous les revenus qu'on lui avait donnés<sup>4</sup>, une fondation.

Il laissait l'Union elle-même très ébranlée. Et on voit, en effet, les protopopes de Lunca, district de Beiuș, de Cefa, « avec tous les prêtres de la plaine de Orade, avec les chefs de tous les villages de cette plaine de Orade », de Popmezău, — un « champ du pape » —, de Peșțiș, « du côté de la rivière du Criș Rapide, avec tous les prêtres, tous les jurés », « les habitants de Bistrița, de Beretău, de Sebeș, de Criș, toute cette pauvre population roumaine, de même que les popes des Roumains », — comme on le voit, une vraie « démocratie » rurale roumaine, pareille à celle des anciens temps, — demander au gouvernement qu'on leur laisse leur évêque, naturellement celui qui n'était pas uniате, et

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 1607—1608, n° MMMVII. Sa demande est refusée. Cf. aussi *ibid.*, pp. 1609—1610, n° MMMIX, et les documents suivants, pour des discussions entre lui et les Saxons.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 405, 409, 461, 479, 485—489. Il prétend que les Roumains ont voulu avoir Régay comme évêque; p. 461.

<sup>3</sup> Voy. Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 614—615, n° MMMXV. Cf. Z. Pâclișanu, sans la *Cultura creștină*, XIX, pp. 52—53.

<sup>4</sup> Iorga, *Ist. Bis.*, II, pp. 43, 45.

qu'ils veulent seul: ils étaient comme un troupeau sans pasteur. « Mais, depuis quelque temps, nous avons été envahis par l'un et l'autre qui étaient étrangers à notre Église. Alors, nous avons pensé, nous, ceux de notre foi, et nous avons vu que toutes les nations ont leur évêque, nous, seuls, les pauvres Roumains du district de Bihor, sommes sans un père spirituel. C'est pourquoi, sachant qu'il faut que nous mourrions nous aussi une fois, et voyant qu'il ne faut pas penser seulement à ce bas monde, mais aussi à l'autre, et sachant que, à une époque plus heureuse », — cette « époque plus heureuse » était celle des Turcs —, « nous avons eu des évêques de notre foi, et, comme cela a existé déjà et comme beaucoup de nos églises, dans maints endroits, ne sont pas même consacrées, et celui d'entre nous qui voudrait être prêtre n'a personne pour le consacrer, et Notre Sainte Mère l'Église n'a pas où demander le St Crème », ils maintiennent, rappelant qu'ils entretiennent de leurs deniers les soldats de l'empereur, cette pétition <sup>1</sup>. Il était question cependant non pas d'un Roumain, mais, comme nous l'avons montré aussi ailleurs, de Vincent Ioanovitch, d'Arad <sup>2</sup>.

L'esprit qui régnait dans cette contrée est manifesté aussi dans la préface à la traduction, faite par le prêtre Cyrille du village d'Aciaua, à une Anthologie, dans laquelle, combattant contre les jésuites, il montre que l'Écriture, quant « aux Roumains, qui sont mêlés aux autres dans ces régions » a besoin, pour que la religion n'y soit pas une trompette muette, d'une version des Écritures dans la langue du peuple, comme il désire qu'on la fasse <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 1615—1617, n° MMMXVI. Interdiction de la part des autorités envers les cinq protopopes de cette région de se soumettre à cet évêque désigné, qui était, bien entendu, un orthodoxe; n° suivant.

<sup>2</sup> Voy. aussi *ibid.*, pp. 1618—1619, nos MMMXVIII—MMMXXX; pp. 1621—1622, n° MMMXXIII.

<sup>3</sup> Iorga, *Studii și doc.*, XIII, pp. 135—136. Cf. aussi *Ist. Bis.*, II, pp. 45—47. Déclarations pour l'Union des protopopes de cette région; Nilles, ouvr. cité, pp. 525—526. Une plainte contre l'émissaire de l'évêque Ésaïe Antonovitch; Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1660—1662, n° MMMLXIX. Sur ces troubles dans le Bihor et dans les régions des Cris, voy. aussi les nos suivants.

Donc, sous la couverture de Régay, fut élu comme directeur Adam Fitter, Magyar, malgré son nom allemand, jusque là recteur du Collège des Jésuites à Cluj, sous prétexte qu'il est demandé par le clergé uniате comme étant depuis longtemps dans le pays et connaissant les affaires des Roumains. A ce moment, était vacant aussi le siège latin de Alba-Julia, par la mort de Mártonffy, celui qui avait cru que les Roumains se trouvent déjà à sa disposition. Mais l'empereur demanda, en 1728, qu'on lui présente, pour les deux places d'évêques, trois candidats. Pour le moment, jusqu'à un choix qu'il se réservait, il admit Fitter comme devant remplir les fonctions épiscopales, « ainsi qu'auparavant, chez les uniates ». Mais, dès la fin de l'année 1729, le nouveau directeur religieux des « Valaques » unis à Rome sera appelé comme recteur à Cassovie. Maxay resta comme administrateur. Fitter s'était ajouté, à cause de ses occupations, trois autres jésuites hongrois: un Gyalogy, un Kiss, un Paul Kolozsváry. Il avait présidé aussi un concile de trois jours, avec les deux « vicaires généraux » et avec une trentaine de protopopes, auxquels il fit un beau discours en latin. Par les décisions qui y furent prises, on voit que l'évêque Dosithée du Maramourèche continuait son administration, que les prêtres non-uniates n'étaient pas empêchés d'exercer leurs fonctions et que, partout, le travail des moines continuait dans les monastères encore florissants.

En avril de cette même année, l'empereur ordonna de rassembler un synode électoral pour donner aux Roumains uniates un nouvel évêque. Les Hongrois en avaient gagné un pour leur nation, Jean Antalffy, qui fut créé, lui aussi, baron d'Empire. Sous le patronage de celui-ci et d'un jésuite devait avoir lieu cette manifestation des protopopes roumains. Maxay regrette que les statuts de la compagnie à laquelle il appartient aient empêché l'élection, comme évêque, d'un jésuite étranger.

Non sans avoir eu des rivaux, parmi lesquels l'ancien évêque de Munkács, Hodermarsky, le prêtre hongrois de Făgăraș, puis un Macarius Mousachi, Albanais grécisé, un

Étienne Voïnovitch, Serbe<sup>1</sup>, par la volonté de Fitter plus que par celle de l'évêque latin, fut élu, le 4 mars 1728, un élève roumain du séminaire janiانو-léopoldin, nommé d'après le fondateur hongrois et d'après St. Léopold, à Tyrnau (Nagy-Szombath), fils de paysan roumain, du côté de Sibiu, Jean Micu («Petit»), dont le nom fut traduit, par le diplôme impérial qui le créait baron, et ceci devait le faire rentrer, en quelque sorte, dans ce milieu supérieur étranger dont dépendait jusque là cette pauvre Église uniate, en Klein.

N'étant pas évêque, il dut aller au monastère de Munkács, déjà gagné pour les uniates, où quelques élèves de Tyrnau, Hodermarszky, Bizanczy, Olsávszky, attendant aussi d'autres Russes et Grecs, avaient rempli les fonctions épiscopales. Après l'initiation nécessaire, il devait être ordonné et consacré, là même, par Bizanczy, après avoir déclaré solennellement qu'il accepte les conditions de l'Union avec Rome. Du monastère de St. Nicolas, il écrivait au primat de Hongrie, qu'il avait reconnu comme chef et auquel il adresse un hommage dans une rhétorique ornée d'école, comme « Jean Innocent Klein, nommé évêque de Făgăraș », le 26 octobre 1729, deux années après la disparition de Patachi<sup>2</sup>. Sa consécration ne fut réalisée qu'en 1730.

Klein trouva à Făgăraș, comme vrai chef de son Église, encore un Hongrois comme théologien: Éméric Görgey, venu après Régay et Adam Fitter, — ceci bien qu'il eût sous la main un Roumain, du côté d'Alba-Julia, Gabriel Lemény, auteur d'un dictionnaire roumano-allemand, lequel mourut de consommation au cours de cette même année<sup>3</sup>. Jean Innocent,

<sup>1</sup> Augustin Bunea, *Episcopul Inocențiu Klein*, Blaj, 1900. Le frère de Hodermarszky, Procope, était entré comme évêque dans le Maramourèche roumain; Iorga, *Studii și doc.*, XII, p. LIV.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 502—503. Pour tout le reste, *ibid.*, p. 479 et suiv. Confirmation impériale; M. Moldovanu, *Acte sinodali*, I, p. 177. Rapport de la chancellerie impériale de Vienne; Iorga, *Doc. Trans.*, II, p. 1625, n° MMMXXXIII (6 mai; opinion de la conférence ministérielle, 25 février). La nomination par l'empereur, en date du 6 mai; *ibid.*, p. 1626, n° MMMXXXIV. La nomination comme baron est venue ensuite.

<sup>3</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 510—511. Pour Görgey, *ibid.*, pp. 507—508.

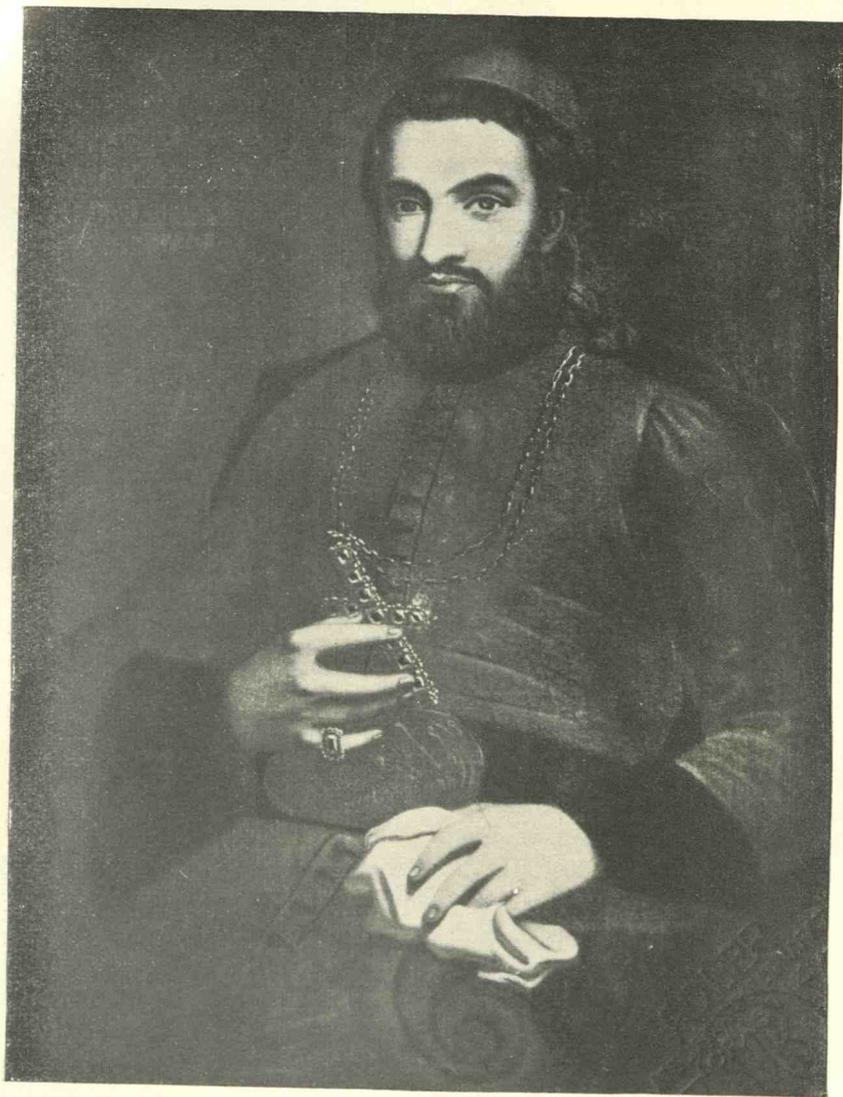


Fig. 13. — Jean Innocent Clain, évêque des Roumains uniates de Transylvanie.



le nouvel évêque, aura donc sur le dos le théologien, dès les premières années d'une administration qui était interprétée par les patrons comme une simple figuration.

De même qu'Athanase Ange, Jean Innocent dut faire le voyage de Vienne, avant de présider dans son diocèse les quelques synodes sans importance qui, d'après l'esprit de l'Église catholique, furent ensuite diminués comme une dernière trace du calvinisme, étant remplacés par un simple comité de protopopes, à côté desquels se développera ensuite l'institution des chanoines<sup>1</sup>. Mais son plus grand rôle n'était pas dans une action religieuse qui, chez les Roumains de Transylvanie et des régions voisines, ne trouva pas de grandes sympathies, car l'évêque uniaste devait lutter contre l'influence des deux sièges orthodoxes, celui d'Arad et celui de Râmnic, le dernier étant encore sous la domination impériale et jouissant d'une certaine protection, mais dans le domaine national, où cet homme, d'un âge déjà formé, qui était entré si tard à l'école, apportait une expérience partant des réalités, des douloureuses humiliations de sa nation.

Il avait été nommé évêque de tous les uniastes de Transylvanie et des parties annexes de la Hongrie, pour « les Valaques, les Grecs, les Ruthènes et les Serbes »<sup>2</sup>. Il avait trouvé une province profondément troublée, car, après la mort de Patachi, beaucoup de prêtres étaient passés dans le Maramourèche, dans le Banat, dans les pays roumains libres, pour demander leur confirmation d'après l'ancienne loi, de sorte que le gouvernement dut avertir que le prêtre qui abandonnera l'Union sera aussitôt soumis à la dîme<sup>3</sup>. Clain dut donc demander à Vienne que l'évêque serbe de l'Ouest et l'évêque ruthène du Nord, de Hust, ne se mêlent plus de l'administration de son diocèse<sup>4</sup>. Mais la Cour, qui avait écouté aussi le Serbe Vincent, venu dans la capitale impé-

Voy. aussi Pierre Maior, *Ist. Bis.*, p. 97. Cf. aussi Z. Pâclişanu, dans les *Mém. Ac. Rom.*, 3-ème série, I, p. 146 et suiv.

<sup>1</sup> Moldovanu, *Acte sinodali*, Cf. Iorga, *Ist. Bis.*, II, p. 117 et suiv.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, p. 1625, n° MMMXXXIII; p. 1626, n° MMMXXXIV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 1627—1629, n° MMMXXXVI.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 1630, n° MMMXXXIX (14 octobre 1730).

riale à la même époque <sup>1</sup>, confirma, en mars 1732, ce dernier comme archevêque de Carlowitz et, en même temps, comme évêque d'Arad, un Ésaïe Antonovitch <sup>2</sup>.

De son côté, Clain demandait que les dîmes des fidèles uniates soient au profit de leurs prêtres, au lieu d'être forcés de nourrir les représentants d'autres cultes. Il invoquait à l'appui le diplôme de l'empereur Léopold de 1699 et sa confirmation en 1701 <sup>3</sup>. Cette pétition, présentée en avril, fut communiquée à la Diète de Transylvanie, dont était membre aussi l'évêque roumain, à peine en décembre de cette année <sup>4</sup>.

Mais cette Diète des privilégiés, et aussi le gouvernement hongrois, qui après la conquête autrichienne continuait, avaient leur esprit, qui était d'une intransigeance magyare absolue. On défendit à Ésaïe de se mêler à l'Église uniate <sup>5</sup>. Puis, comme Innocent avait demandé pour lui, en 1735, une des «vacances du gouvernement», les chefs de la Transylvanie objectèrent que, dans l'état si arriéré des Roumains de cette province, l'Union n'est qu'une fiction, car les fidèles ne savent pas ce que cet acte religieux peut signifier. Ils conservent le schisme et les anciennes superstitions, ce qu'on appelait «des sortilèges». Pour le clergé, tout est seulement une affaire, pourvu qu'il échappe aux charges du fisc et aux devoirs envers les seigneurs terriens. La preuve en est qu'il conservent les livres d'église employés jusque là, et qu'ils n'ont pas changé le crédo. Ils ne prêchent pas pour éclairer leurs ouailles et croient que, par des messes, on peut racheter les âmes qui se trouvent dans l'enfer. Si on leur objecte que les Roumains sont nombreux, cela ne peut rien signifier, car ils représentent seulement une multitude de serfs vagabonds. «À moitié ou totalement barbares», des criminels nés; le peu de nobles qu'ils ont ne sont pas utilisables dans les fonctions, et, du reste,

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, pp. 83—84, n° LXXVIII.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, p. 1637, n° MMMXLV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1638, n° MMMXLVI.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 1641—1642, n° MMMLI.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 1643, n° MMMLII. Voy. aussi *ibid.*, pp. 1648—1649, n° MMMLXI.

B. Jean Episc  
Fagaras

Fig. 14. — Signature de Jean Innocent  
Clain, évêque des Roumains uniates de  
Transylvanie.



les Roumains ne cherchent jamais leurs droits par les voies légales. Leur fidélité est nulle; ils ont été, tout dernièrement, un des appuis de la révolution rákóczienne, et en même temps ils ont donné des preuves de la plus grande férocité envers les nobles; les biens des nobles ont été totalement détruits par ces « kurutz » valaques. En temps de paix, les « Valaques » sont les plus grands brigands, guettant, des forêts et des montagnes, tous les passants. Les propriétaires sont leur proie habituelle. « Ils ne craignent ni Dieu, ni les hommes. » Ils ne paient pas les impôts, ce sont les propriétaires qui paient pour eux, et eux, comme ils sont dans un état perpétuel de vagabondage, ne peuvent pas même être retrouvés. S'ils trouvaient une meilleure situation dans la « Valachie » voisine, ils y passeraient tous.

En ce qui concerne l'évêque, il n'est « ni un homme politique, ni un homme d'État, ni un jurisconsulte », pour pouvoir devenir conseiller impérial, comme il le veut. Il ne peut pas même s'exprimer couramment en hongrois. Il ne doit donc pas être nommé pour une spécialité nationale, car les Roumains ne sont pas une nation « constitutionnelle »; ils sont répandus seulement au milieu des « trois vraies nations ». Est-ce que de pareils conseillers peuvent convenir à un si grand empereur? Créer pour la première fois, — ce qui n'était pas vrai —, un conseiller de rite grec signifierait offenser les grandes familles catholiques.

Et pourquoi demande une charge si écrasante celui qui a assez à faire avec son clergé, avec sa nation, si arriérée, et ne dispose pas même de « vicaires ou archidiacres » pouvant le remplacer? Du reste, le rôle des évêques n'est pas celui de se mêler aux affaires matérielles, réservées à d'autres.

Enfin, cherchant jusqu'aux derniers arguments, le gouvernement montrait que, se trouvant à côté de l'évêque catholique, l'évêque valaque pourrait être plus ancien et avoir donc une préséance qui est absolument inadmissible <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 1649—1652, n° MMMLXII.

C'était une déclaration de guerre de la part des Hongrois, comme « nation » privilégiée, envers toute une nation qui s'élevait à la vie politique.

Nous connaissons par ailleurs les arguments de l'évêque. Ils font honneur aux connaissances qu'il avait, mais surtout à son âme. Ils sont contenus dans un acte impérial du 11 décembre 1732, où il est question seulement des droits du clergé uniata<sup>1</sup>. L'évêque ose affirmer là, à Vienne, qu'il est nécessaire d'admettre une quatrième nation constitutionnelle, parce que le peuple roumain, au nom duquel il parle, comme s'il avait été autre chose que le chef religieux d'une partie seulement, c'est-à-dire le chef politique des siens, n'est pas seulement « la nation la plus ancienne, mais aussi la plus nombreuse »<sup>2</sup>. Dans une lettre adressée à un jésuite, Jean Innocent, qui avait lu quelque part des choses concernant le passé roumain, montre, se défendant contre les attaques de la part des Saxons, que, « dès l'époque de Trajan, avant que la nation saxonne fût entrée en Transylvanie, nous avons été les héritiers dans cette terre royale et les maîtres de terres entières et de villages, bien que nous eussions été opprésés par des misères millénaires et par toute espèce de charges de la part des puissants »<sup>3</sup>. Il pensait que ces vérités, qui pèsent tant dans la balance, doivent être répandues aussi par l'impression<sup>4</sup>.

Il voulait organiser son Église, la faisant sortir du chaos d'abus et de prétentions dans lequel elle avait été jetée jusque là. Il lui fallait, dit-il, dès le commencement des moines qui lui forment un chapitre et mettent à sa disposition des missionnaires, et il obtenait de l'empereur, qui lui était absolu-

<sup>1</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 513—517. Voy. aussi *ibid.*, pp. 518—519.

<sup>2</sup> « Non modo longe antiquissima, verum etiam numerosissima »; *ibid.*, p. 519.

<sup>3</sup> Nos enim a tempore Trajani adhuc, antequam natio saxonica Transilvaniam intrasset, in terra illa regia haeredem egimus integrasque possessiones et pagos usquedum possidemus, licet millenis miseriis et variis oneribus utpote a potentioribus oppressi; *ibid.*, p. 528.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 529.

ment favorable, pour ne plus être enfermé dans ce coin vers les montagnes, le domaine de Blaj, sur les Târnave, en plein centre, qui avait appartenu jadis aux princes calvinistes, ce qui épargnait à l'évêque roumain aussi un patronage, trop rapproché, de l'évêché catholique<sup>1</sup>. Pour lui, maintenant, Régay n'était plus le maître respecté et redouté, celui dont il aurait été obligé d'accepter la surveillance et par lequel seul il pouvait avoir des liens avec les autorités qu'il avait, lui, le courage de visiter pour leur poser des questions, leur présenter des arguments et leur prétendre, d'après les droits de sa nation, de satisfaire ses demandes, mais un simple instrument administratif, un secrétaire et un caissier payant, l'évêque pouvant lui fixer, diminuer et retirer les revenus. Il en arriva à combattre contre la résistance du « théologien », et n'hésita pas à prendre les mesures les plus sévères pour le réduire à l'obéissance. Mais c'est par Régay et un autre jésuite que furent présentées à la Diète de Transylvanie aussi les demandes du clergé uniata<sup>2</sup>.

Au fond, tout ceci paraissait à l'évêque plutôt un détail d'administration, et ce qu'il ressentait comme son principal devoir était de faire appliquer le second diplôme de l'empereur Léopold, d'imposer ainsi la « quatrième nation » et de tirer de cette reconnaissance, pour lui et pour les siens, de toutes les classes, les conséquences naturelles.

Mais, bien entendu, pas par les voies qu'on pouvait suivre, à Bucarest et à Jassy, contre l'arrogance et l'avidité de la grande caste grecque constantinopolitaine. Né et élevé dans les pays autrichiens, territoire de pétitions, de réponses officielles, de décisions impériales et de protocoles administratifs, Jean Innocent suivra l'exemple des autres, et ainsi commença une guerre de papiers et de documents, qui devait durer des années, sans qu'elle puisse aider son tempérament extraordinaire, fait pour suivre un but héroïque, à remporter la victoire espérée. Mais, dans ce combat entre les quatre murs des bureaux et des salles où se réunissait la

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 533 et suiv.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1654—1655, n° MMMLXV.

Diète, des idées furent affirmées et des buts poursuivis qui porteront leurs fruits, et, lorsque s'ajouteront aussi les souffrances de l'évêque, son martyr pour la nation, ses efforts chèrement payés entrèrent dans le patrimoine moral de sa nation.

A la fin de l'année 1735, l'empereur attirait donc l'attention de son gouvernement transylvain sur « les prières et les plaintes » du clergé uniate <sup>1</sup>.

Il avait déjà ordonné que les injustices cessent; maintenant, après la nouvelle intervention de l'évêque, il fit envoyer à la Diète de Transylvanie, vraie citadelle des privilégiés, l'intimation de faire examiner ces doléances <sup>2</sup>.

Leur lecture au milieu de l'assemblée provoqua une indignation générale: on vit dans cette réclamation de droit la ruine complète d'une organisation médiévale, à laquelle étaient attachés tant d'intérêts. On demanda à l'empereur que les « prétentions valaques » soient communiquées de la façon la plus large aux Ordres et à tous ceux qui devraient souffrir des dommages, si elles étaient satisfaites. En tout cas, la Diète jugea qu'un sursis s'imposait, la situation restant jusqu'alors la même <sup>3</sup>. Par une autre adresse, ces demandes sont qualifiées comme étant contraires aux lois du pays, aux privilèges accordés par les rois et les princes, aux décisions mêmes du souverain régnant, en un mot, à tout le « système » en vigueur. Du reste, comme la pétition de l'évêque est injurieuse pour les représentants de la constitution transylvaine, aucune discussion n'est possible, s'il ne demande pardon pour ses offenses intolérables <sup>4</sup>. Mais tout un acte d'accusation fut rédigé, selon lequel on ne pourrait pas admettre la parité de l'Église uniate avec l'Église catholique: Innocent était présenté comme quelqu'un qui vend des fonctions, qui admet de nouveau, pour de l'argent, les prêtres déserteurs de l'Union; invoquant aussi « les canons de l'Église », sont indiqués d'autres abus condamnés par

<sup>1</sup> Elles sont de nouveau présentées; *ibid.*, pp. 1659—1660, n° MMMLXVIII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 1652—1653, n° MMMLXIII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 1653—1654, n° MMMLXIV.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 1655—1656, n° MMMLXVI.

eux: ceux qui avaient été corrigés dans les mœurs du clergé par Patachi reviennent maintenant sous une tolérance qui est intéressée. Et on n'oublie pas de dire que l'évêque ne retient pas auprès de lui un conseiller « catholique », s'entourant seulement de personnages tirés de la « plèbe valaque ». En même temps, on répétait les observations du gouvernement concernant la vanité de fait de cette Union, qui est réduite maintenant à une simple forme <sup>1</sup>. L'ordre impérial du mois d'octobre 1735 était interprété par le gouvernement lui-même comme étant une suggestion de laisser les choses telles qu'elles sont, et la Diète demandait que, si on trouve encore quelque chose contre l'évêque, ceci doit lui être communiqué immédiatement <sup>2</sup>. On admit seulement les réclamations menues, d'ordre matériel, et pas constitutionnel, du clergé uniate, le 11 juin de cette année du grand conflit, 1736 <sup>3</sup>.

Dans cette lutte, Clain ne pouvait pas s'appuyer sur le jésuite, qu'il avait accepté au commencement de son administration, mais seulement en sous-ordre, cherchant à l'employer aussi dans ses négociations avec Vienne. N'étant pas content des services que lui avait rendus Fitter, il revint à Régay. Et il découvrit aussitôt que, malgré le caractère international de l'Ordre, celui-ci travaille, en tant que Hongrois, contre lui auprès des organes hongrois de l'Église latine et du gouvernement de Transylvanie. Il réussit à le faire rappeler, et le nouveau théologien fut un Nicolas Janossi, un Szekler, qui n'accepta pas cependant, à moins que Vienne ne lui assure une situation durable, — et influente —, dans l'habitation même de l'évêque, à Blaj. Le nouveau « théologien » est présenté par les siens comme travaillant à « civiliser » le clergé uniate. Mais il ne vécut pas longtemps <sup>4</sup>. Son successeur, en 1741, sera un autre Szekler, Joseph Balogh, avec lequel le combat devait être public <sup>5</sup>. Pour le moment, on lui imposa en plein synode, en 1739, un programme qu'il

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 1656—1658, n° MMMLXVII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 1663—1664, n° MMMLXX.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 1666—1667, n° MMMLXXIV.

<sup>4</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 542—541.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 542 et suiv. Cf. Păclișanu, loc. cit., p. 152 et suiv.

devait observer pour tous les points, lui recommandant surtout de considérer l'Union comme un pacte précis, au-delà des limites duquel il ne peut pas passer<sup>1</sup>. Mais Clain allait jusqu'à déclarer qu'il n'a pas besoin de « théologien »<sup>2</sup>.

Ce qui suivit jusqu'en 1738, quand une autre solution fut tentée, ne fait que refléter cette intransigence de la part de ceux qui avaient eu jusque là tout le pouvoir. Mais Innocent croyait que, malgré toute l'opposition de ces représentants d'une injustice plusieurs fois séculaire, il y a une instance qui ne peut pas être trompée, ni corrompue : celle de l'empereur, qui lui apparaissait, à lui et à toute sa nation, de toutes les provinces, comme le continuateur de cette tradition romaine qui était conservée aussi dans l'instinct des masses roumaines. Ce fils de paysan, qui s'appuyait seulement sur sa crosse, mais dont la main pouvait s'élever pour une malédiction, eut, dans sa crise suprême, le même trépidement d'espoir que Michel-le-Brave, le fidèle assermenté de Rodolphe II, lorsque, sous les drapeaux à l'aigle impérial, Basta avait détruit son armée.

Ce qui changea essentiellement la situation, ce fut cependant l'insuccès de la nouvelle guerre contre les Turcs, la perte de l'Olténie et de la Serbie septentrionale, donc la transformation des rapports avec les sièges épiscopaux de Belgrade et de Râmnic au moins et, peu après, la mort de Charles VI et les indicibles difficultés de la succession pour Marie-Téhérèse.

L'évêque n'essaya pas d'un appel à la nation, bien qu'il n'eût jamais consenti à réduire le programme qu'il s'était fixé et qui incorporait les aspirations de sa nation entière. Cet appel n'aurait pas été cependant sans conséquences à un moment où nous voyons les paysans appauvris empêchés par les soldats de passer la frontière dans les principautés<sup>3</sup>. Non seulement dans cette classe il y avait de profonds mécon-

<sup>1</sup> Moldovanu, ouvr. cité, II, pp. 82—84.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Cf. Nilles, ouvr. cité, p. 543 et suiv.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, p. 1671, n° MMMLXXXIII. Voy. aussi les plaintes des non-uniates du Bihor; *ibid.*, p. 1672, n° MMMLXXXV.

tentements, mais, sous l'influence de la Compagnie grecque, qui jouissait de grands privilèges et faisait élever au milieu des villes, à Braşov, à Sibiiu, à Beiuş, à Orade, à Tokaj, d'imposantes églises en pierre, l'orthodoxie s'organisait pour résister. Nous avons, pour l'année 1742, une pareille manifestation de la part des Grecs, plus ou moins roumanisés, d'Orade, Ladislas Seresli, originaire de Sérès, et Georges Goussi <sup>1</sup>. A Braşov, l'action défensive avait osé lier des rapports avec les Moscovites, chez lesquels s'était formé, non sans des rapports, à Pétersbourg même, avec « le prince Constantin, fils d'Antiochus », c'est-à-dire l'ancien prétendant Cantémir, ce fils du prêtre Basile du faubourg roumain, qui se faisait appeler à la russe Eustache Basiliévitch <sup>2</sup>, et qui, travaillant dans le sens national, pensa le premier à écrire une Grammaire roumaine pour les enfants qui faisaient leurs études dans l'ombre de l'église de St Nicolas, réparée et agrandie aux frais de la tzarine Anne, et, là, se trouvait encore, ayant conservé la religion de ses prédécesseurs, l'ancien ban de l'Olténie, Georges Cantacuzène <sup>3</sup>.

Clain ne put obtenir, de la part de la nouvelle impératrice, prise dans une guerre malheureuse contre le prétendant Charles de Bavière et contre Frédéric II de Prusse, que des concessions de détail, évitant la base constitutionnelle de 1743, qui était exigée par lui. Il n'est question donc que des droits matériels dus au clergé uniate, fixant aussi un tarif pour les services religieux, dans lequel sont intercalées, en orthographe hongroise, des paroles roumaines. L'impératrice ordonna l'exécution du premier diplôme de Léopold, mais, en ce qui concerne le second, on ne faisait qu'imposer au gouvernement de Transylvanie un terme jusqu'à la fin de l'accomplissement duquel on doit chercher dans les archives l'original de cet acte, montrant aussi pourquoi la publication, qui seule pouvait donner une valeur légale

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 1672—1674, n° MMMLXXXVII—MMMLXXXVIII.

<sup>2</sup> Iorga, *Braşovul şi Români*, pp. 385—386, n°s 16; résumé dans *Doc. Trans.*, II, p. 1674, n° MMMLXXXIX.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1677—1678, n° MMMXC. Des rapports du Conseil municipal de Braşov avec Constantin Mavrocordato; *ibid.*, n°s suivants.

au dit diplôme, a si longtemps tardé. En outre, une enquête fut ordonnée pour voir ce que les Saxons ont pu usurper, mais aussi ce que l'évêque a pu arracher aux propriétaires<sup>1</sup>. Mais rien sur la demande de Clain de pouvoir faire entrer à la Diète un représentant de sa part, car il ne consentait pas à subir encore une fois, lui-même, les injures coutumières, qui se produisirent aussi en 1744, et dans la Diète devraient être reçus aussi le jésuite et six Roumains<sup>2</sup>.

Dans tout le contenu de cet acte, on découvre facilement l'influence du jésuite Balogh, qui travaillait continuellement contre un chef qui exigeait de lui un serment, et qu'il considérait, lui, comme étant un « rebelle »<sup>3</sup>.

On finit par découvrir que, en effet, en 1703, le second diplôme de Léopold avait été présenté à la Diète, qui cependant n'avait pas voulu admettre que « les popes soient comptés parmi les états de cette province », se réservant le droit d'appel du gouvernement de Transylvanie à la Cour<sup>4</sup>. Pour le moment, l'évêque restait en lutte avec la Diète et aussi avec le gouvernement, enfin avec le théologien et jusqu'au nouvel évêque envoyé au Maramourèche pour y détruire le schisme, Blajovski, que Clain considérait comme un simple suffragant et l'invitait, sans résultat, à se présenter devant lui.

Alors, la hiérarchie serbe, dont l'ambition s'étendait jusqu'à Braşov même, crut qu'elle pouvait provoquer ce mouvement paysan auquel l'âme endolorie du chef des uniates n'avait pas voulu recourir comme à une arme suprême.

On vit donc en Transylvanie un mystérieux sorcier pour les fidèles de la vraie loi, un Serbe bizarre, allant d'un village à l'autre, monté sur un âne, comme le Sauveur, et portant au chapeau toute espèce d'icônes imposantes, et qui pouvait présenter un certificat de la part du patriarche de Peć, Arsène, le recommandant comme un hermite qui avait vécu

<sup>1</sup> Hurmuzaki, *Fragm.*, II, p. 110.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 548—555.

<sup>3</sup> Pâclişanu, loc. cit., p. 156 et note 1.

<sup>4</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 512.

au Mont-Athos et à Jérusalem. Il exigeait d'être reçu au son des cloches par les fidèles portant des torches. Il fut accepté par les marchands de Lipova et par les paysans, qui venaient au-devant de lui à cheval, baisant les mains et les pieds du Bosniaque qui ne pouvait pas leur dire un seul mot dans leur propre langue, mais qui, par interprète, se recommandait comme étant inspiré par la Vierge Marie et appuyé par plusieurs grands princes du monde. Des soldats se laissaient attirer par lui, et le suivaient. Il parut dans le Banat, puis à Dobra, à Orăştie, entrant comme un triomphateur, sans que personne osât s'opposer à lui. Bientôt, Bessarion Saraï, ce Serbe, étranger à tout ce qui concernait les Roumains, fut lui-même, et pas l'évêque qui luttait pour les droits de sa nation, l'idole de ces multitudes roumaines ignorantes, phénomène douloureux de superstition populaire dont des cas pareils se recontrent à toutes les époques. Mais l'Église uniate payait ainsi son péché initial de s'en être tenue aux cercles officiels, bureaucratiques et jésuites <sup>1</sup>.

Croire, comme le prétendait Balogh, qu'il peut y avoir de rapport entre le fier évêque roumain et cet intrus insolent, était une absurdité pour tout homme de bon sens, mais pas pour ceux qui avaient intérêt à y croire ou à y faire croire. Mais Innocent, se rendant compte de ce que peut signifier la manifestation des foules, dans laquelle il y a tant de la vitalité d'une nation, fit, en 1774, un pas qui est en effet révolutionnaire. Il appela, non pas pour un synode, comme les précédents, mais pour une véritable assemblée nationale, non seulement les protopopes convoqués comme de coutume, mais aussi les prêtres, les nobles et même des représentants de cette classe rurale méprisée par tout le monde. Il se plaignit devant cette nation de ses fatigues vaines, des promesses mensongères que lui avait prodiguées Vienne. Il disait que les états de Transylvanie cachent des diplômes impériaux, que les nobles roumains ne participent pas aux droits des autres habitants du pays, il fit lire même la réponse offen-

<sup>1</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 559 et suiv.; G. Bogdan-Duică, *Visarion Sarai*, 1896; Silviu Dragomir, ouvr. cité, p. 137 et suiv. Pour la situation dans les régions de Sibiiu, Iorga, *Studii și doc.*, XII, p. 41 et suiv.

sante de la Diète. Et, pour exciter encore plus les âmes, l'évêque annonça que, d'après la nouvelle réglementation, qui imposait trois jours par semaine de travail chez les seigneurs terriens, il est question de ramener au servage aussi les paysans jusque là libres. Le diplôme de l'impératrice fut présenté ensuite avec tout ce qui lui manquait et tout ce qu'il contenait, comme salaires imposés au peuple pour les prêtres et comme mesures favorables au jésuites. Et, ensuite, levant son couvre-chef, l'évêque dit, avec décision, devant la nation, ceci: « Ou bien je ne serai plus évêque, ou bien je ne nourrirai plus dans ma propre maison cet homme » (le jésuite). Ayant rapporté ceci, — mais nous avons affaire aussi avec certaines exagérations de la part de Balogh, — il demanda que la nation approuve sa lutte et la soutienne aussi de son argent; mais il est bien certain qu'il n'avait pas pu, et ne pourra jamais poser, étant une âme si honnête, la question même du maintien ou de l'abandon de l'Union avec Rome. On ne peut pas admettre non plus, comme dans ce rapport, que les assistants eux-mêmes eussent posé cette décision de l'Union, quelques-uns d'entre eux étant cependant pour l'abandon, dès ce moment, d'un lien qui leur semblait être sans aucune utilité <sup>1</sup>.

Par suite de cette dénonciation, Innocent fut appelé à Vienne, pour se justifier devant la chancellerie transylvaine. Son procès pour les intérêts de la nation commençait dès ce moment.

Pour comprendre ce qu'était, d'un côté et de l'autre, l'état des esprits, il faut se rappeler que, pendant cette année de suprême crise, 1744, les Français entraient dans les Pays-Bas autrichiens et Frédéric II recommençait les hostilités, pénétrant en Bohême, alors que l'« empereur » rival revenait en Bavière. Pendant le cours de cette même année, Constantin Cantacuzène, dont le frère, Radu-Rodolphe, ayant trahi l'impératrice, s'offrait à Frédéric <sup>2</sup>, entra, à Semlin, en rap-

<sup>1</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 562—563.

<sup>2</sup> Papiu, *Tesaur*, III, p. 106 et suiv.: Iorga, Hurmuzaki, X, pp. IX—X; Radu Cantacuzino, dans les *Mém. Ac. Roum.*, XIII (1932).

ports avec le pacha de Belgrade, puis, se rendant pour ses affaires à Vienne, il fut arrêté comme traître; un procès, dont nous avons les actes <sup>1</sup>, fut intenté aux deux frères, et Constantin sera enfermé pour une quarantaine d'années dans la prison de Graz, pour avoir rêvé de devenir despote des Serbes, — et ceci doit être rapproché de l'apparition du Serbe Bessarion Saraï au milieu des Roumains —, et même, on croyait, dans cette famille des Cantacuzène, que Constantin Mavrocordato l'aurait dénoncé comme voulant être « prince de Valachie et de Serbie » <sup>2</sup>. Nous savons que Innocent craignit d'être jeté lui-même dans cette prison d'État, et c'est pourquoi il partit subrepticement pour Rome, où il se croyait plus sûr et d'où il pensait pouvoir poursuivre, avec plus de succès, cette justice à laquelle, jusqu'au bout, inébranlable, il a cru. Du reste, le nonce apostolique lui-même lui avait imposé de ne pas se présenter devant un tribunal laïc, politique, qui n'avait pas le droit de le juger <sup>3</sup>.

La Papauté, à l'époque de Benoît XIV, mêlé, contre sa volonté, à la guerre pour la succession d'Autriche, n'était pas en état de défendre un évêque contre lequel s'était levée toute une coalition, les éléments hongrois en tête, en Transylvanie et à Vienne même, ces Hongrois dont l'influence n'avait jamais été plus forte qu'au moment où l'impératrice, cherchant partout des fidèles, se rappelait qu'elle était, avant tout, reine de Hongrie.

Ainsi, d'un côté on confie l'Église uniате, non pas à Balogh lui-même, qui pouvait être accusé d'avoir envenimé le conflit, mais au vicaire de l'évêque absent, son propre ami, Pierre Aaron de Bistra, qui avait pris, comme moine, le nom de Paul, sans abandonner, comme Clain, son nom de baptême. Un vicariat qui dura pendant de longues années, avec une abstention totale de toute immixtion dans les problèmes de la vie nationale. Et, pour pacifier les esprits, employant aussi le rappel, du Maramourèche, de l'évêque Emmanuel Olszavski <sup>4</sup>, on

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VI, p. 587 et suiv., n° CCCXXIX.

<sup>2</sup> N. Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 337.

<sup>3</sup> Pâclișanu, loc. cit., p. 156.

<sup>4</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 571—573.

assura, par un nouveau diplôme, que l'impératrice ne cherche pas à mener cette Église de rite roumain à une confusion avec le catholicisme (5 avril 1746) <sup>1</sup>. L'évêque russe fut reçu à Cluj, pendant cette année 1746, avec les plus grands honneurs, comme s'il avait dû rester chef de l'Église uniata. On lui fit, devant la multitude, pour laquelle il célébra, à Cluj aussi, le service de l'Épiphanie, sur la rive de la rivière du Someș, un discours en roumain, prononcé par le missionnaire jésuite Georges Szegedy, qui avait été, pendant quelque temps, auprès du prince de Moldavie, Constantin Mavrocordato, qu'on a vu, être, en ce moment, étroitement lié aux intérêts des jésuites. De son côté, l'évêque ruthène dut recourir à un interprète, comme l'avait fait jadis l'hermite Bessarion, autre Slave, pour parler, plein de reconnaissance, à « son peuple ». L'interprète aurait été même si éloquent que certains parmi les assistants auraient désiré que ce soit lui désormais « le père de nos popes ». Olszawski ne partit pas sans avoir présidé un synode de cinquante « prêtres », — pas des protopopes <sup>2</sup>. On paraissait poursuivre l'abrogation de cet évêché pour la Transylvanie seule qui, pour empêcher des relations plus étroites avec les Roumains au-delà des montagnes, avait été attiré expressément à Blaj, au centre même de la province.

Mais Innocent entendait continuer à conduire, de son abri lointain, qu'il croyait provisoire, l'église où l'appelaient les siens, cette multitude à laquelle il avait fait, au dernier moment, un appel, et on entendait partout les cris qui demandaient « notre évêque ». De Rome, se préparant à un retour qui aurait dû cependant lui être garanti à Vienne, il accuse énergiquement Balogh, dont il sentait la main dans les persécutions auxquelles il avait été en but. Il demandait qu'un Roumain remplace celui qui avait été si peu loyal envers son évêque, aussi par la façon dont il a distribué, pour des buts purement catholiques, les revenus du diocèse. Pierre Paul Aaron reçut l'ordre d'interrompre toute correspondance

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 574—576.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 571—573.

avec cet indésirable que, pour le rendre impossible, Innocent avait excommunié, cette mesure devant être proclamée dans un synode et affichée sur les portes de toutes les églises, et, comme ce timide vicaire n'osa pas le faire, Innocent le destitua, en 1747.

Mais Rome se déclara contre Clain et pour le jésuite, qui, du reste, dut partir de lui-même, et pour le vicaire, qui ne pouvait pas être délogé, et elle invita ce fauteur de troubles à sortir de Rome au plus vite, même à renoncer à sa situation épiscopale.

Mais Innocent ne se laissa pas vaincre, et il demanda au nouveau « théologien », le Slave Pallovics, un serment l'engageant à ne pas se mêler des comptes financiers du diocèse. Pour trancher contre lui le conflit, on opposa alors à l'évêque deux mesures: Aaron devint vicaire apostolique, n'étant donc plus soumis à son évêque, et le « théologien » eut un salaire de la part du gouvernement. Mais l'exilé nomma un vicaire en son nom, le protopope Nicolas Pop de Balomiri, et il excommunia le vicaire du Pape, et ceci de Rome elle-même, cas extraordinaire de témérité, ce qui amena l'interdiction de son départ. Mais, de Transylvanie, lui venait, en même temps que l'écho puissant des sympathies populaires, l'assurance, de la part de seize protopopes rassemblés à Blaj et ayant à leur tête Abraham Pop, Jean de Săcădate et l'archimandrite lettré, d'origine grecque, Léonce Moschouna, que l'Église n'admettra pas sa retraite; bientôt, vingt-six autres protopopes se déclarèrent dans le même sens: il était question d'envoyer une députation à l'impératrice <sup>1</sup>.

Ainsi encouragé, Innocent poursuivit une lutte qui se restreint maintenant sur la tête du « théologien », mais, de temps en temps, éclatent aussi d'autres déclarations, qui montrent combien était Roumain, avant tout, celui que le sort avait condamné à n'être que le chef d'une Église de minorité, impopulaire: il affirme son droit d'avoir eu des rapports aussi avec « les voisins amis », donc les Roumains libres, et il rappelle que les Turcs eux-mêmes ne condamnent personne sans avoir

<sup>1</sup> Păclișanu, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 3-ème série, I, p. 162.

entendu sa défense. Il ne veut pas accepter, dans son diocèse cet évêque de Munkács. Quant aux bureaucrates de Vienne, il leur déclare nettement, avec une vision prophétique de l'avenir : « Pour des injustices, les dominations passent d'une nation à l'autre, et seulement par la justice un trône se consolide ». Devant les continuels envahissements contre son droit à lui, en Transylvanie, il s'écrie : « Je suis offensé pour Dieu et Dieu lui-même est offensé dans ma personne. Je ne peux pas servir un Dieu qui est vérité et plaire au monde, qui est mensonger ». On semble retrouver l'âme de Michel-le-Brave au moment culminant de sa passion, et de la part des mêmes hommes.

Innocent se rappelle maintenant tout ce qui avait été arraché à son Église : « Ce siège a été archiépiscopal, et on en a fait un simple siège épiscopal . . . Je ne suis pas évêque d'Autriche, ni évêque des Latins de Transylvanie . . . Cette captivité romaine blesse toute la nation roumaine, et la Hongrie elle-même, d'après le droit des gens. » Mais « Pierre n'a pas perdu, étant enchaîné, sa situation d'apôtre ».

Maintenant, passant au premier plan de ses revendications, Clain appuie aussi sur les droits de son clergé et ceux des nobles et « des autres Roumains ». Il n'admet pas que les paysans soient ramenés vers la servitude. « Je préfère que tout ce qui appartient au siècle périsse que de livrer ma nation pour un éternel esclavage, et mon clergé, et, avec moi les évêques, mes successeurs, au pouvoir des jésuites ». Et, même, recourant de ses ailes tous les sacrifices roumains, que Rome aussi arrivait à connaître, pendant la guerre européenne, il rassemble, conseille et console ces prisonniers, auxquels il parle des leurs qui sont restés dans le lointain pays.

Et, de cette Transylvanie, en ce moment si agitée, lui arrive, de la part de sa nation, en 1747, comme un écho de ses propres paroles : « L'habitat des Roumains en Transylvanie dépasse, presque, tout ce que racontent les histoires . . . La Transylvanie, depuis tant de siècles, n'a jamais été déserte de Roumains, qui ont eu, sous les barbares et sous les princes catholiques, toujours leurs privilèges et leurs prérogatives. » Ils ont créé et conservé un archevêché, reconnu aussi par les princes magyars. Et, ainsi, Léopold I-er, n'a pas

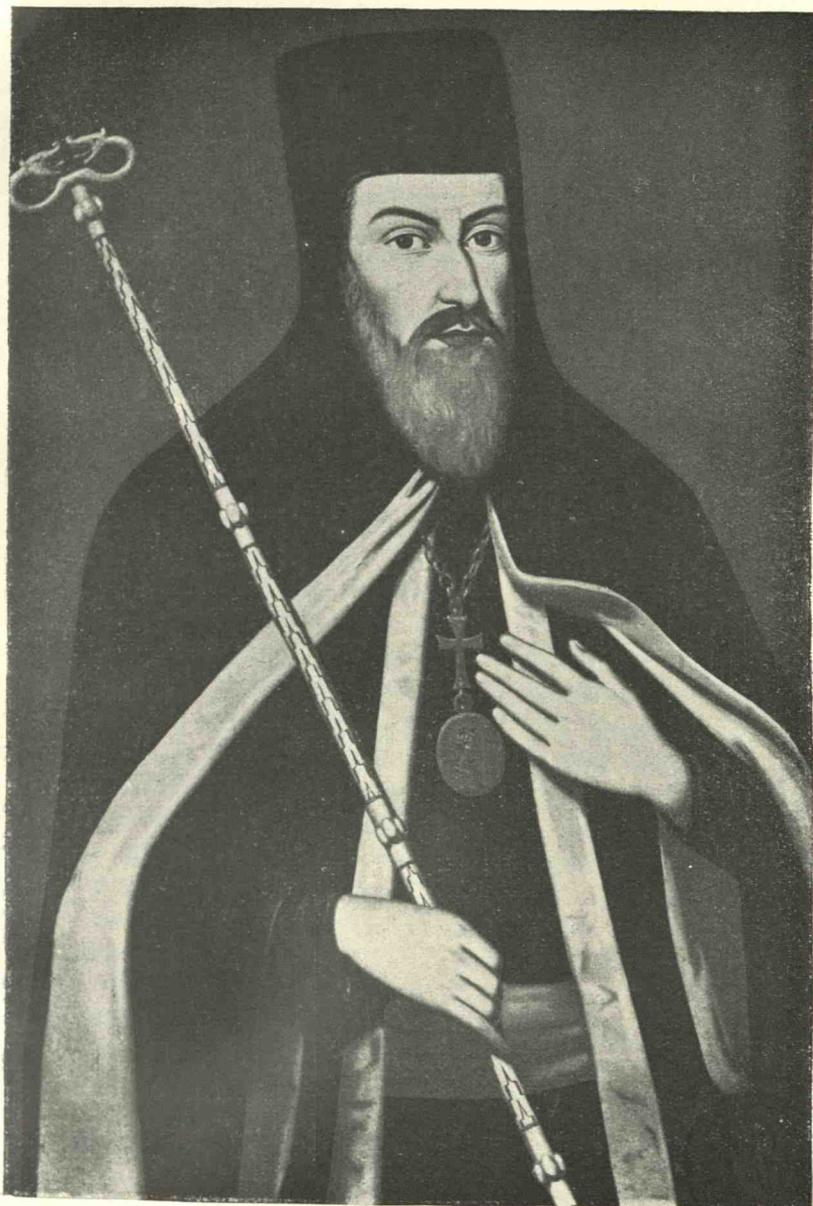
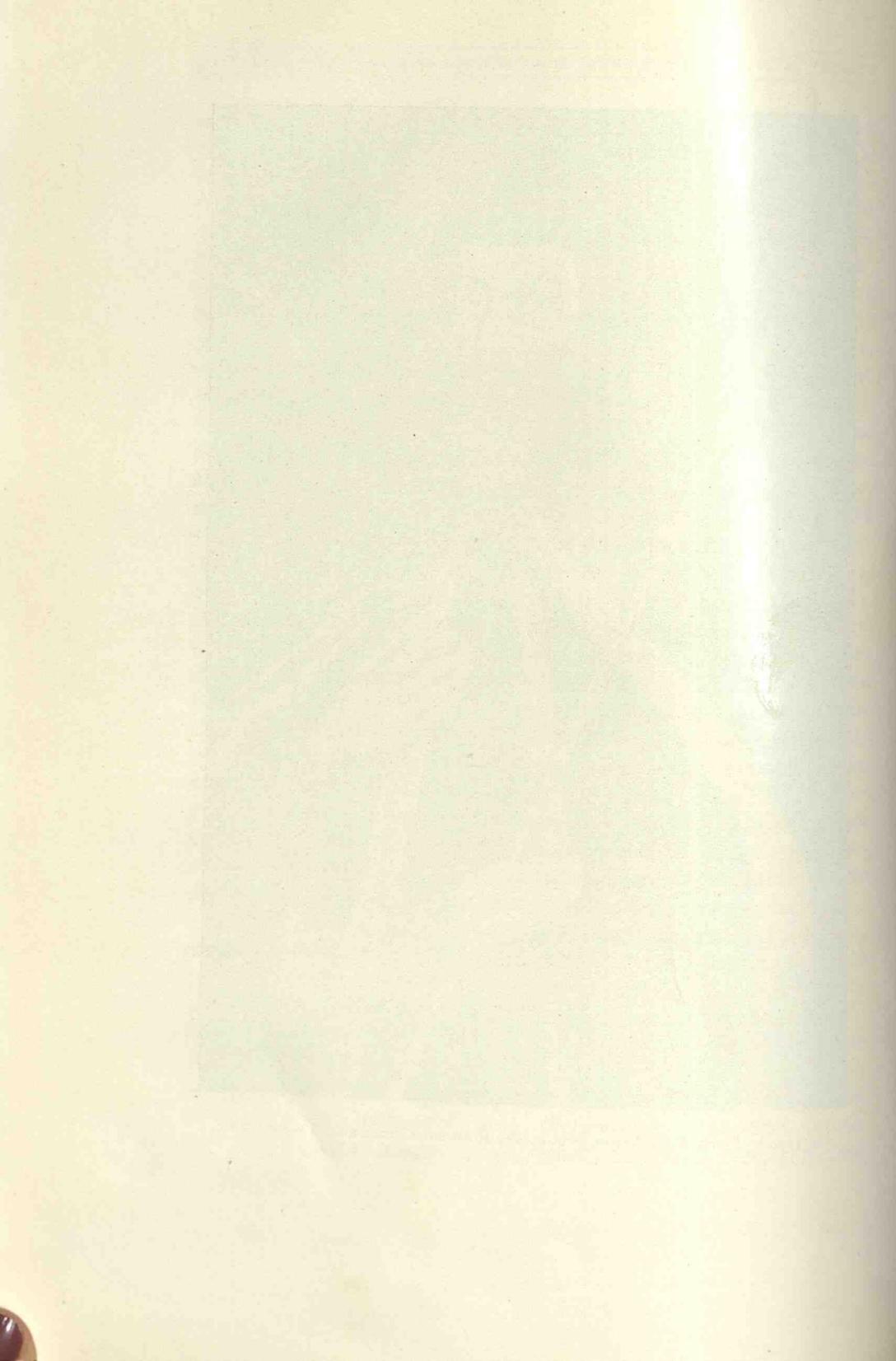


Fig. 15. — Pierre Paul Aaron, évêque des Roumains uniates de Transylvanie.



créé, mais seulement maintenu un ancien état de choses, le diminuant cependant par la dégradation du titre épiscopal et par l'imposition du « théologien », Innocent était invité à rester, car, « si Ta Sainteté était contrainte, par la force ou d'une autre façon, à Te retirer, la nation roumaine abandonnera l'Union, elle qui s'écrie, unanimement, que, si Ta Sainteté revient, elle fera tout ce qu'on lui demandera de faire, et, si Tu ne reviens pas, elle ne veut rien savoir de l'Union et des uniates »<sup>1</sup>.

Brisé par cette longue lutte, vivant dans un état de misère, n'ayant personne autour de lui pour donner des conseils, mais jusqu'au bout fort de son droit, l'évêque se trouva tout à coup devant la nécessité absolue de céder son siège à celui qu'il avait excommunié, le considérant d'abord comme un rebelle et puis comme l'usurpateur d'une place qu'il avait déclaré, lui, vouloir conserver contre n'importe qui. Depuis longtemps, il avait posé la condition que son successeur, s'il doit y en avoir un, soit élu par un synode (10 mai 1751). Ainsi, au mois de novembre, se rassemble ce synode, mais sous l'observation de deux commissaires impériaux: Maxay et le Roumain Pierre Dobre, de Zlatna, déjà employé dans plusieurs missions. Sans tarder plus, pour en finir avec ce chapitre, gênant pour le gouvernement impérial, qui n'était plus en guerre à partir de 1748 et pouvait donc prendre des décisions plus radicales, Vienne confirma Aaron en février 1752. A l'élection n'avait pas pris part le nouveau « théologien » (à partir de 1747), Pallovics, qu'Innocent avait déclaré ne pas vouloir admettre, car il avait été nommé sans son avis<sup>2</sup>.

Le nouvel évêque fut appelé aussitôt à Vienne pour lui imposer des conditions qu'on croyait pouvoir être acceptées par lui. Mais aussitôt, sans s'être entendu avec son prédécesseur, duquel il était séparé, maintenant, par un vrai précipice. Aaron prit, comme sous la suggestion d'une volonté mysté-

<sup>1</sup> Pâclișanu, *Corespondența din exil a episcopului Inochentie Micu Klein, 1746—1768*, Bucarest 1924. Résumé dans la *Rev. Ist.*, X, pp. 219—225.

<sup>2</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 586 et suiv. De leur côté, les adversaires hongrois, comme « l'archidiacre » de Făgăraș, Basile Barany, ne reconnaissaient pas le synode de cette année; *ibid.*, pp. 594—596.

rieuse de sa nation, avec la même décision, l'attitude d'opposition absolue contre les innovations aux dépens de sa nation. Il suivait aussi la recommandation de l'exilé de Rome, qui avait montré, au moment d'abdiquer, le désir que son successeur gouverne « sans aucune diminution de l'honorable clergé, de la nation et des successeurs qui viendront »<sup>1</sup>. On prétendait qu'Aaron avait juré de ne rien faire sans avoir demandé d'abord l'acquiescement du « théologien », que lui aussi, aurait désiré voir disparaître, mais aussi de l'évêque catholique et même de la commission catholique dans le gouvernement de la province. On admit seulement que le collègue hongrois d'Alba-Julia ne soit pas parmi ces surveillants. Une nouvelle formule qui fut présentée à l'évêque dut être rejetée. Pour montrer ses droits, Aaron, qui s'était formé, comme vicaire, une petite imprimerie à Blaj, devenue, de fait, la capitale de cette Église, fit imprimer, dès le mois de mars 1750, « La fleur de la vérité pour la paix et l'amour commun, ouvrage tiré des Jardins des Saintes Écritures par le grand effort des pieux hiéromonaques du couvent de la Sainte-Trinité »<sup>2</sup>, couvent à peine terminé, où il y avait aussi un séminaire, auquel, plus tard seulement, s'en ajoutera un autre, ayant une mission d'un caractère plus général<sup>3</sup>. Maintenant, en 1752, il ordonna d'en faire une traduction latine, qui fut imprimée à Vienne, mais confisquée ensuite<sup>4</sup>. Sans attendre la décision de Rome, le « théologien » fut nommé, en la personne de Michel Salbeck, né à Jassy, mais qui avait été professeur parmi les Hongrois de Transylvanie et d'au-delà de cette province<sup>5</sup>. On croyait que ce connaisseur du roumain, qui était presque sa langue natale, serait plus facilement accepté. Mais aussitôt, établi pendant l'absence de l'évêque, qui était retenu à Vienne, il fit mine de maître.

Cependant Rome continuait à être pour les ennemis des tendances d'individualisation de cette Église uniate, et, à ce

<sup>1</sup> Pâclişanu, *Correspondența lui Inochentie*, pp. III—II2, n° LXXI.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, p. 113, n° 276.

<sup>3</sup> Bunea Petru Pavel Aaron ; Iorga, *Ist. învățământului*.

<sup>4</sup> Pâclişanu, dans les *Mém. Ac. Roum.*, loc. cit., pp. 165—166.

<sup>5</sup> Nilles, ouvr. cité, p. 605.

moment même, paraissait le statut imposé par le Pape à toutes ces organisations: Aaron refusa cependant, avec opiniâtreté, d'accepter les bulles de nomination qui lui imposaient de tolérer auprès de lui un espion, qui pouvait devenir son rival. Il était question donc que cet opiniâtre soit écarté. Il fallut un ordre formel de la part de Benoît XIV pour qu'Aaron se décidât à céder, mais il s'était proposé de ne tenir nullement compte de l'existence de Salbeck et de ses successeurs, le vieux Pallovics et Étienne More, descendant d'une famille noble roumaine qu'on trouve au XVI-ème siècle<sup>1</sup>. Alors, on lui fit envoyer l'acte impérial de confirmation, dans lequel cependant l'évêque désirait voir introduire des changements, qui lui furent refusés<sup>2</sup>.

Il s'établit donc dans ce Blaj où Innocent aurait désiré que ses restes soient ensevelis dans le monastère<sup>3</sup>, tandis qu'il devait être déposé dans une petite église de Rome. Mais on continuait à lui défendre tous rapports avec son prédécesseur. Il ne restait donc à cette âme de moine, allant jusqu'aux rigueurs d'un hermite, mais désirant rendre, à son tour, service à sa nation, qu'il n'avait plus qualité de représenter, car on l'avait strictement enfermé entre les limites de son Église, la seule voie de la culture: l'école, qui, avec des jeunes gens, tels que Sylvestre Caliani, revenant de Rome, mais sans l'esprit d'Innocent, bien que, de plus en plus, avec celui des ancêtres impériaux, se développait sans cesse et, comme on le verra bientôt, plus loin que le cercle étroit de la vie de couvent, s'élèvera vers l'idéal de la nation, et, à côté de l'école, l'impression des livres, qui avaient maintenant la seule mission d'empêcher l'emploi des imprimés venant de Valachie et de Moldavie, livres que jadis Nicolas Comnène Papadopoulos avait déclarés, en dehors de quelques détails, utilisables.

---

<sup>1</sup> Pâclișanu, loc. cit. ult., p. 163 et suiv. Voy. aussi les annexes de l'étude citée.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 171—172.

<sup>3</sup> Pâclișanu, *Corespondența lui Inochentie*, p. 118, n° LXXVIII. Voy. aussi *ibid.*, pages suivantes.

Employant un imprimeur venu de Râmnic, il donne d'abord l'indispensable « Grand Catéchisme »<sup>1</sup>, peut-être aussi un *Strastnic* (1753)<sup>2</sup>, autre livre d'office, puis, après s'être établi à Blaj, le livre dogmatique pour ses écoles, « La doctrine chrétienne », qui n'est que le même Catéchisme<sup>3</sup>. Une nouvelle forme du Liturgiaire, — « publié maintenant pour la première fois dans cette forme » —, apparaît, pendant cette même année 1756, et on sent une conscience, un orgueil particulier, dans le titre même de cet ouvrage, imprimé sous le règne de celle qui n'est pas intitulée : « reine du pays hongrois », mais « césaro-reine des Romains », — on sent l'influence de l'éducation romaine des jeunes Roumains —, et « de toute la province de Transylvanie », Aaron portant momentanément seulement le titre modeste d'« évêque de Făgăraș », qui correspondait au nom imposé par le Pape au diocèse<sup>4</sup>.

Après un an, le caractère latin, mais pas dans le sens catholique des jésuites, de cette école de Blaj, qui commençait maintenant à essayer ses ailes, se manifeste dans l'édition latine du Catéchisme, « *Doctrina christiana* », à laquelle travaille —, Blaj devenant, de plus en plus, une espèce de centre de la concentration roumaine —, un Banatien noble, Michel Becicherechi<sup>5</sup>. On invoquait la protection du trésorier hongrois de la Transylvanie, Joseph Bornemisza. A l'ancienne forme roumaine est ajouté un « dialogue sur la Sainte Union ».

Suivant un plan logique, l'évêque, qui avait donné le « Liturgiaire », publie pendant cette même année, si féconde, 1757, un Livre d'heures, qu'il nomme, d'après l'ancienne coutume, du vilain nom slavon de « Molitvénic », tout en plaçant en tête, sous l'influence visible de Moschouna, celui, grec, d'Euchologe. Le graveur, Vlaicu, Transylvain, présente, sur le frontispice, « le saint couvent de Blaj », avec ses imposantes formes froides, à la jésuite<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, p. 123, n° 287.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 125, n° 290.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 135, n° 299.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 134, n° 300.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 137—138, n° 303.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 141, n° 306.

Pour les prêtres, par le travail d'un imprimeur de Sibiiu, Pierre, est donné seulement, en 1759, « Le devoir pastoral annoncé au troupeau de Dieu »<sup>1</sup>. Et à ce livre se relie naturellement, en 1760, « La tradition pastorale ou l'enseignement dogmatique », livre qui est recommandé comme étant celui « de l'Église d'Orient », qui s'adresse « au troupeau parlant »<sup>2</sup>. Il est intéressant de voir que, dans cette publication, sont mentionnées les impressions de Bucarest, Snagov, Râmnic, Buzău et Jassy, à partir de 1699. Nous verrons que c'est justement l'heure où commence le grand mouvement paysan contre l'Union. Et, pendant cette même année 1760, un autre moine, Jérôme Cotore, se sent obligé de répandre, comme hiéromonaque basilitain et « vicaire général » pour le spirituel, — parce que, pour les autres attributions, il y avait, en partie, au moins nominale, « le théologien » d'Aaron, qui est intitulé, pour la première fois: « évêque de Făgăraș », « pour le pays de Transylvanie et les régions annexées », — un livre adressé « à Vos Fraternités les honorables protopopes », qui, de plus en plus, sous l'influence des mesures et des mouvements qu'il faut poursuivre maintenant après l'Union avec Rome, s'élevaient comme une puissance pouvant être opposée à l'évêque<sup>3</sup>.

L'impulsion vers l'orthodoxie, qui avait été d'abord revêtue de la forme slavonne des Serbes, appuyée sur ce privilège impérial qui leur donnait un archevêque à Carlowitz, un évêque à Arad, un autre pour « Bude et les champs de Mohács » et, à côté, des chefs nationaux civils et militaires, des « oberknèzes », avec leurs milices, n'avait cessé, un seul moment, dans les régions du Banat, des Criș et du Bihor. Et, sous ces revendications conventionnelles manifestées toujours dans une forme particulièrement passionnée, il y avait des mécontentements sociaux qui n'avaient pas encore été exprimés, des aspirations nationales encore mal définies.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 147, n° 315.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 148, n° 317.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 149, n° 318.

Dès 1750, avait été nommé évêque *in partibus*, pour Tégée, mais, de fait, comme pasteur spirituel dans le district d'Orade, pour tromper les foules par son apparence orientale, le Macédonien Mélétius Covaci, dont le voisinage ne pouvait pas être accepté avec plaisir par un esprit si fort dans ses convictions de droit qu'avait été Innocent<sup>1</sup>. Il s'attribuait une autorité sur « les districts d'Oradea-Mare et de Bihor », mais sans caractère national, — ainsi que, du reste, Vienne aurait voulu que soit aussi l'évêque de Făgăraș —, mais en même temps pour les « Grecs », par égard pour la Compagnie d'Orade, dont les efforts, et pas ceux des paysans, avaient gagné la victoire, puis pour « les Roumains et les Russes », un prétentieux « etc. » s'y ajoutant<sup>2</sup>. Mais il se trouva entre l'intransigeance des Grecs de la Compagnie, qui ne voulaient pas un uniate, et la propagande serbe de l'évêque Synésius d'Arad<sup>3</sup>, qui voyageait à travers les villages de cette région comme un prince, avec une garde armée, et il ne faut pas oublier non plus la jalousie du Hongrois qui, près du tombeau vénéré de St Ladislas, représentait la confession latine. Des circulaires venant de Carlowitz, dans le style mystique qui avait une si forte influence sur les paysans, étaient répandues sans cesse à travers ces régions<sup>4</sup>.

Le départ, en 1748, pour la Valachie du protopope Nicolas de Balomiri, qui avait été appelé, comme vicaire d'Innocent, à Vienne pour se justifier, signifiait une autre direction dans la résistance contre l'Union<sup>5</sup>. Le fuyard passa par Bucarest vers la Moldavie. Accueilli avec suspicion par le prince Constantin Mavrocordato, il espérait pouvoir transporter dans ce pays libre jusqu'à 16.000 Roumains persécutés pour leur religion, et on croyait que le dernier but de son voyage serait Moscou ou Constantinople.

<sup>1</sup> Pour tout ce qui le concerne surtout, Ardeleanu, *Ist. diecesei Oradiei Mari*.

<sup>2</sup> Iorga, *Studii și doc.*, XV, p. 335, n° 1.

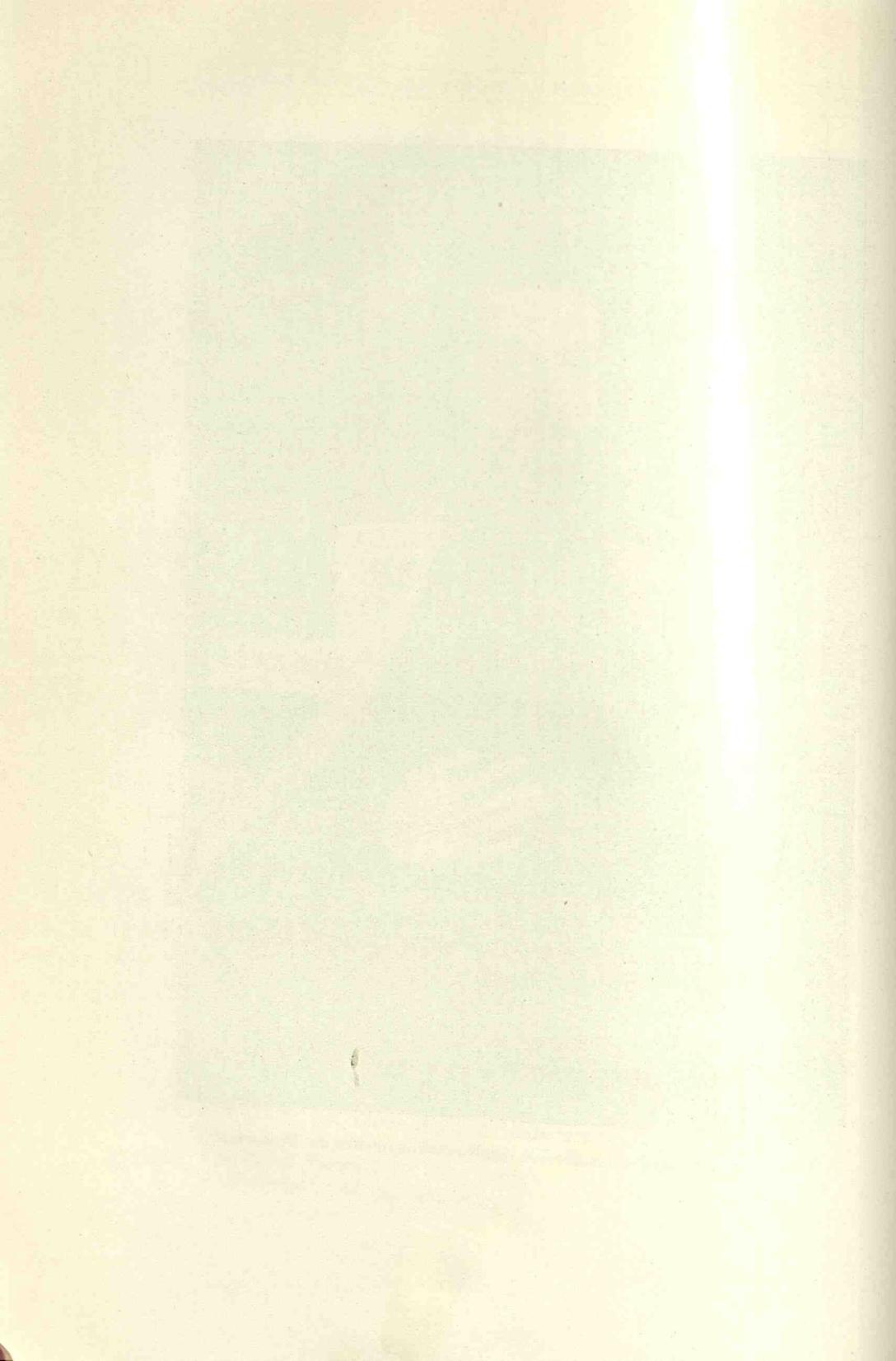
<sup>3</sup> Pour ses agissements, voy. aussi Iorga, *Doc. Trans.*, II, pp. 1693—1695, n° MMMCXXXIV; pp. 1696—1698, n° MMMCXXXVIII.

<sup>4</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 600—602. Cf. Bunea, *Ioan Inocențiu Klein*, p. 250 (efforts, à Vienne).

<sup>5</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 597—599.



Fig. 16. — Athanase Rednic, évêque des Roumains uniates de Transylvanie.



Mais, dès 1756, cette « impératrice des Romains », celle que l'administration transylvaine présentait à ses sujets agités comme « la mère » dont on peut attendre toute consolation et toute justice, — et le mythe de Marie-Thérèse resta profondément ancré dans les âmes des paysans roumains, même lorsqu'ils se levaient en armes contre le gouvernement, et attaquaient violemment l'Union —, se trouvait de nouveau devant Frédéric de Prusse et ses alliés. Depuis longtemps, tous liens par delà la frontière étaient arrivés à être suspectés <sup>1</sup>. Après que le prince de Valachie se fût plaint que les habitants de son district de Săcuieni s'enfuient en Transylvanie <sup>2</sup>, en 1756, on menaçait de la potence tout paysan qui passerait la montagne <sup>3</sup>. Aussi à cause de la peste, on prenait, en 1758, des mesures pour empêcher l'émigration en Valachie <sup>4</sup>.

Mais, pendant que Synésius d'Arad assurait les prêtres à l'Ouest de la Transylvanie que lui, qui s'en va établir un évêque à Timișoara, est leur chef, reconnu par le souverain <sup>5</sup>, de Vienne arrivait la nouvelle qu'elle a établi comme évêque « en Transylvanie », — ainsi que s'intitulait, comme on l'a vu, Pierre Paul Aaron aussi, — l'évêque serbe du Bude, Denis Novacovitch, auquel on assignait comme résidence, pour le temps qu'il passera dans la province, une modeste maison dans le village de Rășinari, aux environs du Sibiiu roumain, qui avait demandé un évêque orthodoxe <sup>6</sup>, et on lui donnait, pour pouvoir s'entendre avec les fidèles, qui avaient maintenant l'évêque désiré, un secrétaire roumain <sup>7</sup>.

Ne s'étant pas attendus à voir si tôt admise leur demande, les paysans restés orthodoxes de toute la Transylvanie s'étaient

<sup>1</sup> En 1753 déjà, le général de Brașov demande qu'on lise toutes les lettres qu'on envoie en Valachie; Iorga, *Doc. Trans.*, II, p. 1695, n° MMMCXXXV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 1680, n° MMMCIV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1704, n° MMMCLVIII.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 1706, n° MMMCLXVII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 1710—1711, n° MMMCLXXIX.

<sup>6</sup> Iorga, *Sate și preoți*, p. 254.

<sup>7</sup> Hurmuzaki, VII, pp. 19—20, n° XVIII; *Fragm.*, II, p. 159 et suiv.

élevés en armes, sous l'impression des prédications enflammées d'un prêtre, Jean Molnar, surnommé Piuariu (de *piuă*, latin « pillula », la presse où on fabrique le drap), et d'autres apôtres des foules. A leur tête se plaça le prêtre Sophronius de Cioara, encore un sorcier pour cette paysannerie mystique, qui ne pouvait guère admettre une religion purement rationaliste, bureaucratique et administrative, quelles que soient sa science et ses sincères bonnes dispositions. Ce qu'on avait compris, parce qu'on l'aimait, chez le combattant et le martyr Innocent, ne pouvait pas être aimé, parce qu'on ne le comprenait pas, chez Pierre Paul Aaron <sup>1</sup>.

Connaissant le véritable état de choses, car il parle de « l'archiérée orthodoxe » qui a été accordé, mais ne pouvant pas se détacher de l'ancienne tradition des liens avec les Serbes, Sophronius se présentait comme « vicaire de Sa Sainteté de Carlowitz » <sup>2</sup>. Et il s'ajoutait, comme « juré » du même métropolitain, un prêtre, Georges d'Abrud. Les deux s'adressaient, non pas aux Roumains spécialement, mais « aux chrétiens orthodoxes », les assurant que désormais, d'après l'ordre « de notre mère la reine », quiconque est libre d'être uniate ou non uniate, les uniates ayant le droit de conserver ce qu'ils ont bâti eux, mais, sur ce qui appartient au village, le village seul a le droit de décider <sup>3</sup>. Ainsi, par dessus tout ce qu'avait ajouté le temps, ce rural surgissait avec la tradition de la vie roumaine du village et par le village, pour le village lui-même.

Mais le village entendait aussi autre chose que ce que disaient « les jurés ». Il était convaincu que, de ce mouvement, sortira plus que l'établissement, dans une mesure, d'un pauvre évêque ignorant la langue du peuple. Sophronius, appelé devant le général Buccow, qui avait été envoyé en Transylvanie avec des troupes, perdit contenance et, se considérant comme menacé, s'enfuit en Valachie, laissant sans aucun conseil ceux qui avaient été troublés par sa parole. Ils cro-

<sup>1</sup> Iorga, *Sate și preoți*, pp. 252—253; Bunea, ouvr. cité; Silviu Dragomir, ouvr. cité, II, p. 152 et suiv.

<sup>2</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, pp. 86—87, n° LXXII.

<sup>3</sup> *Ibid.*

yaient cependant que le temps viendra où non seulement le prêtre non-uniate aura les mêmes droits que l'uniate, mais, Sophronius réapparaissant, avec des Tatars, dont l'incursion en Moldavie avait fait beaucoup de bruit, beaucoup d'injustices séculaires, que personne jusque là n'était descendu consoler, fût-ce même par la parole, disparaîtront. D'au-delà des montagnes, venaient, dès 1762, des porteurs d'espairs, comme « le didascale d'Alba-Julia, Jean ». On savait que Sophronius est à Argeș, qu'il a des rapports avec cet évêque de Râmnic qui était dans les meilleurs termes, ainsi qu'on le verra, avec le Serbe Novacovitch, et dans le passé duquel il y avait un mouvement révolutionnaire contre le prince. A l'horizon, on entrevoyait aussi l'image de Nicolas de Balomiri. Et les paysans se promettaient que, lorsque le jour de la justice poindra, ils paieront de meilleur cœur leurs impôts à l'impératrice <sup>1</sup>.

L'évêque Grégoire de Râmnic, à cette époque où les frontières étaient fermées, n'avait pas été averti par Denis de la mission, si difficile, et qu'il n'a jamais comprise, qui lui avait été confiée. L'ayant apprise seulement des marchands qui venaient de Transylvanie, cet évêque, éclairé et si actif, pendant une longue administration, pour son Église, s'empressa de le féliciter. Ainsi, de soi-même, par dessus les frontières des pays et des confessions, l'unité morale roumaine s'efforçait de se refaire. Pour Grégoire, le nouvel évêque était aussi « pour toute la Transylvanie ». Il se rappelait, en outre, l'époque où, pendant la dernière guerre entre Turcs et Autrichiens, il avait été, lui aussi, un réfugié au-delà des montagnes et avait trouvé un abri dans telle maison fraternelle des paysans <sup>2</sup>.

Mais, dans cette lettre, l'évêque montrait ses rapports avec Synésius d'Arad, pour lequel il avait fait imprimer ce livre de « nationalisme » serbe, avec « les Vies des Saints archiérées et empereurs de la nation serbe »; il voudrait lui en envoyer des exemplaires à travers la Transylvanie, ayant pour cela la permission du gouvernement <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, IV, pp. 93—94, n° LXXXVII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 87—89, n° LXXXIII.

<sup>3</sup> *Ibid.* En 1761, l'évêque de Râmnic publie un « Livre de prières » pour

Mais ces rapports que voulait établir cet évêque entreprenant avaient aussi un autre but. En 1763, il parlait d'un Transylvain, originaire de la région de Belgrade, Nicodème, qu'il avait consacré hiérodiaque et prêtre et qui était allé, avec « des pétitions » de sa part, jusqu'à Moscou, sous le règne de la tzarine Élisabeth; il veut maintenant revenir dans son pays, où les personnes ayant un pareil passé n'étaient pas volontiers acceptées. Il voudrait donc que son disciple trouve même une place à côté « de ce frère désiré » qui est Denis<sup>1</sup>. Or celui-ci envoya une approbation douteuse: si cet homme n'est pas mêlé aux intrigues de Sophronius, il peut venir; mais à côté de lui-même il ne veut pas le maintenir<sup>2</sup>.

De son côté, le secrétaire de Denis, ce « didascale Basile », qui était de fait encore un Serbe, Mirolouïb, demandait à l'évêque voisin des livres de service, qui manquaient tant, mais Grégoire entendait qu'ils lui soient payés.

Cette nomination d'un évêque orthodoxe pour la Transylvanie a dû être le plus grand coup pour l'évêque de Blaj. Ainsi, Vienne catholique, prise par les difficultés de la guerre et craignant les intrigues russes, consentait à détruire, en grande partie, la création de Charles VI, du moment qu'elle donnait une existence légale à une Église qui, jusque là, avait été à peine tolérée.

Aaron n'essaya aucune résistance envers le gouvernement, il ne risqua aucune rivalité envers celui dont la qualité nationale était tout aussi attaquable que la qualité canonique. L'évêché de Blaj, se bornant aux limites étroites d'un diocèse pour les paysans et de quelques écoles pour ces rejetons de barbares, vaquait avec résignation à son oeuvre typographique et scolaire, jusqu'à ce que, au milieu même de cette tempête

l'archevêque de Carlowitz, qu'il considère comme « le métropolitain de toute la nation slavono-serbe et valaque se trouvant dans les possessions impériales de Leurs Majestés césaro-royales »; Bianu et Hodoș, loc. cit., p. 157, n° 327.

<sup>1</sup> *Studii și doc.*, IV, pp. 90—91, n° LXXXIV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 91, note 1. Voy. aussi Basile Mangra, *Slujba Sfințirii bisericii*, Arad, 1905.

populaire qu'une âme de moine ne pouvait pas affronter, la vie de l'évêque maladif prit fin, le 9 mars 1764<sup>1</sup>.

Le successeur de ce prélat d'une activité insurpassable et de grandes vertus personnelles, qui, seulement, n'a pas voulu passer au-delà de ses devoirs spirituels et, vivant comme enfermé à Blaj, — bien que la mort l'eût surpris à Baia-Mare<sup>2</sup>, — n'a jamais été, ainsi qu'osait l'intituler, dans sa pastorale, Géronte Cotore: « par le pays de Transylvanie et les régions annexées évêque de Făgăraș ». C'était un Maramorésien de la vieille famille des Rednic, un noble de cette région, ce qui montre que l'école de Blaj, représentée par ses écoliers dans l'opuscule qu'ils avaient fait imprimer, réunissait des éléments roumains venus de tous côtés; il avait pris comme moine le nom d'Athanase, celui du vrai fondateur de l'Union.

Il fut élu par un petit nombre de voix, mais Vienne crut devoir le confirmer sans retard, pour conserver le calme de cette province, pacifiée sous le rapport religieux par Buccow, et qui sera désormais gardée par la force de ces éléments roumains des villages auxquels le commandant de la Transylvanie, pendant plusieurs années, avait su donner une organisation culturelle laïque, qui s'élevait en face de l'organisation ecclésiastique confessionnelle de Blaj. Une confirmation immédiate s'imposait aussi parce que, à Rome, était encore vivant, de corps et d'âme, Innocent, que beaucoup de ses anciens fidèles n'avaient pas oublié et dont le front chenu

<sup>1</sup> Bunea, *Petru Pavel Aaron*. Comme publications, en 1760, un Octoïque, avec une dédicace latine de l'imprimeur, une « Epistola consolatoria », dédiée au pacificateur Buccow, par les élèves de Blaj, une compilation, en 1762, de l'évêque sur le synode de Florence (aussi en latin; 48 pages), pour Buccow aussi, étant destinée à lui donner des explications; on y faisait son éloge pour avoir rétabli la paix et avoir créé, en même temps, une milice roumaine. Et, enfin, pour expliquer la foi orthodoxe, on donna une partie des œuvres de Saint Jean Damascène, en traduction latine; Bianu et Hodoș, loc. cité, p. 152, n° 322; pp. 152—154, n° 323; pp. 154—156, n° 324—325; pp. 157—159, nos 328—329; pp. 160—161, n° 333.

<sup>2</sup> Pâclișanu, *Correspondența lui Inochentie*, pp. 138—139, nos CVI. Cf. *ibid.*, p. 139 et suiv. Voy. aussi la lettre du 1-er octobre 1764, adressée au primat de Hongrie; Nilles, ouvr. cité, pp. 626—630. Il se recommande à lui, pris de souci en ce qui concerne les difficultés de l'héritage et les dangers qui menacent son œuvre.

était maintenant éclairé par l'auréole d'un long et douloureux martyr. Malgré son âge, il se montrait prêt à prendre sur ses épaules, encore une fois, la lourde tâche de conduire son Église menacée. Il écrivait de son refuge romain : « Vos Fraternités savent, en ce qui concerne Mon Humilité, que, lorsque j'ai accepté cette mission, si lourde, d'évêque, je ne l'ai pas fait pour abandonner ensuite le troupeau confié à mes soins, mais pour le paître, le garder et le conduire, ainsi que je l'ai fait autant qu'il m'a été possible, comme vous le savez; si je l'ai quitté, c'est que je ne pouvais pas faire autrement. Et, de nouveau, si Dieu veut m'appeler, bien que portant le poids de ma vieillesse, je n'éviterai pas, pour le bien public, le travail et les fatigues, mais de nouveau je ceindrai mon arme sur mes flancs. » Mais il entendait reprendre une lutte qu'il considérait comme seulement interrompue, et il demandait qu'autour de lui il y ait une solidarité de bravoure : « Mais, si votre volonté est de m'avoir encore, il faut que vous ayez un grand cœur, une parfaite solidarité, il faut que vous ouvriez les yeux et élevez votre parole, que vous écartiez toute timidité, lorsqu'il s'agit de la justice . . . Ne tremblez pas, car, étant innocents, comme vous l'êtes, on ne peut rien vous faire de mal . . . Ne perdez pas de temps et travaillez pendant que vous avez encore la lumière, pour que les ténèbres ne vous atteignent pas <sup>1</sup>. »

Mais c'était pour cela même qu'il ne pouvait plus être ramené, de sorte que les quatre dernières années de sa vie, si pauvre, il dut les passer loin de la cellule dans laquelle, pensant toujours au retour, il n'avait rien fait changer. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans à Rome, le 22 septembre 1768, tué par ses longues souffrances et par un inextinguible désir de revoir son pays. Ses restes furent placés dans le couvent ruthène de Saint-Serge et Bacchus <sup>2</sup>.

Rednic, jadis « vicaire et économe » près d'Aaron, avait été recommandé par celui-ci pour la succession. Il dut com-

<sup>1</sup> Pour ses dernières souffrances physiques, si dures, Nilles, ouvr. cité, pp. 626—627.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 143, n° CXI; pp. 151—152, n° CXXII; p. 154; Nilles, ouvr. cité, p. 639.



Fig. 17. — Grégoire Maior, évêque des Roumains uniates de Transylvanie.



mencer une autre lutte que celle qu'avait supportée Innocent : la lutte contre les candidats que, acceptant jusqu'à l'immixtion du « théologien », il avait vaincus<sup>1</sup>. Grégoire Maer (Maior), qui avait été à Rome et avait eu des rapports avec l'exilé, se trouvait devant lui, avec des moyens qui étaient plus grands que ceux de l'évêque. Athanase II réussit à le faire exiler dans le couvent de Saint-Nicolas à Munkács<sup>2</sup>. Ignace Darabant, qu'il eut pendant quelque temps comme vicaire, fut envoyé ensuite, en 1768, donner des leçons de poésie et de rhétorique au séminaire de la Sainte Trinité, bien qu'il eût cru devoir poursuivre une œuvre utile à son Église<sup>3</sup> : celui-ci devait être en effet le successeur d'Innocent, mais pas dans ce Blaj à l'air si renfermé. Avec des conseillers inférieurs, l'évêque dut donc continuer une administration, au cours de laquelle on ne trouve que les livres de service, nécessaires à son clergé : l'Évangélaire de 1765, l'Horologe (Livre des heures) de 1766, les « Actes des Apôtres » de 1767<sup>4</sup>. Le 2 mai 1772, il terminait cette administration qui n'avait pas donné d'autres fruits.

---

<sup>1</sup> Un jugement de Rednic sur son successeur Grégoire Maior et sur Philothée Laslo ; Nilles, ouvr. cité, p. 632.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, *Fragm.*, II, pp. 193—194.

<sup>3</sup> Nilles, ouvr. cité, pp. 637—638.

<sup>4</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, p. 164, n° 342 ; pp. 170—171, n° 346 ; p. 172, n° 348. Cf. Pâclişanu, dans les *Mém. Ac. Roum.*, loc. cit., p. 173.



LIVRE IV

LA LUTTE POUR LA NOUVELLE  
VIE NATIONALE

(1769—1774)



## CHAPITRE PREMIER

### LES BOÏARS ROUMAINS ET L'OCCUPATION RUSSE<sup>1</sup>

Avant de commencer une guerre, depuis longtemps préparée, contre les Turcs, les Russes cherchèrent à savoir quel est l'appui que pouvaient trouver dans les pays roumains les grands projets d'union orthodoxe et de rétablissement sur les ruines de la puissance ottomane d'un Empire chrétien de caractère byzantin et de langue slavonne, ayant son point de départ et d'appui dans la Moscou des anciens Tzars et en même temps, dans la lointaine création septentrionale de Pierre-le-Grand.

Pendant que paraissait à Jassy, préparant ainsi la chute du pauvre jeune Grégoire Callimachi, des « dessinateurs » russes, de fait des espions, qui furent exécutés, arrivait en Valachie un major Nazarius Carazine, qui alla droit à Argeş, où, depuis longtemps, le réfugié transylvain, connaissant aussi le latin, Nicolas de Balomiri avait des rapports cachés avec les cercles russes, préparant un nouveau panslavisme. On gagna aussi l'hégoumène Damascène, auquel on fit savoir

---

<sup>1</sup> Pour la guerre de 1768, voy. aussi Schimon Borach, *Die Bücher der Chronica von den Kindern der Russen und den Kindern der Türken*, 5720 (année de l'ère juive). Il montre la présence du pacha de Silistrie à Babadag (p. 61), les chefs de la confédération de Bar en Moldavie, chez les Tatars aussi, et le « vieillard » Pulawski en Pocutie (p. 53). Le khan mène le « staroste de Warack » à Hotin, d'où le séraskier vient à Căuşani. Pulawski est livré à Potocki et à Krassinski; le Sultan envoie une chaîne et une épée, un caftan à Potocki (p. 55). Le secrétaire de la Roche s'enfuit en France (pp. 60—61). Des Roumains qui passent aux Russes (p. 74). — Certaines parties ont été reproduites dans notre *Rev. Ist.*, XII, pp. 297—307; pp. 61—66, 120—129; XVII, pp. 119—132.

d'abord les grandes choses qu'est sur le point d'accomplir une impératrice qui n'est pas seulement pour ses Moscovites à elle, mais surtout pour les fidèles de l'ancienne loi. Michel Cantacuzène lui-même, qui devait être le mieux informé affirme que, d'après le conseil de ce prélat, l'émissaire chercha à connaître les boïars qui lui furent présentés comme ayant la plus grande influence dans le pays: Démètre Ghica, parent du prince, Michel lui-même et son frère, Pârvu, ainsi que le vornic Nicolas Dudescu. Mais on ajouta que, Ghica est suspect à cause de sa parenté et que Dudescu est un homme « instable ». Les relations furent donc nouées seulement avec le plus âgé des Cantacuzène, ce Pârvu.

Mais le jeune prince, élevé dans le même milieu, et ayant donc les mêmes aspirations « chrétiennes », apprit ce mystère, et il appela devant lui Damascène et son Moscovite. Comme il savait que bientôt la guerre sera déclarée, il recommanda à l'espion de détalier le plus tôt possible, pour ne pas devoir le livrer aux Turcs.

Alors, Carazine alla plus loin dans ses déclarations envers Pârvu Cantacuzène, demandant des informations et, en cas de guerre, un concours ouvert. On confia au jeune boïar aussi les manifestes, qui devaient être distribués aussi au-delà du Danube, de Catherine II.

Lorsque, après la déclaration de guerre des Turcs, Alexandre Ghica, trop peu expérimenté, fut rappelé à la Porte (octobre 1768)<sup>1</sup>, Grégoire, jadis un administrateur si capable en Moldavie, accorda toute sa confiance aux Cantacuzène, l'un d'entre eux étant grand spathaire, comme si la charge lui était confiée de passer, avec l'armée du pays, chez les Russes, ainsi que l'avait fait le spathaire Thomas et l'autre, Michel, devint de nouveau grand trésorier. Démètre Ghica fut nommé ban.

Pendant que, en apparence, on prenait avec la plus grande énergie toutes les mesures pour satisfaire les armées turques qui devaient arriver, Carazine, vêtu en moine, réapparaissait dans le pays et reprenait la route d'Argeş. Avec l'hégoumène

<sup>1</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, I, pp. 30—31.

de ce couvent, il vint à Bucarest pour recevoir, en même temps le manifeste de l'impératrice, daté du 19 janvier 1769, adressé à « toutes les nations slavonnes de loi orthodoxe qui se trouvent sous la domination turque », « en Moldavie, en Cara-Vlachie (*sic*), en Valachie, en Bulgarie, en Bosnie, en Herzégovine, en Macédoine, en Albanie et dans d'autres régions », mais surtout à « la nation chrétienne des Slavons » qui seraient venus de Russie, promettant que sera continuée, pour leur délivrance, l'oeuvre de Pierre-le-Grand et de l'impératrice Anne, pourvu qu'il y ait les provisions désirées, — ce qui rappelait la catastrophe du Pruth<sup>1</sup>, et aussi une lettre impériale adressée à Pârvu, qui y est intitulé « ban de Valachie ».

On lui parle du désir qu'il doit avoir lui-même de délivrer, non seulement « sa patrie », mais aussi « tous ses voisins chrétiens », et on ne lui épargne pas l'affirmation que la Valachie elle-même fait partie de « ce peuple slavons ». On lui assure, en cas de malheur, un abri dans les vastes États de l'Empire. Et, même, comme signe de « faveur impériale », on lui envoie le portrait de la future souveraine, et ce portrait est donné aussi, comme à « l'archimandrite » des couvents valaques », à Damascène, et à Sophronius lui-même, sous lequel peut-être il faut comprendre seulement un partisan de Sophronius, c'est-à-dire Nicolas de Balomiri<sup>2</sup>.

Peu après, les Russes du général Stoffeln faisaient leur entrée à Jassy, après avoir pris Hotin. Le 26 septembre de l'ancien style, ils étaient reçus, à une heure de distance, par le métropolitain Gabriel et les boïars<sup>3</sup>.

Mais ces troupes étaient encore très faibles. Ghica apprit qu'il n'y a que 2.000 fantassins à Jassy, 1.500, avec Prozorowski, à Cernăuți, 2.000 à Focșani, à côté des 1000 chasseurs du général Fabriczany et de 1000 Cosaques, commandés par Carazine lui-même. On a affirmé que le prince de Va-

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 158—167.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 158—160. La réponse; *ibid.*, pp. 425—427 (mai 1769). Pârvu lui-même ne parle pas des Roumains en particulier. Des nouvelles de sa part, p. 428 et suiv.

<sup>3</sup> Ienachi Cogălniceanu, p. 264; Iorga, *Acte și fragmente*, II, p. 20.

lachie, bien que s'étant entendu déjà avec les Moscovites par son beau-frère de Moldavie, Jean Canta, le chroniqueur, mais « voulant tenir dans sa main les deux freins », avait proposé au vizir que, réunissant aux Turcs de Brăila et de Galatz ses Albanais et formant un corps de 6.000 soldats, on aille avec le gros des armées ottomanes, contre les Russes, pour les chasser de Moldavie <sup>1</sup>.

Michel Cantacuzène montra alors au prince que ce serait une tentative sans aucune chance de succès et que les moyens financiers même manquent pour l'organiser; mais, en même temps, il attirait l'attention de Ghica sur ce fait, décisif, que, en dehors des armées de la tzarine, « quatre districts déjà sont envahis par les volontaires russes » <sup>2</sup>. Et il ajoutait que ces « volontaires », que le prince avait demandé de voir rassemblés dans le camp russe à Focșani, pour que le pays ne soit pas mis en danger, « étaient des Roumains » <sup>3</sup>.

Comme un boïar en rapport avec les Cantacuzène devrait porter la lettre de Carazine, ce boïar, s'étant entendu avec Pârvenu et trouvant en chemin, sur la Ialomița, une trentaine de volontaires, accourut répandre à Bucarest le bruit que toute l'armée russe est en chemin vers la capitale. Le pitar Démètre Varlaam, qui, après que ce bruit eût été contredit, obtint la même mission, arriva à Focșani avec la nouvelle d'une expédition que prépare Ghica.

Alors, là, à Focșani, fut organisé un corps d'exploiteurs téméraires d'une situation trouble: 700 « volontaires roumains » et albanais <sup>4</sup> se mirent en mouvement, sous la conduite d'un Élie, qui faisait partie de ces petits propriétaires de Lăpușna, en Bessarabie, toujours prêts à entrer dans n'importe quelle armée. A ce petit groupe s'était joint l'hégoumène d'Argeș <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 168.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>4</sup> Avec un Zgourali; V. A. Urechiă, éd. de la chronique de Démètre Vieroș est appelé Sophronius. Nous avons déjà dit que peut-être est-ce une personne différente du Transylvain de ce même nom.

<sup>5</sup> Voy. aussi Al. Dumitrescu, « *Trâmbița românească* », manifest public, patriotice și revoluționar, compus în versuri și tipărit la 1769 de Ienăchiță Văcă-

Ils parurent, pendant la nuit, à Bucarest, où Pârveu en avait été averti, avec deux trompettes et deux tambours d'emprunt, des draps au bout de bâtons remplaçant les drapeaux : « des bâtons comme pour mener les bœufs, des lances comme pour les brebis ». Michel Cantacuzène a contemplé ce simulacre militaire, qui, étant donné l'état d'esprit, devait cependant réussir. Pârveu Cantacuzène, son frère, accourut vers eux avec 200 Albanais, et les cloches commencèrent à sonner, à ce cri de « stoupaï », pris par les « volontaires » pendant leur marche sur Bucarest <sup>1</sup>.

Alors, se produisit à Bucarest une nouvelle manifestation de volonté populaire. « Le peuple de Bucarest s'est levé, jusqu'aux enfants et aux femmes, avec des perches et avec des briques, s'écriant : « Les Moscovites sont venus », et se jetant sur les Turcs, qui étaient au nombre d'environ 5.000, mais détachés dans leurs logements, selon leur coutume, et dormant sans aucun souci ». Ils s'éparpillèrent, un seul groupe de 300 essayant, au milieu de l'obscurité, une façon de résistance confuse vers le jour, aux portes du palais. Mais de nouveau ce peuple de Bucarest se manifesta : « De toutes les fenêtres donnant sur la rue se produisit la détonation des fusils, des pistolets, et on jeta des pierres sur les Turcs », certains d'entre eux étant même tués (novembre).

Le prince se laissa prendre, mais non sans avoir tout fait pour sauver sa situation envers les Turcs, qui pouvaient revenir. Il se réfugie dans le khan du prince Șerban Cantacuzène, chez un marchand de Leipzig, confiant sa fortune à Démètre Ghica et à un homme de confiance. Mais, dès le commencement, avait été arrêté Matthieu, frère du prince, le jeune Alexandre, le fils de Jean Mavrocordato, qui s'était caché chez sa sœur, la femme de Răducanu Cantacuzène, le postelnic Ventura, le médecin Lucachi della Rocca, puis

---

*rescu pentru străngerea voluntirilor supt steagurile gol (sic)-polcovnicului Nazarie Carazin, dans les Mém. Ac. Roum., sect. litt., 2-ème série, XXXVII. L'attribution de cet opuscule au poète Jean Văcărescu est, évidemment, erronée.*

<sup>1</sup> Voy. aussi Naum Râmniceanu, dans C. Erbiceanu, *Cronicarii greci carii au scris despre Români*, Bucarest, 1885, p. 259.

tel autre Grec, l'échanson Dimitraki, un des partisans de Stavraki <sup>1</sup>.

Ghica, dans sa retraite, demanda le conseil de Démètre, son parent, et de Michel Cantacuzène, qui, se déclarant ouvertement, lui laissa le choix entre s'échapper chez les Turcs ou passer du côté des Russes. Il préféra être « pris ». Il fut donc expédié, avec sa famille, au commandant général russe, le comte Roumientzow <sup>2</sup>. Alors que des « volontaires », aussi sous la conduite d'un Constantin Fălcoianu, allaient jusqu'au-delà de l'Olt <sup>3</sup>, les grands boïars se réfugièrent aussitôt à Braşov; entre autres aussi Răducanu Cantacuzène, qui n'avait pas voulu courir dès ce moment le même risque que ses frères. Mais, parmi les ralliés, fut élue, acceptant le nouveau régime, une députation vers l'impératrice. Elle contenait les chefs du clergé, qui, naturellement, s'étaient déclarés, dès le début, pour « l'orthodoxie »: le métropolite Grégoire, dont le rôle, d'après tout ce que nous savons sur lui, a dû être grand, puis Césaire, le moine lettré de Râmnic, disciple du même Grégoire, et un autre archimandrite, Philarète, Grec d'origine, qui sera métropolite. Dès le mois de janvier, ils avaient écrit aux Russes <sup>4</sup>. Parmi les laïcs, fut élu, à côté de Michel, celui dont le nom lui-même était un symbole d'aspirations vers la chrétienté, Nicolas Brâncoveanu. Dès le 30 novembre de l'ancien style, ces envoyés partaient vers Focşani <sup>5</sup>.

Le pays était confié aux soins de Pârveu et de Michel Cantacuzène, qui distribuèrent les grandes offices à de petits boïars fidèles, et ils travaillèrent pour préparer les moyens matériels nécessaires à la guerre de « libération » devant suivre. L'évêque de Buzău était à côté d'eux, de même que, naturellement, « Damascène et Sophronius » et, en plus, l'hégoumène

<sup>1</sup> Voy. les plaintes de Pârveu pour les dégâts causés par Carazine, mais, il repousse les accusations portées par Ghica; Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 445—447. Cf. ici, plus haut.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 167—175; Naoum Râmniceanu, loc. cit.; Fotiro, ouvr. cité, II.

<sup>3</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., p. 371.

<sup>4</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 439—441. Ils parle aussi de l'avenir de l'orthodoxie dans les Balcans.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 176—177.

du couvent de Saint Jean des Grecs, la capitale pouvant être gardée <sup>1</sup>. Comme Carazine et Fabriczany réussirent à chasser les Turcs de Galatz, où avait été pris aussi le prince de Moldavie, vieux et malade, Constantin Mavrocordato <sup>2</sup>, aucun motif de souci ne paraissait surgir <sup>3</sup>.

Mais la farce des « stoupaïs » avait été facilement découverte par les Turcs. Ils savaient bien que Pârveu n'a que ses Albains et trois cents chasseurs russes, avec deux canons. Ils avancèrent donc de Giurgiu, par l'ancienne voie de Sinan-Pacha, et purent enfermer Carazine lui-même, le gérant de l'aventure, dans le couvent de Radu Șerban et des anciens Cantacuzène à Comana, où était enseveli aussi le fils de Michel-le-Brave. Sans attendre l'arrivée de troupes russes plus importantes <sup>4</sup>, Pârveu accourut libérer son associé, mais les Turcs agirent à son égard de la même façon qu'avait agi avec succès l'héroïque voévode valaque contre le grand vizir. Au passage par une forêt voisine, le groupe chrétien, avec Pârveu lui-même, fut presque totalement détruit. La tête du rebelle et celle du commandant russe furent envoyées au vizir, à Isaccea <sup>5</sup>.

Jusque là, la manifestation de la noblesse et du clergé des pays roumains reste entre les limites du programme orthodoxe et « slavon » de l'empire de Russie; ils ne font que suivre une impulsion venant du dehors. Dorénavant, Pârveu étant mort et Michel se rendant à la Cour de Russie, avec les boïars qui pouvaient lui donner une direction, la situation en fut changée. Il est question dorénavant de la forme future de ces pays, et,

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Voy. plus haut.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 177—178 et p. 177, note 4. Cf. aussi Iorga, dans Hurmuzaki, X, p. XI, et ici, plus haut. Plus récemment Al. Ciorănescu, *Documente privitoare la Istoria Românilor, culese din Arhivele din Simancas* (dans les « Études et Recherches » de l'Académie Roumaine), Bucarest 1940, n° DLXXXVII.

<sup>4</sup> Stoffeln annonçait de Jassy, le 27 novembre de l'ancien style, son arrivée; pp. 441—442. D'autres lettres, du 30 novembre et du 4 décembre; Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*; *ibid.*, pp. 442—445. La dernière lettre de Pârveu; *ibid.*, pp. 445—447.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 179—180.

ici, des précisions s'imposent d'elles-mêmes à la place de l'idéologie orthodoxe commune.

Enfin, les Valaques, qui jusque là n'avaient eu aucune occasion de travailler avec les Moldaves, avec lesquels ils avaient cependant tant de rapports par les changements des princes, par leurs mariages dans un pays ou dans l'autre, par les parents et amis que ces princes amenaient avec eux, par les mesures analogues qui furent prises à Jassy de même qu'à Bucarest et même par ce caractère universel qu'ont les réformes jugées comme utiles à n'importe quelle société sans différence, se trouvent pour la première fois à côté de leurs frères dans une seule et même action politique. En effet, la Moldavie envoya comme députés, et, à ce qu'il paraît, sans un trop grand effort de la part des occupants russes, mais d'après le même système, qu'ils déclarent avoir voulu, un évêque, mais pas le métropolitain, qui ne pouvait pas se risquer, mais le dernier parmi les évêques, celui de Huși, deux « archimandrites » : l'hégoumène de Moldovița et celui de Solca, et, venus de Putna, couvent fondé par Étienne-le-Grand, ce Bartholomée Măzăreanu, prélat cultivé<sup>1</sup>, doué de talent littéraire et qui, venant de ce couvent, était orienté naturellement vers la connaissance et l'amour d'un passé moldave dans lequel il y avait liberté et fierté. Il est caractéristique que parmi tant de grands boïars, aucun, bien qu'ils eussent été préparés par leurs connaissances et leur expérience, ne voulut faire le voyage de Pétersbourg, sauf Jean Paladi, et, lorsque celui-ci mourut à Nijni-Novgorod, la mission de représenter les laïcs fut confiée seulement au Français, demi-grécisé, demi-roumanisé, Millo, habitué, comme nous l'avons vu, aux négociations<sup>2</sup>. Moldaves et Valaques avaient, du reste, comme conseillers quelques-uns parmi les jeunes boïars : un Grégoire Chrysoskouléo, un Balș, en dehors des interprètes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voy. aussi *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 238 et suiv.

<sup>2</sup> Voy. M. Kogălniceanu, *Arhiva Românească*, I, pp. 192, 253.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 181.

La « cérémonie » de Pétersbourg produisit aux hôtes roumains, qui n'oublent pas de la décrire, de même qu'autrefois à tel prêtre du Banat, Michel Popovici <sup>1</sup>, une impression toute particulière. Reçus par le tout-puissant ministre comte Panine, ils furent menés à l'église, « étant placés au premier rang, de façon à voir l'impératrice ». Puis ils entrèrent dans la salle du Trône, « où on reçoit aussi les ministres des empereurs et des rois », et se trouvèrent devant une Cour brillante, au milieu de laquelle se trouvaient « aussi les grandes dames et les dames d'honneur ».

La parole fut donnée d'abord à l'évêque de Huși, Innocent, qui aura connu le russe et, seulement après lui, au métropolitain de Valachie, Grégoire, qui avait le droit de passer le premier. Parlant au nom de la députation de chacun des deux pays, ils firent l'éloge de la libératrice, dont on attend un détachement complet de l'Empire Ottoman, désir qui, jusque là, n'avait jamais été exprimé, et on demandait « la protection de la Russie », montrant que tel a été aussi le désir des antécédents <sup>2</sup>. La réponse impériale fut celle qu'on pouvait attendre dans ces circonstances, et puis les députés allèrent baiser la main de leur future protectrice. Elle exprima à Michel Cantacuzène ses regrets pour la mort de Pârvu, l'assurant que son attention en sera d'autant plus grande pour cette famille fidèle. Les mêmes formes furent accomplies envers l'héritier, que Michel intitule, à la façon italienne, « Granduca », un enfant de treize ans, qui ouvrit lui-même la bouche pour parler à ces étrangers venus de si loin. Suivirent les visites aux ministres et puis les boïars furent libres d'aller, non seulement aux églises, mais aussi aux bals et aux théâtres, distractions auxquelles ils n'étaient pas accoutumés <sup>3</sup>.

Plus importantes que ces simples cérémonies officielles avaient été les discussions en chemin, à Latyczew, en Pologne, avec le maréchal de camp Roumientzow.

<sup>1</sup> Voy. Iorga, *Călătoriile lui Mihail Popovici* (extrait du journal *Tribuna* d'Arad).

<sup>2</sup> Voy., pour les Moldaves, *Arh. Rom.*, I, pp. 187—188; pour les Valaques, *ibid.*, pp. 199—200.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 180—184.

Celui-ci demanda quels sont les boïars capables de conduire leur pays, et les Valaques désignèrent les deux Cre-tulescu, le trésorier Racoviță, Démètre Ghica, Nicolas Dudescu, le vornic et le trésorier Văcărescu, Știrbei-Drăgănescu, le kloutchar Pantazi, le kloutchar Filipescu et l'échanson Boteanu<sup>1</sup>, sans oublier Răducanu Cantacuzène, qui, de fait, sans en demander la permission à personne, s'était déjà installé pour conduire l'administration de la Valachie, à côté du général russe Zamétine, aidé par le gendre de Michel, le Grec Manolaki Batatzès, par Théodore Balș, autre gendre de Pârvu, par Topliceanu et quelques autres petits boïars de leur clan. Ce ne fut que plus tard qu'arrivèrent Pană Filipescu et d'autres boïars, après avoir vu que, jusqu'au printemps de l'année, les Turcs, bien que vainqueurs un moment, par surprise, ne reviennent plus<sup>2</sup>, — mais ceci seulement jusqu'à ce que Zamétine fut rappelé à l'armée de Roumientzow.

Le maréchal, qui avait désiré faire gouverner le pays par quatre boïars, auxquels on aurait ajouté les quatre autres, s'était informé sur le revenu qu'on pouvait avoir, et qui lui fut fixé de cette façon: l'impôt sur les brebis, à partir du 1-er octobre, la dîme du miel et des porcs, mais seulement sur les villageois, de même que l'impôt sur le vin, celui sur les salines et les douanes, — tout en écartant ce qui avait été ajouté par « les Phanariotes » —, tout cela formant 1.160 bourses, le reste, jusqu'à 2.000 ou même 4.500, étant calculé comme venant, par abus, « des contributions sur le pays, qu'on appelle les quarts simples et doubles, avec une grande oppression pour les pauvres ». Donc une réforme fiscale s'annonçait dès lors. A côté, on présenta une liste des productions et des richesses du pays, sans oublier le cuivre, qui était encore exploité une cinquantaine d'années auparavant.

Les boïars mettaient en perspective l'accroissement du nombre des contribuables, car, pour le moment, « une moitié des habitants du côté de la montagne ont déjà passé en Transylvanie, et ceux qui sont sur les bords du Danube sont

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 448.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 184—185.

entrés sur le territoire turc ». Il est question aussi de la possibilité de lever une armée d'environ 10.000 hommes, qui se réuniraient aux « volontaires » : elle serait formée du contingent que pourraient donner les villages.

Comme forme politique, les Valaques demandent à être libérés des Turcs « ou d'autres nations étrangères » et « de rester sous la domination de la Russie ». On fortifiera les places d'où on peut défendre le pays contre un retour turc. Pour le reste, seulement le désir que l'échanson Dumitrachi soit accepté comme agent auprès de l'armée et la demande de réfréner les « volontaires » anarchiques ; les deux prélats se trouvant à leur tête devraient être rappelés et même enfermés à la Métropolie, sous la surveillance de l'évêque de Buzău <sup>1</sup>.

D'après les demandes de Panine, d'autres désirs furent ajoutés. Les délégués montrèrent combien le régime turc s'était éloigné des anciennes traditions et même des innovations antérieures, datant d'à peine un demi-siècle. Le paiement de deux millions (2.250.000 thalers) par an est insupportable, de même que les contributions en nature pour les Turcs. Et on ajoute que « cette coutume avait été introduite seulement depuis quatorze ou quinze ans », sans compter les achats à prix fixe de 70.000 brebis par an, par le chef des bouchers de Constantinople <sup>2</sup>. A côté de ces plaintes de caractère économique, il y en a une qui montre le souvenir d'un passé militaire et le désir de le renouveler : « Jadis, de pareils empêchements ne venaient pas des Turcs, et le pays était heureux, plein d'habitants, ayant jusqu'à 20.000 soldats. Depuis lors, d'un jour à l'autre, tout a été détruit : à peine reste-t-il environ 6.000 soldats sans armes pour la police du pays, et au-delà de l'Olt on trouve encore environ 15.000 combattants armés », — les pandours, d'après le système autrichien, auxquels était réservé pour plus tard un grand rôle dans la libération nationale. Le destructeur de l'armée aurait été Nicolas Mavrocordato <sup>3</sup>. On notait que, si les

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 448—460.

<sup>2</sup> Voy. Iorga, dans Hurmuzaki, X, p. xx.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 482.

Russes passent l'Olt, le nombre des « volontaires » sera deux fois aussi grand. « Et nous vous prions de même, que des revenus susdits on forme une armée de 20.000 hommes indigènes, pour se trouver toujours à la défense de notre patrie ». Une revendication politique se manifeste aussi: « il faut délivrer le pays des Turcs jusqu'au Danube », c'est-à-dire faire disparaître toutes ces « raïas », avec ce qu'elles signifiaient comme extorsions et comme abus. Devant Silistrie, de même qu'à Zimnicea, devant Siștov, il faudrait élever une forteresse ou « un petit château ». On espérait que, après la conclusion de la paix, les paysans vagabonds reviendraient et que « accourront aussi des chrétiens d'au-delà du Danube, qui désiraient le faire déjà auparavant, mais craignaient l'instabilité qui régnait dans le pays ».

Mais, bien entendu, il faut que, dans la nouvelle situation, les boïars seuls aient le soin de tout. Eux, et pas le prince, qui était très satisfait d'une si bonne réception à Pétersbourg, alors que les jeunes gens se trouvant autour de lui étaient admis aux écoles militaires. Parlant de Ghica, ils s'expriment ainsi: « Il a gouverné avec une certaine sévérité, peut-être aussi à cause des circonstances ». Bien que « homme sage », ce prince, qui se considère comme ayant été offensé, ne peut donc pas revenir, car il le ferait pour se venger. Et puis il se pourrait qu'il pense à empêcher l'annexion à la Russie, ainsi que l'avait jadis fait Jean Mavrocordato pour le pays à l'Ouest de l'Olt. D'autant plus qu'il a déclaré déjà vouloir participer personnellement aux négociations de paix<sup>1</sup>.

On désirait qu'un nouveau manifeste<sup>2</sup> montre aux habitants qu'on a prêté serment à l'impératrice, « qui leur a assuré, avec beaucoup de grâce, tous les privilèges et tous les droits ». « Les volontaires », pires que les Turcs, devraient être totalement écartés<sup>3</sup>.

Mais, alors que aussi à un autre endroit on rencontre ce désir d'avoir une armée de 15.000 fantassins et de 5.000

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 460—468. Suit la description, précieuse, des districts, un à un.

<sup>2</sup> Celui du 16 décembre 1769; M. Kogălniceanu, *Arh. Românească*, p. 187 et suiv.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzimilor*, pp. 479—481.

cavaliers, sous des officiers roumains, « pour s'exercer à la guerre », l'artillerie étant donnée par les Russes, et on demandait d'établir aussi « des académies de science, d'arts et de langues », pour les impôts on accepte d'adopter « l'ordonnement qui est en Russie », conservant cependant « la dîme ». Une partie du produit des mines doit appartenir au pays. Le clergé sera « sous la direction d'un saint synode, d'après les coutumes de la Sainte Église de Russie ». A peine une moitié des juges doit être roumaine. Qu'on permette aux Roumains de passer en Russie. Que les marchands soient libres d'aller où ils veulent, sous la protection des agents russes<sup>1</sup>. On veut même une espèce de « conversion » des dettes contractées par les boïars.

En ce qui concerne les Moldaves, ils avaient, par le métropolitain, des rapports plus anciens avec le commandant de Hotin, Alexandre Galitzine, employant dans ce but l'interprète et conseiller Krouta<sup>2</sup>. A Jassy, on avait exigé même un serment de sujétion de la part des habitants, dans lequel ils promettaient de remplir « le devoir de fidélité comme sujets de la Russie », « comme sujets fidèles et bons et dévoués de Sa Majesté »<sup>3</sup>, et, ici encore, on parle seulement de « chrétiens », sans distinction nationale.

Dans cet autre pays, il y avait aussi des « volontaires », à côté des Russes, et ils furent appelés dans la capitale du pays; leur chef était Jean Sacadat<sup>4</sup>. On avait présenté aux Russes, sur un plateau, « les clefs du palais princier ». Le serment avait été lu solennellement à la métropole. « La lecture des lettres de serment » avaient été entendue non

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 210—213.

<sup>2</sup> M. Kogălniceanu, *Arh. Rom.*, I, p. 59 et suiv. Cf. le journal de l'armée russe en 1769; Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 12 et suiv. Cf. aussi *ibid.*, p. 19, nos 2—3; p. 20, nos 1—2.

<sup>3</sup> De même dans la lettre, si humble, du mandat pour les envoyés à Pétersbourg; M. Kogălniceanu, *Arh. Rom.*, I, pp. 152—157. Elle est signée par tous les boïars et les membres du clergé. Voy. aussi *ibid.*, pp. 159—162 (le métropolitain demande le retour des reliques de St Jean le Nouveau). Une adresse au synode russe; *ibid.*, pp. 163—169.

<sup>4</sup> Săcădate est un village en Transylvanie.

seulement dans l'église des résidences de district, mais jusqu'au dernier village, et on exigeait la signature des chefs ruraux. Le colonel Horvat, qui resta à Jassy après la retraite de la cavalerie et de l'artillerie à Botoșani, semble avoir été un Roumain de Transylvanie. Mais, même après l'arrivée du vieux Stoffeln, qui mourut de la peste au printemps, la garnison de la capitale était d'une faiblesse ridicule <sup>1</sup>.

L'administration de la Moldavie fut formée du métropolitain, du vornic Jean Sturdza, d'Alexandre Neculce, simple échanson, peut-être à cause des anciens liens de son père avec la Russie. Mais, ici, il n'y avait pas, comme chez les Valaques, un groupe de révolutionnaires qui puissent avoir la prétention de tout tenir entre leurs mains, employant seulement des amis et des hommes dévoués <sup>2</sup>.

Ici encore, on demanda aux représentants du pays quels sont leurs vœux.

Il est intéressant de constater que, lorsqu'il a été question de l'état des paysans, on passa totalement sur les mesures protectrices prises par les derniers princes. L'explication donnée aux Russes en 1769 mérite d'être reproduite en entier: « Les couvents et les boïars ont eu cette espèce de domination sur les paysans, c'est-à-dire que ceux qui résident sur les terres des monastères, des boïars ou des anciens boïars travaillaient selon la coutume du « boieresc » (« ce qui est dû aux boïars »). C'était eux qui récoltaient tous les produits du maître, les levaient et les charriaient; c'étaient eux qui fauchaient le foin nécessaire et le levaient; ils faisaient les transports; ils travaillaient aux moulins, aux étangs; ils transportaient le vin du Pays Inférieur, et ils payaient la dîme sur tout <sup>3</sup>. »

Les demandes sont de plusieurs espèces, et on voit participer les différentes catégories de la population, alors que, chez les Valaques, est mentionné le seul intérêt des grands boïars. Les marchands demandent, par le métropolitain, dès

<sup>1</sup> M. Kogălniceanu, *Arch. Rom.*, I, p. 129 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 136. On fit l'élection de starostes des corporations, pour surveiller les artisans et les marchands; *ibid.*, pp. 136—137.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 145.

le début, qu'ils ne payent plus impôts introduits par « les boïars grecs », contre « les anciens privilèges des boïars indigènes », comme « le droit pour l'échanson, le droit pour le căminar, le droit du territoire réservé par le prince, le droit pour les coupes de vin, les droits pour le village, les droits du marché », de même que « le droit sur le vin », « le droit sur ce qu'on apporte des pays étrangers », « le droit sur la viande et le pain, sur les chandelles et sur le savon du pays »; ils sont disposés à payer pour le pavage, mais ce revenu doit être administré par « trois ou quatre marchands épitropes », comme auparavant. On n'oublie pas non plus le désir de conserver « la monnaie turque en or et en argent, de même que les roubles de Raguse »<sup>1</sup>.

Comme les Valaques avaient demandé la réannexion de la rive gauche du Danube, les Moldaves, rappelant l'invasion tatare la plus récente dans les régions de Lăpușna et Orhei, désirent que soit démolie, en même temps que la Brăila valaque, la forteresse de Bender<sup>2</sup>, « blessure inguérissable sur le dos en pays<sup>3</sup> ». On reviendrait ainsi à l'ancienne frontière ». Mais ils ne demandent pas seulement la démolition de ce nid d'extorsions et de proie, mais aussi la restitution de Hotin, de ce Hotin dont la perte avait été regrettée avec tant de douleur et d'indignation, dans la génération passée, par Jean Neculce. Et on recommande aux délégués: « en particulier, parlez aussi du district de Hotin, disant que dès le commencement il a appartenu à la Moldavie et, du moment que, maintenant, par la bonne volonté de la providence divine, nous sommes arrivés à être sous l'administration de la monarchie russe, que la grâce du très-puissant Empire accorde que Hotin aussi reste sous l'administration de la Moldavie, de même que les autres districts »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 148—150.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 160—168. Ils se plaignent aussi des « volontaires ». Ces Moldaves savaient parler, dans des phrases pompeuses, de Scipion, de Hannibal et de Bélisaire; *ibid.*, pp. 169—170. Voy. aussi les pages suivantes, pour la recommandation des délégués.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>4</sup> P. 223. On n'oublie pas les droits que les boïars et les couvents ont sur

Mais parmi les manifestations de l'égoïsme de classe, il faut placer aussi l'adresse à l'impératrice de la part des veuves de la noblesse moldave, qui, désirant aussi certaines exemptions des charges qu'amenait la présence des armées russes et une immunité des contributions du pays, demandent qu'on leur laisse aussi dorénavant leurs serfs —, employant ce terme de « iobaci » (*iobagi*), qui est d'origine hongroise; il est employé pour la première fois, évitant, après la réforme de Mavrocordato, d'appeler les serfs « voisins » —, « qui sont établis sur nos terres », et les esclaves tziganes, parmi lesquels on ne prendra pas de soldats<sup>1</sup>, l'armée indigène arrivant même sans eux à 4.000 soldats<sup>2</sup>.

Les hommes dépassèrent les femmes. Ils demandèrent à l'impératrice que la monarchie roumaine cesse<sup>3</sup>: « Pour le gouvernement du pays, il doit y avoir une aristocratie, c'est-à-dire élire douze grands boïars du premier rang commençant par le grand logothète », dont une moitié pour les jugements, une autre moitié pour rassembler les revenus. La même manifestation aussi pour les ispravnic, dont il y en aura deux pour les petits districts, quatre pour les grands. Quatre catégories de boïars sont fixées. Les fils des boïars commenceront leur carrière comme agents de perception. Tous prêteront serment en même temps « à l'Empire » et « à la patrie ».

les terres de là. Elles avaient été afferméées par le commandant « à un Costa Chirilovici, ancien douanier de Cernăuți ».

<sup>1</sup> Sous cet acte de « féminisme », nous trouvons ces signatures: Marie Costachi, Élisabeth Rosetti, Mariette Canta, Hélène Racoviță, Élisabeth Bogdan, Zoé Cantémir (fille de Jean), Anița Miclescu, Marie, femme de Salomon Sturdza, Anastasie Racoviță, Élisabeth Rosetti, la femme du ban (l'autre était femme du hatman), Marie Bogdan, Élisabeth Bașotă, Victoire Rosetti, Théophane Paladi-Macri, Smaranda, veuve de Lupu Costachi (lequel, à cause de sa vieillesse avancée, n'avait pas été compris dans la délégation); *ibid.*, pp. 176—179.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>3</sup> D'autant plus est rejetée avec effroi l'idée que les Turcs pourraient encore nommer un prince: « Nous n'avons pas encore entendu dire qu'ils eussent nommé un prince portant ce nom, ici, en Moldavie, et il n'y a aucun motif qu'ils arrivent à un tel état d'insensibilité de pouvoir faire un prince dans un pays où ils n'ont plus un arpent de terre sous leur domination »; p. 224.

Pour que puisse « entrer dans le rang des boïars et dans l'administration du pays toute la classe des boïars tour à tour », le terme pour les fonctions sera d'une année ou de trois. Au bout du service, on fera un compte-rendu. Aux juges seront attachés, — il ne faut pas oublier que c'est l'époque du premier jurisconsulte du pays, Thomas Cara<sup>1</sup> —, un conseiller juridique. Des « coutumes du pays » et des « lois » on fera un manuel d'orientation, signé par tous les boïars et confirmé par l'impératrice. Sur la base de ce compromis juridique, les procès pourront être à nouveau jugés.

Ici, on ne parle pas de la réfection de l'armée. Les Russes, sous un général qui résidera à Jassy, défendront le pays, — mais il est vrai qu'aussitôt après on parle de 12.000 soldats roumains réunis à 8.000 Russes<sup>2</sup>. Le même général enverra « les contributions du pays » à Pétersbourg, et administrera aussi les mines. Il y transmettra aussi tous les documents de l'administration. Plus que cela, ayant donc un véritable rôle de prince, car le prince, sous la forme roumaine, ne peut pas être accepté, c'est lui qui posera les caftans sur les épaules des boïars nommés<sup>3</sup>.

En dehors de cela, les boïars signataires désirent seulement que « les officiers soient charitables envers le pays »<sup>4</sup>. Et, comme une ironie, c'était le moment où les Tatars pillaient, sans être arrêtés, jusqu'à Fălciiu, et « les volontaires », qui s'inscrivaient pour être épargnés, eux et leurs familles, se réunissaient aux Cosaques pour piller.

Les Russes demandèrent aussi quelle est la situation de l'enseignement en Moldavie. On leur répondit, en 1771, lorsque maintenant, sans que les boïars le sachent, il ne pouvait plus être question de passer sous une nouvelle domination chrétienne, montrant quelles ont été les mesures prises par Grégoire Ghica pendant son premier et son second règne, et, entre les deux, par Constantin Mavrocordato, qui avait libéré

<sup>1</sup> Voy. aussi Étienne Berechet, *Istoria vechiului drept român*, Jassy, 1934, p. 584.

<sup>2</sup> M. Kogălniceanu, loc. cit., p. 210.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 202—205.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 206.

d'impôts les prêtres et fixé aux professeurs des salaires payés par le Trésor. A peine en 1770, à cause de la peste, le travail dans les écoles avait cessé, la résidence du Conseil d'État étant fixée là où auparavant se poursuivaient les études. Maintenant, il était question de faire de nouveau recueillir les revenus de ces écoles chez les prêtres, et l'évêque de Roman, Léon Gheuca, un amateur de l'instruction, en était chargé. Mais on propose deux changements qui sont caractéristiques: rabaisser le salaire des professeurs grecs au même niveau que celui des autres et élaguer du programme « les mathématiques et la philosophie », parce qu'elles étaient destinées « aux élèves étrangers », c'est-à-dire aux Grecs, qui ne se trouvent plus maintenant <sup>1</sup>. Mais les prêtres déclarèrent qu'ils ne peuvent plus payer leur part, ajoutant que leurs fils mêmes ne gagnent rien à ces écoles: « car, pendant tout le temps qu'ils ont payé, leurs enfants n'ont gagné aux écoles ni instruction, ni autre avantage ». Cependant ils croient qu'il faut conserver l'enseignement des langues.

Léon avait discuté concernant la conservation du grec, et Roumientzow, sans entendre décider lui-même, tint à montrer qu'il faudrait maintenir cet enseignement: « Quant à moi, ne voulant pas entrer dans une discussion si le grec a été nécessaire ici pour quelques besoins de la politique, je dis seulement ceci que la plupart des livres de l'Église sont écrits dans cette langue et, en dehors de cela, que, aussi pour d'autres raisons, pour d'autres domaines et études, cette langue, par ses glorieux écrivains, découvre la voie des études vers les connaissances nécessaires qui sont enseignées dans les académies d'instruction, et, en dehors de cela, là où on est habitué à enseigner, pour la situation de prêtre, l'orthodoxie, cette langue est nécessaire ». Et il désire qu'on conserve aussi les professeurs grecs qui ont été appelés à cette école. En fin de compte, l'école fut reprise, et le métropolitain demanda qu'on lui rende la maison construite dans ce but <sup>2</sup>.

Il est intéressant de savoir qu'une géographie anonyme, imprimée en Russie en 1770, parle de Décébale, de la con-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 231—233.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 225—236.

quête de Trajan, de la disparition des Daces, à la place desquels se sont établis des Romains, la province elle-même s'appelant désormais « Romana ». Devant les barbares, « Huns, Goths et Sarrazins », les Roumains se retirent dans les montagnes, d'où ils reviennent avec « Dragoș, fils de Bogdan », qui était un de ces descendants des Romains. On ne laisse de côté ni la légende de la chasse de Bogdan, ni la mention du val-lum de Trajan. Au commencement, il y aurait eu un seul pays, qui s'est ensuite partagé en deux <sup>1</sup>. Celui qui a composé les registres contenant toute la correspondance avec les Russes —, et l'ordre dans ce but paraît avoir été donné par le métropolitaine Gabriel —, a cru qu'il fallait ajouter aussi la traduction de ces pages, comme un témoignage et une confirmation <sup>2</sup>.

Mais les circonstances militaires et politiques firent que tous ces programmes et toutes ces promesses durent s'évanouir.

En effet, dès le mois de juin 1770, la Valachie étant évacuée, et les Turcs devant nommer un prince, Emmanuel Giani, l'ambassadeur de Prusse à Pétersbourg était autorisé à déclarer que « l'impératrice n'est nullement intentionnée de faire de la Moldavie et de la Valachie des provinces russiennes », mais, si elle peut les gagner des Turcs, « une espèce de Puissance intermédiaire », sous « un prince médiocre », ce qui pouvait être une suggestion de la part de Grégoire Ghica, très honoré dans la capitale de la Russie et figurant à toutes les cérémonies publiques. L'Autriche pouvait être gagnée pour cette idée, et la Prusse devrait être consultée là-dessus <sup>3</sup>. Dès lors, Ghica était chargé de négocier secrètement avec les Turcs, d'après le désir de l'impératrice elle-même <sup>4</sup>, qui avait pu se rendre compte, d'après ce qui s'était passé jusqu'à ce moment, que la

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 243 et suiv.

<sup>2</sup> Pendant leur voyage, les délégués moldaves avaient été reçus et logés sur la propriété de Matthieu, fils de Démètre Cantémir; *ibid.*, pp. 252—253. Bartholomée Măzăreanu était un ancien ami du prêtre de la Cour à Pétersbourg; *ibid.*, pp. 254, 264—266. Les délégués rencontrent dans une église le prince Grégoire Ghica; *ibid.*

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 29—30.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 31, n° 1.

révolution générale « slavonne », dont on lui avait parlé et sur laquelle il appuyait ses projets, est impossible. Bartholomé Măzăreanu, sans pouvoir se rendre compte de la raison de ce départ de Ghica, note que, le 17/28 juillet 1770, « le prince Ghica est parti de Pétersbourg pour la Moldavie »<sup>1</sup>. Et, en juillet, l'ambassadeur de Prusse en Russie assurait que, aussi, à ce qu'il paraît, grâce à une opposition décidée de la part de l'Autriche, il ne pouvait pas être question que l'impératrice Catherine veuille conserver les deux pays roumains<sup>2</sup>.

En ce moment, des troupes turques amenaient dans la capitale de la Valachie « Jean Manuel Rosetti voévode », qui s'était formé à Craïova un Conseil à lui, composé de Démètre Geanoglu, ban, Étienne Pâscoveanu, trésorier, Constantin Argetoianu, kloutchar, Photius Vlădoianu, échanton, Démètre Obedeanu, stolnic, Vlad Țulcănescu, comis, Démètre Colceac, serdar, Constantin Rasoviceanu, médelnitchar, Constantin Poienaru, sloudchar, Nicolas Bârsescu, échanton, Barbu Poienaru, șătrar, Barbu Prisăceanu, kloutchar de *arie*. Il avait été appelé à Bucarest, lorsque les Russes se préparaient à partir, par l'évêque de Buzău, qui était resté comme chef d'un « gouvernement provisoire »<sup>3</sup>. Cet ancien ban, qui avait été nommé d'abord, lorsqu'on avait essayé, en 1769, de trouver un chef pour les seuls districts olténiens, occupa un passager siège de domination. Avec une garnison turque bien disciplinée, il épargna au pays ce qui aurait pu résulter d'une administration par les Turcs eux-mêmes<sup>4</sup>.

Cet état de choses fut conservé seulement jusqu'à la victoire remportée par Roumientzow, pendant l'été de cette année 1770<sup>5</sup>. Les efforts de Ghica de gagner pour la paix

<sup>1</sup> M. Kogălniceanu, *Arh. Rom.*, I, p. 261. Cf. Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 33, nos 1—2.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 32, n° 1.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 185—186.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Un ordre de lui, dans la *Rev. Ist.*, XI, pp. 1—4. Voy. aussi Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 32, nos 2, 4.

<sup>5</sup> Pour le retour, en 1771, du métropolitain avec l'autre « député », Iorga, *Doc. Cantacuzinilor*, p. 304, n° xxxiv. Roumientzow demande à Grégoire Ghica de travailler contre les fausses nouvelles que répandent de Constantinople « les anciens officiers dans votre pays » (24 juin de l'ancien style 1771);

une médiation anglaise par les relations de son beau-père, resté à Constantinople, Yacovaki Rhizo, n'amèneront de résultat que plus tard, lorsque, enfin, cette médiation se produira et sera acceptée, cependant sans pouvoir arriver dès lors à la conclusion du traité<sup>1</sup>. Une négociation avec Frédéric II se tramait à côté<sup>2</sup>. Une grande victoire de Roumientzow, qui fut chaleureusement félicité par les Moldaves<sup>3</sup>, donna cependant aux affaires une autre tournure.

Le prince Emmanuel quitta Bucarest, que les Russes occupèrent sans autre combat qu'une rencontre, le 24 novembre, avec les Turcs<sup>4</sup>. Pendant que de la Russie et de Braşov accouraient à Jassy, devenu quartier-général des Roumains, Nicolas Brâncoveanu, Michel Cantacuzène, Nicolas Dudescu et Pană Filipescu, le général Goudovitch, commandant en Valachie, prenait comme compagnon de route et guide le jeune Batatzès, gendre de Michel Cantacuzène. Alors fut formé un gouvernement légal et durable, composé de Michel lui-même, de Filipescu, de Dudescu, de Batatzès, de Grégoire Băleanu, de Jean Bălăceanu, de Pantazi Câmpineanu, auxquels s'ajoutèrent un gendre de Pârvu Cantacuzène, le Moldave Théodore Balş, et des clients des Cantacuzène, comme le logothète Dumitrachi, Étienne Topliceanu et Varlaam, devenu grand postelnic<sup>5</sup>. Brâncoveanu seul passa à Braşov, sous le prétexte qu'il veut amener sa femme. Après la prise de Giurgiu et de Brăila, un détachement russe, sous l'ancien amant de l'impératrice, qui devait rêver de la couronne royale de la Dacie, Potemkine (Patiomkine), occupa aussi l'Olténie, pour laquelle cependant, peut-être pour des motifs d'approvisionnement, fut formé un autre Conseil, avec Démètre Geanoglu, qui mourut en 1773, avec Étienne Pârscoveanu, qui portait

*ibid.*, pp. 305—306, n° xxxvi; 13 août de l'ancien style 1771. Dénonciation aussi du « prince errant Manolaki ».

<sup>1</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 33—34.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 35—36. Il était question aussi de dédommager la Pologne pour son dépouillement en lui accordant les pays roumains.

<sup>3</sup> M. Kogălniceanu, *Arh. Românească*, pp. 225—228. Cf. Iorga, *Gesch. des osm. Reiches*, IV.

<sup>4</sup> Voy. Hurmuzaki, *Fragmente*, V, p. 386.

<sup>5</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 187.

le titre de grand ban, avec ce Constantin Argetoianu, apparenté par les femmes aux Cantacuzène, avec Hadchi-Stan Jianu, qui a laissé des lettres intéressantes<sup>1</sup>.

Plus importante que cette formation de boïars, empreinte du caractère de parti, il y a une manifestation nationale totalement extraordinaire. Revenu dans le pays, l'aîné des jeunes Cantacuzène, époux d'une princesse Mavrocordato, refusa toute fonction, s'offrant comme soldat. Il organisera lui-même une armée, contenant des Roumains pris non seulement dans les deux pays libres, mais aussi en Transylvanie. Colonel au service de l'impératrice, il commandera donc ce « régiment de hussards roumains », « dans lequel il y avait de jeunes soldats d'élite, Valaques, Moldaves, Transylvains »<sup>2</sup>. Il accomplira des exploits que les Russes reconnaissants durent mentionner, se distinguant, en 1773, dans le combat de Silistrie, où, au moment de la débandade des soldats russes, Răducanu se saisit d'une batterie de douze canons; il mourut dans un accident de chasse, quand il se préparait à mener de nouveau au feu son régiment<sup>3</sup>.

Rien ne fut changé en 1771, lorsque la diplomatie prussienne, reprenant l'idée d'un dédommagement pour les Polonais, qui auraient obtenu les deux principautés, pensait à les lier seulement à leur royaume, par « deux princes nationaux ou étrangers », dans une situation pareille à celle du duc de Courlande. Le roi de Prusse lui-même intervenait dans ce but<sup>4</sup>. Mais maintenant les Russes avaient pénétré, par le gué de Tulcea, aussi dans la Dobrogea<sup>5</sup>.

Alors intervint l'ambition autrichienne. Marie-Thérèse se défendra, dans une lettre intime adressée à sa fille Marie-Antoinette, reine de France, de s'être entendue avec la Russie et d'avoir eu de pareils projets en Pologne, qui ce-

<sup>1</sup> Iorga, *Studii și doc.*, XII. Des lettres de boïars et lettres historiques à la même date.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, p. 188.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 188—190. Il eut comme successeur son fils, Nicolas, et un autre, Jean, lui-même officier, jouera un rôle politique intéressant.

<sup>4</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 36, n° 2.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 37, n° 2. Voy. aussi n° suiv. Puis *ibid.*, pp. 40—41.

pendant menèrent à l'acte de partage de février 1772<sup>1</sup>. Elle faisait conclure, le 6 juillet, un traité avec le Sultan, par lequel elle assurait à l'Empire Ottoman un appui contre les Russes, en échange d'un secours en argent de 20.000 bourses, qui fut payé, et de la permission qu'auraient les Autrichiens de réannexer l'Olténie<sup>2</sup>. Pour gagner les Prussiens, l'ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, le prince Lobkowitz, proposait de faire de la Moldavie et de la Valachie une monarchie pour le prince Henri, frère du roi Frédéric<sup>3</sup> et de beaucoup supérieur, comme caractère et comme horizon, à celui-ci. Mais l'ambassadeur de Prusse dans cette même capitale croyait que, bien que le prince serait forcé de l'accepter, ce serait dommage de l'établir au milieu d'une nation fautive et méchante<sup>4</sup>. Il déclarait que l'Autriche « ne pourrait rien prendre de ces pays-là, quoiqu'elle trouvait son avantage à pouvoir rétablir les anciennes limites par l'occupation d'une partie de la Valachie, jusqu'à la rivière de l'Aluta ».

Mais Vienne s'opposa à toute organisation des principautés comme État indépendant: « les considérations de christianisme et d'humanité », présentées par la Cour de Pétersbourg, ne parviennent pas à la gagner<sup>5</sup>. En échange, les Russes se déclarent prêts à accepter, comme une compensation, l'établissement des Autrichiens jusqu'à l'Olt<sup>6</sup>. Le ministre décisif à Pétersbourg, Panine, déclarait que, en aucun cas, l'évacuation des principautés ne sera faite sous la pres-

<sup>1</sup> Voy. Georges Girard, *Correspondance entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, Paris, s. a., p. 92 (d'après le recueil de Arneht). Voy. aussi Frédéric de Smitt, *Frédéric II, Catherine et le partage de la Pologne, d'après des documents authentiques*, Paris, 1861, 2 vol.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VII, pp. 86—88; Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 55.

<sup>3</sup> De Smitt, ouvr. cité, II, p. 21.

<sup>4</sup> Voy. aussi Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 38, n° 1.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 39, nos 2—3. Une communication de Panine à Lobkowitz, qui sait donc que la Russie ne veut pas l'annexion; *ibid.*, p. 40, n° 1. Cf. aussi *ibid.*, p. 31, n° 3.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 40, n° 2. Des arguments prussiens contre tout changement à l'avantage des principautés; *ibid.*, pp. 42—44. L'ambassadeur de Prusse à Pétersbourg pensait aussi à la possibilité d'une entrée des Autrichiens en Moldavie pour forcer les Russes à partir; *ibid.*, pp. 46—47.

sion autrichienne<sup>1</sup>. De son côté, Frédéric II croyait que la Russie serait prête à s'entendre avec le Sultan pour prendre à l'Autriche la Transylvanie et les provinces voisines<sup>2</sup>. On avait même demandé le concours militaire de Frédéric, qui le refusa<sup>3</sup>.

Enfin, la décision du Sultan de combattre plutôt encore dix ans que de renoncer à la Moldavie et à la Valachie, ainsi qu'aux Tatars de Crimée, resta inébranlable<sup>4</sup>.

Une tentative du prince Manuel de revenir à Bucarest fut brisée par le général russe Fabriczany<sup>5</sup>. Maintenant, chez les Russes, il y avait, en première ligne, l'un des princes Cantémir, qui eut des succès importants<sup>6</sup>. Mais, considérant aussi le problème polonais, la question des pays roumains était déjà résolue par les Russes dans le sens qu'ils étaient prêts à les restituer. Comme place des négociations, l'impératrice, qui ne croyait pas que Jassy fût acceptable, proposait Ismaïl<sup>7</sup>.

Donc, tous les projets forgés par les Cours et les Cabinets ministériels étaient tombés, jusqu'au commencement de l'année, 1772, malgré tout ce qu'il y avait de rationalisme dans l'époque mais aussi de hardies rêveries diplomatiques; en même temps, le projet du grand État des orthodoxes « slovènes » qui seraient « libérés », celui d'un royaume pour le prince Henri de Prusse, le troisième: celui du duché vassal de la Pologne<sup>8</sup>, et, à côté, aussi le projet autrichien de rentrer en Olténie. Restait encore, pour avoir, au bout, le même sort le plan de la médiation russo-anglaise. En septembre, le roi Frédéric se déclarait pour la renonciation au démembrement

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 49, n<sup>os</sup> 1, 2.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 52, n<sup>o</sup> 1. Propositions autrichiennes pour la restitution des territoires occupés par les Russes; *ibid.*, p. 53, n<sup>o</sup> 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 58 et note 1.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 47—48, 49—50, 51—52.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 50, n<sup>o</sup> 2. Cf. V. A. Urechiă, loc. cit., pp. 382, 390—391, 393.

<sup>6</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 53—54; V. A. Urechiă, loc. cit., p. 400.

<sup>7</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 56—58.

<sup>8</sup> Pour l'idée de Frédéric de les céder purement et simplement à la Pologne, voy. Smitt, loc. cit., p. 31. Voy. aussi *ibid.*, p. 32; cf. *ibid.*, pp. 36—37.

de la Moldavie et de la Valachie arrachées à l'Empire Ottoman <sup>1</sup>.

Quand on apprit à Pétersbourg, à ce moment seulement, le traité secret austro-turc <sup>2</sup>, le désir de conclure ce qu'on appelait « la paix séparée » fut encore plus fort, ou, autrement, si les intrigues autrichiennes réussissent, on ira jusqu'à faire partir tous les habitants des pays roumains pour les coloniser en Russie, ainsi qu'on l'a fait dans la Nouvelle Serbie pour un certain nombre de Serbes, et ainsi toutes les forces russes pourront être employées pour un coup décisif <sup>3</sup>.

Dans ces circonstances devait s'ouvrir le congrès, et à savoir dans une localité sur cette terre même dont le sol avait été si discuté. Les Turcs n'acceptaient pas le lointain Ismaïl, malsain, offrant Giurgiu, Bucarest ou quelque ville voisine <sup>4</sup>. On finira par s'entendre pour Focșani.

Dès le mois de mars, on savait à Pétersbourg qu'il était question de donner la Moldavie à Grégoire Ghica, restituant au pays Hotin et Bender et que, ne pouvant pas obtenir l'indépendance des principautés, il faut au moins imposer aux Turcs, pour la Moldavie, — autre suggestion du même Ghica <sup>5</sup> —, les mêmes conditions sous lesquelles le pays s'est soumis jadis de son propre gré <sup>6</sup>. On reconnaît donc une tradition que nous avons rencontrée aussi chez les chroniqueurs, à l'occasion des négociations de la fin du siècle pré-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>2</sup> Le 10 septembre 1771, Frédéric croyait que, « si la Cour d'Autriche se déclare », elle aidera les Turcs à chasser les Russes de Moldavie; *ibid.* p. 42. De son côté, il était prêt à attaquer les Autrichiens en Moravie et en Hongrie, sur le Danube; *ibid.*, p. 48. Il était question d'arriver même jusqu'à la Tisa; p. 49. Des déclarations étaient faites aussi aux Autrichiens dans ce sens; *ibid.*, p. 50. Cf. *ibid.*, pp. 52, 60. La Russie se montrait prête à sacrifier ses prétentions sur ces pays (novembre; pp. 62—63). Confirmation prussienne; *ibid.*, p. 66. Voy. aussi *ibid.*, p. 105.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 59—60. Voy. aussi *ibid.*, pp. 61—62. Cf. de Smitt, loc. cit., p. 44.

<sup>4</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 64, n° 1; p. 66, n° 2.

<sup>5</sup> Que recommandait pour ce trône moldave, car l'union dont il avait rêvé n'était pas admissible, aussi le roi de Prusse; *ibid.*, pp. 66—67.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 65, n° 1.

cèdent, et cette tradition, s'étendant aussi sur la Valachie, se transformera, à un certain moment, en une invention patriotique de « capitulations » avec les Sultans. Mais on croyait encore à la possibilité de certaines prétentions autrichiennes sur les deux principautés, et non seulement sur la Serbie, qui pourrait être abandonnée <sup>1</sup>. De fait, comme il était question d'occuper par les armées autrichiennes la partie qui revenait à l'impératrice en Pologne, pays sur le compte duquel tout s'était arrangé, le principal ministre de Marie-Thérèse, von Kaunitz, demandait à l'ambassadeur de la Tzarine à Vienne de permettre le passage des troupes par la Moldavie. Ceci n'était cependant que le premier plan pour l'usurpation de la Moldavie Supérieure, que les Autrichiens appelleront Bucovine. Mais Panine croyait qu'on finira par reconnaître le caractère « impraticable » de cette « route » <sup>2</sup>. Pour radoucir les Russes, le même ministre autrichien montrait que le traité que sa Cour avait conclu avec les Turcs n'a pas été ratifié et qu'il a été laissé tomber par considération envers la Russie <sup>3</sup>.

Plus durables que les illusions des diplomates étaient cependant les espérances suscitées chez ceux qui, avec toute leur indécision, leur manque d'expérience, leur égoïsme de classe, représentaient les nécessités de vie et les aspirations d'avenir de la nation roumaine.

Comme on avait décidé de commencer le 7 août les négociations, qui devaient être vaines, de Focșani <sup>4</sup>, on élit des délégués pour représenter chacun des deux pays. C'était, de la part des Valaques, le métropolitite Grégoire, avec les archimandrites de St. Jean de Bucarest, du monastère du prince Michel, de Căldărușani, et, comme boïars, Michel Cantacuzène et Nicolas Dudescu, d'autres membres laïcs du conseil bucarestois s'y ajoutant <sup>5</sup>, et, du côté des Moldaves, ceux qui sont désignés plus haut. Des mémoires furent ré-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 67—68.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 68, n° 2.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, *Fragm.*, V, pp. 356, 371—378; *Doc.*, VII, pp. 93—94.

<sup>5</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., p. 408.

digés pour les représentants des Puissances médiatrices, que les boïars roumains appelaient, d'un terme turc, les «eltchis»<sup>1</sup>.

Les boïars de Moldavie ne nous ont pas laissé l'acte qui partit sans doute de leur délégation, mais nous avons celui des boïars de Valachie.

Ils attirent l'attention du représentant de la Prusse sur le fait qu'il est question d'« assurer le sort futur d'une nation », — donc beaucoup plus que les seuls intérêts de la noblesse, qu'on avait eus en vue au commencement. Gardant cependant la conviction que leur patrie restera sous « l'auguste princesse » qui était Catherine et dont les victoires sont glorifiées, étant considérées comme venant de la volonté même de Dieu, et jetant les paroles de condamnation les plus sévères contre les « tyrans » turcs, ils laissent glisser cependant à la fin la mention de « nos privilèges », ce qui montre que l'un des jeunes boïars, formé sous l'influence italienne, mais qui aura été employé aussi à la représentation du pays à la Porte, de sorte qu'il avait appris non seulement le turc, mais aussi les coutumes de la diplomatie étrangère, Jean Văcărescu, alors grand ban<sup>2</sup>, avait déjà rédigé, avec un certain art, les prétendus actes de capitulation de la part de Mircea I-er et de ce « prince Laiotă » qui est confondu avec Vlad l'Empaleur<sup>3</sup>.

Au représentant de l'impératrice Marie-Thérèse, de cette Autriche si avide de terres roumaines, on parlait des espoirs qui s'agitent dans « tout notre hémisphère », car il est question de « décider entre la liberté ou l'esclavage d'une partie importante de la chrétienté ». Et, ici, condamnant « l'usurpation perpétrée par les ennemis de la foi », on demande « de nous conserver dans nos anciens droits ». Avec une habileté notoire, qui pourrait venir du même jeune boïar ou de ce fils de Răducanu Cantacuzène, Jean, qui manifesterà, après vingt ans, les mêmes idées, est rappelée, et non

<sup>1</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 68, n° 3.

<sup>2</sup> Il s'était réfugié, en 1769, à Brașov; V. A. Urechiă, loc. cit., pp. 371—372.

<sup>3</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 485—487; autre forme, *ibid.*, pp. 490—491.

seulement pour la Valachie, mais pour « les principautés moldo-roumaines », la liberté de jadis, sous des princes indigènes, alliés à la Hongrie et à la Transylvanie, d'où ils ont toujours reçu des secours pour combattre contre les fréquents efforts que faisaient les Turcs pour les soumettre. Ayant dû capituler enfin, ces princes l'ont fait « dans des conditions importantes et utiles », qui ont été ensuite violées par les Turcs, en faisant disparaître l'armée indigène et en accroissant les impôts. Maintenant, on demande « de se détacher pour toujours de ce joug si déplorable »<sup>1</sup>.

Michel Cantacuzène apporta cependant et confia au même Autrichien ces actes de négociations de Șerban Cantacuzène, d'où ressort le souci de conserver les anciens privilèges du pays, mais, naturellement, dans ces documents il n'y a rien sur les « capitulations », d'une « découverte » si récente. Sur cette base, on demande « cet état d'indépendance vers lequel tendent tous ceux qui sont arrivés à en goûter la douceur ». On va jusqu'à accepter le point de vue autrichien que, par le partage de la Pologne, on a cherché « à mettre fin aux troubles qui déchirent l'État de la Pologne », « retenant nos voisins de continuer à travailler contre eux-mêmes et les forçant à devenir heureux contre leur gré et à suivre leurs vrais intérêts, desquels ils avaient été complètement détournés par un enthousiasme aveugle et par l'esprit de parti ». On ne manque pas de montrer quels pourraient être, pour les États autrichiens, les avantages d'un commerce avec ces pays. Et on demande, comme en 1716, qu'une délégation soit accueillie à Vienne<sup>2</sup>.

Les instances les plus énergiques furent cependant dirigées vers l'envoyé russe, Orlov, dont on connaissait le grand rôle dans la révolution grecque de Morée, de sorte qu'il pouvait être considéré comme un facteur actif de la délivrance des chrétiens<sup>3</sup>.

Ici encore, on conserve la certitude qu'« on vivra sous la domination immédiate de l'empire de Russie », rappelant le

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 487—488.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 488—490.

<sup>3</sup> M. Kogălniceanu, *Arh. Românească*, p. 257.

manifeste impérial, la réponse de la Tzarine, et on montre : « le désespoir qu'il y aurait de vivre encore dans notre pays », si l'ancienne domination pouvait revenir, mais, en même temps, on présente « les anciennes conventions », « les anciens droits ». Toute l'histoire du pays est interprétée comme étant dominée par l'incessante réclamation de ses privilèges.

Devant ce seul plénipotentiaire est précisée la forme que désirent les boïars pour l'avenir de leur pays : « Un prince de la même religion que nous », — mais, comme on le voit, non pas aussi nécessairement de la même nation, — « la protection des trois grands autocrates, celui de Russie, celui d'Autriche et celui de Prusse », — donc pas la domination russe de fait, mais l'indépendance sous une garantie européenne. On paierait aux Turcs, « à côté du symbole de la reconnaissance » envers les trois protecteurs, « la somme traditionnelle », par l'intermédiaire des ambassadeurs à Constantinople de ceux-ci, sans cependant avoir une correspondance directe et voir désormais des Turcs dans le pays. On déclare, du reste, de la façon la plus claire, que, devant l'annexion, qui commence à paraître douteuse, il y a aussi « cette seconde modalité ». Mais, tandis que dans les autres déclarations sont signés tous les boïars du Conseil valaque, le métropolite Grégoire en tête, avec ce Côme de Buzău, Roumain, qui avait été pendant quelque temps « régent », et avec ce futur évêque qui était pour le moment archimandrite seulement, Césaire, auquel on pourrait attribuer un certain rôle dans la rédaction de ces actes, paraissent maintenant seuls les initiés à ce secret, c'est-à-dire, à côté de ces membres du clergé qui sont en tête, Dudescu, Michel Cantacuzène et Dumitrachi <sup>1</sup>.

Le 30 août de l'ancien style, un mémoire minutieux, adressé à Orlov, contient les actes fabriqués à ce moment même : celui de « 1383 » ou « 1386 » ainsi que celui d'« environ 1460 ». Ils y ajoutent aussi des informations prises dans les écrivains byzantins, dans tel document du couvent de Tismana et dans la tradition, comme la prétendue défaite des Turcs, par Mircea, au village de « Cirolași », dans le district

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 492—495.

d'Ilfov. On indiquait l'origine de ces actes, dont celui de Mircea n'apparaît qu'en résumé, quand on ajoute que « tout cela peut être vu même dans les firmans qui ont été rédigés jusque pendant ces dernières années », et qui sont analysés minutieusement pour montrer qu'ils « qualifiaient le pays roumain comme autonome et indépendant ». Dans ces firmans, on relève le droit, observé jusqu'à Étienne Cantacuzène, de l'élection des princes. On rappelle, d'une façon exacte, les deux tentatives de détruire la vie roumaine du pays : sous l'ancien beg Mohammed et sous le vizir Mohammed Keupruli. On dénonce l'action des Turcs agissant selon leur caprice, qui commence seulement avec le règne de Nicolas Mavrocordato, et on passe dans la liste des abus des impôts comme le *dchaidché*, les *ouboudets*, les *koudoums* et autres. Pour chacun des princes valaques est noté ce qu'ils ont ajouté. On reconnaît ici l'expérience de trésorier faite par Michel Cantacuzène. Un paragraphe est consacré aux livraisons en nature, avec toutes les injustices qu'elles ont provoquées. Suit la spécification des usurpations de frontières, présentant une délimitation « du règne de Mircea<sup>1</sup>, de l'année 1512 (*sic*) », un firman envoyé sous Étienne Racoviță. Ce mémoire est la base la plus sûre pour connaître les obligations envers les Turcs qui les avaient sans cesse accrues, de sorte qu'elles en étaient devenues insupportables<sup>2</sup>.

D'autres demandes, sur la même base, viendront ensuite. Pour le moment, le développement, si important, des idées politiques de la noblesse roumaine s'arrête ici.

Mais il faut observer qu'une large connaissance de la situation politique en Europe se rencontre, en ce moment, aussi dans l'exposé, d'une forme toute pleine d'expressions grecques<sup>3</sup>, des circonstances dans lesquelles avait vécu le pays dès 1763, dues à « un ancien grand stolnic Dumitrachi »,

<sup>1</sup> Il doit s'agir de Mircea II.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 492—508.

<sup>3</sup> Mais aussi russes et italiennes. Des citations turques aussi. Il est curieux de voir comment ce boïar, qui aime plaisanter, cite aussi quelques proverbes roumains, destinés à qualifier ces abus : « en haut des étoiles, en bas des étoiles, pauvre peau, étend-toi ! » ; p. 367.

qui a été identifié d'abord avec un boïar Varlaam, mais des arguments de biographie ont été présentés pour prouver qu'il est question d'un autre, qu'on ne pourrait pas identifier<sup>1</sup>. Tel qu'il est, ce récit étendu est, de fait, le premier travail original d'histoire universelle en roumain, bien que des formes comme « sinior Genglin »<sup>2</sup>, pour l'ambassadeur de Prusse à Constantinople, von Zegelin, prouverait l'emploi d'un travail italien concernant cette guerre. Ici encore, sont traités d'une façon sévère les Turcs et « leurs coutumes »<sup>3</sup>. L'écrivain ressent de la douleur pour « les souffrances de notre malheureux pays, la Valachie »<sup>4</sup>. Il connaît la Moldavie aussi, parlant des marais qui sont près de la colline de Răbâia, en Moldavie<sup>5</sup>.

Les négociations, pendant quelque temps interrompues, avec une simple prolongation de l'armistice, furent reprises

<sup>1</sup> Éd. V. A. Urechiă, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 2-ème série, X, p. 360 et suiv. Cf. J. C. Filitti, *Cronicarul Dumitrache*, Bucarest 1933. Toutefois voy., à la page 392: « Il suffirait du témoignage de Mr. Dumitrache Varlaam, ancien grand medelnitchar, comme celui qui a été présent, et déjà avant que la guerre finisse il s'est enfui ». Mais, p. 398: « Moi-même j'ai lu la traduction ». C'est le ton ironique habituel du narrateur. Voy. aussi, p. 394: « Comme la paresse du Roumain »; « une bataille qui n'était pas honorable » (p. 409). Ou « maintenant il faut te voir, pierre qui fais se sauver les lièvres » (*ibid.*). Voy. aussi, à la page 395, l'aventure d'un Rouméliote. A la page 399: « les chiens de Bucarest jusqu'à un certain temps ont pris leurs quartiers d'hiver là ». A la dissolution du congrès: « En vain tu vins, en vain tu t'en vas » (p. 409). Tel Russe est présenté comme « une espèce de misérable dont on ne trouverait pas le pareil » (p. 409). L'auteur accompagne les Russes pendant leur campagne en 1773; p. 423. En 1774, il est dit qu'un acte turc a été traduit par « notre indigène Mr. Hadchi Dumitrache, ancien grand șătrar »; p. 447. A la première personne, l'écrivain se montre conversant avec les Grecs de Constantinople dans l'armée du vizir, p. 448. Il se rend ensuite à Constantinople; p. 449. Voy. p. 460: « moi-même, Dumitrache, ancien grand medelnitchar ». Il était à Constantinople pour la sixième fois; p. 464.

<sup>2</sup> Mais aussi « sinior Vrognard » (Brognard), à la page 365. P. 369: « *Publicité* de la guerre »; ou à la p. 406: *Convention*. Tous ces termes sont rendus en roumain d'une façon plus ou moins approximative.

<sup>3</sup> P. 365.

<sup>4</sup> P. 370.

<sup>5</sup> P. 368.

en automne, et Grégoire Ghica apparut pour ajouter sa connaissance des choses et des formes qu'il avait pu avoir plus que Scarlate Karadcha, qui avait remplacé, comme grand interprète de la Porte, Michel Racoviță, mort depuis peu <sup>1</sup>. On croyait cependant encore à la possibilité que les Russes accomplissent leur menace de transformer en désert les pays roumains <sup>2</sup>.

Cette prolongation fut continuée, sans médiateur, à Bucarest même, où siégea le congrès, et le délégué russe demanda pour les principautés l'amnistie, une exemption de tribut pour deux ans et la nomination à vie, pour la Moldavie, de Ghica <sup>3</sup>.

A ce moment, 15 janvier de l'ancien style 1773, les évêques et tous les hégoumènes, avec Damascène aussi <sup>4</sup> et avec Sophronius, les boïars d'un côté et de l'autre de l'Olt, contenant, avec ceux qui s'étaient mêlés jusque là aux négociations, aussi Démètre Bălăceanu, Démètre Panaiotachi, Nicolas Știrbei, Scarlate et Michel Greceanu, Étienne Prejbeanu, Constantin Argetoianu, Jean Căndescu, Étienne Bibescu, Matthieu Crețulescu, Hadchi Stan Jianu, Fotea Vlădoianu, Nicolas et Constantin Filipescu, Constantin Cocorăscu, Constantin Chrysoskouléo, Démètre le médelnitchar, mentionné dans la chronique dont il a été question, et d'autres plus petits, présentent aux Russes, comme étant ceux qui « représentent aujourd'hui le corps de leur nation », un nouveau mémoire, correspondant aux circonstances totalement changées. On rappelle toutes les grandes promesses du passé, ainsi que « la splendeur et la philanthropie, par lesquelles le saint sceptre impérial de Russie dépasse aujourd'hui presque tous les autres sceptres de l'Europe ». On demande de l'attention pour les familles compromises par leur attachement public, « trop public », pour la cause russe. « Tout le peuple veut du reste échapper au joug intolérable de la domination ottomane », pour passer au « gouvernement heureux de

<sup>1</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 69, n° 2. Cf. V. A. Urechiă, loc. cit., p. 395.

<sup>2</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 69, n° 1; p. 70, nos 2—3; p. 71, n° 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 71, note 3.

<sup>4</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., p. 397.

la Russie », sous « la reine qu'ils ont élue », la libératrice de « tant de peuples orthodoxes »<sup>1</sup>. Dans un autre mémoire, où il est question de « la libération de tous les chrétiens de la même foi et surtout de ces deux pays, Valachie et Moldavie », est soulevée, sous l'inspiration prussienne, l'idée de Frédéric II de faire de ces deux pays unis une seconde Courlande, sous la dépendance de ce qui était encore resté du royaume de Pologne. On ajoute, pour gagner le négociateur, que, dans des circonstances plus heureuses, on pourrait dédommager la Russie des dépenses de la guerre, et on donnerait quelque chose, sous la garantie russe, aussi au roi de Prusse, sous le titre de « protection ou de commerce », — donc on revient à la protection européenne. Comme le diplomate russe devait partir bientôt, il est prié d'accepter à côté de lui, comme « agent » du pays, l'un des boïars<sup>2</sup>.

Lorsque, à la rupture du congrès, on comprit enfin que la Russie n'entend pas conserver ces pays, les boïars les plus fidèles lui montreront que l'ultimatum donné aux Turcs « les jette dans un précipice de tristesse et de désespoir, voyant que leur pays revient entre les mains du tyran »<sup>3</sup>.

Le 15 avril, Obreskov quittait Bucarest et, de cette façon, mais non sans revenir, vers la fin de mai<sup>4</sup>, était fermée aussi cette seconde tentative de paix, les hostilités devant recommencer, pour forcer les Turcs, au moins en ce qui concerne la liberté des Tatars. Les combats reprirent dans la Dobrogea<sup>5</sup> et devant Silistrie, ainsi que sur d'autres points du Danube.

Cette campagne aussi n'eut pas le résultat décisif qu'on en attendait. Elle donna cependant des espérances aux boïars partisans de l'annexion. Ils rappelaient, avant que les hostilités recommencent en 1774, le 30 mars, les sacrifices qu'ils

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 509—512.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 512—514; autre forme, *ibid.*, pp. 532—535.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 516.

<sup>4</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., p. 446.

<sup>5</sup> A ces combats participe aussi le colonel Cantémir; *ibid.*, p. 444. Cette chronique ne mentionne pas l'exploit à Silistrie de Răducanu Cantacuzène.

ont faits pour la cause chrétienne et les souffrances qu'ils ont endurées, sans qu'il y eût eu parmi eux un seul traître. Ils manifestaient leur crainte de voir leur pays transformé en pachalik, « sous le prétexte qu'il n'y a pas de prince depuis tant d'années ». De pareils maîtres n'observaient, du reste, aucun traité. Et voici qu'à l'improviste, à côté de la perspective que les habitants pourraient être forcés de quitter la religion chrétienne elle-même, on mentionne la gloire qu'il y aurait pour l'impératrice à délivrer des hommes d'une si noble origine, « laissant aux descendants la réputation d'avoir sauvé les colons des Romains, vrais adorateurs de notre Sauveur »<sup>1</sup>. Celui qui a écrit ces lignes avait lu le livre, jusque là conservé en entier, du stolnic Constantin, et nous savons que Michel Cantacuzène, écrivant son mémoire pour la Cour de Russie, publié à Vienne en grec, s'appuyait sur un de ces chapitres. On demandait à Panine de revenir sur la concession concernant les principautés pendant le dernier congrès<sup>2</sup>. Et, dans le même style élevé, qui découvre une culture distinguée, on rappelle à Roumientzov la façon dont ont été divinisés « les capitaines » des Grecs et des Romains pour avoir ajouté à l'Empire de nouvelles provinces. Ici encore, l'idée même de la Dacie ressuscite : « en unissant avec l'Empire toute cette fameuse Dacie qui, jadis, était terrible, capable de vaincre les Romains, les Byzantins et les Turcs, et en cherchant à gagner les sympathies de tous les habitants, vous seriez plus digne que n'importe quel général ancien du titre de Dacique ».

En mai, la guerre avait été reprise dans la Dobrogea. Au même moment on demande à ce général d'admettre une nouvelle députation du pays à Pétersbourg. On enverrait « deux ou trois boïars et quelques représentants du clergé comme députés au trône impérial », pour demander, encore une fois : « la confirmation de la liberté sous le gouvernement sage et la puissante protection de Sa Majesté l'Impératrice »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 514—518.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 518—519.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 521—522.

Mais, bientôt, Roumientzov répondait au métropolite et à « tous les honorables membres du clergé et laïcs de toutes les classes de la principauté de Valachie », acceptant l'idée de cette députation, mais promettant seulement une protection capable de les assurer <sup>1</sup>. De fait, fut envoyé, en juin, avec une « pétition » vers l'impératrice elle-même, Michel Cantacuzène, et lui seul <sup>2</sup>.

Sans être arrivés à la victoire qu'ils escomptaient, les Turcs acceptèrent enfin le point concernant les Tatars. Aussitôt, ayant appris, en juillet, cette décision, les plénipotentiaires devant se rassembler dans un misérable village de cette Dobrogea, à Keutchuk-Kainardchi (c'est-à-dire « le petit sondeur de puits »), les efforts des boïars valaques, les seuls que nous connaissons, car, chez les Moldaves, il ne s'est trouvé personne pour former un dossier comme celui de Michel Cantacuzène, furent repris. De nouveau, on appela à l'aide Roumientzov et Obreskov, et même Panine, Patiomkine, Thernichev, et jusqu'à l'impératrice et l'héritier du trône <sup>3</sup> (17 juillet de l'ancien style). Le métropolite, qui, après le départ de Michel, était resté le chef du mouvement pour la politique d'annexion, envoyait, de son côté, l'archimandrite Philarète, qui sera son successeur <sup>4</sup>.

Cette fois, avait été repris le projet d'une Courlande roumaine, mais la pensée des boïars, qui cherchait dououreusement de tous côtés, s'était arrêtée aussi à l'idée de faire des principautés une république pareille à celle de Raguse, s'appuyant sur les anciens privilèges et sans aucune immixtion des Turcs <sup>5</sup>.

Le traité qui fut conclu contient seulement le retour à l'Empire Ottoman dans l'état qu'avaient les pays à l'époque du Sultan Mohammed IV.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 523—524, 529 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 524—525.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 524 et suiv., 529 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 526—529.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 533—535.

Sans tarder, les boïars valaques coururent expliquer quelle était cette situation. D'abord, élection du prince par le pays, avec la mention de tous ceux qui, à partir du prince Michel, étaient arrivés, de cette façon, à occuper le trône. Puis la liberté plénière de chaque action politique, après s'être rachetées une fois par an par le tribut, et on rappelait les guerres supportées par leur pays « avec la Moldavie, avec la Transylvanie, avec la Pologne, en leur propre nom ou comme allié ». Le tribut devrait être fixé à la somme, exclusive et définitive, de 125.000 thalers. Au prince doit être réservé le jugement, sans appel ailleurs, contrairement à ce qu'on avait fait tout dernièrement, et on ajoute qu'il ne faut plus payer « le prix du sang » pour les Turcs qui seraient tués dans le pays. Les boïars veulent qu'on respecte le droit d'asile et qu'on admette pour les Roumains qui passeraient chez les Turcs leur qualité nationale et leur costume, que le commerce des Turcs dans le pays se borne à visiter les foires, et encore ceux-ci devraient-ils apporter des lettres de recommandation de la part des pachas voisins. Qu'on ne permette pas à ces marchands et à d'autres Turcs d'avoir des serviteurs roumains, d'être établis et d'élever des maisons de prière. Qu'on n'admette pas le passage par le pays des Turcs, pachas ou autres. Que soit refaite l'échelle de commerce de Târgul-de-Floci. « Que les indigènes soient libres d'aller dans d'autres pays pour leurs études, comme, dans le passé, ils n'étaient pas retenus dans leur seule patrie ». On demande, sans penser aux prétentions et aux insolences, aux intrigues et aux complots qui pourraient en ressortir, la nomination, d'après le droit général accordé à la Russie par le traité, d'un consul à Bucarest et d'un vice-consul à Craïova, le prince lui-même ayant le droit d'entretenir, comme avant la guerre, un « agent » à Varsovie. Et ici s'ajoute un des voeux les plus importants, qui est relié à l'idée d'un pays reconnu comme vrai État: qu'il y ait cet « agent » au moins là, à Varsovie, « s'il n'est pas possible d'en avoir un directement à Pétersbourg »<sup>1</sup>. Puis, dans le mémoire adressé

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 537—540.

directement à l'impératrice, on demande la libération des captifs se trouvant chez les Turcs, l'admission à Constantinople d'un représentant roumain, et, enfin, autre illusion pour un meilleur avenir, « l'ambassadeur de Sa Majesté qui sera alors à Constantinople doit être écouté et avoir la liberté de défendre et d'appuyer les droits de notre pays, d'après les traités ».

Pour être encore plus sûrs, ces privilèges devraient être confirmés par des firmans, « pour être conservés dans les archives de la métropole du pays »<sup>1</sup>.

On a encore la demande de régler les droits que les boïars auraient « sur ceux qui sont établis sur les terres des couvents et de la noblesse ». Les pétitionnaires montrent que, autrefois, il n'y avait aucune limite : « les boïars jadis avaient tous les pouvoirs sur ceux qui résidaient sur leurs terres, et ceux-ci travaillaient tout ce qu'on leur demandait pour les besoins de ces maîtres, ceci n'étant pas limité au nombre de jours qu'on doit faire, mais tout était laissé à la bonne disposition chrétienne du maître ». Mais, puisqu'on a décidé que le travail de ceux qui se trouvent sur la terre étrangère soit seulement de vingt-quatre jours par an, « et maintenant on avait continué avec la coutume de douze jours, lorsque le pays était tombé totalement dans un état d'abus », on demande de revenir aux vingt-quatre jours précédents. Ceci pour que les boïars « ne soient pas dénués de l'aide qu'ils attendent du travail manuel (des paysans), car, ne leur demandant pas d'argent, nous ne les gênons en rien »<sup>2</sup>.

Restait maintenant le devoir d'assurer ceux qui avaient représenté, à tout risque, la cause chrétienne. On a vu que Michel Cantacuzène, qui avait demandé des certificats de la part des généraux russes, était allé à Jassy trouver Roumientzov dès avant la signature du traité, et il est fort intéressant de constater qu'avec lui venait aussi l'ancien archimandrite Césaire, qui était, dès le commencement de l'an-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 540, n° 48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 540—542.

née <sup>1</sup>, évêque de Râmnic. Michel Cantacuzène note que, alors aussi, il a présenté pour la seconde fois, la proposition d'une indépendance sous le protectorat commun de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Après son retour à Bucarest, il chercha à obtenir une nouvelle délégation à Pétersbourg, mais ne trouva plus le même état d'esprit chez ceux qui avaient collaboré avec lui. Il partit donc comme simple particulier en Russie, avec le fils cadet de Pârvu, Nicolas. Bien qu'il eût voulu revenir dans le pays, on lui donna là le conseil de s'assurer en s'établissant en Russie. Il obtint donc le titre de général-major et des propriétés qui pourraient l'entretenir: ayant vendu tout ce qu'il avait dans le pays, il se transporta donc en Russie, avec les plus proches de sa famille, une de ses filles devant épouser le major russe, d'origine grecque, Mélissino <sup>2</sup>. Il laissait en Valachie, ainsi qu'il le dit lui-même avec douleur: « six maisons bâties en pierre, dont deux à Bucarest, l'une à Afumați, une autre à Jilava, une à Filipești et une sixième à Măgureni, et près de chacune d'entre elles une grande église en pierre » <sup>3</sup>. Mais la princesse Catherine, veuve de Răducanu, était restée à Bucarest, ayant marié sa fille à Costachi, fils du ban Ghica, ses fils allant cependant faire une carrière chez les Russes <sup>4</sup>: ils reviendront dans le pays, après avoir goûté, pendant quelques années, de cet exil, en 1783 <sup>5</sup>.

Parmi ceux qui allèrent en Russie, il y a aussi cet Eugène Bulgaris, auteur d'une *Logique*, mais aussi traducteur de l'*Énéide*, qui avait été la gloire hellénique de cette école de Jassy, inspirée par l'Occident <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cipariu, *Acte și fragm.*, p. 229.

<sup>2</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 191—196.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 198. Voy. aussi *ibid.*, p. 201 et suiv.

<sup>6</sup> Voy. Litzica, *Mss. grecești*, pp. 349, 383—384 (il avait eu des rapports avec un Stevenson, avec un Pierre Leclerc de Rouen, qui écrit aussi d'Amsterdam); *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 307; Bées, dans *Jahrbücher*, VIII, p. 14 et suiv. Voy. aussi Pandéli M. Kontogiani, *Oi Έλληνες κατά τον πρώτον επί Αικατερίνης Β' ένοσοτουρκικών πόλεμον* (1768—1774), 1903, et Rodolphe Nicolai, *Geschichte der neugriechischen Literatur*, Leipzig, 1876.

Aussitôt après la conclusion du traité, un nouveau parti de fidélité envers les Turcs, qui revenaient comme maîtres, dut naturellement se former. Une autre « députation » fut élue pour aller chez le vizir et, s'il est possible, jusqu'à Constantinople. Comme le clergé et les grands boïars étaient si compromis dans les deux pays, on élut comme représentants deux modestes petits boïars : pour la Valachie, Dumitrachi le médelnitchar, celui qui a écrit la chronique de la guerre, et un ancien grand sloudchar, Constantin Cocorăscu, qui, tombant malade, fut remplacé par Hadchi-Stan Jianu, les représentants de la Moldavie étant Ienachi Cuza et un ancien grand pitar, d'origine grecque, Ianachi Chirico. Roumientzov les recommandait comme devant présenter, « de la part de toutes leurs communautés, leur hommage et leur humilité »<sup>1</sup>.

Les « pétitions » apportées par les Valaques tendaient à faire confirmer les anciens privilèges, mais la culpabilité pour leur violation et l'introduction des innovations est attribuée « au manque d'énergie de certains princes », trop souvent changés, et naturellement pas à la Porte elle-même. On avait demandé la « grâce » de celle-ci, mais sans résultat, encore à cause « de l'indifférence des princes du pays ». Ce qu'on demande aujourd'hui est donc seulement « qu'on restitue l'état de choses antérieur », qui serait confirmé par des firmans et des hatichérifs.

Pour préciser, on spécifie, ajoutant parfois les anciennes requêtes : élection des princes qui seront à titre viager, les successeurs devant résulter eux aussi d'une élection du pays ; réduction des charges à une seule, qu'on appelle, d'un terme plus récent, *dchaidché*, et ce tribut devrait être apporté par un boïar ; les princes jugeront sans appel ; le commerce turc sera réduit dans les limites qui conviennent à des étrangers recommandés par leur pays ; restitution des terres usurpées, entre autres dans la « Câșla du Vizir » et sur une autre propriété turque, Ciungul ; réfection de l'échelle de Târgul-de-Floci, interdiction des voyages politiques de la part des Turcs, et, si quelqu'un doit venir, qu'il paye ses dépenses ; « les an-

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., pp. 460—461.

ciens comptes ou les anciennes dettes » doivent être annulés; permission pour les Roumains de conserver au-delà du Danube, sous tous les rapports, leur qualité nationale; celui qui abandonnerait sa foi, et il ne peut pas rester dans le pays, doit liquider toutes ses dettes et renoncer à tout son héritage; interdiction d'acheter les brebis pour le chef des bouchers de Constantinople et aussi d'amener du bétail à paître sur tout le territoire, de Mangalia jusqu'à Jigălia; libération des prisonniers et amnistie plénière <sup>1</sup>.

De leur côté, les Moldaves, partagés en partis, le métropolitite lui-même étant annulé comme action dans cette lutte et considéré comme ennemi par le groupe, qui comprenait Manolachi Bogdan, Lupu Balș et des éléments nouveaux, comme Grégoire Crupenschi, Constantin Greceanu, Alexandre Neculce et Arghire, leurs adversaires étant l'évêque de Huși, puis Basile Razu, Jean Canta, Constantin Paladi, Constantin Balș et le spathaire Conachi <sup>2</sup>, intervenaient seulement pour les conditions générales que nous connaissons déjà <sup>3</sup>.

Nous savons d'une façon indirecte que, en rapport avec le désir d'élection des princes, la Valachie présenta Étienne Pârscoveanu, boïar olténien <sup>4</sup>. Mais, à peine les députés eurent-ils dépassé Silistrie, qu'ils apprirent la nomination des nouveaux princes. Pour la Moldavie, par les efforts des Russes et de la diplomatie prussienne, avait été nommé Grégoire Ghica, que les boïars valaques avaient accusé d'avoir présenté en 1770 un autre projet d'avenir, où tout était attiré vers le prince, aux dépens des boïars <sup>5</sup>, — le caftan fut donné

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., pp. 461—463.

<sup>2</sup> Voy. Théodore Codrescu, *Uricariul*, VI, pp. 219, 422, et V. A. Urechiă, *Istoria Romănilor*, I, p. 14, note 1, pp. 15—16, 20, note 1.

<sup>3</sup> Théodore Codrescu, loc. cit., pp. 219, 422.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, VI, p. 243; Denis, l'Éclésiarque, dans Papiu, ouvr. cité, II, p. 165; Sulzer, *Geschichte des transalpinischen Daziens*, II, pp. 90, 364; III, pp. 95—96, 349; (Michel Cantacuzène), *Ἱστορία τῆς Βλαχίας*, éd. des Tounousli; Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 537—538; Engel, *Neuere Geschichte der Walachei*, p. 36 et suiv.; Iorga, dans Hurmuzaki, X, p. LXVII.

<sup>5</sup> Iorga, *Gen. Cantacuzinilor*, pp. 200—201 : « Pour faire paraître la grandeur des princes et l'abaissement des boïars ».

à son fils, qui se trouvait avec sa mère à Constantinople<sup>1</sup>, — et, pour la Valachie, maître inattendu, Alexandre, fils de Jean Ypsilanti, le « Psiolu » de jadis, dont le nom avait été transformé ainsi à la façon classique, comme l'avaient fait les Callimachi pour leur ancien nom de Calmășul, en rapport avec la même nouvelle idéologie grecque. L'audience, au cours de laquelle les Turcs évitèrent les rapports avec le nouveau chargé d'affaires russe, Peterson, fut donc une formalité simple et vaine. Ce boïar qui aime à plaisanter, Dumitrachi, écrit: « Nous n'avons eu (de la part des Turcs) qu'un *péki*, c'est-à-dire « très bien »; les Turcs déclarèrent ensuite: « nous en avertirons le Très-Puissant Empereur », que de pareils « députés » ne pouvaient pas même voir, ainsi qu'avaient vu le métropolitain, les évêques, les hégoumènes et les grands boïars l'impératrice Catherine. Transportés d'une place à l'autre, — et Dumitrachi continue: « De cette façon, nous pûmes comprendre aussi la fin de notre affaire » —, ils furent retenus en pure perte pendant deux semaines, et, en fin de compte ils obtinrent des boïars de Bucarest l'ordre « de reconnaître Sa Majesté le prince comme maître, auquel il faut se soumettre, et que nous soyons, avec lui, zélés pour gagner les privilèges du pays ».

Ypsilanti était encore à Constantinople, et ainsi les envoyés de l'autonomie qu'on avait espérée eurent seulement l'honneur de figurer dans le cortège du nouveau prince, « avec les bien-aimés fils de Sa Majesté, les princes Constantin et Démètre, et les boïars de sa suite ». C'est en vain qu'ils attendirent d'être appelés par Peterson. Ils durent lui écrire, montrant ce que Roumientzov leur avait dit, tandis que, maintenant, « nous voyons que la Sublime Porte accepte certaines de ces demandes, mais, pour les autres, elle les recouvrira d'autres ombres, et pas comme le pays le demande, et avec cela on porte atteinte aux conventions qui ont été fixées entre les empereurs par les traités ». Et ils adressent cette sommation à celui qui, comme tous les siens, avait oublié tout un passé de promesses grandioses, sans cesse diminuées:

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, loc. cit., p. 463.

« Nous, nous ne sommes que des députés, et, du moment que vous, d'après les mêmes traités, avez le droit de parler et de rapporter pour le profit de notre pays, nous vous prions d'intervenir et de nous aider à gagner pleinement ce que demande le pays et, sinon, au moins insistez pour qu'on nous donne un hatichérif sur les dits chapitres, tels que les ont fixés les empereurs dans les traités »<sup>1</sup>. Ils ne se rendaient pas compte que le temps de l'oligarchie nationale était fini et que, ayant les mêmes intentions que Grégoire Ghica pour la Moldavie, Ypsilanti, un réformateur né, entendait que tout soit fait par le prince rétabli, et à savoir par le prince seul.

Renvoyés par Peterson à son secrétaire, Pisani, « le Français » (c'était un Levantin), qui « menait ce seigneur par le nez », les délégués durent entendre, au Stavrodrome, dans la compagnie des représentants de la Moldavie, la lecture, par Pisani, devant son chef, d'un simple firman de concessions dans le domaine financier. L'ironique médelnitchar Dumitrachi dit : « Je vis que presque toutes nos demandes étaient retournées. Et nous avons parlé assez et avons prié, mais sans aucun résultat, car ce secrétaire couvrait nos paroles de sa voix, disant que c'est bien, jusqu'à ce qu'il se mit en colère, surtout lorsqu'on lui a demandé la copie, pour l'examiner entre nous, ainsi qu'un bon chrétien nous l'avait recommandé. » Et il continue : « Alors, ils ont pris cet acte et s'en sont allés, lui et Pisani, l'interprète, à la Porte, et nous, bien qu'on nous eût dit de rester, pendant cette nuit, au Stavrodrome, nous ne les avons plus écoutés, et nous sommes revenus à Constantinople. Et, le lendemain, 17 décembre, de bon matin, les boïars représentants », — nommés par le prince, d'après le droit qu'il avait regagné —, « nous appelèrent à la Porte pour prendre congé du très haut vizir, qui s'adressa de cette façon : « Voici qu'on a satisfait vos demandes, et le prince ne sera pas changé sans un motif indiqué ou une grave erreur dûment prouvée. Soyez donc fidèles et soumis, solidairement, pour rassembler les habitants, afin qu'ils vivent bien à leurs places, et vous jouirez encore des actes de

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 464—465.

grâce de l'Empereur ». Chez le Réis-Efendi, le ministre des Affaires Étrangères, qui donne les mêmes conseils, ils virent confier, pas à eux, simples « esclaves », de nouveau, mais au nouvel interprète de la Porte, Costachi Mourousi, les deux hatichérifs : celui pour le prince et celui pour « les grâces » accordées au pays <sup>1</sup>.

Au retour, les délégués durent donc se contenter de faire imprimer à Bucarest, dans la typographie du métropolitite Grégoire, le « hatichérif du très-puissant Empereur, Sultan Hamid », notant, malgré la mention « du premier règne » d'Alexandre Ypsilanti, qu'il a « été accordé par les prières du pays, envoyées par ses députés, Mr. l'échanson Stan Jianu et Mr. le médelnitchar Dumitrache, et même », — et cela était certainement un grand acte de courage, — « par la recommandation du très-haut maréchal de camp, Pierre Romantzov, devant le très-glorieux seuil de l'Empire, aussitôt après la conclusion de la paix entre l'Empire russe et la Porte ottomane » <sup>2</sup>.

Ainsi commencèrent en février 1775, les deux règnes accordés de nouveau par les Turcs.

On avait donc fini avec un programme de résurrection nationale, mais aussi, après la désillusion causée par la conduite des généraux et des diplomates russes, avec l'idéal de l'annexion à la grande Puissance orthodoxe.

Les Moldaves devaient goûter aussitôt, en ce qui concerne l'intégrité de leur pays, qu'ils rêvaient de pouvoir étendre par dessus la raïa turque, avec Bender et Hotin, le résultat d'une fidélité enthousiaste et permanente.

En effet, malgré l'inimitié entre Russes et Autrichiens qui, à un moment, semblait devoir conduire à une nouvelle guerre, les premiers, les généraux, avec ou sans l'approbation des diplomates et l'acquiescement de l'impératrice, vendirent aux armées de Marie-Thérèse, qui cherchait « la voie », dont nous avons parlé, vers la Galicie polonaise, toute la partie septentrionale de la Moldavie.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 464—465.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 206, n° 386.

On a vu qu'aux négociations de la paix de Pojarevac, il avait été question de prendre aussi toute la région montagneuse de la Moldavie, du district de Putna et la Vrancea, par Caşin, Comăneşti, Tazlău et Ocna, par Neamţ, jusqu'à Dorna, et de là à Câmpulung<sup>1</sup>. La carte des usurpations autrichiennes dans cet autre pays roumain était tracée d'une main hardie par le général Stainville, dès ce moment.

Buccow, dictateur en Transylvanie, reprit, en 1761, l'idée. Il demandait à l'internonce de prétendre que les Turcs « restituent » une étendue égale à deux comtés, qui auraient été « arrachés injustement par les Moldaves », mais « avec le moins de bruit possible, pour gagner le plus qu'on peut », distribuant aussi des cadeaux aux Turcs influents, — procédé qui a été suivi maintenant, en 1774—1775<sup>2</sup>. Le représentant de Marie-Thérèse à la Porte déclara cependant que le temps n'est pas encore venu de faire une pareille intervention<sup>3</sup>. Alors, le gouverneur militaire de la Transylvanie, se borna, pendant plusieurs années à de petites réclamations de frontière<sup>4</sup>. Et, pendant ce temps, toujours « sans bruit », on avait procédé à certaines transpositions « des aigles »<sup>5</sup>.

En 1771, l'opposition décidée entre la Russie et l'Autriche ayant cessé, Panine donnait à Lobkowitz l'assurance que, si on ne dérange pas l'impératrice Catherine dans ses débats avec les Turcs, on pourrait donner à Marie-Thérèse les deux pays roumains, étant libre d'y établir quelque prince obligé, comme Albert de Teschen<sup>6</sup>, ou n'importe quel autre prince chrétien à son gré<sup>7</sup>. Plus loin aussi, on constate la disposition de faire, au besoin, à l'Autriche une concession dans ce sens<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Voy. plus haut.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Callimachi*, II, pp. 429 et suiv., 437—438, n° 57.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 441—442, n° 60.

<sup>4</sup> Voy. Iorga, *Histoire des Roumains de Bucovine*, 2-ème éd., 1931.

<sup>5</sup> Hurmuzaki, VII, p. 99.

<sup>6</sup> Arneth, *Letzte Regierungs-Jahre Maria-Theresiens*, II, Vienne, 1877, p.

310. Voy. aussi *ibid.*, pp. 311—312, 314.

<sup>7</sup> Iorga, *Acte şi fragm.*, II, p. 45 (rapport de l'ambassadeur de Prusse).

<sup>8</sup> Arneth, ouvr. cité, pp. 318—319. Voy. aussi Hurmuzaki, VII, p. 86 et suiv.

De fait, l'âme religieuse de l'impératrice-reine était, en 1772, contre l'idée de dépouiller le Sultan ami, dont on avait reçu une somme si importante pour l'aider; elle voudrait plutôt la Serbie et la Bosnie dont, pour le moment, il ne peut pas être question. Et puis, ces pays roumains sont pauvres, malsains, très peu habités: la Pologne pourrait les prendre, si elle le veut. Si Marie-Thérèse les prendrait elle-même, ceci signifierait « désavouer les trente ans de règne et s'exposer à la désapprobation de l'Europe entière ». « J'ai honte de me montrer ». Mais ses ministres, tout disposés aux annexions, en jugeaient autrement, et même celui qui avait la voix décisive, le fils de l'impératrice, Joseph II<sup>1</sup>. Faut-il donc demander qu'elle sacrifie sa bonne réputation pour un avantage aussi misérable que la Valachie et la Moldavie? « Qui pourrait lui prêter foi après un pareil geste<sup>2</sup>? »

Mais Joseph avait pris sur lui toute l'affaire, ce nouveau Marc-Aurèle, qui déclarait, sur son lit de mort, qu'il a fait tout son devoir.

Au commencement de l'année 1773, il fait un de ces voyages en Transylvanie au cours desquels il cherchait à connaître ses sujets, parlant au dernier des paysans dans la langue de sa nation sur ses besoins. De Reghin, le 15 janvier, il expose à sa mère le moyen par lequel, d'après lui, on pourrait gagner « ce coin » dont on sent le besoin pour les communications avec les nouvelles acquisitions en Pologne, la Pocutie de l'héritage des anciens princes moldaves, pays qui, cette fois aussi, paraissait être fatal pour l'intérêt du pays: « J'ai fini de voir le Ciuc et le Gurghiu, avec tous les passages en Moldavie, et une partie du terrain réoccupé », c'est-à-dire usurpé, « qui est un vrai désert couvert d'arbres les plus beaux, mais qui pourrissent, n'ayant pas été employés. Il est certain que, en restituant ces régions, qui sont assez étendues, mais, lorsqu'elles ne sont pas défrichées et habitées, de peu de valeur, aux Moldaves, on pourrait gagner ce coin qui atteint la Transylvanie, le Maramourèche et la Pocutie. » Il

<sup>1</sup> Arneth, ouvr. cité, pp. 358—360, 364 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*

apprécie ainsi la valeur de la partie de la Moldavie qui devrait être gagnée de cette façon, sous le rapport économique et sous celui des communications militaires, qui, n'étant pas mentionnées en première ligne, n'étaient donc pas essentielles. On lui avait même dit que la région, — et il y aurait une seule explication: celle de l'existence de la fabrique de drap, avec des ouvriers allemands, — « s'appelle déjà le Cercle allemand de Cernăuți », « *Der Deutsche Cîrnatou-Cercle* ».

Cette région, qu'il étend jusqu'à Zaleszczyk, « vaut, au point de vue militaire et politique », — et ici l'ordre des valeurs est inversé —, « au moins autant que la Valachie cis-alutaine » (ce qui signifie: de l'autre côté de l'Olt). Enfin, puisqu'on a commencé « l'affaire », elle doit être complétée, pour qu'elle n'échoue pas, avec « ces bagatelles », qui sont cependant « essentielles ». Sous ce rapport, Kaunitz doit être poussé à commencer une action <sup>1</sup>.

Donc, l'acte infâme d'avoir arraché, par corruption, à un allié duquel on avait reçu un salaire pour le concours militaire, toute une province, présentée sous une fausse lumière, et ceci tout en accumulant les pots-de-vin, est, alors que Marie-Thérèse disait avec amertume qu'elle laisse marcher les affaires comme elles le peuvent, car elle n'a pas le pouvoir de les conduire <sup>2</sup>, dû à l'imitateur de l'avidité et du cynisme de Frédéric de Prusse.

Aucune suite ne fut donnée, pour le moment, à cette question ténébreuse. Mais, aussitôt après la conclusion d'un traité par lequel Catherine restait les mains vides, Kaunitz écrit à Lobkowitz qu'il doit intervenir dans la question de la nouvelle annexion à faire. On montrera aux Russes qu'il n'est question que d'une ancienne discussion de frontières, que par elle on empêcherait l'étendue de maladies contagieuses, — et ce serait donc un simple « cordon » sanitaire, d'où le nom de « Cordun » et de « Cordaneni » pour ce que l'hypocrisie officielle appellera « Bucovine » et « Bucoviniens »,

<sup>1</sup> Arneth, ouvr. cité, pp. 613—614.

<sup>2</sup> *Ibid.*

— que le territoire en question dépend de la Pocutie (!). On a commencé, du reste, déjà la « mutation des aigles », et, après cela, on négociera avec les Turcs <sup>1</sup>, auxquels on pourrait offrir, d'après l'ancien projet de Joseph, la partie usurpée jusque là dans les montagnes à l'Ouest de la Moldavie <sup>2</sup>.

A Pétersbourg, malgré les offres qui avaient été faites autrefois aux Autrichiens, Panine, qui n'avait plus besoin d'un appui ou même d'une tolérance de leur part, trouvait que cet envahissement de territoire représentait « une avidité et une fausseté inconvenantes » <sup>3</sup>. Mais, de son côté, Roumientzov en avait été averti, et, pour des motifs qu'on peut facilement deviner, il n'avait rien à objecter à la prise de possession par les Autrichiens, aussitôt que ses troupes se seront retirées <sup>4</sup>. Il déclarait que, la guerre étant finie <sup>5</sup>, l'affaire ne le regarde pas, et, au fond, « sa Cour aurait voulu que la Cour autrichienne occupe toute la Moldavie » <sup>6</sup>. On chercha, dès le début, à gagner aussi Grégoire Ghica, et celui-ci, ne suspectant pas ce qu'on prépare, se montrait reconnaissant pour l'attitude de l'internonce à son égard, assurant qu'il servira, dans la limite de ses moyens, Thugut, l'internonce à Constantinople, qui avait été déjà le délégué aux négociations de Focşani <sup>7</sup>.

Quant aux Turcs, ils protestèrent aussitôt que, avant même l'installation de Ghica, le Conseil de Jassy avait fait son devoir en avertissant la Porte <sup>8</sup>. Dès le premier pas, lorsque les militaires autrichiens avaient paru, en été, avec leurs instruments de délimitation, le boïar Georges

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 479—481; Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 76, n° 1, 87—89.

<sup>2</sup> Arneht, ouvr. cité, pp. 481—482.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 77.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, VII, pp. 106—107, n° LXVII.

<sup>5</sup> La déclaration, dans le livre de Werenka, *Bukowina's Entstehen und Aufblühen: Maria-Theresiens Zeit, l. Th., 1771—Juni 1725*, Vienne, 1892, pp. 113—114, 131.

<sup>6</sup> Hurmuzaki, VII, p. 165. On lui avait donné, avec une tabatière en or, 5.000 ducats; *ibid.*, p. 133.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 105, 108, n° LXIX.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 109—110. Les Autrichiens avaient des rapports secrets avec le grand interprète Ypsilanti; *ibid.* et pages suivantes.

Beldiman et le staroste de Cernăuți, qui était un Sturdza, demandèrent, par écrit, l'ordre en vertu duquel ils étaient venus, la raison pour laquelle ils font avancer les soldats et fixer les signes trigonométriques, et on leur répondit que c'est la décision de l'empereur, qui veut arrêter la contagion de la peste et l'entrée des vagabonds, et ils allaient jusqu'à demander qu'on leur présente une carte <sup>1</sup>. Des officiers prétendaient, dans leurs mémoires, que cette région avait été jadis polonaise, se rapportant à certains documents entre les mains des boïars et à la déclaration du staroste Imbault de Manthay, qui avait été gagné, lui aussi, mais, bien entendu, il y avait une confusion avec ce qui s'était passé à l'époque de l'occupation par Sobieski <sup>2</sup>. Pour gagner la population, on employait des Transylvains roumains, du deuxième régiment de garde-frontière <sup>3</sup>.

Jusqu'au bout, l'attitude de la Turquie, comme telle, n'a pas changé, mais, aussi avec le concours de l'interprète Mourousi, on travaillait auprès de certains facteurs politiques pour leur offrir des avantages personnels, dont la somme a été fidèlement conservée à l'histoire par les précisions financières de la bureaucratie autrichienne. Bon connaisseur de plusieurs psychologies nationales, Frédéric II écrivait, en décembre 1774: « Pour ce qui est des extensions de l'Autriche en Moldavie, je crois, sans me tromper, pouvoir faire le pronostic que la Porte n'en fera point éclater sa sensibilité, et y acquiescera plutôt que de s'y opposer ouvertement » <sup>4</sup>.

Mais nous connaissons trop peu ce qui intéresserait le plus: l'attitude du pays lui-même, car nous n'avons que la correspondance de ces officiers autrichiens mêlés à l'affaire

<sup>1</sup> Werenka, ouvr. cité. Le pacha de Silistrie fut averti lui aussi; *ibid.*, p. 130.

<sup>2</sup> *Ibid.* Un autre rappelait qu'à une certaine époque la Pologne avait été en possession de tout le territoire, jusqu'à la Mer Noire; *ibid.*, pp. 64—65. Cf. *ibid.*, p. 83.

<sup>3</sup> Werenka, ouvr. cité, p. 138.

<sup>4</sup> De Smitt, loc. cit., p. 207. Cf. *ibid.*, pp. 213—214: il recommandait aux Russes de ne pas retirer leurs troupes jusqu'à la ratification de la paix.

que Kaunitz lui-même qualifie de « vilaine » : un Barco, un Mieg, un Seeger <sup>1</sup>.

Quant à l'opposition des Russes, elle manqua de décision ; les efforts anglo-prussiens, que redoutait Thugut, ne se produisirent pas. Une médiation française ne fut pas poursuivie ; du reste, étant donnés les rapports de parenté avec la dynastie française, elle ne pouvait qu'être amicale envers l'Autriche <sup>2</sup>.

Dans les arguments autrichiens, on n'oubliait pas la mention de l'anarchie, réelle, des « volontaires » <sup>3</sup>. On ajoutait, du reste, que tout ce terrain ne représentait que « les vraies frontières de la Pocutie <sup>4</sup> ! Frédéric II, qui s'entendait à de pareilles affaires et était tout prêt à s'étendre lui-même en Pologne <sup>5</sup>, se contenta d'observer que l'Autriche est toujours comme cela : « Elle a toujours le désir de s'augmenter sans cesse et de filouter (*etwas wegschnappen*) quelque chose à ses voisins » <sup>6</sup>.

Dans ces conditions, les exécuteurs zélés des ordres impériaux descendaient d'un côté du Séreth jusqu'à la ville de Roman, de l'autre jusqu'à Botoșani <sup>7</sup>. Ils se surpassaient dans leurs efforts d'étendre continuellement ce « district », qui, au commencement, ne devait comprendre que les régions autour de Suceava et de Cernăuți, sur toute la richesse des splendides monastères d'art et des monuments créés par les anciens princes et boïars <sup>8</sup>. De leur propre initiative, ces commandants, comme le Hongrois Splényi, qui était à leur tête, publiaient des manifestes par lesquels on demandait aux habitants de ne plus se soumettre aux injonctions des Turcs <sup>9</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, *passim*.

<sup>2</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 94—95.

<sup>3</sup> Hurmuzaki, VII, p. 110.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>5</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 39, n° 2.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 94—95, 99, n° 2. Il ne croyait pas que les Turcs soient capables de s'adresser à lui ; *ibid.*, p. 95, n° 3. De son côté, Catherine II se contentait de manifester son indignation devant « l'avidité de l'Autriche » ; *ibid.*, p. 110, n° 2.

<sup>7</sup> Hurmuzaki, VII, p. 128 et suiv.

<sup>8</sup> Werenka, ouvr. cité, p. 124.

<sup>9</sup> Hurmuzaki, VII, p. 122.

Mais un sentiment religieux et national en même temps se manifesta aussitôt chez les Turcs de Constantinople. Les oulémas (étudiants en théologie turcs) se placèrent, le moufti en tête, comme représentants de ce mouvement. Ce fut seulement alors, en mars 1775, que se produisit le retour sur eux-mêmes de la part des usurpateurs, qui se demandèrent si « ce district moldave ou cette Bucovine » (la « Bucovine » ne signifiait et représentait qu'une « forêt de hêtres ») ne devrait pas être cependant définie, en en restituant même une partie aux Turcs dépossédés<sup>1</sup>, car il n'était question que d'eux, l'existence d'une nation roumaine, d'un État de la Moldavie, étant totalement ignorée. L'impératrice en arriva à écrire ces paroles, qu'on ne peut pas oublier: « Dans les affaires moldaves, nous n'avons nullement raison . . . Je confesse ne plus savoir la façon dont nous en sortirons; nous le ferons difficilement d'une façon honnête, et je suis peinée de ne pouvoir l'exprimer qu'en paroles » (4 février 1775)<sup>2</sup>.

De son côté, le nouveau prince, aussitôt arrivé, avait fait demander aux Autrichiens leurs intentions, et on lui répondit, vers le mois de janvier, que tout est arrangé déjà avec la Porte elle-même<sup>3</sup>. Il continuait cependant à envoyer des informations sur les usurpations qui continuaient, montrant qu'elles contiennent la partie la plus fertile du pays et que les habitants demandent à être aidés contre cette violation de la paix: faudra-t-il donc que les Moldaves se défendent seuls ou s'adressent à d'autres?, — et certainement il en aura écrit, dès lors, aux Russes. On croyait même que Ghica s'était rendu chez Roumientzov avec une députation de boïars<sup>4</sup>. On avait demandé, de fait, l'appui des Russes, qui répondirent qu'après l'évacuation du pays ils n'ont rien à dire<sup>5</sup>. Les boïars voulaient envoyer aussi une ambassade à la Porte, et Ghica signalait, en mars, la troisième « mutation d'aigles », qui allait

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 176—177.

<sup>2</sup> Arneth, ouvr. cité, p. 489.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 94, n° 1.

<sup>4</sup> Hurmuzaki, VII, p. 113.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 140.

jusqu'à la bourgade de Baia et au monastère de Slatina<sup>1</sup>. Si Yacovaki Rhizo, le principal représentant de la Moldavie à la Porte, était d'opinion que les choses ne doivent pas être trop tendues, ses collègues roumains ne voulurent pas se laisser convaincre, et, de concert avec eux, travaillaient aussi les délégués moldaves qui se trouvaient encore à la Porte<sup>2</sup>. Et le moufti déclarait à ces représentants que le Sultan préférerait faire une guerre que se laisser vaincre ainsi<sup>3</sup>. Le principal représentant de la Moldavie à la Porte demandait une réponse que les Turcs aurait faite si la Russie les avait aidés, — mais ce pays était incapable de recommencer la guerre, et surtout devant l'armée fraîche des Autrichiens<sup>4</sup>. Il est certain que par Ghica on savait à Constantinople, en avril, que le territoire occupé « représente en longueur trente heures et en largeur dix, quinze et jusqu'à dix-sept ». Mais voici que maintenant la Porte lui faisait connaître qu'elle serait disposée à céder une bande de communication avec la Pocutie, le prince lui-même devant en fixer les limites<sup>5</sup>. Les dignitaires turcs déclaraient que, comme aucun appui ne vient de nulle part, une pareille décision s'impose pour pouvoir conserver une paix qui était si nécessaire<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 142. Rhizo déclara n'être pas solidaire avec Ghica, pensant à sa propre situation; *ibid.*, p. 143. D'autres tentatives de Ghica de se montrer ami des Autrichiens; *ibid.*, p. 148, n° LXXXVIII.

<sup>2</sup> *Ibid.* Ghica préparait aussi une carte; *ibid.*, p. 114. Il conservait en apparence de bons rapports avec les Autrichiens, par le moyen desquels il aurait voulu gagner que les fortifications turques de Hotin soient rasées; Hurmuzaki, VII, pp. 117—118, n° LXXIV. Voy. aussi *ibid.*, p. 123. Une lettre plus ancienne, de novembre 1774, de Ghica reçut une réponse seulement en janvier, après la lettre qui n'a pas été conservée par l'internonce; *ibid.*, p. 127, n° LXXVIII.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 98, n° 2.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 100—102. Les Russes, restant à Hotin, empêchèrent son occupation par les Autrichiens; *ibid.*, p. 103, n° 1. Mais au mois d'avril déjà les Turcs étaient dans la forteresse; *ibid.*, pp. 108—109, 110—111.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 108. Lettre de politesse adressée par Ghica au roi Frédéric; *ibid.*, pp. 109—110.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 110, n° 3.

Renonçant au projet, qu'on lui attribuait, d'essayer aussi des annexions en Olténie et en Serbie<sup>1</sup>, Kaunitz, qui faisait confier, officiellement, à peine, le 21 février à Thugut la mission de négociier sur « les frontières de la Pocutie », ce qu'il avait jusque là soigneusement évité<sup>2</sup>, en arriva à imposer aux Turcs la convention du 7 mai 1775<sup>3</sup>, par laquelle l'Autriche obtenait ce qu'elle avait désiré. Ayant soin de mentionner les anciennes discussions de frontières avec la Moldavie et se réservant ainsi la possibilité d'aller plus loin dans ses prétentions territoriales, elle gagnait « la ligne de communication » qu'elle avait réclamé, tout en parlant seulement d'une façon générale des « terres comprises entre le Dniester, les frontières de la Pocutie, de la Hongrie et de la Transylvanie » correspondant à une carte que les Turcs avaient consenti à accepter et sur laquelle on ne trouve qu'un nombre quelconque de « villages », parmi lesquels se trouvait aussi la bourgade, importante, de Cernăuți.

Bien avant cette convention, entre celui qui usurpait et entre celui qui cédait un territoire ne lui appartenant pas, Ghica avait pensé au moyen propre à réduire l'étendue de ce territoire, étant lui-même nommé comme un des commissaires chargés de la délimitation, et c'est pourquoi il écrivit, par le moyen de Rhizo, et directement à l'internonce, qui a pris soin que cet acte ne soit pas conservé, qu'il est prêt à servir les Autrichiens, son intervention dans le sens contraire n'ayant été que de pure forme : ainsi en avait agi, avec les mêmes intentions, Jean Mavrocordato, lorsqu'on discutait la paix de Pojarevac<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Hurmuzaki, VII, p. 119. Mais il était question d'une rectification à Orșova et de la navigation sur le Danube; pp. 120—121.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 139, n° LXXXIV.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 157 et suiv. La ratification autrichienne se produisit le 6 juin; *ibid.*, pp. 175—176, n° CII. Celle du grand vizir; pp. 189—190, n° CXII.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 123, 130—131. Mais ses vraies intentions n'échappent pas à Kaunitz; *ibid.*, pp. 133—134. Il met en perspective, pour le prince aussi, les « proportionierte Verehrungen »; *ibid.*, p. 134, n° LXXXI; cf. *ibid.*, p. 142. La lettre de Ghica, datée du 12-23 février, est d'un contenu vague; *ibid.*, p. 134, n° LXXXII. Thugut aussi croyait découvrir que Ghica poursuit la réduction au minimum d'une cession qui s'était montrée inévitable; *ibid.*, p. 136. Rhizo

Aussitôt après la conclusion de cette convention, Ghica était averti par Thugut, le seul qui était en correspondance avec lui, concernant cet acte, qui lui produira certainement, — quelle ironie ! —, une « sincère satisfaction »<sup>1</sup>. Dans sa réponse, le prince de Moldavie emploie le même ton, mais il parle, deux fois, de « la perte considérable » causée à la Moldavie<sup>2</sup>. Et Rhizo fut chargé d'intervenir pour que au moins Suceava, l'ancienne capitale des princes de Moldavie, soit conservée au pays<sup>3</sup>.

L'espoir de Ghica qu'il pourrait être nommé commissaire pour la délimitation s'avérait être vain. On nomma un ancien surveillant de bâtiments, Tachir-Mehmed<sup>4</sup>, et on lui envoya aussitôt le pourboire autrichien<sup>5</sup>.

Donc Thugut eut à se plaindre aussi dans la suite de « l'opiniâtreté » avec laquelle continuent à conduire la résistance contre l'usurpation « les Moldaves et toutes les autres créatures de Ghica »<sup>6</sup>. Ils avaient devant eux comme représentants de l'Autriche les officiers Barko, Jenisch et Mieg, ce dernier étant le plus expérimenté en matière d'usurpation et de falsification des cartes<sup>7</sup>. On denonça, dès le début, la trahison de Tachir-Mehmed, qui tardait à arriver sur la

devait excuser l'envoi par le prince d'une nouvelle carte et de certains actes; *ibid.*

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 169—170, n° xcviij.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 170, n° xcix.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 173, 175. On lui répondit que lui, Thugut, ne peut pas se mêler à cette affaire et qu'il n'a aucune confiance dans la sincérité de Rhizo et de son gendre, le prince; *ibid.*, pp. 173—174. Il insistait pour qu'on ne donne aucune gratification au « Grec » de Moldavie, qu'il couvre d'injures. Peut-être cependant pourrait-on donner quelque chose à Rhizo lui-même, ce qui fut fait; *ibid.*, pp. 201—202, n° cxx.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 472 et suiv., n° ci.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 181, 191—192. Un poignard précieux pour le ministre des Affaires Étrangères; *ibid.*, pp. 182—183, n° cvij.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 179. Au contraire, Constantin Mourousi, le grand interprète, encaissait 10.000 piastres; *ibid.*, p. 180, n° cv. Il intervenait pour les possessions de son beau-frère en Bucovine; *ibid.*, p. civ. Aussi pour un emprunt à son frère Alexandre; *ibid.*, p. 199, n° cxvij; cf. *ibid.*, pp. 202—203, n° cxxi. Cf. le n° suivant.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 187.

frontière<sup>1</sup>. Ghica chercha à lui adjoindre, pour la surveillance, sinon pour exercer une influence, un de ses intimes, Lucachi della Rocca, homme sûr et intelligent<sup>2</sup>. Car, du côté des Autrichiens, il était question maintenant de modifier, non pas d'après la convention, mais d'après la carte autrichienne, la frontière, de façon à y faire entrer aussi les parties occupées après la conclusion de la convention<sup>3</sup>. Ghica réussit enfin à gagner Tachir, qui, après avoir encaissé la récompense offerte par les Autrichiens, déclarait que « les affaires de ces gens-là sont un mélange de tromperie » (*un composto d'inganni*), car « leur façon (de négociier) est appuyée sur leurs mensonges, de sorte qu'il vaudrait mieux rompre »<sup>4</sup>, et, le 10 novembre, ce rapport produisait son effet, car les Turcs protestèrent en toute forme<sup>5</sup>. Le pacha de Hotin aussi, influencé par Ghica, défendait honnêtement les intérêts du pays<sup>6</sup>. Car il était question de pas moins de quarante-six villages<sup>7</sup> ! Il fallut donc demander aux Turcs un nouveau firman pour une nouvelle cession<sup>8</sup>.

Ainsi les discussions continuèrent-elles au-delà de l'année 1775, où on croyait que, par quelques présents, tout avait été déjà réglé<sup>9</sup>. Ce fut seulement le 12 mai 1776 qu'une nouvelle convention consacra toutes les usurpations, anciennes et récentes<sup>10</sup>. Les efforts de tout un pays, sous la conduite d'un prince qui le connaissait depuis longtemps et qui avait fait à tous les points de vue tant de bien, n'avaient pas

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 202, n° CXX.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 205, n° CXXIII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 204, n° CXXII.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 209, n° CXXVI (lettre du Turc adressée au prince, envoyant en même temps son rapport à la Porte).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 214—216, n° CXXXI. Rapport du pacha; *ibid.*, pp. 225—227, n° CXXXVII.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 215 (rapport du médelnitchar Ienachi, représentant de la Moldavie auprès du pacha de Hotin).

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 224—225, n° CXXXV.

<sup>9</sup> Les procès-verbaux de la commission; *ibid.*, p. 255 et suiv.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 277 et suiv., n° CLVIII; V. A. Urechiă, ouvr. cité, II. Thugu se déclarait maintenant satisfait de Ghica; Hurmuzaki, VII, p. 283.

réussi. On détachait de la Moldavie 10.000 kilomètres carrés, avec 75.000 habitants, dans leur immense majorité des Roumains, presque pas de Juifs, et avec des Ruthènes, qui s'étaient glissés au Nord du Pruth, où ils ne représentaient cependant qu'une minorité, prête à se romaniser lentement, et cette romanisation sera empêchée par cette domination autrichienne elle-même <sup>1</sup>.

Les habitants furent appelés pour prêter serment, et on chercha à en faire une grande fête populaire <sup>2</sup>. Pour le moment, on leur laissait leur langue et leurs coutumes, car, en apparence, rien n'était changé. Jusqu'en 1781, quand le métropolitain Gabriel fut amené à abandonner ses droits sur « la Bucovine », la défense, décidée depuis longtemps, de conserver des rapports avec les prélats ou « des patrons » se trouvant dans un pays étranger ne fut pas transformée en situation légale <sup>3</sup>. Au cours de cette année même, l'évêque de Rădăuți fut invité à prendre sa résidence à Cernăuți, sous les yeux d'une administration qui procédait vers la laïcisation bureaucratique et vers une future sécularisation, qui fut décidée en 1783, ravissant aussi les droits des hégoumènes, qui passèrent en Moldavie. L'œuvre d'esprit josphin avait commencé, dans cette région comme en Transylvanie, où cependant les intellectuels roumains s'élevèrent, avec leurs deux Églises, bien que l'une eût été affaiblie, l'autre à peine façonnée dans une forme bâtarde, pour tourner à l'avantage de leur nation ce qui s'était ajouté comme principes dominants dans la Monarchie.

---

<sup>1</sup> Voy. J. Nistor, *Der nationale Kampf in der Bukowina, mit besonderer Berücksichtigung der Rumänen und Ruthenen, historisch beleuchtet*, Bucarest 1919.

<sup>2</sup> Voy. J. Grămadă, *Ţurământul Bucovinenilor* (dans la revue *Viața Românească*).

<sup>3</sup> Wickenhauser, *Radautz*, p. 45 et suiv.; J. Nistor, *Istoria Bisericii din Bucovina*, Bucarest 1916.



LIVRE V

LES ROUMAINS ET LE COURANT  
« PHILOSOPHIQUE »



## CHAPITRE PREMIER

### PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE LA CONSCIENCE ROUMAINE EN TRANSYLVANIE

Le successeur à l'évêché de Blaj de ce Maramorésien, considéré avec antipathie et persécuté, qu'avait été Rednic, fut son ancien collègue aux écoles de Blaj, Grégoire Maior. Mais ce ne sera pas, malgré les qualités du nouvel évêque, de cette organisation officielle de l'Église uniате que partira un mouvement des esprits tendant plus haut, mais du milieu des intellectuels isolés, qui, depuis quelque temps, étaient en rapports aussi avec une autre autorité que celle des cellules où, du reste, depuis longtemps un Cotore avait pleuré, pensant à la majesté romaine, sur l'état de profonde humilité de sa nation.

A cette époque les presses des pays roumains libres pouvaient donner <sup>1</sup> seulement les proclamations de Roumien-tzov <sup>2</sup>, la « Direction » de l'impératrice libératrice, contenant « ses lois », traduites par Thomas Cara, second logothète <sup>3</sup>, ou une douteuse « Doctrine ecclésiastique » et, à Bucarest, il y a une nouvelle édition du livre correspondant pour les prêtres, alors qu'ici les conseils sont donnés à tout le monde <sup>4</sup>. On trouve

---

<sup>1</sup> Philippide (*Introducere în istoria limbii și literaturii române*, Jassy, 1888, p. 148) mentionne cependant une nouvelle édition, à Jassy, de la « Doctrine chrétienne ». Plus tard, dès 1774, sera publié aussi le hatichérief des privilèges. Voy. plus haut.

<sup>2</sup> L'une datée du 29 novembre de l'ancien style 1770; Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, p. 194, n° 372. L'autre du 9 février 1771; *ibid.*, p. 197, n° 377.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 201—202.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 206, n° 387. A côté, l'archimandrite Philarète dédie au mé-

ensuite la « Compilation dorée » du rabbin baptisé Samuel, rédigée par un Alphonse Bonhomo et traduite en grec <sup>1</sup>, publication dédiée elle aussi à l'impératrice Catherine et patronnée par « Jean Cantacuzène, grand trésorier, fils de feu le grand logothète Georges », avec la recommandation chaleureuse, en grec, du traducteur, le grand professeur hellénique de l'école de Jassy, défendu contre l'esprit « national » et pratique des boïars de Moldavie par Roumientzov, Nicéphore Théotokis, destiné, ailleurs, à une brillante carrière. Ce sont des ouvrages de doctrine, prouvant, dans des circonstances si défavorables, des préoccupations plus distinguées. Pendant ce temps la résidence de l'évêque uniate se contente de donner des livres d'office. Ainsi, en 1773—1774, un grand *Poloustave*, un *Strastnic*, un Acatériste, qui ne porte pas même le nom de l'évêque, mais seulement la permission de publication de la part de Caliani, devenu « premier réviseur des livres » <sup>2</sup>. Ensuite, sous le nouvel évêque, Grégoire Maior, qui signe aussi « Maer » et tient à ce que son nom figure sur le frontispice, paraissent : le Liturgiaire de 1775 <sup>3</sup>, l'Évangélaire de 1776 <sup>4</sup>, l'Archiériatique et le « Catabasiare » de 1777 <sup>5</sup>, le Livre de prières de 1778 <sup>6</sup>, les « Questions et réponses sur l'Union » de 1770 <sup>7</sup>, le « Ménologe » de 1781 <sup>8</sup>.

A côté de ce travail d'Église, — et il ne peut pas en exister un autre pour l'Église non uniate, qui passera du premier délégué épiscopal, un Serbe, au second et troisième de la même nation, avec, plus tard seulement, un vicaire roumain, de plus en plus indépendant, — le gouvernement impérial, à l'époque de Joseph II, ce « civilisateur » dans le

tropoïte Grégoire, avec une longue préface, un Octoïque en 1774, mentionnant dans le titre l'impératrice et son héritier; *ibid.*, 206—210, n° 388.

<sup>1</sup> Un Thomas Mandakassi fait les frais. Aussi pour une publication grecque dédiée à Alexandre Ypsilanti en 1777 (Leipzig); *ibid.*, pp. 223—224, n° 411.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 203—204, nos 381—383.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 212, n° 391.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 214, n° 394.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 219, n° 399; p. 220, n° 404.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 225—226, n° 413.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 253, n° 431.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 273, n° 448.

sens laïc et allemand, cet unificateur des nations soumises à son sceptre, dans cette atmosphère de germanisme sans caractère religieux, commence, avec une nouvelle imprimerie, jouissant de privilèges pour les livres « religieux de l'Église d'Orient », celle de Joseph Kurzbeck<sup>1</sup>, par des livres d'école, destinés à la nouvelle forme de l'éducation: l'Alphabet de 1771<sup>2</sup>, puis le Catéchisme paru en trois langues, par lequel Slaves et Roumains devaient être dirigés vers la connaissance du texte allemand. C'était donc une publication destinée, avec la bénédiction, pour tous, de la part du synode de Carlowitz, à la jeunesse « slavono-serbe et valaque ». Plus tard, on en donnera une édition pour les Roumains seuls, avec, naturellement, le même texte allemand en regard. Étant donnée la fondation, qui ne tardera pas, des écoles « d'État » par la volonté de l'empereur unificateur, les éditions se suivirent assez vite<sup>3</sup>.

Le rôle de cette Vienne de Joseph II n'est plus celui de jadis, où les décisions étaient prises par les chancelleries, pour les Roumains de Transylvanie, ou les Conseils, pour les mêmes, le Conseil hongrois, les ministres devant exécuter, d'une façon plus ou moins indépendante, cette décision. Il y avait là un monarque, qui entendait que toute décision parte de sa seule pensée, et lui-même, sous l'influence de l'esprit philosophique, égal pour tous les pays et pour toutes les nations, était soumis à un programme rationaliste de bonheur humain. « Uniate » ou « non-uniate » ne signifiait rien pour un gouvernement qui regardait d'une façon ironique, à l'entrée à Vienne des deux grands chefs du monde catholique, le Pape lui-même, et, en ce qui concerne la différence entre les nations, c'était pour ce fidèle impérial des abstractions supérieures seulement une distinction momentanée de langage; lui, qui n'avait pas pour la notion d'Allemand les sentiments de dévouement de sa mère, attendait avec confiance l'époque où, grâce aux mesures qu'il

<sup>1</sup> Voy. au ssi J. Moga, dans l'*Omogiu dr. Nicolae Bălan*, Sibiu 1940, p. 584 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 195, n° 374.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 205—206, n° 385.

prendra, sera créé, dans tous les pays, si divers, de sa domination, le même type humain, parlant et écrivant en allemand, car, tout de même, cette langue est plus facile que l'ancien latin universel de jadis.

Personne ne pouvait totalement échapper à une influence si puissante, répandue par l'administration, l'armée, les livres <sup>1</sup>, puis, après la création des écoles sur-confessionnelles, aussi par l'éducation. Donc, cette influence s'exerçait avec force aussi sur les jeunes gens qu'avaient formés, dans un sens catholique, monacal, rigide et étroit, comme pour en faire des hermites au corps thaumaturge comme celui de Pierre Aaron <sup>2</sup>, les deux écoles de Blaj, dans lesquelles cependant, par dessus le latin des jésuites étrangers, s'était imposé ce roumain du peuple, qui amenait avec lui tout un monde de traditions millénaires. La Rome d'Innocent, où avait fait ses études Caliani, n'était plus l'instance scolaire

<sup>1</sup> En 1777, à Vienne, une Arithmétique en roumain et en allemand; *ibid.*, p. 219, n° 400 (on n'en a pas trouvé d'exemplaire) et un Alphabet; *ibid.*, p. 219, n° 402 (même observation). Là aussi, fut publié le Manifeste de l'impératrice pour la Bucovine; *ibid.*, n° suiv. A la même année appartient aussi un petit Catéchisme; *ibid.*, p. 220, n° 405. Surtout, en roumain et en allemand, un *Vrai livre de direction pour toute la vie des enfants orthodoxes : La Direction vers l'honnêteté et la justice*; *ibid.*, p. 222, n° 409, — ouvrage original, d'une grande valeur. On trouve aussi, en 1781, un Alphabet (*ibid.*, p. 270, n° 443); en 1782, « un Manuel d'arithmétique » (*ibid.*, p. 274, n° 452); l'Orthographe (*ibid.*, p. 292, n° 477), le *Précis concernant Dieu* (*ibid.*, p. 294, n° 479); en 1785, le *Livre utile pour les professeurs* (*ibid.*, pp. 302—304, n° 485), le petit Catéchisme (*ibid.*, p. 304, n° 486), l'Arithmétique (*ibid.*, pp. 305—306, n° 489), les *Conseils chrétiens* (*ibid.*, pp. 306—307, n° 490); en 1786, *L' Sacerdoce ou la direction des prêtres* (*ibid.*, p. 315, n° 506); en 1787, le *Précis pour les organes spirituels* (*ibid.*, p. 317, n° 514); en 1788, l'ancien *Manuel* (*ibid.*, p. 324, n° 520). Il faut voir dans ces publications aussi le désir des Serbes de retenir certains des Roumains dans leurs rapports avec eux. — D'un autre côté, à Bude, paraît, en 1780, un Catéchisme grand et un Catéchisme petit, édités par l'Université, avec une orthographe hongroise, telle qu'on l'employait, par exemple, dans la correspondance des marchands de la Compagnie grecque; *ibid.*, p. 250, nos 128—129. Il y en a plusieurs éditions. Avec la même orthographe paraît à Sibiu, en 1781, une « Ode » pour la mort de Marie-Thérèse, opuscule signé par un « M. »; *ibid.*, p. 273, n° 449.

<sup>2</sup> Voy. Lupeanu-Melin, *Blajul*, Blaj, 1937.

supérieure, avec tout ce qu'elle pouvait infiltrer dans les âmes, fût-ce même avec un orgueil de l'origine romaine, qui certainement ne se trouvait pas sur le programme. Le nouvel esprit était autre, et, sans perdre l'idée romaine, qui avait pénétré déjà dans la conscience d'une génération plus ancienne, qui la transmettait, accrue, à celle qui se formait sur elle, s'ajoutait maintenant cet horizon d'humanité qu'avait ouvert le rationalisme cartésien.

Nous trouverons aussi dans les pays roumains libres de plus en plus cette façon de penser et de travailler, qui peut être découverte aussi dans la tentative hardie de donner des lois pour la Moldavie, au nom de l'impératrice Catherine, qu'avait faite ce Thomas Cara, dont le nom est, par un simple hasard, identique à celui du futur secrétaire français de Grégoire Ghica. Mais il est intéressant de voir la façon dont cet esprit conquiert les Transylvains qui viennent après ceux qu'avait dominés la grande figure, héroïque jusqu'au dernier sacrifice, de l'évêque Innocent.

On peut constater cette direction spirituelle d'abord chez le plus âgé des trois jeunes gens qui, après 1770, par leurs écrits, malheureusement imprimés seulement en faible partie, eurent, pour cette raison même, plus qu'un rôle dans l'éducation de la nouvelle génération, c'est-à-dire un rang tout aussi haut dans le développement de la littérature roumaine, qui vivait, se développant et ambitionnant de plus en plus des buts supérieurs, par elle-même.

Neveu d'Innocent<sup>1</sup>, le jeune Maniu, originaire du village de Sad, près de Sibiiu, âme douce, qui ne paraissait pas avoir été faite pour un combat duquel, selon les possibilités, au milieu des livres aimés, venant des autres, et au milieu des livres de son propre travail, il s'est toujours tenu éloigné, n'ayant aucune ambition profane, était le fils d'un protopope dont on ne connaît pas le nom, et par sa mère aussi il descendait d'une famille de prêtres. Né, en 1745, donc

<sup>1</sup> Pour Daniel Muntiul de Sad, *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, pp. 280—281. Cf., sur Samuel, *ibid.*, II, p. 369.

au moment même de la grande tragédie de son oncle, qui était aussi fondateur de l'église et de la petite école de ce village, celui qui, comme moine, se fera appeler Samuel, avait été destiné, par son parent, maintenant lointain, à cet état monacal, et il commença sa préparation dans les écoles de Blaj. Il fut revêtu de l'habit en 1763. Sous Pierre Paul Aaron, dont il conserva toujours la mémoire avec piété, sous son successeur, Rednic, il n'entendait autour de lui que les éloges de l'Union, ce qui, ainsi qu'il le confesse lui-même, après que le changement imposé par l'esprit du temps s'était passé en lui-même, commençait à lui peser. Après quelque temps, il sentit le désir de se trouver dans un autre monde que celui où cet esprit de paysan, si vif, s'asphyxiait.

La pieuse Marie-Thérèse avait ajouté deux bourses pour des clercs uniates au collège de Vienne qui portait le nom de l'illustre jésuite Pázmány. En 1766, Samuel Micu, qui aimera, d'après l'exemple de l'oncle évêque, s'appeler lui aussi Clain, s'y trouvait déjà.

Pendant ce séjour à Vienne, il continuait ses études, encore très peu avancées, et, bientôt, non sans copier, à côté, quelques chroniques roumaines, contenant des narrations sur les princes des Roumains libres, il était capable de traduire les œuvres des pères de l'Église, des auteurs aussi difficiles que St. Basile et St. Dorothée. Revenu pour un moment comme professeur à Blaj, où il avait été préfet d'études au couvent, il n'enseigna pas seulement l'éthique, dans le sens de l'Église, mais aussi les mathématiques, qui étaient alors une science principale pour les « philosophes », alors qu'un camarade d'études viennois avait la logique et la métaphysique. Il revient à Vienne, accompagnant pour la consécration le nouvel évêque, son ancien ami Grégoire Maior. Il put y voir la façon dont, pendant ce régime josphin, sous les suggestions du gouvernement, qui fixa par des circulaires imprimées les taxes des prêtres, un synode chercha à établir d'une façon uniforme les fêtes.

Un troisième voyage à Vienne finit par son établissement permanent dans cette ville. Comme on avait fondé, à côté de l'église de Ste Barbe, un Collège grec de rite catholique

pour les uniates, qui étaient surtout des Roumains, il y fut prêtre ou, comme on le disait aussi pour le desservant, à Sibiiu, de la Compagnie grecque, « l'éphémère ». Ce qui l'avait amené à demander cette place, qu'il occupa autant qu'il lui fut possible, laissant derrière lui les longs carêmes des couvents de Blaj et le patriarcalisme provincial de la Transylvanie, ce fut la possibilité de travailler dans le domaine de la littérature.

Mais pas seulement dans ce domaine de la théologie, dans lequel ce moine avait tant produit jusque là, mais aussi dans d'autres, qui s'ouvraient à sa curiosité vivace. Il s'intéressait aux conditions de l'Église dans le monde oriental, et, cherchant à entrer dans les rangs des érudits de caractère international qui se rassemblaient alors à Vienne, il publia un traité sur ce sujet, rédigé d'abord en roumain, puis en latin, qu'il arriva à faire imprimer<sup>1</sup>. Il publia chez Kurzbeck le premier ouvrage roumain en lettres latines, un livre de prières. « Cartea de rugacioni », travail intéressant, où les sons particuliers du roumain sont rendus d'une façon nouvelle, cherchant à imiter l'aspect du latin; il revient à telles formes archaïques et essaie même de glisser certains termes latinisés<sup>2</sup>. Du livre sur le mariage dans l'Église d'Orient, il en arriva à un autre sur les carêmes des « Grecs », jeûnes dont il avait assez goûté la saveur à Blaj<sup>3</sup>. Préparant des manuels scolaires de théologie, de logique pour les écoles uniates, copiant maintenant aussi la chronique de Miron Costin, il avait traduit du français « L'histoire de l'Église » par le cardinal Fleury, œuvre d'un homme d'État, ayant d'autres possibilités d'interprétation que les auteurs hongrois des manuels scolaires de cette époque. Son désir d'être délivré des anciens liens, si stricts de chez lui, est avéré aussi par le fait qu'il quitte le vêtement de moine. Il commencera bientôt, à côté de la traduction des principaux orateurs de l'Église d'Orient,

<sup>1</sup> *Dissertatio canonica de matrimonio*. Il mentionne son professeur à Vienne, qui disait regretter que St. Basile eût été Grec; Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 272—273, n° 447.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 229—230, n° 418.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 274, n° 451.

jusqu'à St. Jean Chrysostôme, la grande œuvre de la révision de la Bible, d'après le texte valaque de 1688, un siècle après l'apparition de cet ouvrage <sup>1</sup>.

L'état monacal était abandonné, sous la pression du même esprit, aussi par deux autres chefs de la pensée roumaine de Transylvanie.

De dix années plus jeune que celui qui, même après avoir quitté le froc, portait encore le nom de Samuel, un fils de boïar de la région de Făgăraș, Georges Șincai, c'est-à-dire originaire du village de Șinca-Veche, eut d'abord, dans différentes petites écoles étrangères, une préparation latino-magyare, entre les calvinistes et les catholiques, ce qui, dès le début, ne pouvait pas le rendre un fanatique exclusif de cette Union d'Église que les siens, mêlés aussi dans des fonctions militaires, avaient adoptée plutôt parce que ceci était la coutume dans le pays de l'Olt, car c'était des boïars, tenant à se distinguer des serfs qui avaient conservé l'orthodoxie. Par les liens de sa famille noble, il avait connu aussi les hobereaux hongrois de la province. Ce ne fut qu'après une dernière préparation chez les moines catholiques, les Piaristes, servant les écoles, qui avaient leur Collège à l'autre bout de la Transylvanie, à Bistrița, qu'il arriva à Blaj, qui lui avait été donc jusque là complètement étranger, alors que son futur ami, Samuel, était comme l'enfant spirituel des évêques. Avec ce qu'il était arrivé à apprendre, il réussit à être professeur, n'ayant qu'environ vingt ans. Mais il lui fallut une seule année pour pouvoir s'envoler vers Rome.

Il fit ce voyage avec un autre fils de village transylvain, de ces villages qui, enfin, sous la pression sociale, s'étaient réveillés de leur long assoupissement. Ce fils de protopope dans la région de plaine, Pierre, qui s'appelait Maior, imitant probablement le nom de l'évêque dont il n'était pas parent, représente une troisième origine dans un pays encore non unifié, où tout était orienté d'après les provinces. Et il avait aussi une autre formation d'intellectuel. Devant le doux fils

<sup>1</sup> Les sources dans Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, pp. 67—73. Voy. aussi Höchstmann, dans *Arch. f. sieb. Landesk.*, XVI<sup>1</sup>, p. 107 et suiv.

de paysan près de Sibiiu et du courageux descendant des soldats de Mircea I-er, prince de Valachie, il était l'homme calme et calculé, mais habitué à vivre plus largement, représentant des agriculteurs sûrs de leur travail et de leurs droits. Il passe, lui aussi, par des écoles étrangères, au caractère mêlé, avant de trouver un abri provisoire à la résidence épiscopale, à laquelle rien ne le liait, et où il se sentait surveillé et empêché dans la manifestation de toute originalité. Ceci surtout après que l'héritage de Maior eût été pris par un maître suspectant toute supériorité intellectuelle, bien qu'il fût, du reste, un excellent administrateur, un fondateur d'établissements durables, et bien qu'il eût, aussi, fait lui-même de bonnes études, qu'il parlât et écrivît couramment le latin. Donc Şincai ne désirait rien de plus qu'échapper à ce coin calme, où on ne demandait que la continuation soumise de la vie journalière entre des prêtres, des professeurs et des élèves, et, ainsi, il partit, comme ayant aux épaules des ailes, vers la Rome lointaine.

Şincai et Maior s'y nourrirent avec avidité d'études supérieures, en rapport cependant avec un but qui, même sans qu'ils eussent porté le froc, restait d'Église, mais Pierre Maior, le plus jeune des trois, devait être protopope dans les régions orientales de la Transylvanie, comme son père<sup>1</sup>.

L'un et l'autre passèrent, au retour, par Vienne, où ils restèrent toute une année dans le Collège où se trouvait déjà Samuel. Şincai, protégé par l'évêque d'Orade, depuis peu nommé comme successeur du pauvre Mélétius Covaci, Ignace Darabant, suivit aussi des études de droit. De ses rapports avec le desservant, un peu plus âgé que lui, de ce Collège uniate sortit le livre sur « Les éléments de grammaire roumaine », publié en latin, à Vienne même, en 1780<sup>2</sup>, où l'initiative de la publication appartient à l'ancien élève du Collège romain de la Propagande, qui avait été dirigé, d'une

<sup>1</sup> Voy., pour Şincai, Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, pp. 200—204; pour Maior, *ibid.*, p. 238 et suiv.

<sup>2</sup> Bianu et Hodoş, *ouvr. cité*, II, pp. 251—252, n° 430 (*Elementa linguae dacoromanae sive valachicae composita ab Samuele Klein de Szad... locupletata vero et in hunc ordinem redacta a Georgio Gabriele Sinkai*).

façon décisive, par dessus toutes préoccupations religieuses, vers des buts de langue ou d'histoire, devant montrer les nobles origines de sa nation dont il était, plus que n'importe quel autre à ce moment, fier <sup>1</sup>. Dans la préface, il parle de la colonie de Trajan qui avait subi, pendant dix-sept siècles, les coups des barbares et, à cette occasion, est mentionnée l'œuvre de Samuel, encore inédite, *Origines Daco-Romanorum*, et, en même temps, le Recueil de preuves documentaires fait par lui-même à Rome, en cinq ans, comme une préparation à l'Histoire des ancêtres, qu'il voulait rédiger <sup>2</sup>, et, à l'appui, sont présentés: Miron Costin, dont le manuscrit lui avait été prêté par ce Suisse au service de l'Autriche, Sulzer, dont il sera question ensuite, et Démétrius Cantémir. Cette préface est un véritable manifeste contre le slavonisme, expulsé autant qu'il était possible de la langue, mais conservé encore comme lettres, dont la disparition complète était attendue des nouvelles écoles du gouvernement, ces écoles primaires « germano-autrichiennes ». Et le commencement de la substitution par les lettres latines se fit par ce travail même, demandé et aidé par les écoliers de Ste Barbe. Mais Şincai croit qu'un pareil écrit est utile aussi à ceux qui font le commerce ou voyagent à travers tous le pays roumain, et il n'oublie pas, parmi les provinces de cette terre, à côté de la Valachie, de la Moldavie, de la Transylvanie, du Maramourèche, « la Hongrie au-delà de la Tisa », « la Sylvanie » à part, le Banat, la Bessarabie, et même la lointaine Crimée et ce qu'il appelle la « Koutzovlachie », c'est-à-dire les Roumains de Macédoine. Sur toute cette large surface, le roumain, dit-il avec fierté, est la langue la plus répandue. Avec le temps, à une nouvelle édition il ajoutera un Dictionnaire. C'est, comme on le voit, dès lors le programme de toute une vie.

Ce passionné des choses anciennes, dès le moment où le cardinal Étienne Borgia lui permettait de travailler dans les bibliothèques de Rome, entra à Vienne, dans cette société

<sup>1</sup> En 1805, le livre reparait comme œuvre de Şincai seul.

<sup>2</sup> In historia quam de rebus a majoribus nostris gestis adornare constitui.

internationale des érudits écrivant en latin et ayant des tendances uniformes, à laquelle s'était adressé aussi Clain. On le trouve en rapports avec le nonce Garampi, ami de ce grand découvreur de chroniques et chercheur d'inscriptions, Muratori, avec lequel Şincai a, dans son œuvre historique, rangée par années, comme les précieuses « Annali d'Italia », dans la langue nationale, de celui-là tant de ressemblances, qui ne sont pas seulement de hasard, le grand Italien pouvant être un maître, même sans rapports personnels, pour ce jeune Roumain de Transylvanie. Parmi les Hongrois, il connut un Cornides et ce Benkö qui avait cherché, par son ouvrage *Milcovia*, à expliquer aussi tant de choses du passé transylvain, car il donnait l'histoire d'un diocèse dans lequel étaient entrés aussi les anciens Roumains. Nous verrons comment, plus tard, le souvenir de ces premières relations amènera les chercheurs roumains à désirer de nouveau cette communauté et cette collaboration avec les coryphées, de nations différentes, de cette riche érudition viennoise, pareille à celle des Bénédictins français de St Maur, groupe d'esprits distingués et d'énergie insurpassable, qui mériterait au moins autant d'études que celles qui ont été consacrées et se consacrent encore pour éclairer les détails d'une activité littéraire médiocre, ayant, elle aussi, un caractère international <sup>1</sup>.

Il faudra que quelque temps se passe jusqu'à ce que Pierre Maior commencera une activité d'écrivain au caractère nettement révolutionnaire, telle qu'elle se présente dans la réclamation de droits religieux et nationaux qui est son *Pro-canon* (1783), et sa plaidoirie pour les droits des protopopes, qu'il intitule, à la grecque, *Protopopadichia*. Mais, dès son séjour à Vienne, Şincai avait préparé un « Dialogue sur les Roumains », qui ne put pas être imprimé à cause de la censure, pouvant être jugé trop hardi, et il ne sera, du reste, jamais publié, comme la plupart de ce qu'écrivit ce combat tant, et le dictionnaire aussi, qu'il avait conçu comme devant être « daco-roumain » <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Iorga, loc. cit., pp. 206—207.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 207—208.

Revenu en Transylvanie en 1782, Şincai, bien que professeur de cathéchisme à la nouvelle école de Blaj, qui s'intitulait nationale, n'est pas un homme de l'évêque, avec lequel il sera en perpétuel conflit, aussi à cause de sa fierté invincible de noble, descendant de guerriers. « Directeur principal » de l'école, par la volonté d'un gouvernement qui n'avait plus rien à faire avec l'ancien exclusivisme hongrois de l'époque où l'évêque Innocent luttait pour les droits de sa nation, il travaille, en quelque sorte comme fonctionnaire impérial, à des éditions de livres d'écoles : l'Alphabet<sup>1</sup>, le Catéchisme, grand et petit<sup>2</sup>, le Manuel, en latin, pour l'étude de la langue latine<sup>3</sup>, mais avec des explications en roumain, et l'Arithmétique<sup>4</sup>. Il traduit aussi de l'allemand, langue de cette unification que proposait l'empereur et que Şincai comprenait et cherchait à appuyer, cela lui paraissant être le premier degré pour la libération de sa nation. Il désire conserver des rapports directs avec l'administration impériale, voulant être assimilé, en tout, aux « directeurs normaux » de ces « écoles normales » de l'empereur, qui avaient été partout fondées, les orthodoxes eux-mêmes ayant un pareil « directeur », qui est, de son côté, auteur d'une Grammaire rou-

<sup>1</sup> Un Alphabet de Blaj avait paru en 1777; Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, p. 219, n° 401. « *ABC* ou *Alphabet, pour l'utilité des études dans des écoles normales de la nation roumaine* », Blaj, 1783 (*ibid.*, p. 279, n° 457; avec un titre un peu changé, mais avec les mêmes lettres latines, aussi à Sibiiu, même année; *ibid.*, n° suiv.); c'est un travail de Şincai, comme le montre le caractère des écoles pour lesquelles il était rédigé, la forme allemande en regard.

<sup>2</sup> Le grand Catéchisme, Blaj, 1783. Il signe: « Georges Gabriel Şincai, directeur et professeur de catéchisme à l'École normale de Blaj, etc. »; *ibid.*, pp. 281—282, n° 462. L'opuscule a l'approbation des deux théologiens, qui sont maintenant des Roumains, malgré leurs noms à la magyare, un Sabo et un Halmaghi. L'École normale avait été ouverte en 1782. Le style est orienté d'après les régions où « on parle mieux le roumain qu'ailleurs », attendant que « par l'École normale . . ., d'après la très haute permission de Sa Majesté césaro-royale . . ., notre langue aussi progresse au pair de la langue des autres nations ». Et il avertit qu'il y aura des néologismes.

<sup>3</sup> *Prima principia latinae grammaticae*, 1783; *ibid.*, p. 282, n° 463.

<sup>4</sup> *Îndreptare către aritmetică*: 1785 (il signe Georges, sans indiquer son nom de moine, Gabriel); *ibid.*, p. 310, n° 496. Cf. Victor Marian, dans la revue *Tara Bârsei*, IX, p. 250.

maine, plus simple mais plus ancienne, Démètre Eustatievici, de Braşov <sup>1</sup>, dont il a été déjà parlé, et, en Bucovine même, toute une activité scolaire fut commencée dans le même sens, par des publications du même caractère, sans consulter en rien ce pauvre évêque de Rădăuţi, vivant maintenant à Cernăuţi, Dosithée Herescu.

L'empereur venait d'accomplir, à ce moment même, le plus étendu et fécond en résultats de ses voyages transylvains, parlant avec les paysans le long du chemin, satisfaisant leurs prétentions justes, compatissant à leurs souffrances sociales et posant aux guides officiels saxons, qu'il cherchait le plus possible à éviter, des questions désagréables concernant les motifs pour lesquels ces Roumains, accusés ainsi d'être incendiaires, n'ont pas d'écoles et sont restés si ignorants <sup>2</sup>.

Il semblait travailler à la fondation d'une nouvelle ère culturelle pour les Roumains, ses sujets aussi, cherchant bientôt, sans y réussir, à leur ajouter les autres, de sorte qu'il aurait été une espèce de protecteur laïc d'une nouvelle civilisation roumaine quittant en même temps l'ombre des petites églises de villages et l'humidité des vieilles cellules de Blaj.

Şincai en arriva donc à paraître le « directeur des écoles roumaines de Transylvanie » <sup>3</sup>, comme s'il n'y avait pas eu dans la province un autre vrai enseignement que celui-ci, et il traversa, par trois fois, toute la province, qu'il n'avait pas pu connaître jusque là, pour cette œuvre de culture qu'il se sentait capable de mener à bonne fin. Il se glorifiera que, par un travail de douze ans, lui, l'homme de l'empereur, n'a pas fondé moins de trois cents écoles du nouveau type officiel <sup>4</sup>. Ses premiers ouvrages d'école com-

<sup>1</sup> Voy. Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, p. 275 et suiv.

<sup>2</sup> *Archiv f. siebenbürgische Landeskunde*, XVI, p. 450 et suiv.; Iorga, dans la *Revista Ist.*, XXI (1935), p. 317 et suiv.

<sup>3</sup> Les élèves continuaient à s'appeler, à la slavonne, « uceţi »; *Cat. mss. Ac. Rom.*, I, p. 341.

<sup>4</sup> D'après son ouvrage *Orodias*, dans Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, p. 209. Cf. aussi Hurmuzaki, VII, pp. 443—444.

mencent par l'Alphabet en lettres latines, en 1784—1785. Une Histoire Naturelle était prête à paraître.

Du reste, l'idée nationale était, à ce moment-ci, si peu inscrite dans le programme des écoles de Blaj que, sous une prière pour la guerre austro-prussienne qu'on attendait, Grégoire Maior signe comme évêque « dans le pays de Transylvanie et dans les régions annexées, pour les Roumains, les Grecs, les Russes, les Serbes, et tous ceux qui appartiennent à la foi grecque »<sup>1</sup>.

Pendant ce grand voyage transylvain, Joseph II fut rencontré à Braşov par quelqu'un qui y était venu en hôte peu coutumier, chargé d'une difficile mission secrète, en rapport avec les désordres provoqués en Valachie par le même esprit « philosophique », avec le désir « des lumières », l'essor vers la liberté, donc vers les pays de l'intérieur de l'Europe, dans la famille du prince Alexandre Ypsilanti, qui devait perdre, pour cette raison, le trône. C'était un boïar roumain qui parlait le grec, le latin, l'italien et le français, Jean Văcărescu, qui, sans rompre avec le passé, ne faisait que représenter, lui aussi, dans son pays, les mêmes tendances innovatrices<sup>2</sup>.

Toute l'atmosphère était renouvelée alors en Valachie, où vinrent, d'eux-mêmes, ou appelés pour des fonctions d'éducation en dehors des églises et surtout des couvents, des Occidentaux de qualités intellectuelles distinguées, eux aussi des « philosophes », des rationalistes, des révolutionnaires. Ainsi Ignace Étienne Raicevich, contemporain et concitoyen du mathématicien de Raguse, Boscovich<sup>3</sup>, ou le Napolitain Panzini, de la génération d'un Giannone et d'un Summonte<sup>4</sup>, et enfin cet ancien « auditeur » c'est-à-dire juge dans l'armée

<sup>1</sup> Bianu et Hodoş, loc. cit., pp. 228—229, n° 416.

<sup>2</sup> Ienachi Văcărescu, *Istoria Împăraţilor Otomani*, dans Papiu Ilarian, *Tesaur*, II, p. 287 et suiv.

<sup>3</sup> Voy. Nino Cortese, *La Valachia durante il principato di Alessandro Ypsilanti (1774—1782)*, dans *l'Europa Orientale*, II, 1922.

<sup>4</sup> Voy. la correspondance du consul d'Autriche, publiée par Mr. J. Nistor, dans la collection Hurmuzaki.

impériale, Franz-Joseph Sulzer <sup>1</sup>. Ce Suisse de la génération qui précéda celle de Lavater et époux d'une Saxonne, occupé aussi de commerce, comme Raicevich aussi, pensait même à de grandes créations dans le domaine scientifique. Car il était question, à l'époque où travaillait Carra et où Ypsilanti en arrivera à imprimer et à mettre en vigueur son code de loi dans le sens josphin européen, de la fondation d'une Faculté de droit à Bucarest.

Il faut poursuivre maintenant le même courant de « despotisme éclairé » dans les pays roumains libres.

---

<sup>1</sup> Voy. surtout son livre, *Geschichte des Transalpinischen Daziens*, 3 vol., Vienne, 1681—1782 (la partie historique, inédite, dans la Bibliothèque du Gymnase de Braşov. Copie à la Bibl. Ac. Roum.).

## CHAPITRE II

### OEUVRE DES RÉFORMES « PHILOSOPHIQUES » DANS LES DEUX PAYS ROUMAINS LIBRES

Venu, d'une façon inattendue, sur le trône de Valachie, Alexandre Ypsilanti, qui, d'après la lettre du traité, pouvait se considérer comme prince à vie, prit des mesures correspondantes à cette large perspective, et il trouva, à côté de tout un parti de boïars compromis avec les Russes, qui étaient, par la façon dont s'était finie la guerre, au moins pour quelque temps, écartés des affaires publiques, et à côté d'un enseignement grec, qu'il réformera, cherchant à lui donner une direction plus avancée, mais dont les professeurs, des étrangers, ne pouvaient exercer aucune influence sur un développement national en cours, un clergé qui, lui-même, était partagé en deux, sous le rapport de l'orientation.

D'un côté, il y avait le métropolite Grégoire, lui aussi un des chefs du parti chrétien, qui avait, dans son passé, la participation politique à beaucoup de mouvements populaires, et, de l'autre côté, Césaire, maintenant évêque de Râmnic, auquel nous avons vu qu'on peut attribuer l'affirmation roumaine dans tels des actes de la correspondance avec les généraux et les diplomates russes.

Grégoire suivait tranquillement ses publications d'Église. Nous avons de sa part, en 1774 même, les Actes des Apôtres, dédiés au nouveau prince<sup>1</sup>, — ce qui signifie que, ayant appris la nomination de celui qui ne devait arriver qu'un peu plus tard, on a remplacé la dédicace à l'impératrice de

<sup>1</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 204—205, n° 384.

Russie sur le frontispice —, puis, en 1775, la réédition des « Chapitres d'ordination » dûs au métropolite Anthime <sup>1</sup>, un Évangélaire <sup>2</sup>, les Homélie de Macarius, traduites, alors même, sur l'original grec <sup>3</sup>, par ce hiéromonaque Macarius, profond connaisseur du grec, que nous trouvons ensuite travaillant, au couvent de Cernica, à un grand dictionnaire qui n'a pas été publié <sup>4</sup>, — travail d'une importance particulière, qui précède toute l'œuvre de traduction dans les résidences épiscopales pendant la seconde moitié de ce siècle. Suit un Psautier <sup>5</sup>. Puis, seulement en 1777, l'Anthologie <sup>6</sup>, le Livre de prières <sup>7</sup>, l'Office de St Démètre Basarabov, écrit par Philarète, maintenant titulaire de Myrrhe <sup>8</sup>, le Liturgiaire de 1780 <sup>9</sup>, le « Catabasiare », le Penticostaire, le Psautier, « en vers » de 1781 <sup>10</sup>, — publication qui avait été ordonnée pour que, dorénavant, « ceux qui voudront se réjouir en entendant les vers de ces chants agréables ne chantent plus des chansons concernant les femmes de mauvaise vie et Satan, mais des chansons d'Église, comme celle-ci ». Enfin, « Le petit enseignement pour le mystère de la communion », une réimpression du livre d'un hégoumène de Dealu de 1774 <sup>11</sup>, le Penticostaire de 1782 <sup>12</sup> finissent la longue série.

Mais, à côté de ces publications, en général d'un caractère pratique, Césaire de Râmnic <sup>13</sup> poursuit le développement d'un

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 210—211, n° 398.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 211, n° 390.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 212—213, n° 392.

<sup>4</sup> Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, p. 283 et suiv.

<sup>5</sup> Bianu et Hodoș, ouvr. cité, pp. 213—214, n° 393.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 218, n° 398.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 221, n° 407. Un autre en 1778; *ibid.*, p. 226, n° 414 (pour les écoles).

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 245, n° 424. Un archimandrite Grégoire de Dealu a travaillé lui aussi pour cet office du saint apporté à Bucarest au cours de la dernière guerre.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 253, n° 432; p. 269, nos 439—441.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 270—272, n° 444.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 273—274, n° 450.

<sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 275—276, n° 454.

<sup>13</sup> Il est curieux de constater que le prince Manuel, sur l'administration duquel il y a des informations si précieuses dans le livre d'Athanase Comnène

esprit nouveau, se détachant de la communauté avec le slavonisme et s'élevant, dans les larges cadres de la chrétienté orientale, vers la conception nationale appuyée sur cette histoire allant jusqu'aux Romains, que nous avons rencontrée dans telle des déclarations les plus hardies et les plus nobles, pendant la guerre à peine finie. Il met tout en rapport avec ce Crédo national, qu'il a vait emprunté probablement, sans qu'on puisse suivre le fil de ses lectures, des chroniques manuscrites et peut-être même de l'œuvre, conservée chez les Cantacuzène avec piété, de Constantin le stolnic, sans écarter la possibilité de certains liens avec les Transylvains, comme par ce Nicolas de Balomiri, qui, persécutés pour leur attachement à l'orthodoxie, avaient cherché, comme nous l'avons vu, un abri en Valachie.

Sans quitter l'ancienne coutume d'imprimer les livres d'office, qui sont beaucoup plus rares que ceux de Bucarest<sup>1</sup>, — auxquels s'ajouteront ensuite des traductions de caractère théologique qui, étant donnée la subtilité des originaux helléniques, montrent le progrès du style littéraire, — Césaire ajoute, dans la grande publication des « Ménées », c'est-à-dire des manuels du service pour chaque jour, qui, traduite de la langue originale, parut entièrement en roumain, comme un don magnifique de grand travail et d'immenses sacrifices faits pour toute la nation roumaine, l'expression de certaines idées qui, même si elles sont revêtues d'un style dur et naïf, ne se distinguent en rien, par dessus la différence confessionnelle, du reste en perpétuelle diminution chez ces coryphées transylvains, de la pensée des écrivains qui cherchent à renouveler la conscience nationale.

En 1776 paraît le premier volume de cette vaste publication, celui pour le mois d'octobre. Dans une langue d'une

Ypsilanti (reproduites dans Iorga, *Doc. Grecs*, II), avait voulu en faire le métropolite du pays, à la place de Grégoire (voy. Athanase Comnène Ypsilanti, pp. 470—471; Iorga, loc. cit., p. 1215, n° MCCIV). Mais Manuel imposa un autre Grégoire, de ses amis (voy. Iorga, *Ist. Bis.*, II, p. 143). Pour ses chances, si frêles, d'être maintenu, le rapport français du 17 septembre 1774, dans Odobescu et Tocilescu, ouvr. cité, I.

<sup>1</sup> L'Octoïque de 1776; Bianu et Hodoș, loc. cit., p. 217, n° 396; le Triode de 1777; *ibid.*, pp. 222—223, n° 410.

clarté parfaite, comme on ne la rencontre pas dans d'autres publications de l'époque, ce vieux lettré montre de quelle façon on a passé du grec et du slavon aux livres en roumain : « Les lettrés de la troisième époque de l'Église roumaine étant totalement étrangers au grec et plus près du slavon, employaient cette langue aussi pour l'office. Or, ces offices, devenant avec le temps totalement incompréhensibles pour les lecteurs, certains des pasteurs de l'Église roumaine, qui avaient été abreuvés de culture slavonne ou du grec, se sont efforcés de toutes façons de les faire passer en roumain, ainsi qu'on voit certains offices de l'Église. » Comme initiateur pour ce travail littéraire est désigné Grégoire, « dont la famille était originaire de Valachie », et ses disciples. Côme de Buzău devait le faire publier, mais puisque cette charge, pour le commencement, est retombée sur Césaire, il est décidé à la mener jusqu'au bout.

Le nouveau sentiment, d'abord patriotique, ensuite national aussi, est exprimé dans cette préface même. L'évêque explique donc pourquoi on a commencé par ce mois, mettant en rapport, dès ce moment, son travail avec les longs et difficiles efforts faits pendant la guerre pour rendre au pays sa liberté. « Nous avons préféré ce mois pour l'impression, parce que au cours de ce mois, ont commencé les nouvelles coutumes du pays, fixées par le traité. Les prières des saints qu'on adore pendant ce mois ont touché le cœur de l'Empereur sur les prières du pays, faites pendant ce mois; les prières de ces saints ont fait que l'œil doux de l'Empereur se dirige vers cette malheureuse patrie dont il a bien voulu confirmer les anciens privilèges et les anciennes coutumes. » Et Césaire se réjouit d'avoir dépensé ses fatigues dans ce but, car, dit-il, terminant ses premières explications : « Je prise plus l'utilité publique que cette respiration qui maintient ma vie »<sup>1</sup>. Il entreprit donc ce travail si dur, qu'interrompra bientôt la mort, mais non sans qu'un successeur digne et tout aussi zélé n'eût été déjà trouvé dans Philarète, qui avait été un « collaborateur » politique de Césaire, de Grégoire et de Côme.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, pp. 215—217, n° 395.

Dans le *Ménée* du mois de novembre, la préface va plus loin encore dans l'expression de ses pensées directrices. Il y a là-dedans aussi de vraies pages d'histoire. Établissant ces trois époques dans le développement de la nation : l'une des guerres, l'autre de la fondation des couvents princiers et la troisième « pendant laquelle on a commencé la traduction des livres du slavon en roumain », œuvre qui, « comme sur des ailes, circule jusqu'au bout du territoire »<sup>1</sup>, il parle des commencements daces, de la lutte des Daces et des Gètes contre Rome, d'Auguste, par Trajan, jusqu'à Sévère, et il cite comme sources Dio Cassius et le Byzantin Zonaras. Il mentionne aussi ce souvenir romain du pont sur le Danube, pour que, par dessus l'œuvre de civilisation de toute une série de princes, on arrive à cette époque où « le pays en est arrivé à gagner par écrit du très puissant Empereur les établissements de son administration »<sup>2</sup>.

Nous verrons que, entre ces tendances « nationales » et la « philosophie » du prince réformateur il y a une opposition qui se maintiendra. Mais, ici, on cherche un rapprochement qui, pour être compris, demande maintenant la connaissance des intentions et des réalisations de ce prince, qui, étant arrêté par un incident imprévu, n'a pas pu donner tous les fruits de ses bonnes intentions. Et, en rapport avec ces intentions, il faut présenter ce qu'a pu réaliser le prince rival de Moldavie, qui avait été accepté par les boïars avec des sentiments d'inimitié, et était destiné avant cette date de 1778, lorsque parut le second volume des *Ménées*, à une mort tragique.

Alexandre Ypsilanti avait été employé par plusieurs dignitaires turcs pour des missions de confiance : « traduction de lettres chrétiennes d'Europe et de livres qui présentent l'état et les établissements de tous les royaumes d'Europe »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Et cette gloire n'est pas soumise au temps, comme les murs des couvents aux dégâts qui les minent, mais elle annonce et demeure avec le cours du soleil, se renouvelant sans cesse par l'impression, laquelle, étant d'une nature et d'une formation passagère, donne cependant l'immortalité aux choses de ce monde peu durables. »

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 226—228, n° 415.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 526; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1217, n° MCCXXVII.

C'était un homme de Constantinople, qui avait eu, dans les pays roumains, le rang de postelnic, mais sans y avoir résidé sauf sous le règne des Callimachi, où il était membre du Conseil. Comme interprète de la Porte, il avait été initié ensuite aux secrets des maîtres. Sa nomination avait été due donc exclusivement aux amitiés turques, car, pour les boïars, cet homme d'un certain âge était encore un inconnu. Parmi les Grecs, il avait beaucoup de relations, mais il n'a pas apporté avec lui, car les circonstances, du reste, ne le lui auraient pas permis, les esprits étant réchauffés par un « nationalisme » déjà formé, quelque clientèle constantinopolitaine, ainsi que l'avaient fait des princes avant la guerre<sup>1</sup>. Son Conseil est formé de tous les principaux membres de la noblesse. Ayant accepté pour successeur comme grand interprète le vieux Scarlate Karadcha, il eut, dès le début, à souffrir l'inimitié de Constantin Mourousi, époux de sa sœur, qui désirait avoir la même place, qu'il finira par obtenir lorsque Karadcha, déjà interprète de l'armée, refusera une situation supérieure, devant obtenir, comme jadis Alexandre Ghica, le titre de prince titulaire pour la Moldavie, avec une pension de la part de Ghica. De son côté, dès le début, Alexandre Ypsilanti travailla d'accord avec Thugut, — les relations avec les Autrichiens étant un des bases de sa situation<sup>2</sup> —, contre Grégoire Ghica, qui était appuyé par les Russes, les Prussiens et quelques boïars moldaves<sup>3</sup>. Le représentant d'Ypsilanti à la Porte fut, par une décision des ministres turcs, et pas d'après son propre choix, un ancien ennemi, désirant lui-même, le trône, Michel Soutzo<sup>4</sup>. A l'encontre du désir des boïars, tous les représentants à la Porte furent pris parmi les Grecs.

<sup>1</sup> Étienne Michoglou, qu'il amène avec lui, n'était pas un homme nouveau (V. A. Urechiä, loc. cit., p. 29). Une lettre de client grec adressée au prince à sa nomination; Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 201, n° CXL. Une autre; *ibid.*, n° suiv. Voy. V. A. Urechiä, loc. cit., pp. 70—71.

<sup>2</sup> Il donna aussi une somme importante à Roumientzov, pour qu'il le considère comme prince élu par le pays.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1219.

<sup>4</sup> Sources citées ensuite. Il avait aussi un frère, Démètre. Une lettre de Michel pour le mariage de sa fille; *ibid.*, p. 1222, n° MCCXXI.

Mais, d'après la demande des mêmes boïars, deux de ces représentants obtinrent le droit d'être considérés comme membres du corps diplomatique <sup>1</sup>.

L'état malheureux de la Valachie est montré, dès le début, par Ypsilanti, dans une lettre adressée à Thugut <sup>2</sup>. Le palais princier de Bucarest était en ruine, et le prince habita d'abord dans la maison de Nicolas Brâncoveanu, pour se faire élever ensuite, au milieu des vignobles du monastère de Michel-le-Brave, par un architecte habitué à la façon de construire de l'Occident, sa nouvelle demeure <sup>3</sup>. Des réformes auraient été nécessaires, même de la part d'un prince ayant moins de penchant pour les innovations, comme c'était, du reste, le cas aussi pour la Moldavie. Bien que les Turcs eussent été décidés à diminuer peu à peu les concessions qu'ils avaient été forcés de faire par le traité, et dont le maintien était supposé par Césaire pouvoir durer, ils furent, pour le moment, d'une certaine loyauté. Ils admirent que des marchands roumains apportent des provisions à Constantinople, pour avoir des rapports permanents avec les fournisseurs du Sérail. Les Turcs de Vidin, de Turnu, de Nicopolis se virent interdire le passage du Danube, les paysans eux-mêmes devant venir pour vendre, sous la forteresse, leurs produits. La Moldavie se vit restituer le territoire de la Bessarabie méridionale, qui avait été usurpé sur une étendue de trente-deux heures de longueur et de deux de largeur. De son côté, Ypsilanti regagna, en échange d'une somme d'argent, dans les régions de Brăila, la Câșla du Vizir <sup>4</sup>. De nouveaux points devant être ajoutés aux privilèges furent présentés par les délégués du prince à Constantinople <sup>5</sup>. Le prince de Valachie s'efforçait aussi de libérer

<sup>1</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 547; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1226, n° MCCXXVII.

<sup>2</sup> Hurmuzaki, VII.

<sup>3</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 555; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1231, n° MCCXXXVI; Iorga, *Ist. lit. rom.*, III, p. 21.

<sup>4</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, pp. 548—549, 554; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1226—1227, n° MCCXXVIII; p. 1231, n° MCCXXXV.

<sup>5</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, p. 552; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1230, n° MCCXXXIII.

les pauvres captifs roumains de l'époque de la guerre, qui se trouvaient répandus, non seulement en Bulgarie, mais aussi jusque dans la lointaine Mésopotamie.

Des mesures administratives durent s'accumuler et, à côté, quelques-unes qui peuvent être considérées comme de vraies réformes dans l'esprit occidental « philosophique ».

Césaire mentionne « le règlement des couvents selon les canons de la vie monacale ». L'acte donné par le prince, en 1776, concernant les monastères, note, dans le préambule, l'intention princière de faire cesser « les dérèglements infinis », pareils à ce qui avait été comme chaos avant la Création du monde, à cause « de l'anarchie des années passées », contre laquelle maintenant on rédige un code. « Car, bien que nous soyons administrateurs d'un petit pays, mais nous essayons de le gouverner d'après le modèle de cette domination plus grande que toutes les dominations, car c'est d'elle que nous avons reçu notre être même et ce gouvernement. » Mais, à côté de ce souci des choses « corporelles », les choses « spirituelles » ont aussi leur part. Soumettant ces fondations au seul impôt pour les écoles, il s'occupe des couvents sur la base du cénobitisme.

En ce faisant, il suivait l'action commencée d'abord en Valachie par le Russe Païsius Vélitchovski, venu d'au-delà du Dniestr, mais en passant par le Mont Athos, et qui avait fondé d'abord là, en Valachie, une modeste maison d'ordre parfait et de travail intellectuel durable, mais sans autre horizon que la stricte orthodoxie et sans autre base que le slavonisme, dans sa dernière forme russe, et qui passa ensuite en Moldavie pour refaire, dans son sens, avec beaucoup de moines roumains et « slavons », le grand couvent, datant de l'époque héroïque, de Neamț et celui de Secu, après que, avant l'usurpation autrichienne, il se fût logé pour quelque temps aussi à Dragomirna, préparant, dans tous ces séjours, au milieu du respect général et de l'enthousiasme mystique d'une jeunesse, au nombre de laquelle Basile Costachi, devenu le jeune moine Benjamin, enferma ses blondes années de jeunesse dans une cellule, un nouveau chapitre de traduc-

tions et de publications d'Église, dans lequel vainquit le courant roumain, si puissant <sup>1</sup>.

D'après la réforme d'Ypsilanti, le cénobiarque, le proéptos, d'après le modèle de Païsius, conserve la conduite matérielle et spirituelle du couvent. Un scévophylax aura le soin des objets précieux de la bibliothèque et des archives, des revenus du couvent, — « ne laissant pas que les livres d'Église et les pièces d'archives soient gâtés par les souris ou par les insectes ». Le troisième chef du couvent, l'économe, sera un indigène, et « pas un étranger, ni quelqu'un venu d'ailleurs ». Pour ne pas trop charger ces maisons monacales, le décret du prince montre les conditions dans lesquelles on pourra faire des réparations. Le fermage ne pourra pas s'étendre sur plus d'une année, et les nouveaux achats sont défendus. Il est nécessaire que ces chefs spirituels soient pour la vie, sauf s'ils se rendent coupables de graves « erreurs », et, dans ce cas, pour les remplacer, il faut l'approbation de l'évêque. Importante est la défense d'accepter ceux qui quittent leurs maîtres, ceux qui désertent l'armée, les jeunes gens trop peu mûrs, qui ne peuvent pas se dominer, les hommes mariés, sauf s'ils ont la permission de leur femme, avec laquelle ils font un seul corps. « Mais, s'il arrive que quelqu'un devienne moine étant veuf et ayant des enfants en bas âge, il faut l'inviter à penser plutôt à l'éducation de ses enfants qu'à la vie monacale, car cet état de moine a été fait par Dieu pour ceux qui le désirent de leur bon gré, et l'amour pour le prochain a été ordonné en première ligne; or qui peut être plus proche que ses propres enfants? » Le moine doit finir d'abord toutes ses questions d'héritage avec sa famille, et ce qui reste doit être donné au couvent qu'il a choisi. Il vivra, de ce capital, dans les mêmes conditions que ses frères moines. Le vagabondage, sans permission écrite des supérieurs, est interdit, et on n'admet pas même le passage sans raison d'une Maison à une autre. Bien que les couvents restent ouverts pour les voyageurs, ils ne peuvent pas abriter des laïcs sans profession. « La visite des femmes dans les maisons cénobitiques » —, et on ajoute

<sup>1</sup> Récits et sources dans Iorga, *Ist. Bis.*, II.

aussi dans d'autres couvents —, « même si le motif est la piété, n'est pas une chose sans danger, et les laïcs même ne doivent pas provoquer du scandale dans les couvents par des chansons du monde ou par des actions non convenables, qui sont capables de troubler le bon ordre des pères <sup>1</sup>. »

Bien que le prince « philosophe » eût été un chrétien pieux, qui faisait travailler aussi à l'église de Chalké <sup>2</sup>, non seulement l'initiative de cette mesure princière, qui peut être mise en relations avec celle de l'ancien prince de Moldavie Miron Barnovschi, mais est certainement influencée aussi par le nouvel esprit josphin que nous rencontrons aussi dans la réforme contemporaine, au nom de l'empereur, des monastères de Bucovine, dont les biens ne furent pas sécularisés, mais mis sous une surveillance administrative de laïcs, comme « fonds religieux », le contenu et la forme même de ces prescriptions sont dûes au même groupe de prélats éclairés, auxquels il convient d'accorder une reconnaissance très large. Ces évêques sont devenus les surveillants supérieurs de ce nouvel ordre de choses.

Césaire, qui en fait partie, mentionne l'exemption de tous impôts, sauf celui pour les écoles, dont la réforme devait être faite en même temps que celle des lois, de tout le clergé, intitulé « lévites », du pays. A côté, pour aider les pauvres, est créée, avec ce qui resterait, une caisse des aumônes, qui sera conservée jusqu'à la veille de notre époque.

Correspondant aux demandes des boïars et aux prévisions du hatichérif, les impôts sont établis une fois pour toutes, selon la même préface, qui ajoute le soin spécial du nouveau prince pour Craïova, la résidence supposée de Décébale,

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, ouvr. cité, p. 50, note 2; Iorga, *Studii și doc.*, V, pp. 551—554 (forme de beaucoup supérieure; nous avons deux traductions différentes du grec: la première vient du registre princier, mais nous suivons l'autre meilleure).

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1223, n° MCCXXII. Voy. aussi le n° suiv. Voy., pour sa maison de Arnaout-keui, Sestini, *Viaggio*; cf. Iorga, dans l'*Arch. soc. șt. și lit. din Iași*, V: résumé du livre de Sestini. Pour sa maison à Afumați, Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1228, n° MCCXXX. Cf. aussi *ibid.*, p. 1256, n° MCCLX.

considérée comme celle de la famille des bans, qui se serait ensuite soumise à Radu Negru, et, enfin, aussi l'objet de l'attention « de l'Autriche voisine ».

Ajoutons que, par un ordre aux *ispravnic*s, était fixé le devoir des paysans, qui, sauf ceux qui n'étaient pas encore mariés, devaient livrer douze jours par an, partagés d'après les saisons, ou bien payer en échange, ce qui est une innovation, un zlot annuel, tout en conservant à l'avantage des propriétaires la dîme, le monopole des boissons pour le maître, des taxes sur les ruches et même sur les chèvres, et une dîme sur la pêche dans les lacs <sup>1</sup>.

L'ancienne façon d'administrer est conservée, même les *polcovnic*s pour la police, qui étaient hérités des Russes <sup>2</sup>, mais on pense déjà à séparer, d'une façon très nette, les fonctions de l'administrateur de celles du juge <sup>3</sup>. Et on donne des instructions précises en ce qui concerne une nouvelle procédure, exigeant aussi un « examen » <sup>4</sup>.

Quatre nouveaux tribunaux sont fondés, totalement différents de ceux qui avaient existé jusque là, instances qu'Ypsilanti appelle, d'un terme emprunté au français, *départements*, faisant en même temps la première distinction entre les procès civils et les procès commerciaux, d'un côté, et les procès criminels, de l'autre, le département, pour ces derniers s'appelant le *kréménation*, — d'après le génitif pluriel grec. Par ce préliminaire de 1775, est défendue la torture par le grand armach, les sentences seules devant être exécutées. Une instance supérieure d'appel se rassemble à la Cour ou dans les maisons des boïars juges. Tout doit être fait « d'après la loi, pour des raisons dignes et justes, et avec un rapport écrit, et non par des paroles qui volent ». Mais, par dessus tout, comme instance suprême d'appel, il y a le Conseil princier, qui se réunit trois fois par semaine. Les débats doivent se suivre sur la base d'actes écrits, et « avec douceur, sans aucune rancœur, ainsi qu'avec une

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, ouvr. cité, pp. 40—41.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 43, note 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 47—49 (année 1777).

impartialité absolue pour les deux côtés... Les juges doivent avoir leurs mains pures devant Dieu et devant la loi. » Les décisions ne doivent être influencées par la crainte de personne, et on défend les visites à domicile et les « paroles glissées à l'oreille ». Pour la première fois, les juges de tous rangs sont payés<sup>1</sup>. Il est impossible de ne pas reconnaître l'influence de la nouvelle école italienne, qui avait donné Beccaria et Giannone.

La réforme des écoles est faite pendant cette même année de réglementations utiles.

L'intention principale est de créer, à côté de l'école slavo-roumaine<sup>2</sup> et des écoles de Craiova et de Buzău, qui, comme on le voit, ont dû être demandées par les évêques, la grande école de Bucarest pour les sciences, dont les progrès, jusqu'aux nouvelles unités de mesure et aux tentatives d'aérostatique faites aussi dans les Balkans, par tel aventurier inventeur roumain<sup>3</sup>, sont glorifiées dans le préambule. Pour les sciences, on obtient une augmentation d'heures, appuyée sur les deux principes qui dominaient aussi dans l'Occident inspirateur : « la raison » et « le bien commun ». Il n'est donc pas question de « grammaire » et de « poésie », qui étaient enseignées dans les deux autres écoles, d'autant moins de ce qui était sur le programme, d'ancienne coutume, de l'école slavonne ou enfin d'écoles élémentaires pour le slavo-roumain dans toutes les villes et les bourgades, mais de six, puis neuf professeurs, à la place des deux qui y étaient auparavant, pour la grammaire et l'histoire, pour

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 64—71 ; forme grecque, Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1280 et suiv.

<sup>2</sup> Le grammairien grec Anthime Gazi (Kopitar, *Kleine Schriften*, I, p. 74, note 1) demandait lui aussi qu'il y ait à l'école de Bucarest une chaire pour le roumain, cette langue du pays étant si belle : « Sie ist ein Pendant der italienischen », et peut être aussi « einst eine eben so schöne Opernsprache, wie es diese bisher in Europa allein ist ». Il demandait aussi pour le slavo-roumain une grammaire de la langue « mit adelungischer Sprachphilosophie und Sprachenkenntniss », et on pourrait établir aussi « eine Kanzel der altslavischen Kirchensprache ». Il demande aussi ailleurs que la langue de l'enseignement soit le roumain (p. 105, note 1).

<sup>3</sup> Voy. Valère Papahagi, dans la *Rev. Ist.*, 1936, pp. 212—214.

la théologie naturellement, mais aussi pour l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie ou la cosmographie, pour les sciences naturelles, enseignées en grec, d'après Aristote. Les sciences seront présentées dans cette même langue classique, mais, le cas occurent, aussi en latin ou en italien, et on ajoute le français après la septième année d'études; les deux autres langues occidentales ont des chaires spéciales.

Pour ouvrir l'accès aux études, on passe au-delà du cercle, jusque là privilégié, des grands boïars, allant jusqu'aux pauvres et aux fils des familles n'ayant plus de fonctions, et même aux étrangers, mais pas aussi aux paysans, car on reprend l'ancien argument que le devoir de cette classe est de travailler la terre et de faire paître les animaux; les fils des marchands même pouvaient quitter l'école pour passer, après quelque temps, à leur mission habituelle. Il y aura donc soixante, puis soixante-quinze boursiers, portant des uniformes, pour les cinq classes, et ils prendront leurs repas, au moins en partie, avec les professeurs, à côté desquels sont les « éphores » ou les « pédagogues ».

En fait de programme, on passe au latin après une préparation générale de trois ans, et, parallèlement, on fera, pendant trois autres années, des études de grec ancien. Un autre triennium est destiné à la poésie et à la rhétorique, avec la même cultivation du latin, de l'italien et du français. Ce n'est qu'au bout de neuf ans d'études révolues qu'on passe aux sciences, qui occuperont les trois dernières années. Comme méthode, on prévoit des conversations avec le surveillant et du travail personnel. On n'oublie pas même « l'exercice ». Les châtimens corporels ne sont pas admis, les remplaçant par les moyens de la pédagogie, qui commençait à ce moment en Occident, par Pestalozzi: « qu'on corrige les élèves, mais pas par des injures et par le fouet », mais d'après les méthodes utiles qu'expose la pédagogie, allant des plus légères aux plus sévères.

La séparation des études théologiques spéciales, qui seront faites à la métropole, est absolue.

Pour les revenus, les monastères non dédiés sont taxés, puis, un peu moins, ceux qui sont dédiés aux Lieux Saints,

et, comme on l'a vu, les prêtres exempts d'autres impôts, et on compte 3.500 prêtres. Ceci sans ajouter ce que pourraient donner pour l'entretien et pour l'achat des livres des personnes bienfaisantes. Les livres de l'école sont confiés à un bibliothécaire.

De même que dans la réforme moldave de Grégoire Ghica, les surveillants sont les évêques et les grands boïars, du grand ban au postelnic grand, ayant sous leurs ordres « des épitropes et épistates », qui présenteront leurs comptes une fois par an. Le surplus passera aux élèves pauvres <sup>1</sup> (6 janvier 1776).

L'œuvre d'Ypsilanti ne s'arrêtera pas ici. Mais elle fut retardée un moment par le danger où se trouva, dans ce pays de même qu'en Moldavie, ce règne viager qu'avaient désiré les boïars des deux pays.

Les dénonciations des partis ne cessèrent pas même après les tristes expériences de la guerre à peine finie. Un rapport envoyé au prince de Valachie les montre dans le domaine des impôts, qu'on croyait être trop lourds <sup>2</sup>, et, défendant son prince, le boïar qui critique de pareilles intrigues parle des allègements accordés aux habitants, des dettes que le prince aurait prises sur lui, de la diminution de l'impôt sur le vin : « des allègements que, à juste titre, non seulement les prédécesseurs de Ton Altesse n'ont jamais décrétés dès leur première année de règne, mais, même après plusieurs, années ils n'ont pas été amenés à une pareille grâce et compassion pour les habitants ». Dès lors, on avait répandu le bruit d'une prochaine destitution, qui était contraire au traité. Contre les prévisions de cet acte, le prince recevait aussi des demandes de la part des Turcs voisins, pour leur envoyer des manœuvres et du bois de construction : « Les pauvres raïas et nous-mêmes sommes dignes de pitié » <sup>3</sup>. Les

<sup>1</sup> Première forme dans V. A. Urechiă, loc. cit., p. 83 et suiv.; seconde forme, dans Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 584 et suiv., Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1270 et suiv., n° MCCLXXIV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, III, pp. 202—205, n° CXLII.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 210.

marchands de Constantinople venaient, comme auparavant, et y achetaient de force, de sorte que rien ne restait, comme le dit Ypsilanti, dans une lettre douloureuse, pour les exigences des dignitaires turcs du voisinage, désireux de ne pas payer, et il observait que ces pachas voisins « gâtent beaucoup de provisions ». Bien qu'ayant payé pour la Câșla du Vizir, cette terre paraît être restée entre les mains des Turcs. Le pacha de Vidin réclamait pour lui toutes les provisions de l'Olténie <sup>1</sup>. Des ordres personnels de la part du Sultan arrivaient à Bucarest, où on essayait en vain d'introduire de l'ordre <sup>2</sup>. Les nouvelles prescriptions concernant la vente des produits par les paysans eux-mêmes qui venaient avec des papiers ne faisaient, dans des conditions économiques primitives, qu'ajouter au chaos <sup>3</sup>. Et le prince écrit : « dans toutes les provinces voisines (il s'agit des provinces turques), aussitôt que quelque temps se passe, si ce qui leur est nécessaire ne vient pas de Valachie, ils ne cessent de nous persécuter, nous priant de ne pas les laisser manquer de ce qu'il leur faut, devant les obliger par sympathie pour des voisins, et nous devons bien faire ce qu'ils désirent » <sup>4</sup>. Un grand commerce avait pris son essor, mais, d'un côté et de l'autre, il aurait fallu des hommes bien différents pour qu'il amène les avantages qu'avaient eus en vue les initiateurs.

Pensant à un avenir politique qui ne paraissait pas bien clair pour les rapports avec la Russie, qui continuaient, aussi par le moyen des consuls conspirateurs qu'elle installait, d'après le traité, partout où il y avait une population orthodoxe capable d'être agitée, les Turcs avaient travaillé, aussi sous la direction du Hongrois francisé de Tott, à la fortification des cités récupérées, et ainsi on demandait le concours des princes roumains pour leur réfection, comme cela a été le cas à Ismaïl <sup>5</sup>. De nouveau, le prince Alexandre

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 214. Voy. l'ordre impérial dans V. A. Urechiă, ouvr. cité, I, 116—118.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, III, p. 212, n° CXLVI. Voy. aussi *ibid.*, n° suivant.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 215—216.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 216—217, n° CXLVII.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 217, n° CXLVIII.

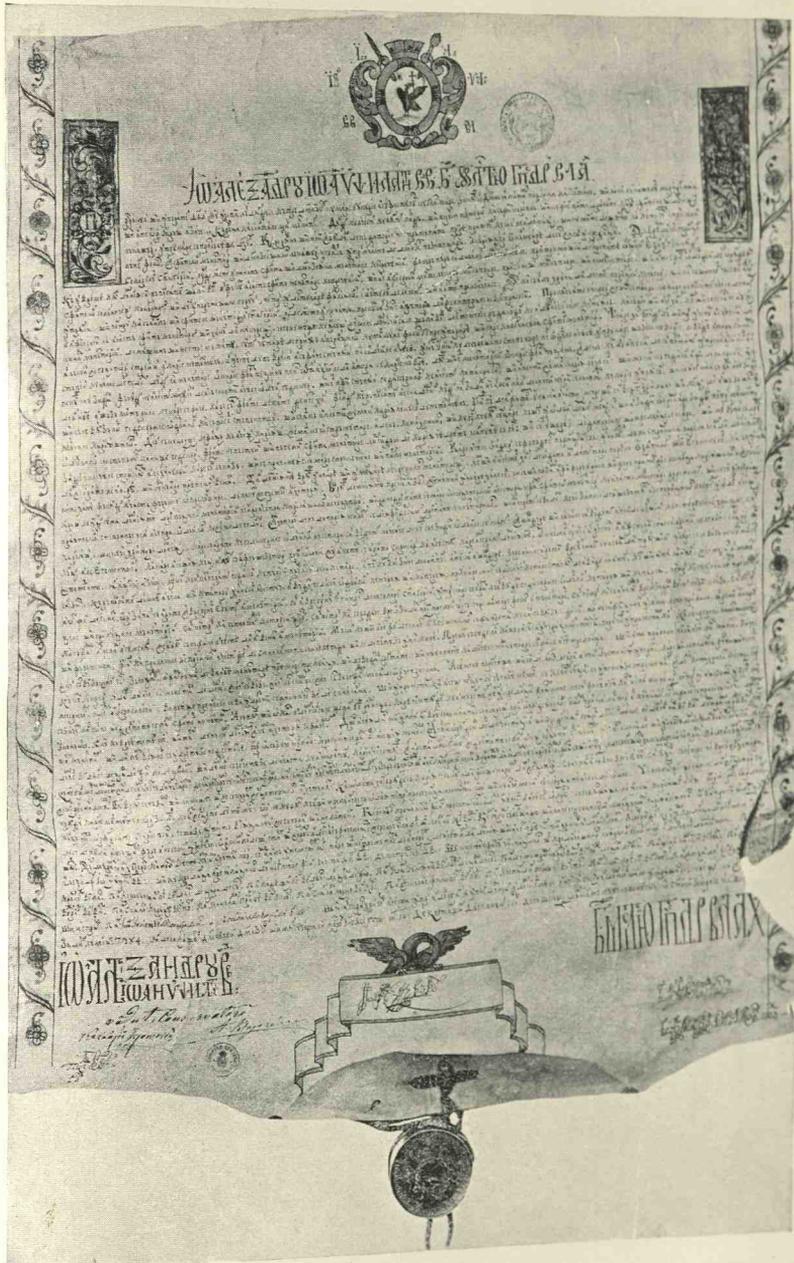


Fig. 18. — Diplôme d'Alexandre Ypsilanti, prince de Valachie (1776).



soupire, dans cette correspondance secrète avec les représentants à la Porte, qui, en grande partie, travaillaient contre lui, correspondance qui nous a été heureusement conservée: « Plus nous pensons, plus nous nous plongeons dans cette mer de souffrances, à cause de la quantité et du poids (des exigences); que Dieu saint nous aide, nous et le pays »<sup>1</sup>! Attendant les mêmes événements, les Turcs préparaient une flotte, et le prince roumain devait contribuer à sa préparation<sup>2</sup>.

Cependant, la bonne volonté évidente d'un prince honnête continuait. Il n'hésite pas à prendre des mesures aussi contre les boïars qui continuent à conserver les habitudes du passé. Nous avons ainsi une plainte concernant les abus commis contre les « pauvres », dans les districts olténiens, par deux boïars, Barbu Ştirbei et l'échanson Jianu, le dernier pouvant être même celui que nous avons vu jouer un rôle important dans les dernières manifestations de sa classe<sup>3</sup>.

Ce gouvernement sévère a dû naturellement exciter ceux qui désiraient un changement. On voit ainsi, en septembre 1775, Emmanuel Giani exilé dans l'île de Naxos pour avoir cherché à regagner le trône<sup>4</sup>. De la place de son exil, il insiste, offrant une somme à l'ambassadeur russe Repnine, pour qu'il ne s'oppose pas à ce retour, mais on croyait que, si Ypsilanti perdrait sa place, serait nommé en Valachie ce Constantin Mourousi qui était impatient d'arriver à cette situation<sup>5</sup>. On disait à Constantinople, dans ce monde grec si nerveux, resté étranger à tout ce qui s'était passé depuis peu dans l'âme des Roumains, que, si on n'écarte pas cet usurpateur de Bucarest, les Roumains eux-mêmes, mécontents de son administration, finiront par le chasser<sup>6</sup>, et, de fait, on découvrit, en 1775, une conspiration, dont

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Iorga, *Acte şi fragm.*, II, p. 126, n° 2.

<sup>3</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, III, pp. 220—221.

<sup>4</sup> Iorga, *Acte şi fragm.*, II, p. 119, n° 3. Il y restera jusqu'en 1781; Hurmuzaki, *Fragm.*, V, pp. 433—434.

<sup>5</sup> Iorga, *Acte şi fragm.*, II, pp. 123—124.

<sup>6</sup> *Ibid.*

le chef était le boïar Cândescu <sup>1</sup>. Un autre candidat pour Bucarest, et quelqu'un totalement inattendu, lié à certaines combinaisons d'intérêts turcs, surgit: c'était Alexandre, le frère du prince décapité de Moldavie, Grégoire Callimachi, mais on objecta que cette famille n'avait jamais régné en Valachie, de sorte que le nouvel ambassadeur de Russie, Stakiev, opposa son refus, sur la base de l'acte de 1774 <sup>2</sup>.

L'ambassadeur de Prusse à Constantinople écrivait, en 1776, que « la Porte refuse nettement d'exécuter tous les points du traité de paix et toujours elle s'y prit de façon qu'on dirait qu'elle désire de recommencer plutôt la guerre, quoi qu'il en put arriver, que ... de souffrir que les princes de Valachie et de Moldavie gouvernent pendant leur vie et surtout de ne pas augmenter sans le consentement du ministre de Russie la contribution annuelle que ces princes payent à la Porte » <sup>3</sup>. Comme Stakiev s'opposait à tout envoi de présents à côté du tribut, on lui fit dire que, en tout cas, Ypsilanti devra être remplacé, parce que « sa mauvaise conduite avait révolté tout le monde contre lui, au point que nombre de boïars s'étaient révoltés depuis peu, les uns en Hongrie et les autres à Silistria et Widdin, d'où ils envoyaient à la Porte des requêtes propres à exciter toute la compassion de la Porte ». Et on prévoyait que le même sort pourrait atteindre aussi Ghica, dont la situation, ainsi qu'on le verra bientôt, était beaucoup plus difficile <sup>4</sup>. On croyait que les Russes qui, en dépit du traité, avaient occupé en Crimée le Pérécop <sup>5</sup>, comptaient sur une alliance avec l'Autriche, qui n'avait pas abandonné un seul moment ses projets concernant l'Olténie <sup>6</sup>. Mais l'affaire du tribut fut décidée sans aucune intervention

<sup>1</sup> Aaron Florian, *Manual de istoria prințipatului României*, Bucarest, 1839, p. 162; V. A. Urechîă, ouvr. cité, I, p. 121.

<sup>2</sup> Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 560; Iorga, *Doc. Grecs*, II, p. 1238, n° MCCXLV.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 126—127.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 127. Cf. *ibid.*, p. 129 et suiv.

<sup>5</sup> Les Turcs pensaient à établir dans le Boudchak un khan turc, contre celui de Crimée dépendant des Russes; *ibid.*, pp. 136—137.

<sup>6</sup> Aussi *ibid.*



Fig. 19. — Grégoire Alexandre Ghica, prince de Moldavie et de Valachie.



russe avant la fin de l'année <sup>1</sup>. Ainsi, Alexandre put être confirmé dans son poste, qui paraissait devoir lui échapper <sup>2</sup>.

Nous venons de dire que Ghica ne jouissait pas même de ces faveurs sans cesse et chèrement payées. Nommé d'après l'ordre de Roumientzov dans un pays qu'il n'avait pas demandé, appuyé par l'ambassadeur de Prusse à Constantinople, jouissant même de la faveur de Frédéric II, qui répondait à ses lettres pleines de dévouement et lui faisait des cadeaux <sup>3</sup>, il avait devant lui, dès le début, l'inimitié d'un parti des boïars ayant voulu un autre prince, et il se trouvait aussi devant un courant d'intrigues venant des franc-maçons <sup>4</sup>, comme ceux de Transylvanie, très puissants, et parmi eux on trouve aussi quelques Roumains. On verra que, à côté de petits boïars, comme un Dărmănescu, des membres du clergé se laisseront séduire par ce « mystère », qui sera expliqué en vue de propagande en roumain, comme l'évêque de Roman, Gerasime Clipa, fils de paysan bucovinien.

Le métropolite Gabriel, qui aura pensé, très probablement à son neveu Alexandre comme futur prince, se trouvait à la tête des mécontents contre le prince « grec » et « russe », bien que lui-même eût conservé des rapports au-delà du Dniestr, comme à l'époque de la guerre, et qu'il eût nommé exarque de la métropolie ce prêtre russe, Michel Stribiltzki, imprimeur et peintre, qui, fixé dans le pays, avec son fils Polycarpe, prenait soin de toutes les publications religieuses de Gabriel, remplaçant depuis quelque temps les caractères traditionnels par une minuscule russe <sup>5</sup>, et faisant à côté de ce travail une

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 128, n° 3. Ypsilanti s'informait sur ce point; *ibid.*, p. 132, n° 2.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, III, pp. 221—222, n° CLI.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 91, n° 4; pp. 109—110, 132—133, 135—136. Pour plusieurs cadeaux d'art qui lui étaient préparés à la veille de la catastrophe, Baidaff, dans la *Rev. Ist.*, XIV, pp. 114—115.

<sup>4</sup> Voy. plus loin.

<sup>5</sup> En 1777 paraît un Catéchisme imprimé par lui; Bianu et Hodoș, ouvr. cité, II, pp. 220—221, n° 406. De même un Livre d'heures; *ibid.*, pp. 221—222, n° 408. Le typographe avec lequel avait été refaite l'imprimerie était cependant un Roumain de Brașov, Michel.

œuvre d'espionnage politique pour sa nation. Ces publications porteront, sur le frontispice, la seule mention du métropolitain et, plus tard, de l'exarque nommé par les Russes, sans celui du prince et sans la préface qui était ordinairement dédiée au maître<sup>m</sup> et les vers coutumiers pour les armes du pays<sup>1</sup>.

On employa à l'égard de ce prince peu sympathique les méthodes habituelles à l'époque des deux Callimachi, et Ghica, jadis un homme énergique, n'eut plus la décision nécessaire pour les contre-carrer. Donc, pendant l'automne de l'année 1777, passèrent à Hotin, à côté de petits boïars, comme ce franc-maçon Georges Darius Dărmănescu, du district de Bacău, que le prince avait condamné à être battu sur la plante des pieds, boïar cultivé, qui faisait copier la traduction en roumain du *Télémaque*<sup>2</sup>, aussi des membres de la noblesse de première classe, comme un Rosetti Bălănescu, de la même région de Bacău, homme toujours prêt à des intrigues et à des actes de rébellion, — c'est de là peut-être qu'est venue la locution : « il a trouvé son Bacău », — puis comme ce parent des Callimachi, ce qui montre les fils roumains de ce mouvement, Georges Canănău, d'une famille grecque depuis peu roumanisée, — un autre Canănău, Jean, reste dans le pays, un troisième passa au service de la Russie<sup>3</sup>, — et enfin quatre Balș : Lupu, Emmanuel, Grégoire, Georges, et aussi un Georges Cantacuzène. Le chroniqueur Jean Cantacuzène ou Canta, cependant ancien russophile, était à Jassy, mais avec les mêmes sentiments envers le prince, sentiments partagés par un Basile Razu, qui sera régent après la chute, depuis longtemps préparée, de Ghica, et à ces membres de la puissante opposition s'ajoutait Emmanuel Bogdan, qui mar-

<sup>1</sup> Le Livre d'heures porte, en échange, sur le frontispice même, le nom de la femme « qui avait dépensé pour que le livre soit distribué aux couvents et aux églises : Ianica » (de fait Anica, mais Strilbitzki avait compris de cette façon le nom), « fille de feu Radu Racoviță, ancien grand logothète », cousin germain du jeune Racoviță, que certains des boïars avaient voulu comme prince, mais, étant bien conseillé, il avait refusé; Athanase Comnène Ypsilanti, ouvr. cité, p. 460; Iorga, *Doc. Grecs*, II, pp. 1213—1214, n° MCCX.

<sup>2</sup> *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 53, n° 342.

<sup>3</sup> Voy. Georges Bezviconi, Bucarest, 1940, *Boerimea Moldovei din're Frut și Nistru*, Bucarest 1940, chap. Canănău.

chait vers une fin tragique, et deux des Sturdza, Georges et Démètre <sup>1</sup>.

Le mot d'ordre était la lutte contre une clientèle grecque, des intimes de la dernière classe, que Ghica avait amenés ou attirés: Constantin Ventura, qui joue un rôle à Constantinople <sup>2</sup>, Skylitzis, d'une famille qui commence à se relever, un Christodoulo, un docteur Photaki, et même ce Constantin Caragea, d'une famille de longue et grande influence, qui commençait à viser le trône; de leurs notes on peut découvrir le mystère de cette tragédie. De pareils « ministres », — et nous avons vu quel est le sens donné depuis quelque temps à ce terme —, « corrompent les jugements et favorisent les parvenus », nommés par le sobriquet habituel: *ciocoi*. Poursuivant ce but, dit Caragea, « tous les boïars se sont unis, du métropolitite jusqu'au dernier », et le vieux Razu, s'appuyant sur le rôle qu'avait joué sous l'occupation russe cette noblesse, plus hardie que jamais, jetait au visage du prince sa mauvaise administration de favoris.

Certains des récits concernant cette triste fin d'un prince ayant tant de bonnes actions dans son passé, mais qui, continuellement empêché dans ce nouveau règne, si difficile et si frêle, n'arriva à faire presque rien, au moins dans le domaine de ses écoles si aimées, qu'on puisse mettre à côté de ce qu'avait accompli en Valachie l'ennemi le guettant et le dénonçant sans cesse, parle des relations secrètes avec les Russes qu'aurait eu celui qui, avec tant de passions autour de lui, ne pourra plus résister. On mentionne cependant aussi une réforme scolaire qui aurait cherché à dépasser celle d'Ypsilanti; le boïar, bien connu, Saül <sup>3</sup> alla

<sup>1</sup> Les noms, dans les mémoires de Constantin Caragea; Papadopoulos-Kérameus, dans Hurmuzaki, XIII, pp. 79 et suiv., 87, 92. Nous avons ajouté aux opposants aussi les lieutenants princiers de 1777 qui, autrement, n'auraient pas accepté une pareille situation. Voy. aussi Iorga, dans les *Mém. Ac. Rom.*, 3-ème série, VIII, pp. 369—370.

<sup>2</sup> Iorga, *Doc. Grecs*, I, pp. 572, 805—806, 858; II, pp. 1072—1073.

<sup>3</sup> *Rev. Ist.*, XIV, p. 128. A la chute de Ghica, Saül aurait été lui aussi mené à Constantinople. — Du reste, l'Académie elle-même et l'école moldave à Saint-Nicolas de Jassy avaient repris leur travail; V. A. Urechîă, ouvr. cité, I, p. 147 (le fameux traducteur Georges Euloge était professeur à cette dernière

en Allemagne, en France et en Italie, avec l'ordre d'acheter dans ces pays tout ce qu'il croira nécessaire pour contribuer au progrès des sciences, des lettres et des arts en Moldavie, et il aurait rapporté des livres valant jusqu'à mille florins. Et surtout, par un « registre d'organisation » du 1-er septembre 1776, Ghica fixait des salaires pour toutes les catégories de fonctionnaires, réunis sous la rubrique de « dépenses générales »<sup>1</sup>. Alors furent introduits aussi les comptes annuels de la trésorerie<sup>2</sup>.

Heureusement nous avons, non seulement la correspondance, inoffensive, de Grégoire avec Frédéric de Prusse, mais aussi quelque chose de celle avec les ministres russes. Elle éclaire pleinement ses rapports qui, réunis aux intrigues des boïars et aux dénonciations d'Ypsilanti aussi, amenèrent la perte du prince de Moldavie, au moment où les Turcs paraissaient en effet décidés à reprendre, à tous risques, la guerre perdue trois ans auparavant.

Il y est question en première ligne des dettes qu'avait faites Ghica sous la garantie de Roumientzov pour obtenir cette administration courte et fatale. Les mentionnant, l'ambassadeur russe Repnine écrivait, dès 1775: « J'entends de tous côtés que les Moldaves ne sont pas contents de leur Hospodar », — car les Russes s'étaient habitués à nommer ainsi le prince roumain —, « Ghica et qu'ils se proposent de me donner des plaintes écrites à l'occasion de mon passage par Jassy ». L'impératrice fut informée de ces plaintes et ordonna à l'ambassadeur de chercher à les adoucir, intervenant auprès de la Porte seulement lorsqu'elles seraient sérieuses et pas mensongères; du reste, il montrait que les accusations sont fondées, et

école). — Pour le professeur grec Nicéphore Théotokis, voy. Iorga, *Ist. lit. Rom.*, III, p. 20, et Soloviev, dans les « Travaux de l'Académie de Kiev », 1894, pp. 78—115. Cf. aussi *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 71, note 2; pp. 183—184; Amatos, *Oi bogeïtoi γεïτρος*, p. 50, et surtout Iorga, dans la *Rev. Ist.*, VII, pp. 67—70. Pour « les écoliers », *Cat. mss. Ac. Rom.*, I, p. 236.

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, ouvr. cité, I, p. 129, note 2; P. Rășcanu, *Lefile și veniturile boierilor Moldovei în 1776*, Jassy, 1887.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 137 et suiv.; Iorga, *Documente economice și financiare* (extrait de la revue *Economia Națională*), pp. 46—56; *Studii și doc.*, XXII, p. 3 et suiv.

déclarait que ce n'est pas à cause du prince qu'il faut consentir à perdre les sympathies gagnées chez les Moldaves<sup>1</sup>. Reçu avec les plus grandes démonstrations d'honneur par Ghica, qui était venu à cinq verstes de Jassy au-devant de lui, Reprine — qui jouera aux cartes avec le prince, — reçut un mémoire de la part des boïars, et il l'envoya à Panine, le métropolitain lui-même se présentant, au nom des mécontents, pour demander la protection russe. Du prince, furent pris seulement des actes concernant le rapt de la Bucovine<sup>2</sup>.

Dans ces conditions, fut envoyé de Constantinople, en octobre 1777, en apparence pour de simples informations, l'ancien guide de ce même Reprine, l'aga Ahmed de Kara-Hissar. Au moment de son départ de Constantinople, on ne savait rien d'un décret de destitution, auquel les Russes, s'appuyant sur leur droit, se seraient certainement opposés, et aucun prince n'avait été nommé. De fait, Constantin Mourousi avait atteint déjà son but dès le 11 octobre<sup>3</sup>. Mais, la réponse donnée à Stakiev reconnaît que les courriers russes avaient été retenus pendant trois jours pour que la nouvelle de la création d'un nouveau prince ne soit pas divulguée en Moldavie avant d'être apportée par les hommes que la Porte venait d'envoyer dans ce but. On imputait aux Russes que l'ambassadeur avait demandé pour Chahine-Guirai, le khan nommé par l'impératrice, des félicitations de la part du Sultan, annonçant que les troupes russes ne quitteront pas la Crimée et ne laisseront pas ravir aux Tatars le Boudchak<sup>4</sup>. La mesure prise contre Ghica, qui devait être tué précisément parce qu'il était prince viager, et ne pouvait pas être toléré, était aussi en rapport avec les intentions belliqueuses qu'avait alors la Porte. Passant par Bucarest et étant accueilli avec confiance par

<sup>1</sup> A côté de Ghica se trouvait encore son compagnon de captivité agréable à Pétersbourg, Alexandre Mavrocordato; *Rev. Ist.*, XIV, p. 50. Voy. aussi *ibid.*, p. 107.

<sup>2</sup> *Rev. Ist.*, loc. cit., p. 55 et suiv.

<sup>3</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 137. Mais on parlait, à Constantinople, des rapports de Ghica avec les Russes et d'un casque qu'il aurait envoyé à Chahine-Guirai, le khan moscovite de la Crimée; *ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 138—139.

Ypsilanti, l'envoyé n'eut rien à lui communiquer, — donc il n'était pas question, en première ligne, de cette violation du traité en ce qui concerne ce règne viager dans les deux pays.

Nous connaissons, mieux que par les nombreuses sources indigènes et étrangères, par les mémoires de Constantin Caragea de quelle façon se passa l'acte terrible, si profondément offensant pour les deux pays, dont les boïars, oubliant la dignité qu'ils avaient si bien manifestée dans les dernières années, devinrent les complices: l'assassinat politique du 11 octobre 1777.

L'apparence de la visite était seulement celle d'un voyage du mandataire turc à Hotin, qu'aurait interrompu une maladie inattendue, et Ghica députa à l'aga le docteur Photaki. Mais, en même temps, on employait sa présence à Jassy pour des négociations destinées à amener la réconciliation entre le prince et les boïars mécontents, dont la plupart des plus décidés se trouvaient là, à Hotin, bien accueillis et écoutés par le pacha. Les boïars qui désiraient la destitution de leur maître devant être remplacé, probablement, par Alexandre Callimachi, d'une famille qui se laissait facilement dominer, n'allèrent pas sans doute avec la pensée qu'il y aura l'acte, si inouï, de l'exécution d'un prince dans sa propre capitale. Mais les conversations qui eurent lieu ne menèrent à aucune fin, bien que Grégoire se fût montré prêt à faire toutes les concessions, ajoutant qu'il est disposé à les confirmer par serment, pourvu que l'homme de l'Empereur parte avec l'impression que la Moldavie est contente de son administration. Lupu Balș se montra le plus opiniâtre des adversaires: on demandait le changement du postelnic, qui aurait été remplacé par Georges Ghica; Razu fit même une visite mystérieuse au logement du Turc malade.

Enfin, Ghica, bien qu'averti, et ayant lui-même une prévision de ce qui l'attendait, alla visiter celui qui représentait envers lui, prince à deux tongs, beaucoup moins <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Achmed est intitulé, dans une information de Constantinople, « premier commandant de cavalerie »; *Rev. Ist.*, XIV, p. 99 (dans cette source aussi des renseignements sur sa mission ouverte). D'après Caragea, il aurait

Pour ne pas abaisser sa dignité princière, il alla incognito. Il fut donc facile pour l'aga de jeter sur lui les assassins. Grégoire tomba, le lacet autour de la gorge, et fut étranglé<sup>1</sup>.

L'état d'esprit de ce milieu moldave était si abaissé, ou l'influence des boïars coalisés si grande, que personne ne s'en émut, lorsque, après quelque retard, le vrai régent ne pouvant pas être élu que par le prince ou nommé par ordre impérial, de sorte qu'il fut remplacé par un Conseil de la noblesse, composé de pas moins de cinq personnes, on apprit ce qui s'était passé à l'hôtel des Turcs, qu'on appelait le bélik. Devant cette résignation de tout le monde qui autrefois avait prouvé pouvoir se mettre en mouvement, furent lus les firmans assurant que la paix avec la Russie ne sera pas rompue et annonçant la destitution de Ghica parce qu'il avait travaillé contre les prescriptions des traités, ayant recueilli, pendant deux ans, les impôts défendus<sup>2</sup>. On apprit alors que l'ancien prince « a été traître, s'appuyant sur les Moscovites ». En même temps, Skylitzis s'enfuyant, « revêtu seulement d'un manteau de paysan, à cheval », comme jadis Stavraki<sup>3</sup>, on arrêta le riche marchand, ancien homme de confiance du

---

été grand écuyer, sans qu'on eût connu son rang; Caragea, loc. cit., p. 71. Depuis peu, Ghica avait été, du reste, confirmé lui aussi; aussi *ibid.*, p. 104.

<sup>1</sup> Plus récemment, un rapport espagnol, dans Alexandre Ciorănescu, *Documente din arhivele de la Simancas* (dans les « Recherches et documents » de l'Académie Roumaine), 2-ème partie, à cette date. Voy. aussi deux notices dans Minea, *Cercetări istorice*, II-III, p. 105, note. Le corps fut enseveli dans l'église de St. Spiridion; Iorga, *Inscripții*, II, chap. Jassy. La tête fut expédiée à Constantinople. L'inscription sur cette tête exposée (voy. aussi *Rev. Ist.*, XIV, p. 112) mentionne la collection des impôts pendant deux ans, bien qu'il y eût exemption de la part du Sultan, le défaut d'approvisionnement des magasins turcs, le refus de venir à Constantinople avec sa famille; *ibid.*, p. 124; voy. aussi *ibid.*, p. 127. Pour l'argent qu'il avait déposé dans des banques étrangères; *ibid.*, p. 102. Pour l'impression à Jassy, p. 106 (l'information paraît venir du secrétaire français du prince, Carra, le futur révolutionnaire). Une lettre de Varsovie montre que cette catastrophe mit en danger la fabrique de drap et l'organisation des écoles; *ibid.*, pp. 109, 113.

<sup>2</sup> Caragea, loc. cit., p. 87.

<sup>3</sup> Il fut, plus tard, résident de Russie en Perse; Iorga, *Acte și fragm.*, II, 179, n° 1.

prince Grégoire et épore des écoles, Bacha Kosta-Abraham, qui, avec le Grec second trésorier, fut pris ensuite et mené à Constantinople <sup>1</sup>.

L'écho de cet acte terrible, de brutalité sanglante, à Bucarest est donné par la lettre du métropolitaine Grégoire, adressée à Nicolas Dudesco. Aussi dans cette source sûre, il est question de la prétendue maladie de l'aga, qui avait invité chez lui le prince, la rencontre devant avoir lieu pendant la nuit, à trois heures turques <sup>2</sup>. « Il n'y a pas eu d'autres troubles et d'autres terreurs; seulement, comme il s'agissait de suspicions, l'un parle d'une façon, l'autre d'une autre, comme il en semble à chacun; mais, comme je viens de le dire, il n'y a rien de sûr. Surtout Son Altesse le prince, nous voyant, pendant ces jours, attristés et effrayés, nous a dit qu'il désire qu'on ne parle pas en pure perte de choses peu sûres et sans base, pour troubler seulement les cœurs des hommes, et sans aucun profit. . . Et que le Dieu de la paix nous garde intacts et sans danger par quelque volonté ennemie et par quelque trouble <sup>3</sup>. » C'est de cette façon qu'on parlait à une pareille heure d'émotion, lorsqu'entre les boïars se trouvait être le frère même de l'assassiné. De même que les boïars de Moldavie, l'ancien ennemi de Ghica en Valachie avait plus qu'il n'avait désiré <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Cat. mss. Ac. Rom.*, I, pp. 646—647 (notice de Jassy). Leur arrivée à Constantinople; Iorga, *Acte și fragm.*, II, p. 148, n° 3.

<sup>2</sup> Informations d'une grande valeur dans une chronique grecque inédite; voy. Iorga, dans les *Mém. Ac. Roum.*, 1935, pp. 372—373.

<sup>3</sup> Iorga, *Studii și doc.*, III, pp. 71—73. Il est curieux que ce prélat, si Roumain cependant, écrive en grec.

<sup>4</sup> Voy. aussi la description dans Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 139—140: rapport fait à l'ambassadeur russe de Constantinople. La princesse elle-même n'a rien su, pour le moment, de ce qui s'était passé: on lui avait dit que son époux, destitué, doit partir, avec elle, à Constantinople. Voy. aussi Xénopol, *Ist. Rom.*, 1-ère éd., V, pp. 227—228. Cf. *Rev. hist. du S.-E. eur.*, 1928, pp. 1—3; Baidaff, dans la *Rev. Ist.*, XIV, pp. 97—130; *ibid.*, XVI, pp. 31—32 (d'après *Storia dell' anno*, Venise, 1777, pp. 243—246). Le récit en vers dans M. Kogălniceanu, *Letopisiți*, III, p. 275 et suiv., concorde seulement en partie avec la vérité historique, mais il a quelque chose de commun avec le rapport espagnol.

Avant de passer plus loin, il faut observer l'attitude misérable de la diplomatie russe envers l'assassinat d'un prince que l'impératrice avait imposé à la Moldavie. A la protestation de Stakiev, la Porte avait donné une explication dans laquelle, avec des accusations concernant l'action des Russes en Crimée, on parlait des « crimes » de Ghica, « crimes que la Porte est à même de prouver, devant toutes les Cours, et qu'elle pourra manifester en tems et lieu »<sup>1</sup>. Contente de pouvoir faire, en Crimée, ce qu'elle voulait, la Russie ne voulut pas se mêler aux affaires de ces pays roumains, auxquels elle avait promis, et prétendait même avoir assuré, tant de privilèges. Il ne fut pas même question d'une élection pour le nouveau prince, et on « avança », purement et simplement, comme prince, le grand interprète. Les Roumains pouvaient comprendre que, dorénavant aussi, ils étaient abandonnés de nouveau à leurs propres forces et à la grâce de Dieu<sup>2</sup>.

Sous l'administration d'Alexandre Ypsilanti, confirmé par un firman qui n'était pas prévu par le traité, fut continué, pendant encore quatre ans, un gouvernement sur la même ligne de réforme. On ne peut mieux constater l'esprit du pays que dans les préfaces que Césaire et son ami, collaborateur et successeur Philarète, place à la tête de ces « Ménées » dont la publication se poursuivit sans cesse jusqu'au bout de ce règne.

En 1779, paraissait le Ménéé de décembre<sup>3</sup>. La préface, adressée, avec un néologisme latin, « à toute *personne* qui voudra la lire », montre le même désir de faire ressortir les connaissances de l'évêque de Râmnic, qui raconte, autour du caractère de ce livre, toute l'histoire sacrée et profane. Cette fois,

<sup>1</sup> Iorga, *Acte și fragm.*, II, pp. 137—138.

<sup>2</sup> On a prétendu que Ghica avait été appelé à Constantinople et, ayant refusé, comme étant installé par les Russes, il aurait été tué; *Rev. Ist.*, XIV, pp. 110—111 et ailleurs.

<sup>3</sup> Aussi un Livre d'heures de Râmnic; Bianu et Hodoș, loc. cit., p. 229, n° 417.

il n'est plus question de l'œuvre accomplie par le prince, qui avait reçu tant d'éloges<sup>1</sup>. La même date d'année est sur le volume pour janvier, où les vers préliminaires disent que, « sous le règne d'Alexandre Ypsilanti, la Dacie est renouvelée ». Il est question, avec un autre néologisme venu de Rome par l'Occident, de « toute l'*administration* de boïars, qui attend le mois de janvier comme le terme où on change les offices ». A ces boïars et aux marchands mêmes est présenté ce livre comme un don précieux, « étant traduit et imprimé dans la langue de la patrie ». Ce changement même des offices fait que l'évêque, qui aime tant, ici même, à parler des anciennes traditions romaines venant des ancêtres, passe à la même coutume, qui aurait existé aussi à Rome, chez le créateur des colonies, d'où part la nation roumaine : « quand je vois les *principautés* » — autre néologisme, — « du pays roumain changer par tradition les offices au commencement de janvier, qui est considéré et célébré comme une année nouvelle, je tourne mes yeux vers les siècles passés, dont la mémoire est à peine conservée; ma pensée croit ce que nous lisons dans les histoires, et surtout dans l'historien Dion, qui est confirmé par le géographe Mélétius », — il s'agit de Mélétius, métropolitain d'Athènes, vivant vers le commencement de ce siècle —, « chapitre 24, lorsqu'il écrit sur la Mysie, où il montre clairement que l'empereur Trajan, après avoir soumis les Daces et amené la perte de Décébale, a fait passer beaucoup de Romains dans ces régions, faisant des uns des gens du commun, des autres les maîtres des habitants. D'où vient non sans raison, aussi cette conclusion : que les principautés roumaines, comme des colonies des Romains, suivent, dès leur installation, aussi leurs coutumes. » L'histoire byzantine de Lebeau, — Césaire demandait de Paris aussi l'Encyclopédie, déclarant qu'au besoin il accepte aussi celle que est irrégulière<sup>2</sup> —, est appelée au secours pour présenter la réapparition sur le Danube des mêmes Romains par Constantin-le-Grand. Et celui-ci, « venant dans ces régions, ou bien a amené

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 231—234, n° 419.

<sup>2</sup> Iorga, *Scrittori bisericesti*, dans les *Mém. Ac. Roum.*, sect. lit., 2-ème série, XXVIII.

les coutumes des Romains, ou, bien, les ayant trouvées, les a confirmées, comme empereur de la Nouvelle Rome ». Et sa conclusion, car il veut que toutes les coutumes de sa nation soient prises de Rome, est celle-ci : « Je ne discute pas si ces coutumes viennent de Trajan ou du grand Constantin, mais par elles je découvre ces choses admirables : je trouve que la lignée de la nation roumaine vient au début de la nation glorieuse des Romains », — on n'emploie pas le terme slavon de *Râmleni* pour *Romani* —, « (s'étant appelés : Valaques d'après le slavon) dont la gloire a brillé partout où le soleil a étendu ses rayons ». On ne pouvait pas dire avec plus de fierté, dans une forme poétique plus claire, ce que n'étaient pas encore arrivés à dire en roumain les innovateurs transylvains même, qui poursuivaient la résurrection de leur nation par cette voie romaine. Plus tard seulement répondra de Vienne, après quelques mois, dans la langue même des ancêtres, le jeune moine Gabriel Georges Şincai : « Septimum supra decimum saeculum est a quo Trajanus, devicto Decebalo, in orbatam incolis Daciam coloniam duxit »<sup>1</sup>.

De là vient la plainte de Césaire sur la disparition « des anciens siècles de la patrie » : « ô siècles, siècles, vous qui vieillissez toutes les choses et transformez tous les États ! » Et, dans des périodes larges, dont le modèle doit être cherché dans la littérature hellénique, le glorificateur des splendeurs perdues montre la fin fatale qui attend toutes les choses : « Tu vois ce soleil qui disparaît, la lune qui diminue, les étoiles qui tombent. Descends de ce qui est au ciel et regarde en l'air : il se transforme à toute heure : tantôt du vent, tantôt des nuages, tantôt de la pluie ; descends aux eaux : parmi celles que nous appelons eaux vives, certaines ont séché depuis longtemps, d'autres ont changé leur lit et leur chemin », et jusqu'aux vicissitudes de l'Océan, « la chose du monde la plus grande et la plus mystérieuse », jusqu'à la terre, sujette aux tremblements. Montrant que, le long de l'histoire, il n'y a que des catastrophes et des transformations, l'évêque de Râmnic arrive à des exemples pris dans l'actualité : la

---

<sup>1</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, p. 251.

Pologne « amoindrie et partagée », les jésuites, « qui étaient jadis les confesseurs et les conseillers secrets de l'Empire », annulés par le Pape lui-même, la révolution de la Suède vers le régime tyrannique, les troubles de la Bavière, qui étaient sur le point d'être le motif d'une guerre entre l'Autriche et la Prusse. « La Providence divine, courant à travers le monde, sans bruit, et parlant sans que parole soit entendue, ordonne à l'un de dominer, à l'autre de se soumettre, à l'un de se cacher, à un autre de paraître de nouveau. »

Et voici Césaire revenu de nouveau aux souvenirs romains de son pays, mettant ces mouvements en rapport avec ce courant changeant dans le Bosphore, qu'il montre avoir lui-même connu.

Devant lui, passent les Daces, les Romains, avec des tentatives d'identification des places anciennes, ces Romains qui sont les fondateurs, malgré une chronologie si incertaine, de l'État roumain. Lorsque l'évêque parle de la succession des maîtres, le désir d'avoir des princes élus par le pays réapparaît : « Le ban de Craïova s'étant soumis au prince Radu, et leur pays faisant un seul corps, toute la principauté du pays roumain était gouvernée sous les formes de l'autonomie du gouvernement monarchique et du choix pour la succession du trône entre les fils et les parents du prince ou, le cas occurrent, entre les boïars, le clergé et les boïars donnant leurs conseils et acceptant le prince ». Le souvenir des demandes présentées à Focșani surgit lorsque, laissant de côté la prétendue capitulation de Mircea I-er envers les Turcs, on considère le prétendu traité avec le prince Laiotă, en « 1454 », comme la date où « le pays s'est soumis à la splendide et très-puissante Porte », mais comment ? : « payant le tribut et se gouvernant selon ses privilèges ». Or, un temps viendra, à partir de Brâncoveanu, où « beaucoup de réformes » compromettent cette situation. L'évêque croit que l'époque de la légalité est revenue : « maintenant, de nouveau, un souffle de vent apportant le calme, un geste du bras droit du Très-Haut a ramené le cours du gouvernement du pays à son ancien lit ». De nouveau, ressuscité de ses cendres, le phénix roumain peut voler. Césaire n'oublie pas même une innovation que le

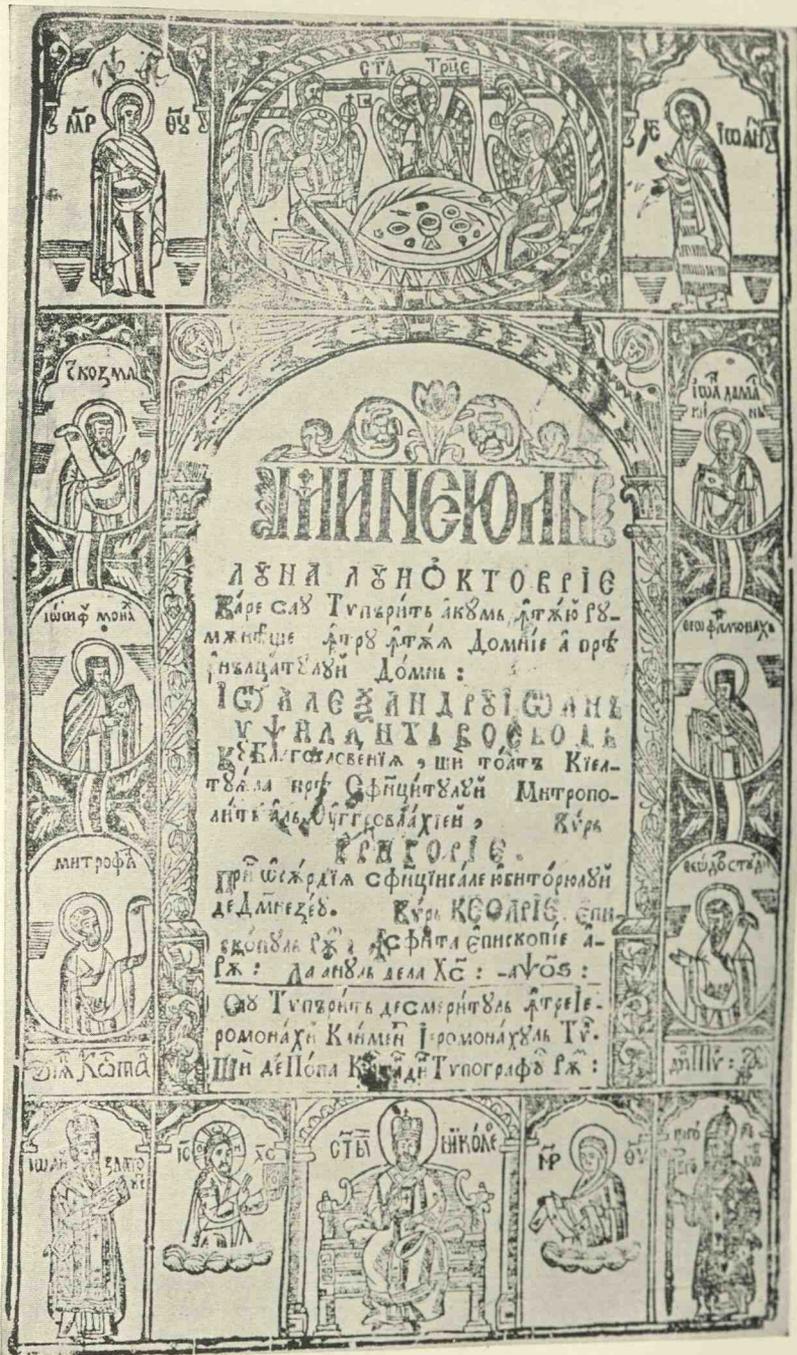


Fig. 20. — Frontispice du *Ménée* imprimé à Râmnic, octobre 1776.



clergé avait obtenue, la métropolie étant élevée jusqu'au « rang du siège de Césarée de Cappadoce ». Les impôts sont régularisés, « le commerce augmente, ayant son cours libre », les anciennes lignées sont de nouveau honorées : « la noblesse s'élève d'après la lignée de la famille ». Et, enfin, « les lois politiques », que nous verrons bientôt imprimées, montrant ce qui y est contenu de solide et de nouveau, organisent la vie publique <sup>1</sup>.

En citant Ovide à côté du Byzantin Nicéphore Calliste, la préface du *Ménée* pour février tourne autour de la commémoration de St Siméon, avec une seule discussion de chronologie <sup>2</sup>. Mais les fables de l'ancienne Rome, avec la mention « des descendants romains », reviennent, à côté des souvenirs de l'Église, dans la préface du volume de mars, qui fut terminé avant la fin de cette année si féconde, comme si Césaire avait prévu sa fin, si prochaine <sup>3</sup>. Et, bien que la date sur le frontispice soit encore 1779, le fidèle imprimeur qui est le moine Joachim de la métropolie, travaillant à côté du correcteur de la traduction, Jourdain le Cappadocien, ancien grand secrétaire, note avec douleur : « 1780, janvier 9, jeudi, vers le soir, a passé de cette vie aux habitations éternelles ce si zélé saint Père qui est le susdit Césaire » <sup>4</sup>.

« Celui qui nous éclairait a disparu d'entre nous », écrit, en tête du *Ménée* d'avril, « le mois le plus riche de joie », le successeur de Césaire, son collaborateur en fait de nationalisme, Philarète. Il déclare qu'il n'a pas été seulement, « dès le début, collaborateur pour les conseils, mais aussi pour le zèle au travail », étant lui-même prié par Césaire, à la fin de sa vie, de ne pas laisser l'œuvre incomplète. Lui aussi, connaissant beaucoup de

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 233—237, n° 420. Le volume précédent avait été imprimé en février-mai, celui-ci fut terminé en août, pour qu'un troisième sorte seulement deux mois plus tard.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 239—241, n° 421.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 241—244, n° 422. Sous son nom paraît aussi le *Psautier* de 1779; *ibid.*, pp. 244—245, n° 423.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 254—256, n° 433. Celui qui avait été consacré le 11 janvier de l'ancien style 1774 est enseveli, le 10 janvier 1780, dans l'église bucarestoise des Quarante-Martyrs, métoque de l'évêché de Râmnic; voy. la notice dans *Cat. mss. Ac. Rom.*, II, p. 373.

choses qui viennent de plusieurs sources, aussi de « l'Encyclopédie » de Paris, mêle une poésie fraîche à ce qu'il a pu cueillir des anciennes doctrines<sup>1</sup>. Avec des citations du latin, le nouvel éditeur explique le nom du mois de juin, dans le volume suivant de cette collection imposante, et ajoute aussi d'autres preuves pour la connaissance de cette langue des origines. Les souvenirs classiques passent devant lui, lorsque, au mois de mai, il observe que les Roumains « ornent leurs maisons de fleurs et de verdure. . . allant se promener dans les jardins et s'ébattre dans l'herbe ». De même, « ce que d'autres font à la St Georges, quand ils ornent les gonds de portes et les colonnes en herbe verte », ajoutant aussi la coutume de ce « *ropotin*, qu'on appelle aussi la fête du diable », qu'on célèbre « le mardi, troisième semaine après Pâques », et il en cherche une étymologie latine, un souvenir du passé païen. « Les vieilles femmes doivent quitter l'habitude de faire des vases d'argile ce jour-là pour se défendre contre Satan, ainsi qu'elles le croient ». Mais, bien que la forme littéraire reste la même, on ne rencontre plus dans les volumes pour juillet-août et septembre la conception poétique et le crédo romain, si puissant, du prédécesseur<sup>2</sup>: le dernier volume a une préface sans aucune signification particulière<sup>3</sup>.

Mais cette année 1780 se distingue surtout par l'apparition, à l'imprimerie de la métropole<sup>4</sup>, avec un titre en grec seule-

<sup>1</sup> Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, pp. 257—260, n° 434.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 262—268, nos 436—438; la préface dans l'édition de Molnar, *ibid.*, pp. 457—460. On y emploie aussi l'ancien « Héortologe » de Sébastos le Kyménite; *ibid.*, p. 283.

<sup>3</sup> Philarète publie encore des Prêches en 1781 (*ibid.*, pp. 271—272, n° 445), un Livre d'heures (*ibid.*, n° suiv.), un Triode (*ibid.*, pp. 277—278, n° 456) et une Synopsis de St Athanase, traduction plus ancienne du slavon, en 1783 (*ibid.*, pp. 279—280, n° 459), les « Exemples philosophiques », traduits du grec vulgaire, à la même époque (*ibid.*, pp. 280—281, nos 460—461), l'Acathiste de 1784 (*ibid.*, pp. 283—284, n° 465), le « Catasiasaire » (*ibid.*, p. 286, n° 469), le Livre d'heures (*ibid.*, p. 287, n° 471).

<sup>4</sup> Pour la préparation de l'imprimerie grecque, Iorga, *Doc. Grecs*, II. Le frontispice porte le corbeau entre l'image de la « Justice » et celle de St Alexandre, patron du prince; Bianu et Hodoş, ouvr. cité, II, p. 248.

ment, *Συνταγματίων νομικόν*, mais le texte de « cette compilation de lois », qui était sortie de la collaboration du prince avec les boïars et ses conseillers étrangers, des Occidentaux, dont les uns l'informaient sur « la coutume locale » et les lois byzantines, auxquelles, depuis longtemps, ils recouraient, les autres cherchant dans la réforme « philosophique » du droit en Italie de nouvelles inspirations et directions, est aussi dans « la langue de la patrie ». Ces lois sont tenues au courant avec l'époque, d'après le principe, invoqué dans la préface: « le cours des années ne cesse pas de changer et de transformer partout les affaires de cette vie passagère ». On affirme la nécessité des lois écrites, qui est aussi un devoir d'honneur, que, ainsi que nous l'avons vu, le Conseil de la Moldavie, sous l'occupation russe, avait su accomplir: « Il ne peut pas y avoir de discrédit plus grand chez une nation, et surtout chez une nation de bonne foi, que de vivre sans lois ». A côté de la large partie d'emprunt, il y en a une qui vient de la pratique même des tribunaux du pays: « d'autres parties ont été formées par Notre Seigneurie elle-même, employant les plaintes et les affaires qui journallement arrivent à nos oreilles ». Le résultat de cette synthèse, d'une grande valeur, fut soumis à l'approbation du métropolitain, des évêques et des grands boïars.

C'est, en même temps, aussi un code de prescriptions précises et un recueil de directions et de conseils, parfois de caractère patriarcal, comme l'obligation que les parties se présentent debout, la tête découverte. Le taux de l'usure est fixé. Il y a aussi une réglementation, comme à Byzance, des conditions de vie des paysans, un vrai *νόμος γεωργικός*. On confirme les douze jours par an, ou même moins, si le maître consent à faire une concession, qu'il ne peut plus ensuite retirer, à côté de la dîme: dîme du foin, du blé, de l'orge, du maïs, dîme du vin, défendant que de nouveaux vignobles soient créés sans qu'on ait eu l'assentiment du propriétaire, qui a le droit de demander au prince d'être mis en possession de chaque vigne qui n'aurait pas été travaillée sur un terrain non approprié pendant trois ans entiers; est répétée la prescription en ce qui concerne l'impôt sur les ruches, sur les chèvres, et

on ajoute les revenus qu'on peut tirer des troupeaux de brebis, mais pas aussi des porcs, qu'on ne doit pas laisser entrer sans une convention dans les forêts « réservées ». S'il arrive qu'un paysan ou un contribuable quelconque s'enfuit sans laisser d'héritier, ses jardins jusque là exemptés de dîme passent au propriétaire. Celui-ci a le droit de fixer la part qu'il se réserve des terres, mais il ne peut pas reprendre ce qui a été une fois confié aux habitants. Il a le droit exclusif sur les cabarets, les moulins et la pêche. Mais le paysan est maître du champ où il a détruit les ronces ou la forêt, et qui a été ainsi créé par lui.

Ces prescriptions sont d'autant plus dignes d'éloges que, en Moldavie, les boïars ayant demandé un jour sur dix pour eux, Ghica leur avait donné soixante et un jours par an et puis, à côté du travail pour les lacs, les moulins et les bâtiments, deux gros travaux par an, dans n'importe quel but, les transports y compris <sup>1</sup>.

Mais contre cette œuvre de réfection et de progrès s'élève l'esprit révolutionnaire, que n'avait pas prévu « la philosophie », croyant que son œuvre pourra s'arrêter à la seule « philanthropie ».

---

<sup>1</sup> V. A. Urechiă, ouvr. cité, I, p. 149, sans montrer la source. — Cf. aussi la préface de l'édition récente par le professeur Zépos d'Athènes, en 1936.

# TABLE DES MATIÈRES

## LIVRE I

### RÉFORMES DE LA BYZANCE EUROPÉANISÉE

	<u>Page</u>
Chapitre I. — Origine des premières réformes. Le Phanar . . .	7
Chapitre II. — La noblesse roumaine et le prince Nicolas Mavrocordato . . . . .	19
Chapitre III. — Les boïars roumains et les Impériaux autrichiens. Les premiers rapt de terre roumaine . . . . .	38
Chapitre IV. — Premiers actes de réforme pendant la seconde moitié du XVII-ème et le commencement du XVIII-ème siècle . . . . .	67
Chapitre V. — Domination autrichienne en Olténie et incapacité d'organiser le pays . . . . .	89
Chapitre VI. — Première synthèse de l'ère des réformes . . . . .	101
Chapitre VII. — Le retour à l'unité de la Valachie et ses suites . . . . .	124

## LIVRE II

### RÉFORMES DE LA PREMIÈRE ÈRE

Chapitre I. — Constantin Mavrocordato. Son œuvre . . . . .	153
Chapitre II. — Échanges entre les princes . . . . .	171
Chapitre III. — Les écrivains à l'époque des premières réformes . . . . .	184

## LIVRE III

### LUTTES DES ROUMAINS CONTRE LE PATRONAGE PHANARIOTE ET JÉSUISTE

Chapitre I. — Trois révoltes à Jassy et à Bucarest . . . . .	197
Chapitre II. — Les écrivains roumains de l'époque . . . . .	243

	Page
Chapitre III. — Combat des Roumains de Transylvanie contre l'intrusion des jésuites dans l'Église uniate (Premiers conflits) . . . . .	266

## LIVRE IV

LA LUTTE POUR LA NOUVELLE VIE  
NATIONALE (1769—1774)

Les boïars roumains et l'occupation russe . . . . .	311
---	-----

## LIVRE V

LES ROUMAINS ET LE COURANT  
« PHILOSOPHIQUE »

Chapitre I. — Premières manifestations de la conscience roumaine en Transylvanie . . . . .	369
Chapitre II. — Oeuvre des réformes « philosophiques » dans les deux pays roumains libres . . . . .	384



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Page
Fig. 1.— Nicolas Mavrocordato . . . . .	10— 11
Fig. 2.— Église conventuelle de Bucarest . . . . .	22— 23
Fig. 3.— Tombeau de Nicolas Mavrocordato, dans l'église du couvent de Văcărești . . . . .	114—115
Fig. 4.— Constantin Mavrocordato . . . . .	116—117
Fig. 5.— Grégoire Matthieu Ghica, prince de Moldavie et de Valachie . . . . .	120—121
Fig. 6.— Diplôme de Grégoire Matthieu Ghica, prince de Mol- davie (1732) . . . . .	120—121
Fig. 7.— Diplôme de Grégoire Ghica, prince de Valachie (1733)	122—123
Fig. 8.— Diplôme de Matthieu Ghica, prince de Valachie (1752)	200—201
Fig. 9.— Diplôme d'Étienne Racoviță, prince de Valachie (1765)	210—211
Fig. 10.— Jean Théodore Callimachi, prince de Moldavie . . . . .	212—213
Fig. 11.— Grégoire Callimachi, prince de Moldavie . . . . .	230—231
Fig. 12.— Diplôme de Gëgoire Callimachi, prince de Moldavie (1768). . . . .	232—233
Fig. 13.— Jean Innocent Clain, évêque des Roumains uniates de Transylvanie . . . . .	278—279
Fig. 14.— Signature de Jean Innocent Clain, évêque des Rou- mains uniates de Transylvanie . . . . .	280—281
Fig. 15.— Pierre Paul Aaron, évêque des Roumains uniates de Transylvanie . . . . .	294—295
Fig. 16.— Athanase Rednic, évêque des Roumains uniates de Transylvanie . . . . .	300—301
Fig. 17.— Grégoire Maior, évêque des Roumains uniates de Transylvanie . . . . .	306—307
Fig. 18.— Diplôme d'Alexandre Ypsilanti, prince de Valachie (1776) . . . . .	398—399
Fig. 19.— Grégoire Alexandre Ghica, prince de Moldavie et de Valachie . . . . .	400—401
Fig. 20.— Frontispice du <i>Ménée</i> imprimé à Râmnic, octobre 1776	412—413